This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

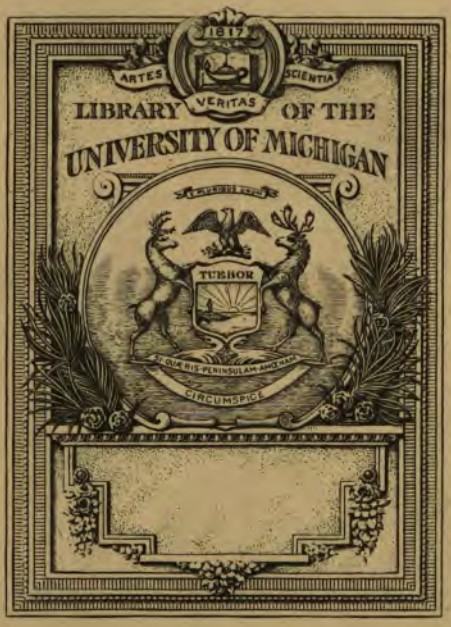
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

TOME I.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM
ET
DE DIDEROT,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME PREMIER.
1753 — 1756.

A PARIS,
CHEZ FURNE, LIBRAIRIE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 37;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, N° 19.

M CCC XXIX.

840.9
G86ci
1929
v.1

167826-190

AVERTISSEMENT.

Lorsque parut la *Correspondance littéraire* de La Harpe, on se récria avec raison contre ses jugemens, presque toujours dictés par la prévention ou l'amour-propre, contre ses vues étroites, le sentiment tout personnel qui dominait chez lui, son soin minutieux de rapporter ses petits vers, et d'enregistrer les grands complimens qu'ils lui valaient. Ces défauts frappèrent tous les yeux, mais le livre n'en fut pas moins recherché avec empressement : c'étaient les premiers mémoires littéraires, rédigés avec quelque soin, sur cette époque animée dont la littérature appartient à l'histoire, sur cette fin du dix-huitième siècle, où les ouvrages de l'esprit exercèrent une si puissante influence et concoururent à de si grands événemens.

Onze ans après, on publia cinq volumes d'une *Correspondance* du baron de Grimm. Des aperçus entièrement neufs, des vues étendues, des jugemens exprimés d'une manière originale, enfin toutes les qualités que laissait désirer l'ouvrage de La Harpe distinguaient celui-ci, et tout d'abord lui firent donner une juste préférence. La faveur du public encouragea les éditeurs : une réimpression des volumes publiés devint bientôt nécessaire, et ils ne tardèrent pas à être suivis de cinq autres, qui menaient jusqu'aux jours de la révolution naissante ce procès-verbal des progrès de l'esprit et de la philosophie. Enfin le

commencement de ce recueil fut également retrouvé, et, à quelques courtes interruptions près, l'on eut, grace à ces découvertes successives, un tableau littéraire de 1753 à 1790, c'est-à-dire plus complet de douze ans que les *Mémoires secrets* de Bachaumont, de vingt-deux ans que la *Correspondance littéraire* de La Harpe, de vingt-sept ans que la *Correspondance secrète* de Métra.

De 1753 à 1790 on vit finir Fontenelle et Montesquieu; Buffon publier ses titres à l'immortalité et descendre au tombeau; on vit se poursuivre et s'achever le monument encyclopédique; Rousseau à ses débuts et à la fin d'une carrière volontairement abrégée peut-être; Voltaire publiant plus d'un grand ouvrage historique, et mainte fois applaudi à la scène; ses restes obtenant dans l'ombre un peu de terre, malgré la défense d'un évêque, puis tout un peuple se disposant à les porter en triomphe aux caveaux du Panthéon; de 1753 à 1790 on vit cette guerre de billets de confession, où combattirent le parlement, la cour, le clergé; puis à ces débats ridicules, à ces champions impuissans, succéder une lutte imposante, et Mirabeau.

On comprend tout ce que renfermait d'élémens de succès l'histoire quotidienne d'une époque si pleine d'événemens, si mouvante, si contrastée; mais, pour tout faire apprécier, disons comment fut composée cette chronique, et comment elle fut publiée.

Grimm entretenait avec plusieurs souverains du Nord une correspondance qui les mît au courant de ce qui appelait l'attention de Paris (1). Comme la tâche était éten-

(1) L'impératrice de Russie, la reine de Suède, le roi de Pologne, la duchesse de Saxe-Gotha, le duc des Deux-Ponts, la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt, le prince George de Hesse-Darmstadt, la princesse de Nassau-

due, il pria souvent Diderot, son ami, de le seconder. Celui-ci se chargea notamment de plusieurs Expositions de peinture; non pas que Grimm n'en fût lui-même fort bon juge, car Diderot disait que s'il avait, sur cette partie des beaux-arts, quelques notions réfléchies, c'était à lui qu'il les devait (1); mais parce que le compte à rendre des Salons était une surcharge de travail qui eût forcé Grimm, si elle eût toujours pesé sur lui, à tronquer ou à négliger tout le surplus du sien. Quelquefois encore il fut forcé par ses affaires personnelles, ou par des négociations qui lui furent confiées, de s'absenter momentanément de Paris. Il avait à cœur que sa Correspondance n'en souffrît pas : aussi s'arrangea-t-il presque toujours pour qu'un ami tînt la plume en son absence. Diderot lui fut encore plus d'une fois utile en ces circonstances (2), et l'on pense généralement que Raynal (3),

Saarbruck. M. Barbier nous a aussi appris que « Grimm, avant d'expédier à « ses augustes correspondans les lettres dans lesquelles il leur rendait compte « de notre littérature, en faisait faire quelques copies en faveur des particuliers « assez riches ou assez curieux pour lui payer un abonnement de trois cents « francs. Cela explique assez bien la facilité avec laquelle on a pu réunir en peu « de temps, et au gré de l'empressement du public, de quoi composer seize « volumes de ces lettres. »

(1) Première phrase du *Salon de* 1765.

(2) C'est notamment Diderot qui se chargea de le remplacer pendant le voyage qu'il fit à Genève avec madame d'Épinay à la fin de 1757. Cela résulte d'une lettre sans date, mais de cette époque, adressée par Diderot à Grimm, et qui se trouve dans les *Œuvres* du premier.

(3) Les éditeurs des six premiers volumes de la précédente édition ont même avancé que les trois premières années (1753, 1754, 1755) étaient de l'abbé Raynal, et que ce ne fut qu'en 1756 que Grimm prit la plume. Cette assertion ne peut pas avoir le moindre fondement, 1° parce que nous voyons dans la lettre à Saint-Lambert, du 15 août 1755, que celui qui l'écrit n'était pas présent à la scène du curé du Montchauvet, et que dans une autre lettre sur le même sujet, janvier 1790, d'Holbach, en en citant les témoins, nomme Raynal

d'autres ajoutent Suard (1), lui prêtèrent aussi leur secours.

Si ce changement de mains rendit nécessairement le ton de cette Correspondance moins monotone, et lui donna plus de mouvement et de variété, nécessairement aussi son ordre et son ensemble en durent souffrir. Œuvre de plusieurs auteurs, elle avait besoin d'un unique éditeur pour être coordonnée. Il en fut autrement. Quatre hommes de lettres se trouvèrent chargés de sa publication; et, comme pour jeter plus de confusion encore dans ce chaos, l'ordre chronologique ne fut pas observé pour la livraison de l'ouvrage. Le second tiers fut imprimé d'abord (1812); vint ensuite le troisième; le premier ne fut retrouvé et mis sous presse qu'en dernier lieu (1813). De là des transpositions de dates et des erreurs sans nombre.

Un bibliographe dont la Science a naguère eu à déplorer la perte, Barbier a dit : « La célérité que Grimm a dû mettre dans la rédaction de ses lettres l'a exposé

comme s'y trouvant, tandis qu'il résulte de son silence que Grimm n'y était pas; 2° parce que le premier article de cette *Correspondance* est consacré à un ouvrage de Raynal, et renferme des critiques et des éloges qu'un auteur ne s'adresse point; car un auteur se critique rarement, et s'il en est qui soignent leurs succès, c'est lorsqu'ils peuvent espérer le faire en secret; et telle n'était pas la position de Raynal, dont le nom eût nécessairement été connu de ses correspondans; 3° parce que l'esprit de Grimm, ses haines et ses affections se font remarquer dans ces trois années comme dans toutes les autres; que la page 96 de ce volume, qui est entièrement consacrée à rapporter des usages d'Allemagne, ne peut être que d'un Allemand; 4° enfin, parce que les éditeurs qui ont attribué dans leur préface ces trois années à Raynal, se réfutant ensuite eux-mêmes sans y prendre garde, les attribuent à Grimm dans la plupart de leurs notes. (Voir celles des pag. 62, 94 et 165 de ce volume.)

(1) *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* par M. de Musset-Pathay, 1re édit., tom. II, p. 130, note.

souvent à transmettre à ses correspondans de fausses indications sur les auteurs de plusieurs ouvrages; et fréquemment, malgré le zèle qu'il a mis à découvrir la vérité, il hésite dans les renseignemens qu'il fournit. De courtes notes devaient relever les fautes qui lui sont échappées, et fixer ses incertitudes; il eût été à désirer que des notes du même genre indiquassent les auteurs des ouvrages que Grimm n'avait pu connaître. Ces éclaircissemens, joints à ceux dont on lui est redevable, eussent donné plus de prix à sa Correspondance. Il était difficile aussi que Grimm ne commît pas plusieurs erreurs de faits, par la difficulté de se procurer tous les ouvrages où il eût trouvé à éclaircir ses doutes : ces erreurs devaient être relevées avec tous les ménagemens dus à la position de l'auteur. »

Les premiers éditeurs ont, pour ainsi dire, porté les ménagemens jusqu'à n'en relever aucune; mais ils ont poussé trop loin la délicatesse, s'ils ont cru devoir justifier la négligence de Grimm par la leur (1); c'est une abnégation, un sacrifice dont personne ne peut leur sa-

(1) Nous croyons en devoir rapporter un exemple; si les lecteurs ne trouvent pas que, malgré nos efforts, nous ayons mieux fait que nos devanciers, ils s'expliqueront du moins pourquoi nous avons fait autrement. On lisait tom. I, p. 9 de la première édition (p. 8 de celle-ci), au sujet du *Traité des légions* publié sous le nom du *maréchal de Saxe*, ce passage imprimé ainsi : « Ce Traité « doit nécessairement augmenter la patience qu'on a de voir les rêveries de « cet homme illustre. » Était-il facile à tous les lecteurs de deviner qu'il fallait : « Ce Traité doit nécessairement augmenter l'IMPATIENCE qu'on a de voir les « *Rêveries* de cet homme illustre ? » Car les *Rêveries* sont le titre d'un ouvrage du maréchal dont Grimm fait l'éloge plus tard, et non pas un terme de dédain comme l'ont cru les premiers éditeurs. Il nous serait facile de citer bon nombre de phrases travesties de la sorte et de noms propres rendus méconnaissables; mais on nous saura plus de gré de ne pas tomber dans ces fautes que d'en donner le relevé.

voir gré, l'ombre de Grimm moins peut-être encore que ses lecteurs.

Barbier publia, en 1814, un volume de *Supplément* à cette Correspondance, qu'il termina par un relevé assez étendu, quoique bien incomplet, des inexactitudes et des fautes qu'une lecture sans doute fort rapide lui avait permis d'entrevoir dans cette publication. M. Beuchot, dans un excellent article, inséré au *Mercure de France* de mai 1814, en signala d'autres encore : mais ces travaux, si précieux pour une édition nouvelle, et que notre tâche devait être de recueillir et de compléter d'une manière qui ne fût pas trop indigne de leurs auteurs, n'ont guère pu servir jusqu'ici qu'à démontrer l'insuffisance de la première édition.

Nous devions donc nous attacher à rectifier, par des notes concises, les faits que Grimm a altérés; à expliquer les allusions à des événemens contemporains que ses lettres renferment; à indiquer les véritables titres et à donner le nom des auteurs des ouvrages dont il rend compte. Quant à ses jugemens, il n'entrait pas dans notre plan de les examiner : ce ne sont point des discussions littéraires, ce sont des éclaircissemens que nous nous sommes proposé de donner.

Naigeon a reproché à Grimm d'avoir dénaturé quelquefois les articles que lui remettait Diderot. De la part de Grimm le parti pouvait être sage. Il est sorti de la plume du philosophe plus d'une maxime assez malsonnante pour l'oreille d'un souverain, et les correspondans de Grimm eussent bien pu lui retourner ses lettres, s'il eût laissé une trop libre carrière à l'auteur des *Pensées philosophiques*. Pour nous qui n'adressons notre travail qu'au public, notre devoir est de collationner les articles de cet auteur sur le

texte de ses *Œuvres*, et de consigner dans des notes les suppressions que le calcul bien entendu de son ami put leur faire subir. Nous devons dire toutefois que l'assertion de Naigeon est à peu près sans aucun fondement; car ces changemens sont fort rares et en général insignifians.

Grimm, censeur prétendu de Diderot, fut censuré à son tour : par là nous n'entendons pas parler des retranchemens bien naturels que ses éditeurs opérèrent dans sa Correspondance, d'analyses de pièces de théâtre qu'on représente tous les jours ou que nous possédons dans nos bibliothèques, et de vers ou de morceaux de prose qu'il citait et qui avaient été reproduits textuellement dans les Œuvres de leurs auteurs (1). L'ombrageuse censure impériale y trouva autre chose à reprendre que cette surabondance. Elle signala dans le manuscrit bon nombre d'articles et de phrases dont la liberté et la hardiesse lui parurent dangereuses : malgré cette opération préalable, elle crut devoir encore, après l'impression, exiger quelques cartons. Cette édition renfermera les phrases ou fragmens d'articles dont la suppression avait été ordonnée ; quant aux articles complets condamnés par ces nouveaux inquisiteurs, ils seront publiés par les soins

(1) C'est ainsi qu'ils en ont retranché avec raison le roman tout entier de *la Religieuse*, *Jacques le fataliste*, et ceux des *Salons* de Diderot qui avaient été déjà publiés. Nous devons faire observer qu'on trouvera encore dans la *Correspondance de Grimm* un grand nombre de morceaux d'écrivains célèbres, que tous les éditeurs de leurs *Œuvres* ont omis d'y comprendre. Ainsi, par exemple, dans les deux premiers volumes on trouvera de d'Alembert un Discours pour Le Kain, t. I, p. 24, des vers sur le roi de Prusse, t. II, p. 265 ; de Diderot un article sur le Salon de 1759, t. II, p. 352, et un autre sur le monument de la place de Reims, *ibidem*, p. 407 ; de Fontenelle une Lettre piquante sur la Vallée de Josaphat, t. II, p. 159. Les volumes suivans renferment également des lettres inédites de Voltaire, et d'autres morceaux non moins curieux.

d'un autre éditeur, dans un volume séparé, du même format et du même caractère que les nôtres.

Cette édition, dans laquelle l'ordre chronologique se trouve rétabli, renfermera donc

1° Des notes et éclaircissemens qui, nous pouvons l'assurer, sont le fruit de recherches nombreuses, souvent pénibles;

2° Trois mois de la *Correspondance* omis dans la précédente édition, et publiés par Barbier dans son *Supplément;*

3° Les remarques de ce bibliographe comprises dans le même volume, et qu'on trouvera dans notre travail signées de son initiale;

4° Enfin des rétablissemens nombreux du texte altéré par les premiers éditeurs, et des articles tronqués par la censure.

Si ce travail nous vaut quelques suffrages, il nous sera doux d'en voir reporter une part sur le savant éditeur de *Bayle* et de *Voltaire*, M. Beuchot, dont nous avons souvent mis à contribution la complaisance, aussi infatigable que ses lumières sont étendues, et sur M. J. Ravenel, dont les recherches bien dirigées nous ont plus d'une fois mis sur la voie d'utiles documens, et qui recevra bientôt plus de renom des travaux estimables qu'il prépare que de ce faible hommage de notre gratitude et de notre amitié.

JULES TASCHEREAU.

20 janvier 1829.

NOTE BIOGRAPHIQUE

SUR GRIMM.

Grimm (Frédéric-Melchior) naquit à Ratisbonne le 26 décembre 1723. Son père, surintendant ou doyen des Églises luthériennes de cette ville, n'ayant aucun patrimoine à transmettre à son fils, voulut lui laisser du moins une éducation soignée. Le jeune Grimm, envoyé de bonne heure à l'université de Leipzig, répondit par son travail aux sacrifices de ses parens; il suivit avec ardeur le cours du savant Ernesti, et l'instruction qu'il acquit, mise en œuvre par son savoir-faire, devint plus tard l'instrument de sa fortune.

A la sortie du collège, son goût pour les lettres, bien plutôt qu'une secrète influence, le porta à composer une tragédie en cinq actes de *Banise*, qui, sifflée par le parterre, ne fut pas traitée avec beaucoup plus de ménagemens par Lessing et d'autres critiques de ce temps, mais qui se trouve cependant comprise dans le théâtre allemand publié par le célèbre Gottsched, tant la scène de cette nation était pauvre avant les grandes conceptions dont Schiller et quelques-uns de ses contemporains l'ont enrichie. Ce premier échec, loin de décourager Grimm, eut le bon effet de lui faire comprendre qu'il devait s'attacher à compléter ses études.

Il nourrissait depuis quelque temps un vif désir de voir

la France, quand une occasion s'offrit à lui. Il accompagna à Paris, comme gouverneur, les enfans du comte de Schomberg. Peu de temps après il s'attacha au prince héréditaire de Saxe-Gotha en qualité de lecteur, « en attendant, » dit Rousseau, qui le rencontra à cette époque chez le prince (1749), « en attendant quelque place dont son équipage très-mince annonçait le pressant besoin (1). »

Rousseau, séduit par l'enthousiasme avec lequel Grimm parlait de musique, se sentit porté à se lier avec lui. L'étude de cet art, qu'ils chérissaient tous les deux, acheva de former une amitié dont Grimm, quoiqu'il ait voulu faire croire le contraire, n'eut qu'à se louer, et dont Rousseau prétend, avec plus de raison, n'avoir eu qu'à se plaindre.

Grimm, étranger et dans une position fort précaire, n'avait à Paris aucune relation sociale. Rousseau le mit en rapport avec Diderot, d'Alembert, d'Holbach, madame d'Houdetot, et plusieurs autres personnes que distinguaient leur esprit ou leur naissance. Vers cette même époque, une circonstance également heureuse le vint tirer d'embarras. Le jeune comte de Friese, neveu du maréchal de Saxe, se prit d'amitié pour lui et se l'attacha comme secrétaire, avec des appointemens qui lui permirent de satisfaire son goût pour la dépense. Il recevait ses amis chaque semaine, et Marmontel, qui était de ce nombre, se rappelle avec plaisir, dans ses *Mémoires* (2), ces dîners de garçons.

Si Grimm avait cultivé la société des gens de lettres et des artistes, il avait aussi recherché la haute société.

(1) *Les Confessions*, part. II, liv. VIII.

(2) Livre IV.

Persuadé qu'il était que les femmes sont un des plus sûrs moyens de parvenir dans cette sorte de monde, il ne négligea rien pour leur plaire. Il n'était pas beau; il avait les yeux gros et saillans, la hanche et l'épaule un peu de travers, le nez très-fort et un peu tourné; et quoiqu'une femme de son temps assurât *que c'était toujours du bon côté* (1), il n'y avait pas là de ressources bien puissantes de séduction. Appelant l'art au secours de la nature, Grimm prit un grand soin de sa personne; sa toilette devint une importante affaire. Il eut recours au blanc de céruse pour remplir le creux de ses joues; mais comme cette précaution, quelque adroitement qu'elle fût prise, ne laissait pas d'être encore apparente, Gauffecourt (2), un des habitués de ses dîners d'amis, par allusion à ce soin et à l'opiniâtreté de son caractère, l'avait assez plaisamment surnommé *Tyran-le-Blanc*.

Une singulière aventure, dont nous emprunterons le récit à Rousseau, lui donna, vers ce même temps, un grand renom : « Grimm, après avoir vu quelque temps « de bonne amitié mademoiselle Fel (actrice de l'Opéra), « s'avisa tout d'un coup d'en devenir éperduement amou- « reux, et de vouloir supplanter Cahusac (3). La belle, se « piquant de constance, éconduisit ce nouveau préten- « dant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisa d'en « vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus « étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler.

(1) *Mélanges* de Meister, tom. II, p. 103.

(2) Gauffecourt figure dans la scène du curé de Montchauvet, p. 358 de ce volume. Il fut un des premiers amis de Rousseau, et de ceux que celui-ci conserva, quoiqu'il eût voulu séduire Thérèse.

(3) Voir une note sur lui, p. 92 de ce volume. Grimm rend compte d'un de ses ouvrages, p. 103 et suiv.

« Il passait les jours et les nuits dans une continuelle lé-
« thargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant,
« mais sans parler, sans manger, sans bouger, paraissant
« quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas
« même par signe, et du reste sans agitation, sans dou-
« leur, sans fièvre, et restant là comme s'il eût été mort.
« L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde;
« l'abbé, plus robuste et mieux portant, y passait les
« nuits, moi les jours, sans le quitter, jamais ensemble;
« et l'un ne partait jamais que l'autre ne fût arrivé. Le
« comte de Frièse, alarmé, lui amena Senac, qui, après
« l'avoir bien examiné, dit que ce ne serait rien, et n'or-
« donna rien. Mon effroi pour mon ami me fit observer
« avec soin la contenance du médecin, et je le vis sourire
« en sortant. Cependant le malade resta plusieurs jours
« immobile, sans prendre ni bouillon, ni quoi que ce fût,
« que des cerises confites que je lui mettais de temps en
« temps sur la langue, et qu'il avalait fort bien. Un beau
« matin il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie or-
« dinaire, sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache,
« à l'abbé Raynal, ni à personne, de cette singulière lé-
« thargie, ni des soins que nous lui avions rendus tandis
« qu'elle avait duré (1). »

Du reste, si ce tranquille désespoir n'avança pas les

(1) M. de Meister, qui fut secrétaire de Grimm, et qui à ce titre prend au sérieux la farce jouée par celui-ci, dit, dans une notice sur l'auteur de la *Correspondance*, que l'objet de son amour était une princesse. Cela est plus relevé sans doute; mais comme il n'oppose aucune preuve à la version de Rousseau généralement admise, et qu'il feint même d'ignorer que Rousseau en ait jamais parlé, nous nous en tenons à la princesse..... de théâtre. Le morceau de M. de Meister, auquel nous avons du reste emprunté quelques détails, est compris dans ses *Mélanges de philosophie, de morale et de littérature*, 2 vol. in-8°; Genève, Paschoud, 1822.

affaires de Grimm auprès de l'actrice, qui avait l'habitude des scènes de comédie, parmi les femmes du monde il fut regardé comme constant que Grimm était le modèle des amans passionnés.

Quand M. de Frièse, entraîné par la dissipation et l'amour immodéré des plaisirs, eut fini d'escompter sa vie, Grimm se mit en devoir de soutenir sa réputation de sensibilité. « Il fallut, dit Rousseau (1), l'entraîner à « l'hôtel de Castries, où il joua dignement son rôle, livré « à la plus mortelle affliction. Là, tous les matins, il allait « dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux « son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il était en vue « de l'hôtel; mais au détour d'une certaine allée, des gens « auxquels il ne songeait pas le virent mettre à l'instant « le mouchoir dans sa poche, et tirer un livre. » Le duc d'Orléans, auquel le comte de Frièse l'avait recommandé en mourant, crut ne pouvoir mieux faire que d'admettre dans sa maison ce héros d'amitié et de reconnaissance. Il le nomma secrétaire de ses commandemens. Mais soit que le prince lui en ait bientôt préféré un autre, soit que Grimm se soit promptement dégoûté de ces fonctions, il ne les remplit pas très-long-temps.

D'assez faibles *Lettres sur la littérature allemande*, insérées au *Mercure* de 1750; une *Lettre sur Omphale*, publiée en 1752, lors de la reprise de cet opéra, avaient peu attiré l'attention du public sur Grimm, quand la querelle des partisans de la musique française et de la musique italienne, que fit naître le début des bouffons à Paris, lui fournit l'occasion de combattre à côté de Rousseau contre les ennemis de la musique importée. Son

(1) *Les Confessions*, part. II, liv. IX.

Petit Prophète de Boehmischbroda (1753) fut regardé comme le plus piquant manifeste du *coin de la Reine* (1), et le *coin du Roi* demeura percé de ses traits jusqu'au moment où Jean-Jacques vint l'écraser par sa *Lettre sur la Musique française*. *Le Petit Prophète* a survécu à cette lutte oubliée, et, en le lisant, on peut dire avec Voltaire : « De quoi s'avise donc ce Bohémien d'avoir « plus d'esprit que nous (2)? »

Ce fut aussi en 1753 que Grimm commença à entretenir avec quelques cours du nord et du midi de l'Allemagne cette Correspondance littéraire qui fit sa fortune de son vivant, et sa réputation après sa mort. Répandu comme il l'était dans les sociétés les plus attachantes, il lui était facile, avec sa tournure d'esprit et l'originalité de ses vues, d'en faire une gazette pleine d'intérêt; et il sut trop bien y réussir pour qu'on puisse regretter que ce travail continu l'ait détourné d'entreprendre aucun ouvrage.

Une aventure nouvelle vint encore attirer les regards du public sur Grimm. Parmi les personnes chez lesquelles Rousseau l'avait introduit, nous aurions dû citer madame d'Épinay. Cette femme, dont la maison était aussi ouverte à Duclos, avait, lorsque Grimm commença à la connaître, beaucoup à se plaindre de son mari, et s'en consolait avec M. de Francueil. Grimm sut lui plaire assez

(1) Voir la note de la page 48 de ce volume.

(2) On a encore de Grimm un article sur le *poëme lyrique*, inséré dans l'*Encyclopédie*, des *Lettres de Frédéric II, roi de Prusse;* le tout réimprimé dans le *Supplément à la Correspondance* publié par Barbier. On cite aussi de lui une *Dissertation* (en latin) *sur l'Histoire de Maximilien* Ier, et Meusel, dans son *Dictionnaire* des littérateurs allemands, lui attribue quelques autres écrits dans cette langue.

dès la première entrevue, s'en fit aimer en se battant pour elle, et se rendit si complètement maître de la place, que Duclos, Francueil et Rousseau furent successivement forcés de l'abandonner (1).

Grimm qui, dans la première moitié de sa vie, avait, comme on le vient de voir, exercé ses talens pour la comédie et l'intrigue, pensa plus tard en pouvoir faire une utile application : il se fit diplomate. Ses rapports épistolaires lui avaient donné quelque crédit à Francfort; cette ville lui confia le soin de ses intérêts auprès de la cour de France. Mais une dépêche, dans laquelle il avait laissé échapper une plaisanterie sur la conduite de je ne sais quel ministre de Louis XV, avant d'arriver à son adresse fut ouverte dans les bureaux secrets de la poste, et remise à l'Excellence attaquée. On exigea de la ville de Francfort qu'elle fît choix d'un autre chargé d'affaires moins bon plaisant. Ce mérite fit perdre à Grimm un traitement de 24,000 livres; peut-être trouva-t-il qu'il lui coûtait un peu cher.

Songeant à réparer cet échec, il entreprit une tournée dans le Nord, et visita ses illustres correspondans. Toutes ses démarches ne furent pas vaines, et si on dut peu le féliciter d'avoir obtenu de la cour de Vienne le diplôme de baron du Saint-Empire, que les épigrammes de l'abbé Galiani lui firent bien payer; si le titre de conseiller d'État, et le grand-cordon de seconde classe de Saint-Wladimir, que lui accorda peu après l'impératrice Catherine, doivent n'être regardés que comme une triste in-

(1) Voir pour ces intrigues *les Confessions*, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau*, et même les *Mémoires de madame d'Épinay;* c'est à ces ouvrages, ainsi qu'aux *Mélanges* de Meister et à la *Biographie universelle*, que nous avons emprunté les faits rapporté dans cette *note biographique*.

demnité de ses frais de poste, du moins il en recueillit un avantage plus réel en se voyant nommer ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha près le cabinet de Versailles.

Cette dignité, loin de le détourner du soin de continuer sa *Correspondance*, lui en facilita les moyens en étendant encore ses relations. Il mena de front ce travail littéraire et ses fonctions jusqu'au moment où les événemens précurseurs de la révolution le forcèrent à quitter Paris avec les autres membres du corps diplomatique. Il se retira alors à la cour de Gotha, où il trouva un honorable asile. En 1795, l'impératrice de Russie le nomma son ministre près des États du cercle de Basse-Saxe. Il fut confirmé par Paul Ier dans cette mission, qu'il remplit jusqu'à ce qu'une maladie cruelle, par suite de laquelle il perdit un œil, l'obligea de renoncer entièrement aux affaires. Gotha fut encore la retraite qu'il choisit, et c'est là qu'il passa les dernières années d'une vie dont l'étude et les soins de l'amitié pouvaient à peine alors alléger le fardeau. Plus d'une fois il exprima le regret d'avoir *manqué le moment de se faire enterrer*, et la mort, trop lente à son gré, ne l'enleva qu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 19 décembre 1807.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

1753.

Dans les feuilles qu'on nous demande, nous nous arrêterons peu à ces brochures dont Paris est inondé tous les jours par les mauvais écrivains et par les petits beaux esprits, et qui sont un des inconvéniens attachés à la littérature; mais nous tâcherons de rendre un compte exact et de faire une critique raisonnée des livres dignes de fixer l'attention du public. Les spectacles, cette partie si brillante de la littérature française, en feront une branche considérable; les arts n'y seront pas oubliés, et, en général, nous ne laisserons rien échapper qui soit digne de la curiosité des étrangers. Ces feuilles seront consacrées à la vérité, à la confiance et à la franchise. L'amitié qui pourrait nous lier avec plusieurs gens de lettres, dont nous aurons occasion de parler, n'aura aucun droit sur nos jugemens. En rapportant les impressions du public, nous tâcherons de n'appuyer les nôtres que sur des raisons.

M. l'abbé Raynal, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, vient de donner deux volumes in-8°, sous le titre d'*Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint au trône de l'Empire jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle en* 1748. C'est le commencement d'un ouvrage considérable dont l'auteur promet la suite si le public

l'honore de son suffrage (1). M. l'abbé Raynal s'était déjà fait connaître par deux morceaux qui ont eu plusieurs éditions, l'un l'*Histoire du Stathoudérat* (2), et l'autre l'*Histoire du Parlement d'Angleterre* (3). On avait reproché, avec raison, à cet écrivain un style fatigant et entortillé, la fureur des antithèses et des portraits faits au hasard et chargés de contradictions; en un mot, une manière trop brillante qui mérite d'autant moins d'indulgence qu'elle a la prétention de plaire et d'en imposer au lecteur par de faux ornemens. Le premier mérite d'un peintre, surtout en histoire, c'est d'être vrai, et cette vérité de coloris, qui est souvent indépendante, et ne tient pas même à la vérité des faits, est, sans contredit, le premier talent d'un historien. M. l'abbé Raynal nous dit, dans son avertissement, qu'il a fait ses efforts pour se corriger de ses défauts dans son nouvel ouvrage. Sa docilité et sa modestie méritent sans doute de grands éloges, surtout dans un siècle où elles ne sont guère à la mode parmi les gens de lettres. Son plan est grand, beau et agréable. Il commence avec l'époque la plus intéressante, l'avénement de Charles-Quint au trône de l'Empire. C'est depuis ce moment-là que s'est formé le système de l'Europe tel que nous le voyons aujourd'hui : l'histoire n'est qu'un enchaînement de faits qui s'est prolongé jusqu'à notre temps. Les deux volumes dont nous

(1) L'auteur ne tint pas cette promesse; mais il réimprima cet ouvrage, avec des additions, sous le titre de *Mémoires historiques, militaires et politiques de l'Europe;* 1754, 1772, 3 vol. in-8°.

(2) *Paris*, 1748; la dernière réimpression est de 1819.

(3) Cette *Histoire du Parlement d'Angleterre* avait paru en 1748. En 1820, les frères Baudouin l'ont réimprimée sous le titre d'HISTOIRE DU PARLEMENT ANGLAIS, *par Louis Bonaparte, avec des notes de Napoléon.*

parlons contiennent sept époques, ou sept morceaux : 1° l'élection de Charles-Quint en 1519; 2° les guerres civiles d'Espagne en 1520 et 21; 3° la guerre de Navarre en 1521; 4° les guerres entre Charles-Quint et François Ier depuis 1521 jusqu'en 1544; 5° la révolution arrivée en Suède depuis 1515 jusqu'en 1544; 6° l'histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon, depuis 1527 jusqu'en 1534; 7° l'histoire de la conjuration de Fiesque en 1546 et 47. Je crois que l'auteur a bien saisi la façon dont il faudra écrire désormais l'histoire générale d'un siècle. M. de Voltaire nous en a donné un excellent modèle dans son *Siècle de Louis XIV*. Vous ne trouverez pas, dans l'ouvrage de M. l'abbé Raynal, le génie, le feu et le pinceau de M. de Voltaire, mais vous y trouverez beaucoup de clarté, beaucoup de sagesse, beaucoup de logique et beaucoup d'amour pour la vérité, et c'en doit être assez pour ceux qui veulent s'instruire agréablement. Son style n'est pas peut-être naturel, mais il n'est plus fatigant; on y trouve quelquefois des négligences, comme l'on en trouve partout. Les gens de lettres n'ont pas oublié de lui reprocher ce défaut de correction, et surtout le grand nombre de portraits dont il a chargé son ouvrage. Il est certain que ceux qui sont nourris de la lecture de Plutarque ne doivent pas s'accommoder de cette manière. Ce grand maître dans l'art d'écrire n'a pas besoin de faire des portraits; c'est un peintre d'autant plus sublime qu'il ne paraît jamais que comme historien, et qu'au lieu de nous faire des portraits, il a le secret de nous montrer l'homme même. Mais, en jugeant un ouvrage, il faut commencer par approuver ou par faire grace au plan et à la forme; il serait inutile de s'arrêter aux détails, si la forme dé-

plaît. En adoptant donc la manière de M. l'abbé Raynal, il faut lui rendre la justice que les portraits de son nouvel ouvrage ne sont plus chargés d'antithèses ni de contradictions; qu'il a mieux vu les hommes qu'il a voulu peindre, et que ses héros ne pourraient plus troquer de portraits entre eux, sans que le lecteur s'en aperçût, comme on pourrait très-bien dire de son *Stathoudérat*. Nous ne citerons ici, pour preuve de ce que nous avançons, que le portrait du connétable de Montmorency. Plutarque n'aurait pas fait ce portrait; mais il n'aurait pas oublié de nous dire que la maison du connétable, à peu de distance de Paris, n'a aucune fenêtre en dehors sur la ville, grand chemin de la capitale, et que toutes les fenêtres donnent dans la cour. Un autre reproche qu'on peut faire à M. l'abbé Raynal, et qu'on a souvent fait à Tacite, c'est l'abus du raisonnement et de la sagacité. C'est mal connaître les hommes que de vouloir indiquer les raisons et les ressorts de tous les événemens: cette méthode pourrait être vraisemblable, si l'expérience n'y était pas contraire. Mais ce philosophe s'aperçoit aisément que les héros, dans les tourbillons des affaires, ne raisonnent pas comme leurs historiens dans leurs cabinets, et que les actions des hommes et les événemens les plus remarquables ne sont ordinairement que l'ouvrage du hasard, des passions, et de mille circonstances peu connues et peu importantes. Nous ne doutons pas que M. l'abbé Raynal ne continue à travailler sur le plan qu'il s'est proposé. C'est un ouvrage qui peut devenir classique pour les jeunes gens, pour les femmes et pour tant d'oisifs, qui ne peuvent s'instruire autrement; c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit, fait pour instruire et plaire.

Les Comédiens Français ont mis depuis peu sur leur théâtre *le Dissipateur*, comédie en vers et en cinq actes, de M. Destouches (1). Cette pièce étant imprimée depuis long-temps dans les œuvres de cet auteur célèbre, et ayant été jouée depuis long-temps dans la province et en Allemagne, nous nous dispensons d'en faire l'extrait. Son succès à Paris est très-médiocre, et il faudrait sans doute faire des changemens considérables dans cette pièce, pour qu'elle en méritât un plus grand, il faudrait commencer par la mettre en trois actes. Le second et le quatrième sont des remplissages froids et sans action, sans situation même; le troisième est vif et comique par le contraste du Dissipateur avec son oncle avare, qui, trompé par des domestiques, croit son neveu entièrement changé, et le surprend un moment après dans la dissipation et dans la crapule; le cinquième est très-beau, et a fait un grand effet. Le Dissipateur ayant perdu tout son bien sans ressource, trahi et abandonné par tous ses amis, ne trouve de la fidélité et de l'attachement que dans son valet, qui lui offre le peu qu'il possède. Il est tiré de son désespoir, au moment où il veut se donner la mort, par sa maîtresse, qui ne s'est emparée de la plus grande partie de ses biens que pour les lui rendre avec son cœur, après lui avoir fait connaître ses faux amis et ses égaremens impardonnables. On a reproché à l'auteur qu'on prévoit le dénouement. M. Destouches a fait, à mon

(1) *Le Dissipateur* fut joué à Paris, pour la première fois, le 23 mars 1753. Il n'eut alors que six représentations; mais l'auteur ayant atténué quelques-uns des défauts signalés ici, cette pièce fut, à ses reprises, accueillie avec beaucoup plus de faveur. Elle devait être représentée dès 1736. Un homme de robe, qui s'était persuadé que l'auteur l'avait eu en vue, en ayant fait empêcher la représentation, elle ne fut jouée qu'en 1737, et en province. Elle fut imprimée en 1736, in-12, et en 1754, in-8°, avec des retranchemens.

avis, deux fautes encore plus considérables. Il fallait faire de son Dissipateur un homme charmant, lui donner toutes les vertus, toutes les qualités estimables et aimables, avec le vice de la dissipation; cela l'aurait rendu plus intéressant, au lieu que M. Destouches n'en a fait qu'un homme ordinaire, facile jusqu'à l'imbécillité, et toujours la dupe des autres. La maîtresse du Dissipateur est un autre caractère manqué, et l'on voit qu'il a même beaucoup embarrassé l'auteur. Il y avait, à ce qu'il me semble, deux moyens à prendre : on en pouvait faire une femme estimable, comme elle l'est en effet, et lui donner, dans le cours de la pièce jusqu'au dénouement, la conduite d'une coquette qui, dans le dessein d'ouvrir les yeux de son amant sur le bord de l'abîme, s'empare de son bien par des moyens si fins et si adroits, que le spectateur lui-même aurait pris le change et l'aurait détestée jusqu'au moment où elle se découvre. Pour cet effet, il aurait fallu qu'elle employât des moyens pour le dépouiller bien autrement adroits que ceux qui sont dans la pièce, et qui révoltent le spectateur, quoiqu'il soit dans la confidence des motifs qui font agir cette amante. Il y avait un autre moyen, c'était de faire de cette femme une maîtresse qui, de bonne foi, dépouille Cléon de son bien, dans le dessein de le lui restituer quand il serait désabusé, et qui, le voyant ensuite dans la misère, aurait changé comme les autres, et l'aurait abandonné à ses désastres sans l'avoir prévu. Ce caractère aurait été, je crois, neuf; il est dans la nature. Je ne sais ce que serait devenu le dénouement de la pièce; mais ce n'est pas là ce qui embarrasse l'homme de génie. Le peu de succès de cette pièce vient en partie de ce qu'elle est mal jouée. Mademoiselle Gaussin joue le rôle de la maîtresse froidement et avec beaucoup de mo-

notonie. Grandval, inimitable dans le comique, n'a pas jugé à propos de prendre le rôle du Dissipateur; et Lanoue, qui le joue, n'a ni la figure, ni le feu, ni la finesse qu'il faut pour ces sortes de rôles.

On vient d'imprimer ici, sous le titre de La Haie, *Traité des légions à l'exemple des anciens Romains*, ou *Mémoires sur l'infanterie*, composé par M. le maréchal comte de Saxe, ouvrage posthume, in-12 (1). L'authenticité de cet ouvrage, au moins pour le fond, ne peut pas être suspecte à ceux qui ont connu la façon de penser du grand homme dont il porte le nom. Ce héros, toujours victorieux, fait un tableau fort et malheureusement vrai de tous les maux causés dans les troupes françaises par le défaut de discipline; il nous trace, d'un autre côté, les avantages d'une discipline sage et exacte. Le projet des légions paraît fort sage; les légions qu'il imagine seront commandées par un général, composées de quatre régimens, chaque régiment de quatre bataillons, chaque bataillon de quatre compagnies, chaque compagnie de quatre escouades. M. le maréchal de Saxe fait voir avec

(1) Le *Traité des Légions* porte le nom du maréchal de Saxe, parce qu'il a été imprimé sans la participation de son véritable auteur, le comte d'Hérouville de Claye (Antoine de Ricouart), sur une copie trouvée parmi les papiers du maréchal de Saxe, à qui il avait été communiqué. Ce grand général, dont les talens embrassaient toutes les parties de l'art militaire, et qui avait applaudi aux vues du comte d'Hérouville, l'engagea à les développer. Quand l'ouvrage fut achevé, le vainqueur de Fontenoy y ajouta des remarques, et lui donna, sur la copie qui était restée entre ses mains, le titre de *Traité des Légions*. Son suffrage justifiait d'avance le succès de ces Mémoires, dont il existe beaucoup d'éditions. Le nom du maréchal de Saxe ne se trouve plus sur le frontispice de la quatrième, qui a été revue avec soin sur un manuscrit; *Paris*, Prault, 1757, petit in-12. (B.) Il est encore question du comte d'Hérouville dans la première lettre du mois d'avril 1773, de cette *Correspondance*.

beaucoup de précision tous les avantages de cet arrangement qui n'aura jamais lieu, par la raison que les hommes que la nature entraîne à leur ruine peuvent bien se corrompre et changer en pis, mais qu'ils n'auront jamais la force ni le temps d'écouter la raison et de réformer les abus. On trouve à la fin de cette brochure une lettre très-remarquable, écrite en 1750 par le maréchal à M. le comte d'Argenson, ministre de la guerre, au sujet du nouvel exercice qu'on a introduit dans les troupes françaises. Ce héros tranche le mot; il dit que l'infanterie française, par défaut de discipline, quoique d'ailleurs la plus valeureuse de l'Europe, ne peut pas se battre en plaine, et il prouve ce qu'il avance par tous les exemples depuis le commencement du siècle. Toutes les affaires où les Français ont eu de l'avantage sont des affaires de poste; toutes les affaires où ils ont été battus sont des affaires de plaine: l'exemple de l'armée de M. de Turenne ne fait rien contre lui. Il prétend que l'infanterie était bien disciplinée alors, ou du moins que celle des ennemis ne l'était pas mieux; ce qui revient au même. Il soutient que jamais les Français n'auraient osé entreprendre de passer une plaine avec un corps d'infanterie devant un corps de cavalerie nombreux, et soutenir plusieurs heures avec quinze ou vingt bataillons au milieu d'une armée, comme ont fait les Anglais à Fontenoy, sans se laisser ébranler par les efforts de la cavalerie ennemie. Il parle partout avec la franchise dont il n'y a que les grands hommes qui soient capables. Ce Traité doit nécessairement augmenter l'impatience qu'on a de voir les *Rêveries* de cet homme illustre et singulier, qu'il a laissées entre les mains de son neveu, M. le comte de Frièse (1).

(1) Voir ci-après 1er janvier 1758.

JUIN.

Paris, 15 juin 1753.

C'EST le sort des grands hommes et de leurs ouvrages d'être copiés et imités sans cesse par les petits génies. M. le président de Montesquieu nous a donné des *Lettres persanes;* ce livre, rempli de philosophie, de lumières, de vues vastes et profondes, de traits fins et agréables, a engendré une multitude de Lettres Turques, Juives, Arabes, Iroquoises, Sauvages, etc., qui n'ont aucun des avantages ni des agrémens de leur original. Les petits écrivains ont cru que, pour être à côté de l'illustre président, il n'y avait qu'à faire voyager un Turc ou un Iroquois en France, lui faire écrire des lettres à ses amis dans son pays, et les dater à l'orientale. M. le chevalier d'Arcq (1) vient d'augmenter leur nombre par trois volumes de *Lettres d'Osman;* c'est un recueil de beaucoup de choses très-communes, dites d'une manière très-commune, et de beaucoup de remarques, souvent fausses et presque toujours déplacées ou triviales. Rien ne prouve mieux le mérite de l'original et la faiblesse des copies, que l'impossibilité où se trouvent les imitateurs de faire le rôle du personnage qu'ils prétendent faire parler. Leurs Turcs sont précisément aussi dépourvus d'esprit et de sens qu'eux-mêmes, et leurs réflexions si peu turques et si platement françaises,

(1) Petit-fils de Louis XIV (bâtard du comte de Toulouse), auteur de plusieurs autres ouvrages. Homme de lettres et de plaisir, il mourut en exil à Tulle, en 1779.

qu'on ne saurait pardonner à l'auteur les frais inutiles d'un voyage de Constantinople à Paris; ce défaut de génie devient surtout palpable dans les surprises et l'étonnement où, à l'imitation des *Lettres persanes*, nos usages et nos mœurs ne manquent pas de jeter ces prétendus étrangers. L'auteur des *Lettres persanes* a su faire une critique très-fine de nos mœurs et de nos usages les plus ordinaires, par les réflexions à la fois originales et naturelles qu'ils font faire au Persan qui parle. Le lecteur agréablement surpris et satisfait, se dit toujours en lisant : « Si j'étais Persan, j'aurais vu et dit comme lui. » Le Turc de M. le chevalier d'Arcq a aussi de ces surprises; il va à l'Opéra, il se croit transporté dans un pays de féerie, il est pétrifié d'étonnement. Le lecteur ennuyé dit : « Voilà un grand sot; si j'étais Turc, et que je visse l'Opéra de Paris pour la première fois, je ne pourrais m'empêcher de trouver ce spectacle extrêmement ennuyeux et puérile, parce que le bon sens est choqué à chaque instant, et qu'il semble qu'on s'y soit fait une loi de détruire toute sorte d'illusion, sans laquelle il n'y a point de spectacle qui soit supportable. » Tout ce qui regarde les mœurs dans ces Lettres dont nous parlons, est commun; les portraits sont souvent faux, toujours faibles et sans coloris, et copiés maussadement, d'après les ouvrages de M. de Crébillon fils et de M. Duclos. Le financier grossier et ridicule qu'Osman nous peint d'après tant de copies dont on nous fatigue depuis long-temps, n'existe plus à Paris. Ce portrait pouvait être ressemblant il y a cinquante ans, lorsque Le Sage fit sa comédie de *Turcaret*; aujourd'hui que nos financiers sont, en général, très-aimables, qu'ils ont de très-bonnes et très-agréables maisons, et qu'ils ne ressemblent pas plus à ces anciens financiers, que nos marquis ne ressemblent

à ces anciens marquis du *Joueur*, de Regnard, il est très-ridicule de nous peindre des originaux peu intéressans qui n'existent plus, et très-blâmable de mettre dans ces portraits des traits qui peuvent convenir à quelque particulier. La morale ne doit regarder que les généralités; elle devient satire dès qu'elle s'écarte de ce principe. On peut dire, en général, qu'on ne connaît pas le monde dont Osman entretient ses correspondans, et qu'il y a apparence qu'il a vu très-mauvaise compagnie pendant son séjour à Paris. Cette remarque est nécessaire, surtout pour les étrangers, qui ne manquent pas de se former l'idée des mœurs de Paris, d'après ces sortes d'ouvrages qui sont ordinairement du plus mauvais ton du monde : tel est *Angola*, mauvaise production d'un homme qui n'a jamais été à portée de voir la bonne compagnie (1). Il n'appartient qu'à M. de Montesquieu de parler de nos mœurs, et à M. de Crébillon fils de peindre nos ridicules. M. le chevalier d'Arcq a jugé à propos de faire sa cour, dans ses *Lettres d'Osman*, à plusieurs particuliers, par des éloges exagérés; il y en a un de M. le président Hénault, qui est très-ridicule. Le Turc regarde son *Abrégé chronologique* comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain : le vrai mérite de ce livre est d'être fort commode; voilà ce qu'en doivent penser les Turcs et les chrétiens. Il y a dans les *Lettres d'Osman* des digressions sur les anciens, sur Annibal, Alexandre, etc.; tout ce que notre Turc dit sur cela, en Français très-superficiellement instruit, n'est qu'une répétition de lieux communs qu'on trouve partout, et qui souvent n'en sont pas moins faux pour cela. Vous verrez encore dans ce recueil deux ou trois lettres sur le

(1) *Angola, histoire indienne* (Paris, 1746, in-12), est du chevalier de la Morlière.

suicide qu'on a trouvées bonnes, et que je ne trouve pas supérieures au reste. L'auteur fait raisonner sur cette matière un Anglais vaporeux qui finit par se donner la mort, et un Français sensé qui aime à vivre; tout cela n'est bon que pour un thème de collège; de même que les portraits du courtisan, de l'homme charmant, du bel esprit, des femmes, etc., qui sont tous, ou manqués, ou communs et plats. L'auteur répond assez plaisamment à la question, Qu'est-ce que c'est qu'un homme rare? — « C'est, dit-il, un grand seigneur qui a du mérite, et qui sait beaucoup. » Il est très-pardonnable, sans doute, à un homme du monde comme M. le chevalier d'Arcq, d'employer son loisir à écrire des *Lettres d'Osman;* mais il ne faut pas qu'il oublie le conseil si sage du Misanthrope, de se bien garder de les montrer, et, à plus forte raison, de les faire imprimer.

Voici encore une copie d'un original moins heureux, et, par conséquent, moins redoutable pour les imitateurs, ce sont de *Nouveaux Dialogues des morts*, en deux petits volumes; M. Pesselier (1), qui en est l'auteur, les a dédiés à M. de Fontenelle, le premier, parmi les Français, qui ait fait des ouvrages dans ce goût. Tout le monde connaît les dialogues des morts du célèbre Nestor de l'empire brillant de la littérature, comme l'appelle M. Pesselier. Le plus grand inconvénient de ces sortes d'ouvrages est d'être froids et sans intérêt, quoique d'ailleurs pleins d'esprit et de finesse : les dialogues sont une espèce de scène; rien n'est si insupportable qu'une scène froide. Un

(1) Auteur de comédies représentées au Théâtre Italien, d'un recueil de fables et de poésies fugitives; né à Paris en 1712, mort en 1763.

autre défaut qui est commun à ce genre, c'est que tous les personnages parlent dans le même style : Lucrèce, Charles-Quint, Baron, Sénèque, Laïs, Sapho, Socrate, Diogène, tous parlent à peu près de la même façon, ont les mêmes tours, la même manière de conter, de converser, de demander, de répliquer, de repartir, etc.; c'est-à-dire que l'auteur parle toujours, et que le dialogue n'appartient nullement aux héros dont il porte le nom. Un homme de génie qui ferait des dialogues, ne manquerait pas de commencer par étudier profondément le caractère des héros qu'il voudrait faire parler, d'imaginer pour chacun d'eux une manière de s'exprimer conforme à son caractère, à son esprit, à ses opinions, à celles de son siècle, etc. Vous jugez quelle variété naîtrait de cette loi dans les dialogues, surtout quand on ferait parler deux hommes d'un génie aussi singulier que celui de Descartes et de Law, comme a fait M. Pesselier dans un de ses dialogues, avec une hardiesse et une sécurité qui prouvent bien qu'il n'en connaissait pas la difficulté. J'avoue que des dialogues bâtis de cette sorte seraient l'ouvrage d'un homme de beaucoup de génie : nous en avons un modèle prodigieux dans le roman anglais de *Clarisse*, ouvrage qui fourmille de génie ; tous les personnages qu'on y fait parler ou écrire, ont leur style et leur langage à eux, qui ne ressemblent nullement aux autres. Cette différence est observée jusque dans les nuances les plus fines, les plus délicates, les plus imperceptibles; c'est un prodige continuel aux yeux du connaisseur; aussi *Clarisse* est peut-être l'ouvrage le plus surprenant qui soit jamais sorti des mains d'hommes, et il n'est pas étonnant que ce roman n'ait eu qu'un succès médiocre. Le vrai sublime n'est fait que pour être senti de quelques ames privilégiées ; il

échappe aux yeux de la multitude, s'il ne lui est indiqué ou transmis par tradition.

Les Dialogues de M. Pesselier, dont une partie a été imprimée successivement dans le *Mercure de France*, ont, outre les défauts dont nous venons de parler, celui d'être remplis de choses communes. On a raison de conseiller le silence à un auteur qui n'a rien de nouveau à nous dire, à plus forte raison un auteur doit-il respecter le repos des ombres, et se garder de porter la hardiesse jusqu'à le troubler, et jusqu'à emprunter des noms illustres et respectables, pour nous dire des choses qui n'auraient pas paru assez bonnes dans sa propre bouche.

Le *Testament politique du cardinal Alberoni*, recueilli de divers mémoires, lettres et entretiens de son éminence, est imprimé à Lausanne en Suisse. On dit que nous le devons à un professeur de cette ville, qui a beaucoup vécu avec le cardinal, et que ce testament est le fruit des fréquens entretiens qu'il a eus avec ce ministre célèbre, d'autres disent que ce sont les propres papiers du cardinal (1). Quoi qu'il en soit, l'éditeur pouvait se

(1) Voici l'histoire de la composition et de la publication du *Testament politique* d'Alberoni, dont Maubert de Gouvest passe pour être l'auteur, quoiqu'il n'en ait été que l'éditeur.

La correspondance de Voltaire nous offre quelques détails sur la vie, les talens et le caractère de M. Durey de Morsan, fils du receveur-général des finances, Durey d'Harnoncourt. Ce père, riche de cinq millions, ne donnait à dépenser à son fils, après son cours d'études, que la modique somme de six cents francs. Il eut un tort plus grave envers ce fils, celui de lui donner de mauvais exemples sous le rapport des mœurs. Le fils contracta des dettes, et en peu de temps ses créanciers, ou plutôt d'infames usuriers, lui demandèrent onze cent mille francs. Le dérangement de sa fortune le força de voyager; il se réfugia d'abord à Neufchâtel; il alla ensuite à Madrid, où il ramassa beaucoup de matériaux, et un grand nombre d'anecdotes sur l'administration et sur la

dispenser de nous rassurer sur l'authenticité de cet ouvrage, dans une préface assez longue où il parle de la querelle que M. de Voltaire excita, il y a quelque temps, au sujet du *Testament politique du cardinal de Richelieu*. On n'a qu'à lire, pour voir que le *Testament* qu'on nous présente ne peut être que l'ouvrage d'un génie profond, étendu et lumineux, étonnant jusque dans ses visions même : car il y en a toujours un peu en politique, et le cardinal ne s'ouvre pas plus tôt une carrière, qu'il la parcourt avec une rapidité qui ne permet pas aux gens sages ou timides de le suivre. C'est un génie vaste et ardent qui embrasse tout à la fois, et qui se perd quelquefois dans les espaces immenses des possibilités. Ce défaut, si c'en est un, est le seul qu'on puisse reprocher au cardinal; il nous prouve la fécondité prodigieuse de son génie. Comme il lui coûte aussi peu d'abattre que d'élever des édifices immenses, il ne faut pas s'étonner de voir les différens projets se détruire entre eux. Il ne manque à cet ouvrage que d'être fait et écrit. Vous y trouverez beaucoup de choses mal écrites, mal arrangées et obscures, et l'on y désire une certaine netteté et précision qu'avec un

vie privée du cardinal Alberoni. Il traduisit en français ces différens mémoires; et, pour les rendre encore plus intéressans, il imagina de faire parler Alberoni lui-même, et développa dans toute son étendue, sous le titre de *Testament politique du cardinal Alberoni*, le génie de ce fameux ministre. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, Durey de Morsan lia connaissance avec Maubert de Gouvest, espèce d'aventurier qui ne manquait pas de talent. Lui ayant montré son travail sur Alberoni, Maubert le pria de le lui laisser lire à tête reposée. Quelques jours après, Maubert dit à Durey de Morsan que cet ouvrage pourrait lui rapporter beaucoup; il ne lui en donna néanmoins que la misérable somme de vingt écus, et au bout de six mois l'ouvrage parut sous les initiales de Maubert, qui eut l'impudence de s'en dire l'auteur. Les détails de cette aventure, racontés par Durey lui-même aux auteurs du *Journal encyclopédique*, se trouvent consignés dans ce journal, mois de mai 1767. (B.)

peu de soin il ne serait pas difficile d'y mettre. Comme c'est un livre qu'il faut lire et étudier, nous allons entrer dans quelques détails et hasarder quelques remarques dont le but n'est que de faire naître l'envie de cette étude.

Les six premiers chapitres regardent l'Espagne, et paraissent, avec celui du ministère du cardinal de Fleury, supérieurs aux autres. Ce ne sont pas seulement les remarques d'un politique qui a fait de profondes recherches, ce sont les réflexions d'un philosophe qui sait penser et qui connaît l'homme. Comment se peut-il qu'un peuple qui, par son caractère et par ses ressources, devrait être le premier de l'Europe, soit depuis si long-temps dans un état de faiblesse et d'anéantissement, et quels remèdes peut-on apporter à ces maux? Voilà ce qui occupe le cardinal. L'Espagnol, qui porte l'élévation et les principes d'honneur et de probité jusque dans les plus petites choses; l'Espagnol, maître des trésors de l'Amérique, n'a d'autre besoin que d'être bien gouverné. Il est vrai, et le cardinal ne le sent pas assez, que de tous les besoins c'est le plus difficile à satisfaire. Les vrais rois sont de toutes les choses rares la plus rare. Le cardinal nous expose tous les maux de l'Espagne comme une suite de fautes de ses rois, énormes et multipliées sans cesse; mais, en médecin habile, il indique en même temps les remèdes. On sait, par exemple, à quel point la culture des terres est négligée en Espagne. Pour l'encourager, le cardinal veut que le roi se fasse laboureur, et Alberoni, roi d'Espagne, aurait sans doute réussi en donnant l'exemple à ses sujets; mais il n'y a que l'homme de génie, auteur de ces expédiens, qui ose les hasarder. L'homme ordinaire devient ordinairement ridicule en voulant hasarder des singularités. Il ressemble à un enfant qui répète

sans grace et sans chaleur sa leçon, après l'avoir retenue sans réflexion. Il est vrai qu'on a beau jeu avec un peuple naturellement porté vers les grandes et belles choses : il ne s'agit que d'anoblir adroitement ce qu'on veut faire réussir. Cet expédient, dont les rois se servent si rarement, serait sans doute une source de bonheur pour un état. Ne serait-il pas plus à propos d'établir les lois sur des récompenses que de les fonder sur des peines attachées à la désobéissance? Un père, pour se faire obéir, fait des promesses à ses enfans. Au reste, le cardinal n'a pas fait une remarque qui aurait pu diminuer la grande idée qu'il a de l'Espagnol. La voici. Quoique cette nation semble devoir être à la tête des peuples de l'Europe, cependant l'histoire nous apprend que, malgré tous ses avantages, elle n'a jamais joué un rôle bien supérieur et bien brillant. Depuis la querelle de Carthage et de Rome, l'Espagne, presque toujours gouvernée par des étrangers, toujours regardée comme province, a été souvent le théâtre de leurs exploits et le prix de leurs victoires. Peut-être que l'élévation de l'Espagnol, trop romanesque et trop tranquille, ne lui permet pas, quoi qu'en dise le cardinal, de porter dans les affaires là chaleur et l'activité nécessaires, sans lesquelles on ne fait rien.

* On pourrait passer au cardinal son attachement pour la maison de Bourbon, si d'un autre côté il ne poussait pas trop loin la haine contre les Anglais. Il veut que la nation espagnole se regarde éternellement redevable à la France et à Louis XIV d'avoir bien voulu entreprendre la guerre de la Succession, et courir le risque de tous les maux qui en ont été la suite; mais si la maison d'Au-

* Tout cet alinéa avait été retranché par la censure impériale.

triche eût conservé la couronne d'Espagne elle pourrait se vanter du même bienfait. Et, dans les principes du droit naturel, je dois tout autre chose que la reconnaissance à un homme qui chasse un étranger de ma maison pour s'y établir lui-même.

Tout ce que le cardinal dit sur le Prétendant est très-bien vu. C'est une chimère que de vouloir le rétablir sur le trône d'Angleterre, dont il ne résulterait d'ailleurs aucun bien. * Pour la maison de Bourbon, le cardinal lui donne le royaume de Corse ou l'île de Mayorque, ou enfin l'Irlande pour établissement.

Le chapitre du ministère du cardinal de Fleury est admirable, comme nous l'avons déjà dit. Les partisans de ce ministre et du maréchal de Belle-Isle en doivent être d'autant plus mécontens, qu'il est trop lumineux pour ne pas frapper tout le monde. Alberoni nous fait voir combien le cardinal de Fleury était déplacé, et combien son caractère trop petit, trop timide, trop minutieux, le rendait incapable de gouverner un état comme celui de la France.

Tout ce que notre auteur dit sur les intérêts du corps germanique, sur la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, est de la même justesse. Le traité de partage qu'il imagine pour le substituer à cette dernière, tout chimérique qu'il est, montre l'étendue des vues du cardinal.

Le chapitre de la Hollande, quoique plein d'idées, est long et mal fait; il faudrait qu'il fût plus clair, plus net et plus concis. Celui du Nord n'est pas assez détaillé.

Voilà l'idée générale de cet important ouvrage; en voici quelques traits qui nous ont paru dignes d'une attention particulière.

* Cette fin de l'alinéa avait été retranchée par la censure impériale.

« L'ignorance, dit le cardinal, quoi qu'on en dise, doit être le partage de ceux qui sont nés pour toujours obéir. Lorsque l'esprit saisit la parfaite égalité que la nature a mise entre les hommes, il a trop de peine à se plier aux différences que la société a établies, et la raison se révolte surtout contre la servitude. »

Le cardinal parle avec force contre la multitude des charges et des offices; en effet, elle ne prouve que l'embarras que causent à un état ses habitans. Ceux qui nous répètent sans cesse une chose vraie en elle-même, savoir, que la force d'un état consiste dans le nombre de ses habitans, devraient commencer par nous enseigner le secret de les employer utilement.

* Le cardinal prétend que c'est une erreur de ce siècle et du précédent, de croire que les forces d'un État consistent dans les nombreuses troupes réglées qu'il entretient.

La brillante et inutile ambassade de M. de Belle-Isle à Francfort et les malheurs dont elle a été la cause, font remarquer au cardinal que c'est peut-être le défaut le plus considérable d'un grand projet d'avoir des branches superflues; rarement elles ne lui sont qu'inutiles, et quand elles lui nuisent, c'est toujours essentiellement.

Le cardinal fait l'honneur à l'empereur Léopold de croire que c'est par un effet de sa politique qu'il aida les maisons de Saxe et de Brandebourg à se procurer la dignité royale. « Pour parvenir, dit-il, un jour à se faire des sujets des électeurs, il n'avait pas de moyen plus sûr que de commencer par en faire des rois. » Je crois que le cardinal se trompe doublement : premièrement, en supposant à Léopold des vues qu'il n'avait pas. Il arrive souvent aux

* Cet alinéa avait été retranché également.

politiques qui ont de l'étendue et de la suite dans l'esprit, d'en croire beaucoup aux autres. L'empereur n'envisageait que le besoin pressant qu'il avait alors de s'attacher les deux maisons; il ne songeait pas aux effets que ce changement produirait dans cinquante ou cent ans. En second lieu, s'il avait eu ces idées vastes comme le cardinal, il se serait trompé comme lui dans les moyens : car, sans parler du roi de Pologne, en qui la dignité royale n'est qu'un vain titre, l'empereur devait prévoir qu'en aidant la maison de Brandebourg à parvenir à la royauté, il faisait à sa maison une rivale puissante et redoutable. Quelque peu avantageuse que fût la couronne à Frédéric Ier, suivant la remarque de l'auteur des *Mémoires de Brandebourg* (1), il était, ce me semble, aisé à prévoir que, sur la tête d'un homme supérieur que le hasard pouvait créer, elle serait d'un grand poids pour l'agrandissement des forces de la maison de Brandebourg. Et le cardinal, qui voit si bien que le Prétendant, placé aujourd'hui par la maison de Bourbon sur le trône d'Angleterre, n'en serait pas moins demain l'ennemi naturel de la France, doit sentir de même que la maison de Brandebourg, portée par la maison d'Autriche au plus haut degré de puissance, ne pourra cependant, dans le système actuel de l'Europe, jamais être l'alliée naturelle de l'Autriche.

Le cardinal n'a pas des anciens des idées aussi justes que des modernes; il croit qu'il est très-facile de faire des Allemands un peuple citoyen, et de ses princes des hommes supérieurs aux Scipion, aux César et aux Cicéron. « Dans un siècle, dit-il, où l'éducation d'un baron est supérieure à celle que reçurent jamais les plus grands hommes de l'antiquité, est-ce qu'il ne se trouverait point un génie

(1) Par Frédéric II, roi de Prusse.

de la trempe du leur? » Je crois, quoi qu'en dise le cardinal, que nos rois ne feraient pas un mauvais marché en troquant leur éducation contre celle de Socrate et de Caton.

Le cardinal compare la Suède à un ruisseau devenu torrent, que l'élargissement de son lit rend moins considérable, jusqu'à ce que de nouvelles fontes de neiges lui donnent de quoi le remplir. Cette comparaison m'a paru extrêmement juste, neuve et brillante.

Nous ne parlerons pas davantage d'un livre qui doit être un objet de méditation pour les politiques et pour les philosophes.

On a fait ici, sous le titre de Francfort, une édition du *Siècle de Louis XIV* de M. de Voltaire, augmentée d'un très-grand nombre de remarques par M. de la Beaumelle. Ces remarques, qui ont procuré à leur auteur un logement à la Bastille, à cause de quelques traits contre M. le duc d'Orléans Régent, sont presque toutes triviales, souvent fausses, et écrites avec une impudence qui ne peut convenir qu'à la plume de l'impertinent auteur du *Qu'en dira-t-on?* (1) On trouve à la tête de ce livre trois ou quatre lettres, dont la première serait assez plaisante, si l'on pouvait oublier que c'est la Beaumelle qui écrit, et qu'il écrit au premier homme du siècle, dont les écarts mêmes ne peuvent dispenser les gens de lettres du respect et de la vénération qu'ils doivent à ses talens et à ses ouvrages. Il n'y a qu'un homme comme la Beaumelle qui puisse oublier cette convenance. C'est un insecte malfaisant qu'il faut mépriser sans doute, mais qu'il ne faut pas moins écraser.

L'objection la plus grave et la mieux fondée est celle

(1) *Mes Pensées*, ou *le Qu'en dira-t-on?* 1751, in-12, réimprimé en 1761.

que le commentateur du *Siècle de Louis XIV* fait sur le plan de l'ouvrage. Malgré le grand succès que *le Siècle de Louis XIV* a eu à Paris et partout ailleurs, et malgré l'enthousiasme que le coloris brillant de M. de Voltaire est toujours sûr d'exciter, on a de la peine à se cacher que l'auteur n'a pas rempli son objet, ni satisfait au titre qu'il a donné à son livre. Même en adoptant le plan de M. de Voltaire, il faut avouer que la première partie n'est qu'un abrégé de l'histoire du règne de Louis XIV et non pas de son siècle, et le second volume, qui est le plus important, paraît fait à la hâte et sans soin, et n'est qu'une ébauche très-légère du génie de ce siècle. Les négligences du style, qui sont souvent des graces dans *Charles XII*, ne sont pas du ton d'un ouvrage aussi grave et aussi important que l'eût été *le Siècle de Louis XIV*. Il est inconcevable que M. de Voltaire ait pu s'avilir jusqu'à répondre à la Beaumelle; c'est pourtant ce qu'il a fait dans un *Supplément au Siècle de Louis XIV* imprimé en Saxe, et que nous venons de recevoir à Paris. Cette brochure contient aussi sa tragédie de *Catilina* ou *Rome sauvée*, dont il n'avait point encore donné d'édition, avec une préface où il tâche de donner de Cicéron une idée plus juste que la multitude n'a communément de ce grand homme. M. de Voltaire a ajouté un *Examen du Testament politique du cardinal Alberoni*. On sait qu'il n'aime pas les testamens des ministres; les plaisanteries qu'il fait, avec les graces ordinaires de sa plume, sur celui du cardinal Alberoni, n'ont pas nui à l'idée que j'avais de cet ouvrage plein de génie et de lumière. M. de Voltaire se moque des projets du cardinal, parce qu'ils n'auront jamais lieu. C'est comme si l'on me prouvait que Shakspeare n'a point de génie, parce que ses tragédies ne pourraient

pas être jouées avec succès en France; ou plutôt c'est condamner le génie de l'architecte du Louvre, parce que son plan n'a pas été exécuté, et que ce monument superbe est aujourd'hui abandonné et indignement masqué par des édifices misérables. M. de Voltaire attaque dans son *Supplément* le chapitre de *l'Esprit des lois* qui a pour titre *que la vertu n'est pas le principe d'un État monarchique*, et dans un autre endroit, moins ouvertement, celui qui nous trace l'image d'un État despotique. Ces objections portent toutes à faux, M. de Voltaire n'ayant pas compris, ou ayant fait semblant de ne pas comprendre le véritable sens de l'illustre auteur de *l'Esprit des lois*. En revanche, le cardinal Alberoni a fait une critique de M. le président de Montesquieu, qui m'a paru fort juste et fort sensée. « L'esprit de système, dit-il, n'est pas moins dangereux dans la politique que dans la philosophie. Il y a de la témérité à chercher les causes de la grandeur et de la décadence des Romains dans la constitution de leur État. Des événemens où la prudence humaine n'eut que la plus petite part, sont des époques plutôt que des conséquences. Il n'appartient qu'à l'histoire de détailler les causes de la grandeur et de la décadence des États. » Nous observerons ici, d'après le cardinal, que M. de Montesquieu est tombé dans le même défaut dans son *Esprit des lois*, par rapport à la constitution de l'Angleterre. Il cherche, et il a le secret de trouver toujours les causes des événemens dans le principe de la constitution de cet État. Si les États s'arrangeaient comme un système de philosophie sur le papier, ce procédé pourrait avoir lieu; mais nous voyons tous les jours que les plus grands événemens, les lois et la constitution même d'un État ne sont que l'ouvrage du hasard et de mille cir-

constances arbitraires, entre lesquelles on peut, avec beaucoup d'esprit, trouver des liaisons imaginaires qui n'ont jamais existé, et qui, par conséquent, ne sauraient satisfaire celui qui cherche la vérité.

La Comédie Française ayant fait une très-mauvaise année, parce que le public semble perdre tout-à-fait le goût si précieux de la tragédie et de la bonne comédie, et que toutes les nouvelles pièces qu'on a données sur ce théâtre dans le cours de l'année sont tombées; elle a fait l'ouverture de son théâtre après la quinzaine de Pâques, par un discours remarquable prononcé par Le Kain, acteur célèbre dans le tragique, qui s'est formé depuis trois ans d'après les leçons de M. de Voltaire (1), et qui, malgré une figure peu avantageuse et une voix peu sonore, n'a jamais manqué de mériter les plus grands applaudissemens dans tous les rôles dont il s'est chargé. Ce compliment est de M. d'Alembert, et comme il n'est pas imprimé, et qu'on l'a trouvé fort hardi, et même irrespectueux, parce que le public souffre impatiemment qu'on lui dise la vérité, nous allons le transcrire.

« MESSIEURS,

« C'est avec plus de zèle que jamais que nous rentrons dans une nouvelle carrière. Intimidés sans être rebutés par le peu de succès de celle que nous venons de finir, nous craignons toujours d'avoir quelque négligence à nous reprocher jusque dans nos efforts. L'attention que nous apportons en tremblant aux choix des pièces destinées à soutenir vos regards, n'a pu vous rendre favorables aux nouveaux ouvrages que nous eûmes l'honneur

(1) Le Kain avait débuté le 14 septembre 1750.

de vous offrir l'année dernière. L'auteur seul du *Duc de Foix*, déjà tant couronné par vos mains, éclairé par vos applaudissemens et par vos critiques, vient encore de trouver dans vos suffrages le prix de sa docilité (1). Nous sommes, Messieurs, trop accoutumés à votre bienveillance, pour vous croire jamais injustes, et trop reconnaissans pour nous plaindre. C'est à vous que nous devons nos succès; c'est à nous seuls que nous imputons nos disgraces. Si les uns nous répondent de votre bonté, les autres nous font sentir qu'elle a des bornes, et nous apprennent à respecter votre indulgence même. Plus circonspects désormais, s'il est possible, plus attentifs à étudier les objets de votre estime et jusqu'à ceux de vos goûts, nous allons, Messieurs, vous présenter bientôt des ouvrages d'une espèce nouvelle, ornés de tout ce que le spectacle peut leur prêter de graces et de variété. Le soin même que nous avons pris d'embellir le lieu destiné à vous rassembler (2) est un garant faible, mais sûr, du projet que nous avons de ne rien négliger pour vous plaire; mais, en cherchant à vous attirer, Messieurs, par les plaisirs auxquels vous paraissez le plus sensibles, sur d'autres théâtres, nous songerons toujours, pour l'intérêt même de vos plaisirs, à ne point confondre ce qui est essentiel à la scène française avec ce qui ne lui est qu'acces-

(1) Voltaire avait fait représenter sans aucun succès, le 18 janvier 1734, son *Adélaïde Duguesclin*. Il la fit reparaître, le 17 août 1752, avec des changemens considérables, sous le titre d'*Amélie* ou *le duc de Foix*. C'est de cette heureuse reprise que Le Kain, ou plutôt d'Alembert, veut parler ici. Enfin représentée en 1765 (voir cette *Correspondance*, septembre 1765), sous son véritable titre et dans sa première forme, *Adélaïde*, si outrageusement sifflée trente ans auparavant, obtint le plus grand succès; c'est ainsi qu'elle s'est maintenue au théâtre.

(2) Le roi avait accordé aux Comédiens une gratification de 20,000 livres pour les réparations de la salle.

soire, et en quelque manière étranger. Nous n'oublierons point que son mérite principal est de représenter les chefs-d'œuvre qui l'immortalisent, d'une manière digne de ces chefs-d'œuvre, digne de ceux à qui nous les devons, digne de vous qui les écoutez. Daignez, Messieurs, seconder nos désirs et nos travaux; que notre nation, si justement jalouse des plaisirs qu'elle ne partage avec aucune autre, et de voir subsister avec éclat les théâtres qui lui sont propres, témoigne au moins le même intérêt pour celui qui fait sa gloire principale aux yeux des autres peuples, et qui est devenu le théâtre de l'Europe et du monde entier; que la postérité, qui devra tant à votre siècle, lui doive encore la conservation d'un spectacle dont elle regretterait à jamais, pour elle et pour vous-mêmes, la dégradation et la perte; que les étrangers qui nous envient *Cinna, le Misanthrope, Britannicus*, et tant d'autres ouvrages éternels, qui les représentent et les applaudissent jusqu'aux extrémités de la terre, qui viennent enfin les admirer parmi vous, ne s'étonnent plus de les voir, dans le lieu même de leur naissance, abandonnés, et cherchant, pour ainsi dire, des spectateurs. Venez, Messieurs, par votre assiduité et vos applaudissemens, rendre à la mémoire des Corneille, des Molière et des Racine l'hommage qu'une nation noble et sensible doit aux grands hommes qui l'ont honorée. Payez à leur cendre ce tribut si juste que, par le malheur de la condition humaine, ils n'ont presque jamais reçu de leurs contemporains sans mélange et sans amertume, qu'ils ont attendu de vous, et dont l'espoir les a soutenus et consolés. Faites jouir d'avance de la même gloire ceux que vous regardez déjà comme leurs successeurs; encouragez ceux qui promettront de le devenir; jetez enfin un

regard favorable sur ceux qui n'aspirent qu'à les suivre de loin. Qu'ils éprouvent de vous l'indulgence que vous croyez même devoir accorder quelquefois aux génies heureux à qui elle est le moins nécessaire, et qui n'ont plus besoin que de votre sévérité. Oserai-je le dire, Messieurs; cette bonté qu'obtint de vous (sans aucun autre droit) le seul désir de vous plaire, et dont j'ai si souvent ressenti les effets, ne la refusez pas aux vrais talens qui naissent; accordez-leur, à titre de justice, ce que vous me prodiguez à titre de grace. Leur reconnaissance, si j'en juge par la mienne, sera égale à vos bienfaits. »

JUILLET.

Paris, 1er juillet 1753.

Les brouilleries du parlement de Paris (1) avec la cour, son exil, et la grand'chambre transférée à Pontoise, tous ces événemens n'ont été un sujet d'entretien pour Paris que pendant vingt-quatre heures, et quoi que ce corps respectable eût fait depuis un an pour fixer les yeux du public, il n'a jamais pu obtenir la trentième partie de l'attention qu'on a donnée à la révolution arrivée dans la musique. Les acteurs italiens qui jouent depuis dix mois sur le théâtre de l'opéra de Paris, et qu'on nomme ici

(1) Les refus de sacremens, les querelles entre la juridiction civile et les prétentions ecclésiastiques s'étant multipliés dans un grand nombre de diocèses, le parlement de Paris, qui ne put faire recevoir ses Remontrances par le roi, se refusa de dépit à continuer de rendre la justice, et interrompit ses travaux. Le roi exila tous les présidens et les conseillers des requêtes et des enquêtes; plusieurs d'entre eux furent privés de leur liberté. Voir dans l'*Histoire du Parlement*, par Voltaire, le chapitre LXVI, intitulé, *Suite des Folies*.

bouffons, ont tellement absorbé l'attention de Paris, que le parlement, malgré toutes ses démarches et procédures qui devaient lui donner de la célébrité, ne pouvait pas manquer de tomber dans un oubli entier. Un homme d'esprit a dit que l'arrivée de Manelli nous avait évité une guerre civile, parce que, sans cet événement, les esprits oisifs et tranquilles se seraient sans doute occupés des différends du parlement et du clergé, et que le fanatisme, qui échauffe si aisément les têtes, aurait pu avoir des suites funestes. Manelli est le nom de l'acteur italien qui joue dans les intermèdes. Il a été peint en pastel supérieurement en *impressario*, rôle qu'il a joué dans l'intermède du *Maître de musique*. Son portrait, qui sera exposé cette année dans le salon de l'Académie royale de Peinture, au Louvre, est de M. de la Tour, qui a porté son art au plus haut degré de perfection. Nous nous réservons de parler un jour de cette étrange révolution des bouffons. Il y a peu d'événemens qui puissent donner une idée plus juste du caractère de la nation française. Revenons maintenant au parlement. Peu de jours après son exil, nous eûmes ici à la fois deux ou trois éditions des *Remontrances* qu'il avait voulu faire au roi, et que Sa Majesté n'avait pas jugé à propos d'écouter. A la tête de ces *Remontrances*, on trouve les arrêtés sur lesquels elles devaient rouler, et qui sont d'autant plus forts qu'ils sont d'une simplicité extrême. La première partie des *Remontrances* est lâche et longue; la seconde est plus serrée et plus chaude. En général, elles n'ont pas eu à Paris le succès qu'on semblait être en droit de promettre pour un ouvrage aussi intéressant pour la nation. Ces *Remontrances* furent précédées par une brochure très-curieuse, qui a pour titre : *Tradition des faits qui manifestent le*

système d'indépendance que les évêques ont opposé, dans les différens siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets indistinctement; et la nécessité de laisser agir les juges séculiers contre leurs entreprises, pour maintenir l'observation des lois et la tranquillité publique. Cette brochure, dans laquelle on a rassemblé, pour l'instruction des fidèles, tous les attentats du clergé contre la puissance séculière, est presque aussi amusante qu'un roman. On voit, par exemple, que, dans le quatorzième siècle, le clergé avait défendu aux nouveaux mariés de coucher ensemble les trois premières nuits, sous peine d'une amende considérable, et que le parlement avait été obligé de faire un réglement provisoire, qui portait en substance que, « quant à non coucher de trois nuits avec sa femme au commencement du mariage, les demandeurs auront la récréance, le procès pendant, et pourront les épousés coucher franchement les trois premières nuits avec leurs femmes. » Lequel réglement fut suivi d'un arrêt définitif qui permit au mari de coucher avec sa femme sans l'agrément de l'évêque.

L'Académie Française a perdu un de ses Quarante dans la personne de M. l'archevêque de Sens, frère du fameux curé de Saint-Sulpice (1), et auteur d'un fort obscur ouvrage (2). On prétend que ce prélat, apprenant à l'article

(1) Voir la lettre du 15 septembre 1757.

(2) Ce prélat était *Languet de Gergy*, né en 1677. L'ouvrage dont le correspondant veut parler ici est sans doute le *Traité de la Confiance en la miséricorde de Dieu*, fort peu digne sans doute de faire ouvrir à son auteur les portes de l'Académie, mais un des livres ascétiques les plus souvent réimprimés. La première édition est de 1718, et la douzième vient de paraître (1828). Il a donné encore *la Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la*

de la mort l'exil du parlement, a dit en expirant le vers de *Mithridate*, de la tragédie de Racine :

« Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains. »

Cette anecdote a donné lieu à l'épigramme suivante :

Hier un certain archevêque,
D'*Alacoque* très-digne auteur,
Rendant l'ame à son créateur,
Dit : « Ce qui me console, c'est que
« Je suis bien vengé des mutins,
« Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains. »
Toujours l'amour-propre nous flatte;
Et le vieux charlatan a cru
Qu'il passerait pour Mithridate
A force d'en avoir vendu.

La place vacante à l'Académie par la mort de ce prélat vient d'être remplie par M. de Buffon, intendant du Jardin du Roi, de l'Académie des Sciences, auteur de l'*Histoire naturelle*, homme dont l'acquisition ne peut que faire honneur à l'Académie, comme son génie en fait depuis long-temps à la nation. M. de Buffon est allé faire un tour en Bourgogne, d'où il reviendra dans peu avec son discours de réception. Il sera reçu deux ou trois jours avant la fête de saint Louis. Cette place était d'abord destinée et par l'Académie et par le cri public à M. Piron, auteur de *Gustave* et de quelques autres pièces, et surtout de *la Métromanie*, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, et le seul que nous ayons peut-être depuis la mort du sublime Molière. Deux jours avant celui qui était fixé pour l'élection de M. Piron, le roi fit mander M. le président

Visitation, et morte en odeur de sainteté en 1690; quelques autres écrits, réunis en 2 vol. in-fol., Sens, 1752, et un *Catéchisme* à l'usage de son diocèse.

de Montesquieu, que le sort avait fait directeur de l'Académie pour cet acte, et lui déclara qu'ayant appris que l'Académie avait jeté les yeux sur M. Piron, et sachant que M. Piron était l'auteur de plusieurs écrits licencieux, il souhaitait que l'Académie choisît un autre sujet pour remplir la place vacante. Sa Majesté déclara en même temps qu'elle ne voulait point de sujet de l'ordre des avocats. On dit que ce sont les dévots qui ont rendu ce service à Piron, et M. l'ancien évêque de Mirepoix (1) à leur tête. Piron dit que c'est un coup de crosse qu'il a reçu de sa part, et que ce prélat s'était reconnu dans le mot de *flasque*, qui se trouve dans le quatrième vers de la fameuse ode (2), dont on s'est servi dans cette occasion pour donner l'exclusion à un homme dont les talens auraient honoré l'Académie. M. de Montesquieu ayant déclaré à l'Académie la volonté du roi, M. le maréchal de Richelieu proposa de différer l'élection de dix jours, pour avoir le temps de chercher un autre sujet digne de remplir cette place. Cet avis fut suivi à la pluralité des voix, quoique M. l'abbé d'Olivet prétendît que cette manière était *insolite* et *indécente*. Lorsque le jour de l'élection fut arrêté, M. de Richelieu demanda à haute voix si, dans les réglemens de l'Académie, il n'y avait point de peines prononcées contre ceux qui employaient des termes *insolites* et *indécens*, et par conséquent offensans, pour dire leur avis. M. Duclos dit : *Corrigé et pardonné;* voilà la loi. On recueillit les voix, et il fut conclu unanimement que l'abbé d'Olivet n'avait pas connu la force des termes qu'il avait employés pour dire son avis. C'était là la petite pièce qui termina la séance, et dix jours après M. de Buffon

(1) Boyer. (2) *A Priape.*

fut élu à la pluralité des suffrages. M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a fait une traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, que personne n'a lue, et un *Parallèle d'Alexandre et de Thamas-Kouli-Khan*, que personne n'a pu lire, a osé briguer cette place en concurrence avec M. Piron, M. Buffon, M. d'Alembert, et plusieurs autres hommes d'un mérite supérieur. Le public attribue presque généralement l'exclusion de Piron aux manœuvres de ce jeune homme qui affiche la dévotion, et qui a la réputation d'être fort tracassier. Comme on faisait valoir sa mauvaise santé comme une raison de le mettre de l'Académie, parce qu'il n'en jouirait pas long-temps, M. Duclos dit plaisamment à ce sujet que *l'Académie n'était pas une extrême-onction* (1).

Paris, 15 juillet 1753.

Les Comédiens Français, en conséquence du parti que la nécessité les a obligés de prendre, ont donné, depuis deux ou trois mois, des ballets à la suite de plusieurs petites pièces qu'ils ont remises. Nous avons revu avec plaisir *les Trois Cousines* et *le Moulin de Javelle*, petites pièces qui ont cette gaieté si singulière qu'on ne trouve plus dans les pièces de théâtre d'aujourd'hui, et qui s'est perdue avec Dancourt, de même que ces saillies et cette vivacité qui caractérisent son dialogue, et qui le rendent si original et si supérieur aux autres. On a aussi remis

(1) Bougainville fut reçu au mois de mai suivant. Voir ci-après la lettre du 1er juin 1754.

Laujon, qui entra à l'Académie à l'âge de quatre-vingts ans, demandait, en sollicitant cette faveur, qu'on le *laissât passer par l'Académie*. Ce joli mot rappelle celui de Duclos.

successivement *le Port de mer*, farce de Boindin, où il y a deux ou trois scènes très-plaisantes; et *le Triple Mariage*, petite comédie longue et froide, de M. Destouches. Ces pièces sont précédées d'une tragédie, et terminées par des ballets et par des pantomimes à peu près conformes au sujet, et exécutés par Cosimo, Maranesi et mademoiselle Bugiani, danseurs italiens qui ont de l'expression et une force surprenante dans les jarrets, mais qui n'approchent pas des graces, de la précision et de la justesse de nos danseurs, et surtout de nos Lany. C'est en faveur de ces ballets que le public semble souffrir encore qu'on lui représente les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et Molière; et c'est pour l'empêcher d'abandonner entièrement le spectacle de la nation, que les Comédiens Français ont été forcés d'avoir recours à un expédient si humiliant pour notre goût. Il n'y a peut-être rien qui nous doive plus effrayer que la décadence du théâtre de la Comédie Française. Depuis Molière, nous n'avons pas eu un seul comique qui ait approché de ce génie sublime. M. de Crébillon et M. de Voltaire, qui ont soutenu le théâtre après la mort de Corneille et Racine, sont sans successeurs. Les bons acteurs sont ou retirés ou sur leur retour, et tout prêts à quitter un théâtre où le talent est si peu encouragé. Il ne reste plus, ce semble, qu'un pas à faire vers la barbarie, à un peuple qui déserte ce spectacle pour courir en foule aux farces plates et indécentes des histrions italiens et de l'opéra comique. Je ne sais si les sauts et les gargouillades de mademoiselle Bugiani et de M. Maranesi pourront nous engager à venir voir jouer *Cinna* et *le Misanthrope*. Depuis quinze jours on donne sur ce théâtre avec succès une petite pièce en un acte et en prose, de M. de Saint-Foix, auteur de *l'Oracle* et de quelques autres

pièces, où les mêmes phrases sont retournées et entortillées de différente manière; je ne dis pas les mêmes idées, car nos faiseurs de pièces sont si loin d'en avoir. M. de Saint-Foix a appelé sa nouvelle pièce, *les Hommes*, comédie-ballet (1). Comme cette pièce n'a proprement ni sujet, ni action, et qu'elle ne fait qu'amener les ballets, on l'a appelée plaisamment *Manche à Ballet*, comme on dirait manche à balai. Le théâtre s'ouvre, et vous voyez dans le fond plusieurs figures ou statues de différens caractères. Prométhée et Mercure arrivent sur la scène. Le premier, le feu céleste dans sa main, va animer ces statues et créer des hommes pour désennuyer les dieux, qui ne savent trop que devenir. Mercure lui prédit qu'il se repentira bien vite d'avoir donné la vie à des êtres dont il prévoit les vices et les malheurs. Cette contestation fait le sujet de la première scène, au bout de laquelle Prométhée anime deux hommes, qui forment un pas pour exprimer leur étonnement, pour faire connaissance ensemble, et pour devenir enfin amis. Les voilà unis, et comme ils dansent l'un tout aussi mal que l'autre, la jalousie et la discorde n'ont point de pouvoir sur eux; mais Prométhée anime une femme; ils la voient, ils l'aiment, ils la désirent : la jalousie, la haine, la vengeance s'emparent de leur ame. Les voilà ennemis mortels. Ils vont se massacrer et s'immoler réciproquement à leur fureur barbare. C'est le sujet du ballet. Mercure se moque de Prométhée d'avoir créé des êtres si estimables; ce qui n'empêche pas celui-ci d'animer d'autres statues qu'on consacre à Thémis, à Plutus, etc., suivant qu'ils sont magistrats, financiers, etc.; car nos petits faiseurs de pièces ne manquent jamais l'occasion de faire de ces allu-

(1) Représentée pour la première fois le 27 juin.

sions fines sur les différens états des habitans de Paris, et ils sont très-persuadés que les dieux n'ont pu s'occuper de la création de l'univers sans songer de préférence à nos petits-maîtres, à nos financiers et à nos robins. Prométhée finit par animer un être travesti; c'est la Folie, qui, sachant son dessein, avait quitté l'assemblée des dieux et était descendue du ciel pour s'en faire un jeu et pour se divertir. Elle est en homme, en habit romain et masquée, et embarrasse long-temps Prométhée, qui la méconnaît, par ses réponses et par ses questions, qui seraient froides et peut-être insipides, si elles n'étaient pas animées par le jeu de cette actrice inimitable (mademoiselle Dangeville), qui prête ses graces et ses agrémens à tout ce qu'elle dit. Je te trouve bien insolent, lui dit à la fin Prométhée. Je suis, répond la Folie, comme tu m'as faite. C'est à peu près le meilleur trait de la pièce. Elle ôte enfin son masque et se fait connaître, et Prométhée lui abandonne le soin d'animer les hommes et de peupler la terre. Cette création fournit le dernier ballet, où vous voyez quatre petits génies : celui de la guerre, celui de la robe, celui de l'Église et celui de la finance, occupés à ranger les hommes dans les différentes classes qui forment des danses.

Mademoiselle Hus, jeune actrice de seize ans, d'une figure charmante, qui vient d'être reçue à la Comédie Française, a dansé dans cette pièce avec un applaudissement universel. Il est bien dommage qu'aux agrémens de la figure, il ne soit pas joint un talent bien décidé dans cette jeune fille, mais ceux qui ont la connaissance et l'expérience du théâtre ne lui trouvent point de talent, après l'avoir vue jouer les différens rôles tragiques et comiques dont elle s'est chargée jusqu'à présent. Outre

ce défaut de talent, mademoiselle Hus en a contracté de considérables par les leçons de mademoiselle Clairon, qu'elle a choisie pour modèle. Cette dernière actrice semble précisément faite pour perdre une seconde fois le goût de la véritable déclamation, rétabli par Baron et par mademoiselle Lecouvreur. L'affectation et la monotonie de sa déclamation et de son jeu ne sont remarquées que par les connaisseurs. La force de ses poumons, une articulation très-heureuse, et la véhémence et l'emportement qu'elle met souvent dans les scènes les plus tranquilles ne manquent pas d'éblouir les sots, qui ont toujours leurs larges mains toutes prêtes pour applaudir la charge et le jeu outré, qui sont si incompatibles avec le vrai talent, le vrai sublime; la finesse, et le talent d'apercevoir et de rendre les nuances les plus délicates d'un rôle, sont ordinairement des choses perdues pour le grand nombre des spectateurs. Ceux qui savent les apprécier ont vu avec chagrin jouer les rôles de Phèdre, de Cléopâtre dans *Rodogune*, et plusieurs autres de cette importance, par mademoiselle Clairon. L'actrice par excellence, mademoiselle Dumesnil, si sublime, si surprenante dans sa tragédie, a eu la permission d'aller passer trois mois en province.

AOUT.

Paris, 1er août 1753.

Nous ne voyons depuis quelque temps que des ouvrages traduits de l'anglais; cette mode, qui dure déjà plus

long-temps que les modes n'ont coutume de durer en ce pays-ci, ne semble pas vouloir passer encore; et, comme tous ceux qui ne seront jamais traduits, se mettent à traduire les autres, et que, d'un autre côté, les bons ouvrages sont rares et en petit nombre chez tous les peuples, il en résulte l'inconvénient qu'on traduit beaucoup de mauvais ouvrages et fort peu de bons. *Le Négociant anglais*, ou traduction libre du livre intitulé, *The british Merchant* (1), est du nombre des derniers et paraît d'une utilité d'autant plus grande pour les Français, qu'ils n'ont presque rien dans ce genre, et qu'il est de leur intérêt plus que d'aucun autre peuple de l'Europe, de cultiver le commerce et d'étudier avec soin tout ce qui peut y avoir du rapport. M. l'abbé Yart, de l'Académie royale des Belles-Lettres de Rouen, curé d'un village en Normandie, homme de mérite, nous a donné quatre volumes de traductions des meilleurs poètes anglais, sous le titre de *Idée de la poésie anglaise* (2). Ce recueil contient, comme tous les recueils du monde, quelques bons morceaux, plusieurs médiocres, et beaucoup de mauvais. Il vient de paraître des *Lettres historiques et philologiques* du comte Orrery (3), sur la vie et les ouvrages du docteur Swift. C'est un père qui écrit à son fils, et qui, n'espérant pas de pouvoir détourner son fils de la lecture de ce fameux satirique irlandais, qu'il croyait très-dangereuse, tâche,

(1) L'ouvrage original est de Charles King; la traduction (*Paris*, 1753, 2 vol. in-12), est de M. de Forbonnais.

(2) L'abbé Yart porta jusqu'à huit le nombre de volumes de ce recueil; le dernier est de 1756. Yart, né en 1710, mort en 1791, auteur d'un assez grand nombre d'opuscules, fit aussi quelques jolies fables et d'assez bonnes épigrammes.

(3) Ces lettres ont été traduites en français par François Lacombe, d'Avignon. (B.)

dans ces Lettres, de la lui rendre la moins nuisible qu'il peut par ses instructions et par ses réflexions sur la vie et les actions de Swift. C'est dans cet esprit que ces Lettres sont écrites, c'est-à-dire pour servir de contre-poison au venin que l'auteur suppose être répandu dans les ouvrages du doyen de Dublin. Passons au peuple de traducteurs tous ces présens qu'ils nous ont faits sans notre agrément; mais ce que nous ne saurions leur passer, c'est la traduction de *William-Pickle* (1), qui a dans sa patrie la réputation d'être le plus mauvais roman d'Angleterre; réputation méritée, et qu'il a parfaitement soutenue en France. On dit que la traduction est de M. Toussaint, auteur du fameux ouvrage des *Mœurs* (2), qui semble devoir sa grande célébrité au bonheur d'avoir été brûlé et lacéré. M. Toussaint, qui nous avait donné dans ses *Mœurs* un recueil de lieux communs qu'on trouve partout, s'est occupé depuis à traduire quelques ouvrages qui ne devaient pas sortir des ténèbres dont ils avaient été entourés dès leur naissance : telle est la traduction d'un mauvais roman d'une chienne, qu'il nous donna il y a environ deux ans (3), et tel est surtout ce *William-Pickle* que personne n'a pu achever.

Les Anglais ont une espèce de roman domestique qui est tout-à-fait inconnue aux Français. Je parle des romans d'un excellent auteur qu'ils ont aujourd'hui dans ce genre : c'est M. Fielding, qui vient de donner un nouveau roman

(1) L'*Histoire de William Pickle* est du célèbre historien anglais Tobie Smolett. (B.)

(2) *Les Mœurs*, par *Panage* (nom tiré du grec répondant à Toussaint), 1748, in-12. Le livre fut condamné par arrêt du 6 mai 1748. Né vers 1715, Toussaint (Franç.-Vincent) mourut en 1772.

(3) Il veut sans doute parler de *la Vie du Petit-Pompée*, traduit de l'anglais (de François Coventry), par Toussaint, 1752, 2 vol. in-12. (B.)

en anglais, sous le titre d'*Amélie*. Cet écrivain, qui méritera sans doute une place distinguée parmi les auteurs qui ont illustré l'Angleterre, est très-original, grand peintre, toujours vrai, et quelquefois aussi sublime que Molière. Son *Tom Jones* ou *l'Enfant trouvé*, *Charlotte Summers* ou *l'Orpheline*, et surtout son *Joseph Andrews* et *le Ministre Abraham-Adams*, sont des ouvrages excellens dans leur genre, pleins de traits et de génie. Il paraît d'abord étonnant que les Français, qui ont beaucoup de bons romans dans leur langue, n'en aient point qui peignent leurs mœurs domestiques; mais quand on réfléchit un peu, on trouve que s'ils n'ont point de tableaux dans ce genre, ce n'est pas faute de peintre, c'est faute d'originaux. Quand on peint nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, on a à peu près épuisé la matière, et mis tout le national qu'il est possible de mettre dans un roman français. Tels sont les ouvrages de M. de Crébillon fils, qu'on pourrait proprement appeler les romans domestiques de la nation. Les romans du genre de ceux de M. l'abbé Prévost, sont d'une classe différente; je les comparerais volontiers à la tragédie: elle est à peu près chez tous les peuples la même, parce que les grandes passions tiennent immédiatement à l'humanité et ont partout les mêmes ressorts. Mais la comédie et les romans domestiques doivent nécessairement être différens chez les différens peuples, parce qu'ils tiennent aux mœurs et au caractère particulier des peuples, qui ne se ressemblent nullement. Il serait donc peut-être vrai de dire que les Français n'ont point de romans domestiques, et qu'ils n'ont point de comédie depuis Molière, parce qu'ils n'ont point de mœurs; et, en allant plus loin, qu'ils n'ont point de mœurs, parce qu'il n'y a que les peuples libres qui en aient. Cette petite con-

trée qu'on appelle la Grèce, combien ne contenait-elle pas de peuples de différens caractères? Qu'y a-t-il de plus différent qu'un Athénien, qu'un Spartiate, qu'un Thébain, qu'un Macédonien? Tous ces peuples habitaient cependant le même climat; mais la liberté et leurs lois dont elle était la base, non-seulement les distinguaient entre eux, mais faisaient encore ressortir le caractère de chaque particulier. On ne connaissait pas la contrainte dans les sociétés, on osait être soi, et on ne s'efforçait point de ressembler aux autres et d'être comme tout le monde, suivant la loi de la bienséance que nous avons établie. C'est cette loi et la dissipation devenue générale, qui sont cause que nous n'avons plus de mœurs ni de caractère parmi nous. Qu'on entre dans un cercle de quinze personnes, qu'on y reste trois heures de suite, à peine pourra-t-on distinguer le sot d'avec l'homme d'esprit. Tout le monde a à peu près les mêmes propos, parle le même jargon; tout le monde se ressemble, c'est-à-dire que nous ne ressemblons proprement à rien: voilà pourquoi nous n'aurons jamais de romans domestiques. Ajoutez que tous les états sont confondus dans la société; que le seigneur, le magistrat, le financier, l'homme de lettres, l'artiste, sont traités de la même manière; qu'il ne reste donc proprement d'état dans un pays comme celui-ci, que l'état d'homme du monde, et par conséquent d'autre ridicule que celui de petit-maître. Les Anglais, au contraire, ont conservé avec leur liberté le privilège d'être, chacun en particulier, tel que la nature l'a formé, de ne point cacher ses opinions, ni les préjugés et les manières de la profession qu'il exerce: voilà pourquoi leurs romans domestiques sont si agréables, même pour les étrangers qui n'ont jamais été à portée de connaître les mœurs anglaises: car, surtout quand un por-

trait est bien fait, on sent son mérite, sa vérité et sa ressemblance, même sans en connaître l'original. Un petit roman qui vient de paraître m'a fourni ces réflexions : il est intitulé *le Voyage de Mantes*, ou *les Vacances de N...* (1), orné de figures en taille-douce. Le héros de ce roman est un jeune provincial, destiné par son père pour la robe. Pour cet effet, son père le met chez un procureur de Paris pour apprendre la pratique; le procureur a une femme, des filles, des clercs. Les vacances arrivent, le procureur va les passer à Mantes avec toute sa famille et le jeune homme de province. Il arrive à ce dernier des aventures amoureuses, qui font le sujet de ce roman. Voilà donc un roman domestique, que personne cependant ne saurait lire; c'est qu'indépendamment du défaut de talent dans l'auteur, les personnages du roman sont tous des gens qui n'ont point d'existence dans la société, et dont les aventures, par conséquent, ne sauraient nous attacher. Le quartier de la Halle et de la place Maubert a sans doute ses mœurs, et très-marquées même; mais ce ne sont pas les mœurs de la nation : elles ne méritent donc pas d'être peintes. On est excédé, par exemple, de cette querelle de la lingère et du fiacre, dans la *Marianne* de M. de Marivaux : rien n'est mieux rendu d'après nature, et d'un goût plus détestable que le tableau que je cite.

Il y a à la porte des Tuileries, qu'on appelle la porte des Feuillans, un aveugle-né qui habite un tonneau, où il s'occupe à faire des colifichets et à s'entretenir souvent avec les passans. M. Piron, entre autres, a eu de longues conversations avec lui. L'aveugle, qui l'assurait souvent qu'il connaissait très-bien son mérite et son ta-

(1) L'auteur de cet ouvrage est un comédien nommé Çimat de Bonneval. (B.)

lent pour la poésie, l'a engagé à faire pour lui des vers, qui sont depuis quelques jours exposés au tonneau de l'aveugle; ils me paraissent d'une grande naïveté et simplicité. Les voici :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant :
L'aveugle qui vous la demande
Ignorera qui la fera ;
Mais Dieu, qui voit tout, le verra :
Je le prierai qu'il vous la rende.

Paris, 15 août 1753.

Il est souvent malheureux de porter des noms célèbres. Un recueil qui vient de paraître, sous le titre de *Poésies variées de M. de Coulanges* (1), divisées en quatre livres, nous a rappelé d'abord M. de Coulanges, si connu dans le siècle passé par les graces et l'agrément de son esprit, par des poésies légères et badines, et par une galanterie facile et aimable. On croit ouvrir le recueil d'un homme dont la charmante marquise de Sévigné fait si souvent mention dans ses lettres, et l'on n'y trouve que des vers insipides et vides d'idées d'un homme obscur, que son recueil ne rendra probablement pas plus illustre. L'auteur aurait donc été dans le cas de changer sagement de nom avant que de faire imprimer ses vers. On n'exige rien d'un nom inconnu; on se dis-

(1) M. de Coulanges le moderne était un médecin de Montpellier. Son recueil de poésies est entièrement oublié aujourd'hui. Le libraire Cailleau, craignant de ne pas en avoir le débit, jugea prudent de réimprimer en même temps les chansons de M. de Coulanges, contemporain de madame de Sévigné. Mais comme les chansonniers du dix-huitième siècle valaient mieux que ceux du dix-septième, l'ancien et le nouveau Coulanges n'eurent qu'un très-médiocre débit. (B.)

pense seulement de lire son ouvrage quand il n'est pas bon. Le principal défaut des vers de M. de Coulanges le moderne est d'être plats et prosaïques; ce qui est, surtout dans ces poésies badines, une chose insupportable.

On entend souvent dire : le siècle est prosaïque; on ne veut plus de vers, on ne les lit plus. Cette plainte est d'autant plus mal fondée, qu'il n'y a point d'homme du monde aujourd'hui qui ne fasse des vers pour s'amuser, pour chanter sa maîtresse et ses amis : le goût de la poésie est donc général; et, quoique la prudence exige de la plupart de ces auteurs de ne montrer leurs productions qu'à ceux dont l'indulgence ne leur est point suspecte, et de les épargner au public, il n'en est pas moins sûr qu'on est avide de vers, et que *la Henriade*, si elle paraissait aujourd'hui, ne manquerait pas de lecteurs. Il est vrai qu'on devient plus difficile à mesure que le goût fait des progrès chez un peuple; mais il était peut-être plus difficile du temps de Malherbe de faire une bonne strophe, qu'il ne l'est du temps de Voltaire de faire une tragédie médiocre. Nous avons à Paris trois ou quatre poètes de société qui ont une grande réputation, sans avoir jamais rien imprimé : il est vrai que les succès de société, quelque brillans qu'ils soient, ne sont souvent que passagers, et ne sauraient assurer l'auteur que le public y apposera son sceau. On est toujours indulgent pour un auteur de société. Le temps qu'on passe dans le monde est un temps quasi perdu, destiné à la fainéantise ou au délassement : on sait gré à un auteur d'y contribuer par ses vers, sans compter que, dérobés à mes yeux, le charme du débit les fait passer toujours trop rapidement pour être examinés de trop près. Mais un auteur qui a la hardiesse de me suivre dans mon cabinet où je

veux m'occuper, où je ne veux pas être amusé, doit s'attendre à toute la sévérité d'un juge qui n'a point de temps à perdre.

M. Bernard est connu dans la société par son *Art d'aimer* et par un poëme intitulé, *Phrosine et Mélidore*. L'opinion la plus commune qu'on a de cet auteur est qu'il ne soutiendrait pas le grand jour de l'impression. M. l'abbé de Bernis, aujourd'hui ambassadeur du roi à Venise, jouit depuis long-temps d'une grande réputation, à laquelle les graces et les agrémens de son esprit et de sa personne peuvent avoir beaucoup contribué. On a imprimé plusieurs morceaux de ce poète, et peu de temps après son départ pour Venise, un recueil de vers et de prose à son insu sans doute : ce recueil, et son poëme, appelé *les Quatre Parties du Jour*, n'ont eu aucun succès à l'impression; on lui reproche surtout le défaut d'idées, défaut dont il est impossible de se corriger. Il a un autre poëme considérable, appelé *les Quatre Saisons*, qui a la plus grande réputation. M. Helvétius, ci-devant fermier-général, et qui est connu dans la société par des qualités plus estimables que celles de poète, a un poëme sur *le Bonheur* qui a beaucoup de réputation. M. Desmahis, auteur de *l'Impertinent*, petite comédie en vers, a fait beaucoup de pièces fugitives très-jolies, et qui n'ont rien perdu à être imprimées. M. de Saint-Lambert est celui de tous ces poètes qui est actuellement le plus à la mode, et qui jouit de la plus grande réputation. Comme il sera imprimé dans la suite, il faudra attendre pour porter de son talent un jugement exact et équitable : il a fait *les Quatre Parties du Jour, les Quatre Saisons;* il travaille à un grand poëme sur le *Génie*. Il est remarquable que ce poète n'a pas besoin

du secours de la fable, de la mythologie, des divinités de l'antiquité, pour faire des vers; la nature seule et l'homme sont les objets de son pinceau.

INSCRIPTION *pour la nouvelle toile qu'on suppose qu'on doit faire au théâtre de l'Opéra.*

Hic Marsyas Apollinem.

Cette inscription est de M. Diderot. On l'a mise depuis en ces vers :

O Pergolèse inimitable,
Quand notre orchestre impitoyable,
T'immole sous son violon,
Je crois qu'au rebours de la fable,
Marsyas écorche Apollon.

La Comédie Française vient d'essuyer un orage dont le public, quoique naturellement plus occupé et plus jaloux de ses spectacles que de ses lois et de sa liberté, a été spectateur tranquille, comme des troubles du parlement. M. le prévôt des marchands, qui se trouve à la tête de l'Opéra depuis que la ville en a la direction, a jugé à propos d'intenter un procès à cette Comédie, sur ce qu'elle donnait des ballets contre le privilège exclusif dont jouit l'Opéra d'avoir à lui seul des musiciens et des danseurs. Ce procès, porté au conseil du roi, y a été jugé, et les Comédiens Français ont été condamnés à renvoyer leurs danseurs et à retrancher leurs ballets. Ils avaient beau représenter que la Comédie Italienne avait actuellement près de quarante danseurs à ses gages; que l'Opéra avait communiqué son privilège à l'Opéra-Comique, en se faisant payer une certaine somme, accommodement qu'il

n'avait eu aucun droit de faire. L'arrêt du conseil du roi fut porté à la Comédie Française, il y a huit jours, au moment qu'on devait lever la toile pour représenter *le Duc de Foix*, tragédie de M. de Voltaire, et l'ordre y était joint de renvoyer leurs danseurs sur-le-champ. Ces comédiens, surpris d'un ordre si rigoureux et si précis, prirent le parti de rendre l'argent à l'assemblée peu nombreuse qui se trouvait là, et de fermer leur théâtre. On a dit plaisamment, à ce sujet, que la Comédie Italienne, ayant le privilège exclusif de jouer des parodies, allait se plaindre de la Comédie Française d'avoir joué la parodie du parlement. Mademoiselle Gaussin était cependant allée à Compiègne se jeter aux pieds du roi, à la tête d'une députation de la Comédie que Sa Majesté reçut avec bonté. Les affaires se sont accommodées depuis par l'entremise de madame de Pompadour (1). Le prévôt des marchands s'est désisté des droits que lui donnait l'arrêt du conseil. La Comédie Française continue à danser, et le prévôt des marchands, en faveur de sa générosité, a été continué encore pour deux ans dans sa charge, faveur qu'on lui fait pour la quatrième ou cinquième fois, et qui est sans exemple. Mais ce magistrat semble être fait pour des bonheurs ou des malheurs uniques qui n'arrivent qu'à lui. Il avait fait commencer à creuser à l'endroit où l'on doit ériger une statue équestre

(1) On lit dans l'*Histoire du Théâtre-Français* de De Mouhy, t. III, p. 41, « Le 7 août 1753, un ordre supérieur ayant supprimé les ballets de la Comédie, les comédiens fermèrent leur théâtre, et députèrent à la cour les demoiselles Gaussin, Drouin, l'Avoy, et les sieurs Dubreuil et Le Kain, pour obtenir de Sa Majesté la permission de les continuer, sans quoi leur spectacle en souffrirait beaucoup ; le roi, ayant égard à leurs humbles représentations, leur permit de les reprendre, ce qui eut lieu le 18 du même mois, après les représentations du *Cid* et du *Florentin*.

du roi, vis-à-vis le pont tournant des Tuileries. Après quinze jours ou trois semaines d'un travail très-vif et très-avancé, il se trouve qu'on s'est trompé d'alignement, et que la statue, au lieu d'être vis-à-vis le pont, se trouverait entièrement à côté. Quoique M. le prévôt des marchands eût opiné qu'on n'avait qu'à reculer le trou, on a été obligé de discontinuer le travail, et l'on sera probablement contraint de combler, contre l'avis du magistrat, la fosse, pour en creuser une autre.

SEPTEMBRE.

Paris, 1er septembre 1753.

La fête de saint Louis fut célébrée par l'Académie Française de la manière accoutumée. L'Académie s'étant assemblée à neuf heures du matin, assista à la messe, et au panégyrique du saint dans la chapelle du Louvre. Pendant la messe, le célèbre Caffarelli, que le roi a fait venir de Naples pour amuser madame la Dauphine pendant sa grossesse, chanta un motet de Buranello. Il serait difficile de donner une idée juste du degré de perfection auquel ce chanteur a porté son art. Le charme et l'amour qui peuvent remplir l'idée d'une voix angélique et qui font le caractère de la sienne, joints à la plus grande exécution, à une facilité et à une précision surprenantes, répandent sur les sens et sur le cœur un enchantement dont les êtres les moins sensibles à la musique auraient de la peine à se garantir. Aussi peut-on dire qu'il n'y a jamais eu de messe moins entendue que celle-là, quoiqu'il régnât le plus profond silence dans la chapelle. Tout

le coin de la reine (1) était rangé à la droite de la tribune du chanteur, et l'on a remarqué que M. Caffarelli était entièrement tourné de leur côté, fixant tantôt mademoiselle Fel (2), notre première chanteuse, qui s'y trouvait, et qui est le seul talent en ce pays-ci dont Caffarelli fasse véritablement cas, tantôt ceux qu'on appelle les notables de ce coin, si fameux depuis un an, dans la dispute qui s'est élevée sur la musique française et la musique italienne. On a désigné sous ce nom une assemblée de gens de lettres, de beaux esprits et de plusieurs artistes, parmi lesquels se trouvent les hommes les plus célèbres de la nation, qui ont coutume depuis long-temps de s'assembler à l'Opéra sous la loge de la reine, et qui ont pris parti pour la musique italienne. Caffarelli, qui est au fait de cette dispute, a fait lui-même en italien un songe, dans lequel il feint d'être mené à l'Opéra de Paris par le petit prophète Boehmischbroda. Ce songe, dont j'ai vu quelques morceaux en manuscrit, est en forme de dialogue entre lui

(1) Peu de personnes ignorent que l'arrivée de chanteurs italiens à Paris (au mois d'août 1752), occasiona dans ce temps une discussion très-vive entre les partisans de la musique italienne et ceux de la musique française. Les premiers se réunissaient à l'Opéra, sous la loge de la reine, les autres sous la loge du roi; de là les dénominations du *coin du roi* et du *coin de la reine*, pour désigner l'un et l'autre parti. Il fallait nécessairement se prononcer dans ce débat. Les grands, les riches et les femmes soutenaient la musique nationale; les gens à talens, les hommes distingués, la musique étrangère. Plus de soixante brochures vinrent animer la dispute. Le coin du roi voulut plaisanter, il fut moqué par *le Petit Prophète de Boehmischbroda*, de Grimm; il voulut raisonner, il fut écrasé par la *Lettre sur la Musique française*, de J.-J. Rousseau. La guerre était si chaudement allumée, qu'on songea à faire exiler ou renfermer l'auteur de ce dernier écrit, et que, si on l'en croit, l'orchestre de l'Opéra forma le complot de l'assassiner à la sortie du spectacle. Les Bouffes reprirent le chemin de l'Italie en mars 1754.

(2) Nous avons déjà eu occasion, dans l'avertissement, de parler de mademoiselle Fel, qui fit naître chez Grimm une si étonnante passion.

et le petit prophète. Quand l'orchestre commence à jouer l'ouverture, Caffarelli imagine qu'on va dire le *miserere* en plain-chant. Le petit prophète lui dit que c'est une ouverture française. Caffarelli lui démontre, par tous les principes de l'art et du goût, que cela ne peut pas être une ouverture; il maudit son guide de l'avoir mené à un enterrement. C'est ainsi que se passe cette scène jusqu'au moment où la toile tombe. Le dialogue ne manque pas de plaisanterie; il est écrit avec esprit et avec beaucoup de vivacité, et rempli de recherches qui prouvent combien l'auteur a fait d'études profondes de son art.

Le même jour à trois heures après midi, l'Académie Française tint son assemblée publique. Après la lecture d'une mauvaise pièce en vers, qui avait remporté le prix de poésie (1), M. de Buffon fit son discours d'entrée, auquel M. de Moncrif répondit comme directeur. M. de Buffon ne s'est point borné à nous rappeler que le chancelier Séguier était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, que les rois Louis XIV et Louis XV étaient de très-grands hommes aussi, que M. l'archevêque de Sens était aussi un grand homme, et qu'enfin tous les Quarante étaient de grands hommes; cet homme célèbre, dédaignant les éloges fades et pesans qui font ordinairement le sujet de ces sortes de discours, a jugé à propos de traiter une matière digne de sa plume et digne de l'Académie. Ce sont des idées sur le style; et l'on a dit, à ce sujet, que l'Académie avait

(1) Cette pièce, qui méritait en effet beaucoup plus l'épithète de *mauvaise* que le prix de l'Académie, était le début de Le Mierre, et se trouve, p. 267-70, t. III, de ses *Œuvres* (3 vol., Paris, 1810). Le sujet est *la Tendresse de Louis XIV pour ses enfans*. Que faire aussi sur un pareil thème?

pris un maître à écrire. On pourrait ajouter, après avoir lu la réponse de M. de Moncrif, qu'elle a bien fait, et qu'elle en avait besoin. Le discours de M. de Buffon, qui vient d'être imprimé, fut interrompu à l'assemblée de l'Académie trois ou quatre fois par les applaudissemens du public. Celui de M. de Moncrif donna au public le temps de reprendre une assiette plus tranquille. M. de Moncrif a trouvé le secret de désobliger également M. de Buffon, M. de Montesquieu et le public, en s'étendant avec emphase sur le zèle de la Sorbonne dans un temps où ce corps, par ses procédés avec M. de Buffon, avec M. le président de Montesquieu et surtout avec M. l'abbé de Prades, s'est exposé lui-même au mépris et à la risée de tous les honnêtes gens. M. de Moncrif commence le panégyrique de M. l'archevêque de Sens par un éloge singulier. Il dit que cet illustre prélat depuis quelques années éprouvait un affaiblissement sensible dans sa santé. S'il l'avait conduit à la mort tout de suite sans s'arrêter en chemin et sans parler d'un mauvais ouvrage que l'archevêque de Sens préparait contre *l'Esprit des Lois* il aurait sans doute fait cet éloge au gré du public. Mais oublions M. de Moncrif et ses héros pour parler avec soin du discours de M. de Buffon, qui, en traitant du style, en a donné en même temps le modèle. Ce discours ne mérite pas seulement l'attention de ceux qui sont dans le cas d'écrire et qui doivent, par conséquent, étudier avec soin cet art et ses principes : il sera encore fort utile à ceux qui se faisant de la lecture un amusement aussi agréable que satisfaisant, doivent se mettre en état de juger les écrivains avec goût et avec justesse, pour mettre dans leur lecture l'ordre et le choix qui sont devenus si indispensables depuis que nous sommes inondés de tant de

mauvaises brochures et de tant d'ouvrages médiocres.

« Le style, dit M. de Buffon, n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans les pensées; si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient fort, nerveux et concis; si on les laisse se succéder lentement et ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelque élégans qu'ils soient, le style sera diffus, lâche et traînant..... »

« Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre, c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'ame et du goût : le style suppose la réunion et l'exercice de toutes les facultés intellectuelles; les idées seules forment le fond du style, l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, et ne dépend que de la sensibilité des organes. Il suffit d'avoir un peu d'oreille pour éviter les dissonances des mots, et de l'avoir exercée, perfectionnée par la lecture des poètes et des orateurs, pour que mécaniquement on soit porté à l'imitation de la cadence poétique et des tours oratoires. Or, jamais l'imitation n'a rien créé; aussi cette harmonie des mots ne fait ni le fond ni le ton du style, et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées. »

Or, cette remarque de M. de Buffon étant très-juste, vous voyez combien l'éducation de nos enfans dans les collèges est ridicule, et combien il est non-seulement inutile, mais très-nuisible de les obliger à écrire lorsqu'ils ont la tête tout-à-fait vide, et qu'on devrait tout au contraire employer un temps aussi précieux et aussi inestimable que celui de la jeunesse, à développer en eux les facultés de l'esprit et la force de la raison, par des entretiens et des raisonnemens fréquens.

M. de Buffon distingue très-bien le don de la parole d'avec le talent d'écrire. Celui-là est de tous les siècles,

celui-ci n'appartient qu'aux siècles éclairés, et suppose l'exercice du génie et la culture de l'esprit. Il remarque très-bien que ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très-bien, écrivent mal.

Il faut que le style soit un, et fasse un tout : car tout sujet est un; quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours. « Pourquoi, dit M. de Buffon, les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits? C'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel, dont elle ne s'écarte jamais : elle prépare en silence les germes de ses productions; elle ébauche par un acte unique la forme primitive de tout être vivant; elle la développe, elle la perfectionne par un mouvement continu et dans un temps prescrit. L'ouvrage étonne; mais c'est l'empreinte divine dont il porte les traits qui doit frapper. L'esprit humain ne peut rien créer, il ne produira qu'après avoir été fécondé par l'expérience et la méditation; ses connaissances sont les germes de ses productions; mais s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes, s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un système par la réflexion, il établira sur des fondemens inébranlables des monumens immortels. »

M. de Buffon part de là pour indiquer les principaux écueils contre lesquels les écrivains vont briser ordinairement leur réputation. « C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire : il aperçoit un grand nombre d'idées, et comme il ne les a ni comparées ni subordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres; il demeure donc dans la perplexité..... »

« Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillans; rien n'est plus contraire à la lumière qui doit faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit, que ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les mots les uns contre les autres, et qui ne vous éblouissent pendant quelques instans, que pour vous laisser ensuite dans les ténèbres..... »

« Rien n'est encore plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité : aussi, plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il y aura de nerf, de lumière, de chaleur et de style, à moins que cet esprit ne soit lui-même le fond du sujet, et que l'écrivain n'ait pas eu d'autre objet que la plaisanterie: alors l'art de dire de petites choses devient peut-être plus difficile que l'art d'en dire de grandes. »

Il faut croire que M. de Buffon a ajouté cette dernière réflexion pour la consolation de quelques-uns de ses nouveaux confrères, qui ne peuvent prétendre qu'à la gloire des esprits minces et brillans. Mais sa réflexion n'est pas juste. L'art de dire de petites choses est toujours un art fort mince et fort petit, et il n'y a que le génie qui en dise de grandes: l'art n'y fait rien. J'aimerais mieux avoir dit une chose sublime dans ma vie, que d'avoir imprimé douze volumes de petites choses; je parle de ces petites choses qui font à un homme la réputation fragile et passagère de bel esprit, dont les écrits meurent ordinairement encore avant elle : car il y a un sublime aussi dans la plaisanterie, et il n'appartient qu'au génie de le saisir. Molière

a semé de ces traits sublimes jusque dans ses farces; il y en a beaucoup aussi dans la farce de *l'Avocat patelin;* mais ce ne sont pas de ces pointes, de ces idées légères et déliées qui ressemblent à ces bulles d'eau qui amusent les enfans, et qui vous présentent différentes couleurs sans avoir de corps; ce sont des traits de pinceau qui échappent à l'homme de génie, et alors le talent de Teniers devient aussi précieux que celui de Raphaël, parce que l'un et l'autre sont un don de la nature qu'aucun art ni aucune étude ne saurait donner.

M. de Buffon prétend que les ouvrages bien écrits seront les seuls qui passeront à la postérité; il croit que la multitude des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garans de l'immortalité; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles.

Le quatrième volume de l'Histoire naturelle de M. de Buffon a paru deux jours après sa réception à l'Académie Française. Il contient un *Discours* admirable sur la nature des animaux, l'*histoire du Cheval*, *de l'Ane* et *du Bœuf*. Ce n'est qu'après une lecture soigneuse qu'on peut rendre compte d'un ouvrage aussi important et qui fait tant d'honneur à l'auteur, à sa nation et à son siècle. Vous trouverez à la tête deux lettres écrites à M. de Buffon par la Sorbonne. Outre les misères qui en sont l'objet, ces deux pièces sont très-remarquables par la barbarie de style qui y règne.

Paris, 15 septembre 1753.

Le jour de saint Louis, l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture fit l'ouverture de son salon, dans lequel elle expose les différens ouvrages faits dans le cours de l'année. Cet établissement, un des plus beaux qui aient été faits de nos jours, est aussi un de ceux qui font le plus d'honneur à notre siècle et à la France. Je crois qu'on peut dire, à la gloire de l'école française, sans prévention et sans exagérer, que tous les peintres réunis de l'Europe entière, sans en excepter l'Italie, ne feraient pas aujourd'hui le quart d'un salon que l'école française remplit par des morceaux de distinction sans peine. Ce salon, qui attire tout Paris, a cette année un succès aussi brillant que mérité, et exige de nous une attention particulière, par le grand nombre de beaux morceaux qui s'y trouvent, et qui font l'éloge de l'application et du génie de nos artistes. Nous profiterons de cette occasion pour parler du mérite des principaux peintres de l'école française, et pour donner une idée exacte de leur talent et de leur manière.

M. Restout, recteur de l'Académie, a exposé quelques tableaux, dont les sujets sont tirés de l'Écriture-Sainte. Personne ne les a regardés. Ce peintre, qui met une espèce de vernis de brique sur tout ce qu'il fait, est si connu par son mauvais coloris et par le défaut d'ordonnance dans ses compositions, qu'il y a long-temps qu'on ne le juge plus.

M. Carle Vanloo, qu'on peut regarder comme le premier peintre de l'Europe, surtout par la beauté de son coloris, a réuni tous les suffrages en faveur de plusieurs grands tableaux qu'il a exposés au salon. Sa *sainte Clotilde*, reine de France, faisant sa prière auprès du tom-

beau de saint Martin, est regardée comme le premier morceau du salon. Le peintre a trouvé le secret de mettre sur un tableau cintré, de huit pieds et demi de haut sur cinq de large, une architecture gothique et une perspective admirable. On a trouvé la bouche de la sainte trop ouverte; elle a l'air d'attendre un doux ravissement. Pour moi, je voudrais seulement qu'on ôtât les têtes d'anges qui sont en haut, et que sainte Clotilde devrait voir toute seule, sans que nous autres profanes puissions y participer. On ne voit les choses qu'avec les yeux de la foi, et quoiqu'elles soient autorisées par la coutume en général, elles sont, ce me semble, de très-mauvais goût, et font toujours un très-mauvais effet. Un autre tableau de ce peintre représente *saint Charles Borromée* prêt à porter le viatique aux malades de Milan; il est prosterné devant l'autel. Ce tableau est très-beau, la tête du saint surtout est admirable. Il a derrière lui deux enfans avec des cierges allumés, ces enfans paraissent dans l'admiration du saint. Je crois que c'est un défaut; il fallait les peindre comme leur maître, dans la plus profonde vénération pour le Saint-Sacrement; le respect répandu par tout le tableau en aurait inspiré davantage aux spectateurs. On ne s'est pas trop arrêté à un autre tableau de M. Vanloo, représentant *la Vierge avec l'Enfant Jesus.* Les vierges de Raphaël gâtent terriblement celles des autres peintres. Mais ce qui a fixé tous les regards et des connaisseurs et des gens d'esprit, c'est un grand tableau en largeur, de seize pieds sur douze de haut, représentant la *Dispute de saint Augustin contre les Donatistes.* Cette conférence se tint à Carthage, l'an 410, par ordre de l'empereur Honorius, en présence du comte Marcellin. On a admiré dans ce tableau une composition grande et hardie,

une très-belle ordonnance, une grande chaleur, beaucoup de feu et beaucoup d'esprit. Voici les critiques qu'on pourrait faire, ce me semble, et qui ne diminuent en rien le prix du tableau et le cas qu'on doit faire du talent et du génie de Vanloo. Il n'y a que les grands hommes qui vaillent la peine qu'on les critique. Premièrement, on a remarqué qu'il n'y a que les trois principales figures, saint Augustin, le Donatiste et le comte Marcellin, qui aient une couleur vigoureuse. Les figures du fond sont faiblement colorées. Le Sueur ne faisait pas ainsi; il donnait à ses figures de derrière une couleur très-vigoureuse, parce qu'il était sûr d'en donner une plus forte encore à ses figures principales. On a trouvé que le Donatiste, qui devrait avoir un air confondu, a tout au contraire un air fort avantageux, comme s'il disait à saint Augustin: « Mais vous ne savez pas ce que vous dites; vous me citez des passages quand je vous parle raison; il n'y a pas le sens commun à tout ce que vous me bavardez depuis une heure. » Il y a apparence que ce n'était pas le dessein du peintre de donner ce sens à son tableau. On a remarqué comme une chose hardie deux secrétaires qui écrivent dans la même attitude, et dont l'un surtout a les oreilles au guet en écrivant avec une grande application; le troisième secrétaire, qui est du côté de saint Augustin, au lieu d'écrire, fixe le saint, et le regarde, comme saisi par la force de son éloquence. Il aurait été bien plus hardi de le mettre dans la même attitude que les deux autres; et c'est peut-être une faute de nous distraire, par le mouvement qui est dans cette figure, de l'attention que nous devons aux principales. Il y a derrière saint Augustin un intolérant qui fait la moue au Donatiste de fureur et de rage. Cette tête est, à mon

gré, un chef-d'œuvre. On a critiqué enfin l'attitude du comte Marcellin, qui a un air trop important : on aurait voulu qu'il eût assisté à cette querelle en courtisan et en militaire, qu'il regardât cette dispute d'école avec une certaine indifférence qu'il aurait été extrêmement difficile d'exprimer. Il ne faut pas oublier que M. Vanloo a fait ce grand tableau en quatorze jours de temps. M. Vanloo a encore exposé son portrait peint par lui-même, une *Antiope*, et un *Jupiter* en satyre, quatre tableaux dessus de porte du château de Bellevue, représentant *la Musique*, *la Peinture*, *la Sculpture*, *l'Architecture*. Ces quatre tableaux sont fort agréables.

M. Boucher a exposé deux grands tableaux en hauteur, de onze pieds sur neuf de large, dont l'un représente *le lever du soleil*, et l'autre *le coucher*. Il y a longtemps qu'on appelle ce peintre un peintre d'éventail, à cause de son mauvais coloris. Ce défaut est, cette fois-ci, d'autant plus palpable qu'il a eu la maladresse de placer ses tableaux à côté de ceux de Carle Vanloo. Mais en revanche M. Boucher a une grande réputation pour la composition des tableaux, et pour les graces et les agrémens de l'imagination. Un homme d'esprit l'appelle le peintre des fées. En effet, dans l'empire de la féerie son coloris pourrait très-bien paraître très-beau. Ces chairs, couleur de rose, ne peuvent aller qu'aux fées. Il faudrait pourtant conseiller à M. Boucher de s'en tenir aux dessus de porte et aux petits tableaux, pour conserver la réputation d'une bonne composition; car dans ces deux grands tableaux, dont nous parlons, elle est mauvaise et chargée à l'excès. Le dessin en est mauvais surtout dans les principales figures. L'Apollon ou le Soleil, a l'air d'un pantin, et dans le tableau du coucher, c'est-à-dire lorsqu'il arrive chez

Thétis, il a l'air et l'attitude d'un homme qui s'en va avec regret, ce qui est un contre-sens horrible. On peut dire, sans faire injustice à M. Boucher, que ces deux tableaux sont dans le rang des plus mauvais du salon.

M. Louis-Michel Vanloo, premier peintre du roi d'Espagne, a exposé quelques portraits fort médiocres, entre autres celui de M. *Wall*, ambassadeur du roi d'Espagne à la cour de Londres, et celui de M. de *Marivaux*.

Nous passons les ouvrages de quelques peintres médiocres pour arriver à M. Oudry, si connu et si justement vanté pour son talent de peindre les animaux. Ce peintre a exposé plus de quinze tableaux, dont il n'y en a aucun qui ne mérite des éloges. Un grand tableau en largeur, de vingt-deux pieds sur dix de haut, représente des dogues qui combattent contre trois loups et un cervier. On a trouvé ce tableau trop uniforme; le paysage en est triste et dur. Un autre, que l'auteur a fait en conséquence d'un mémoire qu'il a lu à l'Académie, représente sur un fond blanc cinq ou six objets blancs, et chacun d'un blanc différent; comme un canard blanc, une serviette damassée, une jatte de porcelaine blanche avec de la crème fouettée, une bougie avec son chandelier d'argent, et en haut du papier attaché. Ce tableau doit paraître d'un grand prix aux yeux des connaisseurs. On lui a donné pour pendant un tableau dans lequel M. Oudry représente sur un fond de planche de sapin, toutes sortes d'objets coloriés, comme un faisan, un lièvre, une perdrix rouge. Mais un tableau qui a réuni tous les suffrages, et qu'on peut nommer le premier tableau du salon, en ce qu'il est sans défaut, c'est une *chienne allaitant ses petits*. Il est impossible de donner une idée juste de la

vérité de l'expression et du pinceau. Les entrailles stupides et la frayeur menaçante de la bête, sont l'ouvrage du pur génie du peintre. Un rayon du soleil qui donne sur la tête de la chienne par une lucarne est une autre chose merveilleuse, ce rayon paraît tout-à-fait hors du tableau. Les petits sont peints avec une vérité de laquelle rien n'approche. Ce tableau, qui a quatre pieds de largeur sur trois de hauteur, de forme ovale, vient d'être acheté par M. le baron d'Holbach, qui en a donné cent pistoles. Nous ne parlons pas de plusieurs dessins faits d'après nature, que l'auteur a exposés, non plus que de ses autres tableaux.

M. Nattier a exposé plusieurs portraits, dont celui de Madame, fille de monsieur le Dauphin, à l'âge d'un an, jouant avec un petit chien, et celui de madame Dufour, nourrice de monsieur le Dauphin, sont les meilleurs. Ce peintre, dont le dessin est sans élégance et sans correction, a encore un coloris faux et mauvais.

M. Chardin a exposé, entre plusieurs tableaux très-médiocres, celui d'un *chimiste* occupé à sa lecture. Ce tableau m'a paru très-beau et digne de Rimbrant, quoiqu'on n'en ait guère parlé.

M. Toqué, dont les portraits ont une si grande réputation, en a exposé plusieurs, entre autres celui de M. le comte de Kaunitz et celui de milord Albemarle; mais rien n'est plus parfait que le portrait de madame Danger sur un sopha, peinte jusqu'aux genoux, faisant des nœuds, et ayant à côté d'elle un perroquet avec sa cage. La richesse de la composition, des draperies, le coloris et le fini du pinceau, tout est admirable dans ce tableau.

Nous arrivons aux portraits de M. de la Tour; il en a exposé dix-huit. Ce grand artiste a poussé l'art de

ses pastels si loin qu'il ne lui suffit pas de peindre parfaitement les ressemblances, il sait encore animer ses portraits et leur donner une vie qu'on n'a jamais connue avant lui. Il y a un grand nombre de portraits de gens illustres, entre autres celui de M. Duclos, de M. de la Chaussée, de M. l'abbé Nolet, de M. de Sylvestre, premier peintre du roi de Pologne, de M. le marquis de Voyer, de M. le marquis de Montalembert, de M. de la Condamine, de M. Rousseau, citoyen de Genève, pour qui M. de Marmontel a fait ces vers :

A ces traits, par le zèle et l'amitié tracés,
Sages, arrêtez-vous; gens du monde, passez.

Il faudrait, à mon avis, ôter le premier qui est froid et inutile, et ne laisser que le second (1). Le portrait de M. d'Alembert est surprenant. M. Marmontel a fait ces vers pour lui :

A ce front riant, dirait-on
Que c'est là Tacite ou Newton?

N'oublions pas le portrait du sieur Manelli qui est peint en habit d'*impresario*, tel qu'il a joué dans l'opéra du *Maître de musique*.

Le chevalier Servandoni a exposé dix tableaux d'architecture et de paysages. Ce sont des esquisses. Tout ce qui vient de cette main est précieux.

(1) Le correspondant ne trouve de trop dans ce distique que le premier vers; il eût pu à cette époque, sans injustice, demander pour un autre motif la suppression du second. Rousseau ne s'était encore fait connaître que par son premier *Discours* et par son *Devin du Village*, et le *Sages, arrêtez-vous*, pouvait sembler un peu emphatique. Quand il aura largement mérité ces honneurs, quand tous les éloges lui seront dus, nous verrons Grimm lui accorder les siens avec quelque peine, puis les lui refuser presque entièrement : l'envie suit la progression du talent.

M. Venevault, qui a poussé l'art de la miniature très-loin, a exposé plusieurs portraits dignes d'éloges.

M. Bachelier, dont les fleurs ont eu un si grand succès au dernier salon, en a mérité un plus grand encore cette fois-ci. On pourrait reprocher à ce jeune peintre de finir un peu trop ses ouvrages. Ses fleurs et ses fruits sont plus beaux que ce que nous voyons. La nature ne fait pas si bien; elle répand sur ses ouvrages une négligence cent fois plus agréable que l'exactitude de l'art.

Nous ne saurions faire trop d'éloges de l'agréable (1) talent de M. Vernet. Il a exposé un grand nombre de marines et de paysages d'une beauté ravissante. Il me paraît que le public a donné la préférence à deux pendans, dont l'un représente une *tempête*, et l'autre un *soleil levant dans un brouillard.*

On a conçu de grandes espérances d'un autre jeune peintre qui revient de Rome. M. Vien a exposé plusieurs tableaux, dont les sujets sont tirés de l'Écriture, etc. Un tableau entre autres, représentant *la sainte Vierge servie par les Anges*, a mérité de grands éloges. La composition, la manière du dessin et le ton de couleur qui règnent dans ces tableaux, tout est d'un grand goût, et annonce un talent rare. Il n'y a pas peut-être assez d'expression dans un ou deux de ces tableaux.

Nous dirons, dans notre première feuille, un mot des morceaux de sculpture qui sont au salon. Il ne faut pas oublier deux étrangers : M. Roslin, Suédois, qui a exposé

(1) Vernet était déjà dans la force de son talent; mais quelque remarquables que soient les productions du grand artiste, on ne se hâte pas de lui rendre toute la justice qu'il mérite. On verra dans la suite de cette *Correspondance* que le talent *agréable* de Vernet ne tarda pas cependant à être proclamé par Grimm et Diderot, un *talent supérieur.* (*Note des anciens éditeurs.*)

plusieurs portraits fort estimés; ce peintre a une bonne couleur; il sait peindre des chairs. M. Rouquet, Génevois, peintre en émail, est surprenant dans ses petits portraits.

On a fait une édition de l'*Histoire des Croisades* de M. de Voltaire (1). Cette histoire avait paru autrefois successivement dans le *Mercure*. On dit qu'on prépare en Hollande une édition de l'*Histoire universelle* du même auteur (2).

OCTOBRE.

Paris, 1er octobre 1753.

Nous avons, depuis un mois, le quatrième volume de l'*Histoire naturelle*. Ce livre, qui est du petit nombre de ceux qui iront à la postérité et qui devraient y aller seuls, a réuni dès le commencement tous les suffrages. Il y a quatre ans que M. de Buffon et M. Daubenton nous donnèrent les trois premiers volumes; ils furent reçus avec un applaudissement universel. Quand je dis universel, j'y compte bien pour quelque chose les *Lettres américaines* et d'autres mauvaises brochures que la ca-

(1) On chercherait vainement un ouvrage de ce titre dans les *Œuvres de Voltaire;* mais en 1753, on publia un volume in-18, sans nom de ville ni d'imprimeur, intitulé en effet, *Histoire des Croisades, par M. de Voltaire*, qui n'est que la réunion des chapitres de l'*Essai sur les Mœurs* du même écrivain, relatifs aux croisades. Ces chapitres avaient déjà paru dans le *Mercure*.

(2) C'est sous le titre d'*Abrégé d'Histoire universelle, par M. de Voltaire*, qu'un libraire de Hollande publia d'abord l'*Essai sur les Mœurs*, dont un manuscrit informe lui était tombé entre les mains.

bale et l'envie ont forgées contre l'ouvrage immortel de M. de Buffon. Grace à l'imbécillité et à la méchanceté des hommes, ces brochures sont devenues d'une nécessité indispensable pour un grand succès, et il n'y en a point de complet sans elles. Ce sont les productions, comme dit un de nos philosophes dans un ouvrage qui va paraître, de ceux qui usurpent le titre de philosophes ou de beaux esprits, et qui ne rougissent point de ressembler à ces insectes importuns qui passent les instans de leur existence éphémère à troubler l'homme dans ses travaux et dans son repos. Quand les insectes font des piqûres sans venin, quand l'envie se tient aux brochures et aux feuilles, l'homme de génie les dédaigne l'un et l'autre, et aurait honte d'écraser un ennemi aussi méprisable : mais quand la morsure est envenimée, quand la cabale et la calomnie trouvent le secret de dénigrer le philosophe dans la société, de rendre suspectes les mœurs des hommes les plus respectables, et leur sûreté et leur repos mal assurés, alors l'indignation s'en mêle et doit s'en mêler, et la justice demanderait d'exterminer des êtres aussi nuisibles dans la nature et aussi indignes de leur existence.

Le quatrième volume, que nous avons devant nous, soutiendra parfaitement la réputation des premiers; il contient l'*histoire du Cheval*, *de l'Ane* et *du Bœuf*. M. de Buffon a trouvé le secret de la rendre intéressante. Ceux qui voudront apprendre à écrire doivent regarder ces *Discours* comme des modèles, et leur auteur comme leur maître dans l'art d'écrire. On est justement étonné de lire des discours de cent pages écrits depuis la première jusqu'à la dernière toujours avec la même noblesse, avec le même feu, ornés du coloris le

plus brillant et le plus vrai. Ils apprendront comment on parle avec dignité des choses les plus communes, et comme tout s'ennoblit sous la plume d'un écrivain qui a de la dignité et de l'élévation. Ils apprendront comment on a du génie et du talent, si toutefois cela s'apprend; car c'est en cela que consiste le secret de toutes les règles et de tous les préceptes. Ils vous apprendront à sentir les beautés et les défauts d'un ouvrage, à juger du mérite des écrivains; mais pour écrire vous-même, ils ne vous apprendront jamais d'autre secret que celui d'en avoir le talent, de le développer et de l'exercer.

A la tête de ce nouveau volume est un *Discours* admirable *sur la nature des Animaux*, dont il serait inutile de faire un extrait, parce que c'est un morceau qu'il faut lire et relire, mais sur lequel nous ferons quelques observations particulières. La première est générale, c'est qu'on ne saurait assez louer M. de Buffon de la modestie et de la justesse avec laquelle il a soin de qualifier ses raisonnemens. Cette exactitude est peut-être une des marques les moins équivoques d'un bon esprit. Jamais il ne vous donnera son raisonnement pour plus concluant qu'il n'est, jamais il ne vous dira qu'il a démontré ce qu'il n'a rendu que vraisemblable : il est même très-attentif à fixer le degré de certitude ou d'évidence qu'il croit à ses argumens. Il est vrai que cette exactitude scrupuleuse est presque indispensable à un philosophe dont le génie hardi hasarde souvent des systèmes, invente des hypothèses qui pourraient ne pas être du gré de tout le monde. Mais combien de philosophes qui, avec beaucoup plus d'orgueil que de génie, et avec beaucoup plus d'entêtement que d'imagination, nous donnent souvent les rêves les plus absurdes pour des démonstrations, et se fâchent quand

nous osons les examiner de près : il n'y a qu'un vrai philosophe, qu'un homme supérieur comme M. de Buffon qui soit capable de cette extrême justesse qui empêche de confondre les degrés de certitude, et qui puisse se garantir de la faiblesse de s'affectionner pour ses opinions et d'exiger pour elles le respect que les prêtres demandent pour les vérités révélées.

« L'animal, dit M. de Buffon, a deux manières d'être : l'état de mouvement et l'état de repos, la veille et le sommeil, qui se succèdent alternativement pendant toute la vie. » Voilà tout le plan de son Discours. Cette division paraît d'abord ordinaire, commune, à portée de tout le monde; mais elle est de ces vérités qui, plus elles sont simples et lumineuses, plus elles sont du ressort du génie seul. Tout le monde est tenté de dire : j'aurais envisagé cet objet sous ce point de vue. En y réfléchissant un peu, et surtout en voyant le plan admirable que M. de Buffon a tiré d'après cette seule idée, on voit que cette idée ne peut être que d'un homme de génie. Le sommeil, qui paraît être un état purement passif, une espèce de mort, est donc au contraire le premier état de l'animal vivant et le fondement de la vie : ce n'est point une privation, un anéantissement, c'est une manière d'être, une façon d'exister tout aussi réelle et plus générale qu'aucune autre. C'est par le sommeil que commence notre existence; ce fœtus dort presque continuellement, et l'enfant dort beaucoup plus qu'il ne veille. Tout ce que notre auteur dit sur ce sujet est admirable.

Il y a long-temps que j'ai envie d'écrire une apologie des passions, et d'étendre ce que l'auteur des *Pensées philosophiques* (1) a dit en leur faveur au commence-

(1) *Pensées philosophiques* (par Diderot), La Haye, 1746, in-12. Diderot

ment de son livre. M. de Buffon les traite extrêmement mal; elles ont plus que jamais besoin d'apologiste : malheureusement, leur ennemi a raison dans tout le mal qu'il en dit. Elles causent le malheur de l'homme. « De violentes passions, dit-il, avec des intervalles, sont des accès de folie. La folie est le germe du malheur, et c'est la sagesse qui le développe : la plupart de ceux qui se disent malheureux sont des hommes passionnés, c'est-à-dire des fous auxquels il reste quelques intervalles de raison, pendant lesquels ils connaissent leur folie, et sentent par conséquent leur malheur; et, comme il y a dans les conditions élevées plus de faux désirs, plus de vaines prétentions, plus de passions désordonnées, plus d'abus de son ame que dans les états inférieurs, les grands sont sans doute de tous les hommes les moins heureux. » Voilà la moindre partie du mal que M. de Buffon dit des passions, et il n'a que trop raison dans tout ce qu'il en dit, mais il a oublié qu'il y a tout autant de bien à en dire. La passion malheureuse, ou la passion dans une tête mal faite, produit tous les maux que notre auteur étale à nos yeux : la passion heureuse, ou la passion dans une tête bien ordonnée, fait le bonheur de l'homme; elle lui donne du génie, ou du moins elle le développe; elle le rend capable de toutes les vertus, des travaux les plus longs, les plus difficiles. Sans elle notre vie serait un sommeil. Tout ce qu'il y a jamais eu de plus grand, de plus admirable, de plus sublime dans le monde, c'est l'ouvrage des passions. D'ailleurs, quand il serait vrai que les passions ne peuvent que causer notre malheur, cette vérité serait plus

ne pouvant disposer de 600 francs, dont une femme, qu'il désirait obliger, avait besoin, composa en quatre jours les *Pensées philosophiques*, et reçut de son libraire la somme demandée.

funeste encore pour nous que les passions mêmes; il faudrait nous prouver qu'il est possible de nous défaire des passions; il faudrait nous convaincre du moins que le sage est à l'abri de ces maux. Le portrait que M. de Buffon fait de l'homme sage est admirable sans doute; mais cet homme existe-t-il? Tout ce que M. de Buffon dit de nos malheurs et de l'état déplorable de l'humatité, et ce qui n'est malheureusement que trop vrai, nous conduirait naturellement à demander à celui qui nous a faits : Mais pourquoi m'as-tu fait ainsi? si saint Paul ne nous eût pas très-prudemment interdit cette question. Je dirai donc des passions ce que notre auteur dit du sommeil : c'est une manière d'être tout aussi essentielle à l'homme que la raison, l'entendement, etc., et les invectives contre les passions sont tout aussi fondées que les plaintes de ceux qui regrettent le tiers ou le quart de leur vie qu'ils sont obligés de donner au sommeil. Il ne faut rien passer à un homme comme M. de Buffon. Voici une réflexion qui m'a paru manquer de justesse. « Dans un état d'illusion et de ténèbres nous voudrions, dit-il, changer la nature même de notre ame; elle ne nous a été donnée que pour connaître, nous ne voudrions l'employer qu'à sentir. » Je dis, premièrement, qu'il serait difficile de nous démontrer que notre ame nous a été donnée pour connaître. Jean-Jacques Rousseau n'en croit rien, et il est sans doute très-difficile de l'en convaincre. Mais, de l'autre côté, il est évident que, puisqu'elle nous a été donnée pour sentir, nous pouvons l'employer à sentir. Ne faisons point de parallèle, il ne serait pas à l'avantage de l'opinion de M. de Buffon. Les sentimens de notre ame ne sont jamais douteux, jamais incertains, ils sont toujours clairs et évidens; les connaissances de notre ame ne sont jamais

évidentes, jamais certaines; elles sont toujours vagues, toujours douteuses.

Nous voudrions ainsi examiner ce que notre auteur dit sur l'amour, et ce qui est tout aussi admirablement écrit que tout le reste; mais cela nous mènerait trop loin. « O amour! pourquoi fais-tu l'état heureux de tous les êtres, et le malheur de l'homme? C'est, dit M. de Buffon, qu'il n'y a que le physique de cette passion qui soit bon; c'est que, malgré ce que peuvent dire les gens épris, le moral n'en vaut rien. » Or, au risque de passer pour un homme épris, je dirai que le moral de cette passion est précisément ce que nous avons de plus délicieux et de plus admirable, de préférence sur les animaux. J'en appelle à tous ceux qui ont senti cette délicieuse ivresse de l'amour. Quel état peut être comparé à cet état d'un bonheur véritablement ineffable, à ces épanchemens où deux ames se confondent, où l'une s'élance pour ainsi dire dans l'autre, et participe à ses sentimens et à ses jouissances. Cet état délicieux de l'ame qu'on éprouve, mais dont on ne peut rendre une idée, est l'état moral de l'amour, très-différent de la vanité. Il est vrai que les hommes ont porté leur vanité dans l'amour comme ailleurs; ils ont trouvé le secret d'empoisonner le plaisir de l'amour comme tous leurs sentimens. Cela n'empêche pas que le sentiment en lui-même ne soit bon et fait pour rendre l'homme heureux. Les ames privilégiées jouissent ainsi des délices de l'amour et de tous les autres sentimens sans les empoisonner par la vanité ni par les autres vices et fléaux de l'homme. Si la manière de raisonner de M. de Buffon était bonne, on prouverait que non-seulement le moral de l'amour, mais que le moral en général ne vaut rien, puisque les hommes en général portent leur

vanité et leurs vices jusque dans leurs actions les plus vertueuses.

Je remarque que ce que notre auteur dit sur le dégoût de la vie, sur l'attachement pour les choses inanimées, sur le talent d'imiter et de contrefaire, sur les enthousiastes et les *romanciers* des insectes (1), est admirable. A l'occasion des derniers, il demande : « Lequel a de l'Être suprême la plus grande idée, celui qui le voit créer l'univers, ordonner les existences, fonder la nature sur des lois invariables et perpétuelles, ou celui qui le cherche et veut le trouver attentif à conduire une république de mouches, et fort occupé de la manière dont se doit plier l'aile d'un scarabée?» Je dis, l'un et l'autre ont de Dieu une idée également grande. Il ne doit pas avoir plus coûté à Dieu d'arranger les ressorts de l'immense univers que la machine d'une petite mouche. Mais la véritable différence entre les deux philosophes est que l'insectologiste, à force d'être occupé de ses petits peuples, se rétrécit l'esprit insensiblement, et ne voit à la fin que des mouches et des fournis dans l'univers; au lieu que celui qui ose mesurer le globe, envisager l'univers entier, s'élève l'ame, et partage, pour ainsi dire, avec le Créateur la gloire de l'avoir créé.

Paris, 15 octobre 1753.

La Comédie Française a fait, il n'y a pas long-temps, une perte considérable dans la personne de l'illustre Poisson (2). Cet acteur, le dernier de sa race, était ex-

(1) Buffon se rit en effet, dans son *Discours sur la nature des animaux*, des prétendus historiens des mœurs des insectes.

(2) Poisson (François Arnould), fils et petit-fils d'acteurs également célèbres, était mort le 25 août précédent, âgé de cinquante-sept ans.

trêmement agréable au public. Tout était original en lui, jusqu'à sa figure. Il n'avait qu'à se montrer pour faire rire, et très-souvent son jeu se bornait à cela, parce qu'il aimait le vin plus que son métier, et qu'il se négligeait beaucoup (1). Il serait peut-être impossible de donner une idée juste du jeu et du talent de cet acteur. On pourrait l'appeler un recueil général de toutes les exceptions contre toutes les règles. Tous les défauts de sa figure, de sa voix, de son geste, de son jeu, souvent négligé à l'excès, devenaient en lui des graces grotesques qui amusaient de temps en temps les honnêtes gens, et qui faisaient toujours rire le parterre. Son emploi était, outre les rôles de *Crispin*, tous les originaux des farces de Molière, des financiers, des marquis de l'ancien théâtre. Il jouait *Turcaret* supérieurement bien, et le marquis dans *le Legs*, petite pièce de M. de Marivaux, d'une façon très-plaisante. C'est son père qui l'a précédé dans ces différens emplois, et qui a imaginé et introduit sur le théâtre de la Comédie Française celui de *Crispin* (2). Ce Poisson, le premier de glorieuse mémoire, étant passablement contrefait, avait imaginé un habillement qui pût cacher les principaux défauts de sa figure : c'est l'habit de Crispin qui s'est conservé sur le théâtre de la

(1) Le jour de la première représentation de *la Colonie*, comédie de Saint-Foix, il se présenta ivre pour jouer son rôle; et comme il en avait oublié une grande partie, il improvisa presque continuellement, sans trop s'embarrasser du choix de ses plaisanteries qui parurent très-indécentes, et qu'accompagnaient des gestes en harmonie. La police fit demander le manuscrit, et fut fort étonnée de n'y rien trouver de répréhensible. Mais l'auteur, auquel Poisson avait donné la mesure de sa tempérance, ne voulut pas hasarder une seconde représentation.

(2) Il eût fallu dire : son grand-père, Raymond Poisson, mort en 1690. Quant à son père, Paul Poisson, il brilla également à la scène; mais il trouva le personnage de Crispin naturalisé sur notre théâtre.

Comédie Française. Crispin est donc un valet singulièrement habillé, gai, souvent bouffon, rusé, fourbe, employé par son maître aux mauvaises affaires et aux intrigues, ou occupé à le tromper et duper lui-même. Si ce rôle en général n'est pas trop bon, et s'il ne peut pas trop trouver de l'emploi dans les bonnes pièces, il faut avouer que l'habit l'est encore moins, et la Comédie Française devrait saisir la circonstance de la perte qu'elle vient de faire, pour bannir tout-à-fait de son théâtre cet habit ridicule. Les habits bizarres appartiennent de droit à la comédie italienne; ils défigurent le théâtre français. Crispin sera très-bien avec les Arlequins, les Scapins, les Pantalons, les Scaramouches. On passe tout à des bouffons, pourvu qu'ils fassent rire. On ne doit rien passer à des comédiens qui doivent nous peindre les mœurs, et tracer à nos yeux le tableau de la vie. Copistes et imitateurs exacts et fidèles, ils doivent rejeter comme mauvais tout ce qui n'est pas conforme à la nature : car en tout il n'y a que la vérité qui soit durable, et quelle que soit la force du préjugé et de l'habitude, elle perd tôt ou tard ses droits, si elle n'est pas soutenue par la vérité. Aussi le grand Poisson, dont nous pleurons la mort, n'était-il pas le plus applaudi dans cet habillement bizarre. C'est en Turcaret, c'est en Pourceaugnac, c'est quand il avait bien adapté son habit au caractère de son rôle, ce qu'il faisait toujours à toute outrance, c'est alors qu'il faisait les délices du public, c'est alors que le parterre lui prodiguait les hommages qu'il est accoutumé de rendre aux grands hommes et aux talens supérieurs. Depuis la mort de Poisson nous avons vu un jeune acteur débuter dans les rôles de son emploi. Cet acteur, nommé Préville, a acquis depuis quelque temps de la réputation dans la province, et

a eu beaucoup de succès dans son début à Paris (1). Il a joué le rôle de Crispin dans *le Légataire universel* de Regnard, dans *les Folies amoureuses* du même auteur; le rôle du marquis dans *le Joueur*, et plusieurs autres rôles avec succès. Sa figure est agréable, son regard fin, son jeu gai. Comme nous sommes naturellement portés à l'enthousiasme, il y a des gens qui l'ont trouvé supérieur à Poisson. La vérité est qu'il en est bien loin, qu'on doit tout espérer d'un jeune homme qui a envie de plaire, qu'on ne saurait cependant trop prédire ce que deviendra un acteur, surtout dans un emploi qui tient de si près à la bouffonnerie, qu'il n'y a que la charge et la grimace qui fassent le mérite de ce rôle, et non pas le talent et le naturel. Un autre acteur de province, nommé Le Jeune, a débuté dans les rôles tragiques. Il a joué le rôle de Frédéric dans *Gustave*, et l'*OEdipe* de M. de Voltaire, quelques rôles dans le haut comique, etc. Cet acteur a une figure noble et agréable; mais son jeu est maniéré et mauvais en tout point. Enfin il s'est présenté le fils de notre Armand, acteur excellent dans le comique; mais comme les talens ne sont rien moins qu'héréditaires, le public n'a pas cru non plus que les applaudissemens qu'il prodigue si volontiers au père dussent s'étendre au fils. Cet acteur a débuté sans succès dans *la Femme juge et partie.*

(1) Poisson, qui si long-temps amusa tout Paris,
Descendait dans la tombe escorté par les ris.
Préville vient, paraît; il ranime la scène,
Et Momus aisément fait oublier Silène.

Nous ajouterons à ces vers de Dorat que Préville débuta le 20 septembre 1753.

NOVEMBRE.

Paris, 1er novembre 1753.

Afin de rendre ces feuilles dignes de quelque attention, et de mériter le suffrage de ceux qui daignent les lire et les recueillir, nous tâcherons d'en employer quelques-unes pour tracer, à l'occasion des ouvrages qui nous tombent, une esquisse, légère à la vérité, mais exacte et juste de l'état présent de la littérature en France. Nous saisissons pour cet effet une saison qui est ordinairement la plus stérile de l'année en nouveautés littéraires, parce que la cour étant d'un côté à Fontainebleau, et presque tout le reste des habitans de Paris dispersés dans les campagnes, les auteurs et leurs hérauts les libraires sont en usage de consacrer ce temps au repos, pour avoir, dans le temps où le carnaval fait rentrer tout le monde dans le sein de Paris, les uns des succès plus brillans, les autres des ventes plus considérables. Ce tableau de la littérature française une fois tracé, nous épargnera dans la suite bien des explications et des éclaircissemens que nous serions obligés de donner à tout moment pour nous faire entendre, et qui deviendront inutiles parce qu'on saura l'état général où sont les choses aujourd'hui. La sûreté qu'on a bien voulu promettre à ces feuilles exige de notre part une franchise sans bornes. L'amour de la vérité exige cette justice sévère comme un devoir indispensable, et nos amis mêmes n'auront pas à s'en plaindre, parce que la critique qui n'a pour objet que la justice et la vérité, et qui n'est point animée par le désir funeste de trouver mauvais ce qui est

bon, peut bien être erronée et sujette à se rétracter quelquefois, mais ne peut jamais offenser personne.

Commençons par faire une petite liste de brochures qui ont paru depuis quelques mois, et qui n'ont pas mérité de notre part une attention assez sérieuse pour en faire l'objet de nos réflexions. Les affaires du parlement et du clergé ont donné occasion à beaucoup de brochures et à la réimpression de plusieurs ouvrages connus qui ont du rapport à ce sujet. En voici les principaux : *Lettres sur les anciens parlemens de France, que l'on nomme États-Généraux*, par M. de Boulainvilliers. *Histoire de la pairie de France et du Parlement de Paris* (1). Il se trouve aussi dans cet ouvrage des dissertations sur les électeurs, sur le cardinalat, sur les pairies d'Angleterre et sur les grands d'Espagne. *Éloge historique du Parlement*, traduit du latin du père de la Baune, jésuite, 1684 (2). *Traduction de la Monarchie des Solipses de Melchior Inchofer, jésuite allemand, avec des remarques et diverses pièces importantes sur le même sujet* (3). Ce volume, qui fait un gros in-12, est une compilation de différens écrits contre les jésuites. Le commencement de la préface est remarquable : *Interest reipublicæ cognosci malos ;* c'est-à-dire, il est de l'intérêt de la république que les méchans soient connus. *La Monarchie des Solipses*

(1) Cet ouvrage, qui a eu beaucoup de cours, est assez généralement attribué à Jean le Laboureur, historiographe de France. (B.)

(2) C'est Dreux du Radier, avocat, qui a traduit en français l'*Éloge historique du Parlement*, composé en latin par le P. de la Baune, jésuite. Cette traduction a été imprimée avec le texte en regard, in-4° et in-12. (B.)

(3) La traduction de *la Monarchie des Solipses* est du célèbre grammairien P. Restaut; elle parut pour la première fois à Amsterdam, en 1721. C'est le libraire Duchesne qui la réimprima à Paris en 1753, et la débita avec permission tacite. (B.)

est une allégorie. On a ajouté l'extrait du livre intitulé : *Le Jésuite sur l'échafaud*, qui est du jésuite Jarrige. *La conduite du clergé justifiée par les principes et les faits établis dans les dernières remontrances du parlement de Paris. Conduite du parlement de Paris condamnée par les mêmes principes et les mêmes faits. Lettre d'un docteur en théologie à un jeune magistrat du parlement de Provence.* Nous passons sous silence les *Remontrances* et les *Lettres* de plusieurs parlemens et tribunaux de province qui ont paru dans cette scandaleuse affaire. Il n'y a que la *Lettre du parlement de Provence au roi* qui me semble mériter une attention particulière. Cette lettre est d'autant plus forte qu'elle est écrite sagement et qu'elle n'outre jamais ses expressions. Un homme d'esprit a dit que, dans les *Remontrances* des autres parlemens, on voyait des jansénistes qui faisaient les théologiens, dans celles-ci on voyait des molinistes qui faisaient les magistrats. On peut ajouter qu'ils les font avec toute la sagesse, toute la modération, toute la dignité qui convient à des magistrats respectables. On voit clairement que ce n'est pas un fanatisme qui ne convient qu'aux petites cervelles, c'est l'amour de l'ordre, c'est le maintien des lois qui les anime. Ils ne veulent obéir qu'au roi ; ils refusent de recevoir des lois des prêtres séditieux et fanatiques. « Ce que nous venons de vous exposer, disent-ils au roi, démontre sensiblement qu'on exécute la bulle comme règle de foi, et qu'on poursuit comme hérétiques ceux qui refusent d'y souscrire, tandis que tous les actes émanés de votre autorité condamnent ces dénominations, leurs principes et leurs effets. C'est cette diversité de principes qu'il importe aujourd'hui de faire cesser, ou par la rétractation de vos réglemens qui devient glo-

rieuse si elle est nécessaire, ou par la fermeté à les maintenir. Il est certain, Sire, que les refus multipliés des sacremens qui excitent tant de plaintes, méritent de la part de Votre Majesté ou la censure la plus marquée, ou l'approbation la plus éclatante » (1).

Notre École de Chirurgie a eu anciennement de la réputation; insensiblement elle s'est avilie en se livrant au soin humiliant de faire la barbe. M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, homme de beaucoup de courage, de beaucoup d'ardeur et de beaucoup d'élévation, forma, il y a dix ou douze ans, le projet de tirer son art de cet état d'humiliation et d'anéantissement. Les médecins, qui sentirent qu'ils perdraient nécessairement de leur considération si les chirurgiens la partageaient, traversèrent de toutes leurs forces les projets de la Peyronie. Ce grand démêlé a donné naissance à plusieurs ouvrages sur l'utilité des deux professions, et a été l'occasion de beaucoup de scènes vives, plaisantes et scandaleuses. A la fin les chirurgiens ont gagné leur procès : ils ont aujourd'hui un collège, une académie, et ils prennent des grades. C'est dans la chaleur des disputes que parut le premier volume des *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. Le public, échauffé par tout ce qui se passait sous ses yeux, fit grande attention à cette production : l'ouvrage se trouva digne de ses regards et eut un grand succès. Il passa alors pour constant que quelques médecins transfuges avaient aidé de leur plume et de leurs lumières des chirurgiens qui, de leur côté, leur procuraient des malades. Le second volume des *Mémoires*, qui vient de paraître, n'ayant pas pour lui les mêmes circonstances, ne fait pas autant de

(1) Voir précédemment, page 27, note.

bruit dans le monde. Les connaisseurs d'ailleurs n'en sont pas si contens; ils trouvent peu de neuf dans le fond, et désirent beaucoup dans la forme. Nous avons un assez grand nombre de chirurgiens qui opèrent bien : Guerin, Foubert, Ledran, Faget, Adouille, etc. sont à la tête, sans compter M. Morand, qui a une très-grande célébrité. Les chirurgiens en état d'écrire sont plus rares; je ne vois guère que Louis à Paris. Un certain M. le Cat, qui est à Rouen, est un écrivain fort prolixe; naturellement porté à la controverse, il a attaqué depuis Jean-Jacques Rousseau de Genève, l'ennemi des sciences, jusqu'au frère Côme Feuillant, qui a trouvé une nouvelle méthode beaucoup plus sûre et moins dangereuse de faire l'opération de la taille, et qui, par des succès très-singuliers et très-heureux, s'est attiré la jalousie et la haine des chirurgiens, et nommément de M. le Cat, qui a daigné exercer sa plume contre ce moine habile, et depuis très-long-temps fort utile à Paris par ses opérations et ses talens dans la chirurgie.

Amilec, ou *la Graine d'hommes*, est une brochure d'un médecin de Montpellier (1), qui vient de paraître. Elle est adressée aux savans, et particulièrement aux physiciens. L'auteur, après avoir fait l'éloge des systèmes qu'ils inventent avec tant de facilité, et par lesquels ils étendent les limites non pas de l'empire de la nature, mais du pays des chimères, leur apprend qu'il a trouvé le vrai secret de suivre leurs traces avec succès. Ce n'est pas de faire des études longues et pénibles, des recherches exactes et profondes, des efforts continuels pour percer à travers les voiles dont la nature a couvert ses œuvres et ses mystères; c'est un secret bien plus simple, celui de

(1) Tiphaigne. (B.)

rêver heureusement. Rêvez, et vous établirez des systèmes qui n'auront peut-être aucun rapport avec ce qui est, mais qui ne laisseront pas de vous donner de la réputation, parce que le grand nombre de vos lecteurs est bien plus curieux d'être amusé que d'être instruit. Cette épître aux savans paraît d'abord promettre quelque chose : l'auteur se met à rêver ; mais son premier rêve n'a pas été heureux, et il ne fallait pas qu'il s'en souvînt le lendemain. Il est transporté dans l'empire des génies et conduit par Amilec, le premier des génies qui président à la génération des hommes, ou, comme il l'appelle fort spirituellement, grand-maître de la manufacture des hommes. Ces génies ont le même soin des hommes que ceux-ci ont des plantes; ils en recueillent avec soin les graines, les sèment, les cultivent, les moissonnent, les épluchent, etc. Vous comptez peut-être trouver à la suite de ce préambule un nouveau système de la génération, ou une manière ingénieuse et fine d'expliquer ce mystère, ou quelque autre phénomène de la nature; point du tout : le rêve tourne du côté de la morale, et de la morale la plus commune et la plus triviale. Amilec montre à l'auteur les différentes graines des grands seigneurs, des militaires, des ecclésiastiques, des petits-maîtres, des amans, des beaux-esprits, des femmes, des financiers, etc. Toutes ces graines sont si peu intéressantes, qu'en y joignant celles des rêveurs on aurait fait un recueil complet de graines inutiles. Vous trouverez dans cette brochure une lettre écrite de la lune à Amilec par un génie subalterne, envoyé dans cette planète pour rendre compte de ce qui s'y passe; cette lettre est plus insipide que le reste. Il parle des ouvrages qui y paraissent; entre autres d'un cabinet de curiosités naturelles, où l'on trouve, par exemple, « un fragment considé-

rable de matière pensante, une petite cage faite avec des fibres cervicales où sont encloses une douzaine et demie d'idées innées : *item*, sept pintes de monades, mesure d'Allemagne. » On s'étonnera avec raison de voir imprimer de telles platitudes dans un siècle où le goût a fait tant de progrès. L'auteur est éveillé par la joie que lui cause la graine du duc de Bourgogne prête à éclore; ce réveil est tout-à-fait galant comme vous voyez.

Paris, 15 novembre 1753.

Voici enfin le troisième volume de l'*Encyclopédie*, entreprise par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Diderot. Toute l'Europe a été témoin des tracasseries qu'on a suscitées à cet important ouvrage, et tous les honnêtes gens en ont été indignés. Qui, en effet, pourrait être spectateur tranquille des haines, de la jalousie, des projets abominables tramés par les faux dévots, et couverts du manteau de la religion? Peut-on s'empêcher de rougir pour l'humanité, quand on voit que la religion du prince même est surprise, que le gouvernement et la justice sont prêts à donner du secours aux complots odieux qu'avait formés le faux zèle ou peut-être l'hypocrisie lors de l'affaire scandaleuse de M. l'abbé de Prades (1), pour envelopper dans la plus injuste persécution tout ce qui reste à la nation de bonnes têtes et d'excellens génies? Malheureusement pour les jésuites il n'était pas aussi facile de continuer l'*Encyclopédie* que de perdre des philosophes qui n'avaient pas d'autre appui dans le monde que leur amour pour la vérité et la conscience de

(1) Persécuté et forcé de s'expatrier pour une thèse soutenue en Sorbonne, l'abbé de Prades se réfugia en Hollande, où il publia son *Apologie*, 1752, in-8°, à laquelle Diderot joignit une troisième partie.

leurs vertus, faibles ressources auprès de ceux qui ont le pouvoir en main, et qui, exposés aux fausses insinuations, aux surprises, à la précipitation, à des écueils sans nombre, ont mille moyens d'être injustes, tandis qu'il ne leur en reste qu'un seul pour être justes. Tout était bien concerté : on avait déjà enlevé les papiers à M. Diderot. C'est ainsi que les jésuites comptaient défaire une encyclopédie déjà toute faite ; c'est ainsi qu'ils comptaient avoir la gloire de toute cette entreprise, en arrangeant et mettant en ordre les articles qu'ils croyaient tout prêts. Mais ils avaient oublié d'enlever au philosophe sa tête et son génie, et de lui demander la clef d'un grand nombre d'articles que, bien loin de comprendre, ils s'efforçaient, en vain de déchiffrer. Cette humiliation est la seule vengeance obtenue par nos philosophes sur leurs ennemis, aussi imbéciles que malfaisans, si toutefois l'humiliation d'un tas d'ennemis aussi méprisables peut flatter les philosophes. Le gouvernement fut obligé, non sans quelque espèce de confusion, de faire des démarches pour engager M. Diderot et M. d'Alembert à reprendre un ouvrage inutilement tenté par des gens qui depuis long-temps tiennent la dernière place dans la littérature. Je dis avec quelque espèce de confusion, parce que le gouvernement a fait des instances aux auteurs pour continuer, sans révoquer les arrêts qu'il avait rendus contre l'ouvrage trois mois auparavant. Il ne devrait cependant rien coûter aux hommes d'avouer qu'ils ont été trompés, ou qu'ils se sont trompés eux-mêmes, et encore moins aux princes cent fois plus exposés à l'erreur et aux artifices des autres. Une erreur n'est plus un tort dès qu'elle est reconnue, et comme il est impossible de s'en garantir tout-à-fait, quel inconvénient ou quelle humiliation

peut-il y avoir d'en faire l'aveu en travaillant à la réparer. C'est donc par faiblesse qu'on ne convient point de ses erreurs et qu'on veut en prévenir les torts sans les avouer. L'homme supérieur dit : je me suis trompé; bien sûr de n'être trompé ni souvent, ni long-temps. Il fallait donc que le gouvernement, pour sa propre gloire, vainquît cette espèce de mauvaise honte, et que, avant d'ordonner et de négocier la continuation de l'*Encyclopédie*, il révoquât sans balancer un arrêt flétrissant rendu contre un ouvrage qui fait tant d'honneur à la nation, à l'Europe, à notre siècle et à la protection que le gouvernement lui avait accordée.

Voilà à peu près le précis de ce qui s'est passé au sujet de la suppression et du rétablissement de l'*Encyclopédie*. Les auteurs nous assurent que ces tracasseries, loin de nuire à cet ouvrage, ont contribué à le rendre plus parfait. Non-seulement il n'a été mis aucun carton dans les volumes précédens, mais le troisième, que nous avons sous les yeux, a été fait avec beaucoup plus de soin, et avec tant d'application de la part des auteurs, qu'on espère bien de l'égaler dans les volumes suivans, mais qu'il serait impossible de le surpasser. On a refait à neuf plusieurs parties dont le public avait paru moins satisfait dans les volumes précédens; telle est la Jurisprudence, « cette science, dit M. d'Alembert, malheureusement si nécessaire et en même temps si étendue : » c'est M. Boucher d'Argis qui s'en est chargé à la satisfaction du public; telles sont la Chimie, la Pharmacie, la Physiologie, la Médecine, dont M. Venel jeune, médecin et homme de mérite, et M. le baron d'Holbach se sont chargés, sans compter les articles nombreux de M. le chevalier de Jaucourt, tant sur ces matières que sur la physique générale. Malgré tous ces efforts réunis,

je suis bien loin de croire que cet ouvrage ait atteint à la perfection. Je suis sûr qu'on y trouvera beaucoup de choses défectueuses, beaucoup d'articles mal faits, beaucoup d'erreurs à corriger; et les érudits qui sont moins curieux de goût et de philosophie que de savoir et de citations, auront surtout beau jeu. Mais quand je prétends que cette importante entreprise fait honneur à l'esprit humain, c'est surtout par l'esprit philosophique que je l'envisage, et que vous trouverez généralement répandu dans cet ouvrage; c'est par les vues profondes, par les idées neuves que vous trouverez semées partout; c'est surtout par la partie immense dont M. Diderot est chargé, que l'*Encyclopédie* sera précieuse à la postérité. Ce génie, le plus fécond et le plus singulier qui ait peut-être jamais été, toujours créateur, toujours neuf dans ses opérations, a porté dans toute la partie philosophique, dans les arts, dans les métiers dont il s'est principalement chargé, cette lumière, cette fécondité prodigieuse qui caractérise tous ses ouvrages. Ce sont surtout ses articles dont il faut conseiller l'étude à ceux qui sont capables de réfléchir et d'y apercevoir le germe d'une infinité d'idées qu'il n'est question que de développer pour éclairer les hommes et pour perfectionner les sciences, les arts et la philosophie. Tels sont, par exemple, les articles *Art*, *Autorité*, *Anatomie*, *Beau*, etc., dans les volumes précédens. On en trouvera un grand nombre d'excellens dans le volume qui vient de paraître. Nous souhaitons fort de trouver, dans la suite, de la place dans ces feuilles pour examiner quelques-uns des principaux articles de près, et pour y développer les excellentes idées qui y sont renfermées. En attendant, nous pouvons conseiller la lecture des articles suivans: *Composition en peinture* par M. Diderot; *Collège* par

M. d'Alembert; *Concile* par M. Bouchaud; *Chimie* par M. Venel. On n'a pas pu achever la lettre C dans ce volume. On trouve à la tête un avertissement des éditeurs, de quatre feuilles. Ce discours, qui est écrit avec beaucoup de feu, beaucoup de force, beaucoup de fierté, appartient en entier à M. d'Alembert, qui est chargé de la partie mathématique de cet ouvrage, et qui, à ce titre, partage avec M. Diderot la gloire de l'entreprise. M. d'Alembert y parle pour lui et pour son collègue. Vous y trouverez beaucoup de choses touchantes qui doivent nous rendre l'état des gens de lettres plus cher et plus respectable. Il y a apparence que les jésuites ne s'accommoderont guère de ce discours préliminaire, ni des errata qu'on y a ajoutés à la fin. M. Diderot, de son côté, n'a opposé à leurs traits venimeux qu'un généreux silence et son travail. C'est à eux à opter entre l'éloquence vive et bouillante de M. d'Alembert, et la fierté tranquille et méprisante de M. Diderot.

DÉCEMBRE.

Paris, 1er décembre 1753.

Nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte d'un poëme de plus de 2300 vers, qui vient de paraître sous le titre: *Les Ecarts de l'imagination*, épître adressée à M. d'Alembert par M. Leclerc de Montmerci, (1) avec une épigraphe tirée d'Horace, qui caractérise très-bien ce poëme: *Invenies etiam disjecti membra poetæ.* L'auteur avertit d'abord qu'il aurait dû intituler cet ouvrage *Ecarts d'imagination*, et non pas *Les Écarts de l'imagination ;*

(1) *Paris*, Durand, 1753, in-8°. Leclerc de Montmerci est aussi auteur d'un poëme intitulé *Voltaire*, dont Grimm parlera dans sa lettre du 1er avril 1764.

car ce ne sont pas les écarts qu'il chante dans son poëme, ce sont des écarts qu'il a lui-même, et il a voulu indiquer par ce titre la marche de son esprit qui se plaît à contempler différens tableaux que l'imagination lui présente suivant son caprice. Il nous apprend dans sa préface pourquoi il a préféré son titre, quoique irrégulier, à l'autre qui aurait été plus exact. Il nous prévient aussi sur les éloges excessifs et tant de fois répétés qu'il a donnés à M. de Voltaire. Il voudrait l'avoir loué davantage, c'est toute la réponse qu'il donne aux envieux de ce génie célèbre. Il est vrai que M. de Voltaire revient presque à chaque page; mais il est tout simple, quand on veut chanter la littérature et les arts, qu'on retrouve à chaque instant le plus beau génie du siècle, qui a réuni tous les talens, et qui a cueilli les lauriers dans tous les genres. M. Leclerc de Montmerci, non content d'avoir loué son héros si souvent en vers, prend occasion de cette objection pour en faire l'éloge aussi en prose: tant on est ingénieux à trouver les occasions de parler de ce qu'on aime. Cette épître à M. d'Alembert est donc proprement une galerie de tableaux de tous les genres, depuis celui de Raphaël jusqu'à celui de Téniers, depuis le plus sublime jusqu'au plus bas; aussi il faut vous attendre à y trouver tous les genres de poésie, tous les tons, quelquefois même un mauvais ton bien décidé. L'auteur chausse tantôt le cothurne, tantôt il badine. L'ode, la poésie épique, la satire, le madrigal, l'épigramme, le style noble, le style familier, burlesque, tout cela se succède dans cet ouvrage avec une rapidité prodigieuse. On ne peut certainement refuser à M. Leclerc de Montmerci le talent de la poésie; il a même souvent des vers marqués au coin du génie; mais on désire en lui principalement ce goût fin et délicat

qui fait qu'on rejette tout ce qui n'est pas de bon aloi; et l'auteur qui dit lui-même que

Le goût donne au beau même une grace nouvelle,

semble nous inviter à le plaindre de n'avoir pas su joindre ce talent au feu qui l'anime. Du reste vous trouverez dans ce poëme l'éloge de presque tous les gens célèbres tant dans la littérature que dans les arts, et M. Leclerc me paraît bien estimable d'avoir consacré un poëme au mérite de ses concitoyens, tandis que l'envie et la jalousie sont occupées sans cesse à les décrier.

Nous quitterons notre poète en disant notre sentiment sur une question qu'il touche dans sa préface, question si souvent agitée et avec si peu d'impartialite. On entend souvent dire que les lettres commencent à avoir en France le même sort qu'elles ont eu à Rome après le règne d'Auguste. M. Leclerc n'est point du tout de cette opinion. Il nous cite *l'Esprit des Lois*, *la Henriade*, l'*Histoire naturelle*, les *Plaidoyers* de Cochin, les *Sermons* de Massilon, les *Opéras* de Rameau, les Portraits de la Tour, l'*Encyclopédie* enfin, ouvrages qui seront sans doute immortels. Il pousse le parallèle plus loin, et jusqu'à la géométrie. Je crois qu'il faut d'abord séparer la cause des sciences de celle des arts. Une nation qui ne retombe pas dans la barbarie par une révolution subite, doit nécessairement faire des progrès dans les sciences dès qu'elle a commencé à s'y appliquer, parce qu'on étend ses connaissances à force de travail, et que dans son travail on profite toujours de celui des autres. Il n'en est pas de même dans les arts. L'expérience, et il serait peut-être difficile d'en donner des raisons, mais une expérience constante nous apprend que le nombre des hommes de

génie et des grands talens dans une nation, est fort borné et ordinairement à un siècle. Quand ce siècle est passé, les génies manquent: mais comme le goût des arts subsiste dans la nation, les hommes veulent faire à force d'esprit ce que leurs maîtres ont fait à force de génie, et l'esprit même devenu plus général, tout le monde y prétend bientôt; de là le bon esprit devient rare, et la pointe, le faux bel-esprit et la prétention, prennent sa place. On ne peut pas se cacher que c'est là le destin qui attend la France, et qui commence à s'accomplir. Après Corneille et Racine, Campistron et M. de Crébillon firent quelques tragédies, et M. de Voltaire soutint le théâtre; mais il a fini ou du moins il est prêt à finir sa carrière et il n'a point de successeur. Molière, ce génie sublime, est aussi resté le seul de la nation, dans son genre. Quinault, le tendre Quinault, est resté le seul dans le sien, que je ne crois pas trop bon. Je ne parle pas de La Fontaine et de bien d'autres, qui n'ont point eu de successeurs. Quoique notre école de peinture soit en très-bon état, et actuellement peut-être la meilleure de l'Europe, personne n'oserait cependant dire que nous avons des peintres tels que Le Poussin, Le Sueur, Le Brun dans sa partie, j'oserais même dire Mignard. Pour la musique, on commence à nous contester que nous en ayons une. M. Leclerc a oublié d'insister sur la seule sorte d'hommes supérieurs dont il n'y en avait pas du temps de Louis XIV. Je les appellerais volontiers philosophes de génie. Tels sont M. de Montesquieu, M. de Buffon, M. Diderot, etc. C'est cette espèce d'hommes si rare et si glorieuse pour une nation, qui fait aujourd'hui la principale gloire de la France, et qui donne à notre siècle un avantage réel sur le précédent.

Paris, 15 décembre 1753.

Dans la foule des brochures qui ont paru en si grand nombre sur l'exposition des tableaux de cette année, nous ne devons pas confondre, avec les mauvaises productions de nos garçons beaux esprits sur cette matière, une *Lettre à M. le marquis de V****, ou *Jugement d'un amateur sur l'exposition des tableaux*. Cette brochure, la plus considérable de toutes, rend compte de presque tous les tableaux avec beaucoup d'exactitude, et surtout avec une modération et une politesse qu'on ne saurait assez louer. Je ne souscrirais pas peut-être à tous les jugemens que l'auteur a portés; mais du moins il a donné un modèle de la façon dont il convient aux honnêtes gens et aux gens de lettres de proposer leurs opinions, afin de s'éclairer par le concours unanime de leurs lumières. L'auteur de cette brochure est le père Laugier, jésuite, qui nous a donné, au commencement de l'année, un excellent *Essai sur l'Architecture*. Cet ouvrage, dont on nous prépare une seconde édition fort augmentée, a eu un grand succès à Paris, dans le temps que son auteur se cachait soigneusement à Lyon. Ce jeune jésuite (1) est venu à Paris cet été, et nous sommes en droit d'attendre beaucoup de bons Essais dans les arts d'une aussi bonne tête que celle-là. Tous ceux qui se mêleront de nous donner des principes des beaux-arts doivent apprendre du P. Laugier à les simplifier, à les ramener à la nature, la mère de tous les arts. C'est ainsi que notre

(1) Né à Manosque, en 1713, Laugier avait alors quarante ans; il mourut en 1769. Outre les deux écrits mentionnés ici, l'*Apologie de la musique française*, dont Grimm va bientôt avoir occasion de parler, et quelques autres opuscules, il a donné une *Histoire de Venise*, 1759-68, 12 vol. in-12. M. Labaume en a publié un abrégé en 1812, 2 vol. in-8.

auteur a trouvé le secret de faire de son *Essai sur l'Architecture* non-seulemeut un ouvrage instructif, mais en même temps fort agréable. Comme c'est un ouvrage à lire, je ferai à ce sujet deux ou trois observations qui en pourront faire naître l'envie. Vous y trouverez premièrement un grand enthousiasme pour les beaux monumens de l'architecture; enthousiasme si indispensable, sans lequel on ne ferait jamais rien de supportable dans les beaux-arts, et sans lequel on en juge froidement. Interrogeons les artistes : l'enthousiasme qu'ils éprouvent leur fait faire de grandes choses; l'enthousiasme qu'ils inspirent est la seule récompense qui les flatte. Ils doivent donc être bien contens du P. Laugier, qui est également enthousiaste dans ses éloges comme dans ses critiques, et c'est ce qui rend son livre si agréable à lire, malgré le défaut de noblesse et de correction qu'on pourrait quelquefois reprocher à son style. L'auteur fait une observation sur la manière usitée d'habiller nos statues, qui mérite d'être approfondie. Elle n'est pas de son goût. « Pourquoi, dit-il, donner le change à la postérité? Pourquoi travestir nos héros sous des vêtemens qui parmi nous ne furent jamais d'usage? Si les Romains avaient eu cette bizarrerie, nous leur en saurions très-mauvais gré. C'est faire une infidélité aux siècles à venir que de retrancher ou d'altérer ce qui pourrait caractériser à leurs yeux notre nation et notre siècle. » Si notre auteur eût un peu réfléchi, il aurait aisément trouvé la réponse à ces questions. C'est que notre façon de nous habiller est si extravagante et si ridicule, que nos artistes, sans s'en apercevoir peut-être, ont senti l'impossibilité de l'employer. C'est qu'on peut défier les imaginations les plus déréglées de trouver rien de plus

bizarre pour la forme et de moins commode pour l'usage, qu'un habit français. C'est que, quoique l'habitude constante doive nous avoir aveuglés sur l'extravagance de nos habits, et que nous n'en soyons plus juges compétens, cette bizarrerie va cependant si loin que nous ne pouvons pas la supporter dans les portraits en pied, que les peintres sont toujours obligés de jeter quelque draperie ou dessus ou à côté, pour masquer le ridicule, ou s'ils se piquent d'exactitude en ce point, ils font des pantins et des poupées. Supposé donc qu'il arrive aux siècles à venir de s'habiller plus décemment, et de rétablir dans ce genre les principes de la nature et du bon goût, nous aurons une obligation réelle à nos artistes, ou peut-être à l'impossibilité de la chose, de n'avoir pas habillé leurs statues comme le sont nos héros dans la vie commune. Je crois que la postérité pourrait prendre une idée fort désavantageuse de nous, sur la seule extravagance de nos habits.

Le P. Laugier, en imaginant les entrées des villes à son gré et suivant d'excellens principes, s'en est égaré, je crois, dans un point que nous allons relever. Il voudrait qu'à l'entrée d'une grande ville, après une avenue large et droite et une porte convenable, on trouvât une grande place percée de plusieurs rues en patte d'oie. Je dis que ce serait un contre-sens. Toute place éveille en moi l'idée du centre. Il ne serait pas dans la nature que j'entrasse dans une ville, et que je me trouvasse ou que je crusse me trouver dans son centre, sans avoir fait du chemin. L'auteur me dira : mais les rues dont ma place est percée vous conduiront à la place qui fait le véritable centre. Je dis, c'est toujours me faire faire un faux jugement et un contre-sens réel. Je crois donc que, après la

porte d'une grande ville, je dois me trouver dans une grande et belle rue, aussi large que l'avenue de la ville, coupée de toute part par des rues de traverse, qui doivent toutes, comme elle-même, aboutir aux différentes places des différens quartiers de la ville. Notre auteur, qui dit un mal horrible des jardins de Versailles, et qui justifie ces sentimens par de très-bonnes raisons, ne fait pas seulement mention du jardin des Tuileries qui passe pour un des plus beaux de l'Europe. Je soupçonne le P. Laugier, par des conséquences tirées de ses principes, de ne pas penser si favorablement de ce fameux et superbe jardin. En finissant cet article, nous devons observer que le seul architecte aujourd'hui célèbre en France, par son génie et par son goût, est M. Soufflot (1), citoyen de Lyon, où il a fait de très-beaux bâtimens. Il a formé son goût par un long séjour et de fréquens voyages en Italie. M. Servandoni a du génie certainement, surtout dans les décorations. Cependant l'église de Saint-Sulpice, toute massive qu'elle est, ne fera pas un monument bien solide pour sa gloire. Le P. Laugier est jeune; il y a apparence que ses talens et son goût pour les arts ne resteront pas ensevelis dans un cloître, et que nous le compterons bientôt dans le nombre des ex-jésuites qui ont fait honneur à la littérature. La petite vérole vient d'enlever aux jésuites un autre jeune religieux de mérite, le P. Doissin (2). Il a donné, peu de temps avant sa mort, un poëme latin sur la gravure, dédié à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, avec une traduction française en prose. Il avait déjà chanté auparavant la sculpture dans un poëme semblable.

(1) C'est à lui que l'on doit l'église Sainte-Geneviève.

(2) Né en Amérique en 1721, mort en 1753.

L'Académie royale de Musique avait préparé plusieurs actes détachés pour être joués devant le roi pendant son séjour de Fontainebleau. La musique de ces actes était de la composition de M. Rameau, et les paroles de M. Marmontel, sans compter un acte dont les paroles sont de M. Collé. La représentation de ce dernier réussit si mal qu'on n'osa pas donner les autres, et qu'on fut obligé de leur substituer d'autres ouvrages anciens, comme *Atis*, tragédie de l'immortel Quinault, mise en musique ou plutôt en plain-chant par Lulli; le dernier acte des *Talens lyriques*, le dernier des *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour :* la musique de ces actes est de M. Rameau, et les paroles du dernier de M. de Cahusac (1). C'est par ce moyen qu'elle s'est relevée de ses premières chutes. Pendant son séjour de Fontainebleau, elle avait abandonné son théâtre de Paris entièrement aux Italiens, qu'on appelle ici *Bouffons*. Jamais, disent les amateurs de l'ancienne musique, on n'a vu une profanation plus horrible de la majesté et de la dignité de l'opéra. Mais ce n'est pas tout. Jean-Jacques Rousseau, de Genève, que ses amis ont appelé le citoyen par excellence, cet éloquent et bilieux adversaire des sciences, vient de mettre le feu aux quatre coins de Paris par une *Lettre sur la Musique*, dans laquelle il prouve qu'il est impossible de faire de la musique sur des paroles françaises; que la langue est tout-à-fait inepte à cela, que les Français n'ont jamais eu de musique et qu'ils n'en auront jamais. Il est assez singulier de voir soutenir cette opinion à un homme qui a fait lui-même beaucoup de musique sur des paroles

(1) Cahusac (Louis de), secrétaire des commandemens du comte de Clermont, auteur d'un *Comte de Warwick* et d'un *Pharamond*, tragédies, et de plusieurs autres ouvrages. Mort en 1759.

françaises, et en dernier lieu *le Devin du village*, intermède très-agréable, qui a eu un très-grand succès à Fontainebleau et à Paris. Cette lettre fait ici un train épouvantable, et autant de bruit qu'en faisait il y a un an *le petit Prophète de Boehmischbroda* (1); mais *le petit Prophète* faisait rire, et les Français pardonnent tout en faveur de la plaisanterie, au lieu que le citoyen parle raison, et renverse à grands coups de hache tous ces autels élevés avec tant de prétention au génie de la musique française. Il serait à souhaiter qu'un homme qui fût capable de tenir tête à M. Rousseau, prît la plume, ou bien qu'on se tût, si par malheur il avait raison. Mais il en arrivera ce qui est arrivé plus d'une fois, c'est que les petits écrivains s'en mêleront, et qu'il pleuvra de mauvaises brochures de tous côtés.

De l'Interprétation de la Nature. Voilà le titre d'un ouvrage qui a pour épigraphe : *Quæ sunt in luce tuemur e tenebris*, LUCRET., lib. VI. Quand on a lu cet ouvrage, on est saisi d'étonnement; plus on le relit et plus cet étonnement est justifié par la découverte des grandes vérités, des idées neuves et heureuses, des conjectures fines et hardies qui y sont enfermées. Mais ce qui m'a frappé presque encore plus que le fonds, c'est la façon dont ce livre est écrit. Quelle beauté et quelle justesse dans les images, quelle fécondité, quelle élégance, quel coloris toujours vrai, toujours enchanteur! Je tiens cet ouvrage si sacré que je n'ose y toucher, ni essayer d'en ôter quelque chose, de peur de le profaner. Je n'en transcrirai donc rien, il faut le lire et relire. Je dirais aux jeunes gens qui se disposent à l'étude de la philosophie

(1) Opuscule de Grimm. Voir précédemment, page 48, note.

naturelle : voilà votre Enchiridion, apprenez-le par cœur avant que de faire un pas dans cette science; et n'en faites jamais sans vous souvenir des leçons de votre maître. Cet Enchiridion du philosophe est de M. Diderot (1).

Vous connaissez *les Délices du sentiment*. Si vous les connaissez, tant pis pour M. le chevalier de Mouhy (2), qui en est l'auteur; car il vient d'en donner deux nouvelles parties, que vous ne serez certainement pas tenté de lire.

On dit que le roi d'Angleterre a demandé la tête de l'évêque de Montauban. On lui a répondu qu'il n'en avait point; au moyen de quoi le roi ne demande plus rien.

(1) Cette dernière phrase était superflue. Au ton d'enthousiasme qui règne dans cette notice, on aurait deviné que l'ouvrage était de l'intime ami de Grimm. *L'Interprétation de la Nature* est bien loin d'exciter aujourd'hui une telle admiration. (*Note des anciens éditeurs.*) Voir pour cette note le morceau préliminaire.

(2) Le chevalier de Mouhy, né en 1701, mort en 1784, a donné un très-grand nombre de romans complètement oubliés depuis long-temps, et une *Histoire du Théâtre Français*, qui, trop souvent, tient du roman par son inexactitude.

1754.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1754.

On vient de nous envoyer de Hollande un *Abrégé de l'Histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*, par M. de Voltaire, deux volumes in-douze imprimés à La Haye chez Neaulme (1). C'est un nouveau vol qu'on fait à M. de Voltaire, et il est à croire qu'il en sera bien fâché. En lisant cet ouvrage, on ne peut douter qu'il ne soit de sa plume; mais on voit en même temps que ce ne sont que les premiers traits d'ébauche d'un tableau qui demande beaucoup de soin, beaucoup de correction et beaucoup d'application avant que d'être fini et en état de soutenir les regards du public. Mais quoique cet abrégé ne mérite pas le nom d'ouvrage, parce qu'il n'est rien moins que fait, vous y trouverez cependant partout des traits qui caractérisent le style du premier et du plus étonnant écrivain de la nation. En voici quelques traits : il regarde l'ordre des successions des rois et la chronologie comme des guides, non comme le but du travail d'un historien.* « Il semble, dit-il, en « lisant les histoires, que la terre n'ait été faite que pour « quelques souverains et pour ceux qui ont servi leurs

(1) Le libraire Neaulme prétendait avoir acheté le manuscrit cinquante louis d'un domestique du prince Charles de Lorraine. Vers la fin de 1739, alors que Frédéric n'était encore que prince royal, Voltaire lui avait en effet donné un manuscrit qui se trouvait dans l'équipage que les hussards autrichiens prirent au roi à la bataille de Sorr, le 30 septembre 1745. (*Œuvres de Voltaire*, 1828; édition de M. Beuchot, *Préface du nouvel éditeur* en tête de l'*Essai sur les Mœurs*, p. iij.)

* Toute cette citation avait été retranchée par la censure impériale.

« passions ; tout le reste est négligé. Les historiens, « semblables en cela aux rois, sacrifient le genre hu- « main à un seul homme (1). » M. de Voltaire fait une observation très-juste et remarquable sur l'Alcoran. « On y voit, dit-il, une ignorance profonde de la physique la plus simple et la plus connue; c'est là la pierre de touche des livres que les fausses religions prétendent écrits par la Divinité : car Dieu n'est ni absurde ni ignorant; mais le vulgaire qui ne voit point ces fautes, les adore, et les docteurs emploient un déluge de paroles pour les pallier. » L'auteur appelle les finances le pouls d'un État, comparaison belle et juste. Il parle de l'origine de la robe, et répète une faute qui se trouve aussi dans le *Siècle de Louis XIV*. Il dit que les descendans des hommes de loi ne sont point encore reçus dans les chapitres d'Allemagne, et il ne fait pas attention qu'on ne connaît pas en Allemagne la distinction entre noblesse d'épée et de robe, et que, dans les grandes familles, on peut embrasser indifféremment l'un ou l'autre de ces partis. Les hommes de loi ne sont pas reçus dans les chapitres d'Allemagne quand ils sont roturiers ; ils le sont quand ils peuvent faire leurs preuves. En France, la noblesse de robe est essentiellement distincte de la noblesse d'épée. On renouvellera sans doute le reproche qu'on a fait autrefois à M. de Voltaire à l'occasion de l'*Histoire des Croisades*, insérée dans le *Mercure de France* (2), c'est d'avoir un attachement secret pour la religion des Turcs; il les fait valoir

(1) Voltaire protesta par-devant notaires contre la publication tronquée et altérée de cet ouvrage, et notamment contre cette phrase qu'il prétendait avoir toujours écrite ainsi : « Les historiens ressemblent en cela à quelques « tyrans dont ils parlent; ils sacrifient le genre humain à un seul homme. » (Voir *Mon séjour auprès de Voltaire*, par Collini, p. 121 et suiv.)

(2) Voir précédemment la note 1 de la page 63.

tant qu'il peut, et presque toujours aux dépens des chrétiens. Les mauvais plaisans disent que l'auteur ira se faire circoncire à Constantinople, et que ce sera là la fin de son roman.

Vous connaissez l'*Histoire du peuple de Dieu*, ouvrage très-diffus, très-lâche, très-maniéré, rempli de réflexions plates, d'opinions singulières, hasardées et souvent absurdes, mais qui a eu pourtant un grand succès par la magnificence et l'harmonie du style, par l'art des transitions, par le talent de lier des faits qui ne paraissent pas tenir les uns aux autres, surtout par un style brillant et romanesque qui s'est trouvé du goût de notre siècle, et du moins de cette partie de la nation qui lit sans réfléchir, qui juge sans approfondir, et qui de même devait lire et juger cet ouvrage. Le P. Berruyer, jésuite, auteur de cette production qui fit tant de bruit il y a 25 ans, devait donner l'*Histoire du Nouveau Testament* immédiatement après avoir publié celle de l'ancien; mais les jansénistes déclamèrent si violemment contre cette espèce de travestissement des livres saints, que les jésuites ne jugèrent pas à propos de s'exposer de nouveau à leurs attaques. L'*Histoire du Nouveau Testament*, restée manuscrite depuis ce temps-là, vient d'être imprimée furtivement à Paris en huit volumes (1). La société l'a désavouée par

(1) Les livres du P. Berruyer, dont l'évêque de Montpellier, l'archevêque de Paris et d'autres prélats défendirent la lecture, que Benoît XIV et Clément XIII condamnèrent, furent, malgré cela, ou peut-être par cela même, traduits dans plusieurs langues et souvent réimprimés. On vit aussi paraître pour et contre un grand nombre de brochures, et notamment, *le Père Berruyer convaincu d'arianisme, de pélagianisme et de nestorianisme*, 1755, in-12; *le P. Berruyer convaincu d'obstination*, 1756, in-12. Ces deux écrits étaient du P. Maille, de l'Oratoire, auquel l'abbé Montignon répondit par *le P. Berruyer justifié*, 1759, 2 part. in-12.

un écrit public, comme un ouvrage répréhensible publié sans son aveu et malgré tout ce qu'elle a pu faire pour l'empêcher. Cette démarche, faite quelques jours avant que le livre parût, a déterminé le magistrat chargé de la librairie à ordonner environ quinze corrections. La plus importante regarde le parlement, dont la conduite dans les affaires présentes y paraissait peinte avec des couleurs odieuses. Vous jugez bien que tous ces mouvemens ont donné une grande célébrité à l'ouvrage du P. Berruyer, dont le premier volume contient un traité de sa religion, sans précision, sans ordre, sans métaphysique et sans bonne foi. Le dernier est consacré à quelques dissertations théologiques et critiques sur des opinions qui sont particulières à l'auteur. Les faits narrés par les quatre évangélistes sont le canevas des autres six volumes. Le texte sacré y est noyé dans un tas de conjectures, de raisonnemens, de réflexions qui ennuient, qui fatiguent ou qui révoltent, selon les dispositions où se trouve l'ame du lecteur. L'enflure et un faux air d'esprit ont pris la place de cette onction et de cette simplicité qui caractérisent les livres du *Nouveau Testament*. Cependant la facilité, le nombre, les ornemens du style, la clarté de la narration, la variété des tours, et surtout la réputation du premier ouvrage, pourraient bien faire réussir aussi celui-ci.

La place d'un des quarante de l'Académie Française, vacante par la mort de M. Gros de Boze (1), vient d'être

(1) Gros de Boze, né en 1680, fut élu à vingt-six ans secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions. De nombreuses et savantes dissertations marquaient sa place dans ce corps; mais on chercherait en vain les titres qu'on put lui trouver à remplacer Fénelon à l'Académie Française; c'est le constant usage des

remplie par M. le comte de Clermont, prince du sang. Pour cette fois-ci, M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aussi célèbre à Paris par ses tracasseries et ses cabales que les gens de lettres le sont ordinairement par leurs productions, se croyait sûr de son fait, et le public le croyait aussi, et en était indigné. Le jour de l'élection, tous les suffrages étaient prêts à se réunir pour M. de Bougainville. M. le maréchal de Richelieu, assis à côté de M. le président Hénault, lui demande à qui il donnait sa voix : — « A Bougainville, » répond le président. — « Je parie que non, » réplique M. de Richelieu. Le président, étonné qu'un autre sût mieux que lui-même à qui il prétendait donner sa voix, dit au maréchal : « Vous vous moquez de moi ? » Celui-ci insiste, et cette plaisante contestation dura quelque temps, jusqu'à ce que M. de Mirabaud, secrétaire de l'Académie, tire de sa poche une lettre de M. de Clermont, par laquelle ce prince remercie l'Académie Française de l'honneur qu'elle lui avait fait de le choisir pour remplir la place vacante. Quoique l'Académie n'eût point songé à offrir cette place à un prince du sang royal, tous les suffrages se réunirent sur-le-champ en faveur de celui qui voulait bien l'accepter. M. de Richelieu gagna sa gageure, et le public paraît plus content de voir à l'Académie un prince qui aime les lettres et les arts, qu'un homme de lettres qui n'a rien fait ni pour les uns ni pour les autres (1).

Quarante de recevoir parmi eux le secrétaire de l'autre Académie, qui seul lui valut le fauteuil.

(1) Les académiciens grands seigneurs et un petit nombre d'auteurs étaient seuls dans la confidence du projet d'élire le comte de Clermont, sûr qu'on était d'emporter les suffrages dès qu'on se prononcerait. Toutefois, il ne fut nommé

Nous en sommes déjà à la seconde édition de la *Lettre* de M. Rousseau *sur la Musique française*. Jamais on n'a vu une querelle plus vive et plus bruyante que celle qui s'est élevée sur la musique et qui s'est renouvelée depuis cette brochure. Il a paru et paraîtra encore des légions de feuilles et de brochures contre cet auteur, qui sont remplies d'injures et de sottises, et qui ne font rien du tout à la question. L'orchestre de l'opéra a brûlé l'auteur de cette lettre en effigie. Le corps de musiciens qui se croit le premier orchestre du monde (et qui est seulement le premier orchestre de Paris, parce qu'il n'y en a point d'autre), comme on a dit plaisamment dans une brochure de l'année passée, s'est trouvé extrêmement offensé par les reproches d'ignorance et d'imbécillité. Mais ce qui est difficile à croire et qui n'en est pas moins vrai pour cela, c'est que M. Rousseau a pensé être exilé pour cette brochure; il

qu'à la pluralité, et non à l'unanimité. Les princes, et surtout mademoiselle de Charolais, trouvaient fort mauvais que le nouvel académicien ne conservât pas à l'Académie les préséances que lui donnaient partout ailleurs son titre de prince du sang (*Journal historique de Collé*, janvier, février et mars 1754.). On lit aussi dans un article consacré par d'Alembert au comte de Clermont (t. III, p. 675 de ses *Œuvres*, Belin, 1821), et dans l'*Histoire de l'Académie* de Duclos, le récit de toutes les négociations et de toutes les intrigues de cour auxquelles cette nomination donna lieu. Ce dernier académicien défendit avec beaucoup de fermeté et de dignité les droits et prérogatives de l'Académie contre les empiétemens que les courtisans du prince le voulaient pousser à tenter. Celui-ci ne se fit pas recevoir, et vint seulement prendre possession de sa place dans une séance ordinaire, où il reçut le jeton d'usage, le 26 mars, en témoignant à ses confrères un satisfaction qui l'honorait non moins qu'eux. Depuis, cédant aux instances des importans qui l'entouraient, et qui parvinrent à lui persuader que l'égalité de l'Académie compromettait sa dignité d'*Altesse Sérénissime*, il ne reparut plus aux séances; et chargé par le sort, qui l'avait désigné comme directeur, de venir recevoir l'abbé de Boismont et Thomas, il dédaigna, comme on le verra dans cette *Correspondance*, de venir prendre ce soin. Cet épisode de l'histoire de l'Académie doit être, pour ce corps, une durable leçon.

aurait été singulier de voir Jean-Jacques Rousseau exilé pour avoir dit du mal de la musique française, après avoir traité impunément les matières de politique les plus délicates; il aurait été plaisant de voir le citoyen de Genève, l'ennemi des arts, prendre son bâton et sortir de Paris en secouant la poussière de ses pieds, pour avoir prêché l'évangile de la musique italienne. Quoi qu'il en soit, le grand chevalier de Mouhy, qui, de son propre aveu, ne peut céder le pas dans l'art d'écrire qu'à M. de Voltaire, vient de publier la *Justification de la Musique française* (1) contre les accusations d'un Allemand (2) et d'un Allobroge (3), et, malgré cela, les bouffons sont toujours à l'Opéra et ont donné en dernier lieu un intermède intitulé *Bertholde à la Cour*, qui a eu un plus grand succès qu'aucun des précédens. Il est difficile de prévoir comment cette querelle finira, et le public en est bien plus intrigué que de la Chambre royale et de ses procédures. MM. Rebel et Francœur ne sont plus inspecteurs de l'Opéra : c'est M. Royer qui fendra désormais du bois dans la forêt de l'Académie royale de Musique, et M. Thuret en sera le directeur. On peut dire qu'en général les gens sensés n'approuvent point le ton de la lettre de M. Rousseau. Quand on a de bonnes raisons à dire, on ne doit pas employer les invectives.

Paris, 15 janvier 1754.

M. de Cahusac, de l'Académie royale des Sciences et

(1) Grimm attribue ici au chevalier de Mouhy la *Justification de la Musique française*, publiée en 1754, in-8. M. Barbier regarde cet écrit comme d'un M. Estève, de l'Académie de Montpellier, auteur de l'*Esprit des Beaux-Arts* et de l'*Abrégé d'Astronomie pratique*.

(2) Grimm, auteur du *Petit Prophète*.

(3) J.-J. Rousseau.

Belles-Lettres de Prusse, vient de donner un ouvrage sur la danse, en trois petits volumes in-12, sous le titre : *la Danse ancienne et moderne*, ou *Traité historique de la danse*. L'auteur prévient dans la préface les plaisanteries qu'on pourrait lui faire sur le ton grave et important qu'il a pris pour traiter une matière aussi légère et aussi agréable que celle de la danse; il s'en défend si bien qu'on ne pourra plus en conscience l'attaquer sur cela. On trouve dans cet ouvrage des recherches curieuses et des détails agréables; mais on y trouve bien plus encore qu'on ne pense. M. de Cahusac aurait pu l'intituler : *Traité de la danse, de la philosophie, de la politique, de la morale, etc.* Il n'y a point de matière importante et relative à ces sujets qui ne soit traitée dans les digressions fréquentes que vous y trouvez. Le grand défaut de cet ouvrage est le défaut d'idées sur la danse moderne. L'auteur a bien raison de dire qu'elle est dans son enfance; il a bien raison de dire qu'il faut mettre de l'action dans la danse : mais, après avoir établi ces principes, il fallait faire une théorie de la danse, développer les idées qui y ont rapport, et indiquer les moyens de la perfectionner. Il me semble que M. de Cahusac n'a pas voulu me ravir la gloire de cette besogne. J'ai en effet rassemblé quelques idées sur la danse, et je crois que cette théorie paraîtra assez neuve et assez heureuse. Mais il n'y a pas moyen de rien faire imprimer sur ces matières en ce moment. Il faut attendre que les esprits soient calmés, et qu'on soit revenu de la chaleur et de l'emportement que M. Rousseau a excités par sa *Lettre sur la Musique*. M. de Cahusac a tort d'exiger tout des danseurs. Les musiciens ont leurs poètes; il faut en donner aux maîtres de ballets. Vouloir que les danseurs fassent

les ballets, c'est vouloir que les acteurs fassent les tragédies ou les comédies qu'ils doivent représenter. Nous allons voir quelques traits que j'ai remarqués dans cet ouvrage. « Le talent, dit l'auteur, dénué de la connaissance approfondie de l'art, nous a donné Rotrou; la théorie seule n'a pu faire de l'abbé d'Aubignac qu'un poète froid et stérile : les deux ensemble ont produit P. Corneille. » Cela est faux; mêlez l'abbé d'Aubignac et Rotrou ensemble tant que vous voudrez, vous n'en aurez jamais un Corneille. C'est le génie, cette aptitude que rien ne peut remplacer, et qui tient lieu de tout, qui a produit le grand Corneille. Voilà tout ce qu'on peut dire sur tous les hommes de génie. Toutes ces comparaisons, ces parallèles, ces suppositions ne sont que du verbiage. M. de Cahusac fait une remarque politique qui me paraît fort juste, sur ce que les anciens Romains connaissaient peu les agrémens de la société; il prétend que cela vient de leur puissance domestique. Souverains dans leurs maisons, ils n'en pouvaient sortir sans se voir coudoyer par des égaux, et ils se renfermaient machinalement chez eux par la même raison qui fait que les rois entre eux ne se visitent guère. Mais notre auteur, à force de l'outrer, rend cette remarque fausse. « Ces saillies vives, dit-il, ces traits légers, ce badinage élégant, qui sont aujourd'hui l'ame de nos fêtes de tous les jours, furent constamment inconnus aux peuples jadis les plus polis et les mieux instruits de la terre. » Or, tout le monde sait qu'on ne plaisantait nulle part avec plus d'esprit et plus de finesse qu'à Athènes, et que du temps des Scipions, des Lélius, des Cicéron, on était tout aussi léger et aussi agréable à Rome qu'on l'est aujourd'hui à Paris. Seulement cette légèreté, ce goût de plaisanterie ne faisait pas, comme

chez nous, tort au goût des conversations graves. Voici un éloge du roi de Prusse : « il a sur pied cent cinquante mille hommes pour défendre ses droits, et toutes les langues savantes de l'Europe pour publier sa gloire. » Voici une remarque d'autant plus fausse qu'elle a un air vrai. « Sans le goût, dit M. de Cahusac, même avec du talent, il ne faut rien entreprendre dans les arts. On fait presque tout avec cette partie délicate de l'esprit, et on ne fait rien sans elle. » Il faut dire tout au contraire : on ne fait presque rien avec cette partie délicate de l'esprit, et on fait tout sans elle. C'est au goût à corriger, et non pas à faire. Il n'y a que le génie qui crée ou qui fasse, et le goût, loin d'y contribuer, nuit souvent; le génie est vif, chaud et hardi; le goût est froid et timide, et, à force d'être exquis, il est souvent minutieux. Si vous me demandez pourquoi il y a tant de choses sublimes dans les productions des Anglais, je vous dirai que c'est par la même raison que vous y trouvez tant de choses de mauvais goût; mais il y a des choses qui, pour n'être pas hardies, n'en sont pas moins de très-mauvais goût. En voici un exemple : M. de Cahusac dit du roi Henri IV, « qu'il semblait trouver dans les charmes de la danse, lorsqu'il fut parvenu au trône, le dédommagement d'une partie des travaux qu'il lui avait coûté à conquérir. » Peut-on dire d'un roi, comme Henri IV, qu'il cherchait dans la danse le dédommagement de ses travaux? « Oserait-on dire, demande M. de Cahusac, qu'une des bonnes tragédies de cet homme extraordinaire (le grand Corneille) suppose plus d'étendue de génie que tout le théâtre des Grecs ensemble? » Je réponds qu'on n'oserait le dire, parce qu'on aurait l'air de n'avoir jamais vu le théâtre des Grecs, ou d'être incapable d'en

juger. N'apprendrons-nous jamais à faire l'éloge de nos grands hommes, sans insulter à nos maîtres? Nous finirons par une remarque de M. de Cahusac, qui est si belle et si heureuse qu'elle semble faire la critique de toutes les autres qui sont répandues dans son ouvrage. Il dit que « le jour des lumières est le plus propre aux actions du théâtre, parce que c'est un commencement d'imitation et le premier pas vers l'illusion..... » M. de Cahusac est connu à Paris par plusieurs ouvrages lyriques, que M. Rameau a mis en musique, et par une petite pièce, *Zénéide*, qu'on joue très-souvent à la Comédie Française, et dont le rôle est si admirablement rendu par mademoiselle Gaussin.

J'ai eu l'honneur de vous parler d'un petit roman, *Mirza et Fatmé* (1), à qui la malignité du public a donné une sorte de vogue. Ce roman est encore dans le goût de ceux du comte d'Hamilton et de Crébillon : des fées, des génies, des enchantemens, des allégories; il y a très-longtemps qu'on est excédé de toutes ces choses-là. Cependant les applications très-satiriques qu'on n'a pas manqué de trouver dans plusieurs endroits de ce roman, lui ont fait une espèce de réputation qu'il ne mérite pas; il n'est pas absolument mal écrit, mais on n'y trouve ni plan, ni conduite, ni intérêt. Je ne sais si j'ai tort d'être tant dégoûté des allégories que je le suis. Ce genre est si froid, si puéril, si insipide. Qu'est-ce que c'est, par exemple, que cette éducation de Mirza, que la fée du malheur a élevée dans l'île des Amis? Peut-on se résoudre à travestir aussi puérilement une idée qui, quoique commune, ne laisse pas que d'être philosophique : voilà cependant une des

(1) Roman oublié de Saurin le fils. (B.)

plus ingénieuses allégories de ce roman ; ce n'est pas ainsi que nos maîtres en l'art d'écrire avaient de l'esprit. Voici quelques traits qui ont fait le plus de bruit : Le sultan est un prince imbécile, et par conséquent tyran, qui mesure le bonheur de son peuple au poids de son individu, qui veut un ministre qui le fasse rire, et qui prend dans ses titres la qualité de *toujours gai*, quoiqu'il soit le plus triste des sultans. Autre trait : De Boussangir, ce brave officier qui, après avoir sauvé l'État, est persiflé à la cour par de petits-maîtres qui lui trouvent un air gauche, et disent qu'il n'a pas le ton de la bonne compagnie. Tous ces prétendus traits, tant de fois répétés, me paraissent d'une platitude et d'une insipidité insupportables. La dispute du goujon est une allusion à une pratique de la religion chrétienne, qui est déplacée et qui n'a rien de piquant.

Mademoiselle de Lussan vient de consacrer neuf volumes à une histoire qui ne mérite pas neuf pages dans les fastes, qui ne devaient appartenir qu'aux rois dignes de l'être. C'est l'imbécile Charles VI, roi de France (1). Quand on a si mal choisi son objet, on mérite de le manquer aussi par la manière de le traiter; voilà ce qui est arrivé à mademoiselle de Lussan : son sujet manque totalement d'intérêt. Il est fâcheux pour l'auteur qu'on s'aperçoive qu'elle en a voulu mettre partout sans succès. Les faits les plus simples, les événemens les plus indifférens sont traités avec un soin qui excède, et avec un ton si

(1) *Histoire de Charles VI*, Paris, 1753, 9 vol. in-12. Mademoiselle de Lussan passait pour être fille naturelle du prince Thomas, comte de Soissons, et d'une courtisane. Elle était liée avec le savant évêque d'Avranches, Huet. Elle composa un grand nombre d'*Histoires* et de romans historiques, et mourut en 1758 pour s'être baignée ayant une indigestion.

important qu'il devient ridicule. C'est un grand talent que de prendre toujours le ton convenable au sujet qu'on a à traiter, ou si l'on n'a pas tous les tons, de ne choisir que des sujets convenables à celui qu'on a, *sumite materiam*.... Cet ouvrage est d'ailleurs si décousu qu'on ne voit jamais la liaison d'un fait avec un autre. Mademoiselle de Lussan paraît avoir beaucoup plus de talent pour les ouvrages d'imagination ; elle est connue à Paris par plusieurs romans qui sont froids et assez médiocres ; mais *la Comtesse de Gondez* et *les Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste* ont eu et mérité beaucoup de succès.

FÉVRIER.

Paris, 1er février 1754.

Les Comédiens Français, après avoir lassé la complaisance du public pour le *Mercure galant*, qui n'avait d'autres attraits que le jeu de Préville, successeur de l'illustre et l'incomparable Poisson, ont remis au théâtre deux pièces anciennes, *les Fées* et *la Fausse Antipathie ;* la première est de Dancourt, et il y avait bien cinquante ans que cette comédie n'avait été jouée, lorsqu'on l'a remise l'année passée à Fontainebleau. Elle reparaît à Paris avec tout l'éclat qu'elle a eu à la cour, le roi ayant fait présent aux comédiens des habits et des décorations de Fontainebleau. Cette pièce n'est pas bonne. *La Fausse Antipathie* est de M. de la Chaussée : elle est imprimée dans ses œuvres de théâtre ; il serait donc fort inutile d'en faire l'extrait.

Sur cinquante réponses qu'on a imprimées contre M. Rousseau, et qui ne prouvent rien, mais qui sont remplies d'injures et de grossièretés, il s'en trouve deux qui méritent d'être distinguées; l'une est d'un nommé M. Bâton : je ne sais comment il fait, il finit toujours par être de l'avis de son adversaire; l'autre, que je n'ai point encore vue, est du P. Laugier, jésuite, auteur de l'*Essai sur l'Architecture* (1).

Paris, 15 février 1754.

Nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte de quelques ouvrages qui n'ont point encore trouvé de place dans ces feuilles. Il y a trois ans que M. Rousseau, citoyen de Genève, fit imprimer son fameux discours de Dijon, dans lequel il entreprit de prouver que les arts et les sciences, bien loin de contribuer à épurer les mœurs, ont été tout au contraire une source féconde de corruption parmi les hommes. Ce discours, couronné par l'Académie de Dijon et écrit avec une force et avec un feu qu'on n'avait pas encore vus dans un discours académique, fit une espèce de révolution à Paris, et commença la réputation de M. Rousseau, dont les talens étaient jusqu'alors peu connus. Dans le grand nombre de ceux qui ont pris la plume pour la cause des lettres, il est fâcheux que ce philosophe, écrivain éloquent et outré, n'ait point trouvé un adversaire digne de lui. Tous ceux qui ont écrit contre M. Rousseau devaient naturellement penser à opposer à son éloquence mâle une logique forte et

(1) La brochure de M. Bâton, maître de vielle, mort en 1756, est intitulée, *Examen de la Lettre de J.-J. Rousseau sur la musique française.* Celle du P. Laugier a pour titre : *Apologie de la musique française contre M. Rousseau.* (B.)

claire ; c'était la seule arme qu'il fallait employer contre un ennemi si dangereux, la seule avec laquelle il pouvait être vaincu, et dont personne ne s'est servi. Je ne parle pas de toutes les mauvaises brochures qui ont paru dans cette fameuse querelle ; M. Rousseau n'a trouvé que deux adversaires qui méritent d'être nommés. Le roi Stanislas de Pologne a fait sur son discours des observations fort sensées, mais toujours à côté du sujet. M. Bordes, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon, a fait imprimer un discours sur les avantages des sciences et des arts, qui a eu à Paris plus de succès qu'il n'en méritait à mon gré. Ce discours est dans le cas des observations du roi de Pologne ; il est faiblement écrit, faiblement pensé, et ne fait rien du tout à la question. M. Rousseau avait trop beau jeu pour rester en arrière. Il fit une réponse au roi Stanislas, et une autre, qu'il appelle sa dernière, à M. Bordes. Ces deux morceaux contiennent des choses admirables et même sublimes ; et le dernier est, à mon gré, égal et même supérieur à son discours même. M. Bordes n'a pas jugé à propos d'abandonner sa cause. Il nous a donné, il y a quelques mois, un second discours sur les avantages des sciences et des arts, dans lequel il tâche de réparer les nouvelles brèches que son redoutable adversaire avait faites à son système à grands coups de hache. Ce nouvel ouvrage de M. Bordes, qui vaut bien autant que le premier, n'a cependant fait aucune sensation à Paris, par la raison qu'on se dégoûte en général de tout ce qui dure trop long-temps, et qu'il n'est pas permis en ce pays-ci de s'appesantir sur aucune matière. M. Rousseau était donc resté maître du champ de bataille, non pas, à ce que je crois, pour avoir trop bonne cause, mais faute d'avoir trouvé des adver-

saires assez forts pour lutter contre lui. Il a même la satisfaction de voir toucher cette question par M. d'Alembert, et dans son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, et dans ses deux volumes de *Mélanges de Littérature*, etc., publiés au commencement de l'année passée, et de remarquer que ce philosophe célèbre n'était pas trop éloigné de ses opinions. Cependant la question est restée indécise; car, quoique M. Rousseau ait dit beaucoup de choses admirables, on ne peut pas dire que la logique de ses raisonnemens soit assez forte ou assez bien établie pour nous entraîner à adopter son système; et il est à regretter sans doute qu'aucun de nos philosophes du premier ordre n'ait songé à traiter cette question, qui est vraiment belle et grande. C'est en poussant cette question aussi loin qu'elle pouvait aller, en établissant bien la logique de ce sujet et les définitions qui y ont du rapport, comme celles de corruption, de mœurs, de vertu, de vice; c'est en prenant ce chemin-là qu'on aurait mis, ce me semble, le citoyen de Genève bien mal à son aise. L'abus des sciences et des arts a sans doute produit des maux terribles sur la terre; mais comment prévenir cet abus? Est-ce en défendant aux hommes l'usage des choses dont ils peuvent abuser? Mais en ce cas-là il faut leur défendre tout, parce qu'ils abusent de tout; il faut donc en faire des bêtes, des êtres inanimés même. D'ailleurs comment fait-on pour empêcher un peuple de se livrer aux sciences et aux arts, c'est-à-dire, suivant le système de M. Rousseau, de se corrompre? On sait bien que cela tient à mille circonstances, qu'il y concourt mille hasards qu'aucune puissance ni prudence humaine ne saurait changer ni arrêter. En ce cas, il est inutile de nous parler d'une chose ab-

solument nécessaire qu'on peut appeler une manière d'être de l'homme. Prouver qu'une nation a tort de se livrer aux Lettres, me paraît tout aussi sensé que de prouver que les hommes ont tort de mourir. Eh! philosophe faible et incertain, ne vois-tu pas que ces peuples qui couvrent la surface de la terre sont entraînés par la main toute-puissante du destin, et qu'il te faut subir les mêmes lois du mécanisme universel, malgré tes raisonnemens spécieux et superbes. Il y a encore une autre façon à combattre les opinions de M. Rousseau, qui tient à la première et qui me paraît très-philosophique aussi; c'est en lui faisant voir qu'il n'a pas remonté assez haut ni jusqu'à la source des malheurs des hommes. En relisant l'autre jour l'admirable Discours sur la nature des Animaux, que M. de Buffon a mis à la tête du quatrième volume de l'*Histoire naturelle*, et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans son temps, j'ai mis l'homme à quatre pattes dans la forêt, tout à côté du lièvre; tout d'un coup je vis venir un orage que l'horreur de la nuit rendait encore plus épouvantable; le tonnerre gronda, les éclairs remplissaient les airs d'une lumière affreuse, et jetèrent l'horreur et l'épouvante dans les deux animaux que j'avais laissés dans la forêt. Cependant un temps calme et doux succéda à l'orage, le temps s'éclaircit, et le soleil rendit à la nature sa première beauté et sa tranquillité ordinaire. Je vis mon lièvre qui, ayant déjà oublié les horreurs de la nuit, n'était occupé qu'à jouir de la fraîcheur que l'orage avait répandue sur la terre, et que le soleil rendait encore plus éclatante, tandis que l'homme, triste, inquiet, rêveur, ne songeant nullement au bien présent, n'était occupé qu'à chercher des moyens pour se garantir des maux auxquels il avait été exposé

pendant l'orage de la nuit passée. Cela m'a suffi; j'avais assez vu pour n'être plus étonné de voir cet homme bientôt redressé sur ses deux pieds, de l'entendre parler, de voir des villes bâties, les sciences et les arts cultivés, etc. Il ne faut pour cela qu'une longue suite de plusieurs siècles : or, le temps ne manque jamais. On n'a qu'à le laisser faire, il fait et défait tout; si les sciences sont si nuisibles, il ne faut pas les cultiver; s'il ne faut pas que les hommes les cultivent, il ne faut pas qu'ils parlent; s'ils ne doivent pas parler, il ne faut pas qu'ils réfléchissent, il ne faut pas qu'ils aient une idée de la vertu ni du vice, etc. Or, la faculté de réfléchir, qui est proprement la source de tous les maux, est essentielle à l'homme, et qui dit un homme, dit un être qui réfléchit, et la première réflexion a engendré toutes les autres. Il est évident que M. Rousseau a confondu l'état de l'homme et de la bête : ce dernier est constant et immuable; le premier est, par sa nature, sujet à mille changemens bons ou mauvais qu'aucune philosophie n'est capable d'arrêter.

Si M. Bordes n'est pas un adversaire assez vigoureux pour M. Rousseau, on ne saurait en revanche assez louer la politesse, la douceur et la décence avec lesquelles il a traité notre citoyen, et c'est en quoi on peut le proposer comme modèle à tous les écrivains qui se mêlent d'écrire de la controverse. M. Rousseau a gâté son triomphe par une préface outrée qu'il a mise à la tête d'une mauvaise comédie intitulée *Narcisse*, ou *l'Amant de lui-même*. Cette préface, qu'il fit imprimer sans aucun sujet, n'est pas trop bonne d'ailleurs, si vous en exceptez quelques pages dignes de M. de Montesquieu. Un autre avertissement fort bizarre qu'il a mis à la tête de son *Devin du*

Village, intermède français très-joli et très-agréable dont il avait fait les paroles et la musique, lui a fait du tort aussi. Cependant tout cela était oublié ou pardonné; mais il a combattu la musique française et avec des raisons trop bonnes, trop fortes et qui paraissent sans réplique. Voilà un tort qui ne sera jamais oublié. Il a pensé avoir une lettre de cachet, il a été brûlé en effigie par les musiciens de l'orchestre de l'Opéra. Jamais on n'a vu tant de chaleur et tant d'emportement pour si peu de chose. M. Marmontel a fait ces quatre vers à ce sujet :

A Rousseau qui répondra ?
Le public par des murmures,
Les polissons par des injures,
Et Rameau par un opéra.

A la tête de la troupe des polissons se trouve l'illustre M. Fréron dont les éloges sont plus redoutés des honnêtes gens que les injures qu'il ne cesse de vomir depuis quelque temps contre M. Rousseau. C'est le roi de ces insectes importuns dont parle M. Diderot dans *l'Interprétation de la Nature*, qui passent les instans de leur existence éphémère à troubler l'homme dans ses travaux et dans son repos.

Il paraît depuis quelque temps un prétendu poëme épique en prose intitulé *la Christiade* (1), dont le sujet est le Paradis reconquis par la mission de Jésus-Christ. Le gazetier ecclésiastique appelle ce poëme l'*Évangile travesti* à l'imitation du *Virgile travesti* de Scarron; mais en vérité *la Christiade*, tout absurde qu'elle est

(1) Par Jacq.-Franç. de la Baume Desdossat, mort en 1756.

n'est pas assez burlesque pour mériter ce nom. On pouvait le donner avec plus de raison à l'histoire du *Nouveau Testament* du P. Berruyer, que M. l'archevêque de Paris n'a pas oublié de censurer dans un mandement publié à ce sujet. Cependant notre nouveau Milton qui vient de nous donner son poëme, ne laisse pas que d'avoir une assez bonne dose d'extravagance. Pour en avoir une idée on n'a qu'à lire son quatrième chant, qui fournit un épisode fort galant de Madelaine, à qui le démon de la concupiscence inspire des vues un peu profanes sur notre Seigneur Jésus-Christ. Ce démon suggère à notre belle et à son chantre mille impertinences ridicules. L'auteur n'a pas oublié de traiter dans un long et ennuyeux discours préliminaire la question si neuve et si intéressante des poëmes en prose. Il ne manque pas aussi de placer la *Christiade* entre le *Télémaque* et l'*Apocalypse*, selon lui deux vrais poëmes épiques.

L'Académie royale de Musique vient enfin de bannir de son théâtre la musique italienne, cette rivale si superbe et si dangereuse des opéras de Lulli et de Rameau. Je vois un avantage très-réel à ce renvoi des bouffons, qui ne frappe personne, c'est que les Buffon, les Diderot, les d'Alembert, tous les gens de lettres d'un certain nom, les artistes de tous les ordres, peintres, sculpteurs, architectes, que cette musique avait comme ensorcelés, n'iront plus à l'Opéra, et auront d'autant plus de loisir à vaquer à leurs travaux, qui font l'honneur et la gloire du siècle et de la nation. On a donné cet hiver avec succès l'opéra de *Castor et Pollux* (1), dont les paroles sont de M. Ber-

(1) Le 11 janvier précédent. A l'une des premières représentations, Chassé qui jouait dans cet opéra, en conduisant au premier acte des troupes au com-

nard et la musique de M. Rameau. On n'a pas manqué à la Comédie Italienne de parodier cet opéra par une pièce intitulée *les Jumeaux* (1), et on n'a pas oublié de mettre un divertissement de meuniers avec de grands castors blancs sur la tête. En vérité, quand on voit le succès de ces sortes de pièces, on croirait être à six cents lieues de la capitale des arts et des lettres. Ce n'est pas le seul sujet de chagrin pour ceux qui ont à cœur la gloire de la nation. Est-il croyable qu'on ait pu songer à détruire le palais de Bourbon, un des plus beaux hôtels de Paris, et qui fait un effet des plus agréables et par sa situation, et par l'ordre d'architecture qui y règne? Ce monument, qui a coûté des millions, vient d'être vendu à des particuliers pour six cent mille livres, et c'est aujourd'hui qu'on commence à le démolir (2).

MARS.

Paris, 1er mars 1754.

Nous avons ici, depuis quelques jours, un nouvel ouvrage de M. de Voltaire, sous le titre d'*Annales de l'Em-*

bat, et marchant à leur tête, tomba dans la coulisse. Mais, sans perdre de vue son jeu de théâtre, il cria sur-le-champ aux gens des chœurs qui le suivaient, et avec un enthousiasme digne d'un combat réel : *Passez-moi sur le corps, et marchez toujours à l'ennemi.* Il serait difficile de porter plus loin le fanatisme de l'art.

(1) Par Guérin de Frémicourt.

(2) Il nous serait difficile d'expliquer ce passage. Grimm ne rapportait sans doute ici qu'un faux bruit. Le Palais-Bourbon, si bien situé, comme il le dit, fut commencé en 1722, et nous n'avons vu dans aucune Histoire de Paris qu'il eût, trente ans seulement après, couru le risque d'être démoli.

pire. Cet ouvrage, entrepris à la sollicitation de madame la duchesse de Saxe-Gotha, est consacré à cette princesse par une dédicace où l'on trouve aussi peu l'esprit, le génie, le coloris et la plume de M. de Voltaire, que dans le reste de son livre. Les vers techniques qui sont à la tête; sont puérils on les aurait à peine pardonnés au bonhomme Rollin. L'ouvrage en général est mal fait et négligé. L'idée de madame la duchesse de Saxe-Gotha paraît avoir été de faire faire à M. de Voltaire le pendant de l'*Abrégé chronologique* de M. le président Hénault; mais on ne fait pas un ouvrage de ce genre sans beaucoup de soins, beaucoup de recherches, beaucoup de patience. Les Allemands seront fort peu contens de ce qui regarde les affaires domestiques de l'Empire. Ils remarqueront dans ces *Annales* une ignorance profonde du droit public. Les affaires d'Italie sont un peu mieux débrouillées; les querelles de l'empire et du sacerdoce sont un des sujets favoris de notre auteur, et je crois qu'en prenant l'avis de la cour de Rome et du corps de nos évêques, on le dispenserait volontiers du soin de traiter ces matières. Au reste, ces *Annales de l'Empire* sont le premier ouvrage de M. de Voltaire dont on n'ait daigné parler ni en bien ni en mal à Paris.

M. Duclos, de l'Académie Française, historiographe de France, auteur de l'*Histoire de Louis XI*, des *Confessions du comte de* ***, des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, et de plusieurs autres ouvrages, homme qui tient aujourd'hui une place considérable dans la littérature, vient de donner une nouvelle édition de la *Grammaire de Port-Royal*, enrichie de plusieurs remarques nouvelles sur la langue française. Il y a long-temps que

le public désirait de voir la réimpression de cette grammaire célèbre qu'on ne trouvait point. Il ne pouvait la recevoir de meilleures mains que de celles de M. Duclos, qui a fait depuis long-temps beaucoup de recherches sur la langue. Vous trouverez dans ces remarques beaucoup d'excellentes réflexions, qui ne sauraient être que le fruit d'une longue et profonde méditation ; vous y trouverez des choses un peu plus contestées. Ces sortes de matières demandent à être discutées par de bons esprits, sans fiel et sans amertume, avec la décence et les égards convenables que les gens de mérite se doivent réciproquement. Il ne m'appartient pas de décider, mais il me paraît que l'orthographe que M. Duclos propose, et qu'il voudrait introduire, aurait des inconvéniens sans nombre, sans avoir aucun avantage bien réel. L'orthographe de M. de Voltaire est bien plus sensée et modérée, cependant les yeux n'y sont pas encore faits ; celle de M. Duclos, poussée plus loin, et outrée à l'excès, pourrait, ce me semble, occasioner un bouleversement total dans la langue. D'ailleurs, dans tout ce qui dépend de l'usage et des mœurs (et la langue est dans ce cas), il faut bien se garder de faire des changemens trop brusques et trop sensibles ; ce n'est que peu à peu qu'on remédie aux abus et aux défauts de cette espèce, et qu'on établit le bon et le vrai. On ne ferait pas peut-être mal de bannir le *ph* tout-à-fait, et d'écrire, à l'exemple des Italiens, *filosofie*, *frase*, etc., comme nous écrivons déjà *fantaisie* et non *phantaisie*. Mais, après avoir fait un pareil changement, il faut lui laisser le temps de s'établir, avant que d'en tenter un autre. Je vais transcrire ici une remarque curieuse et hardie de M. Duclos, en conservant son orthographe : « L'art de l'écriture des sons, d'autant plus

admirable que la pratique en est facile, trouva de l'opposition dans les savans d'Égipte, dans les prêtres païens. Ceus qui doivent leur considération aus ténèbres qui envelopent leur nullité et augmentent leur volume imposant, craignent de produire leurs mistères à la lumière; ils aiment mieus être respectés qu'entendus, parce que s'ils étaient entendus, ils ne seraient peut-être pas respectés. »

C'est sans doute à l'occasion de l'ouvrage de M. Duclos, qu'on a imprimé un volume d'*Opuscules sur la langue française*, par divers académiciens. Ce volume contient plusieurs discours, de M. l'abbé de Dangeau, sous le titre d'*Essais de grammaire*; le *Journal de l'Académie Française*, par M. l'abbé de Choisy; des *Lettres*, de M. Huet, de M. Patru, etc., et une *Dissertation*, de M. l'abbé d'Olivet, sur les participes passifs. Cette lecture est instructive et agréable pour ceux qui aiment ces matières.

Tous les anciens livres n'ont pas le sort de la *Grammaire de Port-Royal*, de tomber en des mains dignes. Le divin Montaigne, cet homme unique, qui répandait la lumière la plus pure et la plus vive au milieu des ténèbres du seizième siècle, et dont le mérite et le génie n'ont été bien connus que dans notre siècle, lorsque la superstition et les préjugés ont fait place à la vérité et à l'esprit philosophique, a été insulté cet hiver par M. Pesselier. Cet auteur, qui a donné quelques ouvrages très-médiocres, comme des *Fables*, des *Dialogues de Morts*, etc., a porté ses mains sacrilèges sur les *Essais de Montaigne*. Il a prétendu en retrancher des éruditions déplacées, des répétitions inutiles, et y mettre un peu plus d'ordre sous

le titre de l'*Esprit de Montaigne*. Les petits écrivains devraient se contenter de la liberté qu'on leur laisse de barbouiller du papier, et apprendre une fois pour toutes que les ouvrages des hommes de génie sont respectables jusque dans leurs défauts mêmes.

Des trois frères du Bellay, qui servirent glorieusement l'État sous le règne de François Ier, dans l'Église (1), dans les négociations et dans les armées (2), deux composèrent ensemble des *Mémoires* qui ont toujours eu une grande réputation en France. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Espagnols doivent trouver que leur rivale y est traitée trop favorablement; mais ce n'est pas le seul reproche qu'on peut faire à ces *Mémoires*. Tout ce qui s'est fait sous ce règne de plus grand y a un air petit et comme écrasé; les détails, les moins intéressans même, y sont prodigués à l'excès; on y suit avec autant de soin la marche d'un corps de cinquante hommes que celle d'une armée entière. Quoiqu'en général les événemens de ce temps soient sagement présentés et bien développés, le total de l'ouvrage est froid, parce que la liaison et le rapport des faits entre eux n'y sont aucunement sensibles. Mais le plus grand défaut de tous, c'est que le caractère du siècle y manque totalement, et que vous n'y distinguerez pas les mœurs de ce temps-là des mœurs du nôtre. Ces défauts,

(1) Jean du Bellay, cardinal, né en 1492, mort en 1650. On a de lui des *Poésies* latines, quelques pièces sur François Ier, et un grand nombre de lettres. Rabelais lui fut attaché.

(2) Guillaume du Bellay, ambassadeur en Italie, en Angleterre et en Allemagne, brave capitaine; Martin du Bellay, lieutenant-général en Normandie, et prince d'Yvetot. Le premier mourut en 1543, le second en 1559. Ce sont ces deux derniers qui ont laissé des *Mémoires*, réimprimés en 1753, 7 vol. in-12.

qui pouvaient échapper à beaucoup de gens à la faveur du langage ancien et naïf de ces Mémoires, M. l'abbé Lambert les a rendus sensibles à tout le monde par l'édition qu'il en a donnée cet hiver; il les a dépouillés de leur style et les a rendus lourds et pesans : tout ce qu'il a ajouté du sien est fort inutile et fort pédantesque. On a imprimé à la suite de ces *Mémoires* ceux de Fleuranges (1), qui n'avaient pas encore vu le jour.

Les Comédiens Français n'ont pu donner cet hiver qu'une seule tragédie nouvelle sous le titre de *Paros* (2), pièce d'un jeune homme, M. Mailhol, qui a donné l'été passé une mauvaise petite pièce à la Comédie Italienne, intitulée *les Femmes*. Cette tragédie ne nous fait pas mieux augurer du talent de son auteur, et ne mérite pas qu'on s'arrête un instant à en donner une idée. Il est peut-être impossible de bien faire en débutant : les premiers essais d'un génie fougueux ne présentent ordinairement que des disparates, des étincelles et des éclairs de génie dans beaucoup de choses de mauvais goût. Les bons esprits avaient conçu peu d'espérance du talent de M. Marmontel après son *Denis le Tyran;* ils trouvaient cette pièce trop égale, trop arrangée pour espérer beau-

(1) Fleuranges (Robert de la Mark, seigneur de), maréchal de France, né en 1490, mort en 1537. Son ouvrage est intitulé, *Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François Ier, depuis* 1499 *jusqu'en* 1521.

(2) Jouée pour la première fois le 21 janvier, cette pièce n'eut que huit représentations. Mailhol, après être tombé lui-même plusieurs fois au théâtre, résolut d'entraîner Molière dans sa chute. C'est à lui qu'est venue, en 1775, l'idée de mettre *l'Avare* en vers; mais cette sorte de parodie, imprimée dès lors, ne trouva d'acteurs qu'en 1813, à l'Odéon. Mailhol, né en 1725, mourut en 1791.

coup mieux de ce poète. L'événement a confirmé leurs craintes. M. Marmontel a donné successivement des pièces qui valaient beaucoup moins l'une que l'autre; il a fini par se retirer tout-à-fait après la chute d'*Egyptus*. Il s'en faut bien que M. Mailhol soit dans le cas de M. Marmontel. Après la tragédie de *Paros*, il peut se dispenser de faire un second essai; il peut être assuré que sa vocation n'est pas d'être le successeur des Corneille, des Racine et des Voltaire, et on n'est en droit de courir cette carrière qu'avec le talent de ces hommes. La platitude, défaut inséparable des pièces sans génie et sans feu, se trouve singulièrement dans *Paros;* elle se trouve dans le plan et dans le style de cette pièce. L'auteur, qui semble l'avoir senti comme nous, a cru y remédier par un tas de maximes communes et usées dont les tragédies modernes sont défigurées, et que les bons juges ne pardonnent que quand elles sont rachetées par des beautés réelles. Voici les deux plus beaux vers de la pièce et peut-être les seuls :

> Quand on a l'art heureux d'imposer aux mortels,
> En méritant la foudre on obtient des autels.

On donne actuellement au théâtre de la Comédie Française une petite pièce en vers et en un acte, *les Adieux du Goût*, de MM. Portelance et Patu (1). Cette pièce, qui a pour sujet la fameuse querelle de la musique, est jouée avec une espèce de succès, toute mauvaise qu'elle est. Bientôt les succès de la Comédie Française ne seront pas plus honorables, ni par conséquent plus difficiles que ceux

(1) Portelance, né en 1732, mourut en 1821; Patu, né en 1729, ne vécut que jusqu'en 1757. *Les Adieux du Goût* furent représentés pour la première fois le 13 février 1754. Le sujet, le plan, la distribution, les petits vers sont de Patu, et les vers alexandrins de Portelance.

du Théâtre Italien. Depuis qu'on a été obligé de danser sur le Théâtre Français pour attirer du monde aux pièces de Corneille, de Molière, de Racine, de Voltaire, tout y réussit, et beaucoup de mauvaises petites pièces qu'on y aurait sifflées il y a un an, ont maintenant un grand succès en faveur de quelques mauvais ballets qui les terminent. Voilà à quoi est réduit le premier théâtre de la nation.

Les *Mémoires de deux amis*, ou les *Aventures de MM. Barniwal et Rinville*, sont le troisième roman dont M. de la Solle nous fait présent depuis peu. Il est l'auteur des *Anecdotes de la cour Bonhomie*, et des *Mémoires de Versorand*, ouvrages fort médiocres l'un et l'autre, et qui n'ont eu aucun succès, quoique M. de la Solle, dans la préface de son nouveau roman, remercie beaucoup le public de l'accueil favorable qu'il leur a daigné faire (1).

Paris, 15 mars 1754.

Les Comédiens Français nous ont donné, il y a quelques jours (2), la première réprésentation des *Troyennes*, tragédie nouvelle de M. de Châteaubrun, maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans. Cet auteur, âgé aujourd'hui de plus de soixante-dix ans, respectable par la simplicité de ses mœurs, a donné sa première tragédie il y a quarante ou cinquante ans (3); on la trouve imprimée sous le titre de *Mahomet*, dans le recueil des meilleures pièces du Théâtre Français. C'est après un si long intervalle que M. de Châteaubrun ose reparaître sur la scène.

Le succès de cette pièce a été équivoque à la pre-

(1) De la Solle (Henri-François), mort en 1761, est encore auteur du *Pouvoir du Temps sur la Gloire et sur l'Amour*, et de *Bok et Zulba*.

(2) Le 11 mars. (3) Le 13 novembre 1714.

mière représentation; on avait applaudi beaucoup d'endroits, on avait ri à beaucoup d'autres, parce qu'il y avait en effet beaucoup de vers comiques et bas. Depuis, l'auteur a fait les retranchemens convenables, et la pièce est jouée avec un succès assez brillant. Voici ce que j'en pense, et ce que je crois pouvoir justifier par des raisons sans réplique. Premièrement, cette tragédie n'en est pas une, c'est une tragédie à tiroir : c'est un recueil de tragédies; point d'action, point d'intérêt suivi, puisque l'auteur nous alarme successivement pour Hécube, pour Cassandre, pour Andromaque, pour Astianax, pour Polixène; ce sujet des *Troyennes* n'est donc pas traitable, ou plutôt il n'existe pas : aussi la pièce n'a-t-elle ni exposition, ni intrigue, ni dénouement à proprement parler. On a beaucoup applaudi plusieurs tirades. Je les détacherai de la pièce, et je les approuverai, si l'on veut; mais comment puis-je les trouver belles lorsqu'elles sont déplacées, et dans la bouche d'un personnage qui devrait ou être ailleurs, ou se taire, ou dire tout autre chose? Les plus beaux vers et les plus touchans ne produisent aucun effet sur mon ame, du moment qu'ils sont déplacés : ils ne me paraissent que ridicules. Est-il croyable que Cassandre fasse des réflexions sur l'espérance, ou même qu'elle ait le temps de faire usage du don de prophétie et de prédire les malheurs des Grecs, tandis que je vois dans le fond, la ville de Troie livrée aux fureurs des flammes. Cette femme paraîtra échevelée, toute la famille de Priam paraîtra désolée, elle poussera des cris dans l'air, elle ne s'arrêtera pas au sortir de la ville pour faire une conversation quelle qu'elle puisse être. L'auteur a mal choisi jusqu'au moment du sujet : il fallait du moins que le feu de Troie fût éteint, et la première frayeur des

Troyens calmée et passée. On a trouvé que mademoiselle Dumesnil avait très-mal joué le rôle d'Hécube, qu'elle l'avait excessivement outré, etc. J'avoue que je ne connais pas le secret de bien jouer un mauvais rôle; plus une actrice est tragique et admirable, plus elle doit paraître ridicule dans un rôle où elle ne dit presque jamais ce qu'il convient de dire. On lui a reproché d'avoir trop outré son jeu dans la première scène. Jugez si la femme de Priam sortant de la ville de Troie, qui brûle depuis trois jours, jugez si cette femme peut être trop violente, et si elle ne doit pas être dans un état qui approche du délire. On trouve en général que mademoiselle Dumesnil, qui joue supérieurement et souvent d'une manière si sublime, les rôles de Phèdre, d'Athalie, d'Hermione, de Cléopâtre dans *Rodogune*, de Mérope, et tous les grands rôles qui sont au théâtre, joue ordinairement fort mal les rôles dont elle est chargée dans les pièces nouvelles. Je ne sais si c'est faire la critique de l'actrice ou des pièces. Si j'étais absolument forcé de traiter le sujet des *Troyennes*, je ne pourrais qu'en faire une tragédie en un acte, ou pour mieux dire une pantomime tragique, car le dialogue de cette pièce n'aurait pas fait deux pages d'impression. On ne se parle pas dans des momens si terribles; on crie, on court, on n'a pas le temps de s'arrêter sur la scène. Je ne dis pas qu'un tel spectacle ne puisse produire de grands effets : c'était la pantomime des anciens. L'histoire nous apprend à quel point ils excellaient dans cet art, et quelles impressions prodigieuses ils opéraient sur les spectateurs. Nous n'en sommes pas aussi loin qu'on le penserait bien; mais aussi long-temps qu'on placera les spectateurs sur la scène, que le tombeau d'Hector sera entouré de petits-maîtres et de talons rouges, qu'on se contentera de dé-

corations puériles qui seraient à peine supportables dans une tragédie de collège ou dans une pièce de marionnettes, il ne faut espérer de voir jamais un spectacle digne d'une nation éclairée et policée.

M. l'abbé Trublet vient de donner une nouvelle édition de ses *Essais de Morale et de Littérature*, augmentée d'un troisième volume. C'est toujours la même chose, l'auteur saisit toutes les occasions pour faire l'éloge des jésuites : il n'y a rien à dire à cela; mais il a l'air d'en vouloir à M. Rousseau, et surtout à M. d'Alembert, à l'occasion de l'article *Collège* dans le troisième volume de l'*Encyclopédie*. Cela me paraît maladroit; avant que d'attaquer des hommes aussi redoutables, il faut y songer deux fois.

M. de Saint-Foix, auteur de *l'Oracle*, et d'autres pièces médiocres, vient de donner des *Essais historiques sur la ville de Paris*. Cette rapsodie me paraît instructive et amusante.

AVRIL.

Paris, 1er avril 1754.

Nous nous arrêtons peu, dans nos feuilles, à ces brochures que Paris voit éclore et mourir le même jour, qui sont l'ouvrage d'une foule de petits écrivains sans génie, sans talent et sans goût, et un des inconvéniens attachés à la littérature. Les ouvrages dignes de fixer l'attention du public nous occupent uniquement, moins

pour en faire des extraits, en journaliste, que pour nous arrêter aux détails utiles et agréables, et pour proposer nos idées et nos opinions sur différentes matières. Ce n'est que dans cette vue qu'un mauvais ouvrage peut nous occuper quelquefois. Les arts et les spectacles, cette partie si brillante de la littérature française, font une branche considérable pour nos feuilles : nous tâchons de ne laisser rien échapper qui soit digne de la curiosité des étrangers. Notre but est de leur donner, par notre travail, une idée exacte de l'état présent des arts et des lettres en France. Ces feuilles sont consacrées à la vérité, à la confiance et à la franchise. L'amitié qui nous lie avec plusieurs gens de lettres, dont nous sommes obligés de parler, n'a aucun droit sur nos jugemens. La critique juste et même sévère n'est pas toujours à l'abri de l'erreur; mais elle n'est jamais offensante. En rendant compte des impressions du public, nous tâchons de justifier les nôtres par des raisons.

M. Nivelle de La Chaussée, auteur de plusieurs comédies, vient de mourir à un âge peu avancé (1), et de laisser une place vacante à l'Académie Française (2). Tout le monde connaît *le Préjugé à la mode*, *Mélanide*,

(1) Le 14 mars; il était né en 1692.

(2) Piron, qui se croyait avec raison beaucoup plus de droits que La Chaussée n'en avait pour faire partie des Quarante, fit contre l'Académie, qui se l'était adjoint, l'épigramme suivante :

Gens de tous états, de tout âge,
Ou bien, ou mal, ou non lettrés,
De cour, de ville ou de village,
Castorisés, casqués, mitrés,
Messieurs les beaux-esprits titrés,
Au diable soit la pétauctère
Où l'on dit à Nivelle : *Entrez ;*
Et *nescio vos* à Molière.

et les autres pièces de cet auteur qui sont imprimées dans ses œuvres de théâtre. *La Fausse Antipathie* a été jouée, il n'y a pas long-temps, avec assez de succès. M. de La Chaussée est regardé en France comme l'auteur d'un nouveau genre de comédie, qu'on a appelé par dérision *le comique larmoyant*. Ce genre, que M. de La Chaussée n'a pas plus inventé que moi, parce qu'il était connu des anciens, ce genre, porté sur les théâtres de Paris, y a eu le sort de toutes les nouveautés; il a trouvé beaucoup de partisans et beaucoup d'adversaires. Mais comme on s'égare nécessairement quand on part d'un faux principe, et qu'on s'égare d'autant plus qu'on va plus loin et plus vite, on peut dire que le public, et même des gens d'un grand poids dans la littérature, confondant le genre et les auteurs ensemble, n'en ont jusqu'à présent porté aucun jugement solide et raisonnable. Tâchons de développer nos idées à cet égard. La comédie est le tableau de la vie mise en action. Comme ce tableau nous représente fréquemment des actions ridicules, on a d'abord établi comme un principe incontestable que tout ce qui ne fait pas rire aux dépens des vices et des ridicules des hommes, n'est pas du ressort de la comédie. Ce préjugé devait s'établir d'autant plus naturellement que le plus grand comique qui ait jamais été, le sublime Molière, n'avait peint dans ses pièces que les ridicules. Ses successeurs sont venus; ils ont voulu nous attendrir, nous intéresser, nous faire pleurer même dans leurs comédies; mais comme ils n'avaient ni le génie ni le pinceau de Molière, comme ils ne savaient pas les routes de notre cœur, comme lui, et que cependant ils n'étaient pas dépourvus de talent au point de ne mériter aucun succès, on a confondu le genre et les auteurs, et on a mis sur

le compte de l'un ce qui était la faute des autres. Voilà où nous en sommes sur la comédie. *Tous les genres sont bons*, dit M. de Voltaire, *hors le genre ennuyeux*. Pourquoi celui qu'on a appelé le comique larmoyant ne le serait-il pas, puisqu'il y a des scènes dans *le Glorieux*, dans *le Philosophe marié*, dans *le Préjugé à la mode*, dans *Mélanide*, et dans beaucoup d'autres pièces, qui sont extrêmement touchantes et qui font un très-grand effet au théâtre. Si l'effet d'une seule de ces scènes est assuré et incontestable, rien n'empêche plus qu'il n'y ait des pièces entières dans le même genre, et s'il n'y en a point, il faut en accuser les poètes qui y ont travaillé. On peut reprocher avec raison à M. Destouches d'être souvent froid, ennuyeux, languissant, et d'avoir presque toujours puérilement contrasté ses pièces. Le contraste existe rarement dans la nature; c'est une ressource de l'art dont l'artiste fait plus ou moins usage à proportion qu'il a plus ou moins de génie. On peut reprocher avec plus de raison encore à M. de La Chaussée de n'avoir jamais su faire un plan de comédie raisonnable, de n'avoir su ni arranger ni conduire ses pièces, d'avoir mêlé tous les tons ensemble, d'avoir horriblement mal écrit la plupart de ses comédies, d'avoir enfin fait un grand nombre de scènes de pur remplissage, pour amener à la fin, de gré ou de force, une situation intéressante. On peut reprocher avec raison quelques-unes de ces fautes à l'auteur de *Nanine* et de *l'Enfant prodigue*. On peut leur reprocher à tous d'avoir fait des romans au lieu de faire des comédies, et d'avoir cru suppléer au défaut de génie en imaginant des situations intéressantes qui supposaient une infinité d'aventures romanesques. Ce dernier reproche tombe aussi sur *Cénie*, pièce de madame de Graffigny, qui a eu

le plus grand et le plus brillant succès à Paris.... Mais de tous ces reproches, il n'y en a aucun qui tombe sur le genre. La plupart des pièces de Térence sont remplies de scènes touchantes, qui ne portent que sur des événemens très-naturels et très-conformes aux mœurs de ces temps-là. Disons donc qu'avec le génie de Molière, les auteurs qui ont travaillé dans ce genre auraient saisi et représenté le vrai et le sublime d'un tableau intéressant, tout aussi finement que leur maître a su tracer les tableaux comiques; au lieu d'imaginer des aventures, ils auraient tiré leurs situations et leurs scènes du fond de leur sujet et des caractères de leurs personnages; ils auraient en un mot fait des pièces parfaites, et nous n'aurions jamais déclamé contre un genre qui nous eût fait, au théâtre, un plaisir si pur et si grand. On peut voir dans le troisième volume de l'*Encyclopédie* ce que M. Marmontel a écrit sur la *Comédie*. On y trouve de très-bonnes idées; mais il s'en faut bien, à ce que je crois, qu'il ait épuisé la matière.... J'imagine un genre de comédie bien plus tragique, si l'on peut parler ainsi, que le larmoyant. Pourquoi empêcherais-je, par exemple, mon *Joueur* ou mon *Dissipateur* de se tuer à la fin de ma pièce, dans les accès de désespoir qui sont ordinairement la suite de ces égaremens? Une telle comédie, bien conduite, serait plus dans la nature que la plupart de nos tragédies, et j'ai dans la tête qu'elle produirait des effets étonnans (1).

Nous avons depuis quelques jours deux ouvrages sur le commerce, qui ont un très-grand succès, et qui méritent la plus grande attention : ils sont faits, non-seule-

(1) Saurin a exécuté cette conception dans le drame de *Béverley*, qui a toujours eu beaucoup de succès au théâtre. (*Note des anciens éditeurs.*)

ment pour occuper les citoyens et les commerçans, mais encore les philosophes et les princes, remplis de de discussions importantes (et de vérités hardies) pour le bien de l'État. Le premier est intitulé *les Élémens du commerce*, en deux volumes, par M. de Forbonnais (1). Une partie de cet ouvrage a déjà paru dans le troisième volume de l'*Encyclopédie* : on y a vu avec grand plaisir les articles *commerce*, *assurances*, *concurrence*, *change*, etc.; l'auteur y en a ajouté beaucoup d'autres qui ne sont pas moins intéressans. Les chapitres de l'*agriculture*, des *manufactures*, de la *navigation*, des *colonies*, de la *circulation de l'argent*, du *crédit*, du *luxe*, de la *balance du commerce*, forment des objets importans, et sont remplis de vues et d'idées. Le second de ces ouvrages est intitulé : *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce et aux autres sources de la puissance des États*, traduction de l'anglais du chevalier John-Nickols. L'auteur ou le traducteur de ce livre (car il n'est pas encore bien éclairci si c'est un original ou une traduction), est M. de Dangeul (2) : toute l'édition en a été enlevée en peu de jours, et on le réimprime actuellement. On m'a assuré que l'ouvrage anglais existait; si cela est, il me paraît assez démontré que M. de Dangeul en a fait une traduction fort libre, en y ajoutant partout du sien, surtout dans le chapitre de la France. Nous n'entreprenons pas l'extrait de cet excellent ouvrage, il mé-

(1) Forbonnais (François Véron de), né en 1722, mort en 1800; auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'économie politique, membre de l'Institut.

(2) Dangeul (René-Joseph Plumard de), né en 1722, mort en.....; savant économiste. L'ouvrage recommandable dont Grimm parle ici n'est point, quoi qu'en dise le titre, une traduction.

rite d'être lu avec grand soin. Voici un exemple du ton et de l'esprit qui règnent dans ce livre... « N'arriverait-il pas alors, dit l'Anglais ou le Français, que, par une révolution forcée, la nation secouerait le fardeau qu'elle ne pourrait plus porter? et que d'un désordre nécessaire le premier ordre des choses renaîtrait, à peu près comme dans le corps le mieux constitué, si des humeurs vicieuses s'amassent avec le temps, la mesure étant venue à son comble, la maladie se déclare, et le malade ne peut être sauvé que par une crise violente. »

A ces deux ouvrages sur le commerce il faut joindre une petite brochure intitulée : *Essai sur la police générale des grains* (1). L'idée de l'auteur de ce mémoire, un peu trop long, est de laisser le commerce des blés tout aussi libre que celui des autres denrées ou objets de trafic : c'est, selon lui, le seul moyen de n'en jamais manquer, et de prévenir les monopoles et tous les autres abus odieux et contraires au bien de l'État : et l'auteur a raison sans doute; il prouve que l'abondance est pour le moins autant à craindre que la disette : cependant toutes nos lois ne visent qu'à procurer cette abondance mal entendue. On pourrait faire une comparaison très-utile et très-agréable des trois auteurs dont nous parlons, sur l'agriculture, et de leurs projets à cet égard. M. de Forbonnais et l'auteur de l'*Essai* ont presque les mêmes idées et les mêmes projets : ceux de l'auteur anglais leur sont, ce me semble, très-supérieurs. Au reste, il ne faut pas douter que nous ne devions tous ces ou-

(1) *Essai sur la police générale des grains* (par Herbert); *Londres*, 1754, in-8. La première édition, imprimée à l'insu de l'auteur, ne contient que la moitié de l'ouvrage. (*Dict. des Anonymes*). La seconde est de *Berlin*, 1755, 2 vol. in-12. Voir la lettre du 1er août 1756.

vrages intéressans à l'auteur de *l'Esprit des Lois ;* c'est lui qui a fixé les esprits sur ces objets importans, et qui les a encouragés par son exemple, à penser et à écrire. A la fin de ce siècle, on verra encore mieux les obligations infinies que la nation aura à *l'Esprit des Lois*, à l'*Histoire naturelle* et à l'*Encyclopédie.*

On dit quelquefois que nos maîtres et nos prédécesseurs ont tout fait, qu'ils ne nous ont plus rien laissé à faire; Molière a épuisé tous les sujets, il nous a prévenus en tout : rien n'est plus faux. « S'il nous a volés, dirait le Métromane de Piron, volons à notre tour la postérité. » Le talent d'un comique consiste moins dans le choix des caractères, dont le nombre est borné, que dans l'art d'en saisir et d'en rendre les nuances les plus fines et les plus délicates. Or, les nuances d'un caractère sont infinies. Un homme qui naîtrait aujourd'hui avec le génie de Molière, ferait tout autant de pièces, et des pièces tout aussi admirables que son sublime prédécesseur, sans s'en trouver gêné ni prévenu.... On a beaucoup vanté la moralité des pièces de théâtre : certains défenseurs des spectacles, plus zélés qu'éclairés, ont cru y trouver une grande ressource pour leur cause. Il n'était pas difficile à leurs adversaires de leur montrer de très-belles pièces dont la moralité, ou n'existait point ou n'était pas trop bonne. Mais si tout tableau qui représente la vertu sans récompense ou le vice heureux est répréhensible et dangereux, il faut renoncer à la peinture et à tous les beaux-arts; il ne faut plus étudier l'histoire; il ne faut plus vivre avec les hommes : car qu'y a-t-il de plus commun que de voir la vertu devenir la victime du crime? Les pièces de théâtre doivent nous représen-

ter les hommes tels qu'ils sont, avec leurs passions, leurs vertus, leurs vices et leurs égaremens. Si le tableau est vrai et bien fait, il est bon. Le mérite des spectacles n'est pas d'édifier, ils doivent contribuer à nous éclairer, à nous former le goût, à nous rendre sensibles. Les Romains donnaient au peuple le spectacle sanglant des gladiateurs, pour les familiariser avec les horreurs de la guerre. Le système de notre gouvernement étant d'adoucir le caractère de nos peuples, de les rendre humains, compatissans, il n'y a point de moyen plus sûr pour réussir que de leur donner des occasions fréquentes de s'attendrir et de verser des larmes. Voilà ce que je regarde comme le principal avantage de notre tragédie... J'ai lu, il n'y a pas long-temps, la préface que M. le baron de Bielfeld, Allemand (1), a mise à la tête d'un recueil de ses comédies. Après cette lecture, j'avoue que je n'ai pas eu le courage de lire la moitié d'une scène de ses pièces. Il est impossible de parler sur la matière que nous venons de traiter, avec plus de déraison que cet auteur n'a fait. Cependant M. l'abbé de Voisenon, de son côté, n'avait pas mal déraisonné sur le même sujet, dans une préface qui est à la tête de son recueil de comédies, imprimé l'année passée à Paris.

Paris, 15 avril 1754.

Vous lirez avec un très-grand plaisir les *Mémoires secrets* de milord Bolingbrocke, que M. Favier vient de traduire de l'anglais en deux volumes grand in-8. Ces Mémoires, qui regardent les affaires d'Angleterre depuis 1710 jusqu'en 1716, de même que plusieurs intrigues à la cour de France, furent composés par cet il-

(1) Bielfeld (Jacq.-Fréd. de), né en 1717, mort en 1770; auteur de plusieurs ouvrages de politique et de littérature.

lustre Anglais en 1717, et adressés en forme de lettres au chevalier Windham, pour servir à leur auteur de justification contre les accusations des Torys, parti qu'il avait servi toute sa vie sans avoir pu mettre sa conduite à l'abri de leurs traits. On ne les a publiés en Angleterre qu'après la mort de milord Bolingbrocke en 1753. Je suis sûr que vous les lirez avec autant de plaisir que les écrits de Cicéron. Vous y trouverez toute l'histoire des liaisons de milord Bolingbrocke avec le Prétendant, des observations très-curieuses sur le caractère de ce prince, sur celui de M. le Régent, et sur les autres personnages connus de ce temps-là. Enfin beaucoup de petits faits très-importans pour la vérité historique, cet être si équivoque, si recherché et si inconnu.... Rien ne m'a fait tant de plaisir dans ces Mémoires, que le ton de franchise qui y règne; ceux qui se dévouent aux affaires ne connaissent pas leurs vrais intérêts quand ils affectent un air fin et pénétrant, aux dépens de la franchise et de la droiture; au défaut de ces qualités ils devraient du moins être assez habiles pour s'en ménager les apparences. Milord Bolingbrocke est de si bonne foi dans ce qu'il croit n'être pas trop avantageux à sa cause; il est si éloigné de tirer parti des choses même les plus spécieuses, qu'il nous force malgré nous à le croire aveuglément dans tout ce qu'il peut dire en sa faveur, et qu'il ne dépend pas de nous de soupçonner seulement sa bonne foi... « Il en fut fait sans doute (des fautes), dit-il, à l'occasion des négociations de la paix d'Utrecht, et plus d'une, par tous ceux qui y furent employés, par moi tout le premier. » — « J'ai bien peur, dit-il, dans un autre endroit, que nous ne soyons entrés à la cour et dans les affaires avec les mêmes dispositions qui animent tous les partis;

que le principal motif de nos actions n'ait été d'avoir le gouvernement de l'État entre nos mains; que nos principales vues n'aient eu pour objet la conservation de ce pouvoir, de grands emplois pour nous-mêmes, des moyens de récompenser tous ceux qui avaient servi à notre élévation, et des armes pour nuire à tous ceux qui s'y étaient opposés. Il est vrai cependant qu'avec ces considérations d'intérêt particulier et d'esprit de parti, il y en avait d'autres mêlées, qui avaient pour but le bien public de la nation, ou du moins ce que nous croyions l'être... » Dans un autre endroit, il finit ainsi : « Dans tout ce que je viens de dire, j'ai été bien éloigné de faire mon panégyrique; je n'eus point dans cet intervalle tout le mérite dont on a voulu me faire honneur, et depuis je n'en ai pas eu aussi peu que les mêmes gens m'en ont accordé. J'ai commis sans doute beaucoup de fautes, et un plus grand homme que je ne prétends l'être, placé dans les mêmes circonstances, n'en aurait pas été tout-à-fait exempt. »

En admettant donc cette apologie dans toute sa force, en rendant justice à l'intégrité d'un homme aussi respectable que milord Bolingbrocke, on pourrait cependant lui faire trois reproches qui, sans tomber sur sa vertu et sa probité, prouveraient du moins qu'il ne s'est pas toujours assez garanti contre la première chaleur de sa tête et de son esprit. Premièrement, il s'est rendu avec trop de facilité et de précipitation auprès du Prétendant. Milord Bolingbrocke, après avoir été jugé et condamné en Angleterre, s'était retiré en France, et habitait un asile fort solitaire dans le Dauphiné. Sur les instances d'un gentilhomme que les Torys lui dépêchent, et sans nous dire au juste en quoi consistait proprement la commission

de ce gentilhomme, ni quel était alors le dessein des Torys, il va trouver le Prétendant à Commercy. Il devait prévoir qu'un homme comme lui ne pouvait faire une telle démarche sans renoncer à être son maître dans toutes les autres. Loin de prendre un parti ouvertement avant que les Torys n'eussent levé le bouclier, il devait se borner à se ménager des liaisons avec le Prétendant, qui, dans quelque circonstance que c'eût été, l'eussent laissé le maître d'agir conformément aux intérêts de sa nation et à la gloire de son parti. Cette conduite ne l'aurait pas empêché de faire à la cour de France tout ce qu'il a fait effectivement et avec si peu de succès pour le service du Prétendant et des Torys. Elle lui aurait épargné le désagrément d'être au service d'un homme dont il pouvait être l'ami, l'allié, le protecteur ou l'appui, et l'humiliation d'être renvoyé par le maître qu'il s'était donné, après la malheureuse expédition en Écosse. L'événement a trop justifié notre réflexion. Dans la première conversation avec le Prétendant, il est obligé d'accepter les sceaux qu'il ne lui était plus libre de refuser. Tous ses malheurs et toutes ses fautes sont une suite de cette première démarche... On peut lui reprocher, en second lieu, l'ignorance où il était des véritables intentions des Torys et de la situation de leurs affaires pendant tout le cours de sa négociation pour le Prétendant avec la cour de France. Il se plaint toujours de n'en avoir reçu que des instructions et des réponses vagues, souvent contradictoires, et qui dérangeaient à chaque moment le plan de sa négociation. Mais dans le grand nombre des courriers qui allaient et venaient entre les adhérens du Prétendant en France, et son parti en Angleterre, il me semble qu'il aurait été facile à mi-

lord Bolingbrocke de dépêcher un homme de confiance et intelligent qui l'eût mis, à son retour, au fait de l'état des affaires en Angleterre et en Écosse, et des véritables intentions des Torys. Il n'y a qu'un éloignement extrême qui puisse rendre ces sortes de moyens impraticables... Le dernier reproche est le plus grave de tous, il attaque la générosité de notre auteur : on ne le ferait pas à un homme ordinaire; c'est son raccommodement avec la cour d'Angleterre. Quelque dignité apparente que milord Bolingbrocke y mit, quelque mauvais qu'étaient les procédés du Prétendant à son égard, il ne restait pas deux partis à prendre à un homme tel que lui : il faut toujours respecter ses anciennes liaisons. En peignant le Prétendant tel qu'il était, il ne pouvait se proposer honnêtement de contribuer à mieux établir le gouvernement du roi Georges. Ce n'est donc que dans son exil qu'il restait le maître de dire et d'écrire du Prétendant tout ce qu'il voulait. De retour en Angleterre, et réconcilié avec la cour, il s'était mis dans le cas d'une retraite forcée, et il ne pouvait plus rien faire ou dire ni directement ni indirectement en faveur de la maison d'Hanovre, sans se manquer à lui-même... Ces Mémoires sont écrits avec une facilité et une rapidité singulières; ils ne manquent pas de fleurs, mais les ornemens y sont employés avec sagesse et sans prétention. Les réflexions de l'auteur sont toujours judicieuses et toujours placées à propos. Rien n'est plus intéressant que l'histoire de la minute de la déclaration du Prétendant, et les corrections que la religion ou plutôt l'imbécillité ont obligé ce prince d'y faire pour le salut de son ame. On a mis à la tête de cet ouvrage le médaillon de milord Bolingbrocke, avec la devise *nil admirari*, et un discours préliminaire

sur la vie de cet illustre Anglais, qui est long, ennuyeux et mal fait. M. de Saint-Lambert, si connu à Paris par son talent pour la poésie, nous prépare la vie de milord Bolingbrocke (1). Ce que j'en ai vu me fait croire que ce morceau fera grand plaisir au public.

Le chevalier Servandoni, peintre et architecte du roi, et de son Académie royale, célèbre à Paris par son talent pour la décoration, a obtenu la permission de profiter de la quinzaine de Pâques, où les spectacles sont fermés, pour en donner un sur le grand théâtre du palais des Tuileries. Ce spectacle, dont le sujet est tiré de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, sous le titre de *la Forêt enchantée*, consiste en cinq décorations. Il est orné de machines, animé d'acteurs pantomimes, et accompagné d'une mauvaise musique de la composition de M. Géminiani, qui doit en exprimer les différentes actions. Le sujet est mal choisi. Trois actes d'un spectacle qui ne peut réussir que par la décoration, se passent dans la forêt qui vous offre toujours des arbres dont l'uniformité ne pourrait devenir supportable que par l'intérêt de l'action. Or, elle est mauvaise et ridicule par l'exécution. Le second acte représente un conseil. Comment peut-on être assez maladroit pour choisir, dans un spectacle muet, une scène qui consiste tout entière dans le discours. Voilà des observations qui ne sauraient échapper à personne; en voici une que je ne crois pas moins juste. Je suis plus convaincu que jamais que le merveilleux n'est pas fait pour être représenté; il est presque toujours froid ou ridicule dans la peinture : il

(1) Elle se trouve dans le cinquième et dernier volume des *Œuvres philosophiques de Saint-Lambert;* Paris, Agasse, an IX, 1801. (B.)

est toujours puéril au théâtre. Nos poëtes et nos décorateurs ont oublié l'avertissement d'Horace.

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

Le merveilleux n'appartient de droit qu'au poète épique qui peint sans couleur, non pas pour nos yeux, mais pour notre imagination. Le poète dramatique et le peintre ne doivent me représenter que des objets dont le modèle existe dans la nature : tout me ravit, tout m'intéresse dans le Tasse; mais dès qu'on me mettra sous les yeux ce qu'il est impossible de représenter, le charme cessera et l'illusion sera détruite. Je ne vois plus que des puérilités, des spectres estropiés, là où le Tasse a mis des monstres épouvantables; des fantômes dans la forêt, qui ne devraient pas effrayer les enfans; des étincelles de feu, où le Tasse a mis des torrens de flammes; quelques cartons mal arrangés, à la place des murailles de feu et des prestiges les plus terribles du poëme : vous voyez la différence qu'il y a entre ces deux rôles. Le poète épique rapporte des faits, à la vérité merveilleux, mais en historien; il vous laisse le maître de vous en former une idée à votre fantaisie. Le poète dramatique et le peintre osent représenter ces mêmes faits impossibles dans l'exécution, par la raison même qu'ils sont merveilleux, et que souvent la nature elle-même ne peut pas faire exister. Le merveilleux du poète dramatique n'est pas celui qui règne à l'Opéra français, et qui n'est bon que pour amuser des enfans, mais celui qui règne dans la véritable tragédie : Phèdre, livrée malgré elle aux fureurs d'un amour incestueux; Œdipe, malgré sa vertu, assassin de son père et époux de sa mère, voilà le merveilleux qui fait frémir, et qui remplit d'horreur et d'épouvante,

plus que les diables de l'Opéra ne sauraient jamais faire avec leurs bas et leurs gants rouges. Le talent d'un décorateur ne consiste pas non plus à nous représenter des miracles, ni peut-être même la nature en action : c'est la nature tranquille qui offrira mille tableaux admirables au décorateur qui aura l'esprit de la saisir. Les Italiens mettent ordinairement plus de génie dans la décoration d'une tragédie du Métastase, que nous n'en voyons dans toutes ces misérables et ridicules machines de l'Opéra de Paris.

Si l'on voulait un peu détailler le spectacle de M. Servandoni, on y découvrirait bien d'autres défauts; les connaisseurs y ont trouvé beaucoup de fautes contre les règles d'optique, et les gens d'esprit n'y ont vu aucune idée de l'artiste. La décoration la moins mauvaise est, à mon gré, celle du premier acte, quoique sans aucune perspective; toutes les toiles du fond sont mauvaises, la lune ne paraît pas décrire l'horizon, elle paraît, comme elle fait en effet sur la toile, monter raidement et diagonalement. La mosquée est, ce me semble, estropiée, sans aucune proportion; la composition en est mauvaise et confuse, les colonnes de l'ordre corinthien sont beaucoup trop lourdes et rapprochées comme des quilles. Il est vrai que le théâtre est beaucoup trop étroit; mais le talent du décorateur est de tirer parti du local, et de remédier à ses défauts. Le P. Laugier, auteur de l'*Essai sur l'Architecture*, doit être encore bien moins content que moi de ce temple. Ce mélange de colonnes et de pilastres, de l'architecture grecque et de l'architecture arabesque, ne lui sera pas échappé. La forêt du troisième acte n'a rien de piquant, aucun point de vue. Ce sont toujours des arbres des deux côtés des coulisses, qui font du milieu du theâtre un berceau, avec une toile dans le fond.

Cette régularité puérile est du plus mauvais goût, et j'ai de la peine à l'accorder avec l'idée qu'on a du génie de notre auteur. Les décorateurs italiens nous représentent toujours les points de vue les plus hardis, les plus irréguliers, c'est-à-dire la nature elle-même. La disposition des différentes parties de leurs décorations est surtout une chose merveilleuse. Vous voyez souvent dans un coin le commencement d'une décoration que votre imagination ne peut s'empêcher d'achever, et qu'elle est forcée de supposer derrière les coulisses. C'est ainsi que d'une enceinte fort étroite ils savent faire des contrées immenses... Le camp de Godefroy n'est pas mieux distribué; des tentes de chaque côté des coulisses; et dans le fond une toile avec des tentes. Pour exprimer la sécheresse, on a employé beaucoup de couleurs dures, et on a fort éclairé le théâtre. On ôte les lampes du fond et des coulisses lorsque la pluie arrive; mais les tentes ne sont pas mouillées, mais on ne voit pas tomber l'eau, mais le ciel reste tout aussi brûlant et dur de couleur qu'il était sans être couvert du plus petit nuage. La décoration du cinquième acte est, à mon gré, la plus mauvaise de toutes. Encore un berceau comme dans les deux autres, dans le fond une toile où le soleil se lève; d'un côté, le torrent et le pont : on ne peut rien voir de plus mesquin. J'attends avec grande impatience un autre spectacle de M. Servandoni, pour justifier l'idée que je me suis faite du talent de ce célèbre artiste, sur la foi de beaucoup de gens qui sont en état de le juger. C'est à lui à détruire les mauvaises impressions que l'église de Saint-Sulpice et *la Forêt enchantée* doivent laisser dans l'esprit de tous ceux qui, jugeant sans prévention et sans envie, décident du mérite des auteurs, non sur leurs

nóms, mais sur leurs ouvrages. Ce spectacle, tout mauvais qu'il est, ne saurait qu'être utile à nos jeunes artistes, et à tous ceux qui aiment les arts. C'est pour eux une occasion de plus de développer leurs idées et leurs vues, opération qui tourne toujours au profit de l'art.

Il paraît un roman, imité de l'anglais, par M. de la Place, sous le titre des *Erreurs de l'amour-propre*. Ces *Erreurs* sont une mauvaise et froide imitation, non pas de l'anglais, car je crois qu'elles n'ont jamais eu de modèle en Angleterre, mais des *Confessions du comte de* ***, de M. Duclos, et des *Égaremens de l'esprit et du cœur*, de M. de Crébillon fils. M. de la Place a parfaitement soutenu dans ce roman la réputation dont il jouit, d'être l'homme de France qui écrit le plus mal. Malheureusement, le roman n'étant pas fini dans les trois parties qui paraissent, nous en pourrions bien avoir une suite. M. le chevalier d'Arcq vient aussi de donner un nouveau roman depuis deux jours. Quelle fécondité (1)! Celui-ci se vend fort cher à cause de quelques traits, à ce que dit l'auteur, qu'il a su y glisser contre les Jésuites.

MAI.

Paris, 1er mai 1754.

Je viens de lire le *Testament politique de milord Bolingbroke*, écrit par lui-même, traduit de l'anglais, petite brochure de cent pages, qu'on m'a confiée, et qui ne

(1) Le chevalier d'Arcq a fait paraître deux romans en 1754, savoir : *le Roman du Jour*, et *le Palais du Silence*. (B.)

doit paraître que dans quinze jours. Vous y trouverez toujours le même esprit, le même style, la même façon facile et hardie de penser et de s'exprimer. Cet ouvrage est resté imparfait. L'auteur l'avait commencé après la conclusion de la dernière paix d'Aix-la-Chapelle; mais tout fragment qu'il est, il vous fera plaisir, et il n'en est que plus précieux. Le principal objet de milord Bolingbrocke est de prouver la nécessité de l'acquit ou du moins de la diminution des dettes nationales. Il en fait l'histoire depuis l'avénement du prince d'Orange au trône jusqu'à la dernière paix. Tout bon citoyen doit être effrayé de cette histoire, et doit reconnaître combien il est nécessaire de songer pendant la paix aux remèdes les plus efficaces pour éviter une banqueroute sûre, qui entraînerait l'État et la nation dans leur ruine... La maison d'Autriche ne sera pas trop satisfaite des principes et de l'esprit qui règnent dans ce Testament : c'est elle qui a principalement dissipé cette effrayante somme que la nation anglaise doit aujourd'hui. Milord Bolingbrocke fait voir combien les Anglais se sont écartés depuis soixante ans, et surtout dans leur dernière guerre, de leurs véritables intérêts, en épousant aveuglément ceux d'une maison dont les vues ont toujours été despotiques. Notre auteur ne veut pas que la Grande-Bretagne abandonne la maison d'Autriche; mais il ne veut pas qu'elle en soit dépendante : il veut qu'elle joue le premier rôle dans une alliance dont elle seule porte tout le poids. « Je souhaite pour l'honneur de ma nation, dit-il, que tout puisse être enseveli dans un éternel oubli : j'observe seulement que nos conseils semblaient être devenus les échos des Trenck et des Menzel...» Il remarque ensuite que les malheurs des Français en Bavière et en Bohême ont été causés plutôt par les maladies

de leurs troupes et la mauvaise conduite de leurs généraux, que par la force des armes autrichiennes, et qu'après avoir chassé les Français d'Allemagne, la cour de Vienne ne semblait plus faire la guerre qu'autant qu'il convenait à ses arrangemens, c'est-à-dire en en faisant tomber tout le poids sur ses alliés... Après avoir exposé fidèlement à ses compatriotes toutes les sottises qu'ils ont faites, milord Bolingbrocke les presse de songer à se garantir d'une perte qui semble devenir tous les jours plus inévitable. La seule consolation qu'il se permet, et qu'il ne fait valoir que pour animer le courage de ses concitoyens, c'est que les autres puissances de l'Europe ne sont guère plus sages, ni dans une situation plus avantageuse, et que par conséquent le peuple qui se tirera d'affaire le premier, donnera à la première occasion nécessairement des lois aux autres. Pour parvenir à cette guérison, et pour gagner les autres de vitesse, notre auteur propose à sa nation l'admirable exemple de notre bon roi Henri IV et de son respectable ministre Sully. Les affaires de la France étaient bien plus désespérées alors que ne le sont aujourd'hui celles de l'Angleterre, du moins à en juger par le peu de ressources qu'il y avait dans ces temps en comparaison du nôtre. Le roi et son ministre firent des choses incroyables, et si le fer meurtrier ne nous eût enlevé le meilleur des rois au milieu de ses travaux pour le bonheur de son peuple, la France se serait garantie pour jamais de toutes les calamités qui affligent l'intérieur du royaume. Milord Bolingbrocke propose un ouvrage à faire. «On pourrait aisément, dit-il, rassembler des matériaux, non pour une feuille volante, mais pour un traité régulier, divisé par chapitres, des abus et de la corruption qui prévalent parmi nous, dans chaque partie du service pu-

blic, ainsi que de leurs conséquences. Je ne sais trop pourquoi quelqu'un n'entreprendrait pas un ouvrage de cette nature, quelque odieux qu'il puisse paraître. C'est peut-être un devoir, si l'on persiste à ne rien faire, ni pour réprimer ces abus, ni pour arrêter cette corruption...» J'oserais ajouter à ce que milord Bolingbrocke vient de dire, que ce serait un ouvrage digne des citoyens les plus éclairés et les plus sages des différens États de l'Europe. On appellerait ce livre *la Sagesse des Nations* : on est bien près de la guérison quand on connaît bien la nature de son mal, et malgré tout ce qu'en pourraient dire des ministres assez coupables pour sacrifier le bien de l'État à leurs passions, à leurs intérêts et à leurs vues particulières, ce livre mériterait de devenir le catéchisme des rois et des peuples.

On vient de nous donner une *Dissertation historique et critique, pour servir à l'histoire des premiers temps de la Monarchie française* (1). L'auteur de cette brochure prend aussi le titre de citoyen et de patriote dans sa préface. S'il en fallait juger par lui, on trouverait, en le comparant à milord Bolingbrocke, que le terme de citoyen a deux significations bien différentes en France et en Angleterre; mais en adoptant la distinction d'Aristote, rapportée dans le troisième volume de l'*Encyclopédie*, à l'article *Citoyen*, j'ai bien peur que le citoyen français ne soit de la classe des quidams. Son objet est de blâmer en tout la conduite du parlement de Paris; il a recueilli pour cet effet beaucoup de faits qui nous prouvent les limites de son autorité et de son pouvoir.... Dans les affaires présentes, il est vraiment bien question de savoir si les par-

(1) Par M. Damiens de Gomicourt, natif d'Amiens. Elle a été insérée dans les *Mélanges historiques* du même auteur; Paris, 1768, 2 vol. in-12. (B).

lemens doivent avoir les mêmes fonctions, les mêmes droits et les mêmes privilèges que les assemblées du champ de Mars chez les Germains. Ces discussions peuvent être très-importantes pour un pédant de collège qui cherche à déployer une sagacité puérile, ou à employer quelques fleurs de rhétorique; mais les matières que les citoyens ont à traiter sont d'une autre nature.

Il paraît depuis quinze jours un troisième ouvrage sur le commerce, qui porte avec plus de raison le nom d'un citoyen estimable. Il a pour titre : *Essai sur les intérêts du commerce maritime*, par M. d'Héguerty, négociant. Quelques endroits de ce petit livre avaient alarmé le gouvernement, qui le fit arrêter pendant vingt-quatre heures : on y a mis quelques cartons depuis, et il continue à se vendre. M. d'Héguerty, dont le style n'est rien moins que léger et agréable, propose dans son livre, ce qui est le plus essentiel, de très-bonnes idées. Il passe en revue tous les objets du commerce maritime et tous les établissemens des Français dans les différentes parties du monde, et il leur propose partout des moyens d'améliorer leur commerce et d'augmenter leurs forces. Il réclame à chaque page de son livre la protection du gouvernement; il propose même au roi de réduire ses armées à cent mille hommes, et d'employer tout le reste au rétablissement de ses forces maritimes. Ce livre respire partout le zèle du bien public; il abonde en idées et en moyens, soit pour remédier aux abus, soit pour porter plus loin les bonnes choses. L'auteur, après avoir fait le parallèle du commerce de l'Angleterre et de la France, conclut que celle-ci a le commerce le plus riche, et la Grande-Bretagne la navigation la plus considérable. Il n'est pas, au reste,

d'avis que la France favorise davantage les Hollandais. Il prouve que, malgré tout ce qu'on pourrait faire en leur faveur, ils resteront constamment attachés aux intérêts et au sort des Anglais.

M. Diderot, dans ses *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, avait parlé d'une *Thèse sur la formation des corps organisés*, imprimée en latin en 1751, sous le nom du docteur Bauman, de l'université d'Erlangen en Allemagne, et attribuée depuis à M. de Maupertuis, qui l'avait apportée en France en 1753. Cette thèse, fondée sur une métaphysique très-déliée, s'attira l'attention de tous nos philosophes. On vit que les premiers germes de la doctrine du docteur Bauman étaient dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon; mais l'auteur de la *Thèse* leur avait donné des développemens auxquels l'illustre historien de la nature n'avait pas songé peut-être. Cependant M. Diderot, avec la sagacité qui lui est ordinaire, surtout quand il s'agit de pénétrer les mystères de la sublime métaphysique, s'était aperçu qu'on n'avait pas tiré de cette thèse tout le parti possible; mais comme il faut traiter ces matières avec une circonspection extrême, il prit adroitement le parti de réfuter le prétendu docteur Bauman, sous prétexte des dangereuses conséquences de cette opinion, mais en effet pour la pousser aussi loin qu'elle pouvait aller. Voilà ce qu'il a fait dans le morceau de ses *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, que nos philosophes ont lu avec tant de plaisir. Comme il n'y avait à Paris que deux ou trois exemplaires de cette *Thèse* devenue fameuse en ce pays-ci, on ne pouvait nous faire un plus grand plaisir que de les multiplier parmi nous. C'est ce qu'on vient de faire par l'impression d'une traduction

française, qui paraît depuis quinze jours. Cette traduction est, au reste, le vrai original qu'on avait traduit en latin, en y mettant le nom du docteur de l'université d'Erlangen. C'est bien dommage que M. l'abbé Trublet ait défiguré cette édition par une préface fort plate, qu'il a mise à la tête de la *Thèse* dont il fait l'histoire. Il met en plusieurs endroits Fréron et M. Diderot sur la même ligne. Il n'y a peut-être que M. l'abbé Trublet à qui il soit arrivé de citer les feuilles de Fréron, qui, en amusant deux ou trois quarts d'heure par mois la malignité du public, sont devenues un objet d'indignation pour tous les honnêtes gens; mais il n'y a sûrement que l'abbé Trublet dans le monde qui puisse associer Fréron avec M. Diderot : ces deux noms devaient être bien étonnés de se trouver si près l'un de l'autre. M. de Maupertuis, dont l'éloge finit cette préface, est en droit d'en vouloir à M. l'abbé Trublet. Je trouve que les éloges de certaines gens sont quelquefois plus offensans que les critiques dures et injustes de certaines autres.

On vient de nous donner le premier volume du *Journal étranger* (1), nouvel ouvrage périodique qui sera continué tous les mois comme le *Mercure de France*. Le projet de ce journal est excellent; il s'agit de rassembler avec intelligence et avec goût tout ce que la littérature italienne, espagnole, anglaise et allemande ont de plus piquant et de plus utile, pour le faire connaître en France et en Europe par le moyen de ce journal et d'une langue

(1) Le *Journal étranger* parut d'avril à novembre 1754, et de janvier 1755 à septembre 1762 (moins l'année 1759). La collection forme 49 vol. in-12. Il eut pour rédacteurs Grimm, l'abbé Prevost, Toussaint, Arnaud, Suard, et autres.

qui est devenue universelle; mais ce projet admirable est en même temps immense.... Après beaucoup de disgraces particulières que les entrepreneurs de ce journal ont essuyées, ils m'en avaient donné la direction depuis deux mois, et je l'avais acceptée d'autant plus volontiers, que ce travail, en amusant beaucoup, pouvait en même temps faire honneur à son auteur. Ce n'est qu'après m'être convaincu par moi-même de l'impossibilité de bien faire, que je l'ai abandonné, et c'est M. Toussaint, auteur des *Mœurs*, qui a pris ma place. Cependant je me vis forcé de donner le premier volume tout aussi mauvais qu'il pouvait être, en faisant imprimer une rapsodie de plusieurs extraits faits par des gens sans mérite et sans talent. On a tâché de justifier cette cruelle nécessité dans la préface que je vous supplie de lire. Il y a lieu de croire que M. Toussaint, en intéressant beaucoup de gens de mérite au succès de cet ouvrage, aura le bonheur de le rendre digne du public : il serait bien dommage que l'exécution d'un si beau projet rencontrât des difficultés insurmontables.... Pour faire supérieurement un Journal étranger, je voudrais le partager entre six philosophes, et nos premiers ne seraient pas trop bons pour cela. Ces six hommes partageraient entre eux l'Europe. L'un serait en Italie, l'autre en Angleterre, un autre en Allemagne, etc. C'est sur les lieux mêmes que chacun ferait sa partie, et au bout d'un certain temps, ils changeraient de place, et se relèveraient l'un l'autre successivement. Il résulterait de cet arrangement un double avantage : premièrement le Journal serait supérieurement bien fait, et deviendrait un livre important pour toute l'Europe; en second lieu, nos philosophes auraient fait, au bout d'un temps fort court, le tour de l'Europe; ils auraient eu occasion de

connaître le génie, les arts, les vertus, les vices des différens peuples qui l'habitent, avantage inestimable d'un projet dont l'entreprise ferait bien plus d'honneur à l'humanité que tous ces voyages sous les pôles pour mesurer quelques degrés de la terre, qui n'en déterminent pas mieux la figure. On me passera, sans doute, de choisir des Français pour l'exécution de mon projet; c'est de tous les peuples de l'Europe celui qui réunit le plus de qualités pour cela, et s'il lui manque quelque chose, c'est l'instruction qu'il acquerrait par ce moyen même. J'appellerais l'ouvrage de mes philosophes *le Journal des Voyageurs*. Chacun d'eux ferait le tour de l'Europe, seul, et n'aurait point de communication avec les autres. A leur retour, ils quitteraient le Journal, et l'on en ferait partir six autres pour le continuer. Ceux qui seraient revenus donneraient au public leur voyage, c'est-à-dire leurs observations particulières, chacun à part. Y aurait-il rien de plus intéressant que d'apprendre comme six bonnes têtes, capables de voir, auraient vu différemment les mêmes objets?... Je trouve, je l'avoue, mon projet excellent, et digne d'être exécuté sous les auspices d'un grand roi. Il est très-malheureux pour les lettres que nos philosophes aient si rarement occasion de voyager, et d'une manière convenable.

M. de la Condamine a lu, à la rentrée de l'Académie des Sciences, un *Mémoire pour l'établissement de l'insertion de la petite vérole*, qui a été fort applaudi. Ce mémoire est curieux et agréablement écrit. La dispute scandaleuse entre lui et M. Bouguer dure toujours. Ce dernier vient de faire à M. de la Condamine une réponse extrêmement dure et impolie.

M. Rousseau, non ce philosophe éloquent et outré de Genève, mais le petit Rousseau de Toulouse, vient de donner une petite pièce très-mauvaise à la Comédie Française. Elle est intitulée *les Méprises* (1). Ces méprises, auxquelles on n'entend rien au reste, sont causées par des lettres, des déguisemens, et d'autres ressources de ce genre si neuf. Le mauvais ton qui y règne nous peut donner une idée du goût de l'auteur.

M. de Bougainville vient d'être élu à l'Académie Française pour remplacer M. de La Chaussée. Son exemple nous prouve que la persévérance et le courage dans les cabales sont souvent plus sûrs de triompher que la persévérance dans la vertu et dans les actions honnêtes (2).

Je ne vous parle point des *Femmes*, ou *Lettres du chevalier de K*** au marquis de ****. Personne ne les a regardées (3).

Paris, 15 mai 1754.

On vient de nous donner l'histoire du *Traité de paix de Nimègue*, en deux volumes in-8°. L'auteur de cette histoire, dont j'ignore le nom, a donné il y a quelque

(1) Jouée le 25 avril. L'auteur se nommait Pierre Rousseau, et prenait la qualité de *citoyen de Toulouse*, croyant par là railler son homonyme.

(2) Bougainville est attaqué dans cette Correspondance avec une passion contre laquelle on devrait se tenir en garde, lors même que nombre de contemporains ne parleraient pas de lui comme d'un homme estimable. Au reste, La Chaussée l'aimait également fort peu; aussi disait-il à De la Place, peu avant de mourir : « Je me meurs, et il sera bien singulier que ce soit Bougainville qui ait ma place à l'Académie; et vraisemblablement cela sera pourtant. » Cela fut en effet. Nous devons ajouter que Bougainville était secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, et qu'à ce titre seul il avait, d'après l'usage, des droits au fauteuil.

(3) Ces *Lettres* sont d'un chevalier de Meray, aussi inconnu aujourd'hui que son ouvrage. (B.)

temps celle du *Traité des Pyrénées* (1), et il paraît dans le dessein de nous tracer successivement le tableau de tous les traités qui ont été conclus et rompus tour à tour par les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie. Quoique le traité de Westphalie soit la base de tous ceux qui l'ont suivi, notre auteur n'a pas jugé à propos d'en écrire l'histoire, parce qu'il ne prétendait pas lutter contre l'ouvrage si connu et si estimé du père Bougeant. L'histoire du *Traité de Nimègue*, quoique longue et sèche, n'est cependant pas absolument sans mérite : il est vrai que ce mérite diminue à mesure qu'on l'examine de plus près, et qu'on éclaircit l'importante question de la véritable méthode d'écrire et d'étudier l'histoire. Notre auteur a touché cette question dans sa préface, où il tâche de justifier le plan et l'entreprise de son travail; mais au lieu de répondre à cette difficulté, il se plaint de quelques journalistes qui n'ont pas trop bien parlé de son *Traité des Pyrénées*. Pour moi, qui suis moins difficile et plus équitable qu'eux, je lui accorderai d'abord que, si le livre se vend bien et qu'il contribue à l'aisance de son auteur, il n'y a pas grand mal à l'avoir fait; mais à cela près, je crois aussi qu'il n'a d'autre utilité que de grossir les nombreuses et inutiles collections de ceux qui achètent les livres pour ne les point lire. On ferait un beau morceau sur la manière d'écrire et d'étudier l'histoire : ce sujet, tant de fois traité, paraît avoir besoin encore de la lumière et de la justesse que la vraie philosophie répand sur les matières qu'elle approfondit. Cependant la seule comparaison des historiens anciens et modernes, et la sensible différence qu'il y a entre eux, devaient nous

(1) Ces deux ouvrages sont de M. de Courchetet, intendant de la maison de la reine. (B.)

nettre en état depuis long-temps de traiter cette question avec succès. Nous allons jeter sur le papier quelques principes qu'il faudrait établir dans le morceau que je propose à faire. Il est bien étonnant qu'ayant reconnu les anciens pour nos maîtres dans tous les genres, et n'ayant réussi qu'autant que nous avons suivi leurs traces, c'est-à-dire les lois de la nature et de la vérité, nous ayons entrepris d'écrire l'histoire d'une manière différente de la leur. Il est inutile de remarquer que nous n'avons personne à opposer aux noms de Tite-Live, de Thucydide, de Polybe, de Salluste, et surtout de Tacite et de Plutarque. Tout le mérite de nos historiens les plus célèbres et les plus vantés consiste dans le petit talent de bien débrouiller des faits peu intéressans en eux-mêmes, dont au fond personne ne connaît ou du moins ne peut établir avec certitude la vérité ou la fausseté, à moins que d'en avoir été témoin oculaire. Les anciens n'écrivaient que l'histoire de leur temps ou de leur peuple, ou en traitant un sujet étranger; ce n'est pas l'histoire des faits, des rois, des batailles, des traités, etc., c'est celle des hommes, des actions, des mœurs, qu'ils jugeaient digne de leur plume. Un fait n'est intéressant qu'autant qu'il fait sortir les caractères; un roi ne mérite l'attention de l'historien qu'autant qu'il est héros et homme. Sans ces qualités essentielles, la place des rois et des faits n'est pas dans l'histoire; c'est dans les fastes inutiles à l'humanité, dans les annales, dans les almanachs qu'il faut les reléguer, pour servir de marques de chronologie aux différentes époques de l'histoire universelle. Si cette règle est dictée par la raison, que deviendront tous nos faiseurs de portraits, de batailles et de traités, qui nous détaillent tous les événemens comme s'ils s'étaient passés sous leurs yeux? Tout

ce qui peut intéresser, par exemple, dans le récit d'une campagne, est de savoir si la bataille a été gagnée ou perdue, et quelles en ont été les suites; or, cela n'est jamais douteux. Si elle a été donnée par un homme d'un génie supérieur, alors elle mérite d'être détaillée; mais ce n'est plus l'histoire de la bataille, c'est celle de l'homme que vous écrivez. Lorsqu'il s'agit donc d'en exposer le plan et la conduite, c'est à ceux qui s'y sont trouvés et aux gens du métier à le faire, et à rapporter ce que chacun aura vu ou cru voir. Lorsqu'il est question de rendre compte d'un traité, c'est à ceux qui y ont assisté et qui l'ont négocié à nous en débrouiller le chaos dans leurs mémoires : et nous, si nous sommes intéressés à connaître le fond des choses, nous avons à faire le rôle de juges, à examiner les différens témoins qui ont déposé, à concilier les contradictions vraies ou apparentes, et à démêler la vérité à travers tous les nuages que les passions, la mauvaise foi, la prévention et le préjugé, l'erreur enfin, compagne inséparable de l'homme, auront répandus autour d'elle. Quand même donc on permettrait à nos faiseurs d'histoires d'écrire celle des traités et des batailles, on ne leur reprocherait qu'avec plus de raison de n'en connaître encore ni la manière ni la méthode. La bonne méthode, et il n'y en a qu'une, est non pas de faire de douze volumes, dans lesquels on rapporte le même fait, un treizième, mais de faire ce que chaque lecteur sensé pourrait faire, et à quoi le rapporteur d'un procès est obligé, c'est d'exposer les différens rapports de tous les témoins d'un fait l'un après l'autre, et d'en tirer les conclusions qui établissent la vérité d'une manière solide. Et quand on aura fait ce métier avec toute l'exactitude et la sagacité possibles, je dis qu'on n'aura pas encore mérité

le nom d'historien. Cela vaut toujours mieux, me répond notre auteur, que de traiter des sujets frivoles. A cela je lui dis : Oui, si vous êtes condamné par lettre de cachet à écrire; mais il vous reste un troisième parti beaucoup plus sage et plus simple, celui de vous taire. Pourquoi les auteurs n'auraient-ils pas pour le public les mêmes égards que chaque homme sensé a dans un cercle pour la société? On se tait quand on n'a rien à dire, et l'on écoute les autres. Aujourd'hui que l'histoire nous offre un champ immense pour le parcourir avec quelque profit, il ne nous reste que la voie des abrégés chronologiques : c'est dans ces compilations commodes et utiles qu'il faut ranger les hommes et les faits, qui, quand ils sont passés, n'ont plus d'autre mérite pour nous que de servir à mesurer le temps et ses révolutions; mais c'est de ce tas qu'il faut tirer, à l'exemple des anciens, les événemens qui ont changé la face de la terre et la destinée des peuples, et les hommes qui, par leur génie, par leurs vertus, ou du moins par leur singularité, méritent l'attention ou les hommages de l'humanité. C'est dans la première classe qu'il faut ranger cet immense recueil de mémoires et d'anecdotes dont nous sommes inondés; c'est dans la seconde qu'il faut placer l'histoire des mœurs, des caractères, des arts, des travaux de l'esprit humain, qui est seule digne de la plume d'un grand écrivain, d'un génie élevé et grave, et de l'étude des honnêtes gens; elle deviendra un charme pour la jeunesse que l'histoire des Quatre Monarchies désole (1). C'est donc aux philosophes

(1) La plupart des historiens, qui avaient jusqu'alors écrit l'histoire ancienne, avaient adopté la distribution en quatre grands royaumes, indiquée par Daniel (versets 37 et suiv.) : I. Les Égyptiens; II. Les Carthaginois, Assyriens, Babyloniens, Mèdes et Perses; III. Les Macédoniens et les Grecs; IV. Les Romains. C'est sans doute à cette division, qui a donné lieu à beau-

à écrire l'histoire; ce n'est pas aux rois, comme tels, c'est aux grands hommes et aux hommes singuliers à occuper la scène. C'est en adoptant ces principes qu'on trouvera Plutarque au-dessus de tous les historiens, comme Homère est au-dessus de tous les poètes, et Raphaël au-dessus de tous les peintres modernes. C'est en suivant ces mêmes principes, que je trouve l'*Histoire de Charles XII* admirable : c'est que le caractère de ce héros, très-remarquable en lui-même, a été traité d'une manière légère, hardie, facile, originale, je dirais presque romanesque : car il fallait tout cela pour bien peindre Charles XII; et vous trouvez tout cela dans le pinceau enchanteur de son historien. Malgré cela, il y a vingt ans que les petits esprits crient contre ce morceau admirable : ils ne peuvent pas comprendre que nous n'avons besoin ni d'eux ni de M. de Voltaire pour savoir que Charles XII a perdu la bataille de Pultawa, et que, pour prouver à son historien qu'il a fait un roman au lieu d'écrire une histoire, il ne suffit pas de citer de petits faits vrais ou faux, il s'agit de lui prouver qu'il a oublié des nuances essentielles dans le caractère du roi de Suède, qu'il lui en a donné de fausses, qu'il n'a ni vu ni représenté son héros tel qu'il était, en un mot qu'il a manqué son sujet.

M. l'abbé Coyer a rassemblé, sous le titre de *Bagatelles morales*, différentes mauvaises feuilles sans feu et sans sel, dans lesquelles il a voulu peindre nos mœurs et nos ridicules. Pour les saisir, il faut du génie et du goût; j'ignore que M. l'abbé Coyer en ait : pour les rendre avec légèreté et finesse, il faut savoir bien au juste ce qui est du

coup de contradictions chronologiques et que Bossuet et Rollin ont cependant adoptée, que Grimm, qui était en tout peu partisan de leur système historique, fait ici allusion.

bon ou du mauvais ton. Si M. l'abbé Coyer n'en connaît que le dernier, c'est sans le savoir; cependant je ne serais pas étonné que ces bagatelles fussent regardées comme quelque chose dans la province et dans certains quartiers de Paris. Chaque quartier a ses beaux-esprits; et si M. l'abbé Coyer ne réussit pas dans celui du Palais-Royal ou du faubourg Saint-Germain, il n'en est pas moins peut-être le Crébillon du Marais ou de la rue Saint-Denis.

Je reçois dans l'instant la *Réponse de M. de la Beaumelle au Supplément du Siècle de Louis XIV*. C'est un tissu de vérités mortifiantes pour M. de Voltaire, d'insolences et d'injures opposées aux injures. Si, par le sacrifice de dix ans de ma vie, je pouvais effacer pour jamais jusqu'au souvenir des querelles scandaleuses des gens de lettres, et surtout de celui qui, par ses talens, tient le premier rang parmi eux, je croirais n'avoir pas vécu inutilement pour la gloire et le bonheur de l'humanité.

JUIN.

Paris, 1er juin 1754.

M. de Bougainville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été reçu à l'Académie Française le 30 du mois passé, à la place de M. de La Chaussée. Il a prononcé à cette occasion, suivant l'usage, un discours fort long et fort ennuyeux, auquel M. le duc de Saint-Aignan a répondu par un discours plus court et non moins ennuyeux. Celui du nouvel académicien a eu pour objet l'éloge de M. de La Chaussée auquel le directeur a joint dans sa réponse l'éloge de son succes-

seur, sans compter l'encens que reçoivent de droit les mânes du cardinal de Richelieu, du chancelier Séguier, de Louis XIV, et les éloges que l'on donne à Louis XV; de sorte qu'on peut dire avec vérité qu'il y a dans la nature peu de choses aussi insipides qu'un discours de réception. M. de Bougainville avait pour entrer dans cette Académie différens titres d'une force presque égale : sa mauvaise santé, sa place de secrétaire de l'Académie des Inscriptions, sa traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac, ouvrage d'une très-grande célébrité, et que si peu de gens ont pu lire; enfin un *Parallèle d'Alexandre et de Thamas Kouli-Khan*, qu'heureusement pour l'auteur personne n'a regardé. M. le duc de Saint-Aignan nous a fait remarquer qu'on pouvait hardiment appeler la préface de l'*Anti-Lucrèce* le chef-d'œuvre de M. de Bougainville.

Cette cérémonie académique a été suivie d'une lecture des deux premiers actes du *Triumvirat*, tragédie nouvelle de M. de Crébillon, qui doit être jouée l'hiver prochain, mais qui n'est pas achevée encore. C'est cette lecture qui avait attiré à l'Académie une assemblée fort brillante, et qui a été fort applaudie à différentes reprises. Le sujet de cette pièce est pris dans l'histoire romaine. Tout le monde sait que le triumvirat d'Octave, d'Antoine et de Lépide a été le tombeau de la liberté de Rome, et que Cicéron, Brutus et Cassius ont été les derniers citoyens romains. Il semble, autant qu'on en peut juger par les deux actes qu'on nous a lus, que c'est Cicéron qui est le héros de cette tragédie, et que c'est sa mort qui en doit faire le dénouement. On a reproché avec raison à M. de Crébillon d'avoir, dans sa tragédie de *Catilina*, non-seulement manqué le rôle de Cicéron, mais d'avoir donné à cet il-

lustre Romain le caractère le plus ridicule et le plus impertinent. Ses partisans, étant obligés d'en convenir, disaient alors que l'auteur l'avait fait pour faire ressortir davantage le caractère de Catilina, qui était le véritable héros de la pièce. Faible ressource : comme si l'on pouvait changer les caractères de personnages aussi connus que Cicéron, Catilina, Caton, etc., et qu'un homme de génie eût besoin du puéril moyen des contrastes pour rendre les uns grands à proportion que les autres sont petits. Il paraît que M. de Crébillon a fait *le Triumvirat* pour donner sa revanche à Cicéron. Dans *Catilina* il est poltron à l'excès; dans *le Triumvirat* il a du courage comme un lion, ou pour mieux dire comme un enfant. Je n'ai pu m'empêcher de songer plusieurs fois pendant cette lecture, à l'impression qu'une telle pièce ferait sur une assemblée de Romains, et combien elle leur paraîtrait misérable et ridicule. On peut, je crois, en général reprocher à nos auteurs français d'avoir toujours trop francisé, s'il est permis de parler ainsi, les sujets anciens et étrangers qu'ils ont traités. Ce défaut devient insupportable dans les sujets tirés de l'histoire romaine, que nous connaissons mieux que celle d'aucun autre peuple de la terre. On nous dit tous les jours que le grand Corneille avait supérieurement le talent de faire parler les Romains en Romains. Cet éloge ne peut venir que de gens ignorans qui s'imaginent que tout ce qui est élevé et grand ne saurait n'être pas romain, et qui n'ont jamais assez étudié les mœurs de ce peuple pour être choqués du défaut de bienséance nationale, si l'on peut parler ainsi, que vous trouvez à chaque instant dans les mœurs et dans les discours des Romains du grand Corneille. On n'a, pour preuves de ce que j'avance, qu'à examiner la tragédie

qui a pour titre *la Mort de Pompée*. Pour revenir au *Triumvirat*, les gens les moins instruits doivent être choqués des énormes défauts de bienséance et de mœurs qui s'y trouvent. Pourquoi choisir les Romains pour héros de ses pièces, quand on ne connaît le style ni du peuple, ni du siècle, ni des personnages?... Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que Cicéron, placé dans cette pièce vis-à-vis d'Octave fait, avec beaucoup de soin l'apologie de sa pusillanimité, et d'autres semblables défauts qu'il a plu à M. de Crébillon de lui donner dans son *Catilina*, mais qu'il n'est jamais venu dans la tête d'aucun Romain de lui reprocher, surtout dans cette conjuration où nos enfans mêmes savent conter que cet illustre Romain s'est conduit avec une intrépidité, une présence d'esprit et une prudence qui lui ont fait donner l'auguste nom de père de la patrie par les acclamations universelles du peuple romain. En général, je crois qu'on peut prouver que ni *Catilina* ni *le Triumvirat* ne sont nullement de bons sujets de tragédie; il ne saurait y avoir, du moins pour un parterre français, ni intérêt, ni pitié, ni terreur dans ces sortes de pièces. La seule machine qui puisse les soutenir sont la politique et l'éloquence, faibles ressources dans une tragédie en comparaison des situations pathétiques, touchantes et terribles qui remuent les entrailles et entraînent les cœurs. Mais du moins, quand on veut traiter de pareils sujets, faut-il être aussi grand raisonneur que le grand Corneille, ou avoir le charme de la versification de M. de Voltaire. Je ne saurais, au surplus, souffrir des femmes dans ces sortes de pièces : comme leur rôle ne peut jamais tenir au sujet, et qu'il doit nécessairement paraître postiche et hors de toute vraisemblance, je n'ai jamais pu me faire à cette absurdité de les voir sur la

scène au milieu d'un sénat, etc. Nous verrons bientôt que M. de Crébillon a fait pis. Il n'y a en général, dans les deux actes qu'on a lus, ni idées, ni caractères, ni style; les uns crient beaucoup pour la liberté, les autres beaucoup contre; on y trouve assez de véhémence, par-ci par-là des vers, à ce que l'on dit; car moi je suis plus difficile sur ce chapitre, et je ne sais ce que c'est qu'un beau vers dans une pièce de théâtre quand il n'est pas placé. La fille de Cicéron, Tullie, ouvre la scène par un monologue qui a été fort applaudi. Si j'ai bien entendu, elle est dans un temple, ou du moins dans un autre lieu public; elle voit le tableau des proscrits : les cruautés passées lui ont appris à redouter les malheurs à venir, elle tremble pour les jours de son père; mais ce que vous n'imagineriez jamais, au milieu de ces troubles elle est tourmentée par l'amour. Il serait difficile d'inventer quelque épisode plus insipide. Arrive un certain Clodimir que je crois Gaulois, je n'ai pas bien pu savoir d'où il vient : n'importe; épris des charmes de Tullie, il vient lui faire sa déclaration et lui offrir un asile. Tullie, honnête, mais Romaine, lui fait sentir l'impossibilité de ses projets; le reproche si neuf de tenir au sang royal n'est pas oublié. Ce tête-à-tête est troublé par l'arrivée de Lépide, qu'on voudrait détacher du triumvirat, et à qui on propose de prendre la cause de la république, et qui n'y veut pas entendre..... Le second acte se passe entre Cicéron, Octave et Tullie; Octave est un autre amoureux de la fille de Cicéron. L'acte commence par une grande scène de politique entre Cicéron et Octave, qui, à coup sûr, ne fera aucun tort à la fameuse scène de *Sertorius* du grand Corneille. Après cette scène, que Cicéron finit en père discret, pour ne pas empêcher le tête-à-tête de sa fille avec son amant, autre

déclaration d'amour d'Octave à Tullie. A la fin de cette scène fort longue et fort froide, Tullie déclare à Octave qu'elle l'a en horreur, qu'elle l'a toujours détesté, qu'elle en aime un autre; que cependant elle ne balance pas un instant de lui donner la main s'il peut consentir à rétablir et à soutenir la liberté de Rome. Cette déclaration si tendre devait en effet avoir de puissans attraits pour engager Octave à sacrifier son ambition à sa passion. Je relève avec regret de pareilles absurdités dans un homme qui a eu des succès au Théâtre Français, que la nation a quelquefois cité parmi ses premiers écrivains, et à qui son âge surtout doit assurer des égards sans bornes. Aussi, quelque juste et innocent que je trouve le métier de critique, d'ailleurs, il deviendrait criminel à mes yeux envers un vieillard de quatre-vingts ans, à qui il serait barbare d'ôter la consolation d'avoir couru et terminé sa carrière avec gloire. Il n'y a que la confiance que ces feuilles sont en droit de se promettre qui puisse me faire préférer les intérêts et les droits de la vérité à toute autre considération. Je désire vivement que les applaudissemens que le public a prodigués à M. de Crébillon à l'Académie, ne l'éblouissent pas jusqu'à lui faire briguer ceux du théâtre, et qu'il s'épargne le chagrin, plus difficile à dévorer à un certain âge, de voir tomber sa pièce; car je ne conçois pas qu'elle puisse avoir du succès.... En y regardant de près, je crois qu'on peut dire que M. de Crébillon doit la grande réputation dont il jouit, moins encore à ses talens qu'à l'envie qu'on a portée de tout temps à ceux de M. de Voltaire. C'était plutôt pour abaisser celui-ci que pour exalter l'autre, qu'on a appelé le premier le père de la tragédie, le soutien du théâtre, le tragique terrible, etc., qualifications qu'il ne coûte rien

au fanatisme pour ou contre, de prodiguer à l'excès sans y attacher de sens. Cependant il n'y a que trois pièces de M. de Crébillon qui soient restées au théâtre, et en les examinant un peu rigoureusement, il n'y en a peut-être qu'une qui mérite d'y être; c'est la tragédie d'*Atrée et Thyeste*, pièce remplie de grandes beautés, mais qui est rarement représentée, parce que notre délicatesse excessive la trouve trop horrible. Quoiqu'il y ait de belles choses dans les deux autres, il faut avouer que l'une (*Rhadamiste et Zénobie*) est si embrouillée, si embarrassée, et suppose tant de choses inconcevables, que personne ne peut, je crois, se vanter d'y avoir rien compris; et le plan de l'autre (*Électre*) me paraît si extravagant et si puéril, que j'aimerais mieux en faire un petit roman français que de lui laisser le respectable nom de tragédie grecque. Je ne sais surtout pour quelle raison M. de Crébillon a eu la réputation d'un auteur si terrible et vraiment tragique, lui qui n'a jamais osé traiter un sujet sans y coudre quelque épisode d'un amour aussi insipide que déplacé. Voilà cependant l'homme qu'on a toujours mis en parallèle avec cet autre qui réunit en lui tous les talens, qui a travaillé avec un succès égal dans presque tous les genres, dont enfin il n'y a point de pièce qui ne soit restée au théâtre, et qui, malgré ses défauts, n'y soit jouée et reprise avec des applaudissemens universels. Mais je me ravise : la nation a tort, et s'il en faut croire la postérité dont M. de la Beaumelle se fait modestement l'organe, cet homme que nous admirions, que nous aimions, que nous lisions tant, dont les écrits étaient entre les mains des princes et des marchands de la rue Saint-Denis, et faisaient le charme de la vieillesse et de la jeunesse; dont nous avions cru enfin qu'il fallait oublier les écarts

et les sottises terribles en faveur et pour la gloire de l'humanité même, cet homme n'est qu'un homme médiocre, sans génie, à qui il ne reste aucun ouvrage vraiment estimable, et qui n'avait que de l'esprit et du brillant. C'est là l'arrêt de la postérité prononcé par la bouche de M. de la Beaumelle. Je n'ai point vu de libelle plus atroce que cette *Réponse* que j'ai annoncée dans ma dernière feuille; peut-être le *Supplément au Siècle de Louis XIV* en était un autre; mais quel homme digne de l'être voudrait opposer à un libelle fort plat un libelle plus insolent, plus impudent, plus infâme encore? Quoique ces productions ne puissent jamais déshonorer que leurs auteurs, je trouve qu'une partie de l'indignation publique tombe nécessairement sur le magistrat qui tolère la licence de ces écrits, et qui assure, par son indulgence, l'impunité à la méchanceté et à la rage de ces hommes pervers.

Paris, 15 juin 1754.

M. le marquis de Ximenès nous donna, il y a près de deux ans, une tragédie, sous le titre d'*Épicharis*, et sous une condition qu'il avait proposée au public de son chef; savoir : qu'au cas que sa pièce réussît, il n'en ferait point d'autre, et que si elle n'avait point de succès, il lui fût permis de tâcher de mieux faire. *Épicharis* tomba à la première représentation, et ne fut point rejouée (1), et M. de Ximenès de son côté vient de nous tenir parole et de donner une nouvelle tragédie (2). Mais pour le coup

(1) *Épicharis* fut donnée le 2 janvier 1753, et retirée après la première représentation. Cette tragédie ne fut jamais imprimée.

(2) Cette nouvelle tragédie était intitulée *Amalazonte*. Annoncée et affichée pour le 31 mai, elle fut représentée la veille pour mettre toute cabale en dé-

nous la tenons, et il n'aura pas le droit d'en donner une troisième; car sa pièce, sans avoir peut-être autant de mérite que sa première, a eu plus de bonheur. Elle en est à sa septième représentation, et pourra bien aller jusqu'à la dixième. Cette pièce est fort mal, mais assez naturellement écrite. On doit savoir gré à l'auteur de n'avoir pas imité ce style boursouflé que nos jeunes gens ont voulu établir sur la scène. Voici les vers les plus applaudis de la pièce :

Les dieux, pour appuyer une telle imposture,
N'ont point interrompu le cours de la nature.

Je ne sais si c'est par leur grand sens que ces vers se sont fait remarquer :

. . . . . Un prêtre fanatique
Va plus loin que la haine et que la politique.

Ce n'est sûrement pas à leur élégance, c'est à la circonstance des affaires présentes que ces vers doivent leur fortune.

Les cœurs des malheureux n'en sont que plus sensibles.

Ce vers, beau en apparence, me paraît tellement faux que je croirais, tout au contraire, que plus on est malheureux, plus on devient insensible (1). Le malheur émousse le sentiment et endurcit le cœur.

---

faut, ou du moins pour laisser celle de l'auteur maîtresse de la place. *Amalazonte* fut interrompue après la sixième représentation, par l'indisposition de mademoiselle Clairon. On fit à l'occasion de ces deux tragédies de Ximenès l'épigramme suivante :

Après *Épicharis*,
Les ris ;
Après *Amalazonte*,
La honte.

(1) M. Grimm ne connaissait donc pas ce vers de Virgile :

Non *ignota* mali, miseris succurrere disco.

(*Note des anciens éditeurs.*)

D'abord, comme le fait observer M. Barbier, les éditeurs avaient eux-mêmes

M. Rameau n'a pas cru devoir garder le silence dans la fameuse querelle de la musique, il vient de nous donner des observations sur notre instinct pour la musique et sur son principe (1). Les moyens de reconnaître l'un par l'autre conduisent à pouvoir se rendre raison avec certitude des différens effets de cet art. Après un titre aussi clair, vous êtes le maître de lire cent vingt-cinq mortelles pages où l'auteur répète ce qu'il a dit dans ses ouvrages de théorie, et où il croit avoir réfuté ce que M. Rousseau a dit dans sa *Lettre sur la Musique Française*, du monologue d'*Armide* mis en musique par l'insipide et plat M. Lulli. Ce radotage du premier musicien de la nation manquait au triomphe de M. Rousseau, dont la fameuse Lettre est restée sans réponse, malgré cinquante libelles qu'on a faits contre l'auteur. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que M. Rameau nous prouve clairement qu'il n'a jamais songé qu'à faire de l'harmonie, croyant faire de la musique, et que s'il a fait de belles choses dans un genre que je crois fort mauvais, c'est sans s'en douter et sans connaître son vrai mérite. Une des conséquences les plus naturelles de ses principes est que, pour faire de la musique, il ne faut rien moins que du génie; et si M. Rameau a raison, chaque petit musicien sera capable de faire les plus belles choses du monde, dès qu'il aura acquis du savoir et la science des accords. M. Rameau ressemble parfaitement à un maçon ou à un charpentier qui, en faisant une savante dissertation sur la façon de tailler

singulièrement oublié le vers Non *ignara* mali, etc.; mais que Grimm le connût ou ne le connût pas, il résulte seulement de ceci que, sur cette question, il n'était ni de l'avis de Virgile, ni par conséquent de celui de M. de Ximenès.

(1) *Erreurs sur la musique pratique de l'*Encyclopédie.

les pierres, ou en raisonnant profondément sur la coupe des planches, croiraient nous avoir mis en état de juger de la beauté d'un édifice.

On vient de nous donner une nouvelle édition des *Lettres de madame de Sévigné* (1), augmentée de deux volumes de *Lettres* qui n'ont pas encore été imprimées. Cette nouvelle édition est très-correcte et beaucoup mieux arrangée que la précédente; cependant pour la commodité de ceux qui ont la première, on a imprimé les lettres nouvelles dans deux volumes à part qui se vendent séparément. Il serait inutile de vous parler du mérite de cette illustre et charmante femme, qui, dans l'heureux séjour des ombres, fait l'admiration et les délices de Socrate, de Platon, de Cicéron, de Lélius, de Plutarque, de Montaigne, d'Adisson, de Pope, de tous les honnêtes gens de cette trempe dont elle est entourée.

L'édition complète des *Œuvres de la Motte*, qu'on attendait depuis plus de quatre ans, vient enfin de paraître(2). Je réserve à un temps où nous serons moins riches en nouveautés, de donner une idée exacte du mérite de cet écrivain célèbre qui s'est exercé dans presque tous les genres.

Nous avons plusieurs poètes de société qui ont une grande réputation à Paris, sans avoir rien fait imprimer. De ce nombre sont, M. l'abbé de Bernis, aujourd'hui ambassadeur du roi à Venise; M. Bernard, auteur des

(1) Seconde édition donnée par Perrin; *Paris*, 1754, 8 vol. in-12. La première, faite sous les yeux de madame de Simiane, était de 1734, 4 vol. in-12.

(2) Seule édition des *Œuvres* de ce spirituel auteur; 1754, 10 vol. in-12.

paroles de *Castor et Pollux*, et qui a dans son portefeuille l'*Art d'aimer*, poëme qui a beaucoup de célébrité. M. de Saint-Lambert est généralement placé au-dessus d'eux pour son talent. Il a un poëme des *Quatre Saisons*, un autre des *Quatre Parties du jour*, et plusieurs autres ouvrages... Je ne vous parle pas de M. Gresset dont vous connaissez les poésies pleines d'élégance, de graces naturelles et de philosophie, et qui mérite une place distinguée parmi les plus aimables poètes de la nation. Vous connaissez aussi la muse aimable de M. Desmahis, auteur de *l'Impertinent*, petite comédie qui est remplie d'esprit et de finesse.

L'Académie royale de Musique donne actuellement *les Élémens*, ballet, dont les paroles sont du poète Roy (1), et la musique d'un nommé Destouches, qu'on a regardé pendant sa vie comme un grand musicien et comme l'arbitre du goût, quoiqu'il soit démontré que c'était le plus plat compositeur qu'eût eu la France, ce qui n'est pas peu de chose. Il n'y a rien de si puéril que l'idée du poète, de donner au musicien les quatre élémens à mettre en musique, et rien de si froid et de si insipide que l'exécution de cette idée par quatre allégories. C'est ainsi qu'on emploie ici, pour l'allégorie, pour les maximes et les sentences, un art dont les sons célestes doivent être

(1) On trouvera une notice sur cet auteur dans la lettre du 1er décembre 1763 de cette *Correspondance*. Le ballet des *Élémens* avait été joué pour la première fois, en décembre 1721, sur le théâtre des Thuileries, et dansé par le roi et sa cour. La reprise, dont Grimm parle ici, était la quatrième. Roy était dangereusement malade lorsqu'elle eut lieu, et toutes ses pensées étaient dirigées vers le ciel. Cette disposition d'esprit, et les détails auxquels le forçait de descendre un acteur qui venait lui demander des conseils pour la mise en scène, ont fourni à Collé trois pages d'un excellent comique. (Voir son *Journal historique*. t. II, p. 37 et suiv.)

uniquement consacrés à l'expression du sentiment et au pathétique des passions. Quoique ce poëme ne soit nullement susceptible de musique, vous y trouverez des morceaux bien écrits, surtout la scène de Vertumne et de Pomone dans le dernier acte. Une nouvelle voix, mademoiselle Davaux, a débuté dans cet opéra, et réussit beaucoup.

Autrefois Louis XIV, par les conseils de M. Colbert, cherchait à découvrir les gens de mérite dans l'Europe, pour les combler de bienfaits. Aujourd'hui un grand roi les trouve sans avoir besoin des yeux des Colbert. Le roi de Prusse vient de donner une pension de douze cents livres à M. d'Alembert.

JUILLET.

Paris, 1er juillet 1754.

Je dois vous rendre compte des *Heureux Orphelins*, nouveau roman de M. de Crébillon le fils, et j'en suis aussi embarrassé que fâché. Cet auteur, qui jouit ici d'une réputation si brillante, a été souvent (je crois avec raison) cité parmi le petit nombre de ceux qui savent écrire et dont les productions portent un caractère original et l'empreinte d'un génie facile et agréable, plein de graces, de sel et de finesse. Je crois même que M. de Crébillon a droit de prétendre à la gloire d'avoir en quelque façon créé, ou du moins rendu aussi bon qu'il pouvait le devenir, le genre dans lequel il a excellé. Ce genre a besoin de beaucoup

d'indulgence; les mœurs n'y sont guère respectées; la frivolité, le persiflage, la licence, sont ses plus grandes ressources. Avouons-le de bonne foi : depuis l'insipide *Grigri* jusqu'à l'exécrable *Grelot* (1), qu'on nous a donné en dernier lieu, il faudrait, pour l'honneur et la gloire de la nation, brûler tous les romans de ce genre, qui appartient aux Français en propre. Il n'est supportable que sous la plume du comte de Hamilton et de M. de Crébillon. Tous nos petits beaux-esprits qui s'y sont jetés avec tant de fureur, n'ont fait que nous convaincre qu'ils savaient joindre beaucoup d'insipidité, beaucoup de platitude à un grand fonds de corruption. On ferait un parallèle assez agréable entre les deux hommes célèbres que je viens de nommer. Le comte de Hamilton est presque toujours original; il a beaucoup de plaisanterie et une grande gaieté dans l'esprit, beaucoup de ressource, beaucoup de chaleur, beaucoup de fécondité, ou, pour mieux dire, beaucoup d'extravagance dans l'imagination; et, ce que je regarde comme un talent fort singulier, il sait intéresser et même émouvoir jusque dans les fictions les plus extravagantes et les plus impertinentes. M. de Crébillon possède peut-être toutes ces qualités à un moindre degré, si l'on veut; mais il a par-dessus son prédécesseur l'avantage immense d'un pinceau très-heureux et le talent inestimable de saisir et de rendre les traits, les ridicules, avec une finesse et une vérité singulières. Je regarde son *Sopha* comme un chef-d'œuvre, de tous les

(1) *Grigri*, histoire véritable, traduite du japonnais en portugais, par Didaque Hadreczuca, et du portugais en français, par l'abbé de *** (composée par de Cahusac); *Nangazahi*, *Klnpozzen-Kru*, *l'an du monde* 59749 (1739), 2 part. in-8. — *Le Grelot*, ou *les Etc. Etc.*, ouvrage dédié à moi (par Baret), sans date (1754), 2 part. in-12.

ouvrages d'esprit que je connaisse, le seul peut-être qu'on ne se lasse jamais de relire; et dans ce roman, outre quelques situations très-intéressantes, la conversation de Mazuhlim et de Zulica, et ensuite de Narsès qui survient, me paraît un morceau qui n'aura jamais de copie, comme il a été sans modèle. J'avoue que je ne fais pas le même cas de *Tanzaï*, ni des *Égaremens de l'esprit et du cœur*, autres ouvrages de notre auteur, quoiqu'ils portent tous son cachet, et qu'ils aient singulièrement le mérite d'être écrits avec une légèreté, une rapidité, une finesse que peu d'écrivains ont connues..... Après ce que je viens de dire, il est inconcevable que les deux volumes qui paraissent, intitulés *les Heureux Orphelins*, et qui doivent être suivis de quatre autres, soient de M. de Crébillon. Quand le fond n'en serait pas commun et trivial, que le sens commun n'y serait point choqué; quand les situations n'y seraient ni manquées, ni répétées, ni étranglées, et qu'il y eût une seule conversation bien faite, la négligence incroyable qui règne dans le style de ce roman, les amphibologies et les solécismes dont il fourmille à chaque page suffiraient pour rendre la chose sans vraisemblance. Cependant, outre qu'il est avoué par son auteur, on y reconnaît encore, malgré les défauts dont il est défiguré, la manière de M. de Crébillon, de même à peu près que dans le plus mauvais tableau d'un peintre célèbre, les connaisseurs découvrent encore les traces du pinceau et de la main qui l'a manié.....

Nous avons ici un homme qui se nourrit de la honte, des ridicules et des chutes des auteurs, et qui, au défaut de mauvais ouvrages à critiquer, trouverait encore le secret de vivre de satires et de libelles faits contre les auteurs. Cet homme (Fréron) que M. de Voltaire a ap-

pelé un insecte sorti du cadavre de l'abbé Desfontaines (1), et qui a d'ailleurs assez d'esprit pour trouver son compte dans l'exercice d'un métier aussi méprisable, a terriblement maltraité l'auteur de ces malheureux Orphelins, dans sa dernière feuille. Quoique la plupart de ses remarques soient fondées, il n'en a pas moins excité l'indignation des honnêtes gens, de ceux même qui trouvent sa critique juste. Il y a une façon de dire tout; mais ces critiques impudens et mercenaires n'ont jamais connu les égards qu'on doit aux hommes en général, et encore moins ceux qu'on doit aux gens de mérite qui ont droit à l'estime publique. Je finirai cet article par deux observations que je ne crois pas inutiles. La première : je remarque dans ce roman, outre les négligences du style et les amphibologies continuelles qui sautent aux yeux de tout le monde, une terrible monotonie, ou, si vous voulez, disette dans les tours. Il semble que c'est un étranger qui écrit en français pour la première fois, et qui ne sachant que trois tours ou trois façons d'arranger une période, les emploie continuellement tour à tour. Vous lisez à chaque instant : *quelque embarrassé que fût Rutland, il n'en voulait pas moins*, etc., ou *tout certain que j'étais, je ne voulais pas*, etc., ou en commençant par le participe, *accoutumés dès notre enfance à nous voir, nous ne pouvions*, etc... Or, vous remarquez que ces trois tours que je viens de citer, et qui sont les seuls que l'auteur des *Orphelins* sait employer, ne sont dans le fond et métaphysiquement parlant que le même, c'est-à-dire le

(1) De Loyola chassé pour ses fredaines,
Vermisseau né du c.. de Desfontaines
. . . . . .
Cet animal se nommait Jean Fréron.

VOLTAIRE. *Le Pauvre Diable.*

même arrangement d'idées, de propositions et de périodes, depuis le commencement jusqu'à la fin; de sorte que notre auteur ressemble parfaitement à un musicien qui, en faisant son récitatif, resterait toujours sur le même ton et dans la même modulation. Ma seconde remarque roule sur le choix des sujets. Pourquoi les chercher chez les étrangers? Outre qu'un écrivain doit à sa nation cet honneur de traiter de préférence les sujets domestiques qui la regardent de plus près, il arrive que, à moins d'avoir vécu long-temps chez le peuple et dans le pays où l'on place la scène, on commet beaucoup de fautes contre le costume, contre les mœurs et les usages qui nous sont inconnus, et l'on fait parler français des gens qui ne l'ont jamais su. Si M. de Crébillon eût placé sa scène en France, il se serait épargné plusieurs petites remarques mauvaises et triviales à qui on croit un air anglais, et qui auraient été mieux à leur place dans la petite comédie du *Français à Londres* (1), ou dans d'autres productions ingénieuses de nos petits faiseurs de petites pièces.

On nous a donné un autre roman traduit de l'anglais, qui, à ce qu'il me paraît, n'a pas mieux réussi que celui de M. de Crébillon, et qui cependant méritait un accueil plus favorable. Il est intitulé *l'Étourdie, histoire de miss Betsy Tatless*, en quatre volumes. A tout prendre, ce roman m'a paru fort bon et fort amusant; mais comme le premier volume est le plus mauvais, il se peut très-bien que beaucoup de lecteurs, sans aller plus loin, aient condamné l'ouvrage entier : il s'en faut bien, il est vrai, qu'il soit sans défaut; on y trouve beaucoup de choses

(1) Comédie de Boissy.

de mauvais goût, et l'auteur a beaucoup plus d'esprit que de talent, je veux dire qu'il sait plutôt remarquer que peindre. Mais ces défauts sont rachetés par deux ou trois qualités fort rares, et qu'on désire presque toujours dans les romans. Le plan, par exemple, est très-beau. Miss Betsy est une fille très-bien née, pleine de vertu, d'honneur, de probité, mais elle fait trop peu de cas des dehors et des apparences; sa vanité, son étourderie et une légèreté imprudente lui font presque toujours négliger les vrais intérêts et les vrais goûts, et l'exposent souvent à mille dangers dont elle échappe par des hasards qui ne se rencontrent guère que dans les romans. Chaque expérience la corrige un peu; de sorte qu'après les avoir multipliées, et surtout après avoir été la victime de ses caprices et de son imprudence dans l'action la plus importante de sa vie, dans le choix d'un époux, miss Betsy se trouve à la fin tout-à-fait débarrassée de ses défauts, et un second mariage la rend aussi heureuse qu'elle méritait de l'être. Il règne une grande simplicité et une grande vérité dans les mœurs de ce roman. Les caractères n'y sont rien moins que romanesques ou outrés : ce sont précisément les hommes tels que ceux avec qui nous vivons et que nous avons sous nos yeux..... Il y a beaucoup de mouvement dans ce roman, et ses acteurs n'ont pas l'air isolé; je m'explique : ordinairement, dans nos romans bien faits, chaque personnage joue très-bien son rôle, et cela fait un fort bon ensemble, mais qui a l'air de ne tenir à rien et d'exister tout seul dans la nature. La vérité et la vraisemblance demandent qu'on sache remplir le fond de la scène. Dans les événemens ordinaires de la vie, les acteurs qui y jouent un rôle, outre l'influence qu'ils ont chacun de son côté, tiennent

encore à d'autres personnes tout-à-fait indifférentes à l'action dont il est question. Or, il s'agit de ne point faire disparaître entièrement ces liens, et de les laisser entrevoir de temps en temps, sans s'occuper pour cela des personnages étrangers à l'action. Cet art est très-subtil et très-difficile : notre auteur l'a très-bien connu. En général ce roman m'a beaucoup attaché; c'est que le vrai plaît toujours et attache toujours : le pouvoir de la vérité sur nos cœurs est sans bornes. La traduction française est de M. de Fleurian qui est dans le service.

Un Allemand, nommé M. Pfeffel, attaché à la cour de Dresde, vient de nous donner un *Abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne*, à l'imitation de celui de M. le président Hénault. Ces abrégés sont toujours fort utiles et fort commodes, et celui de M. le président Hénault mérite cet éloge préférablement aux autres; mais lorsque l'auteur, séduit par sa vanité et par les éloges exagérés de ses amis, veut me faire regarder son ouvrage comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, je dirais volontiers à ce président fameux par ses Soupers, et puis par sa *Chronologie* (1), qu'il ne faut pas être sorcier pour faire un abrégé; et je demanderais volontiers compte à M. de Voltaire de certaines réputations qu'il est parvenu à faire à plusieurs ouvrages assez médiocres par des éloges outrés qu'il leur a prodigués. M. de Voltaire doit être d'autant plus circonspect dans ses

(1) Cette phrase fait allusion à l'épître de Voltaire au président, qui commençait ainsi :

Hénault, fameux par vos soupés
Et par votre Chronologie, etc.

Hénault, blessé de ce qu'on paraissait faire entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation, se fâcha sérieusement, et Voltaire changea les premiers vers de cette pièce.

éloges comme dans ses censures, qu'il sait de quel poids est l'autorité d'un homme dont les ouvrages sont perpétuellement entre les mains de toute l'Europe.

Paris, 15 juillet 1754.

Nous avons revu au théâtre de la Comédie Française avec grand plaisir *Cénie*, pièce en prose et en cinq actes, de madame de Grafigny, qui a eu un très-grand succès il y a quatre ans, et qui a parfaitement soutenu sa réputation à cette reprise (1). Vous connaissez trop bien cette pièce pour que je sois obligé de vous en donner une idée; elle vous a sans doute fait verser des larmes à la lecture, elle en fait répandre bien davantage à la représentation. Il est vrai que cette pièce est supérieurement bien jouée. Mademoiselle Gaussin, heureusement placée dans le rôle de Cénie, y jette un intérêt vif et tendre; mademoiselle Dumesnil joue le rôle d'Orphise; Grandval est chargé du rôle de Clerval, amant de Cénie, et y met les graces et la finesse d'un jeu qui lui appartient en propre; Sarrasin joue le rôle du bon et respectable Dorimond, avec une vérité qui est au-dessus de l'expression; ce comédien est à mon gré le plus grand que j'aie eu occasion de voir, et presque toujours sublime lorsqu'il est bien placé. Il serait impossible de donner une idée de son jeu et de sa manière; ce n'est plus un acteur que vous voyez, c'est dans *Zaïre*, par exemple, Lusignan lui-même; c'est dans *la Métromanie*, l'oncle du Métromane, ou dans *l'Andrienne*, cet autre vieillard emporté et cependant bon, que vous croyez voir en personne. Comme son jeu n'est point maniéré et

(1) *Cénie*, représentée pour la première fois le 25 juin 1750, fut souvent reprise.

qu'il n'est jamais outré, il arrive que le sublime en échappe souvent au parterre et à la multitude; mais si cet acteur n'attire pas toujours des applaudissemens bruyans, il n'en est pas moins admiré de tous ceux qui connaissent et savent apprécier les vrais talens (1). Je reviens à *Cénie*. Il n'y a point d'homme de génie et de mérite en France, qui ne dût être bien aise d'être auteur de cette pièce; c'est le triomphe de la vertu, c'est le temple des mœurs, c'est l'école du sentiment le plus simple, le plus pur, le plus digne d'intéresser et de fixer l'attention des belles ames; aussi a-t-elle entraîné tous les cœurs et tous les suffrages, et on n'a pas osé se récrier sur le genre qui a excité tant de disputes dans le temps que M. de La Chaussée travaillait dans le même goût pour le théâtre. J'ai eu l'honneur de vous dire mon sentiment sur cet auteur et sur ce genre à quelque autre occasion. Pour juger du genre par *Cénie*, je ne voudrais pas, il est vrai, appeler cette pièce une comédie, je l'aurais intitulée *roman mis en action*. En adoptant ce genre, véritablement nouveau en quelque façon, on doit sentir qu'il est susceptible de grandes beautés, et qu'il ne saurait manquer de plaire lorsqu'il est traité par une main habile. Il est vrai que la bonne comédie est l'ouvrage d'un génie bien supérieur, et qu'il est bien plus

(1) Il paraît en effet que Sarrasin excellait dans les rôles qui exigeaient de l'ame et de la sensibilité; mais on lui eût vainement demandé de la fermeté, de la grandeur et de la majesté. Quand Voltaire donna son *Brutus*, en 1730, il confia un peu inconsidérément à Sarrasin le rôle de ce Romain farouche. Aux répétitions, la mollesse que cet acteur mettait dans son invocation au dieu Mars impatienta tellement l'auteur, qu'il l'interrompit en s'écriant : « Morbleu, monsieur, souvenez-vous donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls de Rome, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : *Ah! bonne Vierge! faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie.* »

difficile de développer un caractère avec toutes ses nuances et de le placer dans un tableau vrai, simple et intéressant, que d'imaginer des aventures et de représenter des événemens romanesques. Il faut du génie pour l'un, l'imagination suffit pour l'autre; mais après l'admiration que nous arrache un excellent comique, le suffrage que nous accordons au romancier dramatique, si l'on peut l'appeler ainsi, n'est pas moins juste, et il faut beaucoup d'art, beaucoup d'ame et une grande connaissance du cœur humain pour réussir dans ce dernier genre. Vous remarquerez, par exemple, un grand art dans l'exposition de la pièce de madame de Grafigny. Comme ces sortes de pièces supposent une infinité d'aventures arrivées avant la pièce, et sur lesquelles elle est fondée, il faut un art infini pour les exposer sans confusion et naturellement, pour préparer à propos les situations et les événemens de la pièce qui naissent ordinairement des aventures antérieures. Madame de Grafigny possède cet art au suprême degré; l'action de sa pièce marche toujours, vous n'y trouvez pas une scène à retrancher; et peu à peu le roman sur lequel elle est fondée se développe à mesure que l'action avance; et dans le cinquième acte même, l'exposition n'est pas encore achevée, quoiqu'il ne reste aucune obscurité dans les quatre précédens. On peut cependant reprocher à madame de Grafigny d'avoir exposé des circonstances qu'il n'était pas nécessaire d'imaginer, parce qu'elles ne changent rien aux caractères ni à la situation de ses personnages. Il est, par exemple, fort inutile de savoir que Dorimond, ce vieillard si vénérable, doit ses richesses au commerce, et qu'il a fait le métier de commerçant sans déroger à sa noblesse, parce que son mérite personnel lui

a conservé une considération que le préjugé lui aurait ravie. Cette circonstance ne produit rien et ne fait rien du tout à la pièce. Mais le reproche le plus grave, et le seul considérable qu'on puisse faire à madame de Grafigny, c'est que ses personnages écrivent tous de la même manière, si l'on peut parler ainsi. Ce n'est pas que la différence des caractères ne soit observée à merveille; chacun parle et agit conformément au sien. Le vieillard, et Orphise qui fait la charge de gouvernante, disent beaucoup de maximes, langage conforme à leur âge et à leur état; Clerval parle toujours en amant passionné, Méricourt toujours en homme faux; mais tous ensemble arrangent leurs discours de la même façon et d'une manière peut-être trop élégante : ils écrivent tous en parlant le même style, c'est-à-dire celui de madame de Grafigny. Les caractères, au reste, sont parfaitement soutenus, et celui de Dorimond est si agréable, si neuf, si vrai, qu'il fait lui seul foi des talens de l'auteur de *Cénie*. De tous les caractères de théâtre il n'y en a pas peut-être de plus difficile à traiter que la bonté. Malheureusement pour les hommes, l'extrême bonté leur paraît si insipide, si peu piquante, elle est si près de la duperie et de la sottise, que l'épithète de bonhomme a presque dégénéré en injure parmi nous. Madame de Grafigny a manié ce caractère avec tant d'art, d'habileté et de succès, qu'elle en a fait le rôle le plus intéressant de la pièce.... Toutes les scènes en général sont bien faites : il n'y en a même qu'une seule qui, à mon gré, est un peu étranglée, c'est celle du troisième acte où Méricourt apprend à Cénie qu'elle n'est point la fille de Dorimond. Cette scène n'est pas assez filée, et les différens mouvemens d'ame se succèdent dans Cénie avec trop de rapidité. Cependant si le

secret du jeu muet, des silences et des intervalles, était assez connu de nos acteurs, je crois qu'ils répareraient cette petite faute, sans que l'auteur fût obligé d'y ajouter un mot de plus.... Voilà, au reste, une pièce qui restera sûrement au théâtre, et qui plaira aussi long-temps que la vertu et le sentiment auront des droits sur le cœur des hommes.

Il vient de vaquer une place à l'Académie Française par la mort de M. Néricault-Destouches, décédé dans son gouvernement de Melun, dans un âge fort avancé (1). Cet auteur a fait une infinité de pièces pour le Théâtre Français, dont il n'y a que deux qui soient bien établies au théâtre, *le Glorieux*, *le Philosophe marié*, et *le Triple mariage*, une petite pièce. M. Destouches ne manquait point de talent; il était surtout fécond et facile, mais il était froid, et cela tue la comédie, sans compter les mauvaises plaisanteries qui règnent dans ses pièces. Il y a des étrangers qui font l'injure aux Français de croire qu'on met en France M. Destouches sur la même ligne avec le sublime Molière, qui est peut-être le plus rare génie qu'ait produit le siècle de Louis XIV; ils se trompent : on met ici une distance infinie entre ces deux hommes. Pour moi, peu s'en faut que je ne croie *le Glorieux* une mauvaise pièce, malgré les beautés qui s'y

(1) Né en 1680, Destouches mourut par conséquent à l'âge de soixante-quatorze ans. Sa vanité lui avait, durant sa vie, attiré bon nombre d'épigrammes, et son épitaphe avait été faite avant sa mort :

Ci-gît le Glorieux à côté de la gloire.

Devenu dévot à ses derniers ans, il lança, à son tour, des traits, qui n'avaient rien de bien acéré, contre les incrédules. Il fit insérer dans *le Mercure* une foule de mauvaises épigrammes, et annonça qu'il en avait *huit cents* toutes faites. Mais il était loin encore d'avoir épuisé son portefeuille quand la mort le surprit.

trouvent; elle est longue et froide, puérilement contrastée; le rôle du Glorieux est mauvais, et son caractère n'est nullement établi; celui de la soubrette est dans le même cas, celui de l'amante est froid et maussade.... On dit que M. Destouches a fait lire aux comédiens, peu de temps avant sa mort, une pièce en trois actes, qu'ils ont refusée. J'ai cependant ouï dire à un homme qui est bien en état d'en juger, que les deux premiers actes de cette pièce étaient ce que M. Destouches avait fait de mieux dans sa vie. L'idée en est jolie, et fertile en situations : c'est un mari dont la femme a eu une passion violente pour un autre avant son mariage; le mari, faisant semblant de l'ignorer, veut que sa femme continue à voir son ancien amant, qui est l'ami du mari (1).... On a repris depuis la mort de cet auteur sa première comédie, *le Curieux impertinent;* cette pièce réussit médiocrement, et doit même le petit succès qu'elle a au jeu des acteurs, car d'ailleurs elle est mauvaise.

Pour faire un vers mauvais ou bon,
Je ne vais point à la fontaine
Qui baigne le sacré vallon:
J'aime la jeune Célimène,
Sa gorge fait mon Hélicon;
Hors, devinez mon Hypocrène.

Or, devinez l'auteur de ces vers; je pourrais vous le donner en cent, en mille; mais j'aime mieux vous dire que c'est un philosophe qui reçut des dieux une tête sublime et un cœur excellent en partage, dont les talens universels sont admirables, autant que ses vertus

(1) *Le Mari confident*, comédie posthume, qui est loin de mériter tous les éloges qu'on en avait faits à Grimm.

le rendent respectable à ses amis, et qui se délasse de ses travaux par les graces, l'enjouement et le feu qu'il sait mettre dans la société et dans le commerce de ses amis : c'est M. Diderot (1).

Vous ne connaissez pas peut-être l'épitaphe d'un menteur :

Accablé par un coup subit,
Valère a passé l'onde noire;
C'est un fait que vous pouvez croire,
Car ce n'est pas lui qui l'a dit.

Ces vers ont été faits à Montpellier il y a long-temps, mais je ne sache pas qu'ils soient imprimés.

M. l'évêque du Puy (2), frère de M. Le Franc, auteur de la tragédie de *Didon*, vient de publier un petit volume in-12, sous le titre singulier : *la Dévotion réconciliée avec l'esprit*. Je ne sais si notre évêque a bien joué le rôle de médiateur; en tout cas la dévotion a bien mal fait de se brouiller avec l'esprit, si tant est qu'elle le soit : ne se raccommode pas qui veut.

Nous aurons bientôt des journaux dans tous les genres, et les lettres n'en seront pas plus avancées. Jusqu'à présent il semble qu'on n'en a fait que pour se dire des injures grossières, ou se donner des louanges fades, les

(1) Ces vers, que Grimm semble admirer, et qui ne nous paraissent guère remarquables que par leur cynisme, font partie d'une lettre imprimée dans les *Œuvres de Diderot*, t. IV, p. 710, Paris, Belin, 1818; et, comme pour les rendre plus étonnans encore, la lettre est adressée à une femme. C'est sans doute par sentiment de convenance que les éditeurs ont tu le nom de la correspondante.

(2) Pompignan (Jean-George Le Franc de), depuis archevêque de Vienne, né en 1715, mort en 1790.

unes aussi fausses que les autres. On vient de grossir le nombre des journaux par un recueil périodique d'*Observations de médecine, de chirurgie et de pharmacie*. Ce recueil pourrait devenir très-utile s'il était fait par des gens de mérite et sans passion. M. Toussaint vient de commencer un autre journal sous le titre de *Recueil d'actes et pièces concernant le commerce de divers pays de l'Europe*. Tout ce que vous trouvez dans le premier volume est traduit de l'anglais (1).

AOUT.

Paris, 15 août 1754.

Le démon traducteur nous poursuit ici avec le même acharnement que le démon romancier. Je ne sais si l'on fait aussi des traductions pour les îles; mais tout le petit peuple qui ne fait point de romans, traduit. Trois mois de leçons, chez un maître de langue, suffisent pour mettre nos jeunes gens en état de traduire les ouvrages anglais, et, sans avoir jamais vécu chez le peuple dont ils osent se faire les interprètes, sans savoir écrire leur propre langue, ils ne laissent pas que d'enrichir notre littérature, tous les deux ou trois mois, de quelque traduction nouvelle. Les Allemands mêmes ne pourront plus écrire bientôt chez eux en liberté, et courront risque de se voir traduits à Paris. Mais on n'a qu'à connaître le mérite de nos traducteurs de profession pour savoir à quel

(1) N° Ier, contenant les Discours prononcés au Parlement d'Angleterre, dans la chambre des Pairs, pour et contre la liberté du commerce au Levant; *Londres*, 1754, in-12.

point on peut compter sur un choix éclairé de leur part. M. Feutry, par exemple, vient de traduire les *Mémoires de la cour d'Auguste*, de l'anglais du docteur Blackwell (1). Cet ouvrage, dont le commencement paraît à peine à Londres, est le fruit de vingt ans de travail du bon docteur, et n'en vaudra pas mieux. Nous ne croyons déjà pas trop aux histoires des intrigues présentes des différentes cours de l'Europe, nous demanderons sans doute au docteur anglais comment il s'y est pris pour se mettre au fait des intrigues de la cour d'Auguste, et dans quels mémoires secrets il a puisé ses découvertes? Quelle entreprise en effet que celle d'écrire les anecdotes d'une cour qui existait il y a deux mille ans! rien n'est si étonnant, si ce n'est de traduire de pareils ouvrages.

Autre traduction : *Discours politiques de M. Hume*, traduits de l'anglais, en deux volumes in-12. M. Hume est aujourd'hui un homme très-célèbre en Angleterre : il s'était déjà fait connaître par des ouvrages philosophiques, dans lesquels il professait le scepticisme avec beaucoup de hardiesse, lorsqu'il donna ces *Discours politiques*, qui regardent le commerce, le luxe, l'argent, l'intérêt, la balance du commerce, celle du pouvoir, les taxes, le crédit public, etc.; rien de plus intéressant que ces matières dans l'état présent des gouvernemens. Je n'ai qu'un grief contre M. Hume, c'est d'aimer trop le paradoxe, ce qui le fait déraisonner quelquefois, et d'être jacobite. Je crois les Anglais de ce parti aussi peu patriotes que ceux qui sont vendus à la cour et aux intérêts de la maison de Hanovre. M. Hume méritait un

(1) 1754, 3 vol. in-12. Né en 1720, Feutry est mort en 1789.

autre traducteur que M. l'abbé Le Blanc (1), que vous prendriez plutôt pour un Suisse que pour un Français, en lisant sa traduction sans goût, sans philosophie, et avec une ignorance profonde des matières qui font l'objet de ces Discours : il a osé entreprendre cette traduction, et ne pouvant marcher qu'en tâtonnant, il a cru qu'il suffisait de s'attacher littéralement aux mots de l'original, et d'être bien barbare dans sa langue pour être bon interprète de l'anglais. On est d'autant moins porté à pardonner à M. l'abbé Le Blanc, que son ton insolent et bas tour à tour indispose naturellement tous les honnêtes gens, et qu'il a prévenu par sa mauvaise traduction un homme de beaucoup d'esprit et de mérite, qui en préparait une bonne qu'il était bien capable de faire (2). Pour vous faire juger jusqu'à quel point va l'ignorance du traducteur de M. Hume, en voici un exemple : *Sextus Empiricus* est cité par M. Hume ainsi : *Sextus Emp.* M. l'abbé Le Blanc traduit *Sextus l'empereur*. Il faudrait en vérité un mois de Saint-Lazare à de pareils traducteurs, ne fût-ce que pour l'exemple. Il a mis à la tête de sa traduction une préface adressée à M. Lami, professeur à Florence, dans laquelle il parle sans goût et avec beaucoup d'arrogance de tout ce qu'il n'entend pas.

Débarrassés ainsi de tout ce peuple de romanciers et

(1) Le Blanc (Jean-Bernard), né en 1707, mort en 1781. Il est encore auteur d'une tragédie, *Abensaïd;* mais il ne faut pas le confondre avec l'abbé Le Blanc, auteur de *Manco-Capac*.

(2) Grimm veut sans doute parler ici de M. de Mauvillon, qui publia la même année une traduction des mêmes Discours; Amsterdam, in-8°. En 1761, M. de Mauvillon en donna une nouvelle édition également en un volume, suivi de quatre autres renfermant plusieurs ouvrages d'économie politique. Voir n° 4048 de la deuxième édition du *Dictionnaire des Anonymes*, par Barbier.

de traducteurs, reprenons haleine, et pour nous refaire de leurs importunités et de l'ennui qu'ils nous ont causé, parlons du troisième volume de l'*Histoire universelle*, que M. de Voltaire vient de publier, en attendant qu'il puisse avouer les deux premiers (1). Dès la deuxième page vous trouvez les commerçans comparés aux grands: ils sont comme des fourmis qui se creusent leurs habitations dans la terre, tandis que les vautours et les aigles se déchirent dans les airs, et vous reconnaissez le maître dans l'art d'écrire : vous retrouverez partout M. de Voltaire, et dans le fonds, et dans le style, et dans le plan de ce volume; je ne lui reproche qu'un défaut qui ne lui est pas trop ordinaire, l'excès de sagesse. Comme, dans les deux volumes précédens, notre sainte mère l'Église s'est trouvée fort offensée et par les éloges prodigués aux Turcs et par les vérités rapportées des papes, et que, d'un autre côté, on les avait imprimés sans l'aveu de M. de Voltaire, il a pris le parti de les désavouer, et c'est sans doute pour nous confirmer dans cette idée qu'il parle des papes avec beaucoup de circonspection, et qu'il est très-modeste sur le compte de ses amis les musulmans. Cependant, aux fautes grossières dans les faits et dans le style près, dont les deux premiers volumes sont défigurés, je suis persuadé qu'ils sont de lui, comme ils ne sont pas de moi; et je voudrais, pour l'utilité et le plaisir du public qui crie souvent sans raison, qu'il eût conservé dans celui-ci cette précieuse liberté et ce ton hardi et

(1) On a vu précédemment, par la lettre du 1er janvier, combien Voltaire avait dû être contrarié de la publication de ces deux premiers tomes. Il fit des réclamations, et, pour les appuyer, employa un singulier moyen. Ce fut de publier un volume qu'il intitula, *Essai sur l'Histoire universelle, tome troisième*, dans lequel il protesta contre la fraude dont il avait été la victime.

léger qui règnent dans les autres. Ce n'est pas qu'il nous laisse ignorer qu'on disputait à Constantinople avec fureur sur la transfiguration, tandis que les Turcs étaient aux portes; ce n'est pas que, quand Louis XI dévoue le comté de Bourgogne à la sainte Vierge, il n'observe que la piété ne consiste pas à faire la Vierge comtesse, mais à s'abstenir de mauvaises actions; mais ces traits échappent à l'historien, sans que le peintre daigne y mettre son coloris. Le portrait du pape Alexandre Borgia même qui, de tous les saints qui ont gouverné l'Église, méritait le moins de ménagemens, est tracé par une main timide et sage, sans force et sans hardiesse... Mais un mérite éminent et infiniment supérieur à cet excès ou défaut de sagesse alternatif, et qui assure à M. de Voltaire l'immortalité autant que ses autres talens, c'est d'avoir enseigné le premier aux hommes la méthode d'étudier l'histoire, et d'y avoir porté le céleste flambeau de la philosophie, comme il l'avait placé, lui, le seul et le premier, sur nos théâtres. Si l'esprit philosophique s'est plus généralement répandu dans ce siècle que dans aucun autre, c'est une obligation que nous avons moins à nos Montesquieu, à nos Buffon, à nos Diderot, à nos d'Alembert, aux ouvrages de M. de Maupertuis qu'à M. de Voltaire, qui, en répandant la philosophie dans ses pièces de théâtre et dans tous ses écrits, en a fait naître le goût dans le public, et a mis la multitude en état d'en sentir le prix et de goûter les ouvrages des autres. Voici quelques observations particulières sur ce troisième volume : M. de Voltaire y répète l'erreur où il est à l'égard de la robe en Allemagne; c'est un état qui n'y est pas connu, et qui n'y existe pas. Si un homme de robe n'entre pas dans les chapitres, ce n'est pas à cause de son état, c'est parce qu'il

est roturier d'origine, et qu'il ne peut pas faire ses preuves. Il y a dans toutes les cours d'Allemagne des gens de qualité d'un très-grand nom et très-chapitrables qui, de père en fils, n'ont jamais porté les armes, et n'ont exercé que des emplois paisibles. Il n'y a aujourd'hui que deux services en Europe, celui de France et celui de Prusse; car on ne peut pas trop dire qu'il y en ait un en Autriche. Or, l'esprit guerrier et le préjugé militaire d'où résultent nécessairement la distinction et l'avilissement de la robe, ne peuvent exister que là où il y a un service, parce que tous les grands honneurs et toute la considération y étant attachés au service, tous les gens de qualité prennent nécessairement le parti des armes, et la robe se trouve par là même composée de gens plus obscurs.... Je ris toujours quand j'entends vanter certains gouvernemens, comme établis et institués par les efforts de la plus sublime sagesse; il n'y a qu'une très-petite difficulté à cela, c'est que l'histoire dément tout net tous ces magnifiques éloges : elle nous apprend que l'établissement de tous les empires connus a été orageux et l'ouvrage non de la sagesse, mais des passions des hommes.... On a dit à Paris que M. de Voltaire était dans la grande dévotion, parce qu'il a fait un assez long séjour à l'abbaye de Senones auprès de dom Calmet; ce bruit s'est trouvé faux, comme il était aisé de prévoir. Pour moi, j'aimais mieux croire qu'il y avait fait des provisions pour écrire l'Histoire ecclésiastique; en effet, il n'y a point de sujet qui gagnât plus à être traité par M. de Voltaire que celui-ci : peut-être faudrait-il pour cela qu'il se retirât à Constantinople. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faudrait qu'il commençât par se défaire de cette sa-

gesse qu'il affecte dans son troisième volume, et qui ne lui est pas naturelle.

On a reçu avec de grands applaudissemens la tragédie d'*Hérode et Mariamne*, remise au théâtre de la Comédie Française. Vous connaissez cette pièce, il est inutile de vous en parler. Le sujet est à mon gré un des plus beaux qui soient au théâtre, et traité par M. de Voltaire il est devenu plus beau encore. Cette pièce a surtout le mérite d'être écrite avec un soin, une élégance, une égalité qui la rendent admirable. Ce ne sont pas de ces vers épiques qui, souvent déplacés, arrachent quelquefois des applaudissemens passagers; c'est une beauté régulière et soutenue qui vous charme et vous enchante. Les premiers actes sont un peu longs; il y a des scènes inutiles et par conséquent froides; mais on est entraîné malgré soi par les beaux vers. M. de Voltaire n'a pas, ce me semble, tiré assez parti de la sœur d'Hérode. C'est d'un homme de génie de n'avoir pas ménagé une entrevue entre Hérode et Varus. Un homme médiocre n'aurait pas manqué de nous faire une scène fort longue, fort ornée de tous les lieux communs du théâtre, entre ces deux personnages. M. de Voltaire a gâté son cinquième acte. Vous savez que cette pièce, dans sa nouveauté, fut donnée dans le temps des Rois (1), et qu'un mauvais plaisant voyant la coupe de Mariamne, cria : *La reine boit, la reine boit.* Une telle platitude suffit pour faire rire le parterre; mais elle ne doit pas suffire pour engager un homme

(1) C'est une inexactitude, mais dont Grimm n'était que l'écho, de dire que cette pièce fut jouée dans le temps des Rois. Elle fut représentée pour la première fois le 6 mars 1724, et la fête des Rois est le 5 janvier. Le quolibet du plaisant du parterre, qui n'est pas bon même avec la version erronée, perd de plus le mérite de l'à-propos par la rectification des faits.

supérieur à faire un mauvais changement. Mariamne ne meurt pas sur le théâtre; le récit de sa mort est un chef-d'œuvre d'adresse; mais c'est un récit, et la pièce est gâtée. Les fureurs et les égaremens d'Hérode nous arracheraient l'ame, si, sur un théâtre convenable, avec tout l'appareil de la tragédie, nous apercevions le corps sanglant de Mariamne dans le fond de ce tableau effrayant et touchant. Cette pièce eut toutes sortes de malheurs dans sa nouveauté; le parterre était alors moins policé et moins tranquille; le rôle de Varus était rempli par un acteur fort laid; son confident lui dit :

Vous vous troublez, seigneur, et changez de visage.

Laissez-le faire, cria un plaisant du parterre (1). C'est à cette reprise que Le Kain, qui joue le rôle d'Hérode, parut avec un applaudissement universel. Cet acteur supplée par un talent supérieur tout ce qui lui manque du côté de la figure et de la voix; il entraîne toujours; son grand défaut, et dont il paraît contracter l'habitude de jour en jour davantage, est de trop raisonner son rôle, d'en vouloir faire sentir tous les vers, tous les mots même : semblable en cela à ce sculpteur dont parle Horace, qui s'attachait à exprimer avec un soin extrême tous les ongles, tous les petits cheveux de ses figures : *infelix operis summâ.*

---

(1) Les *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 563, disent que « Beaubourg, qui « était extrêmement laid, représentant le rôle de Mithridate dans la pièce de « Racine, mademoiselle Lecouvreur, qui jouait celui de Monime, lui disant, « acte III, scène 5 : *Ah! seigneur, vous changez de visage*, on cria du par- « terre : *Laissez-le faire.* » Il y a peut-être ici confusion de la part de Grimm; toutefois il faut dire que dans la première édition d'*Hérode et Mariamne*, acte III, sc. 6, on lisait effectivement le vers cité ici, qui en a été retranché depuis avec le rôle entier de Varus. Ainsi l'anecdote est, sinon vraie, du moins possible.

Voici encore un excellent ouvrage sur le commerce, qu'on vient de nous traduire. Il a pour objet principalement les avantages qui résultent de la réduction de l'intérêt de l'argent. C'est un des livres classiques des Anglais, qui fut composé en 1669 par un citoyen respectable, le chevalier Child (1). Pour juger du mérite de cet ouvrage, on n'a qu'à remarquer que la nation anglaise en a adopté et suivi exactement toutes les idées, et qu'elle s'en est si bien trouvée, qu'elle lui doit l'origine de sa puissance. Les Hollandais étaient alors les maîtres du commerce de l'univers. Si aujourd'hui leur commerce est moins étendu peut-être que celui de la ville de Hambourg, c'est au chevalier Child qu'ils doivent s'en prendre. Le traducteur de notre patriote anglais est M. de Gournay, intendant du commerce, homme d'un très-grand mérite dans cette partie (2). On dit qu'il y avait joint d'excellentes notes, mais que M. de Machault (3) n'avait pas jugé à propos qu'on les imprimât. Il suffit de la simple traduction de l'auteur anglais pour convaincre les Français qu'aussi long-temps que l'argent sera à un si haut prix en France qu'il l'est actuellement, on doit renoncer à voir fleurir le commerce, et surtout la campagne. Ce vice est radical; on peut le masquer, mais on n'y remédie qu'en coupant le mal dans sa racine. Voilà donc un ouvrage très-im-

(1) Nous ne concevons pas trop comment Grimm fait un semblable éloge du caractère de Josias Child qui, sous le règne de Charles II, devint le tyran de la compagnie des Indes, dont il était le directeur, et se rendit malheureusement célèbre. Son ouvrage qui, du reste, est fort bon, surtout pour l'époque où il parut, a été traduit sous le titre de *Traité sur le commerce et sur les avantages qui résultent de la réduction de l'intérêt de l'argent*, 1754, in-12.

(2) De Gournay, intendant du commerce à Saint-Malo, né en 1712, mort en 1759. Butel-Dumont a coopéré à cette traduction.

(3) Machault d'Arnouville, contrôleur-général des finances.

portant et très-intéressant pour la France et pour les gouvernemens qui ont des projets de commerce.

M. de Boissy, connu par un grand nombre de pièces de théâtre, dont on joue encore deux ou trois quelquefois, et dont la principale, *les Dehors trompeurs*, a beaucoup plus de réputation qu'elle ne mérite à mon gré, fut nommé lundi passé par l'Académie Française pour remplacer M. Destouches. Comme la situation de M. de Boissy est assez intéressante, qu'il n'est plus jeune, et qu'il était, sans difficulté, le plus digne parmi ceux qui se présentaient, le public paraît fort content de ce choix (1).

Vous avez peut-être entendu parler de la ridicule affaire du chevalier de Causans, qui prétendait avoir trouvé la quadrature du cercle, qui proposait au public de parier contre lui trois millions, et consentait de perdre un million et demi au cas qu'il ne pût pas la démontrer. L'Académie des Sciences, ne voulant pas juger une aussi ridicule

(1) Boissy était alors âgé de soixante ans. Né sans fortune, il contracta un mariage pour lequel il consulta plus l'inclination que la prudence; il avait épousé sa blanchisseuse, et ses charges nouvelles avaient accru sa misère. Mais, sachant bien que le mépris suit la pauvreté, il évitait de paraître avec l'extérieur du malheur, et se privait parfois, dans son intérieur, du nécessaire, pour montrer aux yeux du public une espèce de superflu. Un jour cette privation fut portée au point que, manquant des alimens les plus indispensables, Boissy et sa femme s'enfermèrent dans leur retraite, résolus de laisser terminer par la faim leur vie et leurs souffrances; heureusement l'humanité vint à temps à leur secours.

Cette nomination offrait cette particularité que l'Académie donnait pour successeur à l'auteur du *Glorieux* un poète qui l'avait plus d'une fois chansonné. Mais comme l'Académie n'avait pas été plus à l'abri des couplets et des traits satiriques de Boissy, elle pensa que l'ombre de Destouches pouvait bien lui pardonner comme elle le faisait elle-même.

affaire, M. de Causans prit le parti de découvrir son secret, secret digne d'un écolier des basses classes, ou d'un habitant des Petites-Maisons. Il vous coupe son cercle par le milieu, replie les morceaux, et parvient ainsi à en faire un carré (1). C'est aujourd'hui du grand air d'aller, après souper, sur les boulevarts voir les marionnettes; tout ce qu'il y a de plus grand et de plus connu à Paris s'y trouve. Comme l'affaire du chevalier de Causans a fait beaucoup de bruit dans le monde, Polichinelle n'a pas manqué d'en faire mention : *J'ai trouvé la quadrature du cercle*, dit-il; *Et comment cela?* demande le compère; *En causant*, dit Polichinelle : et cela nous fait rire.

SEPTEMBRE.

Paris, 1er septembre 1754.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie Française la première représentation des *Trois Tuteurs*, petite comédie en deux actes et en vers par M. Palissot (2). Le fonds de cette pièce est tiré de l'anglais; je ne sais si on l'a amélioré ou gâté, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne vaut pas grand'chose. Je ne sais si ce fonds aurait fourni de quoi faire un joli conte, mais je sais bien qu'on n'en fera jamais une bonne comédie, et que quand cela

(1) Causans (Joseph-Louis-Vincent de Mauléon de), mort en 1770. Il prétendait expliquer par sa quadrature le péché originel et le mystère de la Trinité. Il a publié plusieurs ouvrages sur ce sujet. Les tribunaux annulèrent les différens paris qui furent faits à cette occasion.

(2) Représentée pour la première fois le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la date de cette lettre, mise sans doute après coup.

serait possible, ce ne sera pas du moins M. Palissot qui la fera. La soubrette nous fait, dès la première scène, les différens portraits des trois tuteurs trop longs, trop diffus, trop chargés à la vérité, mais cependant avec un pinceau assez léger et facile; et comme le public a un goût merveilleux pour les portraits, il était aisé de prévoir que cette scène serait fort applaudie, mais il fallait prévoir aussi qu'elle tuerait nécessairement toutes les autres. Voilà précisément ce qui est arrivé; les applaudissemens, très-forts au commencement de la pièce, diminuèrent de scène en scène, et il n'en resta pas pour la fin. Il y a peu de choses de plus mauvais goût et plus contraires au bon sens que ces charges et ces recueils ridicules d'antithèses dont nous avons soin de défigurer l'histoire, notre poésie, et singulièrement nos pièces de théâtre, et que nous sommes convenus d'appeler portraits. Cette manie de faux bel-esprit était inconnue au siècle de Louis XIV. Les sots appellent cela des détails; ils ne se lassent pas d'admirer un ornement puéril et postiche que la raison proscrit et que le goût désavoue. Ce n'est pas ainsi que Molière savait peindre; il ne connaissait pas l'art misérable des détails, et s'il y en a dans ses pièces, c'est qu'ils tiennent au fond du sujet, dont il les tirait en grand maître. Il se gardait surtout de nous faire faire d'avance le portrait de ses principaux personnages par le valet ou la soubrette, ou quelque autre personnage subalterne de la pièce, chose à laquelle nos auteurs modernes ne manquent jamais. Le sublime Molière n'avait pas besoin de ces petites ressources d'établir un caractère avant que de le faire paraître, ou s'il en fait le portrait quelquefois avant que de montrer le personnage même, c'est pour le faire voir dans de nouveaux jours bientôt après, et le

rendre, par une gradation admirable, d'acte en acte plus intéressant. Nos auteurs d'aujourd'hui me paraissent dans le cas de ces peintres des siècles grossiers où la barbarie empêche les beaux-arts de germer, et de s'élever au degré de perfection où nous les voyons dans les siècles éclairés. Alors les peintres, justement défians de leur pinceau et de leur talent, n'oubliaient pas de mettre au-dessus de leurs figures : Cela est un homme, et ceci est un cheval. Messieurs, dirais-je volontiers à nos faiseurs de pièces d'aujourd'hui, vous avez beau faire ces inscriptions avec les plus beaux caractères du monde, je regarde après les figures, et je vois que vous êtes de très-mauvais barbouilleurs. Jetez donc le pinceau au plus vite; tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous laisser la plume pour les inscriptions si vous en avez le talent. M. Palissot est précisément dans ce cas. Il paraît avoir de la facilité et de la légèreté, mais il n'a nullement le talent de faire des comédies. Qu'il fasse donc de petites pièces de vers, s'il peut, mais qu'il ne fasse point de pièces de théâtre; car, à en juger par *les Trois Tuteurs*, il ne le pourra jamais. Il est diffus et lâche, ses plaisanteries sont presque toutes de mauvais goût, plates et froides, et l'on voit qu'il court après; il n'a nulle ressource dans son génie pour varier les incidens ou tirer parti de l'intrigue; nul art pour faire sortir les nuances d'un caractère, et pour conduire et faire marcher l'action; il s'appesantit toujours sur les choses les moins comiques, et ne sait pas que les meilleures plaisanteries sans feu et sans rapidité deviennent bientôt insipides. Un des défauts, qui ne peut échapper à personne, c'est que les caractères des *Trois Tuteurs*, loin d'être pris dans la nature, ne sont que des charges grossières qui plaisent toujours aux yeux peu délicats de la

multitude, mais qui offensent les gens de goût. Ces charges ont un double inconvénient très-grand, elles corrompent le goût du public, qu'elles empêchent de sentir le vrai, le simple, le sublime, le seul beau d'un caractère, d'un tableau, etc., et qui finit par ne voir que ce qui est outré; et, par un retour fort simple, elles corrompent aussi le goût des auteurs : car il ne faut point de talent pour charger, et comme on est sûr de réussir par la charge, et que les auteurs travaillent surtout pour réussir, il en arrive qu'on néglige la nature, que les gens sans talent et sans mérite s'emparent de la scène, et obtiennent les suffrages du public : chose merveilleuse pour décourager le vrai mérite. Voilà une des principales sources de la corruption du goût d'un peuple qui, accoutumé à ne voir que de grosses masses, perd bientôt l'habitude et la finesse de la vue, et ressemble aux aveugles, qui ne savent juger des couleurs à moins qu'elles ne soient palpables. Quand je vois le grand Molière au milieu de ces petits génies qui ont travaillé pour le théâtre depuis, et qui se sont essayés surtout dans le même genre, je me rappelle toujours la fable des grenouilles qui, cherchant à s'élever à la belle taille du taureau, et croyant que pour cet effet on n'avait qu'à s'enfler, parvinrent enfin à se crever et à périr par des efforts aussi vains que ridicules.

Paris, 15 septembre 1754.

MM. Cochin fils et Bellicard viennent de publier une brochure de cent pages in-12 sous le titre d'*Observations sur les Antiquités de la ville d'Herculanum* (1). Cet ou-

(1) 1754, in-12. Bellicard, né en 1726, mourut en 1786. — Cochin, fils, un des graveurs dont l'œuvre est le plus considérable, naquit en 1715, et mourut en 1790.

vrage est divisé en trois sections; la première contient la description des principales antiquités qu'on a tirées de la ville souterraine d'Herculanum, et est précédée d'une exposition de l'état actuel du mont Vésuve. Ce morceau est de M. Bellicard, architecte. La seconde section renferme une dissertation sur les ouvrages de peinture et de sculpture qu'on a trouvés dans les mêmes ruines. Elle est de M. Cochin fils, dessinateur et graveur du roi, et garde des dessins du cabinet de Sa Majesté, de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture. On trouve dans la troisième la description de quelques antiquités répandues aux environs de Naples, à Pouzzolo, à Bayes, à Cumes, à Capoue, etc., par M. Bellicard. Un anonyme, homme de lettres, a mis à la tête de cette brochure des recherches historiques sur la ville d'Herculanum. MM. Cochin et Bellicard ont fait le voyage d'Italie par ordre du roi avec M. de Vandières, frère de madame de Pompadour, et directeur général des bâtimens, jardins, arts, académies et manufactures du roi à qui l'ouvrage est dédié. La dissertation qui concerne l'historique de la ville d'Herculanum est sèche et peu intéressante. Les deux morceaux de M. Bellicard n'ont d'autre mérite que celui de l'exactitude dans les descriptions; mais celui de M. Cochin est digne de fixer l'attention du public. Cet illustre artiste a fait des progrès si rapides à un âge si peu avancé, qu'il est regardé avec raison comme le premier dessinateur de l'école française de son temps, et le meilleur qu'ait eu la France depuis long-temps. Son ouvrage sur les morceaux de peinture et de sculpture d'Herculanum nous apprend qu'il sait joindre à ses talens un goût sûr, un jugement exquis, un esprit délicat. Ce qu'on a retiré de tableaux jusqu'à présent de cette ville souterraine n'est pas propre à nous

donner une grande idée de la peinture des anciens. M. Cochin juge ces tableaux sans prévention et avec équité. Ils sont pour la plupart mal dessinés, sans correction, et peu savans; ils marquent peu de connaissance des formes et des détails de la nature, une ignorance totale des règles et du secret de la perspective. La façon de peindre en est le plus souvent par hachures, quelquefois fondue. Ils sont presque tous très-peu finis, et peints à peu près comme nos décorations de théâtre; la manière en est assez grande et la touche facile, mais elle indique plus de hardiesse que de savoir. Cette médiocrité est d'autaut plus singulière, que les morceaux de sculpture qu'on a trouvés à Herculanum sont pour la plupart très-beaux. M. Cochin nous parle surtout d'une statue équestre de Balbus de la plus grande beauté. Il y a apparence que ce contraste qui se trouve entre la peinture et la sculpture de ces ruines découvertes, c'est le pur ouvrage du hasard, du moins on n'en peut rien conclure contre la peinture des anciens en général. Il faudrait avoir bien plus de lumières et de connaissances, bien plus de tableaux, bien plus d'historique sur leurs différens âges, sur leurs différentes manières, bien plus de certitude enfin que nous n'en aurons jamais sur tout cela, pour faire des inductions contre nos maîtres, et établir des préjugés défavorables à leur génie. Au contraire, l'admiration avec laquelle ils ont parlé dans leurs écrits de leurs peintres est un sûr garant de l'excellence de leurs tableaux, parce que tout ce qu'ils ont dit de leur sculpture est si bien confirmé par les morceaux précieux qui nous sont restés de leur ciseau, que nous trouvons leurs éloges froids en comparaison de ce que la vue de ces morceaux inspire. Si nos neveux avaient le malheur de retomber dans la barbarie, il se pourrait très-

bien qu'au rétablissement des arts et des lettres qui suivrait cette époque fatale, les ouvrages de Voltaire se trouvassent perdus, et qu'il ne restât à la postérité que ceux du chevalier de Mouhy, par exemple. Or, quelle témérité n'aurait pas le critique de ces temps, qui jugerait notre siècle d'après un mauvais écrivain dont les ouvrages auraient par hasard survécu à la destruction générale, ou qui prouverait par quelques restes de notre faïence grossière, que nous avions eu tort de vanter la beauté de notre porcelaine. Les mauvais tableaux donc d'Herculanum, bien loin de nous autoriser à juger l'antiquité sur ce point, doivent nous faire redoubler de circonspection dans les autres; leur médiocrité prouve seulement que le même siècle qui produit des Buffon, des Diderot, des d'Alembert, des Duclos, engendre aussi des Chevrier (1), des Fréron, des La Morlière (2), et que les ouvrages des derniers peuvent aller à la postérité tout comme les autres, et même par préférence aux autres, parce que ce n'est pas le goût, c'est le hasard qui conserve. Surtout il faut remarquer que les barbouilleurs et les mauvais auteurs sont presque toujours très-féconds en productions. M. de Chevrier fera dix ouvrages avant que M. de Buffon n'en fasse un. Il aura donc pour lui le hasard dix fois sur

(1) Chevrier, auteur d'une foule de mauvais ouvrages, était fameux par le grand nombre d'ennemis que lui avaient faits ses écrits satiriques. Il se vit forcé de s'expatrier pour se soustraire aux haines amassées contre lui, et il mourut en exil, d'une indigestion, le 2 juillet 1762.

(2) La Morlière, auteur aussi tristement fécond que Chevrier, dut moins sa célébrité à ses productions qu'à son hâblerie, son immoralité et l'influence inexplicable qu'il exerçait sur le parterre du Théâtre Français. Le chevalier de La Morlière avait établi son camp au centre, et là, entouré de jeunes gens dont il était l'oracle, il faisait, à un signe convenu, porter aux nues ou siffler impitoyablement toutes les nouveautés. Il mourut en 1785.

l'illustre historien de la nature. Cependant on peut faire, sur les tableaux d'Herculanum, deux observations qui paraissent bien fondées : la première, il y a apparence que les anciens n'avaient point d'idées bien justes de la théorie de la perspective ni de la pratique de ses règles, car les mauvais auteurs imitent et s'efforcent de contrefaire les bons. Il faut donc croire que nous aurions trouvé, même jusque dans les plus mauvais tableaux, des traces de la science de la perspective, si elle eût été bien connue des anciens. Le principal mérite de leurs tableaux, sans parler de la partie du dessin dans laquelle ils étaient admirables, consistait, ce me semble, dans le sublime de l'expression. C'est là où ils mettaient tout leur génie. Quand Horace dit : *ut pictura poesis*, le peintre dit : *ut poesis pictura*..... Ma seconde observation regarde leur manière grande et hardie, qui paraît inséparable des ouvrages de l'antiquité et qu'on découvre même dans leurs mauvaises productions. C'est que les grands hommes, sans qu'on s'en aperçoive, donnent toujours le ton à leur nation et à leur siècle, et lui impriment une certaine forme générale qu'il conserve lors même qu'il dégénère, et jusque dans les ouvrages où il y a le moins de goût et de génie. C'est ainsi que l'esprit philosophique ayant fait de nos jours des progrès fort rapides, et continuant de se répandre de plus en plus, on en trouve le germe, ou du moins le simulacre, jusque dans nos auteurs les plus minces et les plus mauvais. La forme d'un gouvernement républicain et libre devait aussi nécessairement inspirer et perpétuer la hardiesse et ce goût précieux de grandes et belles choses qui caractérisent l'antiquité, et qui lui donneront toujours un avantage immense sur les modernes. Un homme qui joindrait beaucoup

d'esprit et de sagacité à un goût sûr et exquis, ferait l'histoire des arts et de la littérature d'un siècle ou d'un peuple par les mauvais ouvrages seuls qui nous en resteraient. L'espèce et la sorte de mauvais qui y domine lui feraient deviner ce que devaient être les ouvrages excellens, et quel genre de beauté y devait régner préférablement à un autre.

Le quatrième volume de l'*Encyclopédie* est sur le point de paraître. Il ne comprendra pas toute la lettre *D*. Les succès prodigieux de cet ouvrage immortel, le nombre des souscripteurs qui s'est accru jusqu'à trois mille, l'activité et les soins infatigables des philosophes qui sont à la tête de cette entreprise, approcheront l'*Encyclopédie* de la perfection, de volume en volume. Malgré tout cela, je ne suis pas inquiet pour nos faiseurs de feuilles, pour nos critiques mercenaires, et pour tous ces insectes malfaisans qui importunent la littérature et qui la déshonoreraient si leurs efforts étaient moins méprisables. Ils trouveront certainement beaucoup de fautes à relever, beaucoup d'imperfections à critiquer, beaucoup de taches à remarquer; et comme ils garderont prudemment le silence sur les choses admirables, sur les vues neuves, sur les idées grandes et belles qu'on y rencontre presque à chaque page, ils doivent être à leur aise. Je leur conseillerais même de consulter M. Diderot sur les défauts qu'on peut reprocher à l'*Encyclopédie*. Je suis persuadé que, malgré toute leur malignité, ils ne les verront jamais aussi bien que ce philosophe respectable. Il est certain que pour porter l'*Encyclopédie* au degré de perfection que l'humanité peut comporter, il faudra en faire une seconde édition. C'est alors qu'on

pourra revoir avec soin, donner un coup d'œil général et en grand, ajouter, élaguer, refaire ce qui est faible ou mal fait, porter enfin la perfection jusque dans les minuties. Mais l'ouvrage, tel qu'il est aujourd'hui, fera toujours la gloire de la nation et du siècle qui l'ont vu naître. Et quelle reconnaissance des peuples généreux et sensibles ne doivent-ils pas à des concitoyens d'un mérite supérieur assez courageux pour soutenir les travaux d'une entreprise aussi immense et aussi pénible, et pour enterrer leur gloire dans un ouvrage où elle ne brillera jamais avec tout son éclat. On peut choisir de préférence pour la lecture les articles *Courtisan*, *Courtisane* de M. d'Alembert, *Déclamation* de M. Marmontel, tous les articles de M. Diderot, surtout ceux qui concernent les arts mécaniques, partie absolument neuve, comme dans ce volume-ci, *Coton*, *Corderie*, etc.; pour ce qui regarde la philosophie, voyez les articles *Divination*, *Délicat*, *Délié*, *Délicieux*, *Décence*, et surtout les articles *Cynique*, *Cyrénaïque*, qui sont admirables. Ces deux morceaux nous causeront de grands regrets de ce que M. Diderot n'ait pas fait l'histoire de la philosophie dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie*. C'est une dette qu'il faudra qu'il acquitte tôt ou tard. Personne n'est en état de faire cette partie comme lui, les articles *Cynique* et *Cyrénaïque* en font foi.

Quoique les femmes aient dit beaucoup de mal de la musique italienne, parce qu'elles n'entendaient pas la langue des Pétrarque, des Tasse, des Arioste, des Métastase; quoique les écrivailleurs en aient beaucoup écrit, parce que leur vocation est de dépriser tout ce qui est bon, on peut dire que la musique italienne n'a eu nulle

part un succès aussi flatteur qu'en France, ayant réuni en sa faveur les suffrages de tous les grands hommes de la nation, de tous les artistes du premier ordre, de tous les gens d'esprit enfin qui se sont donné la peine de suivre cette cause sans prévention et sans préjugé. Il est fort singulier que cette musique ait reçu constamment les plus grands applaudissemens au théâtre, tandis qu'on déclamait contre elle dans les cercles, et que la petite populace des cafés faisait des brochures et des libelles contre ceux qui passaient pour l'aimer. Il est vrai qu'il entrait dans ce déchaînement plus d'humeur contre la lettre de M. Rousseau, qui avait outré les choses sans mesure, que de haine contre les sons célestes d'Ausonie. La plus cruelle injure qu'on ait faite à cette musique est sans doute celle qu'elle a reçue de certains petits auteurs qui travaillent pour la Comédie Italienne ou le théâtre de l'Opéra-Comique, et de certaines gens du monde qui n'ont plus rien à perdre du côté de la réputation de leur goût. Ils avaient imaginé de substituer aux paroles italiennes d'un air, des paroles françaises quelconques, de sorte qu'à la place de quatre vers italiens, dont la déclamation se trouve ordinairement nuancée dans les airs d'une manière sublime, ils mettaient sans façon deux ou trois pages de paroles françaises. C'était, comme vous voyez, entrer tout-à-fait dans le sens de ces hommes de génie qui ont immortalisé leurs noms par leurs ouvrages, et supposer tout simplement que les paroles étaient indifférentes à la musique des Pergolèse, des Hasse et des Buranelli, et qu'il n'est question que de scander des paroles quelconques sur des airs qui sont des chefs-d'œuvre de l'art et du génie pour l'expression. Un nommé M. Baurans vient d'exécuter un projet plus sensé. Il a entre-

pris une traduction presque littérale de l'intermède de la *Serva Padrona*, en conservant la musique du sublime Pergolèse (1). On peut sentir l'extrême difficulté d'une pareille entreprise. Cet intermède est joué à la Comédie Italienne avec le plus grand succès; tout Paris y court avec une espèce d'enthousiasme. Il est précédé d'un prologue en forme de pièce, de l'illustre M. de Chevrier. Celui-ci est intitulé *la Campagne*, et fourmille d'épigrammes de la façon légère et agréable de cet auteur.

OCTOBRE.

Paris, 1er octobre 1754.

Il n'y a point de spectacle plus agréable pour le sage, que celui d'un grand homme ou d'un homme extraordinaire. Il semble que notre existence s'ennoblisse par les vertus de nos semblables, et que l'éclat des grandes actions l'empêche de tomber dans l'engourdissement, état si déplorable pour un être pensant, et si difficile à éviter dans la foule des chagrins, des dégoûts, des contrariétés dont cette vie est remplie : ceux qui, par devoir ou par penchant, sont occupés du bonheur public, ne devraient rien avoir de plus à cœur que la gloire des grands hommes et la publicité des belles actions, parce que rien n'est à la fois et si doux et si avantageux pour les hommes

(1) Baurans, mort en 1764. Outre *la Servante maîtresse*, il donna encore, en 1755, *le Maître de Musique*. *La Servante* fut jouée soixante fois environ sans interruption; la première représentation est du 14 août 1754.

que ce qui, les remplissant d'une satisfaction qui souvent leur tient lieu de bonheur, les excite en même temps sans sévérité et sans pédanterie à l'imitation des grands modèles dont ils sont frappés ; et plus les occasions sont rares, parce que les grands hommes ne sont pas toujours placés, et que la vertu modeste et timide cherche naturellement à se cacher, plus nous devrions redoubler de soins dans nos recherches pour exposer le mérite malgré lui à la vue publique.... La disgrace du marquis de La Ensenada a fait, pendant quelques jours, l'entretien des cercles de Paris (1). L'avidité des choses nouvelles, qui fait ici la loi comme autrefois à Athènes, place pour un moment les grands événemens sur la scène et les dévoue à l'oubli éternel un instant après; mais le philosophe, qui sait peser les hommes et leurs actions, n'agit pas ainsi : il arrête ceux qui sont dignes de son attention dans leur course rapide, il en fait l'objet de ses méditations. M. de La Ensenada (autant qu'on peut juger des hommes par leurs actions, et quand on n'est pas à portée de les voir de près) avait mérité depuis long-temps le suffrage des sages : grand, actif et vaste dans ses projets, il avait entrepris de tirer la nation espagnole de cette léthargie dans laquelle elle languit depuis tant de siècles; il avait embrassé toutes les parties à la fois et avec un succès égal : il semble qu'il ne lui manquait que sa disgrace pour mettre le comble à sa gloire et pour en faire un héros de Plutarque, titre qui est à mon gré au-dessus de tous ceux dont on peut décorer un grand homme. On dit que M. de La Ensenada a appris la nouvelle de sa disgrace

(1) Ensenada (Zénon Silva, marquis de La), ministre des finances sous le règne de Ferdinand VI, auteur des plus sages réformes en Espagne. Né en 1690, mort en 1762.

avec la tranquillité d'un philosophe; beaucoup plus rassuré que celui qui était chargé par le roi de l'arrêter, c'est lui qui mit cet officier au fait de ce qu'il y avait à faire pour remplir son devoir; c'est lui qui rendit les papiers et les clefs qu'on ne lui demandait pas. Sa douceur était égale à sa tranquillité; l'une et l'autre le rendaient dans ce moment supérieur à lui-même : quel beau moment pour un grand homme que celui de sa disgrace! Placé et élevé au-dessus de l'orage par sa fermeté, il voit sans s'ébranler les vains efforts de la cabale qui voudrait l'abattre, tandis que la pusillanimité frémit dans l'attente du malheur. Le ministre espagnol ayant passé successivement par tous les emplois, sans fortune, sans naissance, guidé par son seul génie, avait saisi le timon des affaires par bonheur pour sa patrie : disgracié, il s'est remis à l'instant dans son premier état, jusqu'à ne vouloir emmener avec lui aucun domestique, parce qu'avant que d'être en place il se servait de domestique à lui-même. Le lendemain de sa disgrace, étant arrivé dans un village où il devait coucher, il passa la soirée avec le curé du lieu, causant de choses indifférentes, et ayant su que ce bon homme s'amusait volontiers, les soirs, à un certain jeu de cartes fort à la mode parmi le peuple en Espagne, il fit la partie de son convive avec toute la dextérité possible... Les gazettes ont parlé d'un certain édit que M. de La Ensenada avait fait rendre contre les moines, et qui doit avoir beaucoup contribué à sa disgrace : elles auraient dû conserver soigneusement ce monument de la gloire du ministre espagnol. Je m'en vais le transcrire ici tel qu'un homme d'esprit l'a traduit à la hâte pour la société où il vit. Les souverains qui s'occupent de leurs devoirs et les sages qui les jugent doivent être égale-

ment frappés de la sagesse de cet édit; il n'y a qu'eux qui connaissent le mérite et la difficulté de donner des lois.

Voici celle dont il s'agit :

« La piété du roi ayant considéré le grand abus et désordre que l'on éprouve en admettant un si grand nombre d'individus dans les différens ordres religieux, qui donnent lieu au mépris en partie de leurs saints instituts, sa grandeur d'ame en a été si pénétrée qu'elle a voulu que l'on prît les moyens les plus doux et les plus convenables pour y remédier, afin que ces différentes religions, considérées comme les colonnes de l'Église, se maintiennent dans leur plus grande perfection, et qu'elles ne soient point l'objet continuel des grandes satires et des murmures qu'elles s'attirent; qu'au contraire elles soient l'exemple et le modèle des fidèles, et qu'elles en fassent l'émulation afin de faire briller la vertu et extirper le vice; le tout pour le plus grand honneur et gloire de Dieu.

« A ces causes, S. M., avec l'accord du Saint-Siège apostolique, ordonne qu'il ne soit point admis dans le terme de dix ans aucun individu dans les différens ordres de religion, sous aucun prétexte que ce puisse être; et ce terme expiré, il sera fait des représentations à S. M. par chaque province, des besoins indispensables qu'elle en aura et de l'état des religieux de chaque couvent, afin que sur l'exact rapport qui en sera fait on y admette le nombre qu'elle exigera le plus à propos. Qu'ayant éprouvé que la grande quantité de religieux qui ont embrassé cet état trop jeunes, a donné lieu à une infinité d'entre eux, parvenus à un âge plus avancé, d'apostasier, la violence de leurs passions n'ayant pu les assujettir à

remplir les devoirs de leurs saints instituts; à ces causes, S. M. veut et ordonne qu'on n'en admette aucun avant l'âge de vingt-huit ans, sous peine aux délinquans d'encourir toutes les rigueurs de son indignation.

« Qu'attendu les biens trop considérables que des communautés de religieux possèdent, et la trop grande médiocrité d'autres, S. M. a résolu et veut qu'on accorde à chacun annuellement ce qui lui sera nécessaire pour pouvoir subsister avec décence, sans qu'il manque rien pour remplir et célébrer le culte divin. A cet effet, le tout devra être réglé à proportion du nombre des religieux de chaque couvent, pour qu'ils puissent vivre paisiblement et ne plus molester les sujets du roi qui, par ce moyen, seront soulagés.

« S. M. ayant été informée que plusieurs testamens et codicilles ont été faits en faveur de quelques ordres religieux au préjudice des héritiers légitimes, et reconnu que ces dispositions n'ont eu lieu que par leurs vives et pressantes sollicitations, même contre leur propre conscience, elle ordonne qu'aucun religieux ne pourra dorénavant se mêler dans de pareils testamens ni codicilles, mais que le testateur aura la liberté de laisser ses biens à qui la loi et le bon droit les déférera, sans que sa volonté puisse être altérée ni troublée en santé ni en maladie.

« Ayant reconnu par expérience que la trop fréquente et trop libre introduction des religieux dans les maisons des particuliers, leur ayant fait prendre trop de familiarité et de part à ce qui les intéresse, et qu'il en résulte de très-grands préjudices aux familles, à la honte et déshonneur des uns et des autres, S. M. ordonne à tous les supérieurs des différens couvens de veiller avec la plus grande attention à ce que la clôture soit observée avec la

plus étroite rigueur, afin que l'état religieux soit vénéré et respecté à tous égards. »

M. *Wale*, ministre des affaires étrangères et du département des Indes; M. *Eslava*, ministre de la guerre; M. *Ariaga*, de la marine, actuellement intendant de la marine de Cadix et président de la contractation; M. le marquis de *Valparaiso*, ministre des finances; M. *Munis*, de grace et de justice; c'est-à-dire des affaires écclésiastiques.

Voilà le modèle d'une loi si sage, si adroitement conçue, qu'on l'a regardée dans les commencemens comme la production de quelque esprit philosophique de Paris. Je pense qu'on ferait une excellente gazette en rapportant de chaque gouvernement et de chaque capitale les plus sages lois, les plus belles ordonnances, les arrangemens les plus avantageux, les actions les plus sublimes qui n'existeraient pas à la vérité, mais qui semblent découler naturellement de l'esprit et des principes de la constitution de chaque État, et qui existeraient si les hommes méritaient d'être heureux et sages.

M. de Boissy fut reçu à l'Académie Française le jour de la fête du roi. Son discours est une ode fort mauvaise qui, quand elle serait bonne, donnerait toujours à l'académicien l'air d'un écolier. Il n'y a dans ces occasions que la prose qui soit bien majestueuse, la poésie est fort déplacée. Le comble de l'extravagance est de faire une ode; car comment arranger les complimens qu'on a à faire avec l'ivresse qu'elle demande? M. Gresset, comme directeur, a reçu le nouvel académicien : l'éloge qu'on avait à faire de M. Destouches fournissait un beau sujet à traiter, ce-

lui de la comédie. M. Gresset a profité de l'occasion : sa prose n'est pas aussi élégante que ses vers; il est même fort singulier que ce poète si charmant ait en prose une diction si peu harmonieuse; mais vous en êtes dédommagé par les choses. M. Gresset prêche partout Molière. On peut dire de ce génie sublime ce que Quintilien dit de Cicéron(1) : « Celui à qui Molière fera grand plaisir peut se croire fort avancé. » Vous trouverez dans ce morceau de M. Gresset beaucoup de réflexions excellentes et même neuves.

En attendant que M. Hume puisse être connu par une traduction plus lisible que celle que M. l'abbé Le Blanc a jugé à propos d'en donner, il sera bon de faire quelques observations sur cet homme aujourd'hui très-célèbre en Angleterre. Malgré le bruit qu'il fait dans sa patrie et la réputation qu'il commence à avoir en France, il ne paraît pas être un homme de la première force; son style, autant qu'il est permis aux étrangers d'en juger, paraît plat, il ne devient supportable que par les choses. Je me trompe, ou ses compatriotes doivent lui reprocher son goût décidé pour les Français, et ceux-ci n'en doivent pas être trop flattés, parce qu'il ne les voit pas par les côtés les plus estimables. A l'entendre parler, la politesse est la première des vertus, et l'homme poli est au-dessus de tout. Avec cela M. Hume a des idées si rétrécies de cette politesse, qu'il la confond presque tout-à-fait avec les manières françaises, et qu'à son gré Cicéron, les Scipion, tous les Romains de la première classe, n'étaient que des rustres. Voilà l'idée d'un de ses discours où il y a cependant le plus de choses neuves et même heureuses.

(1) *Ille se professisse sciat, cui Cicero valdè placebit.* QUINT., lib. X, cap. I.

NOVEMBRE.

Paris, 1er novembre 1754.

Les Comédiens Français ont donné avant leur départ pour Fontainebleau quelques représentations du *Complaisant*, comédie en prose et en cinq actes, remise au théâtre. Je ne sais si cette pièce a eu beaucoup de succès dans la nouveauté il y a vingt ans (1). M. de Pont-de-Vesle, qui en est l'auteur, est connu à Paris pour un homme de beaucoup d'esprit, qui a toujours vécu dans le grand monde et dans la meilleure compagnie. Ses chansons, ses parodies ont une grande célébrité, et l'on voit toujours avec plaisir sa petite comédie du *Fat puni*, dont le sujet est tiré du *Gascon puni* de La Fontaine, et habillée avec la décence qu'exigent le théâtre et la représentation publique. S'il ne fallait que de l'esprit pour faire une bonne comédie, *le Complaisant* serait une pièce excellente; mais il n'appartient pas à l'esprit, s'il est permis de parler ainsi, de se placer sur le théâtre, sa place est dans le parterre; c'est à lui à apprécier les ouvrages du génie et les efforts du talent. Ainsi vous trouverez que cette pièce est très-bien écrite, que les caractères sont bien soutenus, que les situations y sont fort variées et bien contrastées, que le dialogue est rempli de finesses

(1) *Le Complaisant*, attribué à Delaunay et à plusieurs autres auteurs, mais dont Pont-de-Vesle est bien le véritable, fut joué avec succès, pour la première fois, le 29 décembre 1732, et interrompu à la quatrième représentation par indisposition de Poisson. Elle fut reprise le 2 mars 1734, et accueillie avec faveur; la reprise dont parle Grimm est du 24 septembre 1754.

et de plaisanteries du meilleur ton du monde, et malgré tous ces avantages la pièce est froide et mauvaise. C'est que l'esprit avec tous ses prestiges ne peut prendre la place du génie un instant, sans marquer l'espace immense qui l'en sépare; et j'aimerais mieux avoir fait la scène du fagotier dans *le Médecin malgré lui*, ou telle scène de *l'Avocat Patelin*, que cinquante pièces comme *le Complaisant*... On dit au reste que M. de Pont-de-Vesle a joué, dans cette comédie, la société dans laquelle il vivait alors, et que c'est M. le président Hénault qu'il a voulu rendre par le personnage de son Complaisant... Voyons maintenant les observations les plus importantes à faire sur cette pièce. Premièrement, elle est mal intitulée, ou, si vous aimez mieux, le caractère et le rôle du héros de la comédie sont manqués. Le Complaisant n'est pas complaisant; c'est un homme sans caractère, qui, n'ayant aucun goût, aucune opinion, aucun avis à lui, est toujours de celui de tout le monde. Pour faire sortir ce caractère mal conçu, l'auteur ne sait d'autre secret que de le mettre en opposition avec beaucoup d'autres personnages, ou plutôt de contraster ces différens personnages entre eux, afin que son Complaisant puisse être de l'avis de beaucoup de monde. Damis (c'est le nom du Complaisant) aime une jeune personne dont le père, fort grave et fort triste, n'est occupé que d'un procès qu'il perd dans le cours de la pièce, et dont la mère, gaie jusqu'à la folie, ne veut que danser, chanter et rire. Pour la fille, elle n'a point de caractère non plus que Cléante, son oncle, qui n'est là que pour faire remarquer la complaisance déplacée de Damis. Un autre parent de cette famille a le défaut contraire : il n'est jamais de l'avis de personne; il dispute sur tout, et fournit une scène assez plaisante avec

le Complaisant. Malgré tous ces personnages, et sans compter la soubrette, un marquis petit-maître, et un certain Éraste, rival de Damis, il n'y a proprement point d'intrigue dans cette pièce; et, après beaucoup de scènes contrastées où Damis est toujours de l'avis de celui qui parle, il finit par perdre sa maîtresse sans en être plus malheureux. Je ne connais point d'écueil plus dangereux pour un auteur que l'art de contraster. C'est cet art, dont il est, je crois, impossible d'enseigner la théorie et les principes, qui vous met dans l'instant, et par un sentiment vif et prompt, au fait du génie ou de l'incapacité d'un poète et d'un peintre. C'est lui qui marque le plus évidemment la distance de l'homme d'esprit à l'homme de génie. Comparez *le Complaisant* à quelque pièce de Molière, et voyez combien le contraste est puéril dans la première de ces pièces, et combien il est savant et heureux dans les autres. C'est que le sublime Molière, à l'exemple de la nature son modèle, savait créer comme elle. La nature, quoique toujours simple, a cependant ses contrastes; mais qu'ils sont fins, que leurs nuances sont délicates, que leurs couleurs sont savamment fondues, s'il est permis de parler ainsi, et que l'artiste ordinaire est loin de saisir ses jointures si déliées, si difficiles à apercevoir, par lesquelles tout se tient dans la nature sans se heurter, et forme l'ensemble à la fois si varié et si simple... Autre grand défaut du *Complaisant*, c'est qu'il n'y a nulle entente dans le dialogue; il est vif, animé, élégant, coupé, si vous voulez, mais il n'est pas dialogue... Voilà cependant un caractère très-comique en lui-même, et qui n'avait été traité par aucun de nos grands maîtres. Il est original, et n'a rien de ressemblant avec aucun autre. Un homme animé par quelque étincelle du génie de Mo-

lière, fera du *Complaisant* une pièce à mettre à côté du *Misanthrope*. Pour cet effet, loin d'en faire un homme sans caractère, il faudrait lui en donner un très-décidé, et le faire consentir par faiblesse, c'est-à-dire par complaisance, aux choses le plus opposées à ses vues, à ses goûts et à ses passions, mais si adroitement que les autres personnages de la pièce ne s'aperçussent jamais de cette complaisance, qu'ils crussent le Complaisant dans leurs sentimens de la meilleure foi du monde; qu'il passât même pour dure et raide, incapable de se plier aux volontés des autres, et qu'il n'y eût que le parterre dans la confidence des sacrifices qu'il ferait perpétuellement, dans le cours de la pièce, aux goûts, aux passions, aux caprices des autres, sans autre profit que celui d'enrager tout bas, et de gâter toutes les affaires sans obliger personne. Je crois que ce caractère, pris et traité de cette façon, ferait une des plus plaisantes pièces et du meilleur comique qu'il y ait au théâtre. Qu'on ne vienne donc plus nous dire que Molière a tout fait, qu'il a tout pris, qu'il n'a rien laissé pour la postérité... Viens éclairer quelqu'un d'entre nous de ton céleste flambeau, ô nature avare de grands hommes, et les sujets ne nous manqueront pas!

Les Comédiens Français ont joué à la cour pendant le voyage de Fontainebleau, avec beaucoup de succès. Ils ont donné *les Troyennes*, tragédie de M. de Châteaubrun, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte en son temps (1): elle doit être reprise ici au retour de Fontainebleau. Si un auteur est en droit de juger de la bonté de sa pièce par les effets qu'elle produit, M. de Châteaubrun doit regarder comme une anecdote précieuse que

(1) Lettre du 15 mars précédent.

madame de Pompadour s'est trouvée mal, à la scène d'Hécube et de Polixène. Cette situation, vraiment tragique, renouvelait le souvenir de la perte de mademoiselle Alexandrine, sa fille unique. *Amalazonte*, tragédie de M. le marquis de Ximenès, a eu l'honneur aussi d'être représentée à la cour. Madame la duchesse de Luxembourg a dit à ce sujet : *Quoi! toujours du Pierre Ximenès, et jamais du Pierre Corneille!*

Paris, 15 novembre 1754.

Le lendemain et surlendemain de la Saint-Martin, l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie royale des Sciences ont tenu chacune sa séance publique, selon l'usage. Ces assemblées sont destinées aux éloges des académiciens décédés dans le cours du semestre, et à la lecture de quelques mémoires peu amusans, souvent peu instructifs. C'est l'ennui qui y préside ordinairement : on dirait que le secrétaire de l'Académie, qui fait les éloges, est à ses gages, et il est rare que quelque bon mémoire nous tire de la léthargie que ces séances ne manquent jamais de causer. Ainsi je me garderai bien de vous en entretenir long-temps, de peur que le puissant et subtil dieu de l'ennui ne vienne étendre son empire jusqu'à ces feuilles. Il n'y a que le mémoire de M. le comte de Caylus, lu à l'Académie des Inscriptions, qui ait fait grand plaisir au public, et qui mérite de notre part une attention particulière... Quelque précieuse que soit l'invention de peindre à l'huile, on ne saurait se dissimuler que le luisant que ce fluide donne aux tableaux ne soit une chose fort désagréable. Tout le monde est d'accord que le pastel est presque indigne d'être manié par un grand peintre. Ces deux manières étaient incon-

nues aux anciens, et l'opinion commune est que leur façon de peindre était à peu près semblable à notre manière de peindre en émail. Il y a un passage de Pline qui nous apprend en termes clairs que les anciens peignaient avec de la cire. C'est ce secret qui a fixé l'attention de M. le comte de Caylus, et qui a été l'objet de ses méditations et de ses expériences. Après beaucoup d'essais il est parvenu à substituer la cire à l'huile, et c'est ce succès heureux qu'il nous annonce dans son mémoire; mais c'était peu que de nous l'annoncer, il fallait nous en donner des preuves. Aussi M. de Caylus a-t-il fait exposer un tableau peint à la cire, conformément à sa méthode. Ce tableau est de M. Vien, jeune artiste qui, de retour de son voyage d'Italie, a exposé au salon de l'année passée deux ou trois tableaux d'histoire qui ont fait concevoir de grandes espérances de son talent. Il faut espérer que ce peintre conservera précieusement ce ton de couleur, ce grand goût de composition pittoresque qu'il a rapporté de la patrie des arts, et qu'il ne sera pas dans le cas de tant de nos peintres, qui, deux ou trois ans après leur retour de Rome, ont déjà oublié le grand goût, la vérité de la couleur, l'énergie du pinceau de leurs maîtres, et donnent dans le maniéré et dans un faux coloris, insupportable aux yeux les moins délicats... Le tableau fait par M. Vien d'après les idées de M. de Caylus représente un buste de Minerve habillée, et le casque sur la tête. Il est peint sur bois, mais M. de Caylus ne désespère pas d'avoir le même succès sur la toile. Le coloris de ce tableau a une douceur et un éclat singuliers. Il y a des gens qui prétendent que cette manière approche beaucoup, pour l'effet, de celle de peindre en détrempe; mais cela ne m'a point frappé ainsi : il est vrai que je n'ai

vu le tableau qu'à la lumière. Quoi qu'il en soit, cette découverte est toujours précieuse, et quand même cette manière de peindre aurait encore des inconvéniens, il ne faut point douter qu'elle ne soit dans peu portée à un haut degré de perfection par les essais réitérés des artistes. Le plus difficile est de faire les premiers pas, et d'ouvrir une carrière. En y marchant d'un pied assuré, vous écartez bientôt les petits obstacles qui voudraient vous embarrasser. En attendant que M. le comte de Caylus publie son secret, ce que vraisemblablement il ne tardera pas à faire, s'il était permis de hasarder quelques conjectures, et de juger, suivant le proverbe, des couleurs en aveugle, je ferais deux observations sur la manière de peindre à la cire : la première, c'est que quoique M. de Caylus nous assure le contraire, elle doit être peu durable. La poussière et la chaleur doivent être de dangereuses ennemies pour ces tableaux. La commodité de les plier et de les rouler sans risque, rien n'est en comparaison de cet inconvénient. Seconde observation : cette manière de peindre doit être pénible. Il faut sans doute un certain degré de chaleur à la cire, pour la mêler avec les couleurs. Cette pratique doit être embarrassante et même déplaisante; or, il n'y a rien de si dangereux que de gêner l'artiste par des procédés et des manœuvres difficiles; son génie en est ordinairement refroidi, et ce précieux, cette hardiesse qu'il faut pour faire de grandes et belles choses, se perd dans l'ennui et la difficulté d'une exécution pénible.

Tableau nouveau.

M. Carle Vanloo a fait pour le cabinet de madame Geoffrin, un tableau qui a réuni les suffrages de tous les

connaisseurs, et qui est regardé comme le meilleur ouvrage que nous ayons du pinceau de ce peintre. Ce tableau ordonné par madame Geoffrin, et exécuté sous ses yeux, représente une Comtesse flamande, veuve, qui tient un papier de musique, et qui chante. Derrière son fauteuil on voit la soubrette qui l'accompagne de la guitare; à côté d'elle on voit sa fille qui tient le bras gauche de sa mère dans les siens. Devant la comtesse vous voyez son amant qui arrive; elle fixe sur lui les plus beaux yeux du monde, et on voit le papier de musique lui échapper de la main. Les draperies sont du plus grand goût. L'architecture du fond est de la plus grande beauté. Dessin, coloris, composition, tout concourt à faire de ce tableau un morceau admirable.

L'opéra languedocien qu'on a joué à Fontainebleau devant le roi, est, dans les arts, un de ces phénomènes singuliers qu'il ne faut pas laisser échapper. Il a pour titre : *Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne (1); et ce même titre nous apprend que M. Mondonville, maître de musique de la chapelle du roi, est l'auteur des paroles et de la musique de cet opéra. Il y a cependant des gens qui prétendent que cet opéra est ancien, et fort connu dans le pays, sous le nom de l'*Opéra de Frontignan*. En réunissant les différens avis, il paraît toujours vraisemblable que M. Mondonville a arrangé les paroles à sa façon, et qu'à peu de chose près il peut s'en dire l'auteur. Pour la musique, on convient, ce me semble assez, qu'elle est pillée des différens inter-

(1) La première représentation de cet opéra fut donnée pour la cour à Fontainebleau, le 29 octobre 1754. Il parut ensuite sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, le 29 décembre.

mèdes italiens qu'on a représentés ici pendant un an et demi, et que le reste consiste dans des airs que tout le monde, en Languedoc, sait par cœur. Quoi qu'il en soit, l'auteur est né dans ces climats, les acteurs, mademoiselle Fel, Jeliotte et la Tour, sont aussi de ces provinces, en sorte que nous pouvions fort bien nous croire transportés sur les rives de la Garonne. Voici l'idée de cette pastorale : Daphnis est amoureux d'Alcimadure, petite bergère singulièrement attachée à sa liberté. Elle a un frère Jeannet, qui est dans les intérêts de Daphnis. Dans le premier acte, Daphnis fait sa déclaration qui est fort mal reçue. Il amène des danseurs, pour donner une fête à sa maîtresse suivant la coutume de l'Opéra de Paris ; car en Languedoc, Daphnis n'aurait pas été si maladroit, et amoureux comme il est, il n'aurait pas employé son temps à faire voir des danses à sa maîtresse, lorsqu'il avait tant d'autres choses à dire et à faire. Dans le second acte, on est aux trousses d'un loup qui ravage la campagne. Alcimadure court le plus grand danger, elle est poursuivie par cet animal féroce, mais vous devinez bien que le courage et le bonheur de Daphnis la sauveront. Voilà précisément ce qui arrive, sans que les affaires de son cœur aillent mieux : Alcimadure est inflexible. Ce n'est qu'au troisième acte, quand on vient lui dire que Daphnis s'est tué de désespoir, qu'elle trahit son cœur, et que son amour se montre avec d'autant plus de violence, qu'il est accompagné de remords. Malheureuse bergère, il n'est plus temps.... Cependant, vous jugez bien que Jeannet en a menti, que Daphnis n'est pas mort, et qu'il reparaît au moment qu'il faut pour consoler Alcimadure, et pour obtenir l'aveu si doux et si désiré qui le rend à jamais heureux, et qui finit la pièce après un divertissement. Il

ne manquait à ce poëme, pour être bien joli, que d'être plus serré, et réduit en un acte. Le sujet n'en est pas merveilleux ni neuf; mais l'amour a tant de droit sur nous, les amans nous intéressent naturellement si fort, que, pour peu que leurs poètes sachent le langage du sentiment, ils sont toujours sûrs de nous plaire.

On a mis à la tête de cette pastorale un prologue en français, dans lequel Isaure propose des prix à qui chantera les amours de Daphnis et d'Alcimadure. Clémence Isaure est le nom de la dame qui institua jadis les jeux floraux de Toulouse, et qui en fonda les prix... Mais Isaure parle français, écoutons plutôt ce que nous dira Alcimadure, elle nous parle la langue du bon Henri IV, et cela seul doit éveiller tous les cœurs français et tous les honnêtes gens. Si Henri IV eût eu la fantaisie de transporter la capitale dans sa patrie, et de donner à Paris un ciel toujours pur et serein, un climat doux qui inspire la gaieté et le bonheur, le patois qu'on parle dans les provinces méridionales du royaume serait devenu la langue de la nation, et le gascon aurait été le langage des Corneille, des Racine et des Voltaire. Aurions-nous gagné ou perdu à ce changement immense qui aurait bouleversé toute la langue? Voilà une question susceptible d'une grande discussion, mais aussi dangereuse à traiter que celle de la musique. L'empire du préjugé et de la prévention est une étrange chose: je suis encore à concevoir d'où il peut tirer ses forces, qui sont cachées quelquefois, mais qui ne diminuent jamais. Comment est-il possible qu'on sache mauvais gré à un homme d'avoir dit son opinion, et de l'avoir appuyée de son mieux... Il y a cependant mille matières dont il serait dangereux de dire au vrai ce qu'on en pense. Mais au tribunal de la raison,

la vérité a toujours raison, et l'erreur n'est pas un crime, c'est une erreur à réformer et rien de plus. Je dirai donc franchement ce que je pense de la langue française, et j'userai du privilège qu'ont ces feuilles, de ne respecter que la vérité et la justice. Ce qui pourra en arriver de pire, c'est de me tromper, mal qui n'est pas sans remède. Quand on n'a que la vérité en vue, on est presque sûr de revenir de ses erreurs... M. Rousseau, dans sa *Lettre sur la Musique*, entreprit de nous démontrer que la langue française n'était nullement musicale, c'est-à-dire nullement propre à être mise en musique, ou à être chantée. S'il avait traité cette question avec plus de soin, plus de détails, plus de clarté, comme il en était bien capable, et surtout avec moins d'humeur, comme il n'en était pas, peut-être, capable, il n'aurait offensé personne, et il aurait convaincu tout le monde. La langue française est-elle plus propre à la poésie? L'abbé Du Bos, dans son excellent ouvrage sur la peinture et la poésie (1), nous assure que non. Il fait un parallèle de sa langue avec celle des Romains, auquel il n'y a point de réplique, et qu'on pourrait rendre bien plus général et plus étendu. D'ailleurs, par la même raison que la langue française n'est pas musicale, elle ne saurait être poétique. Comment une langue timide qui ne se permet presque point d'inversion, qui marche toujours d'un pas égal et uniforme, pourrait-elle convenir à ces cerveaux déréglés, que nous appelons poètes et musiciens?... Mais, dit-on, c'est du moins la langue des sages et des philosophes. La raison et la sagesse aiment à parler français; la clarté, la précision, l'énergie, font le mérite de cette langue....

(1) *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture.*

Soyons de bonne foi, et disons que ces attributs font le mérite des écrivains français, mais nullement de leur langue. Cette langue est naturellement embarrassée; la difficulté seule des relatifs, des équivoques qu'on fait à chaque ligne, prouvent la vérité de ce que j'avance. Il ne faut donc pas mettre sur le compte de la langue ce qui est le mérite de ceux qui la parlent. Descartes a porté la clarté et la précision dans les esprits, mais il n'a pu changer la langue. De même les Français ont eu de grands génies pour la poésie, sans que leur langue soit poétique; et par la même raison, je soutiendrais contre M. Rousseau que les Français pourraient avoir des musiciens sublimes, quoique leur langue ne soit point musicale. S'il est juste, surtout, de juger du mérite par les difficultés qu'il y a à vaincre, on peut dire en général que les Français ont besoin de plus de génie et de plus de talent pour réussir dans leur langue, et que les génies qui ont excellé parmi eux, en grand nombre, en sont plus admirables. Voilà de quoi faire un long traité, et la matière en vaut bien la peine. Qu'on compare le génie, la hardiesse, la simplicité, la flexibilité, l'expression de la langue italienne, avec la timidité, le maniéré, l'uniformité et la sévérité des règles de la langue française, on n'est pas étonné que les Italiens aient eu des Tasse, des Arioste, mais on est surpris de trouver des Corneille et des Racine en France. La langue italienne a, pour le génie et la mécanique, autant d'avantage sur la française, que le sentiment en a sur la galanterie. La galanterie est toujours froide, le sentiment est toujours touchant... Si le patois du Languedoc ou de la Gascogne était devenu la langue des Français, elle en aurait été plus mesurée, d'une prosodie plus marquée, et par conséquent plus susceptible

de musique et de poésie. Quoi qu'on dise de la prosodie française, et de son existence, et de sa nécessité, il n'y a pas dans tous nos poètes quatre vers de suite qu'on puisse scander avec la sévérité que les autres langues, je ne dis pas, souffrent, mais exigent. Le gascon est beaucoup plus sonore et plus agréable à l'oreille, il termine en *a* et en *at* les mots terminés en *é* et en *er* : il dit *libertat*, quand nous disons *liberté*, *dansa*, au lieu de *danser*. Quelle différence pour la musique? Il n'y a point d'*e* muet : *noubélo*, lorsque nous disons *nouvelle*, *péno* pour *peine*, *armado* pour *armée*, *déterminado* pour *déterminée*. Quel immense avantage en musique et en poésie! Il évite la fréquence des diphthongues, et change leur creux, si l'on peut dire ainsi. Par exemple, il dit, *cor* pour *cœur*; *amourous*, *vigourous*, pour *amoureux*, *vigoureux*. Il ne connaît point les syllabes nasales. *Dedin* pour *dans*, se prononce à l'italienne et non pas à la française. Il approche de l'italien pour la simplicité, la naïveté, l'expression et la gentillesse. Il connaît, comme l'italien, les graces des diminutifs. On dit ma *pastouréléto* pour dire ma *petite bergère*, *moun solleillet* pour dire *mon petit soleil*. Rien de si joli que la première scène de Daphnis et d'Alcimadure.

ALCIMADURO.

Boun-jour, jouiné Daphnis.
jeune

DAPHNIS.

Boun-jour bélo pastouro.
bergère

ALCIMADURO.

Bous benéts pla mayti dins aquesto demouro?
venez bien matin dans cette demeure

DAPHNIS.

Helas, nou dormi pus.
je ne dors plus.

ALCIMADURO.

Peccayre, qual mal'hou!
Pauvre enfant, quel malheur!
É qui pot bous causa pareillo languissou?
peut causer langueur

DAPHNIS.

L'amour.

ALCIMADURO.

Coussi l'amour fa talo péno?
comment fait telle peine? etc., etc., etc.

La galanterie même devient touchante dans ce langage, par l'extrême naïveté qu'il conserve toujours. Daphnis dit :

Lou cél n'a qu'un soulél, ma pastouro n'a dous.
Le ciel en a deux.

Air...

Poulido pastourélo,
Jolie bergère,
Perléto das amous,
Perle des amours
De la roso noubélo,
Esfaçats las coulous;
Perqué siets bous tan bélo,
Pourquoi êtes si
Q'yeu tan amourous?
moi si

Poulido pastourélo,
Perléto das amous,
Benque me siats cruélo,
Quoique vous me soyez
Yéu n'aymeray que bous.
Je n'aimerai

On n'a qu'à traduire cet air charmant en français pour lui faire perdre toute sa grace. Ces exemples suffisent, et prouvent même plus que je ne voulais; car quelle différence de dire, *benque me siats cruélo*, et d'être obligé de mettre l'article, *quoique vous me soyez cruelle*. Avec un peu de métaphysique et de la justesse dans les idées, il n'est pas difficile de trouver tout ce qu'il faut pour rendre une langue belle, exacte, sonore, propre à la musique et à la poésie, et d'appliquer ensuite ces principes à chaque langue en particulier. Le vrai mérite de la langue française sera donc la noblesse, mais ce caractère même dépend encore plus de la dignité des écrivains, que de la mécanique et du génie de la langue.

DÉCEMBRE.

Paris, 1er décembre 1754.

Nous voici dans la saison de la récolte littéraire. Tout le monde étant rentré dans Paris, et tous les juges étant rassemblés, les auteurs se hâtent de comparaître et de faire juger leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne laisser rien échapper qui soit digne de quelque attention, et de percer jusqu'aux bons auteurs à travers cette foule importune qui voudrait occuper le public, et qui, malgré ses artifices, ne réussit pas à lui dérober un moment.

M. l'abbé de Condillac, de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Prusse, vient de donner un *Traité des Sensations*, en deux volumes in-12, avec une très-belle épigraphe tirée des *Tusculanes* de Cicéron;

car n'oublions pas de remarquer ces petites choses de goût qui répandent de l'agrément sur les ouvrages, et qui ne sont pas indifférentes dans le jugement qu'on doit porter de l'auteur. Cette épigraphe est du choix de mademoiselle Ferrand, personne d'un mérite rare, philosophe et géomètre, morte il y a deux ou trois ans, et fort regrettée de notre auteur dont elle était l'amie intime, et de tous ceux qui l'ont connue. Si nous en croyons M. l'abbé de Condillac, mademoiselle Ferrand a une très-grande part au *Traité des Sensations*, et je ne sais si cet aveu fait plus d'honneur à elle ou à celui qui le fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'introduction n'est pas la partie la moins intéressante du Traité. Notre philosophe, en parlant de mademoiselle Ferrand, fait l'éloge de son propre cœur, et l'on aime à lire un auteur qui a le bonheur de connaître le prix de l'amitié.... Il dit avec raison que la douleur n'est pas la seule marque des regrets, et qu'en pareil cas plus on trouve de plaisir à penser à un ami, plus on sent vivement la perte qu'on a faite. C'est en effet dans les pertes cruelles que nous faisons si souvent de ce qui nous est cher, la seule consolation qui reste aux cœurs affligés de penser aux objets qui nous sont enlevés, de parler d'eux; et comme il ne nous est pas permis de pénétrer comme Orphée jusqu'aux enfers, pour les rendre à la lumière, il est doux du moins de faire revivre par la force de notre pensée, au milieu de nous, ceux qui nous ont été si chers durant le songe de la vie.... Venons au Traité. M. l'abbé de Condillac, pour juger plus sûrement des sensations, des facultés de notre ame et de leurs différentes opérations, imagine une statue qu'il suppose pouvoir animer à son gré. Cette idée, poétique en elle-même, n'est pas embellie dans ce

Traité par les ornemens de la poésie, ni par les richesses d'une imagination brillante. Notre auteur l'a traitée avec toute la sagesse d'un philosophe, et toute la subtilité d'un métaphysicien. Il commence par donner à sa statue le sens de l'odorat, et il observe très-bien qu'elle est bien statue par rapport à nous, mais que par rapport à elle, elle est l'odeur de la fleur qu'on lui présente. Vous voyez qu'on ne saurait être plus borné dans ses connaissances. Cependant toute odeur qu'elle se croit, notre statue, M. l'abbé de Condillac nous fait très-bien voir comment ayant du plaisir aux odeurs agréables, et du déplaisir aux odeurs désagréables, elle aura bien vite de la mémoire, de l'imagination, du jugement, des besoins, des désirs, des passions, de l'amour, de la haine, de l'espérance, de la crainte, etc. Ce n'est pas tout, elle aura aussi des idées, et des idées générales et abstraites, et notre auteur ne désespère pas de lui apprendre à compter jusqu'à trois. Après des observations très-exactes, notre philosophe joint au sens de l'odorat celui de l'ouïe, ensuite celui du goût, ensuite celui de la vue, enfin celui du toucher. Ce n'est que par ce dernier qu'elle apprend qu'il existe quelque chose hors d'elle, et que tout ce que par les autres sens elle croyait être elle-même, n'est vraisemblablement que l'impression des objets extérieurs. Je dis vraisemblablement, car il n'y a rien de moins démontré, et le toucher étant dans le cas des autres sens, pourrait très-bien faire croire à la statue qu'il existe des objets extérieurs, sans que cela fût plus vrai pour cela, de même que le sens de l'odorat faisait penser à la statue qu'elle était une odeur, sans qu'elle pût se douter de l'existence d'une cause extérieure, comme d'une fleur. Vous ne trouverez pas dans ce Traité ces traits de génie, cette imagination

sublime et brillante, admirable jusque dans ses écarts, ces lueurs qui vous font entrevoir de loin une lumière que vous ne découvririez jamais, cette hardiesse enfin qui caractérise la métaphysique de nos Buffon et de nos Diderot; mais vous y trouverez beaucoup de sagesse et d'exactitude, une clarté et une précision rares, beaucoup de sagacité et des observations très-ingénieuses. M. l'abbé de Condillac n'exige de son lecteur que de l'attention. M. Diderot et M. de Buffon supposent aux leurs, de la force et du courage pour les suivre, lors même qu'audacieusement ils se perdent dans les abîmes immenses de l'espace. Il nous reste à faire quelques observations générales sur cet ouvrage; car, à moins de le lire tête à tête, et de se communiquer ses réflexions en suivant l'auteur pas à pas, on ne peut entrer dans aucun détail, parce que tous demandent une suite et un enchaînement d'idées.... Pour peu qu'on réfléchisse de bonne foi, on découvre bien vite la chimère des idées innées, c'est-à-dire qu'on voit évidemment que toutes nos idées nous viennent des sens. Un homme qui est privé d'un sens a, par conséquent, un cinquième d'idées de moins, etc. Cette doctrine est établie dans le *Traité des Sensations*. Je ne sais si la Sorbonne s'en accommodera, car depuis quelque temps elle s'est déclarée pour les idées innées, et en exige sans restriction.... De ce que nous n'avons des idées que par les sens, et que d'un autre côté nous ne pouvons démontrer à la rigueur la réalité des sensations, ni distinguer l'existence des objets extérieurs d'avec ce qu'il peut y avoir d'illusoire dans les impressions qu'ils semblent faire sur nos sens, il en résulte des réflexions qui n'auraient pas dû, ce me semble, échapper à M. l'abbé de Condillac. C'est que toute vérité, par rapport à nous,

n'est que conditionnelle et relative à nos organes, et nous ne nous accordons dans nos idées qu'autant que nos organes sont les mêmes. Le même univers qui existe serait donc très-différent pour des êtres différemment organisés; et, si ces êtres, par le moyen d'une langue, pouvaient se communiquer leurs idées, ils seraient bien étonnés de ne s'accorder en aucun point, ou plutôt, en parlant la même langue, de ne se point entendre un moment. Osez dire à un être qui, pour tout sens, n'aurait que celui de l'odorat, ou, pour abréger les termes, osez dire à un nez qu'il n'est point cette odeur qu'il croit être, mais que cette manière d'être lui est occasionée par l'impression de quelque objet extérieur, de quelque fleur, par exemple. Premièrement, il ne vous entendra pas, ensuite il se moquera de vous; vous en aurez pitié comme d'un imbécile, il rira de vous comme d'un fou : observation fort consolante, car nous sommes tous dans le cas du nez. Supposez à un homme un sixième sens, il verra l'univers tout autrement que nous, et nous ne manquerons pas de le regarder comme fou, tandis qu'il ne sera qu'au-dessus de notre sphère. Tant il est vrai que nous n'avons de mesure pour les autres que la nôtre. Je dis plus : un homme qui, sans avoir d'autres organes que les nôtres, les aurait cependant plus parfaits, plus subtils, plus fins que le commun des hommes, aurait encore toute la peine du monde à ne pas passer pour extravagant. Voilà pourquoi les gens d'un génie sublime, d'une imagination vive, nous paraissent si singuliers et souvent si incommodes. Voilà pourquoi les mêmes gens sont exposés à faire tant de sottises; leurs organes sont si aisés à ébranler, et reçoivent les impressions si vivement et si profondément, qu'il en résulte

des secousses terribles pour toute la machine. Beau spectacle pour les philosophes, beau sujet à méditer! O sagesse, tu n'es donc qu'une modification d'organes?.... Mais je m'arrête; vous voyez qu'il y a dans cette seule observation de quoi faire un traité fort intéressant.... Je ne suis point content du plan général du *Traité des Sensations*, et c'est le principal reproche que j'aie à faire à M. l'abbé de Condillac. Mais s'il est fondé, il doit faire grand tort à son ouvrage. Je soutiens que dans les sujets métaphysiques, lorsqu'il s'agit de deviner la nature, et de dévoiler ses mystères les plus cachés, il faut la consulter à chaque instant; il faut surtout que le plan général de nos opérations soit conforme et analogue à celui que la nature elle-même suit dans les siennes. Toutes ces suppositions d'un homme borné à l'odorat ou à l'ouïe, ou à deux sens, etc., loin d'être analogues à la nature sont au contraire tout-à-fait impossibles. Il n'y a point de sens sans celui du toucher, et quand, avec une audace philosophique, on entreprend d'animer une statue, il ne faut pas faire ce que la nature elle-même n'aurait pu faire dans l'ordre présent des choses. Il fallait donc animer la statue comme la nature nous anime, c'est-à-dire avec tous les sens, sans en connaître l'usage, et suivre pas à pas le développement des sens et des facultés de cette statue; en un mot, faire la véritable histoire métaphysique de l'homme. Voilà pourquoi (je le crois du moins), on a si peu de plaisir à lire l'ouvrage de notre philosophe, c'est qu'il est fondé sur des suppositions arbitraires et impossibles. Dès qu'il vous parle des aveugles-nés, vous vous retrouvez dans le monde que vous connaissez, et des remarques de l'auteur deviennent vraies et intéressantes. Ce que M. l'abbé de Condillac fait avec les sens de

l'homme, nous le faisons tous les jours avec les facultés de l'ame. Nous distinguons en nous mémoire, jugement, imagination, et, à entendre l'analyse de nos métaphysiciens, on dirait que chacune de ces facultés fait ses opérations à part sans le secours des autres; mais le fait est que ces facultés que vous séparez par abstraction ne sont pas réellement distinctes dans l'ame, et qu'elles n'ont point de fonctions si bien assignées à une seule, que les autres n'y concourent de leur côté. Ce qui est vrai pour les facultés de notre esprit, peut s'appliquer par la même raison à nos sens, et détruit entièrement le plan de M. l'abbé de Condillac. Si vous aimez ces matières, vous lirez avec plaisir le morceau de l'*Histoire naturelle* où M. de Buffon anime sa statue. Il est vrai que le philosophe exact ne se trouve pas bien à côté du philosophe de génie. Le premier mouvement de la statue de M. de Buffon est d'étendre la main pour prendre le soleil. Quelle idée! quelle poésie! car les philosophes dans leurs conjectures, comme les poètes dans leurs imitations, n'ont qu'un oracle à consulter, celui de la nature. Le *sibi convenientia finge* d'Horace, c'est-à-dire qu'il faut imaginer des choses qui se tiennent, n'est pas moins une leçon pour les métaphysiciens que pour les poètes. La *Lettre sur les aveugles*, et celle *sur les sourds et muets*, deux ouvrages de M. Diderot, feront aussi tort au *Traité des Sensations*. Ce philosophe, toujours sublime dans ses vues, trouve le secret de vous enchanter en traitant les matières les plus abstraites. Il y a je ne sais quel charme à le voir pénétrer dans les replis les plus profonds de la nature, avec une audace qui épouvante. M. l'abbé de Condillac a cité deux ou trois pages de la *Lettre sur les sourds* à la fin de son Traité, et il faut convenir qu'il y a plus de génie

dans ce peu de lignes, que dans tout le *Traité des Sensations*.... Je finirai mes observations par une remarque qui ne tombe pas moins sur M. l'abbé de Condillac que sur M. de Buffon. Comme, quand on est de bonne foi, on ne peut pas se dissimuler que rien n'est démontré à un certain point, je voudrais que nos philosophes n'attachassent point à leur méthode d'expliquer la manière dont se font nos sensations, un plus haut degré de certitude qu'elle n'en a réellement. Par exemple, ils nous expliquent la manière dont nous voyons : nous voyons, disent-ils, les objets dans nos yeux, et non pas dehors : nous les voyons renversés; mais l'expérience et le jugement nous ont appris à les redresser et à les placer hors de nos yeux. Si vous me dites que cela est vraisemblable ainsi, je n'aurai rien à vous dire; mais si vous me donnez cette opinion pour une vérité démontrée, je vous dirai que vous n'en savez pas plus que moi. En effet, n'y a-t-il point de témérité d'appliquer sans restriction à l'œil vivant, les expériences qu'on a faites sur l'œil mort? Sur quel fondement peut-on décider que l'œil vivant ne fait que recevoir les rayons qui réfléchissent des corps? ou de quel droit nierait-on ce qui me paraît plus vraisemblable, quoique moins explicable, savoir que l'œil agit de son côté sur les objets qui agissent sur lui, qu'il les chasse hors de lui, qu'il les redresse par un double foyer, etc.? actions qu'un œil mort ne peut plus faire. C'est pourquoi nous y voyons les objets renversés; l'exemple des enfans et des aveugles qui recouvrent la vue, ne m'est point contraire; il prouve seulement qu'il faut apprendre à voir, comme on apprend à marcher, et que c'est l'exercice qui apprend aux yeux à voir, comme il est le maître de toutes les facultés. Mais, me dira-t-on,

vous admettez donc une faculté occulte qu'on ne saurait expliquer? Oui, sans doute, et je vous prie de me dire si vous expliquez mieux la faculté qu'ont les pieds de marcher. Le premier mérite d'un métaphysicien est d'être vrai et juste. Il ne faut pas dire qu'une chose est démontrée quand elle n'a qu'un certain degré de probabilité.... Le petit *Traité sur la Liberté*, que M. l'abbé de Condillac a ajouté à son ouvrage, n'est pas digne de lui : il n'est rien moins que philosophique. Dans l'importante question si nous sommes libres, il ne s'agit pas de savoir si nous nous paraissons tels. Mettez un homme dans la prison la plus étroite, mais qu'il ignore qu'il y a de l'espace hors de cette prison, il se croira parfaitement libre lorsqu'il est le plus étroitement resserré. « Nous délibérons, nous choisissons; donc, dit M. l'abbé de Condillac, nous sommes libres; » et moi je dis : « donc, nous avons l'air d'être libres. » Pour savoir si nous le sommes en effet, il faudrait connaître l'économie entière de l'univers. J'ai entre mes mains un *Traité* manuscrit *sur la Liberté* (1), qu'on attribue à M. de Fontenelle, et qui prouve que nous ne sommes pas libres : autre excès; car pourquoi donner pour certaines des choses que nous ne saurions démontrer, et qui ne sont que vraisemblables à un certain point? Il nous coûte bien de convenir que nous ne savons pas les choses que nous ignorons.... Au reste, il est in-

(1) *Le Traité de la Liberté*, par Fontenelle, dont Grimm avait, en 1754, une copie manuscrite entre les mains, avait cependant été publié dès 1743 par Dumarsais, dans *les nouvelles Libertés de penser*, in-12, mais avec très-peu de soin. M. Naigeon en donna plus tard une édition beaucoup plus correcte dans l'article FONTENELLE, du *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique* (t. II, p. 474); enfin il a été compris dans les *Œuvres de Fontenelle*, Paris, Belin, 1818, 3 vol. in-8°.

utile de vous rappeler que M. l'abbé de Condillac est l'auteur de deux autres ouvrages fort estimés : *Essai sur l'origine des Connaissances humaines* (1), et *Traité des Systèmes* (2).

Après avoir écarté tous nos faiseurs de brochures, nous voilà tête-à-tête avec l'abbé Terrasson, dont on vient de nous donner un ouvrage posthume de pensées détachées, en deux volumes in-12 fort minces; il est intitulé *la Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison.* Il y a apparence que ce titre pompeux n'est pas du choix de notre abbé Terrasson, philosophe simple et naïf, qui ne connaissait ni les petites vanités, ni les supercheries des auteurs. Car, après un titre si magnifique, on est bien surpris de voir deux petits volumes, dont le tiers est rempli par la préface de l'éditeur, et les éloges que MM. d'Alembert et de Moncrif ont faits de l'abbé Terrasson, il y a trois ans (3). L'abbé Terrasson était un homme de beaucoup d'esprit, d'une grande simplicité de mœurs et d'une naïveté singulière. Il n'était pas bon croyant, et j'imagine qu'on doit avoir tronqué ses pensées en beaucoup d'endroits. Il est mort sans sacremens, avec une tranquillité d'autant plus sincère qu'elle était peu affichée. Il disait naïvement qu'il ne demandait pas mieux que de les recevoir, et quand on lui demandait s'il croyait

(1) 1746, 2 vol. in-12. (2) 1749, 2 vol. in-12.

(3) Terrasson était mort le 15 septembre 1750. Moncrif avait publié peu après sa mort : *Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle-ci ;* composées d'une *Lettre première à milady* ***. Cette lettre roule sur l'abbé Terrasson. Vers le même temps, d'Alembert donna ses *Réflexions sur la personne et les ouvrages de M. l'abbé Terrasson*, 1750, in-12, réimprimées sous le titre d'*Éloge* dans les *Mélanges*, puis dans les *Œuvres* de l'auteur.

tout ce que l'Église catholique et romaine prescrit de croire, il disait avec la même naïveté que cela ne lui était pas possible. Lorsque son confesseur vint le confesser, il lui dit : « Monsieur, je suis trop faible pour parler ; je vous prie d'interroger madame Luquet, elle sait tout. » Madame Luquet était le nom de sa gouvernante. Le confesseur insista, et voulut commencer l'interrogatoire. « Voyez, lui dit-il, M. l'abbé, si vous avez été luxurieux dans votre vie. — Madame Luquet, ai-je été luxurieux? demanda le malade. — Un peu, M. l'abbé, répliqua madame Luquet.—Un peu, monsieur, répéta le malade.. (1). » L'abbé Terrasson était ami intime de M. Falconnet, de l'Académie des Inscriptions, médecin-consultant du roi, homme charmant, qui, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a le feu, la force, les agrémens, la gaieté, les graces de la jeunesse. Ce vieillard, unique dans son genre, joint à une érudition fort vaste les vertus et les qualités les plus respectables. Il est regardé par les gens de lettres comme leur père. Depuis long-temps les gens de lettres qui le connaissent s'assemblent dans son cabinet les dimanches. On a appelé ces assemblées par plaisanterie, la messe des gens de lettres, et l'abbé Terrasson ne manquait pas une de ces messes.

Nous avons de ce philosophe plusieurs ouvrages. Il était bon géomètre, et avait eu le courage de prendre parti pour Newton, dans le temps que toute l'Académie

(1) Collé (*Journal historique*, t. I, p. 253), raconte ainsi cette scène comique : « Quand on voulut le confesser, il dit d'une voix faible et tombante au « prêtre qui se présentait pour ce pieux office : Monsieur, je suis exténué et je « ne saurais parler, j'ai d'ailleurs perdu absolument la mémoire; mais voici « Fanchette, ma gouvernante, qui vit avec moi depuis vingt ans, et qui sait « tout ce que j'ai fait; qu'elle se confesse pour moi, je vous en prie, et vous « jugerez après si vous pouvez me donner l'absolution. »

des Sciences était presque encore cartésienne. Il n'était pas aussi bel-esprit que philosophe, ni aussi sûr dans les choses de goût que dans la physique et la métaphysique. Dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, il se déclara pour les derniers, déraisonnant avec beaucoup de justesse et sans aucun goût (1). Il écrivit aussi dans le temps du fameux système de Law en faveur de ce système (2). Et vous connaissez sans doute son roman de *Séthos* (3), qui, quoique froid et rempli de choses de mauvais goût, est placé dans un rang assez élevé par ceux qui savent se mettre au-dessus de ces petits dégoûts quand ils en sont dédommagés par beaucoup de philosophie, de finesse et d'élévation....

On peut juger l'ouvrage posthume de l'abbé Terrasson en deux mots. Presque tout ce qui regarde la philosophie est excellent; presque tout ce qui a rapport aux belles-

(1) Son ouvrage sur cette question est intitulé, *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poëme, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes*, 1715, 2 vol. in-12. En 1716, il publia *Addition à la Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, in-12; c'est une réponse à Dacier qui l'avait attaqué dans la préface du *Manuel d'Epictète*.

(2) Il publia à cette occasion : *Trois Lettres sur le nouveau système de finances*, 1728, in-4°. Lenglet-Dufresnoy appelait cet ouvrage *un roman de finances*. Toutefois, pendant quelque temps, il y eut quelque chose, pour Terrasson, de positif dans ce *roman*. Le système qu'il défendait lui fit gagner des sommes assez considérables; mais peu fait pour les richesses, il n'en éprouvait que l'embarras. Les comptes de son cocher sur le foin, la paille et l'avoine, ne pouvaient entrer dans la tête de ce financier de création nouvelle. Il demandait un jour à mademoiselle Falconnet, sœur du médecin, si les chevaux mangeaient la nuit. Ruiné par le système qui l'avait enrichi, il se consola facilement de l'échec : « Me voilà tiré d'affaire, écrivait-il à un ami; je revivrai « de peu; cela me sera plus commode. »

(3) *Séthos, Histoire ou Vie privée des monumens-anecdotes de l'ancienne Égypte*, 1731, 3 vol. in-12.

lettres n'a pas le sens commun. Je ne parle pas de la théologie qui s'y trouve. Ces pensées ont été ajoutées par un autre, ou du moins écrites par l'auteur, dans le temps qu'il était à l'Oratoire, fort jeune. Tout le monde sait que ses opinions ont été bien différentes depuis. Il est assez plaisant de voir ce philosophe chrétien prêcher la foi en de certains endroits, et de le voir prouver dans d'autres (*voyez* p. 207, § 2), d'une manière à la vérité très-subtile, très-déliée, très-détournée, qu'il est absurde de ne point croire l'éternité du monde... Pour voir jusqu'à quel point la fureur des systèmes peut égarer le meilleur esprit et la tête la plus philosophique, on n'a qu'à suivre un peu les égaremens de notre bon homme d'abbé. Il s'applaudit de la meilleure foi du monde d'avoir trouvé la comparaison des différens âges du genre humain, avec les différens âges d'un individu. Suivant cette ressemblance, les Grecs étaient dans l'enfance, les Romains dans l'adolescence, et les modernes dans l'âge viril du genre humain, et voilà pourquoi nous valons mieux que les anciens. Par les mêmes principes, l'*Iliade* est l'ouvrage d'un enfant, l'*Énéide* celui d'un jeune homme, et le *Télémaque* celui d'un homme ferme. Toutes les décisions de l'abbé Terrasson, en fait de goût, se réduisent à cette ridicule et extravagante supposition. C'est dommage qu'il ait oublié dans le parallèle, le temps de ténèbres et de barbarie de nos respectables ancêtres les Goths. Il pouvait, ce me semble, les comparer fort heureusement à ces fièvres malignes, ou à la petite vérole, ou enfin à ces maladies de crise dont le corps humain est ordinairement affligé dans son passage de l'adolescence à l'âge viril. Cela n'aurait pas laissé que d'être fort démonstratif et fort concluant. Cette ridicule querelle des anciens et des modernes

qui a fait barbouiller tant de papier, et dans laquelle tant de gens de mérite, et entre autres M. de Fontenelle, La Motte, et notre abbé, ont joué de si petits rôles; cette ridicule querelle, dis-je, était dans le cas de toutes les autres, on pouvait la décider en deux mots. Qui a jamais pu douter que du côté des sciences qui dépendent de l'exactitude des observations d'une longue suite de siècles, du hasard des découvertes enfin, nous ne soyons infiniment plus avancés que les anciens? Mais celui qui s'imagine que nous valons mieux qu'eux du côté du génie et de tout ce qui est du ressort de l'esprit, est une petite tête qui ne sait juger et qui aurait pu naître dans tous les siècles, sans faire honneur à aucun; malheur à celui qui demande encore si Homère est sublime, si Virgile est admirable; il y a cent à parier contre un qu'il ne sent pas davantage les beautés de Corneille, de Racine et de Voltaire, ses organes grossiers et engourdis ne sont pas en état de recevoir ces impressions vives et délicieuses que fait le sublime et le beau sur les hommes plus heureusement organisés : et leur tête rétrécie est offensée de tout ce qui n'est pas conforme aux usages et au ton de leur siècle. Aussi leurs jugemens méritent-ils plus de compassion que de colère... Je suis sûr que par un seul jugement qu'on me rapporterait d'un homme, je serais en état de deviner une multitude d'autres jugemens que ce même homme doit porter. On me dirait, par exemple, qu'un tel est grand admirateur d'Homère, et je parierais que ce même homme est enthousiaste de Raphaël et de Michel-Ange, de Pergolèse, de Molière, etc. : comme je suis sûr que le même homme qui n'aimera pas Homère mettra Boucher au-dessus de Raphaël, le style de M. de Fontenelle au-dessus de celui de M. de Buffon, des ponts-

neufs et du chant forcé au-dessus du pathétique, du naturel et de l'expressif de la musique italienne, et l'abbé Trublet enfin au-dessus du sublime Montaigne.... Il ne serait pas difficile, comme vous voyez, de faire un aussi gros volume de pensées détachées que celui de l'abbé Terrasson, si on voulait suivre les sciences avec un peu de soin, et se laisser aller à la foule d'idées qui se présentent à l'esprit quand on rêve à ces matières.

VERS *sur l'exil de M. l'archevêque de Paris.*

Le père du peuple à Pontoise,
Puis à Soissons a séjourné :
Son père en Dieu, pour même noise,
A Conflans vient d'être emmené ;
L'un dix-huit mois a gardé sa retraite,
Que l'autre y reste sans retour.
Chacun à son tour,
Liron, lirette,
Chacun à son tour (1).

ARTICLES *du quatrième volume de l'Encyclopédie.*

Cour, *Damnation*, de M. Diderot; *Dictionnaire*, de M. d'Alembert; *Démocratie*, de M. le chevalier de Jaucourt.

(1) Nous avons déjà eu occasion de parler des discussions du parlement et des évêques (voir p. 27.) Le roi, en août 1754, rappela la magistrature exilée. Mais à peine ce corps fut-il rasssemblé, que les refus de sacremens recommencèrent. L'archevêque de Paris s'étant signalé dans cette guerre de billets de confession, fut exilé par le roi à sa maison de Conflans, près Paris. Mais comme il était là tout aussi bien que dans la capitale, à même de diriger son armée d'insurrection, on le relégua successivement à Champeaux, dernier bourg de son diocèse, et à Lagni.

1755.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1755.

M. d'Alembert ayant été élu par l'Académie Française à la place de feu M. l'évêque de Vence (1), vint prendre séance parmi les Quarante, le jeudi 19 décembre dernier, et prononça son discours devant une assemblée fort brillante et fort nombreuse. M. Gresset répondit à ce discours comme directeur de l'Académie : il ennuya beaucoup. Le discours de M. d'Alembert avait été interrompu plusieurs fois par des applaudissemens très-vifs : celui de M. Gresset fut écouté impatiemment; il n'eut des applaudissemens que dans un seul endroit où il dit, que dans le cours de plus de vingt années d'épiscopat, M. l'évêque de Vence ne sortit jamais de son diocèse que quand il fut appelé par son devoir à l'assemblée du clergé (2). Le public, qui n'est pas autrement édifié de la conduite de certains évêques ni des troubles qu'ils excitent par le refus des sacremens, crut devoir leur donner une espèce de

(1) L'évêque de Vence, Surian, était mort le 3 août 1754.

(2) Voici le passage du discours de Gresset : « Pasteur d'autant plus cher à son troupeau, que, ne le quittant jamais, il en était plus connu. Louange rarement donnée, et bien digne d'être remarquée. Dans le cours de vingt années de son épiscopat, M. l'évêque de Vence ne sortit jamais de son diocèse que quand il fut par son devoir appelé à l'assemblée du clergé, bien différent de ces pontifes agréables et profanes, crayonnés autrefois par Despréaux, et qui, regardant leurs devoirs comme un ennui, l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle comme un exil, venaient promener leur inutilité parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale, où venaient ramper à la cour, et y traîner de l'ambition sans talens, de l'intrigue sans affaires, et de l'importance sans crédit. »

leçon en applaudissant beaucoup la conduite de M. l'évêque de Vence. Voilà l'impression que firent les deux discours à l'Académie; ils ont été imprimés depuis, et la décision du public paraît avoir changé. Il me semble qu'on trouve le discours de M. Gresset beaucoup meilleur qu'il n'avait paru d'abord, et qu'on lui accorde même en général d'être mieux écrit que celui de M. d'Alembert. Comme l'amitié éclairée et raisonnable ne doit point influer sur les jugemens qu'il faut porter des ouvrages qui, du moment qu'ils paraissent, ne sont plus aux auteurs, mais au public, et que d'ailleurs le mérite de M. d'Alembert n'en serait pas moins le même quand il aurait fait un mauvais discours académique, nous allons le juger suivant les lois que l'amour de la vérité et de la justice nous prescrit, et nous verrons qui aura raison du public auditeur ou du public lecteur. Il faut convenir d'abord que tous nos succès littéraires ne sont bien couronnés que par ce dernier : il ne se trompe presque jamais, il n'est pas sujet aux surprises comme l'autre, et s'il a des préventions, elles sont trop passagères pour nuire au vrai mérite; il en revient à la vérité très-promptement et pour toujours... Je trouve qu'en général le public a raison de dire que le discours de M. d'Alembert n'est pas bien écrit, ni avec assez de soin; mais ce qui me choque bien davantage, c'est qu'il n'est pas fait. Je voudrais y découvrir un plan, une idée de dessein qui règne du commencement jusqu'à la fin, et sans laquelle rien ne se tient. Je suis sûr que c'est cette espèce de plan qui fait le mérite principal des petits ouvrages de M. de Voltaire; il ne lui en échappe point où l'on ne voie une idée de dessein générale, et c'est elle qui donne le ton à l'ouvrage. Voilà en quoi, à ce que je crois, consiste le secret de M. de

Voltaire d'avoir tous les tons; éloge qu'on lui a donné tant de fois et avec tant de raison. Ayez un dessein, un plan dans quelque ouvrage que vous vous proposiez de faire, vous ne serez plus embarrassé de trouver le ton qui lui convient. Il n'est permis peut-être qu'à l'auteur de *l'Esprit des Lois* de se dispenser d'observer cette règle : il nous dédommage du défaut de plan que nous pourrions remarquer dans son ouvrage, par des traits de lumière qui lui échappent à tout moment et comme à son insu. Cependant dans ses *Lettres persanes*, ouvrage qui n'ira pas moins à l'immortalité que *l'Esprit des Lois*, vous voyez cette idée générale très-bien établie; aussi a-t-elle donné à cet ouvrage un air très-original et très-heureux. Suivant ces principes, M. d'Alembert, ayant occasion de parler d'éloquence en faisant l'éloge de son prédécesseur, aurait dû en profiter, non pas pour en jeter des règles assez sèches et décousues dans son discours, mais pour parler de l'éloquence d'une manière éloquente; et comme il établit les trois objets de l'éloquence, le grand, l'honnête et le vrai, il fallait moins nous donner les règles que l'exemple des trois genres dans le discours même, sans nous en avertir. Voilà la source de la grande réputation que Despréaux s'est acquise par son *Art poétique*, et ce qui fera que cet ouvrage sera toujours regardé comme unique dans son genre. Le poète, en parlant des règles de son art, prend insensiblement le ton de chaque genre qu'il traite, et trouve le secret d'en donner l'exemple en même temps qu'il en propose les préceptes. M. d'Alembert avait une belle occasion de mettre ses règles en pratique, en parlant du bien que la philosophie a fait à l'humanité. C'était là le moment de crayonner deux tableaux magnifiques; l'un, de la misère de ces

temps ténébreux et barbares, où la superstition et la sottise donnaient la loi aux hommes et maîtrisaient l'esprit humain; l'autre aurait dû nous tracer tous les heureux effets de cette lumière douce et bénigne qui a éclairé les hommes en ces derniers temps, et qui les a rendus dignes de leur existence : car c'est à la philosophie seule que nous avons cette obligation; et il est non-seulement faux que ce soit la religion qui ait fait ce bien aux hommes, mais il est maladroit aux théologiens d'attribuer à cette dernière des effets qu'elle n'a point produits. Premièrement ils sont démentis par l'histoire. La naissance de la religion chrétienne est, je ne dis pas la cause, mais l'époque de la décadence de la saine philosophie : l'anéantissement de celle-ci et les progrès de celle-là ont toujours marché ensemble, et le moment où l'on voit la foi établie par toute l'Europe est celui de la barbarie la plus complète de tous ses peuples. La religion (et c'est le raisonnement qui vient à l'appui de l'histoire) n'est donc faite que pour nous sauver dans l'autre monde; comme elle est l'objet de la foi, elle n'est pas propre à éclairer les esprits. Elle est en ce point dans le cas de toutes les religions du monde, elle laisse les peuples dans l'état où elle les trouve, et subit avec eux tous les changemens auxquels l'esprit humain est sujet. Chez un peuple ignorant et barbare, elle devient un instrument de toutes les horreurs, d'autant plus pernicieux que la superstition le rend sacré; chez un peuple éclairé et sage, elle peut être la source de plusieurs vertus. La philosophie, au contraire, ne peut jamais prendre racine parmi les hommes sans les éclairer et sans les rendre meilleurs; car on ne croit pas aux décrets de la philosophie comme aux dogmes de la loi; on ne les prêche point. Sa lumière ou disparaît

entièrement, ou bien pénètre les esprits capables de la recevoir, et dès ce moment il ne dépend plus d'eux de ne la point apercevoir, comme il ne dépend pas de moi de dire qu'il fait nuit lorsqu'il fait jour. Les théologiens sont donc mal conseillés par leur zèle lorsqu'ils attribuent à la religion tous les heureux effets de la philosophie; plus mal encore, lorsqu'ils entreprennent d'arrêter les progrès de cette fille des cieux, et qu'ils persécutent ses respectables sectateurs. Ils devraient sans cesse se souvenir de la maladresse des charlatans, qui, attribuant à leurs drogues une vertu universelle, empêchent ordinairement les gens éclairés de leur en croire aucune. Je me suis laissé conduire insensiblement à ces réflexions, qui feraient, ce me semble, un assez beau sujet d'un discours académique. Je voudrais que cette idée-là fût venue à M. d'Alembert; il eût été digne d'un philosophe d'exposer aux yeux d'un public éclairé le magnifique tableau de tous les biens que la philosophie a faits au genre humain.... « La religion, dit M. d'Alembert, doit à la philosophie l'affermissement de ses principes. » Voilà l'autre extrémité; je ne crois pas que la religion ait la moindre obligation à la philosophie. Gardons-nous de tomber dans l'excès des charlatans; ne donnons point à notre drogue une vertu qu'elle n'a point... Le discours de M. Gresset, généralement parlant, est trop long, et par intervalles un peu plat et maussade, aux fréquentes antithèses près; mais il est bien écrit, et vous serez surtout content du début, et du portrait de M. l'évêque de Vence.

Au mois de juin dernier, j'eus l'honneur de vous rendre compte des deux premiers actes de la tragédie du *Triumvirat*, par M. de Crébillon, qui, dans ce temps,

furent lus dans l'assemblée publique de l'Académie Française, à l'occasion de la réception de M. de Bougainville. Cette pièce a été jouée le lundi 23 décembre, pour la première fois; elle a eu le sort que je lui avais prédit dès lors, et qu'il n'était pas difficile de prévoir; l'extrême envie qu'on avait de la trouver bonne a fait réussir les trois premiers actes, mais rien n'a pu sauver les deux derniers. La pièce est tombée, et si elle a été rejouée depuis, c'est une marque de pitié que le public donne à l'âge et à la célébrité de l'auteur, qui pourront bien valoir cinq ou six représentations à sa tragédie (1). J'avoue que si j'ai prévu la chute dont cette pièce était menacée, je n'ai pas prévu à quel point elle serait mauvaise et mériterait son sort. Il était difficile de rien imaginer de plus plat et de plus ridicule. Je parierais presque que M. de Crébillon n'a jamais lu l'histoire du triumvirat qu'il a voulu mettre sur la scène, et surtout je suis sûr qu'il n'a jamais vu les Œuvres de Cicéron; car il ne lui aurait pas été possible d'en faire un personnage aussi ridicule et aussi impertinent. Enfin cette tragédie, annoncée depuis six mois avec tant d'affectation, est dans le cas de n'avoir à craindre aucune critique sensée, parce qu'il serait extravagant de critiquer sérieusement une pièce où il n'y a ni scène, ni situation, ni sujet; où les personnages viennent et s'en vont sans avoir rien à faire; où ils se parlent sans avoir rien à se dire; où le dialogue est si peu motivé, que les héros qui paraissent pourraient causer entre eux de toute autre chose indifféremment et avec autant de satisfaction pour nous, pourvu qu'ils fussent moins bavards et moins ennuyeux. Quels Romains, grands dieux! quel Cicéron! quel Octave! Octave est

(1) Elle en obtint dix.

traité dans toute la pièce comme un polisson qui sort du collège. Tout le monde lui dit les choses les plus dures, cependant il ne fait rien, ni en bien ni en mal, dans tout le cours de la pièce.

M. Wille, Allemand, un des plus habiles graveurs de Paris (1), vient de graver une *Cléopâtre* d'après un tableau de Netscher, qui est dans le cabinet de M. le comte de Vence. Le mérite de ce tableau consiste, ce me semble, moins dans l'expression et dans un dessin savant et d'un grand goût, que dans les draperies, qui sont simples; le graveur les a rendues supérieurement. Le satin de la robe de Cléopâtre est un chef-d'œuvre. Madame Geoffrin et M. le comte de Vence ayant été voir M. Piron, qui a son petit cabinet garni de fort belles estampes, M. de Vence lui dit qu'il était fâché de ne plus voir aucune place de vide dans ce cabinet, et que sa Cléopâtre en aurait bien mérité une. M. Piron lui répondit qu'on trouvait toujours le moyen de placer de belles choses. Voici les vers qu'il envoya à madame Geoffrin en recevant l'estampe.

L'esprit se voit dans les besoins;
Quoique tout, et milieux et coins,
Fût plein d'estampes et d'albâtre,
J'ai bien placé ma *Cléopâtre*,
Vos beaux yeux m'en seront témoins.
Certe il y faisait bien ses foins,
Le bienheureux messire Antoine
Quand il fourrageait tant d'appas:
Le saint de son nom qui fut moine,

(1) George Wille, dont les ouvrages sont autant de chefs-d'œuvre, et dont les élèves Bervic et Muller furent eux-mêmes des maîtres distingués. Il est mort à Paris, en 1807, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. A dix-neuf, il avait quitté Kœnigsberg, sa patrie, pour la capitale de la France.

Pour eux eût mis le froc à bas,
Et malgré le jeûne, la haire,
Et tout le train d'un solitaire,
Eût assurément fait le saut
Que tous les diables de Callot
N'ont jamais pu lui faire faire (1).

Il y a à Paris un aveugle connu sous le nom de Pinet. On vient d'imprimer son histoire en quatre volumes, sous le titre de *Pinolet ou l'Aveugle parvenu* (2). C'est l'histoire d'un mendiant qui court les pays pour trouver la subsistance. Je ne suis pas éloigné de croire que le fonds de cette histoire ne soit véritable; mais j'aurais souhaité à l'interprète de l'aveugle le talent et le pinceau du romancier anglais M. Fielding. Combien de choses de mauvais goût, et combien de platitudes il nous aurait épargnées! combien de traits il aurait mis à la place! Pour bien peindre les hommes, même de la dernière classe, il faut toujours être peintre; et David Teniers peut dire avec autant d'assurance que le Corrège : *Ed anch' io son pittore.* L'interprète de l'aveugle (M. Guer) (3) n'aura pas le courage de répéter ces mots. M. Pinet ou Pinolet demeure dans son tonneau à la porte des Tuileries qu'on appelle la porte des Feuillans, parce qu'elle conduit au couvent de ces religieux. Il est au fait de l'histoire de Paris plus que les gens les plus curieux. L'année passée il eut de longues conversations avec M. Piron qui fit pour lui les vers suivans, qui ont orné pendant long-

(1) Le célèbre Callot a dessiné deux *Tentations de saint Antoine.*

(2) 1755, 4 vol. in-12.

(3) Guer, né en 1713, mort en 1764.

temps le tonneau de M. Pinolet avec l'inscription : *Piron fecit* (1).

Depuis plus d'un mois il court un bruit qui augmente tous les jours, savoir, que *la Pucelle* de M. de Voltaire s'imprime en pays étranger. On dit aujourd'hui qu'elle paraît, que l'auteur en est dans des inquiétudes terribles, qu'il y en a même déjà des exemplaires à Paris, qu'on vend quatre louis. Si cela est, il ne faut pas douter que ce ne soit la principale cause de la retraite de M. de Voltaire en Suisse, sur les bords du lac de Genève. Je sais que cette impression clandestine lui a causé des frayeurs inconcevables (2).

Paris, 15 janvier 1755.

Il y a peu de sujets plus difficiles à traiter que celui des langues. Pour bien approfondir les avantages et les désavantages réels d'une langue, il faut tant de justesse dans l'esprit, tant de délicatesse d'oreilles, tant de finesse dans les vues, une métaphysique enfin si subtile et si déliée, qu'il n'y a qu'une tête bien philosophique et bien heureusement organisée, qui puisse espérer de vrais succès en ce genre. Les sots, qui ne sont jamais effrayés de rien, ne s'étonnent non plus de rien; et comme le mérite de la *Lettre sur les sourds et les muets*, par exemple,

(1) Ces vers ont déjà été imprimés page 42 de ce volume.

(2) Les appréhensions de Voltaire, exagérées dans ce récit, furent, du reste, justifiées. Il parut vers la fin de 1755 une édition de *la Pucelle*, imprimée à Francfort, mais portant la rubrique de Louvain. Non-seulement elle avait été faite sur un manuscrit dérobé à l'auteur ou à ses amis, mais elle contenait un grand nombre de vers qui n'étaient pas de lui. On attribue cette édition à La Beaumelle et au capucin Maubert, réfugié en Hollande. Cette entreprise devait leur rapporter de l'argent et compromettre Voltaire; ils y trouvaient

Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.

échappera à leurs yeux grossiers et stupides, ils admireront d'un autre côté, de la meilleure foi du monde, les ouvrages les plus insipides en ce genre, comme en tout autre, pourvu que l'auteur ait su y mettre un peu de vernis pour les éblouir. C'est ainsi que le sot public prodigue aux sots écrivains les exclamations les plus outrées : ah! que cela est beau! que cela est bien vu! voilà qui est admirable! exclamations qui sont quelquefois arrachées au public éclairé et sage, aux bons esprits, qui savent seuls leur donner le ton convenable, parce qu'ils ne l'accordent qu'au génie et à ses puissantes impressions. C'est cependant à ce public peu nombreux qu'il faut savoir plaire : ses décisions, dépouillées de prévention et de préjugés, sont toujours justes, ses décrets, fondés sur la raison et la vérité, sont éternels et invariables; au lieu que les sots, n'étant guidés par aucune lumière, changent de route à tout moment, et trouvent aujourd'hui excellent ce qu'ils blâmaient hier sans restriction. Ils me font donc souvent rire, quand je les vois s'échauffer, décider avec hardiesse, louer sans bornes les gens les plus médiocres, blâmer à toute outrance les meilleurs esprits du siècle, et qu'il leur arrive, sans qu'ils s'en aperçoivent, qu'avec un peu d'adresse, on leur fait soutenir, après leurs sublimes dissertations, le contraire de ce qu'ils avaient avancé au commencement. Le chapitre des langues est plus sujet qu'aucun autre à être traité par cette classe d'hommes si nombreuse et si respectable. Il n'y a point de sot qui ne se croie autorisé à décider de sa langue, et plus il est éloigné des notions les plus communes, des réflexions les plus simples en ce genre, plus il se confirme dans cette croyance. Voilà le partage des sots; mais je voudrais que les gens d'un mé-

rite réel ne touchassent jamais à ces matières qu'après y avoir bien rêvé. Comme ils ont acquis dans le public le degré de considération que méritent leurs talens, ils ne peuvent traiter ces matières sans faire beaucoup de mal. Leur nom en impose à beaucoup de gens d'esprit modestes qui, se défiant de leurs propres lumières, n'osent presque réfléchir après les décisions d'un homme célèbre; et lorsqu'on revient à la vérité, parce que tôt ou tard il faut toujours y revenir, on est fâché de voir diminuer involontairement l'estime qu'on avait conçue avec raison pour les talens et les ouvrages précédens d'un auteur. C'est là le cas où s'est mis M. l'abbé Prévost quelquefois, et où il vient de se mettre encore. Né avec un talent rare, à qui nous devons des ouvrages remplis de grandes beautés; maître dans l'art d'émouvoir et d'agiter les cœurs à son gré, écrivain toujours facile, naturel et noble; auteur de *Cleveland*, des *Mémoires d'un homme de qualité*, du *Doyen de Killerine*, de *Manon Lescaut;* père de tant d'autres enfans dont la destinée a été si brillante, il s'est chargé de temps en temps d'ouvrages qu'il aurait bien faits sans doute s'il avait voulu s'en donner la peine, mais qu'il n'a nullement soignés, parce qu'ils étaient, pour ainsi dire, au-dessous de lui; car le génie qui sait produire s'amuse impatiemment à des objets de recherches et de pure littérature... Dans une de mes feuilles précédentes, j'ai jeté quelques réflexions sur la langue française qu'il faudrait, je crois, établir pour base si l'on voulait faire le parallèle de cette langue avec les autres idiomes de l'Europe; mais la première loi, et la plus indispensable de toutes, ce serait de ne jamais confondre le génie de la langue et son mécanisme, avec le tour qu'elle prend sous la plume d'un homme de génie,

et en général de tous ceux qui l'écrivent. Pour peu qu'on oublie de distinguer ces deux choses, on peut être sûr de faire, en traitant ce sujet, un tissu de réflexions plus absurdes les unes que les autres. M. l'abbé Prévost a mis à la tête du *Journal étranger*, dont il a pris la direction, une introduction à la partie historique qui traite de la langue et de la littérature italienne, et dans laquelle il confond à chaque instant ce qui appartient à la première avec ce qui est du ressort de l'autre. Un homme d'esprit a dit que le morceau était très-bien écrit (comme tout ce qui sort de la plume de M. l'abbé Prévost), qu'il n'avait qu'un défaut, c'est qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce que l'auteur avançait. Nous allons relever quelques-unes de ces faussetés qui ont beaucoup fait crier les Italiens qui se trouvent dans ce pays-ci. M. l'abbé Prévost commence par donner de grands éloges à la langue italienne; il lui accorde la délicatesse, la douceur, l'harmonie, un charme qui ravit, qui la rend particulièrement propre à la poésie et à la musique. Après lui avoir accordé poliment les qualités qu'elle a le plus incontestablement, il dit qu'elle ne peut avoir tant de mollesse et d'agrément, sans manquer du côté de l'énergie et de la force. Cela pourrait être vrai par supposition, si l'on ne pouvait démontrer le contraire de fait, comme nous l'allons voir. « On n'en connaît point, ajoute-t-il, de plus éloignée du sublime, ni de moins propre à l'expression des grands mouvemens de l'ame. » C'est précisément le contraire de cette proposition qui est vrai, et c'est à peu près avec cette précaution qu'il faut lire le Discours de M. l'abbé Prévost, en admettant comme vrai, presque partout, le contraire de ce qu'il dit. Ne dirait-on pas qu'il n'a jamais ouvert aucun des poètes d'Italie? Prenez

au hasard le Tasse, l'Arioste, le Métastase même, et vous trouverez à chaque page des traits sublimes, forts, énergiques, qui, s'ils nous font admirer le génie de ces poètes, ne sont pas moins propres à nous faire admirer l'heureux génie de leur langue, qui sait tout exprimer avec une simplicité, une grace, une force enfin, dont aucune autre langue vivante n'approche. On croit ici assez communément que les airs qui terminent les scènes de l'opéra en Italie, sont des couplets, pour donner occasion au musicien, de faire des ariettes; c'est ainsi qu'on parle; ce sont de petits madrigaux, dit-on, que le poète fournit au musicien qui répète dix fois les mêmes paroles. Voilà la décision de l'ignorance qui parle avec confiance de tout, sans avoir jamais réfléchi sur rien. A la première recherche, on peut remarquer que les grands airs d'un opéra sont presque tous consacrés à l'expression des grands mouvemens de l'ame; et comment cela se pourrait-il, si, comme le prétend M. l'abbé Prévost, la langue et les paroles n'y étaient pas propres? Comment le musicien parviendrait-il à nous arracher des cris de douleur, à nous déchirer l'ame avec des paroles molles et harmonieuses à la vérité, mais dénuées de force et d'énergie, et par conséquent fort ridiculement déclamées? car je ne connais rien de plus ridicule que de déclamer avec feu et avec force ce qui est froid et faible. Mais voyons de ces paroles si peu propres à l'expression des grands mouvemens de l'ame. J'ouvre l'*Ezio*, du Métastase; en voici:

Ah! non son' io che parlo,
E' l barbaro dolore
Che mi divide il core,
Che delirar mi fa.

C'est une femme accablée de tous les côtés qui parle, qui

commence la scène par des plaintes très-amères sur son sort, et sur sa situation qui devient très-pressante; elle finit par perdre la tête, et par se livrer au délire de la douleur. Or, voyez, je vous prie, si ces paroles ne sont pas exactement les mêmes que la douleur vous arracherait en pareille occasion, si vous pouvez en trouver de plus simples, de plus énergiques, de plus poétiques quant à la situation, et de moins poétiques quant au coloris et à l'expression : « Ah! s'écrie Fulvie, ce n'est pas moi qui parle, c'est la barbare douleur qui me déchire le cœur et qui me fait délirer. » Voilà la traduction littérale de ces paroles, qui ne feraient pas fortune en français : pourquoi? c'est que cette langue n'a ni simplicité ni grace; et c'est d'elle qu'il faut dire que, si, d'un côté, elle est fort exacte et fort sévère sur tout ce qui regarde le goût et le ton, de l'autre on n'en connaît pas de plus éloignée du sublime. Le *qu'il mourût!* du vieil Horace est sublime dans toutes les langues, parce que la beauté de ce mot ne dépend pas de la langue, elle appartient au poète seul. Le sublime des poètes italiens, très-souvent ne peut se traduire, parce qu'il tient au charme de la langue, qui lui donne une grace et une force inconnues aux autres langues de l'Europe. Mais c'est trop s'arrêter à une chose qu'on peut vérifier mille fois par jour, en ouvrant au hasard les meilleurs et même les plus médiocres auteurs italiens. J'ai souvent fait une remarque qui m'a bien prouvé la différence de la langue française et de l'italienne; c'est que la platitude en français est si franche, si décidée, qu'elle fait son effet sur vous sur-le-champ et sans restriction; le livre vous tombe des mains, et vous n'avez pas le courage de le relever. La platitude en italien fait un effet tout contraire; elle vous impatiente, elle

vous excède, elle vous attache malgré vous-même, parce qu'elle s'enveloppe dans une langue si belle, si harmonieuse, qui vous fait plaisir encore que l'auteur qui vous parle soit insipide; et je finis toujours par haïr l'auteur, parce que le charme de sa langue m'a fait aller au-devant de l'ennui qu'il m'a préparé par sa platitude. Il ne faut pas s'amuser à réfuter M. l'abbé Prévost, s'il ne trouve pas le commencement de la fameuse scène de *Mérope* très-forte, très-énergique, et fort éloignée de cette mollesse qu'il reproche fort mal à propos à cette langue.

Oh Dei, qual mi sorprende insolito terror!
Qual per le vene gelido scorre il sangue,
E tutta rende l' anima sbigottita!

M. l'abbé Prévost n'est pas plus heureux dans les principes généraux qu'il avance, que dans l'application qu'il en fait à la langue italienne. « Les langues, dit-il, comme les arts, n'ont point de bornes connues. S'il est vrai qu'elles prennent le caractère de ceux qui les parlent, elles doivent s'élever avec les hommes de génie : témoin la langue française, qui doit peut-être toute sa force et sa majesté au grand Corneille... » Voilà en peu de lignes bien des faussetés. Les arts, bien loin de ne point connaître de limites, sont circonscrits dans des bornes si étroites et si connues, que les enfans pourraient les assigner. Jamais la sculpture ne saura charmer par la magie des couleurs; jamais la peinture n'opèrera en nous les enchantemens de la musique; jamais les sons célestes des Hasse et des Buranello ne nous peindront les effets surprenans de la lumière et du clair-obscur. C'est le génie qui ne connaît point de bornes; entraîné par instinct dans une carrière, il s'élance, il franchit avec une audace

vigoureuse les bornes que le goût, timide à la fois et sévère, voudrait lui prescrire; il étonne par son essor; il crée et produit sans cesse des choses nouvelles. La comparaison des langues aux arts est fort juste, c'est-à-dire que celles-là ont autant de bornes que ceux-ci. Approuverions-nous un peintre qui, parce qu'il aurait besoin de bien marquer les contours d'une de ses principales figures, plaquerait un très-beau bas-relief à l'endroit de la toile? Nous dirions que cet homme est aussi dépourvu de génie que de goût. Le goût défend de confondre les bornes de chaque art, et le génie consiste non pas à éluder, mais à vaincre les obstacles. Il en serait de même d'un homme qui, pour être poète, commencerait par écrire dans un goût tout-à-fait opposé à celui de sa langue, et transporterait, par exemple, dans la langue française toutes les licences de la poésie italienne. L'homme de génie n'entreprend pas de changer sa langue, c'est une chimère; mais il sait se faire jour à travers les entraves qu'elle lui met. Je vois beaucoup de nos philosophes dans l'erreur sur ce point; ils s'imaginent que la langue dépend absolument de la littérature et de l'état des arts et des lettres dans un pays. C'est le peuple qui la parle qui est le maître de la langue, et non pas les gens de lettres qui l'écrivent. Si un peuple commençait par être savant, éclairé, philosophe, on aurait raison de supposer sa langue supérieure à toutes les autres; elle serait sans doute exacte, lumineuse, simple, douce, mâle, énergique, etc.; mais nous avons tous commencé par être barbares; il nous a fallu des siècles pour passer, par des passages imperceptibles, de la barbarie et de l'ignorance aux lettres et aux arts agréables. Le génie de chaque langue était tout formé avant qu'il y eût un seul

écrivain. Le goût et la raison peuvent bien débarrasser une langue des petits défauts qui la défigurent, mais ils ne sauraient lui ôter aucun défaut essentiel; de même qu'on peut bien arracher à une figure la mauvaise draperie qui la dégrade, mais les défauts qu'il y aurait dans la structure de son corps ne paraîtraient que davantage. Si Pierre Corneille avait été le seul grand homme de son siècle, la langue française ne lui devrait rien dans le sens de M. l'abbé Prévost. Mais Molière, Racine et La Fontaine, qui ont parlé divinement cette langue, chacun dans son genre, ne le doivent certainement pas au grand Corneille. L'homme de génie se doit tout à lui-même. Montaigne et Amyot savaient, long-temps avant Corneille, écrire cette langue avec une force et une énergie admirables, et que nous chercherions en vain dans nos auteurs modernes. Le génie plus ou moins heureux d'une langue tient à des causes si abstraites, qu'il serait très-difficile d'en faire l'histoire, et encore plus de se faire entendre du commun des hommes; mais la question de fait n'est pas douteuse : avec des principes et de la bonne foi, on voit bien vite que la langue italienne est la seule des langues vivantes qui n'ait aucun défaut essentiel, qu'elle se plie sans peine à tous les caractères que l'homme de génie voudra lui donner, qu'elle est susceptible de toutes les beautés, qu'elle est l'idiome naturel de la poésie, de la musique, de l'éloquence, de l'histoire et de la raison... Il ne serait pas difficile de remplir encore plusieurs cahiers d'observations sur le Discours de M. l'abbé Prévost... Il dit qu'à l'égard de l'histoire, l'Italie n'a point de modèle à nous offrir. Et Machiavel donc? et Davila? et surtout Guichardin? Ce qu'il dit de la comédie est ce qu'il y a de mieux dans ce Discours. Nous aurons occasion

de parler quelque jour des effets que produit sur les esprits et dans les lettres le goût de la société.

PARALLÈLE *entre M. de Chaulieu et M. l'abbé de Bernis.*

(L'auteur de ce parallèle m'est inconnu.)

Chaulieu, disciple d'Épicure
Et des Graces heureux amant,
Quand tu chantais si tendrement
Ces vers enfans de la nature,
Qui t'inspirait? Le sentiment.
O toi, qui veux suivre ses traces,
Abbé galant et délicat,
Dont les pinceaux donnent aux Graces
Cet air coquet de ton état,
Qui t'inspire cette finesse,
Ces traits choisis, cet agrément,
Qui voilent le raisonnement
Et font badiner la tendresse?
Tu me réponds : Le sentiment.
Mais viens sur la verte fougère
Voir folâtrer cette bergère.
Quelle tendre simplicité!
Son amour lui sert de parure,
Il rend touchante sa beauté;
On la prendrait pour la Nature
Sous les traits de la Volupté.
Ne dis-tu pas, telle est la muse
De Chaulieu, cet aimable auteur;
Il me touche lorsqu'il m'amuse;
Son esprit ne parle qu'au cœur.
S'il tient en main sa tasse pleine,
Il est Bacchus, je suis Silène.
Lorsque sur les lèvres d'Iris
Il cueille ces baisers humides,
Dont les plaisirs vifs et perfides
Suspendent tous les sens surpris,

Et livrent les nymphes timides
A leurs satyres enhardis,
Mon ame s'enivre avec elle
Des torrens de sa volupté.
Je songe... plus d'une beauté
Sait les nuits que je me rappelle.
S'il cesse d'être Anacréon
Pour s'instruire chez Épicure,
Il détruit la demeure obscure
Où l'erreur voyait l'Achéron.
A sa voix mon cœur se rassure,
Et mes plaisirs bravent Pluton.
Plus froid, éblouis davantage,
Bernis, je vois dans ton ouvrage
Autant d'éclat et moins d'appas;
Ton esprit obtient mon suffrage,
Mais mon cœur ne le donne pas.
Ta muse est l'adroite coquette
Qui sait placer un agrément,
Faire jouer un diamant;
Femme adorable, un peu caillette,
Toujours en habit arrangé,
Possédant l'art de la toilette
Et redoutant le négligé.

Il paraît un commencement d'une nouvelle *Histoire de France* depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIV, par M. l'abbé Velly, en deux volumes qui seront suivis de plusieurs autres (1). Cette Histoire, à ce que disent MM. de l'Académie des Belles-Lettres, a le mérite de l'exactitude dans les recherches, mais elle est écrite pesamment, d'un style diffus et embarrassé; l'en-

(1) Plusieurs autres volumes parurent successivement, et l'auteur travaillait au huitième, dont il avait rédigé les deux cent vingt-six premières pages, quand il mourut d'un coup de sang le 4 septembre 1759. Son *Histoire* a été continuée par Villaret et Garnier.

nui vous gagne à tout moment, et vous lisez malgré vous sans attention. Il est fort singulier que tout le monde ait presque les mêmes principes, et que chacun les suive, dans l'exécution, d'une manière si différente. M. l'abbé Velly dit dans sa préface qu'il ne faut pas écrire l'histoire des rois et des guerres, mais celle de la nation, de son esprit, de son caractère, des révolutions qui y arrivent de temps en temps. Voilà ce que disent tous nos philosophes aussi. Les noms des rois et les événemens mémorables ne doivent servir que pour fixer les différentes époques de l'histoire de la nation. Malgré ces principes, M. l'abbé Velly ne nous donne dans ses deux premiers volumes qu'un tissu de batailles et d'intrigues qui sont tout-à-fait indifférentes pour son objet. Ce n'est (le talent à part) qu'avec beaucoup de philosophie qu'on peut exécuter un plan de cette force, et M. l'abbé Velly ne me paraît pas en être là.... Ses digressions sont pour la plupart déplacées, sans netteté et sans précision. Il ne nous reste, à ce que je crois, que la voie des abrégés pour écrire l'histoire universelle des peuples modernes. Leur origine et leur progrès pendant une longue suite de siècles n'ont rien d'assez intéressant pour arrêter et fixer l'attention des philosophes : ils ne peuvent jeter sur tous ces siècles qu'un coup d'œil général. Si les moines dont nous tirons la seule lumière qui nous guide dans ces temps obscurs, avaient eu de la philosophie dans la tête, ils nous auraient mis, par leurs chroniques, en état d'écrire cette histoire aujourd'hui; car ce ne sont pas sûrement les événemens singuliers et remarquables par où elle manque, c'est par les mémoires... M. l'abbé Velly a relevé de temps en temps des fautes et des erreurs qui se sont glissées dans l'*Abrégé chronologique* de M. le président Hénault.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'invention de M. le comte de Caylus de peindre à la cire; les avis des connaisseurs ont été fort partagés sur ce qu'on avait à attendre de cette nouvelle manière. Les plus éclairés croient qu'elle n'aura ni l'expéditif de l'huile ni la facilité de rendre les petits objets et les couleurs transparentes, qu'elle ne sera par conséquent nullement propre pour le paysage, etc. Avec le peu de lumières que j'ai en ce genre, je puis dire mon avis sans conséquence. Je crois que cette manière aura tous les avantages et tous les désavantages de la fresque à qui elle ressemble d'ailleurs pour l'effet, je ne dis pas pour la durée. En attendant, M. Vien a fait quelques nouveaux tableaux à la cire, qui représentent des bouquets de fleurs, et qui sont fort beaux. M. le comte de Caylus n'a pas jugé à propos encore de dire son secret. M. de Montami, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, fort versé dans la chimie, a fait des essais de son côté, et comme il ne m'a pas demandé le secret, je puis dire ce qu'il a trouvé hier. C'est que l'huile essentielle de térébenthine a la propriété de dissoudre la cire, de la rendre par conséquent propre à se mêler aux couleurs par le pinceau, et au bout d'un fort court espace de temps cette huile s'évapore. Voilà où nous en sommes. Peut-être le secret de M. de Caylus est-il tout autre chose; peut-être celui de M. de Montami trouvera-t-il beaucoup d'obstacles dans l'exécution. Voilà toujours de quoi faire des essais. L'Académie royale de Peinture vient de faire deux pertes considérables; la première, de son secrétaire, M. Lépicié, graveur. Il avait commencé un catalogue raisonné des tableaux du roi, dont le premier volume a eu beaucoup de succès (1). Il est fort regretté

(1) *Catalogue des Tableaux du roi*, 1752, in-4°. Né en 1698, Lépicié mourut en 1755.

à l'Académie. La mort de M. Oudry (1) la prive d'un autre artiste fort habile; il a fait une quantité prodigieuse de tableaux : son genre était les animaux et le paysage. Un de ses plus beaux tableaux est une chienne allaitant ses petits, qui a eu le plus grand succès au salon dernier, et qui se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. le baron d'Holbach.

FÉVRIER.

Paris, 1er février 1755.

On vient de traduire de l'anglais les paradoxes métaphysiques de Collins sur la liberté et sur la nécessité (2). Ce livre parut en Angleterre dans le temps de la grande querelle dans laquelle Leibnitz, Locke, le docteur Clarke et les meilleurs esprits du siècle eurent part. M. Collins, avec beaucoup de force et de simplicité, et encore plus de clarté dans ses raisonnemens, en établissant le système de la nécessité, embarrasse beaucoup les partisans de la liberté, c'est-à-dire tous les dogmatiques qui songent à leur système et à ses intérêts avant que de songer à ceux de la vérité. Si l'on eût apporté de la bonne foi de part et d'autre, on aurait arrangé les principes de cette doctrine en peu de lignes, comme nous allons voir. Ce que je dirai ici sur la liberté et sur la nécessité servira en même temps de principes pour qui voudrait examiner de plus près le mauvais *Traité* peu philosophique *de la Liberté*, que M. l'abbé de Condillac

(1) Peintre et graveur, né en 1686, mort en 1755.

(2) L'ouvrage de Collins, dont Grimm veut parler ici, est intitulé, *Recherches philosophiques sur la liberté de l'homme*, Londres, 1717. Ce livre avait été réfuté par Clarke; il fut traduit en français par de Bons.

a mis à la fin de son *Traité des Sensations*.... On peut envisager la question de la liberté de deux manières différentes; la première en se plaçant hors de l'univers, embrassant du même coup d'œil tous les êtres, leur ordre, leur succession, leurs différens rapports, leur mouvement continuel qui produit cette longue chaîne de causes et d'effets qui se perd dans les nuages de l'incertitude, et que l'œil le plus exercé ne peut suivre long-temps. En considérant l'espèce humaine sous ce point de vue, comme un ordre successif de causes et d'effets, il est évident que la question de la liberté restera toujours indécise. Il faudrait avoir une connaissance parfaite de l'univers, de ses ressorts, de son origine, de son auteur, pour décider si une telle espèce d'êtres agit librement, ou si, sous les apparences de la liberté, elle est déterminée nécessairement à faire ce qu'elle fait. Le système de la nécessité, sous ce point de vue, est seulement plus vraisemblable que celui de la liberté, et le devient encore plus pour ceux qui regardent l'univers comme l'ouvrage d'un être intelligent et parfait; car nous trouvons une machine parfaite à proportion que toutes les parties dont elle est composée sont nécessitées à concourir par leur action à la faire aller de la meilleure façon possible. Tout a dans les machines un emploi déterminé; et quand même une partie paraîtrait avoir un emploi ou un mouvement vague, ceux qui auraient une connaissance parfaite de la machine nous diraient bien vite combien une telle partie a de façons de bien aller, et ces variations se réduiraient sûrement à un fort petit nombre. Le système de la nécessité est donc fort vraisemblable lorsqu'on envisage l'univers en général; mais M. Collins n'a pas pris cette méthode, il a choisi la seconde façon de traiter cette

question, en observant l'homme en particulier, sa manière d'apercevoir et d'agir ; et le système de la nécessité semble encore gagner à cette méthode. Je parle de vraisemblance et de probabilité; car dans ces matières il faut se détacher de démontrer, et ceux qui me promettent des démonstrations de ces choses me dispensent de les écouter. Voyons donc comment M. Collins raisonne, et surtout soyons de bonne foi. Ceux qui sont accoutumés à réfléchir sur eux, à suivre les opérations de leur esprit, sont convaincus que nos perceptions ne sont ni volontaires ni libres. Je ne puis empêcher telle idée de me passer par la tête, et lorsque je dirige mon esprit vers tel objet, et que je l'exerce à réfléchir, les idées qui me viennent à ce sujet ne sont certainement pas de mon choix. Elles sont engendrées nécessairement d'une manière qui m'est inconnue, et dont, à force de réflexion et d'attention, j'entrevois quelquefois de faibles lueurs. Voilà le premier point, qui est d'une évidence sans réplique ; car si nous étions les maîtres de nos perceptions et de nos idées, il n'y aurait point de sots ni de gens bornés, que nous prenons la liberté d'appeler bêtes. L'amour-propre apprendrait bien vite à chacun à penser sur toutes les choses de la meilleure façon possible, et de la plus spirituelle. Ce que nous appelons génies prouve encore mieux cette nécessité que les sots, tout nécessairement sots qu'ils sont. Voyez les productions du génie. Demandez à Homère comment on fait un poëme épique, à Raphaël et au Carrache comment on fait un tableau sublime ; à Pergolèze ou à Buranello comment on fait ces airs pathétiques qui déchirent l'ame, et qui lui font éprouver si délicieusement tous les sentimens de pitié, de terreur, d'horreur, de tendresse, etc. On aurait beau donner la torture à

son esprit pendant un siècle, jamais il n'en résulterait que de mauvaises choses. Lorsque le génie agit dans ces hommes divins, une vive chaleur s'empare d'eux; travaillés par une fermentation universelle et vigoureuse, possédés par le plus fort enthousiasme, ils produisent sans volonté et nécessairement les choses qui font l'admiration de l'univers. Allons plus loin : le jugement n'est pas plus libre que les perceptions. Je compare deux idées : le jugement qui en résulte ne dépend pas de moi, je suis forcé de le faire. Je ne puis pas juger qu'une chose est bonne lorsqu'elle est mauvaise : voilà pourquoi (tout ceci n'est que fort vraisemblable, et je ne prétends rien démontrer) il y a une beauté et une bonté absolues, du moins aussi long-temps que les hommes seront organisés comme ils le sont. Ceux donc qui disent qu'il ne faut pas disputer des goûts ne savent ce qu'ils disent; car, par exemple, ce qui est digne de plaire doit plaire nécessairement partout, à tous les hommes et dans tous les siècles, parce que les hommes, ayant les mêmes organes, doivent nécessairement juger en général toujours et partout de même. Voyons maintenant si nos actions sont plus libres que nos perceptions et nos jugemens; elles en dépendent totalement. Dans nos actions les plus indifférentes, nous sommes toujours nécessairement déterminés au parti que nous prenons, par un motif quel qu'il soit : on n'a qu'à s'examiner rigoureusement pour en être convaincu. Voilà en peu de lignes toute la doctrine de la nécessité, et ce précis ne nuira pas à ceux qui ont envie de lire l'ouvrage de M. Collins avec soin. A présent qu'est-ce qu'on peut opposer à des choses aussi simples et aussi claires?.... On peut écrire de longs traités, et même fort ennuyeux; on peut les remplir de

mille futilités métaphysiques : on peut dire encore que si cette doctrine s'établit une fois, elle renversera nécessairement tel et tel système. Qu'est-ce que tout cela fait à la vérité? Ce qui est vrai le sera-t-il moins pour cela, et ce qui est faux deviendra-t-il vrai? Je ne pardonne donc pas à M. Collins, qu'après avoir exposé la doctrine avec autant de force que de clarté, il ait encore voulu l'arranger avec tous nos systèmes théologiques et politiques, dont il ne reconnaît sûrement pas également la solidité. Cet artifice est petit et indigne d'un vrai philosophe, quoiqu'il soit fort en usage. Ne déshonorons pas la vérité en l'appuyant sur des fondemens que nous reconnaissons nous-mêmes pour n'être pas durables. Le philosophe, je le répète, doit se contenter de montrer la vérité : c'est là sa vraie vocation, elle est sublime. Que font à la vérité les vaines opinions et les faux systèmes des hommes? Ils ne méritent pas d'être réfutés; mais il serait bien blâmable de les vouloir accorder, par quelque sophisme ingénieux, avec la vérité même. Les petits esprits, aussi méchans pour l'ordinaire qu'ils sont mauvais raisonneurs, lorsqu'ils n'ont plus rien à opposer à sa lumière, crient qu'elle est dangereuse; comme si une vérité pouvait jamais nuire à une autre vérité, ou qu'il pût jamais être dangereux de détruire une erreur quelque ancienne qu'elle fût. Gardons-nous bien de tomber dans l'excès contraire, et d'étayer la vérité par des erreurs ou par des opinions. M. Collins aurait donc dû s'épargner plusieurs chapitres qui n'ajoutent rien à la vérité, et qui nuisent à la gravité du sujet : tel est le chapitre de la prescience de Dieu. M. Collins prouve qu'elle ne peut subsister avec le système de la liberté, et qu'elle suppose absolument celui de la nécessité. Si les idées que

nous nous efforçons de nous former des attributs de la Divinité étaient moins vagues, moins obscures, moins contradictoires, cet argument pourrait être de quelque utilité; mais qui, de bonne foi, a jamais pu se former une notion bien distincte et nette d'un attribut de Dieu, quel qu'il soit? Ah! pourquoi étayer un système fort abstrait, comme celui de la nécessité, par un autre plus abstrait encore, celui de la prescience? Il y a longtemps que les vrais philosophes ont renoncé aux disputes futiles de l'école, et qu'ils en laissent la gloire à ces têtes vides de sens à qui le bonnet de docteur donne un droit exclusif de déraisonner. L'argument tiré des peines et des récompenses civiles est dans le même cas. M. Collins prouve qu'un voleur n'est puni que parce qu'il vole nécessairement, et que s'il lui était libre de ne point voler, la société n'aurait aucun droit de punition sur lui. Ce chapitre est un tas de sophismes.... Il s'agit de savoir si la société civile est réellement l'établissement le plus convenable au genre humain. Dès que cette proposition est bien prouvée, tous les inconvéniens qui en résultent ne doivent jamais nous arrêter un instant. Il n'y a rien dans le monde entier qui n'ait des inconvéniens : les meilleures choses en ont comme les plus mauvaises, les plus pernicieuses ne sont jamais sans quelque côté avantageux. Dire que telle chose a tel inconvénient, ce n'est donc rien avancer ni contre sa bonté, ni contre sa vérité. C'est sans doute un très-grand mal que les biens de la fortune soient entre les mains d'un petit nombre d'hommes, tandis que des millions sont dans l'indigence et meurent de faim. Mais pour remédier à cet inconvénient quelque terrible qu'il soit, serait-il permis de renverser les fondemens de la société? Non sans doute: et pour revenir à l'exemple

de M. Collins, un voleur n'est pas puni parce qu'il agit librement ou nécessairement; l'un et l'autre sont tout-à-fait indifférens. On le punit parce que la société ne subsisterait pas sans cette sévérité, et qu'il faut tout sacrifier à sa conservation, du moment qu'il est démontré qu'elle procure les plus grands biens aux hommes. Cependant les supplices des malfaiteurs sont, sans difficulté, un des inconvéniens de la société; car sans compter que, rigoureusement parlant, on ne peut démontrer que les hommes puissent jamais avoir un droit bien constaté sur les jours d'un homme, qui oserait nier qu'il ne soit fort malheureux que le crime d'un assassin, par exemple, coûte la vie à deux hommes, savoir, à celui qui est la victime du crime et au criminel. Abstraction faite de la société civile, l'impunité d'un assassin est un moindre mal physique que son supplice. Mais comme il serait non-seulement ridicule, mais blâmable de se servir de ces argumens pour détruire la société, celui qui allègue contre une vérité philosophique, d'ailleurs bien établie, les conséquences qui en résultent, ne mérite pas plus d'égards.... Finissons cet article, déjà trop long peut-être, par deux observations générales. Tout ce que nous venons de dire ne contient que les premières idées qui, à mesure qu'on y rêve, s'étendent, se multiplient, et se confirment les unes par les autres. Ce qui nous reste à dire est dans le même cas... Première observation : il n'y a point de vérité dangereuse ni nuisible. Il est donc faux de dire qu'il faut cacher de certaines vérités aux hommes. Ce qui est vrai, ou (ce qui revient au même) ce qui est, ne l'est pas moins, et ne produit pas moins tous les effets qu'il doit produire, que je le sache, ou que je l'ignore. J'aimerais autant entendre dire aux Athéniens en se promenant dans

la place publique : Il n'est pas vrai que nous venons de perdre la bataille; car si cela était, nous serions dans huit jours d'ici ou exterminés ou subjugués. Me dira-t-on qu'il ne faut pas éveiller un homme qui dort au milieu des flammes, de peur de lui causer trop de frayeur? il périra sans doute, avec beaucoup moins de douleur et d'effroi, s'il peut passer du sommeil à la mort; mais en même temps il sera privé de toutes les ressources qui pourraient le garantir du péril. Plus il ignorera le danger, plus sa perte sera infaillible. Cet exemple prouve seulement ce que nous avons dit plus haut, qu'il n'y a rien de si bon qui n'ait ses inconvéniens, ni rien de si mauvais qui n'ait ses avantages. Ajoutez que les hommes abusent de tout, et que s'il fallait leur cacher les choses dont ils peuvent faire un mauvais usage, il faudrait étendre cette maxime jusqu'aux vérités les plus sacrées. Il y a de bonnes gens qui poussent cette maxime plus loin encore, et qui vous disent pieusement que Dieu a eu soin de nous cacher les vérités qui auraient pu nous nuire. Le beau rôle qu'ils font jouer à la Divinité! Ils ne considèrent pas que si la prudence m'engage quelquefois à cacher à mon ami quelque événement funeste, c'est que je suis, comme lui, un faible mortel sujet aux décrets du sort que je ne saurais changer; au lieu que Dieu, s'il est tout-puissant et bon, doit changer les vérités nuisibles, s'il y en a, ou en faussetés, ou en vérités utiles.... Seconde observation : M. Collins prétend qu'on peut tout dire clairement, et que c'est toujours la faute des auteurs quand ils sont obscurs. Cela peut être vrai en général; il y a pourtant une exception. Il naît quelquefois des esprits sublimes qui devinent et préviennent les siècles et la postérité, qui percent dans les profondeurs les plus ignorées

de la vérité; des esprits de cette trempe doivent nécessairement paraître obscurs au vulgaire. Le chancelier Bacon, l'homme le plus lumineux peut-être qu'il y ait jamais eu, devait paraître fort obscur à ses contemporains. Je ne suis pas étonné que M. Diderot le paraisse quelquefois aux siens.

Une des occupations les plus agréables de l'esprit, à mon gré, est de chercher de nouveaux sujets de tragédie ou de comédie, de peinture, de sculpture, etc., et de les disposer de la manière dont on voudrait les voir traités. On dit communément que les sujets sont tous épuisés, que les grands génies dans chaque genre les ont tous traités, et qu'ils ne nous ont laissé que la gloire de les copier. Rien n'est si faux : jamais les sujets ne manqueront au génie. Un homme d'esprit, que je ne connais point, vient de proposer de nouveaux sujets de peinture et de sculpture, dans une brochure dédiée à l'Académie royale de Peinture. J'ai lu le peu de pages qu'elle contient avec grand plaisir, quoiqu'en général je ne sois pas de son avis. Il prétend que la mythologie ouvre un vaste champ aux peintres pour chercher de nouveaux sujets. Je trouve la mythologie très-froide, et le plus souvent obscure en peinture; et je suis convaincu que ce qui a engagé les génies sublimes d'Italie à traiter si fréquemment des sujets de mythologie, était l'occasion si précieuse pour un peintre de dessiner le nu. On peut dire en général que la religion païenne est poétique, et que la religion chrétienne est pittoresque. En effet, les sujets de cette dernière vous fournissent presque toujours l'occasion d'exprimer les passions et les grands mouvemens de l'ame, le feu et l'enthousiasme des momens où les

hommes sont, pour ainsi dire, au-dessus d'eux-mêmes, tandis que l'autre ne présente que des fantômes d'imagination ou des sujets froids. La religion chrétienne vous montre toujours l'homme, c'est-à-dire l'être auquel vous vous intéressez le plus, dans quelque situation intéressante. La religion païenne vous montre des êtres dont vous n'avez point d'idées, dans une situation tranquille. Le seul avantage qu'elle a, est peut-être de fournir quelquefois des sujets voluptueux : mais que cet avantage est petit auprès de celui de traiter le pathétique!... Comme nous nous amusons quelquefois, M. Diderot et moi, à chercher de nouveaux sujets de peinture, vous ne serez pas fâché peut-être de voir des tableaux de notre façon. En voici six que M. Diderot a faits l'autre jour en lisant Homère, et qu'il a jetés sur le papier à ma prière : c'est une suite de tapisseries qu'on pourrait faire exécuter aux Gobelins.

Le COMBAT *de Diomède et d'Énée, avec les suites.*
(Tenture de tapisserie.)

Première tapisserie. L'ami d'Énée, percé d'un javelot, est étendu sur la terre. Énée le couvre de son bouclier, et, la lance à la main, il crie, il s'agite, et menace de donner la mort à quiconque aura la témérité d'approcher. Cependant Diomède a ramassé une pierre énorme dont il est prêt d'écraser Énée. Le char d'Énée a été renversé dans le commencement de l'action, et l'écuyer de Diomède s'est jeté à la bride des chevaux qui bondissent et qu'il tâche d'emmener comme il en avait reçu l'ordre de Diomède. La scène se passe entre la mer et la campagne, le camp des Grecs et la ville de Troie.

Seconde tapisserie. Énée frappé à la cuisse du rocher

que la main de Diomède a lancé, et renversé sur la terre, va périr sous le fer de son ennemi; mais Vénus vient à son secours. La déesse étend entre Diomède et son fils une gaze légère. On aperçoit Énée renversé sous la gaze; mais au-dessus de ce voile paraissent la tête majestueuse de cette déesse, ses épaules divines, sa gorge charmante, ses deux beaux bras étendus et ses mains délicates qui tiennent la gaze suspendue. Diomède, furieux que son ennemi lui soit dérobé, porte des coups de javelot contre la gaze. Cependant son écuyer emmène vers les tentes des Grecs les chevaux bondissans d'Énée.

Troisième tapisserie. Vénus, que Diomède a blessée à la main, est renversée entre les bras d'Iris, qui l'emporte et la soustrait à la poursuite de Diomède que Minerve conduit, et dont elle excite et guide la fureur. Vénus laisse pendre mollement sa main blessée; il en sort quelques gouttes d'un sang vermeil qui se changent en fleurs en tombant sur la terre.

Quatrième tapisserie. Iris et Vénus rencontrent le dieu de la guerre dans une nuée d'où il regardait avec une joie cruelle le combat de Diomède et d'Énée. Vénus lui parle avec effroi de ce Grec terrible qui lui a effleuré la main, et qui se battrait contre Jupiter même. Elle lui demande son char et ses chevaux pour s'en retourner dans les cieux. Mars les lui accorde. On voit sortir de la nuée le bout de la lance de Mars, et la tête de ses chevaux écumans qui soufflent le feu par les narines.

Cinquième tapisserie. Iris et Vénus s'en retournent aux cieux sur le char de Mars et avec ses chevaux. Les chevaux fendent les airs, Iris les conduit. Vénus a le bras gauche appuyé sur l'épaule d'Iris; sa tête est penchée sur le même bras : elle regarde sa blessure, et elle

s'afflige en voyant que la peau de sa belle main commence à noircir.

Sixième tapisserie. Iris et Vénus sont arrivées dans les cieux. Iris met en liberté les chevaux fougueux de Mars. Cependant Vénus s'est précipitée entre les bras de sa mère Dioné, qui la caresse et la console. Minerve et Junon font des plaisanteries sur son aventure avec Jupiter, et le père des dieux ne peut s'empêcher d'en sourire.

Il paraît depuis un mois un ouvrage attribué à M. de La Beaumelle, qui n'a fait aucune sensation à Paris, heureusement pour l'auteur à qui il pourrait bien valoir un logement à la Bastille s'il était plus connu. Le titre en est fort beau, et c'est quelque chose : *le Code de la Nature* (1). Si M. de La Beaumelle en est l'auteur, on peut dire qu'il sait mieux faire des libelles que des codes. Quel titre! et combien il faut de méditation, de recueillement, de vertu et d'ame, combien de profondeur dans l'esprit, combien d'élévation et de simplicité dans le cœur, pour être l'interprète du *Code de la Nature.* C'est le vertueux et l'éloquent citoyen de Genève, Jean-Jacques Rousseau, qui serait digne de faire un tel ouvrage. Notre auteur commence son Code par l'extrait d'un

(1) Grimm dit que le fameux *Code de la nature* a été attribué à La Beaumelle; c'est sans aucun fondement, car le style de cet ouvrage ne ressemble en rien à celui de La Beaumelle. Grimm ajoute que l'auteur commence son *Code* par l'extrait d'un poëme épique intitulé, *la Basiliade,* dont il n'a jamais ouï parler. Il lui eût été facile de savoir qu'un nommé Morelly, le fils, était l'auteur de *la Basiliade,* et qu'il publia ensuite *le Code la Nature* pour justifier les principes de cette *Basiliade,* attaqués par des journalistes d'Allemagne.

C'est encore avec moins de raison que La Harpe, dans sa *Philosophie du dix-huitième siècle*, attribue à Diderot ce fatras si mal intitulé *Code de la Nature.* (B.)

poëme épique intitulé, *la Basiliade*, dont je n'ai jamais ouï parler. Jugez ce qu'on peut attendre d'un homme qui commence *le Code de la Nature* de cette façon. Tout ce qu'on s'en promet, l'auteur le tient bien, c'est-à-dire qu'il n'y a ni principes, ni raison, ni lumière dans son livre. L'histoire de l'exil du parlement y est contée d'une manière fort indécente.

Paris, 15 février 1755.

Charles de Secondat, baron de Montesquieu, est mort à Paris, le 10 de ce mois, après avoir honoré l'humanité par ses écrits admirables, et par une vie honnête et irréprochable pendant le cours de soixante-cinq ans. S'il n'était pas beaucoup plus doux d'oublier nos torts, et de fermer les yeux sur les maux que nous ne pouvons guérir, nous dirions, à la honte de la nation, que ce grand homme, à qui la France devra tous les heureux effets qui résulteront de la révolution que ses ouvrages ont faite dans nos esprits, a quitté la vie sans que le public s'en soit, pour ainsi dire, aperçu. Son convoi funéraire s'est fait sans personne; M. Diderot est, de tous les gens de lettres, le seul qui s'y soit trouvé. Louis XV s'est honoré en donnant au sage mourant des marques de son estime, et en envoyant M. le duc de Nivernois s'informer de son état. Mais si nous eussions mérité d'être les contemporains d'un aussi grand homme, quittant nos vains et frivoles plaisirs, nous aurions tous pleuré sur son tombeau, et la nation en deuil aurait montré à l'Europe l'exemple des hommages qu'un peuple éclairé et sensible rend au génie et à la vertu (1).

(1) Si les hommes de lettres montrèrent une blâmable indifférence à la mort de Montesquieu, les Jésuites furent mis en mouvement par la seule nouvelle de

MARS.

Paris, 1er mars 1755.

PHILOCTÈTE, fils de Pæan, compagnon d'Hercule, et héritier de ses flèches, ayant suivi les Grecs dans l'expédition de Troie, fut mordu au pied par un serpent durant le voyage. L'armée le crut frappé de la main des dieux, et chargea Ulysse de le conduire dans l'île de Lemnos, et de l'abandonner pendant qu'il serait endormi. Philoctète demeura dix années dans cette solitude, livré à ses maux et à sa fureur, n'ayant d'autre remède contre les douleurs aiguës que lui causait le venin, que le sommeil tardif à le soulager, ni d'autre ressource contre les bêtes sauvages, et pour se procurer sa subsistance, que les

sa maladie. Deux des plus habiles et des moins timides de leur compagnie, le père Routh et le père Castel, vinrent, dès que le malade fut reconnu en danger, s'installer dans une pièce voisine de sa chambre, et, malgré les invitations réitérées de d'Arcet et de Bouvard, ses amis, de se retirer, y restèrent consécutivement plusieurs jours et plusieurs nuits. Ils avaient vainement sollicité Montesquieu de leur remettre des corrections aux *Lettres Persanes*. Quand il fut près de fermer les yeux, ils voulurent, avec l'appui de quelques parens du mourant, qui leur étaient dévoués, forcer d'Arcet à leur livrer les clefs du cabinet de celui-ci; il s'établit même une lutte dans laquelle le vêtement où se trouvaient ces clefs fut pris et repris plusieurs fois, mais il demeura à l'ami de l'auteur. De son côté, le curé de Saint-Sulpice, sur la paroisse duquel demeurait Montesquieu, se présenta aussi et remplit son ministère, mais avec décence et sans beaucoup gêner le malade. On a retenu le commencement de son exhortation, à cause de la repartie de Montesquieu. « Vous savez, M. le président, « combien Dieu est grand! » Montesquieu, que tout ceci fatiguait probablement, répondit : « Oui, Monsieur, et combien les hommes sont petits! » (Voir *Précis historique sur la vie et les travaux de Jean d'Arcet*, par Dizé, an x, in-8°.)

flèches d'Hercule; mais les Grecs ayant su par un oracle que la prise de Troie était attachée à ses armes, envoyèrent Ulysse et le fils d'Achille à Lemnos, avec ordre d'emmener Philoctète au siège, à quelque prix que ce fût. Voilà ce qui a fourni à Sophocle le sujet d'une de ses plus belles tragédies, moins admirable encore par l'extrême simplicité du plan que par la naïveté, la vérité et la sublimité continuelle du discours, car c'est cette partie qui fait particulièrement le mérite de la tragédie, et où le poète déploie toute la force de son génie. Avec un peu de talent pour la versification, rien n'est plus facile que de farcir sa pièce de ces vers brillans que le parterre est assez sot pour applaudir sans prendre garde s'ils sont placés on non. Mais il faut du génie pour faire dire à chacun de ses héros ce qu'il doit dire, et il n'y a exactement qu'une seule chose qu'il puisse dire, et de telle manière déterminée; car dire que le discours d'une scène est indifférent, c'est avertir qu'elle est inutile et par conséquent mauvaise; et si le personnage qui parle ne dit pas exactement ce qu'il doit dire suivant son caractère, ou historique, ou imaginé par le poète, suivant sa situation générale et sa position particulière dans telle scène, conformément à sa manière de voir, de s'affecter, de s'exprimer même, c'est une marque que le discours est faux. Or, une tragédie dont le discours est faux, un tableau dont le coloris est faux, un air de tragédie en musique dont la déclamation est fausse, *son tre cose de morire*, comme dit le proverbe italien, et celui qui peut y tenir peut prendre son parti sur ses plaisirs et sur ses goûts; il ne sera jamais vivement affecté par ce qui est véritablement beau et sublime. Quand on est en état de sentir la beauté et d'en saisir le caractère, franchement

on ne se contente plus de la médiocrité, et ce qui est mauvais fait souffrir et vous tourmente à proportion que vous êtes enchanté du beau. Il est donc faux de dire qu'il ne faut point avoir de goût exclusif, si l'on entend par là qu'il faut supporter dans les ouvrages de l'art la médiocrité, et même tirer parti du mauvais. Les gens qui sont d'une si bonne composition n'ont jamais eu le bonheur de sentir l'enthousiasme qu'inspirent les chefs-d'œuvre des grands génies, et ce n'est pas pour eux qu'Homère, Sophocle, Richardson, Raphaël et Pergolèse ont travaillé. Si jamais cette indulgence pour les poètes, les peintres, les musiciens, devient générale dans le public, c'est une marque que le goût est absolument perdu, que nous avons les organes trop engourdis ou trop usés pour sentir le génie, et que si Corneille, Racine, Voltaire, nous plaisent encore, il y a apparence que ce n'est pas par les grands traits de beauté, mais qu'ils doivent notre admiration à de petits ornemens de goût, à la frêle beauté d'une élégance et d'une grace minces et légères, qui passera avec eux et avec leur siècles, qui sera perdue pour la postérité, laquelle n'apercevra dans ces grands hommes que leur génie... Voilà le procès que je prends la liberté de faire au public d'aujourd'hui et au parterre de la Comédie Française. On a donné ce soir sur le théâtre la première représentation de *Philoctète*, tragédie nouvelle en vers et en cinq actes, par M. de Châteaubrun, maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, et auteur de la tragédie des *Troyennes*, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans son temps (1). Il était hardi, pour ne rien dire de plus, de traiter le sujet de *Philoctète* à Paris et dans la forme que nous avons donnée à nos

(1) Voir précédemment la lettre du 15 mars 1754.

tragédies. Comment oser montrer ce héros malheureux et souffrant, à cette jeunesse légère et frivole qui assiège nos théâtres, et à ces femmes si délicates sur les bienséances et qui méconnaissent la beauté, du moment qu'elle n'est plus accompagnée de cette petite élégance qui la dépare si souvent? « Je mourais de peur, me disait ce soir une femme de beaucoup d'esprit, que la maladie de Philoctète ne fût indécente, mais l'auteur s'en est très-bien tiré. — J'étais bien tranquille, lui ai-je répondu, de ce côté-là; mais je mourais de peur que l'auteur n'eût fait du Grec véhément, colère, vindicatif, implacable, un bavard français, et ma foi je n'en suis pas pour ma frayeur. » Quoi qu'il en soit, cette pièce a eu le plus grand succès, et le plus inconcevable pour moi. Ce n'est pas que l'âge de l'auteur, ses mœurs et surtout son extrême modestie, ne méritent tous les égards possibles; mais il y a des bornes à tout, et j'y reviens toujours. Les gens qui admirent si aisément les mauvaises choses, ne sont pas en état de sentir les belles. Les décisions dans les choses de goût tiennent à un principe général, et les jugemens baroques qu'on entend tous les jours sur les sublimes tableaux des Raphaël, des Carrache, du Dominiquin, et sur les chefs-d'œuvre de Pergolèse, de Buranello ou de Jommelli, viennent de la même source d'où sortent les applaudissemens des mauvaises choses avec tant d'impétuosité. Ce qui est bien sûr, c'est que ceux qui trouvent la tragédie de M. de Châteaubrun bonne, ne peuvent sentir la beauté de celle de Sophocle; s'ils en eussent aperçu la moitié, ils trouveraient la première mauvaise, ridicule et plate.

En général, cette pièce est plate et maussade, tous les caractères y sont manqués, du moins pour ceux qui con-

naissent les mœurs des héros d'Homère. Les acteurs ne disent jamais ce qu'ils devraient dire; tout ce que l'on appelle détail y est si déplacé, que l'auteur met dans la bouche de ces Grecs tous nos lieux communs français sur l'honneur, sur les rois, etc., et confond ainsi ridiculement nos opinions avec celles de ces temps reculés. Enfin, cette pièce est si mal écrite que l'auteur ne dit jamais ce qu'il veut dire, et que l'expression est toujours à côté de l'idée. J'aurai l'honneur de vous parler incessamment d'un certain curé de Basse-Normandie, qui a fait imprimer l'année passée une tragédie incognito, sous le titre de *David et Bethsabée*, excellente pour qui a envie de rire (1); ce poète très-original travaille à présent à une autre pièce qui aura pour titre *Balthazard*, et pour sujet le souper de ce roi, pendant lequel une main invisible écrivit les fameux mots *mane*, *thecel*, *phares* (2). Notre curé, qui est venu nous porter son second chef-d'œuvre, nous dit l'autre jour : « Messieurs, j'ai trouvé un plan admirable pour toutes les pièces à faire. Par exemple, dans ma tragédie de *Balthazard*, il s'agit de savoir si le roi soupera ou non; car s'il ne soupe pas, la main n'écrira pas. Or, je n'ai qu'à inventer deux acteurs, dont l'un veut que le roi soupe, et l'autre ne le veut pas, et cela alternativement. Si moi poète je veux que le roi soupe, celui-là parlera le premier; ainsi, acte premier : le roi soupera; acte second, le roi ne soupera pas; acte troisième, il soupera; acte quatrième, il ne soupera pas; acte cinquième, il soupera. Si, au contraire, je ne veux pas qu'il soupe, je commence mon premier acte par il ne soupera pas; acte second, il soupera; acte troisième, il

(1) Voir ci-après la lettre du 1er août, même année.

(2) Daniel, chap. v, verset 25.

ne soupera pas; acte quatrième, il soupera; acte cinquième, il ne soupera pas. Voilà tout le mystère. » Il y a apparence que M. de Châteaubrun a eu quelque connaissance du secret de mon curé. Ses actes sont ainsi distribués, entre il partira, ou il ne partira pas... Pour rendre Philoctète digne d'un théâtre qui a eu des Corneille et des Racine, il faudrait traduire la pièce de Sophocle dans toute sa simplicité, dans toute sa sublime et majestueuse naïveté, et en prose, parce que nos vers sont trop maniérés pour ne point tuer un sujet aussi grave que celui-là; entreprise d'une difficulté énorme, qui supposerait une tête prodigieuse comme celle de l'auteur de *Clarisse;* mais ceux qui ne trouveraient pas alors cette pièce admirable, pourraient se certifier d'avoir le goût petit, mince et étroit.

Paris, 15 mars 1755.

Rien n'est si commun en France, depuis dix-huit mois, que les ouvrages sur le commerce. M. de Forbonnais, qui s'est chargé de cette partie dans l'*Encyclopédie*, nous a donné la traduction du *Négociant anglais*, et *les Élémens du commerce*, en deux volumes, qui auraient eu, je crois, un succès beaucoup plus grand si l'auteur eût pu se défaire de l'air de philosophe et de bel-esprit, qu'il a sans doute trop affecté (1). Dans ces sortes de matières, la philosophie ne saurait se rendre trop populaire. Il faut beaucoup plus de détails que de principes raisonnés, et des exemples au lieu de maximes; et, bien loin d'être serré et concis, s'il convient jamais d'être diffus, c'est là le cas. M. Dangeul, maître d'hôtel du roi, nous a donné des *Remarques sur les avantages et les désavan-*

(1) Voir la lettre du 1er avril 1754.

tages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce. Ce livre, en partie traduit de l'anglais, a eu un très-grand succès. Il n'est pas fait, mais il est précieux par les idées et les vues qu'il contient... (1). Un négociant, M. d'Héguerty, a publié un *Essai sur les intérêts du commerce maritime*, qui a beaucoup réussi (2). Des gens instruits et dignes de foi m'ont assuré que cet Essai était un ancien ouvrage du chevalier de la Touche, employé depuis dans les affaires du commerce par le roi de Prusse... Ces trois ouvrages ont été suivis d'un quatrième beaucoup plus important pour la France, qui est la traduction du Traité de l'usure, du chevalier Child, publié par les soins de M. de Gournay, conseiller d'état (3). La nécessité de la réduction de l'intérêt y était démontrée clairement, et il n'a pas dépendu de M. de Gournay de rendre cet ouvrage encore plus intéressant par les notes qu'il avait ajoutées, et que le gouvernement a jugé à propos de supprimer. Voilà les principaux ouvrages que nous avons eus en ce genre. Je ne compte pas un grand nombre de brochures et de feuilles sur la même matière. J'ai eu l'honneur de vous parler de l'*Histoire et Commerce des colonies anglaises*, par M. Dumont, qui a eu assez de succès aussi (4). Cet auteur vient de donner de-

(1) Voir la lettre du 1er avril 1754.

(2) Voir celle du 1er mai 1754.

(3) Avec Butel-Dumont. Voir la lettre du 15 août 1754. Morellet, dans ses *Mémoires*. (t. I, chap. II.), nous apprend que c'est aux encouragemens de M. de Gournay qu'il faut attribuer la publication qui eut lieu alors de nombreuses traductions d'ouvrages d'économie politique, qui servirent à développer les premières idées saines sur la théorie de l'administration commerciale.

(4) Nous n'avons trouvé dans les lettres qui précèdent aucune mention de cet ouvrage qui parut en 1755, in-12. Butel-Dumont, né en 1725, mourut vers la fin du dix-huitième siècle.

puis deux jours un nouveau livre sur cette matière, intitulé : *Essai sur l'état présent du commerce d'Angleterre*, en deux gros volumes in-12. Le fonds de ce nouvel ouvrage est encore anglais. Il est tiré d'un écrit assez court, publié vers la fin du dernier siècle par John Cary. M. Dumont, pour le rendre plus considérable, est entré dans les plus petits détails, et c'est ce qu'on lui reproche autant que le goût et l'admiration qu'il marque partout pour les Anglais. Nous pouvons donc compter de lire bientôt en français tout ce que les Anglais ont de bon, de médiocre et de mauvais sur cette matière. Les bons esprits et les gens qui pensent parmi nous, y ajouteront leurs propres idées, en examinant les différentes branches de commerce qui occupent cette nation-ci, et en fortifiant le goût qu'elle paraît prendre à ce qui y a rapport. Mais ne serait-il pas à propos qu'un de nos philosophes se donnât la peine d'examiner la question du commerce un peu en grand, et de lui assigner au juste le degré d'attention qu'elle mérite de la part d'un peuple éclairé et sage? Cette précaution serait d'autant plus nécessaire, ce me semble, que le Français, naturellement extrême, ne sait garder un juste milieu, et se livre entièrement aux objets qu'on lui présente, ou bien les rejette sans aucune restriction... Nous allons passer en revue les principales questions qu'il faudrait examiner avant que d'entendre parler de commerce. La première : quelque avantageux qu'on suppose le commerce pour un pays, ne serait-il pas bon d'examiner, avant tout, quel effet il produit sur l'esprit d'une nation, et quel cas il faut faire de l'ordre de citoyens qui s'adonnent à cette profession? Rien n'est si commun dans la bouche des négocians que le bien public. Est-il vrai que leur intérêt particulier marche

toujours avec l'intérêt public? On ne peut se dissimuler d'abord que quand l'État retirerait en effet du commerce les plus grands avantages, la profession de commerçant n'en serait pas plus estimable. Toujours absorbé dans les calculs et dans les projets de s'enrichir, cet ordre d'hommes ne connaît d'autre bien que l'argent, ni d'autre but de ses actions que le gain. S'il prêche la modération, c'est parce qu'elle tend à l'épargne; s'il proscrit la dissipation, c'est parce qu'elle diminue les richesses. Il ne faut donc pas lui faire un mérite des vertus dont il n'a que l'apparence. Mais a-t-on jamais vu dans cette profession des maximes convenables de générosité et de délicatesse sur les moyens de gagner? Est-il dans les principes du négociant de subordonner toujours son intérêt particulier à l'intérêt public, et d'en faire le sacrifice aussi souvent que le bien de l'État le demande? Est-il vrai que, lorsqu'il s'agit de profit, le négociant distingue son concitoyen d'avec l'étranger, l'indigent d'avec l'homme aisé, etc? Voilà des questions qu'il faudrait éclaircir avant que de s'épuiser en éloges sur un métier qui ne doit peut-être notre estime qu'à nos préjugés politiques. Quoi qu'en disent nos politiques modernes, et quelque indifférente que soit la vertu d'un peuple à leurs systèmes tant vantés et à leurs profondes combinaisons, c'est un malheur très-grand et très-réel dans un État, qu'une grande partie de la nation exerce une profession qui, bien loin d'élever l'esprit et le cœur à la vertu, concentre toutes les facultés de l'homme dans un cercle étroit de petites idées, lui fait méconnaître tout autre intérêt que celui de l'argent, rétrécit la bienveillance commune que nous devons étendre sur tous les hommes, et particulièrement sur nos concitoyens, et dégénère très-souvent en une avidité qui

ne connaît plus de bornes. Je sais bien que ce n'est plus la mode de croire à la vertu, qu'elle est surtout regardée comme la chose du monde la plus indifférente pour le bien-être d'un peuple et le salut d'un État. Mais pour traiter ses effets de chimères, et les philosophes qui la prêchent de visionnaires, on n'a encore rien prouvé. Si le souverain de la plus petite contrée de l'Europe voulait donner une éducation convenable à ses sujets, leur inspirer un goût fort et un amour vigoureux pour la vertu, établir la louange publique pour prix des bonnes actions, comme la punition publique est celui des mauvaises, et donner à ses sujets plus d'envie de mériter la première que de crainte d'encourir la seconde; ce prince, en faisant admirer son génie de toute l'Europe et en renouvelant tous les prodiges des peuples de l'antiquité, rendrait une poignée d'hommes plus respectable que ne le sont tous les peuples de l'Europe ensemble par leurs forces et par leurs richesses, et surtout rendrait cette poignée d'hommes le peuple le plus heureux et le plus aimable de la terre. Or, jamais le bonheur et la douceur de la vie n'ont été plus nécessaires aux hommes qu'aujourd'hui; et dans nos gouvernemens modernes où, éloignés des affaires publiques qui sont entre les mains d'un petit nombre de personnes, ils ont trop de loisir, ou du moins ne sont pas occupés d'objets assez importans pour ne point sentir toutes les petites misères de la vie qui disparaissent aux yeux des anciens peuples absorbés dans l'amour de leur patrie, et continuellement remués par les intérêts les plus forts et les plus tendres. J'avancerai, en passant, un paradoxe bien fort et bien insoutenable si j'en crois nos gens de plaisir : le peuple le plus vertueux est non-seulement le plus heureux (c'est une vérité palpable),

mais aussi le plus aimable. Quel déraisonnement! diront les gens du monde : il n'y a rien de si triste que la vertu; cependant sans trop réfléchir, ils pourraient soupçonner la vérité de ce que j'avance. On n'entend parler parmi nous que de la tristesse et de l'ennui de nos fêtes, de nos soupers, de nos parties de plaisir, de nos spectacles, de tous nos amusemens. Écoutez les anciens lorsqu'ils parlent de leurs repas, de leurs parties de campagne; avec quel plaisir ils s'en souviennent, avec quelle impatience ils les attendent. D'où vient cette différence? C'est que la vertu donne à l'ame une sérénité qui embellit tout ce qui l'occupe ou l'amuse; c'est que traiter dans leurs cercles et à leurs repas les matières de philosophie ou de politique les plus graves, s'appelait parmi eux un délassement, un plaisir, et est en effet l'amusement le plus digne de l'homme. Au lieu que nos vains et frivoles propos, nos entretiens sans suite et sans sujet, ne pouvant nous procurer aucun plaisir réel, il ne nous reste que le parti de voltiger sur les objets sans en jouir, d'entretenir notre esprit dans un mouvement perpétuel, et à la fin de cette agitation journalière, de nous oublier au plus vite dans le sommeil, pour éviter les réflexions importunes qui viennent à la suite d'une vie aussi vainement laborieuse. C'est la vertu qui élève l'ame, qui la satisfait, qui, en la rendant sensible, la rend capable de juger les grandes et belles choses et d'en être vivement affectée. Aussi a-t-on toujours vu le goût se perdre avec la vertu d'un peuple, et une nation corrompue ne saurait avoir le goût grand, ni un jugement exquis dans tout ce qui regarde la beauté des ouvrages de l'art. Il y a long-temps qu'on a dû remarquer que c'est l'élite d'une nation, c'est-à-dire les plus honnêtes gens et les plus éloignés de la

corruption générale, qui sont les juges les plus éclairés et les partisans les plus chauds des beaux-arts. La peinture, la musique, la poésie, tout ce qui consiste dans la beauté de l'imitation, est senti bien plus vivement par une ame honnête, parce qu'il n'y a qu'elle qui connaisse le véritable beau par sentiment... Autre question à examiner. Est-il bien vrai que ce soit l'or et l'argent qui font la véritable richesse d'un pays? Les gens qui sont en état de voir et de réfléchir n'auront garde de l'affirmer légèrement. Premièrement, il s'établit toujours entre le prix des denrées et des choses nécessaires à la vie, et la masse d'argent d'un pays, une balance forcée. Le prix de toutes les marchandises est haussé considérablement depuis cent ans; on en peut évaluer la différence à un sou près. Cela ne prouve pas que telle marchandise soit plus chère aujourd'hui qu'elle n'était il y a cent ans. Mais cela prouve que dans ce temps-là la masse d'argent était moindre. Dans les siècles du moyen âge, avant que l'Europe se fût enrichie des trésors des Indes, un sou était autant d'argent et plus peut-être qu'aujourd'hui un louis, c'est-à-dire qu'il était aussi difficile alors de gagner un sou, qu'il l'est aujourd'hui de gagner un louis, et que pour un sou vous aviez autant de marchandises que vous en avez aujourd'hui pour un louis. Un homme qui avait alors cent écus de rente était aussi à son aise que celui qui en a dix mille aujourd'hui. Sous ce point de vue, vous voyez qu'il est absolument indifférent que la masse d'argent soit considérable dans un pays ou non, parce que le prix des denrées, les moyens d'acquérir, la recette et la dépense, se règlent sur cette masse, en proportion exacte et forcée. La question devient différente lorsqu'il s'agit du commerce avec l'étranger; alors il faut comparer la masse

d'argent d'une nation avec celle d'une autre; mais dans ce cas même, il est encore plus question de crédit et de confiance que d'argent. Ceux qui savent l'histoire n'ont pas besoin de preuves, ils connaissent les prodiges que le crédit public a opérés si souvent. Si l'argent faisait la vraie richesse d'un État, les Espagnols, maîtres des trésors de l'Amérique, seraient le peuple de l'Europe le plus puissant et le plus opulent; cependant il s'en faut bien que l'Espagne soit aussi puissante que la France et l'Angleterre. La vraie richesse d'un État consiste dans une grande abondance d'hommes, et partout où il y a disette d'hommes, l'État languit et dépérit nécessairement, malgré tous les amas d'or et d'argent. On est communément persuadé qu'un souverain n'a qu'à encourager le commerce pour attirer les hommes dans son pays, c'est-à-dire pour avoir abondance d'hommes : fausse maxime qui confond l'effet et la cause. Dans tout pays où il y a abondance d'hommes, il y a beaucoup d'industrie, parce qu'il faut chercher les moyens de subsister, et de cette industrie résulte nécessairement le commerce; mais il ne s'ensuit pas pour cela que le commerce soit un moyen de peupler un pays. Car voici une troisième question à examiner, savoir, si, dans l'état actuel de l'Europe, le commerce est avantageux indistinctement à tous les pays, et si toutes les puissances doivent porter leurs vues de ce côté-là. Or, je crois qu'on peut démontrer que le commerce ne peut convenir qu'à un pays qui abonde en hommes, et qu'il est pernicieux pour tous les pays mal peuplés, sans compter que le commerce ne fleurit jamais sans engendrer le luxe, qui éloigne les hommes des professions nécessaires et les invite à mener une vie oiseuse ou à exercer des professions agréables et lucratives.

L'effet le plus ordinaire du commerce est d'attirer les hommes de la campagne dans les villes, et de leur faire quitter l'agriculture pour le métier d'artisan et de commerçant. Mais comment rendre l'état d'un pays florissant et durable, si l'agriculture y est négligée? Comment un peuple pourrait-il subsister long-temps, si la partie des habitans qui pourvoit à sa nourriture est découragée et écrasée sous le fardeau des impôts, si la profession la plus utile et la seule nécessaire dans un pays, n'est non-seulement pas profitable, mais devient nuisible à ceux qui l'exercent? C'est alors que nous voyons les paysans, ou languir dans la misère, ou déserter la campagne pour chercher une subsistance plus aisée. C'est alors que le fils abandonne le champ de son père, pour faire dans les villes le métier vil, mais plus lucratif, de laquais ou de valet; et c'est ainsi que les villes se peuplent, tandis que les campagnes se dépouillent, et que l'État languit et dépérit dans le temps qu'il a l'air d'avoir le plus de vie, de force et de vigueur. C'est donc l'agriculture qu'un prince éclairé et sage songera à encourager, avant que de songer au commerce. Aussi long-temps qu'il y aura un morceau de terre en friche dans un pays, on peut décider hardiment que l'établissement et l'exercice du commerce lui seront nuisibles. Ce n'est que lorsque le pays est trop peuplé et que le métier de cultivateur ne suffit plus à la subsistance de tous, qu'il faut songer au commerce; mais alors l'industrie, éveillée par le besoin, invente d'elle-même des métiers moins utiles, mais plus agréables, et engendre tout naturellement le commerce qu'un souverain prudent et éclairé favorisera alors, sans oublier qu'il ne peut avoir de fondemens solides qu'autant que la culture des terres ne sera point négligée.

Nous sommes tombés tout d'un coup dans une si grande disette de nouveautés, qu'il faut croire que tous nos auteurs bons et mauvais se sont endormis à la fois : il ne paraît absolument rien depuis un mois. M. l'abbé de Marsy, qui a continué l'*Histoire* de Rollin il y a quelque temps (1), s'est mis dans la tête d'analyser Bayle, et vient de nous donner quatre volumes de cette Analyse, que personne ne daigne regarder (2). Ces messieurs, qui s'occupent à nous donner l'esprit des grands hommes, ordinairement ne font pas l'éloge du leur. Un homme qui entreprend de donner l'extrait, l'analyse ou l'esprit de Bayle, de Montaigne, de Bacon, etc., doit avoir presque autant de tête que ces hommes, et doit les avoir étudiés toute sa vie.

AVRIL.

Paris, 1er avril 1755.

REVUE.

Il est à propos de regarder derrière nous tous les trois mois, pour ne laisser rien échapper qui soit digne de quelque attention.

SPECTACLES.

Les théâtres sont fermés pendant la quinzaine de Pâques. L'Académie royale de Musique a donné, cet hi-

(1) *Histoire moderne des Chinois, des Japonnais*, etc. Paris, 1754-78, 30 vol. in-12. Marsy n'a publié que les 12 premiers volumes, les 18 autres sont d'Adrien Richer.

(2) Cette *Analyse* fut censurée par le parlement de Paris; Grimm s'est donc un peu trop pressé de dire que personne n'avait daigné regarder cet ouvrage. (B.) L'*Analyse des Œuvres de Bayle* valut à son auteur quelques mois de Bastille. Né en 1714, de Marsy mourut en 1763.

ver, sans succès, l'opéra de *Thésée*, dont les paroles sont de Quinault, et la musique de Lulli (1). La pastorale languedocienne de M. Mondonville n'a pas eu à Paris le même succès qu'à la cour (2); il est vrai que la musique en est mince et d'une monotonie assommante. Les Languedociens n'ont pas pardonné à M. Mondonville d'avoir préféré pour son poëme le jargon dur et grossier de Toulouse au patois délicat et agréable de Montpellier ou de Béziers... *Le Triumvirat* de M. de Crébillon étant tombé, les Comédiens Français ont cherché leur ressource dans la reprise de quelques pièces anciennes. *Nicomède*, tragédie du grand Corneille, dans un genre et d'un ton tout-à-fait singuliers, a eu beaucoup de succès. En relisant cette pièce, vous y trouverez cette élévation, cette simplicité sublime et naïve qui rapprochent si fort le grand Corneille d'Homère... *Venceslas*, autre tragédie ancienne de Rotrou, a été remise avec beaucoup de succès. C'était autrefois le triomphe de Baron, le plus grand comédien que la France ait eu. Nous avons aussi revu avec beaucoup de plaisir *Ésope à la cour*, ancienne comédie de Boursault, remplie d'esprit et d'une excellente morale. Enfin, *Nanine*, petite comédie de M. de Voltaire, qui, dans sa nouveauté, il y a cinq ou six ans (3), avait médiocrement réussi, a eu le plus grand succès à la reprise de cet hiver... A propos du *Triumvirat*, il est bon de mettre ici un conte qui a beaucoup réussi. Vous vous rappelez que le triumvir Lépide ne paraît qu'au

(1) Représenté pour la première fois devant Louis XIV à Saint-Germain, le 11 janvier 1675, et souvent repris.

(2) Voir la lettre du 15 novembre précédent.

(3) *Nanine, ou le Préjugé vaincu*, avait été représentée pour la première fois le 16 juin 1749.

premier acte pour nous notifier son départ pour l'Espagne. Le jour de la première représentation, on parlait à souper, dans une maison, de la pièce nouvelle; une femme qui y avait été, dit : « Mais à propos... ce l'Épine, on ne sait ce qu'il devient. » L'Épine est un nom de valet fort employé dans la comédie, et qu'elle confondait ridiculement avec le nom de Lépide. Ce qu'il y a de mieux dans cette plaisanterie, c'est que je l'ai entendu conter devant deux femmes qui n'en voyaient pas le plaisant, et qui ne comprenaient pas que cela pût faire rire... La famille des Lépide n'a pu se faire un nom dans les Gaules.

Il n'y a presque point de nation lettrée qui n'ait des poëmes épiques et comiques dans sa langue. Il y a longtemps que l'inimitable *Don Quichotte* n'appartient plus à l'Espagne seule, et qu'il est adopté par toute l'Europe. Les Français ont dans ce genre *le Lutrin* de Despréaux, ouvrage admirable, auquel la postérité associera sans doute un jour *la Pucelle* de M. de Voltaire. Les Anglais ont un poëme de cette espèce d'une grande réputation et d'une grande difficulté, c'est *Hudibras*, poëme de Samuel Butler, qui vivait dans le temps de la catastrophe de Charles Ier, et ensuite sous Charles II : c'était un homme de génie et de mérite, indigent estimé et oublié. Il n'y a que trente ans qu'un citoyen de Londres, Jean Barber, lui a fait ériger un monument dans l'abbaye de Westminster où il est inhumé. On dit que la lecture de *Hudibras* n'a pas nui à l'auteur de *la Pucelle;* qu'il en a tiré quantité de traits ingénieux et plaisans, qu'il a ensuite ajustés à sa mode, et qui n'y ont sûrement pas perdu. L'idée de la Renommée à deux trompettes, l'une dans la bouche, l'autre dans le derrière, appartient originairement à l'auteur de *Hudibras*. Quoi

qu'il en soit, *Hudibras* passe pour un chef-d'œuvre dans son genre, rempli de traits, de sel et de génie. Le sujet est la guerre civile qui désola l'Angleterre de son temps; les querelles des presbytériens et des anglicans fournissent les meilleures plaisanteries du monde au génie fécond de Butler, et la secte des puritains y est tournée en ridicule d'une manière supérieure. Comme ces traits sont très-fins, et qu'ils font allusion à nombre de petites anecdotes de ce temps-là, il n'est pas étonnant que cet ouvrage soit en plusieurs endroits très-difficile à entendre, pour les Anglais même; mais il est étonnant qu'il se trouve quelqu'un d'assez hardi pour en entreprendre une traduction en français, de toutes les traductions peut-être la moins possible. Voilà cependant le projet qu'un inconnu est prêt à exécuter. Le premier chant de *Hudibras* paraît déjà, en prose, comme vous pensez bien; et si le public en veut, il aura tout le poëme (1). Or, comme le public ne peut répondre, son silence est ordinairement pris par les auteurs pour un consentement.

Puisque nous sommes sur les traductions, il est juste de parler de celle que M. l'abbé de La Bletterie vient de donner de deux morceaux de Tacite, *les Mœurs des Germains*, et *la Vie de Julius Agricola*. Cet ouvrage fait deux volumes in-12 assez gros, et on peut dire qu'il a réussi; du moins, s'il n'a pas eu un succès général, il a eu

(1) Grimm paraît s'étonner du projet qu'on a eu de traduire en prose le poëme anglais de Samuel Butler, qui a pour titre *Hudibras*. La traduction très-inexacte, qui a paru du premier chant, est de Feutry. Qu'a donc pensé Grimm de la traduction complète en vers du même poëme, par M. Townelay, gentilhomme anglais, et officier au service de France, publiée à Paris en 1757, 3 vol. in-12, avec des notes du savant Larcher? (B.)

beaucoup de partisans. M. l'abbé de La Bletterie a donné autrefois une *Vie de l'empereur Julien* fort estimée (1). Cet ouvrage et quelques autres lui valurent l'honneur d'être nommé, par l'Académie Française, un des Quarante qui la composent. Mais soupçonné de jansénisme, ses ennemis, par une ridicule et infame cabale, trouvèrent le secret de lui faire donner l'exclusion par le roi même (2). Des actions indignes de cette nature ne déshonorent ni celui qui en est l'objet, ni le monarque dont la religion est surprise; elles sont l'ouvrage du vice obscur et rampant, qui ne mérite que l'oubli et le mépris des honnêtes gens. Je ne sais si cette ancienne aventure a laissé un peu d'aigreur dans le cœur de M. l'abbé de La Bletterie : cela ne devrait pas être; mais il est certain que ses remarques sur Tacite se ressentent un peu de cette humeur, et qu'elles ne manquent pas de fiel, sans compter que ses fréquens retours à la dévotion, dans un commentaire sur Tacite, sont fort déplacés. Quand on est dévot et qu'on veut écrire, il n'y a qu'à faire des sermons ou des ouvrages de piété; mais remplir des commentaires sur Tacite de ce fiel sacré et de cette haine saintement cruelle qui anime les différentes sectes des chrétiens les unes contre les autres, c'est le comble du ridicule. Il faut avoir bien de l'humeur, par exemple, pour reprocher à Tacite de ne s'être point fait chrétien, ou du moins de n'avoir point connu à fond la doctrine de cette religion, alors dans son berceau. Si cette secte venait de naître parmi nous, quel serait l'homme de mérite qui se

(1) *Paris*, 1735, in-12; réimprimée en 1746.

(2) La Bletterie se refusa à toute démarche pour faire lever cette exclusion, et se contenta de l'estime des académiciens « qui, dit le président Hénault, le « regardaient comme un collègue qu'ils n'avaient pas. »

croirait obligé d'y porter l'attention la plus sévère, et de donner son temps à l'examen de ses dogmes? Au contraire, Pline-le-Jeune et Tacite méritent l'éloge de tous les honnêtes chrétiens pour l'équité et la modération avec laquelle ils ont été traités par ces hommes respectables, qui, par leurs charges, avaient alors le pouvoir en main, et pouvaient ou tolérer ou exterminer cette secte naissante et inconnue... La vie de Tacite qui est à la tête de la traduction, est en général un morceau bien fait; il a réussi. Le parallèle de Tacite et de Pline-le-Jeune, son ami, a été cité comme un chef-d'œuvre. Pour moi qui n'aime pas trop les parallèles en général, et qui trouve qu'ils roulent toujours sur de petites antithèses entassées au hasard, et peu dignes de la gravité d'un historien philosophe, je préfère à ce morceau, sans balancer, quelques observations politiques que j'ai trouvées dans la vie de Tacite sur le gouvernement de Rome, et qui m'ont paru heureuses..... Pour revenir à la traduction même, et pour en dire mon avis librement, je regarde l'idée de traduire un homme de génie dans une autre langue comme une entreprise folle. L'entreprise de traduire Tacite en français me paraît plus folle encore. Tacite a un style à lui, serré, concis, énergique; il crée plutôt des expressions que d'en employer qui ne vont pas à sa manière. Le génie de cet auteur et toutes les qualités de sa diction sont diamétralement opposés au génie de la langue française. Comment être assez téméraire pour oser espérer quelque succès d'une telle entreprise! Aussi, si M. d'Alembert y a échoué il y a deux ans, au gré du public, au mien, M. l'abbé de La Bletterie n'a pas été plus heureux. Sa traduction ne me paraît qu'une froide périphrase dépourvue de génie, de feu et de force. Ceux qui

l'auront lue ne connaîtront pas pour cela la manière de Tacite, ils ne s'en douteront seulement pas. La traduction est à l'original ce que l'estampe est au tableau. Je n'exige pas dans l'estampe le coloris du tableau, mais si le graveur n'a pas su saisir la manière du peintre qu'il copie, s'il n'a pas réussi à la rendre parfaitement, son estampe ne mérite pas d'être regardée. Mais c'est toujours commode pour ceux qui ne savent pas le latin, de lire Tacite en français, quelque imparfaite qu'en soit la traduction. D'accord, pourvu que je ne sois pas obligé d'estimer le talent du traducteur. Il est fort heureux pour ceux qui n'ont point d'eau pure d'avoir de l'eau bourbeuse : car le pire de tout serait de mourir de soif; mais l'eau bourbeuse n'en vaut pas mieux pour cela. Je connais deux hommes de génie qui auraient été en état de traduire Tacite, supposé que cela soit possible : c'est Montaigne et Montesquieu. La naïveté énergique du premier, les expressions de génie qui naissaient à tout moment sous la plume de l'autre, auraient seules pu nous représenter quelque simulacre du génie de ce célèbre écrivain. L'un et l'autre ont certainement lu et étudié Tacite toute leur vie, mais ni l'un ni l'autre n'ont songé à le traduire dans leur idiome. Il n'y a que les gens qui ne connaissent ni les difficultés ni les dangers d'une entreprise, qui soient les plus intrépides, et toujours prêts à s'exposer, parce qu'ils ignorent qu'il y a à risquer (1).

La colonnade du Louvre, du côté de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, est un des beaux monumens de l'architecture moderne qui existent. Les cris des citoyens et des

(1) L'abbé de La Bletterie traduisit plus tard les *Annales* de Tacite. Voir la lettre du 15 septembre 1768 de cette *Correspondance*.

gens de goût se sont toujours réunis pour faire remarquer au gouvernement combien il était indécent non-seulement que le Louvre ne soit pas achevé, mais surtout que ce superbe monument soit masqué par des maisons et des ruines, et dérobé, pour ainsi dire, à la vue de ceux qui aiment les belles choses. On dit que les ordres sont donnés pour achever le Louvre, et pour découvrir la colonnade; mais pour que le goût soit toujours outragé, on dit que la décoration du mur qui est derrière la colonnade sera totalement défigurée. Il ne s'agit de rien moins que de percer en croisées les niches qui y sont pour placer des statues, et en forme d'œil de bœuf les médaillons qui sont au-dessus. A ce prix-là, il vaudrait bien mieux que la colonnade restât toujours cachée à nos yeux. Est-il croyable que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre on puisse former le projet de défigurer le plus beau monument d'architecture qu'il y ait en France, et cela pour avoir des fenêtres et des lucarnes?.... En attendant, M. de Bachaumont, homme de mérite, connu par son zèle et son amour pour les arts, a fait courir dans les rues une chanson sur cet événement. C'est une assez bonne méthode de louer le gouvernement sur les belles choses qu'il a envie de faire, comme si elles étaient déjà faites. La honte empêche souvent de reculer, et fait achever les choses dont on a reçu les éloges d'avance (1).

Paris, 15 avril 1755.

On dit que le chevalier Servandoni, peintre et archi-

(1) Il appartenait au grand homme qui nous gouverne (1813) de réaliser des vœux si souvent et si vainement formés. Le Louvre sera achevé sous son règne glorieux. (*Note des anciens éditeurs.*)

MM. Michaud aîné et Chéron auraient dû ajouter que ces croisées, qui faisaient tant mal au cœur à Grimm, avaient été ouvertes peu de temps avant qu'ils écrivissent cette note, suivant le plan soumis à l'empereur.

tecte fort estimé en ce pays-ci, a eu cet hiver un grand succès à la cour de Dresde, où il a été faire les décorations de l'opéra de l'*Ezio*. Cet artiste célèbre vient de donner, sur le grand théâtre du palais des Tuileries, un spectacle de machines et de décorations, qui d'abord n'a pas eu de succès, mais qui depuis a attiré assez de monde. Ce spectacle a pour titre *le Triomphe de l'amour conjugal*, et pour sujet l'histoire si touchante d'Alceste, qui se dévoue à la mort pour sauver la vie à Admet, son époux. Quinault a traité ce sujet dans un de ses opéras que Lulli a musiqué à sa façon, c'est-à-dire platement, sans feu et sans génie. Mais le poète lyrique, si doux, si tendre dans sa versification, si décousu dans l'arrangement du tout, me paraît avoir totalement manqué cet admirable sujet. Ce mélange ridicule de chant et de danse n'est jamais si déplacé et si insupportable que lorsque le sujet est par lui-même intéressant. Il suspend la marche de l'action à tout moment, sans compter que Quinault a mis dans cet opéra en particulier des épisodes platement comiques et de mauvais goût, qui le défigurent encore davantage. Je ne sais si M. Servandoni a bien fait de choisir ce sujet pour le traiter en décoration; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a rien fait qui mérite la moindre estime de la part des gens de goût et des connaisseurs. C'est par cette raison que je me dispense d'entrer dans aucun détail des décorations qui composent ce spectacle : on les trouve détaillées de reste dans tous nos papiers publics. J'observerai seulement, en général, qu'il n'y a ni génie dans l'idée, ni sagesse ni goût dans l'ordonnance, ni agrément, ni couleur, ni feu dans l'exécution de ces décorations. Je ne compte pas les fautes contre l'optique et la perspective, qui n'ont pas échappé aux

connaisseurs; mais le principal défaut de ce spectacle est d'être mesquin. Il faut avouer que les Italiens, qui ont été nos maîtres dans tous les arts, ont poussé celui des décorations à un point de perfection singulier, et dont on n'a aucune idée en ce pays-ci. Nous nous sommes assez récriés sur la petitesse de nos théâtres. Puisqu'on ne veut pas nous en bâtir de plus grands, il faut tâcher de tirer parti de ceux que nous avons, tels qu'ils sont; et l'homme de génie tire parti de tout. Mais aussi long-temps que je verrai dans le fond du théâtre une toile, et des coulisses sur les côtés me représenter un carré à peu près régulier, je dirai : Voilà un décorateur sans génie, et un théâtre bon pour amuser des enfans par un jeu de marionnettes. Je sais une règle infaillible pour juger si une décoration est bonne ou mauvaise. Vous n'avez qu'à la copier, et la mettre en tableau telle qu'elle est; si ce tableau vous rappelle l'idée de ce que la décoration veut représenter sans l'idée du théâtre, c'est une marque que votre décoration est bonne; si ce tableau vous rappelle l'idée de théâtre, de coulisses, de toile, vous pouvez être sûr que votre décoration est mauvaise. Suivant cette règle, si l'on mettait en tableau les décorations du spectacle dont nous parlons, et qu'on montrât ces tableaux à quelqu'un qui ignorerait qu'il y eût un spectacle de Servandoni dans le monde, cet homme, au premier coup d'œil, ne dirait pas, voilà un tableau qui représente un temple de l'hymen; en voilà un autre qui représente un port de mer; en voilà un qui représente les avenues de l'enfer, etc.; mais il dirait, voilà des tableaux qui représentent des décorations de théâtre, dont l'une a l'air d'un temple, l'autre d'un port de mer, la troisième doit apparemment représenter les avenues de l'enfer. Or, du moment qu'un homme aura jugé ainsi

de vos décorations mises en tableau, vous pouvez être sûr qu'elles sont mauvaises et qu'elles ne peuvent servir, en bonne police, qu'à décorer un théâtre de la Foire. M. Servandoni a répété dans ce spectacle une faute bien grossière, où il est tombé plus d'une fois, et qui est asses ordinaire aux gens de son métier. Vous savez de quelle importance est pour le peintre le choix de l'instant de son action; comme il n'a qu'un moment à sa disposition, il lui importe infiniment de choisir le moment le plus favorable, le plus décisif, le plus intéressant du sujet qu'il veut traiter. Le poète est dans le même cas d'une autre manière; il lui faut un discernement très-délicat, un goût exquis et sûr, pour distinguer ce qui doit se passer devant les yeux du spectateur sur le théâtre, d'avec ce qui ne peut se passer que derrière la scène. Le décorateur est dans le cas du peintre et du poète à la fois, et a besoin du génie et de l'intelligence de l'un et de l'autre; car, quant aux décorations, il s'agit de saisir l'instant pittoresque, et quant au spectacle pantomime, il faut un discernement infini pour le distribuer et le mettre en action d'une manière convenable : voilà pourquoi la représentation du siège de Scyros, dans le second acte, est si misérable. Comment oser imaginer de pouvoir retracer dans un espace aussi petit et aussi étroit que celui d'un théâtre le spectacle immense d'un siège, sans tomber dans le puéril? Comment l'homme de génie se tirera-t-il d'affaire lorsque son sujet exigera de lui une pareille décoration? il se gardera bien de mettre, comme M. Servandoni, la ville assiégée dans le fond du théâtre en face, et les assiégeans sur le devant. Il sait bien que ce spectacle est trop grand pour être représenté sur la scène, et que ce serait détruire l'illusion et tomber dans

le puéril et dans le ridicule le plus insupportable que d'entreprendre de telles choses; il fera donc assiéger sa ville derrière les coulisses, où l'imagination du spectateur n'est pas gênée de supposer tout ce que demande le sujet. Sur la scène même, on ne verra que quelques flancs des murailles de la ville d'un côté, quelques coins du camp ennemi de l'autre, quelques commencemens des travaux du siège, beaucoup de mouvemens, et tout ce que le génie du décorateur pourra inventer pour nous forcer à supposer derrière la scène une ville assiégée, que le défaut de vraisemblance ne lui a pas permis de placer sur le théâtre même. Avec un peu d'imagination et beaucoup de goût, on ferait un traité fort instructif et fort agréable sur l'art des décorations et du spectacle, art charmant qui réunit la peinture, l'architecture, la mécanique, la poésie de l'action, tant de talens agréables, mais dont on ignore ici les premiers principes. Lorsqu'on hasarde des propositions qui pourraient tendre à la perfection des arts, les gens médiocres crient bien vite : voilà des chimères de spéculation qu'il est impossible d'exécuter; mais l'homme supérieur entreprend, et détruit d'un trait de génie tous ces misérables préjugés que l'ignorance orgueilleuse des petits esprits voudrait ériger en préceptes inviolables.

Il paraît une brochure fort gaie, intitulée *l'Histoire et le secret de la peinture en cire.* On dit qu'elle est de M. Diderot, et elle a bien l'air d'être échappée à ce philosophe dans un de ces momens où il se délasse de travaux plus sérieux. Elle est écrite avec beaucoup de feu, de rapidité et de gaieté. Voilà donc ce secret découvert, tel que M. Bachelier l'a pratiqué dans plusieurs tableaux

qu'il a faits; car M. le comte de Caylus n'a pas voulu dire le sien. Ceux qui voudront se mettre au fait de ce secret, trouveront dans la brochure dont je parle toutes les lumières qu'ils pourront désirer. Ceux qui prennent un intérêt médiocre à cette découverte ne liront pas cette brochure avec moins de plaisir : elle est remplie de philosophie et de traits qui portent le cachet de l'homme à qui elle est attribuée (1).

MAI.

Paris, 1er mai 1755.

Il faut que l'art d'écrire l'histoire soit bien difficile, puisque depuis que les lettres sont en honneur parmi les hommes, il y a eu si peu d'écrivains qui aient excellé dans ce genre de littérature. Avec un peu de franchise, et si nous voulons nous rendre une justice exacte, il faut même convenir que le talent d'historien a disparu avec les anciens, et qu'à un Français et deux ou trois Italiens près, les modernes n'ont eu personne qui puisse être cité. Plaçons Guichardin, Davila, M. de Thou à une distance convenable de Plutarque, de Tite-Live et de Tacite, et tout le reste des modernes à une distance in-

(1) « *L'Histoire de la peinture en cire*, que Diderot rédigea pour assurer à M. Bachelier les honneurs de la découverte de cet art, et qui n'est remarquable que par les faits qui y sont exposés, fut peu répandue, et cet ouvrage était devenu si rare, que Naigeon, en publiant une édition des *Œuvres de Diderot*, eut beaucoup de peine à s'en procurer un exemplaire. » (*Notice* sur Diderot, par M. Depping, tome I, page xxxij de ses *Œuvres*, Paris, Belin, 1818.)

finie des premiers : la grande différence qui se trouve à cet égard entre les anciens et les modernes, au point que nous pouvons ranger l'histoire parmi les arts perdus, vient sans doute de la différence des gouvernemens et des changemens que les différentes manières de gouverner produisent nécessairement dans l'esprit humain. C'est l'amour de la patrie et de la vertu, l'esprit de la liberté qui inspiraient les historiens grecs et romains; c'est la facilité qu'avait chaque citoyen de prendre part aux affaires publiques, qui en faisait des écrivains graves, des hommes d'État et de profonds politiques; au lieu que les nôtres, retirés dans leur cabinet, éloignés de toute administration de la chose publique, ne peuvent être que des pédans, de froids dissertateurs, ou de minces et faibles beaux esprits. Si nous voulions songer sérieusement à retrouver cet art perdu, il faudrait commencer par renoncer sincèrement à notre insipide méthode d'écrire l'histoire, et travailler à nous rapprocher des modèles admirables que la Grèce et l'Italie nous ont laissés. Pour cet effet, il faudrait réformer les deux caractères, l'un de gravité, l'autre d'agrément, que nous avons donnés à l'histoire, et dont nous faisons un si grand cas. Toute la gravité de nos historiens consiste dans une ennuyeuse et pédantesque discussion de faits aussi indifférens ordinairement qu'ils sont contestés et peu sûrs, et tout leur talent est de se réfuter les uns les autres avec quelque apparence de succès. Les anciens ne connaissaient pas cette adresse puérile, ni aucun de ces détails misérables. On pouvait en général mériter chez eux la réputation d'historien grave et véridique, ou bien celle d'auteur suspect et peu digne de foi; mais on ignorait cet art futile de retourner les faits et de leur donner un autre

vernis. Ils savaient à merveille que l'histoire est autre chose qu'un plaidoyer; et cet adroit sophisme, cette sagacité subtile que possédaient à un si haut degré ceux qui plaidaient les causes, et ceux qui tenaient des écoles, n'a jamais trouvé d'emploi dans leur histoire..... Tout l'agrément de nos historiens consiste dans des fleurs dont le bel-esprit parsème leurs ouvrages, et qui sont ordinairement très-déplacées, parce qu'elles donnent à l'histoire un air de frivolité qui ne lui convient point. Que ces graces légères sont loin de la beauté mâle et touchante de l'histoire ancienne! L'histoire est autre chose qu'un roman : ce qui est une beauté réelle dans l'un devient une tache insupportable dans l'autre. Voilà le *decorum*, cette bienséance si délicate sur laquelle les anciens avaient le tact si fin. Si nous voulons juger suivant ces principes tous nos historiens depuis Mézeray et le P. Daniel jusqu'à M. de Voltaire, (et c'est, je crois, marquer les limites les plus opposées de notre manière d'écrire l'histoire,) nous trouverons parmi toute cette foule d'écrivains qui se sont exercés en ce genre, bien des compilateurs, des pédans, des dissertateurs et des beaux esprits, et point d'historien..... Il vient de paraître une lettre de M. de B*** (1) à M. de Voltaire, au sujet de son *Abrégé de l'Histoire universelle*. Quoique l'auteur inconnu de cette brochure n'ait pas le sens commun, nous nous arrêterons avec lui un moment, parce qu'il nous donnera occasion de discuter avec soin le talent, pour l'histoire, de l'homme illustre qu'il attaque. D'un côté, une foule d'écrivains obscurs se sont efforcés de décrier le mérite de M. de Voltaire en ce genre; d'un autre côté, on entend dire tous les jours qu'il est bien dommage que cet

(1) M. de Bury.

homme célèbre ne veuille pas renoncer tout-à-fait à la poésie pour se livrer entièrement à l'histoire, et pour consacrer le reste de ses jours à un travail dont on se promet les plus grands avantages. Pour moi, sans faire de toutes les misérables critiques de l'*Histoire de Charles XII* ou du *Siècle de Louis XIV*, plus de cas qu'elles ne méritent, j'avoue que je ne crois pas M. de Voltaire bien propre pour écrire l'histoire. C'est le charme séducteur de sa prose, ce coloris heureux qui n'est qu'à lui, qui ont établi dans le public la grande opinion qu'on a de son talent pour un art dont on entrevoit à peine les difficultés. Mais encore une fois le plus bel esprit n'est pas pour cela historien. Vous remarquerez aisément que tous les défauts qu'on a reprochés à M. de Voltaire, toutes les taches qu'on trouve dans ses ouvrages, et qui dans des pièces fugitives sont souvent des graces, deviennent autant de défauts essentiels dans un historien; telles sont sa négligence, souvent si heureuse même dans ses tragédies, sa légèreté, sa hardiesse, le peu de soin qu'il prend, ou l'impossibilité où il est de finir et de perfectionner ses ouvrages. L'histoire ne s'accommode d'aucun de ces défauts : elle exige une gravité, une sagesse, une beauté mâle et toujours également soutenue. Des qualités très-heureuses et fort rares que nous admirons si souvent dans cet auteur, et avec raison, ne peuvent s'allier avec le talent de l'histoire. Tel est ce don de plaisanter qu'il possède au suprême degré, et qui fait le principal mérite de *la Pucelle*, mais qui n'est pas supportable dans un historien... Malgré cela, l'*Histoire de Charles XII* est un des morceaux les plus agréables que les Français aient dans leur langue. Pourquoi? C'est que l'auteur a eu le talent de se choisir un héros dont

le caractère non-seulement n'avait rien d'opposé à son style ou à son faire, comme disent les peintres, mais exigeait peut-être cette manière hardie et légère qui fait le mérite du morceau dont nous parlons. Charles XII avait beaucoup de romanesque dans son caractère, toutes ses actions en ont conservé un certain air; son histoire peut donc avoir cet air de roman qui ne convient qu'à elle, et qui défigurerait l'histoire en général. Il est inutile de dire que de semblables sujets sont extrêmement rares, et que l'historien de génie est celui qui s'accommode aux sujets, et non celui qui est obligé de chercher des sujets qui puissent s'accommoder de sa manière... Mais, dira-t-on encore, le tableau de l'Europe, qui est à la tête du *Siècle de Louis XIV*, est un des beaux morceaux qu'il y ait dans notre langue. J'avoue que si tout le *Siècle de Louis XIV* répondait à la beauté de ce tableau, je regarderais M. de Voltaire comme infiniment au-dessus de tous les historiens modernes; mais le talent de l'historien n'est pas de faire vingt ou trente pages supérieurement bien; l'histoire doit ressembler à ce fleuve majestueux qui, jamais trop brillant ni trop rapide, coule partout d'un cours également noble et toujours soutenu, et devient plus admirable à mesure qu'il s'avance vers son embouchure. M. de Voltaire, trop rapide dans ses commencemens, se ralentit bientôt, et si, d'inégalités en inégalités, il retrouve quelquefois sa première beauté, c'est pour la reperdre encore un instant après... Quand on a fait à peu près ces remarques, on peut jeter au feu la lettre de M. de B*** qui y a donné lieu. Ce n'est pas qu'il n'ait raison en ce qu'il dit sur le plan général de l'*Histoire universelle;* mais du moment qu'il entre dans quelque détail, et qu'il y fait des remarques par-

ticulières, c'est presque toujours pour dire une sottise. Il croit, par exemple, que c'est au-dessous de la dignité d'un historien que de remarquer l'invention des bésicles, de la faïence, l'usage des vitres, le secret des miroirs de cristal, d'observer que le vin était rare, la bougie inconnue, et la chandelle un luxe; qu'on s'éclairait avec de petits morceaux de bois sec; qu'on ne portait point de linge, etc. Il appelle cela des circonstances basses, et il ne sait pas qu'en fait d'histoire, une remarque sur les mœurs d'un siècle, ses coutumes et ses usages, vaut mieux que quinze dates de batailles, de naissances et de morts... M. de Voltaire, en parlant du concile de Bâle, dit que si on le regarde par les règles de discipline qu'il donna, on y verra d'un côté des hommes très-sages, et de l'autre une troupe de factieux. Notre critique ne comprend rien à cette contradiction. « Comment, dit-il, des hommes peuvent-ils être en même temps sages et déraisonnables? » Cette question innocente prouve la grande connaissance qu'il a de l'esprit et du cœur de l'homme... M. de Voltaire en parlant de Louis XII, observe qu'il eût mieux fait d'établir des impôts également répartis, que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père. Je n'approuve pas le ton de satire qui règne dans cette remarque, et qui doit être toujours banni de l'histoire. Il est vrai que M. de Voltaire aurait été un excellent historien pour les sottises de l'esprit humain. Il a une adresse merveilleuse pour les mettre dans leur jour le plus favorable, et, à cet égard, il aurait dû entreprendre depuis longtemps une Histoire ecclésiastique, parce qu'il n'y en a pas de plus abondante en monumens des sottises humaines. Pour revenir à la vénalité des charges, et surtout des

celles de judicature, qui peut se cacher que cet usage ne soit barbare, honteux, et contraire à la droite raison? Cependant l'adversaire de M. de Voltaire entreprend de la défendre, et il y réussit d'une manière digne de cette entreprise. De semblables opinions ne méritent pas d'être réfutées. Entre mille inconvéniens que la vénalité des charges a entraînés dans ce pays-ci, il y en a deux fort légers, comme vous allez voir. Le premier est que, par la suite des temps, les charges deviennent nécessairement comme héréditaires dans les familles, et qu'il n'y a rien de si commun que de voir un père instruit, habile et expérimenté, transmettre l'exercice d'une charge difficile, à un fils jeune, ignorant et inhabile. Un autre inconvénient bien plus grand est que les gens de mérite qui sont sans fortune, et c'est le plus grand nombre, deviennent par cet arrangement tout-à-fait inutiles à la patrie, parce que le défaut de biens les retient nécessairement dans la vie privée, et les empêche pour toujours de contribuer au bien public... Comme M. de Voltaire parle assez légèrement de ces rois et de ces empereurs du moyen âge, qui ordinairement étaient encore plus barbares que leur siècle, notre auteur lui reproche, avec beaucoup d'aigreur et à différentes reprises, de n'avoir aucun ménagement pour la majesté royale, et établit comme un axiome très-grave, que les princes doivent être respectés dans l'histoire. Les hommes ne sont vraiment respectables que par leurs vertus; et les princes doués de grandes vertus sont plus respectables que les autres hommes, parce qu'ils ont des occasions plus fréquentes et plus brillantes de faire le bien, et qu'ils en profitent; tandis que l'homme de bien ignoré honore la vertu dans

sa retraite, et l'exerce suivant le peu de facultés que la société lui a laissées de ses droits originaires. Mais, par la même raison, un mauvais prince mérite plus le blâme et l'indignation des honnêtes gens, et par conséquent moins de ménagement qu'aucun autre méchant... Notre critique reproche à M. de Voltaire de ressembler à l'historien Tacite (et je crois que M. de Voltaire voudrait bien que cela fût vrai), « dont le cœur méchant, dit-il, prête ses façons de penser aux princes dont il écrit l'histoire. Il nous donne pour motifs de leurs actions bonnes ou mauvaises, les idées qu'il a puisées dans son génie critique et mordant. » Notre innocent auteur ne sait pas que Tacite était un des plus honnêtes gens et des hommes les plus vertueux de son siècle... Le morceau le plus considérable de cette brochure est une apologie de Louis XI. Un des talens de M. de Voltaire est de très-bien saisir le caractère des personnages avec toutes ses nuances. Il exagère quelquefois, mais à ce petit défaut près, il peint avec une finesse et une vérité singulières. Vous trouvez une ébauche du caractère de Louis XI dans l'*Histoire universelle*, par laquelle on voit que ce roi était un composé de grandes qualités, de beaucoup plus grands vices, et de petitesses inconcevables. L'auteur de la lettre entreprend sur cela ridiculement de faire de Louis XI un des meilleurs rois qu'ait eus la France. Pour le réfuter, il ne faut que citer les deux lettres qu'il apporte en preuve de l'amour de ce prince pour la justice. Dans l'une, le roi parle de maître Oudard de Bussy à qui il avait fait trancher la tête; et afin, dit-il, qu'on connût bien sa tête, « je l'ai fait atourner d'un beau chaperon fourré, et est sur le marché de Hesdin, là où il préside. » Dans une autre, il ordonne d'ar-

rêter un nommé Huisson, et de l'en informer sur-le-champ, « afin de faire les préparatifs des noces du galant avec une potence. » Ces expressions pourraient-elles être dans la bouche d'un bon roi, et ne sont-elles pas le langage le plus décidé du tyran? On sait d'ailleurs l'amitié qu'il y avait entre ce roi barbare et le bourreau qui était l'instrument de ses cruautés : elle fait rougir l'humanité... Ces remarques peuvent servir à juger les différentes histoires de Louis XI que nous avons. M. Duclos en a donné une il y a dix ans; elle est peu estimée, et ne mérite pas, je crois, de l'être. Mademoiselle de Lussan, connue par un grand nombre de romans que nous lui devons, vient de donner l'*Histoire de Louis XI* en six volumes (1). Les vieux romanciers regardent l'histoire comme leurs invalides. Ils croient qu'il faut s'y livrer du moment qu'on se sent l'imagination épuisée et usée. Belle idée qu'ils ont là, et qui cadre bien avec celles que nous avons posées pour principes. Il n'y a certainement rien de si opposé que l'histoire et le roman. L'illustre président de Montesquieu, après avoir travaillé plusieurs années à l'*Histoire de Louis XI*, la jeta au feu par dis-

(1) Cette *Histoire du règne de Louis XI*, publiée sous le nom de mademoiselle de Lussan, et l'*Histoire de la vie et du règne de Charles VI*, attribuée par presque tous les biographes, les bibliographes et par Grimm lui-même (p. 106 de ce volume), au même auteur, sont mis tous deux sur le compte de Baudot de Juilly, par M. Quérard, auteur de *la France littéraire*, excellent répertoire de bibliographie (Paris, Firmin Didot), qu'on publie en ce moment. Barbier laisse à mademoiselle de Lussan le triste mérite d'avoir fait le premier de ces ouvrages, et ne lui conteste que le second. Au surplus, il demeure constant qu'elle se faisait au moins aider dans la composition des livres publiés par elle; car l'abbé de Boismorand, surnommé l'abbé *Sacredieu*, à cause de l'habitude invétérée qu'il avait de jurer, fut son collaborateur pour les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, dont Grimm a également parlé, p. 107 de ce volume.

traction, lorsqu'elle fut achevée. Quelle perte! c'était bien à lui à peindre ce roi. Mademoiselle de Lussan n'aurait jamais dû quitter la sphère des romans.

Paris, 15 mai 1755.

M. de Châteaubrun, maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, auteur des tragédies des *Troyennes* et de *Philoctète*, ayant été élu par l'Académie Française à la place de l'illustre président de Montesquieu, y vint prendre séance le lundi 5 mai, et prononça à cette occasion un discours, suivant la coutume. M. l'abbé d'Olivet répondit à ce discours comme ancien directeur de l'Académie. Le public fait depuis quelque temps grande attention aux discours de réception, et forme, ce me semble, des jugemens peu solides du mérite littéraire d'un homme sur des preuves aussi équivoques qu'en peut fournir un discours académique. Cette sorte d'ouvrage étant pour le fond et pour la forme, puéril, pédantesque et insipide, il me semble que l'homme le plus médiocre peut faire un discours académique passable, comme il peut arriver à l'homme le plus supérieur d'en faire un mauvais. Le mérite de l'un et de l'autre ne doit pas être apprécié sur un genre de littérature aussi écolier que celui-là, et ces productions doivent être regardées comme non avenues pour la réputation d'un homme de lettres, parce que l'usage les exige, et que le talent n'y est pour rien. J'avoue cependant que l'homme supérieur montrerait son génie encore dans ces occasions en secouant le joug de la pédanterie, et en sortant de la sphère commune des discours académiques. M. de Châteaubrun avait une belle occasion pour cela. L'éloge du grand homme qu'il remplace l'autorisait sans doute à mépriser tous les usages,

et à oublier le cardinal de Richelieu et le chancelier Séguier, tant de fois mal loués dans cette Académie, pour n'être occupé que de la perte d'un homme à qui l'humanité entière doit de l'encens et des larmes. Voici le discours de réception de M. de Châteaubrun, suivant ces idées.

« Messieurs (d'un ton pathétique, élevé et touchant), « Charles de Secondat de Montesquieu est l'auteur du « *Temple de Gnide*... des *Lettres persanes*... des *Con-* « *sidérations sur les causes de la grandeur des Romains* « *et de leur décadence*... et de *l'Esprit des lois*..... « (Silence... puis en baissant les yeux et affaiblissant la « voix) voilà, messieurs, l'homme auquel il m'était ré- « servé de succéder dans cette Académie..... »

Si M. de Châteaubrun eût osé prononcer ce discours de cette manière, il aurait sans doute excité dans l'assemblée un mouvement général d'admiration pour lui et pour celui qu'il remplace. Ces impressions sont infaillibles. Nous en éprouvons tous les jours les effets sur le théâtre de la Comédie Française. Mais ce n'est ni le nouvel académicien, ni moi, qui avons imaginé ce discours, c'est M. Diderot. Pour M. de Châteaubrun, il a trouvé plus court de donner à son discours la forme ordinaire, et qui le rend froid, long, et insipide; ces défauts, inséparables peut-être de la forme établie, ne l'ont point empêché d'être applaudi. La simplicité des mœurs et la réputation des qualités personnelles de M. de Châteaubrun, ont prévenu le public en sa faveur, et l'intéressent à ses succès. Il confond volontiers, dans ces cas, le mérite de l'auteur avec le mérite de l'ouvrage. Mais la critique équitable et judicieuse ne doit pas en agir de

même. Elle honore la vertu; mais elle ne loue le talent qu'autant qu'il se montre. On a trouvé que M. de Châteaubrun avait très-bien analysé les ouvrages du président de Montesquieu. J'avoue que je ne puis souscrire à ce jugement. Je ne trouve dans tout ce qu'il en dit que du verbiage, des phrases entassées l'une sur l'autre, et une déclamation de collège. Voici quelques-unes de ces phrases : *Il marche à pas de géant dans la carrière du génie : Je le vois aux prises avec les maîtres du monde : Il demande compte aux Romains de leur agrandissement et de leur décadence.* Quel langage! j'en demande compte à l'Académie. Si ce style s'établit jamais, nous pouvons tenir notre goût pour perdu... Mais en voilà assez de cet éloge manqué d'un grand homme... Je ne sais comment M. de Châteaubrun, en parlant des siècles littéraires, peut dire que jusqu'à l'établissement de l'Académie Française et au règne de Louis XIV, de l'aveu de toutes les nations polies, le monde se renfermait sous deux siècles, l'un de Périclès, l'autre d'Auguste, et qu'il n'y a que celui de Louis XIV qui ait mérité d'y être ajouté. Et celui des Médicis donc, et de la renaissance des lettres en Italie! le siècle des Tasse et des Arioste, des Michel Ange, des Raphaël! l'assemblage de tant d'excellens hommes, de tant de génies supérieurs dans tous les genres, ne méritera-t-il pas le nom d'un siècle glorieux pour l'humanité? Ne soyons point ingrats envers nos maîtres. Toute l'Europe doit ses arts et ses lettres à l'Italie. Sans elle le siècle de Louis XIV n'aurait jamais eu de nom dans l'histoire de l'esprit humain... La réponse de M. l'abbé d'Olivet est lourde et ennuyeuse. L'éloge de M. de Montesquieu n'y est pas fait sans malignité, et il y a beaucoup d'affectation dans l'article qui regarde la

religion de ce grand homme; mais ces indignes artifices ne sauraient déshonorer ses cendres. Le reste du discours est employé à recommander aux jeunes gens la lecture et l'étude des anciens, ce qu'on ne saurait sans doute trop répéter dans un temps où elle est si négligée. M. l'abbé d'Olivet se plaint dans un endroit de ceux qui, non contens de nous inspirer du mépris pour l'étude des langues savantes, voudraient aussi pouvoir nous dégoûter de la nôtre. « Elle a, dit-on, trop d'articulations rudes, elle a des sons ennemis de toute harmonie, et par conséquent point de cadence poétique, point de nombre oratoire. Heureusement, ajoute-t-il, l'oreille du Français n'en convient pas. » Malheureusement, M. l'abbé, votre oreille n'a pas la réputation d'être des plus fines, et vous pourriez bien n'être pas trop en état de juger cette importante question, ni même de l'entendre. Il n'est pas vrai que la nation soit le seul juge compétent de sa langue. Tous ceux qui ont l'oreille naturellement sensible aux charmes de la poésie et de la musique, sont les véritables juges de cette affaire, du moment qu'ils ont étudié la langue et qu'ils ont vécu parmi la nation qui la parle. Peut-être même les étrangers sont-ils meilleurs juges que la nation, parce qu'ils ont un obstacle de moins à vaincre, qui est la force de l'habitude, qui empêche d'être sensible aux défauts, comme elle empêche aussi d'être vivement affecté par les beautés.

Vous connaissez sans doute le roman de *Zayde*, qui passe pour un des meilleurs que les Français aient dans leur langue. Il est de M. de Segrais, mais on dit que madame de La Fayette y a eu beaucoup de part (1). Il y a

(1) Grimm aurait dû dire que *Zayde* était de madame de La Fayette, mais que Segrais y eut beaucoup de part par ses conseils.

dans ce roman un épisode d'un jaloux assez extraordinaire. Alphonse ne veut aimer qu'une femme qui n'ait jamais rien senti pour aucun autre. Il la trouve, il en est passionnément aimé; il sait que de toute la foule d'amans que lui attirait sa beauté, elle n'en a jamais écouté aucun. Il y en a un entre autres, le malheureux comte de Lare, qui, trop sensible à ses refus, s'était fait tuer dans une bataille. Voilà ce qu'on disait, du moins : cette idée trouble le bonheur d'Alphonse; il interroge sa maîtresse avec soin sur tout ce qui regarde ce rival qui n'est plus. Il la presse de se rappeler tous les sentimens qu'elle avait eus à cette occasion. Elle a beau lui jurer qu'elle n'en avait jamais eu d'autres pour le comte de Lare que ceux de la plus parfaite indifférence, Alphonse ne s'en tient pas là, il oblige sa maîtresse à lui écrire l'histoire de la passion du comte de Lare de point en point, et lorsqu'il tient ce papier, il s'abandonne à la jalousie la plus extravagante qu'il y ait jamais eu. Bientôt il devient jaloux de son ami le plus tendre et le plus fidèle, et dans un excès de sa rage, il a le malheur de le tuer, et d'être désabusé de toutes les erreurs où son égarement inconcevable l'avait jeté. Quoiqu'il soit peu vraisemblable que la jalousie dégénère en une extravagance qui vous fait envier, je ne dis pas le bonheur, mais le malheur d'un mort, l'épisode dont nous parlons est si bien traité dans le roman de *Zayde*, qu'il ne laisse pas de faire beaucoup d'effet. Le seul défaut considérable qu'on puisse lui trouver, est que le caractère d'Alphonse est solitaire et individuel, défaut également à éviter dans le roman et dans la comédie. Je conçois bien qu'il peut y avoir un homme aussi extravagant qu'Alphonse; mais, en général, cela ne ressemble pas aux hommes. Notre caractère est un mélange de différentes

passions et de plusieurs désirs et goûts qui s'entre-choquent; le talent du poète et du peintre consiste à en saisir et à rendre les nuances, et non pas à en pousser une à l'extrémité, et faire disparaître les autres entièrement. Le caractère le plus intéressant, ou, dans un autre sens, le plus comique, cesse de l'être du moment qu'il est outré outre mesure, et l'intérêt finit là où la folie commence. Il se peut qu'un homme soit aussi extravagant et jaloux qu'Alphonse, mais les hommes en général ne sont pas faits comme lui. Son caractère n'est donc pas intéressant, parce qu'on ne s'intéresse qu'à ses semblables. Un caractère solitaire peut donc être un fait historique, mais il ne peut pas être un objet de roman; de même qu'en peinture il peut être un portrait, mais rarement ou jamais un tableau. Ajoutons à cette remarque, que si ces sortes de caractères peuvent quelquefois trouver place dans un roman, ils ne sauraient jamais réussir dans la comédie, parce que tout ce qui se passe devant nos yeux est sujet à un examen bien plus rigoureux, et que le spectateur est infiniment plus sévère que le lecteur. C'est donc une grande maladresse à nos jeunes gens ou à nos poètes médiocres de chercher des sujets de comédie dans les romans : au lieu de se dire, puisque je n'ai ni assez de génie, ni assez d'imagination pour concevoir et arranger un plan, il ne faut pas que je fasse des comédies, parce que c'est une marque sûre que je n'ai point de vocation pour ce métier. Au lieu de ce raisonnement si simple, nos jeunes gens aiment mieux croire que, avec un peu de talent pour les vers, on n'a qu'à chercher des sujets, et qu'on ne peut manquer de faire d'excellentes pièces. Pour ne parler que d'un seul inconvénient entre mille autres, le romancier peut donner aux passions qu'il

veut traiter et peindre, toute l'étendue du temps qu'il croit nécessaire à son objet; le poète comique n'a pour cela que l'étendue d'un jour. Or, si vous prenez vos sujets de comédie dans les romans, comment rendre vraisemblable que les mouvemens, par exemple, dont Alphonse est agité pendant six mois, se fassent tous sentir à un homme dans l'espace d'un jour? Toutes ces réflexions devaient empêcher le projet de mettre l'histoire d'Alphonse sur la scène. Voilà cependant ce qui a été tenté par M. Bret, auteur d'une comédie qu'on a donnée il y a trois ans avec quelque succès, sous le titre de *la Double extravagance* (1). La *Vie de Ninon de l'Enclos* est aussi de M. Bret (2). Il passe d'ailleurs pour un homme d'esprit et de mérite. On a donné aujourd'hui, sur le théâtre de la Comédie Française, sa comédie du *Jaloux*, en cinq actes et en vers; elle est tombée, comme cela devait arriver (3). M. Bret paraît n'avoir aucun talent pour la comédie. Outre le mauvais choix de son sujet, il n'en a su tirer aucun parti, et sa pièce est si mauvaise, qu'il ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Elle n'a ni scène, ni situation, ni vers, ni rien. Je crois que l'auteur s'est bien ennuyé à la faire, et que c'est ce qui la rend si ennuyeuse. Avec un peu de talent, il n'était pas difficile du moins de trouver des situations et des scènes, celle, par exemple, où le Jaloux se serait livré à toutes ses inquiétudes et à toute sa rage, et aux desseins les plus tragiques contre son prétendu rival; et à la fin de

(1) Bret, né en 1717, mort en 1792, avait fait représenter pour la première fois au Théâtre Français, le 27 juillet 1750, sa comédie de *la Double Extravagance*.

(2) *Mémoires sur la vie de Ninon de l'Enclos*, Paris, 1751, in-12.

(3) Collé nous apprend que *le Jaloux* se traîna jusqu'à une quatrième représentation.

la scène, il aurait appris ce que le spectateur savait déjà d'ailleurs, que ce rival est mort depuis trois ans. Cette scène aurait pu devenir très-comique. Il y en avait une autre, que M. Bret a eu l'inexcusable maladresse de supprimer; c'est celle où le Jaloux tient dans sa main l'histoire de son rival, mort, qu'il a forcé sa maîtresse de lui donner par écrit. Le romancier avait du moins donné là au poète de quoi faire une scène qui eût rendu tous les mouvemens les plus cachés de la jalousie. M. Bret, de peur de faire une scène intéressante, ne hasarde rien. Tout ce qu'il y a de plus intéressant dans sa pièce se passe derrière le théâtre, et tout ce qui se passe sur la scène n'est qu'un ennuyeux bavardage. M. Bret y a cousu un épisode qui, quoique postiche et mal fait, a produit quelque effet. Le Jaloux a une sœur à laquelle il persuade que son amant ne l'aime point, parce qu'il ne lui montre point de jalousie. Cela cause une espèce de brouillerie entre ces deux amans, qui aurait pu être plaisante si M. Bret eût su en tirer parti.

JUIN.

Paris, 1er juin 1755.

M. l'abbé Prévost, dans l'introduction du premier volume du *Journal étranger* de cette année, a avancé une proposition qui mérite d'être examinée. Il croit qu'en Italie c'est l'imperfection de la société qui a retardé les progrès du théâtre comique. Il pouvait ajouter dans toutes les autres parties de l'Europe; car la société y est aussi imparfaite qu'en Italie, et le théâtre comique n'y est pas

plus avancé. En effet, quoiqu'il y ait d'excellentes plaisanteries et des choses très-comiques dans les comédies des autres nations, et surtout dans les pièces espagnoles, il faut convenir que, grace au génie de Molière, il n'y a que le théâtre français où la comédie ait atteint un certain degré de perfection; et, d'un autre côté, tout le monde met, avec raison, la France au-dessus de tous les pays du monde pour le charme, la douceur et les agrémens de la société. Reste à savoir si ces deux choses se tiennent, si l'une produit nécessairement l'autre, et vous voyez que l'état de cette question est tout semblable à celui de la fameuse dispute du citoyen Rousseau sur les arts et les sciences, où il s'agissait de savoir si la corruption qui, chez les peuples lettrés, avait toujours suivi les progrès des lettres, en était en effet une suite nécessaire... M. l'abbé Prévost prouve sa proposition de la manière suivante : « La scène, dit-il, n'a guère plus d'étendue que les mœurs; et dans un pays où l'on se communique peu, où les femmes, sans lesquelles il n'y a point de société, ont vécu long-temps dans une espèce de clôture, et sont encore asservies à beaucoup de réserve, que reste-t-il à peindre? que des ridicules généraux ou des vices de profession? Fonds stérile en comparaison de cette multitude de caractères que l'usage habituel d'une société vivifiée par la présence des deux sexes fournit avec autant de variété que d'abondance aux vrais peintres de mœurs... » Voilà l'avantage de la société; mais, deux pages après, notre auteur semble se contredire et détruire ce qu'il vient d'établir. « Malgré les défauts, dit-il, du théâtre italien, on reconnaît que, dans son genre même, non-seulement il y a quelques bonnes pièces, mais que les caractères y sont beaucoup plus marqués que dans les nôtres.

Une excessive délicatesse nous éloigne souvent du but que nous nous proposons. Nos mœurs, moins fortes que celles de nos voisins, rendent notre pinceau trop timide. En craignant de blesser la nature, nous n'y atteignons pas. Cette crainte nous fait souvent demeurer en-deçà du tragique, et plus souvent encore nos caractères dans le comique ne sont distingués que par des nuances fort légères; c'est que nos peintures, comme nos sensations, manquent d'intimité et de profondeur; l'extrême politesse, qui corrige et qui adoucit la nature, lui fait toujours perdre quelque chose de son caractère et de sa force.... » Voilà de grands inconvéniens de la société, car il ne faut pas douter que cette politesse, cette timidité de génie, cette excessive délicatesse, ne doivent leur origine qu'à notre usage de passer notre vie en société, dans les cercles, dans un commerce perpétuel, etc. A quoi se réduit donc le système de M. l'abbé Prévost? il a l'air de ne l'avoir pas trop approfondi ni éclairci lui-même; le voici en deux mots : Chez un peuple où la société est imparfaite, où le commerce journalier et mutuel est moins aisé et moins établi qu'en France, il y a plus de caractères, plus d'originaux, des mœurs plus marquées; par conséquent, un homme de génie y trouverait plus de modèles et une carrière plus vaste pour exercer ses talens. Mais, chez un tel peuple, le commerce étant plus difficile, et les occasions de se communiquer moins fréquentes, un homme de génie n'aurait pas les mêmes facilités que chez nous de faire des observations, de les répéter tant qu'il lui plairait, et de peindre d'après elles. Reste à savoir si cet inconvénient n'est pas moindre que celui de manquer de caractères vraiment originaux et de mœurs bien marquées.... Mais je voudrais que quelqu'un se donnât la peine

d'envisager cette question plus en grand, et de nous exposer les avantages du commerce journalier, et de l'esprit de société qui en résulte par rapport à nos caractères, à notre génie, à notre goût, à nos ouvrages en tout genre, à nos passions, à notre façon de sentir, de juger et d'agir. Voilà le sujet d'un grand ouvrage à faire, et une question digne d'être approfondie par nos meilleurs philosophes. En attendant que quelqu'un se charge d'une besogne aussi intéressante pour le public que celle que je propose, nous examinerons quelques questions qui y ont rapport, et nous remarquerons surtout plusieurs inconvéniens que l'esprit de société a entraînés avec lui, et dont il ne nous est plus possible de nous garantir :

1° Plus la société se perfectionne chez un peuple, moins il y a de caractères parmi ce peuple, et moins ses mœurs sont marquées. Je suppose un philosophe solitaire qui, après avoir profondément réfléchi sur la nature humaine, sur les facultés de notre corps et de notre esprit, se trouverait tout d'un coup transporté dans les cercles de Paris : il serait bien embarrassé les premiers jours, et son embarras durerait à proportion qu'il serait modeste et qu'il se défierait de ses propres lumières. Il trouverait d'abord que tout le monde se ressemble ; mais ce qu'il y aurait de plaisant dans sa situation, c'est qu'il ne lui serait pas aisé de dire, s'il se croit avec des gens d'esprit ou avec une troupe de sots. Tout le monde parlant de même, et ayant le même maintien, comment serait-il possible de distinguer au premier coup d'œil le bon esprit d'avec le froid et vain jargon? peut-être, excédé dans la suite de ce dernier, serait-il tenté de s'en prendre à lui de ce qu'il ne peut s'y faire, mais il ne sentirait pas pour cela la différence des gens d'esprit et des sots. Après bien des ex-

périences et bien des réflexions, il commencerait à sentir la différence du bon et du mauvais ton, ensuite celle des caractères et des inclinations, et à la fin celle de l'esprit et du jargon. En effet, pour que la société puisse subsister, il faut nécessairement que la pointe des caractères soit pour ainsi dire émoussée, et que tout le monde se ressemble; car, pour être bien dans la société, il faut apprendre dès l'enfance à soumettre sa volonté à la volonté générale, et il faut finir par n'en point avoir à soi. Or, comme chacun de son côté s'exerce à cette complaisance et à ces sacrifices continuels, il en doit résulter nécessairement une ressemblance générale, et chacun de son côté doit perdre de son caractère, et surtout de cet air original dont on ne se défait jamais quand on en a un. Voilà pourquoi notre politesse, dont nous faisons tant de cas, est si différente de l'urbanité des anciens, qui, ayant à participer à l'administration de la chose publique, et par conséquent des objets plus importans à remplir, n'avaient pas le temps de voler de cercle en cercle, de promener leur oisiveté et leur désœuvrement, et n'étaient pas dans le cas par conséquent de se faire une étude continuelle de cette dissimulation de nos propres penchans, afin de ne point blesser la vanité des autres. Du moment qu'un homme choque la volonté générale, et qu'il s'avise d'en avoir une à lui, on dit : c'est un homme insupportable dans la société. Mais cette fausse et excessive délicatesse qui fait que, dans le commerce journalier, nous souffrons si impatiemment la dissemblance des manières des autres avec les nôtres, ayant banni les caractères de la société, y a établi l'ennui et l'uniformité, et nous ne remédions aux tristes effets de ces maux que par une vaine et inutile agitation, en changeant continuellement de

place et volant d'objet en objet, sans plaisir, sans besoin et sans motif.

2° Par les mêmes raisons, l'esprit et la perfection de la société ne sont pas moins contraires au génie et à son essor; aussi n'y a-t-il parmi nous que les génies sublimes qui se fassent remarquer, en surmontant tous les obstacles et en méprisant les entraves que nos lois de prudence, de conduite et de bienséance voudraient leur mettre sans cesse. Tous les génies ordinaires qui, en conservant leur force primitive, n'auraient pas laissé que de faire de belles choses, plient sous le fardeau de ces lois tyranniques, et périssent faute de nerfs. Mais jamais vous n'aurez vu un homme célèbre par son génie avoir le maintien et le ton général. Il conserve toujours dans ses manières quelque chose de particulier qui fait qu'on le distingue de tous les autres. Comment, en effet, aurait-il le temps et le courage de prendre les manières des autres et de se faire une étude de ces minuties? et que peut-on espérer d'un homme qui a la patience de s'exercer à faire la révérence comme les autres? Je ne saurais m'empêcher d'avancer, en passant, un paradoxe qui mérite cependant d'être approfondi; c'est que dans l'état où sont les choses, et l'esprit de société étouffant continuellement en nous le génie, rien n'est si favorable à sa conservation que des sens peu parfaits. Ainsi, la vue extrêmement basse vous empêchera de remarquer mille petites manières, mille minuties, et vous ne pourrez jamais avoir envie de les imiter, parce que vous ne les aurez jamais aperçues. Ainsi, votre oreille peu fine vous empêchera de distinguer la différence des tons, et vous serez garanti de la manie de vous y exercer, parce que vous ne les aurez pas sentis. C'est insi que votre génie, concentré en lui-même au milieu

de la société, conservera sa force et sa sûreté, et sera à l'abri des dangers qui l'entourent.

3° On croirait d'abord que rien n'est plus favorable au progrès du goût que la perfection de la société. Cette communication continuelle de notre façon de sentir et de nos jugemens, devrait naturellement les perfectionner; en y regardant de plus près, nous trouverons que l'esprit de société leur est fort contraire. Il résulte deux inconvéniens de notre habitude de vivre en société. Le premier, que nous restons superficiels et frivoles; rien ne nous affecte vivement, rien ne nous intéresse à un certain point; une mollesse efféminée et la paresse se glissant dans les cercles des oisifs, énervent bientôt l'ame et l'empêchent de sentir, et notre esprit engourdi aime mieux juger au hasard que de se donner la peine d'approfondir; la beauté mâle et touchante des grands objets ne nous remue plus, nous nous attachons au colifichet, et notre goût devient mince, inconstant et frivole. Un autre inconvénient non moins dangereux et plus humiliant encore, est qu'il s'établit des goûts factices dans tous les genres de littérature, d'arts et de professions, qui ont trouvé leur naissance dans le cerveau de quelque pédant (car il y en a dans toutes les classes et dans tous les métiers), et qui sont adoptés par la multitude sans autre examen. Aussi n'y a-t-il rien de si commun parmi nous que de voir qu'un sot qui a la constance de répéter quelque temps la même chose, est cru à la fin, non-seulement par des gens plus sots que lui, mais par une multitude de gens d'esprit qui redoutent la peine d'examiner, et qui aiment mieux se dire : il faut bien qu'il ait raison, car il n'oserait assurer avec tant de hardiesse ce qu'il dit, s'il n'en était sûr. C'est ainsi que nous voyons les opinions les plus arbitraires et

les moins fondées passer en axiomes dont il n'est plus permis de demander raison, et sur lesquels la sottise élève des édifices de tout genre, que le bon sens renie et que le temps détruit. C'est ainsi qu'il s'établit de certaines réputations de société aussi brillantes et aussi durables que les feux follets, et suivant lesquelles le cercle n'oserait prononcer sur l'ouvrage ou la pièce du jour, sans savoir la décision de M. un tel, qui est en droit de donner le ton, et qui est ordinairement le plus sot de tous. Aussi jugeons-nous tous les jours les lettres, les arts, les spectacles, suivant des règles établies par la pédanterie et la sottise, adoptées par la frivolité et la paresse, dont nous serions bien étonnés qu'on nous demandât le principe, et encore plus de n'en pouvoir indiquer aucun de fondé ni de raisonnable. Je ne parle pas d'un autre inconvénient bien plus grand que ceux dont je viens de parler, s'il est vrai toutefois que l'avis et le goût des gens communs sont une chose fort indifférente pour les progrès des arts; le voici : c'est que l'homme d'esprit, accoutumé ainsi de bonne heure à prendre les impressions des autres, et à former son goût et son jugement sur celui du public, perd, si l'on veut parler ainsi, la virginité de ses idées, et les confondant ainsi avec celles qu'il trouve établies dans le public, il nous prive du grand avantage qu'un esprit supérieur doit procurer à son siècle, en lui montrant les objets sous un nouveau point de vue.... Il est clair que tous les grands ouvrages, toutes les productions de génie périclitent dans un pays où l'esprit de société prévaut sur tous les caractères et sur toutes les affections. Le génie est naturellement sauvage; il perd de son énergie et de sa force à mesure qu'il s'apprivoise : d'un autre côté, comme M. l'abbé Prévost le remarque très-bien, les petits

ouvrages de pur agrément, les pièces fugitives, les essais et toutes ces productions légères doivent être portés bien loin dans un pays où la société est le principal objet.

4° Il est inutile d'ajouter que dans un tel pays, on n'a pas le temps d'avoir des passions vigoureuses, fortes et durables. La dissipation absorbe tout; elle vous fait changer d'objet sans plaisir, sans besoin et sans jamais vous fixer. Ce sont les passions qui développent le génie et qui enfantent les grandes et belles choses; et, de tous les vices, la légèreté est le plus funeste, parce qu'elle rend toutes les vertus incertaines et inutiles, et qu'on ne peut jamais compter un instant sur un peuple qui est sans consistance.

Essai *d'un Catéchisme pour les Enfans, par l'abbé Raynal.*

1. Qu'il est doux d'exister, de penser, de sentir! J'existerai pour obéir à la nature, je penserai pour connaître la vérité, je sentirai pour aimer la vertu.

2. Je ferai le bien, parce qu'il est agréable à faire; je laisserai le mal, parce qu'il remplit le cœur d'horreur et d'amertume.

3. J'ouvrirai le matin mon cœur à la joie d'être, et de pouvoir faire le bien; je me livrerai le soir au sommeil avec la satisfaction d'avoir vécu dans l'innocence; je travaillerai le lendemain à faire le bien que je n'ai pas fait la veille.

4. Je jouirai de tous les biens de la vie sans orgueil et sans injustice; je me passerai de tout ce que je n'ai point, sans humeur et sans murmure.

5. O vérité! sois la lumière de mon esprit; ô vertu!

sois la seule nourriture de mon ame; ô bienveillance! ô amour! ô amitié! soyez la seule occupation de ma vie.

6. J'aimerai les hommes, parce qu'ils sont mes semblables; j'embellirai mon existence de celle des autres; j'étendrai ma bienveillance sur tous les hommes, afin que mon cœur soit toujours rempli de la douceur d'aimer.

7. S'il est vrai que les hommes sont plus mauvais qu'ils n'étaient, je ferai de l'indulgence et de la douceur mes compagnes ordinaires, afin de n'être point malheureux des vices et des défauts des autres.

8. Je serai heureux du bonheur d'autrui, parce que je le verrai aise; je plaindrai le malheureux que je ne puis secourir; je partagerai ses peines, parce qu'il en sera d'autant plus soulagé; j'oublierai le méchant et ses actions, parce qu'il faudrait le haïr.

9. Je ne vivrai que pour aimer ce qui est bon et aimable; je fermerai mon cœur au poison de la haine et de l'envie, afin qu'il n'en soit point corrompu; je souffrirai les injustices des autres sans me plaindre, parce qu'ils sont assez punis d'être méchans.

10. Je serai doux et sensible dans le bonheur, afin d'en être digne; je serai patient et courageux dans le malheur, afin de le vaincre.

11. Je ne murmurerai pas des événemens de la vie, parce que je n'en suis ni n'en connais la cause ni le but. Je regarderai l'immensité de l'univers et ses abîmes, afin de me guérir de l'orgueil de me croire quelque chose. Je regarderai les soins de la nature pour la plus petite de ses créatures, afin de ne me point croire abandonné.

12. Mon loisir sera de contempler l'ordre et la magnificence de tes ouvrages, ô nature, afin d'avoir sans cesse des sujets de me réjouir. Tous les êtres vivans et inanimés

obéissent à ta loi, et trouvent leur bonheur dans leur obéissance. Je serai soumis à ta volonté, afin d'être heureux comme eux.

13. J'admirerai les travaux et les vertus de l'homme, et son courage et son génie, et la sublimité de ses idées, et je serai aise d'être son semblable. O homme! qui t'es dégradé dans la bassesse du vice et des mauvaises actions, que ton souvenir soit effacé de ma mémoire, afin que je ne rougisse pas de mon être!

14. O espérance! remplis mon cœur de la certitude de passer ma vie dans l'innocence, afin que j'aie envie de vivre. Que mon cœur n'éprouve jamais la lassitude de faire le bien. Je regarderai la vie comme un bien passager que je rendrai sans regret, parce que je l'aurai fait valoir et que j'en aurai joui. La vertu vaut mieux que la vie, parce qu'elle rend l'homme heureux, et qu'il ne faut vivre que pour être heureux.

15. O toi qui règles ma destinée, donne-moi beaucoup de devoirs à remplir, afin que mon cœur ait beaucoup de sujets de satisfaction! Que plutôt je cesse de vivre que de faire un crime. Que je ne sois jamais assez misérable pour causer le malheur d'un être vivant. La fausseté sera loin de mon cœur; le mensonge ne sera point dans ma bouche, parce que je gagnerai à me montrer tel que je suis.

Paris, 15 juin 1755.

Tout le monde sait que le blé niellé n'a presque que l'écorce, est noir, et fait de mauvais pain; que, mêlé avec le bon grain sous le fléau, il le noircit et mouchette; que la poussière d'un seul épi suffit pour noircir un setier de bon grain; que la cherté des années 1660, 1693, 1698, etc., qui fut presque générale en France, n'eut

d'autres causes que la nielle, et que les anciens et les modernes ont attribué ce vice du froment à des brouillards corrosifs, à des vapeurs brûlantes qui venant à se répandre sur les blés quand ils sont en lait ou hors de fleur, les réduisent en charbon. Voilà le préjugé dans lequel on était depuis trois mille ans. Les précautions que le laboureur prenait contre la nielle, étaient toutes suggérées par la cause imaginaire de cette maladie, lorsque M. du Tillet, directeur de la monnaie de Troyes, se mit à examiner de plus près cet objet important; et voici en peu de mots ce qu'il a découvert.... Que la nielle était une maladie originelle du grain; que cette maladie était contagieuse; que la poussière noirâtre d'un épi secoué par les vents, gâtait et niellait tous les épis sur lesquels elle était portée; qu'il ne fallait qu'un épi malsain pour en corrompre une infinité d'autres, etc... Il ne s'en est pas tenu à cette spéculation; la cause du mal lui étant connue, il en a cherché le remède... Pour prévenir la nielle, il ordonne plusieurs lotions au grain dont on veut ensemencer les terres... L'effet de ces lotions est tel, que si l'on sème deux champs, l'un de grain lavé, et l'autre de grain non lavé, celui-ci sera infecté de nielle, l'autre ne s'en ressentira aucunement.... M. du Tillet vient de publier ses découvertes dans un ouvrage qui doit intéresser tous les hommes, puisqu'il s'agit de la conservation de la nourriture commune...(1). On donnera dans une autre feuille la manière de laver les grains selon M. du Tillet, pour les préserver de la nielle... Je partirais de là pour dire un

(1) Du Tillet (Mathieu), né vers 1720, mort en 1791, publia plusieurs ouvrages d'agronomie. Celui dont Grimm parle ici est intitulé, *Essai sur la cause qui corrompt et noircit les grains dans les épis*, Bordeaux, 1755, in-4°. Il fit paraître une *Suite* la même année.

mot du spectacle intéressant de la campagne quand elle est toute couverte. Quel sentiment que celui qui résulte de la conservation de l'espèce humaine, du travail des hommes et de la faveur du ciel ! Je me jetterais dans ce qui est vraiment sublime, et dans ce qui ne l'est pas. J'examinerais ce qui doit nous affecter profondément, et émouvoir à peine la surface de notre ame. Je comparerais nos parterres si beaux, si bien ornés, avec le rustique sauvage de la nature; nos jets d'eau et nos cascades, avec des cataractes qui tomberaient à travers des roches qui rompraient leur chute; l'ombre et le silence des antres, avec nos maisons de campagne; l'horreur profonde et sacrée des forêts avec nos allées et nos bosquets... Une autre considération, c'est qu'aux maladies épidémiques il faut des remèdes épidémiques, sans quoi on guérit un individu, mais la masse reste infectée. M. du Tillet lave tous les grains qui doivent être ensemencés. La médecine épidémique, qui n'est pratiquée par aucun peuple, et qui devrait l'être par tous, consisterait à connaître la maladie commune d'un pays, et à y obvier par les alimens et par les bains. Il n'y a point de monarque qui ne soit le maître, quand il le voudra, d'être le plus grand médecin du monde, puisqu'il peut changer d'un mot la cuisine de ses sujets, et faire construire des bains publics... Je ne doute point que les anciens n'aient évité bien des maux par les seuls bains, et que ce remède ne soit le seul, avec la diète, capable d'arrêter les progrès et d'éteindre à la longue une maladie qui devient de jour en jour plus générale (1).

De tous les genres dont les modernes ont enrichi la littérature, le plus mauvais est sans difficulté la féerie.

(1) Cet article est de M. Diderot. (*Note de Grimm.*)

Les Orientaux et nommément les Arabes, depuis que nous connaissons leurs écrits, nous ont rempli la tête de génies, de fées, d'enchanteurs et d'une foule d'êtres imaginaires. Après quelques essais et quelques imitations d'un genre qui avait pour nous la grace de la nouveauté, la manie de ces sortes de fictions devint bientôt générale, et nous nous sommes vus en peu de temps si obsédés de fées, de baguettes et de talismans, que ce n'est pas sans miracle que le goût ne s'est point tout-à-fait éclipsé au milieu de ces vains et frivoles prestiges. Mais en empruntant des Arabes l'idée de ces fictions, nos auteurs ont oublié d'échauffer les leurs par ce feu, par cette imagination vive et chaude qui règnent dans les productions orientales, et qui, avec la pompe du style, en rendent le fond supportable. Aussi faut-il convenir qu'en exceptant les ouvrages du comte Hamilton, dont l'imagination était véritablement très-chaude et très-singulière, on a tout sauvé, et tous les autres auteurs que nous avons eus en ce genre ne paraissent s'y être exercés que pour nous prouver qu'on peut joindre beaucoup d'extravagance à beaucoup de platitude. Le nombre des mauvaises productions dans ce goût-là est prodigieux; on pourrait presque dire qu'il n'y a point de si bon ni de si mauvais écrivain à qui il n'ait passé par la tête de nous faire présent d'une féerie de sa façon; mais ce qui est plus surprenant encore, c'est le jugement que le public est accoutumé de porter de ces ouvrages. Rien n'est si commun que d'entendre dire : ce roman, il est vrai, est froid et mal écrit, mais il y a de l'imagination dans son plan et dans la manière dont il est exécuté. C'est ainsi qu'on ose profaner le nom sacré de l'imagination en l'accordant aux extravagances les plus insipides et aux suppositions les

plus ridicules, que son céleste flambeau n'éclaira jamais. C'est précisément le défaut d'imagination qui a engagé nos beaux esprits à avoir recours aux baguettes et aux enchantemens. Il ne coûte rien de supposer à une baguette telle ou telle vertu chimérique, et d'entasser, en conséquence de cette chimère, un bon nombre d'extravagances sans liaison et sans suite : tout ce qui passe par la tête est bon pour cela; mais il faut du génie pour imaginer une suite d'événemens vraisemblables et bien combinés, et pour développer le jeu des caractères qui sont mis en action. Cependant comme ce mauvais genre, après une grande vogue qu'il n'a eue que trop long-temps pour la gloire de notre goût, touche à sa fin et perd insensiblement le peu de crédit qui lui restait, il serait inutile de s'inquiéter des coups que des romans oubliés ont manqué de porter au goût; heureusement les nouveaux ne sont plus regardés qu'à quelques toilettes du Marais, et le plus ordinaire de leurs enchantemens est de se rendre invisibles au moment de leur apparition. Mais ce qui n'est pas si indifférent pour la sûreté du goût, c'est que ce mauvais genre s'est glissé jusque sur nos théâtres. Il était sans doute d'une médiocre conséquence qu'il se fût emparé du théâtre de l'Académie royale de Musique: l'Opéra français est en droit de n'avoir pas le sens commun; et aussi long-temps que le seul merveilleux sera en possession de cet insipide et ennuyeux spectacle, il sera assez égal que ce soient des dieux et des diables, ou des génies et des fées qui y psalmodient. Mais jamais la féerie n'aurait dû paraître sur le théâtre de la Comédie Française, où la sévérité du goût est portée plus loin, et c'est un grand malheur pour nous qu'elle y ait été, je ne dis pas applaudie, mais soufferte; car un mauvais livre fait peu

de mal, parce qu'il n'y a qu'un certain nombre et ordre d'hommes qui lit, et que ce ne sont pas communément les gens éclairés et les vraiment bons juges qui décident du sort d'un ouvrage, et fixent sa destinée. Il n'en est pas ainsi des pièces de théâtre. C'est tout le public qui fréquente les spectacles, et qui décide des pièces avant que les gens éclairés aient prononcé. Un mauvais genre ne peut donc y avoir de succès sans porter des coups sensibles aux bons et sans perdre le goût, en accoutumant le public à souffrir et à admirer successivement ce qui ne mérite pas le suffrage d'un peuple éclairé et lettré. Le premier qui ait eu ce tort avec la nation, de mettre une féerie sur la scène de la Comédie Française, est M. de Saint-Foix. *L'Oracle*, qui est de cet auteur, eut un grand succès. La nouveauté, toujours sûre de plaire et de réussir en ce pays-ci, et le jeu de mademoiselle Gaussin furent sans doute les grands ressorts d'une impression aussi forte. Ce succès a été plus funeste au goût qu'on ne pense, et c'est aujourd'hui que nous en éprouvons les inconvéniens. On vient de donner sur le théâtre de la Comédie Française, une petite pièce de féerie en vers et en un acte, intitulée *Zélide*, dont l'auteur se nomme M. Renout (1). Si cette pièce eût été la première dans ce goût-là, elle n'aurait eu aucun succès, attendu qu'elle n'est pas bonne, et nous aurions été délivrés pour jamais de toutes les féeries; mais familiarisés avec le genre, nous en souffrons déjà les productions médiocres, tandis que les bonnes ne sont guère supportables, et *Zélide*, malgré son peu de mérite, ne laisse pas de réussir.

(1) Cette féerie fut représentée le 26 juin. Malgré son succès, l'auteur ne la fit pas imprimer, et la retira après la neuvième représentation. Renout était né en 1725.

Les Préjugés trop bravés et trop suivis est un nouveau roman fort mauvais de mademoiselle Fauque, à qui nous devons *le Triomphe de l'Amitié*, et d'autres mauvais romans dans lesquels les sots disent qu'il y a de l'esprit (1).

JUILLET.

Paris, 1er juillet 1755.

Nous avons depuis un mois un nouvel ouvrage sur le commerce, intitulé *Essai sur la nature du Commerce en général*, traduit de l'anglais, en un assez gros volume in-12. Ce livre n'est pas traduit de l'anglais, comme on l'a mis sans doute à dessein sur le titre, c'est un ouvrage originairement composé en français par un Anglais, M. de Cantillon, homme de condition, qui a fini ses jours en Languedoc où il s'était retiré, et où il a vécu de longues années (2). Quoique ceux qui prennent à tâche de traiter de pareilles matières ne doivent pas s'attendre à des succès fort brillans, le genre de suffrage qu'ils obtiennent est plus flatteur que celui qu'on prodigue pendant un jour à des phénomènes de littérature passagers

(1) Mademoiselle Fauque, née au commencement du siècle dernier, fit annuler les vœux monastiques que sa famille l'avait forcée de prononcer. Elle vint à Paris pour se livrer à la littérature, s'y éprit d'un seigneur anglais, le suivit à Londres, puis fut trahie par lui. Elle vivait encore en 1777. Son imagination exaltée, sa vie aventureuse, la portèrent tout naturellement à composer des romans. Elle en publia un assez grand nombre; aucun ne se fait remarquer par le naturel. *Le Triomphe de l'Amitié* avait paru en 1751, *les Préjugés trop bravés et trop suivis* parurent en 1755, et furent réimprimés en 1774, sous le titre du *Danger des Préjugés, et Mémoires de mademoiselle d'Oran.*

(2) Voir la lettre du 1er août suivant.

et rapides, que le lendemain replonge dans le néant d'où ils n'étaient pas sortis la veille. M. de Cantillon et ses semblables pensent et écrivent, par conséquent, pour le petit nombre de ceux qui pensent parmi une nation; et ces sortes d'ouvrages ont cela de bon et d'avantageux, que les fautes et les erreurs mêmes dans lesquelles le sort de l'humanité peut faire tomber un auteur, tournent au profit des lecteurs, pourvu que le plan et l'idée générale du livre ne porte pas sur des systèmes faux, ou sur des fondemens chimériques; car, en examinant, rectifiant, restreignant, modifiant les idées d'un homme qui s'est égaré dans ses méditations, on trouve une infinité de choses utiles, agréables et neuves, au lieu que les fautes de bel-esprit sont ordinairement sans ressource, et ne sont que des taches qu'on ne peut le plus souvent effacer sans faire tort au fond et sans endommager la beauté réelle de l'ouvrage. Vous lirez donc le livre de M. de Cantillon avec grand plaisir; vous y trouverez les idées de commerce réduites aux principes les plus simples de la société humaine et de son origine, et ces idées sont bonnes non-seulement pour mettre dans l'esprit de la justesse et de la netteté sur une matière qui est devenue un objet très-important pour tous les peuples de l'Europe, et qui tient aujourd'hui aux principes de gouvernement et de politique, mais encore à vous faire naître une infinité de vues qui ne se seraient peut-être jamais développées dans votre tête sans leur secours. Le livre dont j'ai l'honneur de vous rendre compte embrasse trois objets, et est divisé en trois parties, savoir : la richesse, le troc, et les changes. Vous voyez que sans les richesses il n'y aurait point de commerce. Le troc est le principe du commerce intérieur et de la circulation, le commerce

avec l'étranger fait naître le change et la balance; de quelque manière qu'on envisage une société d'hommes, on ne peut s'en former une idée sans celle de la propriété. C'est la propriété en général, et celle des terres en particulier, qui fait le fondement de la société, de nos gouvernemens, de tous nos arrangemens civils et politiques : voilà la première idée. La seconde est que la propriété des terres n'a pas pu rester également partagée entre les hommes, et qu'elle a dû nécessairement devenir le partage d'un petit nombre d'entre eux : voilà l'origine du commerce non-seulement entre les propriétaires des terres, qui, ne cultivant pas tous les mêmes fruits, devaient songer à se procurer une partie des fruits de leurs voisins en leur cédant une partie de leur cru, mais encore entre les propriétaires et ceux qui ne possédaient rien, et qui par conséquent n'avaient d'autre ressource que d'imaginer quelque travail, et de chercher dans leur industrie et leur savoir-faire de quoi obliger les propriétaires de leur céder quelque portion du produit de la terre en récompense de ce travail, et pour les empêcher de mourir de faim. Suivant ces principes, la société se partage en deux classes générales; celle des propriétaires des terres et celle des entrepreneurs et des gens à gages, qui sont tous ceux qui ne possèdent point de bien en fonds, mais que rien n'empêche de devenir propriétaires en faisant des acquisitions suivant leur commodité, leurs fantaisies, et d'autres circonstances. Il est clair aussi que ce sont les propriétaires des terres qui nourrissent toute la société. Nous subsistons tous des fruits de la terre, et sans sa culture point de propriété, et par conséquent point de société, et encore moins de commerce. Chacun, occupé de son seul intérêt person-

nel, inquiet de sa subsistance, n'attendrait rien de son voisin, et courrait pourvoir à ses besoins au hasard et sans plan. Vous suivrez notre auteur avec grand plaisir dans les spéculations qui naissent de ces premières idées. M. de Cantillon partage tout le produit de la terre en trois parts : un tiers que le fermier donne au propriétaire ; un autre tiers qu'il dépense pour les frais et le maintien de ses assistans ; un autre tiers enfin qu'il garde pour le profit de son entreprise. En suivant notre auteur, on voit clairement que ce sont là les trois ressorts qui donnent et entretiennent le mouvement de nos immenses machines politiques, je veux dire de tous les États, de quelque forme et étendue qu'ils puissent être... Je vais, selon ma coutume, soumettre à votre jugement quelques idées qui me sont venues en lisant notre Anglais, et qui serviront peut-être à éclaircir différentes questions importantes. M. de Cantillon observe qu'on ne peut jamais manquer d'artisans dans un État lorsqu'il y a suffisamment d'ouvrage pour les employer constamment. « Par ces inductions, dit-il, il est aisé de comprendre que les écoles de charité en Angleterre, et en France les projets pour augmenter le nombre des artisans, sont fort inutiles. Si le roi de France envoyait cent mille sujets, à ses frais, en Hollande pour y apprendre la marine, ils seraient inutiles à leur retour, si l'on n'envoyait pas plus de vaisseaux en mer qu'auparavant, etc. » Ces réflexions sont très-justes, du moins à l'égard d'un peuple industrieux. Vous n'avez que faire de vous mettre, pour ainsi dire, en frais de son apprentissage : faites-lui sentir le besoin d'une profession, et bientôt vous aurez des artisans qui l'exerceront. Que le gouvernement en France favorise la marine, et bientôt il aura un nombre suffisant

de sujets qui embrasseront cette profession d'eux-mêmes, parce qu'ils seront sûrs d'y trouver leur subsistance et leur profit. La raison en est simple : supposez qu'il n'y ait point de tailleur dans un bourg, le premier qui s'y établira gagnera beaucoup, parce que tous les habitans auront besoin de lui; et comme il aura plus de pratiques qu'il n'en pourra satisfaire, il tiendra son travail à un très-haut prix. Bientôt d'autres, voyant prospérer cet homme et faire fortune en si peu de temps, auront envie d'embrasser la profession de tailleur. Alors il s'établira dans ce bourg un nombre suffisant de tailleurs; le prix du travail tombera; tous les habitans du bourg se trouveront habillés, et à un prix raisonnable : au lieu d'un tailleur établi dans ce bourg qui y faisait fortune, il y en aura trois ou quatre qui, à la vérité, ne feront pas fortune si vite, mais qui auront de quoi vivre honnêtement, eux et leur famille. Peut-être que sur la faveur et le succès du premier établi, il s'en établira trop dans le bourg comme cela pourrait arriver. Alors les plus habiles et les plus honnêtes gens d'entre eux auront de l'ouvrage, et les moins habiles et les fripons (car à la longue il n'y a que les honnêtes gens qui se soutiennent), feront banqueroute et seront obligés de quitter le bourg pour chercher fortune ailleurs. Toutes ces opérations se font toute l'année d'elles-mêmes, sans que le gouvernement soit en peine un instant, ou dans le cas de craindre que ses sujets manquent de tailleurs qui les habillent. Il en est de même de toutes les professions et de tous les métiers, depuis les plus nécessaires jusqu'aux plus frivoles. Du moment que le besoin en existe, vous trouverez des gens qui les exercent, parce qu'ils sont sûrs d'y trouver leur subsistance. Il n'y a qu'un peuple

naturellement paresseux et indolent qui soit sans ressource à cet égard, et qui aimera mieux rester dans l'oisiveté que de se procurer les commodités de la vie, au prix d'un travail réciproque et de ces avantages. Ces réflexions, qui découlent naturellement des principes de notre auteur, nous conduisent à une question importante, et qui aurait dû être éclaircie dans l'ouvrage qui nous occupe. Suivant la police de nos États, tous les artisans sont partagés en différentes communautés, selon les différentes professions qu'ils exercent. Chaque communauté a ses lois, ses réglemens, ses coutumes, à l'égard, soit de l'apprentissage, soit de l'exercice de la profession. Un ouvrier n'est en droit d'exercer sa profession dans nos villes, qu'autant qu'il est agrégé à sa communauté, c'est-à-dire qu'il est reconnu par elle pour habile, et que, soumis au réglement, il ait obtenu le droit de maîtrise. Il s'agit de savoir si ces arrangemens sont convenables ou nuisibles au bien public. Au premier abord, on croirait volontiers que rien ne convient mieux au maintien du bon ordre parmi les citoyens. En y regardant de près, je trouve qu'il n'y a rien de si contraire aux progrès de toutes sortes d'arts et de métiers, et à l'industrie générale. Sans entrer dans le détail des abus qui en sont inséparables, il en résulte deux inconvéniens d'une conséquence infinie; une perte de temps considérable en premier lieu, et une dépense inutile et ordinairement fort onéreuse. Tous ceux qui embrassent une profession sont obligés d'en faire l'apprentissage pendant un certain temps ordonné par les lois de la communauté. Que le jeune apprenti ait la conception prompte ou tardive, c'est de quoi ces réglemens se mettront peu en peine. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'imbécile qui a rempli le temps

de son apprentissage est reconnu maître, et que l'homme habile qui n'en est pas au bout, reste garçon; et comme les termes de presque tous les apprentissages sont beaucoup trop longs, en proportion des choses qu'on a à apprendre dans chaque métier, il en résulte la perte d'un temps considérable pendant lequel un grand nombre de citoyens ne gagnent rien, et sont par conséquent inutiles à l'État. Les frais de l'apprentissage, des privilèges de maîtrise, etc., sont un autre inconvénient de cette police. Ces frais, dans lesquels on constitue chaque particulier utile à l'État par son travail, tournent au profit de la communauté qui ne sert à rien; et ce qui arrive le plus souvent, c'est que l'habile homme ne devient pas maître faute d'argent; et l'ignorant est en droit d'exercer, parce qu'il a de quoi payer. Je trouve que les hommes ont un merveilleux penchant pour la pédanterie, elle préside à tous leurs arrangemens : en tous leurs établissemens, ils se soucient fort peu du fond, mais ils n'ont garde de négliger les formalités. Si, au lieu de toutes ces communautés et leurs vains réglemens, chaque citoyen était en droit d'exercer sa profession à sa fantaisie, sans se mettre en peine de tous ces droits superflus de maîtrise, etc., et sans qu'il pût être inquiété par personne, pourvu que son état fût décent et honnête, il arriverait que le degré de capacité seul déciderait du sort et de la fortune des citoyens, et que les plus habiles seraient les plus courus. Nos artisans vaudraient mieux, et les plus médiocres d'entre eux seraient obligés à des efforts continuels pour ne pas mourir de faim. Cependant les changemens qu'on pourrait faire à cet égard sont beaucoup plus difficiles qu'on ne croirait. Je suis sûr que ces opérations, à moins que d'être conduites avec toute la prudence imaginable,

seraient seules capables de causer d'étranges révolutions dans un État, tant la force de l'habitude sur l'esprit de l'homme est redoutable.... Autre observation. Il n'y a point de question qu'on ait agitée de nos jours avec autant de chaleur que celle du luxe; cependant elle est peu éclaircie. D'un côté, des moralistes sévères ont déclamé contre le luxe avec une véhémence outrée qui peut entraîner dans le moment, mais qui ne décide rien. De l'autre, beaucoup de petits esprits l'ont défendu par des raffinemens politiques qui pouvaient bien fournir le sujet d'une épître en vers fort agréable à M. de Voltaire, mais qui ne doivent jamais imposer à un esprit vraiment philosophique et fait pour percer jusqu'à la vérité. Personne n'a, ce me semble, encore traité cette question intéressante dans son véritable point de vue. Notre auteur, qui était si près d'elle, n'y a pas touché. C'est suivant ses raisonnemens cependant que je vais indiquer la seule théorie du luxe qui paraisse juste et fondée. Préalablement, pour mettre fin à toutes les déclamations les plus touchantes du monde contre le luxe, je voudrais observer à nos philosophes que le luxe s'établit indépendamment des volontés d'un peuple, et même nécessairement; et que lorsque son tour est venu, il n'y a point de puissance humaine qui puisse l'arrêter. Déclamer donc contre un peuple qui vit dans le luxe, c'est déclamer contre un malade de ce qu'il a la fièvre. Après ce préambule, voyons si le luxe est un état de santé ou de maladie pour un peuple. M. de Cantillon emploie un chapitre entier à prouver que la multiplication et le décroissement des peuples dans un État dépendent principalement de la volonté des modes et des façons de vivre des propriétaires des terres. J'ai prouvé dans une de mes feuilles que

la richesse d'un État ne consistait pas dans la quantité d'or et d'argent, mais dans le nombre des habitans. C'est l'abondance d'hommes qui entretient la vigueur, le mouvement, la circulation, les forces d'un corps politique. Ces deux principes posés, il est évident que le luxe est un état de maladie qui tend à la destruction du corps politique, parce qu'il tend nécessairement à la diminution du nombre des habitans, et les diminue en effet tous les jours. Si un homme vivant frugalement peut se contenter du produit de deux arpens de terre, il en faut le double ou le triple à celui qui vit dans le luxe, parce qu'il s'est créé des besoins que l'autre ne connaît point, et dont il se passe par conséquent sans aucune peine. Voilà donc un seul homme à qui il faut autant de terre pour vivre qu'à trois ou quatre de la première espèce. A proportion donc que le luxe fait des progrès, il faut plus de terrain à un peuple pour sa subsistance; et comme l'étendue de ses possessions reste la même, il faut nécessairement qu'il devienne moins nombreux. Aux premiers habitans il ne fallait que du pain, de l'ail, des racines, etc., à ceux-ci il faut, outre cela, de la viande, par conséquent du pâturage, de la bière, du vin, des légumes, etc. C'est par ces degrés, si grossiers en apparence, que nous augmentons toujours la quantité de terre qu'il nous faut pour notre subsistance, et que nous parvenons enfin au luxe le plus raffiné, tandis que le nombre des habitans diminue en exacte proportion des progrès du luxe; car le luxe rend les enfans onéreux à leurs pères, et tient dans le célibat une infinité de gens qui aiment mieux vivre commodément et seuls, que d'avoir une famille qui les réduirait au simple nécessaire. Sans compter qu'un homme ne songe au mariage que lorsqu'il est sûr de pro-

curer et de laisser à ses enfans la même aisance dont il jouit; et que le luxe oblige encore les pères de famille à prendre des précautions contre la trop grande augmentation de leur famille. Voilà les premiers principes d'une théorie du luxe, qui font voir quel grand mal c'est en effet, mais qui préviennent en même temps nos déclamations, en nous avertissant que c'est le sort de la nature humaine et de ses vicissitudes qui conduit un peuple, ainsi que l'homme individuel, par tous ces différens états de santé et de maladie, jusqu'au moment de son dépérissement.

L'épître de M. de Voltaire sur le lac de Genève, n'a encore trouvé aucun partisan contre la censure générale du public de Paris. On ne saurait en effet se dissimuler qu'elle est trop mauvaise pour mériter l'appui de personne. C'est un de ces enfans contrefaits et sans ressource, que son père, s'il eût été Spartiate, aurait condamné à périr dès sa naissance. Voici des vers qui courent à ce sujet. On les attribue à M. l'abbé de Voisenon (1).

O maison de Voltaire, et non pas d'Épicure,
Vous renfermez une tête à l'envers,
Qui, sans connaître la nature,
Veut la célébrer dans ses vers.
Plutus est le dieu qu'il adore,
C'est pour lui seul qu'il a vécu;
Il donnerait Pomone et Flore
Pour un écu.

(1) C'est à tort, selon nous, qu'on a cru pouvoir attribuer cette pièce, où les ménagemens sont loin d'être observés, à Voisenon, qui demeura toujours dans de bons rapports avec Voltaire.

Cette sorte de parodie satirique n'est pas la seule qui fut faite de l'épître du nouvel habitant des bords du lac.

Non, dit-il, le parfait bonheur
Ne se trouve point sur la terre.
Pour le trouver, divin Voltaire,
Sais-tu qu'il faut avoir un cœur :
Grand philosophe sans morale,
Toi qui te fais un dieu de l'or,
Oses-tu nous chanter encor
Les douceurs d'une vie innocente et frugale?
Ma foi, qui m'offrirait ton lot,
Avec ton humeur incertaine,
J'aimerais mieux celui d'un sot,
Vivant sans soucis et sans haine.
Quitte Berlin, quitte Paris,
Tu ne seras mufti ni pape;
Mais je ne serais pas surpris
De te voir un jour à la Trappe.

M. d'Harnoncourt, fermier général de profession, et qui se donne sur le titre pour un licencié en droit, vient de nous donner un *Mélange de maximes, de réflexions et de caractères*, en un volume in-8° (1). Il y a joint une traduction des *Conclusioni d'Amore*, du marquis Scipion Maffei, avec le texte à côté. Les *Maximes et Réflexions morales* de M. de La Rochefoucault ont eu une très-grande vogue dans leur temps, et ont conservé une grande réputation parmi nous. Quoique ce soit l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, il y a à mon gré peu de livres aussi pernicieux, et qui dégoûtent plus de l'amour de la vertu et de l'humanité. Quel cas en pourrait-on faire en effet, si la vertu et les bonnes actions ne sont que l'ouvrage de la vanité déguisée et d'un amour-

(1) Durey d'Harnoncourt, receveur-général, né en 1700, mort en 1765. Outre cet ouvrage, réimprimé en 1763, on a encore de lui, à cette dernière date, *Dissertation sur l'usage de boire à la glace*, in-12.

propre déréglé? Quoi de plus dangereux que de faire envisager à nos enfans la vertu sous ce point de vue, tandis qu'il est si doux et si vrai de dire que la vertu porte avec elle un charme qui nous entraîne vers elle, sans aucune vue d'intérêt ni d'amour-propre?... Quoi qu'il en soit, le succès de M. de La Rochefoucault a mis les maximes à la mode; il n'y a cependant point de forme plus contraire à la vérité; car tout n'est vrai ou faux que jusqu'à un certain point, et suivant la situation particulière des choses. Or, la maxime généralise toujours ce qui n'est vrai que dans tel ou tel cas. Aussi les faiseurs de maximes sont-ils obligés de modifier leurs sentences à tout moment par un *souvent*, par un *quelquefois*, etc. Mais qu'est-ce que cela prouve alors? Si M. de La Rochefoucault me dit, par exemple : « Souvent on ne plaint les malheureux que par vanité, et pour avoir la réputation d'homme sensible et compatissant, » ne puis-je pas dire avec autant de vérité, que souvent ce n'est pas par ces motifs qu'on plaint les malheureux? Nous pouvons donner un tour ingénieux, chacun à nos maximes; mais quelle vérité avons-nous apprise tous les deux à l'humanité, en prononçant nos oracles? Pour ceux de M. d'Harnoncourt, on ne leur reprochera pas d'être obscurs, ou d'un sens trop détourné. Vous jugerez de leur mérite par ces trois : « Je crois, dit-il, qu'à proprement parler, on ne saurait être heureux sur la terre... La vie sans honneur est un fardeau pour qui a un peu de sensibilité... Une louange fade ne fait honneur ni à celui qui la donne, ni à celui à qui elle s'adresse.... » Il est aisé de faire le procès aux thèses du marquis Maffei sur l'amour; cette passion est de toutes les choses humaines celle qui s'accommode le moins de la forme pédantesque des maximes.

Paris, 15 juillet 1755.

M. de Cantillon, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans ma feuille précédente, cite souvent dans son ouvrage *sur la nature du Commerce*, un autre ouvrage qu'il comptait donner comme supplément au premier, et qui contenait principalement différens calculs aussi ingénieux qu'intéressans. Cet ouvrage, à ce qu'on assure, est perdu, et malgré tous les soins qu'on s'est donnés pour le retrouver, on n'y a pas réussi encore. Les éloges que mérite le premier volume ne peuvent qu'augmenter les regrets de la perte du second... Après avoir médité avec cet auteur sur les progrès et les effets de la société depuis son origine, qui est l'établissement du droit de propriété, vous ne serez pas fâché peut-être de voir un autre philosophe reprendre les choses de plus haut, de considérer avec lui l'état de nature, dont les droits sont antérieurs à toute société, et de réfléchir sur l'homme sauvage, afin de pouvoir lui comparer l'homme civil, et décider l'importante question : Lequel des deux est en effet le plus heureux. L'Académie de Dijon proposa pour le prix de l'année passée la question : QUELLE EST L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES, ET SI ELLE EST AUTORISÉE PAR LA LOI NATURELLE? J'ignore à qui elle a adjugé le prix qu'elle a coutume de donner; mais je doute qu'il y ait eu parmi les concurrens un discours approchant de celui qui vient d'être imprimé à Amsterdam sous le titre de *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, dédié à la république de Genève par une longue dédicace remplie de feu et d'éloquence. La fameuse question si les sciences et les arts ont contribué à épurer ou à gâter les mœurs, a donné la première oc-

casion à M. Rousseau de développer ses talens. Un style simple à la fois et noble, plein de lumière, d'énergie et de chaleur, une éloquence mâle et touchante ont attiré à ses ouvrages une grande célébrité; et si M. Rousseau avait pu ne jamais outrer et toujours garder la mesure, il aurait joui sans aucun mélange de la considération que méritent les écrivains remplis de zèle pour la vertu et la vérité, et qui ne lui est pas refusée par les juges équitables qui savent qu'il ne faut pas exiger des gens de bien d'être sans défaut. Il y a apparence que le *Discours sur l'inégalité* n'est, pour ainsi dire, qu'une suite du précédent sur les sciences, et que c'est celui-ci qui a donné occasion à M. Rousseau de méditer sur la nature de l'homme et sur sa vocation. Son objet est grand et beau. L'espèce humaine, selon notre auteur, a, ainsi que l'homme individuel, ses différens âges par lesquels la révolution des siècles la conduit de la faiblesse de l'enfance à la vigueur de l'adolescence et de l'âge viril, et par tous ces changemens à la décrépitude de la vieillesse. C'est donc la vie de notre espèce que M. Rousseau entreprend de décrire. Dans la première partie de son ouvrage il tâche de nous donner des idées justes sur l'état de nature; et dans la seconde, il examine par quelle suite de moyens, de réflexions et d'actions, l'espèce humaine a pu sortir de cet état, se civiliser et former les différentes sociétés policées qui paraissent avoir totalement changé son caractère et sa constitution. Le citoyen de Genève reproche avec raison à tous les philosophes qui ont médité sur cet important objet, de ne s'être pas formé une idée bien distincte de l'état de nature, de l'avoir toujours confondu avec l'état civil, et d'avoir transporté sans cesse à l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la so-

ciété. Hobbes et Puffendorf sont singulièrement dans ce cas, et les plus grands génies ne se sont pas toujours garantis de cette confusion et de ce rétrécissement d'idées qui empêchent de pénétrer dans le sanctuaire de la vérité, et de deviner ce qu'on ne voit point par ce qu'on voit. Vous trouverez beaucoup de lumière et de sagacité dans les méditations de M. Rousseau. Mais de son côté, il n'a pu se défaire des défauts qu'on lui a reprochés quelquefois. Ses vues sont grandes, fines, neuves et philosophiques, mais sa logique n'est pas toujours exacte, et les conséquences et les réflexions qu'il tire de ses opinions sont souvent outrées. De là il arrive que quelque plaisir qu'un livre aussi profondément médité vous fasse en effet, il reste toujours un défaut de justesse qui jette des nuages sur la vérité, et qui vous rend mal à votre aise. C'est un grand secret de ne point trop s'affectionnér à ses systèmes et à ses opinions, et de leur assigner exactement le degré de probabilité qu'ils ont, de garder enfin, comme j'ai dit, la mesure, car la vérité outrée n'est plus vérité, et rien n'est plus contraire à ses intérêts et à ceux des philosophes qui la professent, que l'esprit de système... Tâchons d'examiner et de rectifier, s'il en est besoin, quelques-unes des idées de M. Rousseau : c'est l'objet de ces feuilles; ce devrait être l'objet de tous les journalistes. Je ne trouve rien de plus inutile dans le monde que les faiseurs d'extraits. Les bons ouvrages n'en ont pas besoin, parce qu'il faut les lire, et non pas s'en rapporter à un extrait sec et insipide qui, sous prétexte d'en donner la substance, n'en offre que le squelette. Les mauvais ouvrages n'ont d'autre besoin que d'être oubliés. C'est donc nous importuner inutilement que de nous en donner des extraits; et en bonne police, il devrait être défendu aux journa-

listes de parler d'un ouvrage bon ou mauvais, lorsqu'ils n'ont rien à dire, et à moins que les idées d'un auteur dont on entretient le public, n'aient contribué à leur faire faire des observations neuves et intéressantes qui valent la peine d'être publiées... Revenons à M. Rousseau. Suivant lui l'homme sauvage, sortant des mains de la nature, est dans l'enfance de l'espèce humaine; de là, commençant à se civiliser, à cultiver la terre, à se réunir en société et en famille, il entre dans l'adolescence et dans l'âge fort de son espèce; bientôt la société venant à se perfectionner, les familles à s'étendre, les États à s'agrandir, les arts et le luxe à s'introduire, l'homme décline successivement; et suivant que toutes ces causes agissent plus ou moins promptement, il se trouve à la fin dans la décrépitude de son espèce. Voilà en peu de mots l'idée de M. Rousseau, autant que j'ai pu la saisir, car elle n'est établie que vaguement, comme toute la marche et la logique de son discours. Quoique, suivant cette idée, nous nous trouvions dans l'âge le moins heureux de l'espèce humaine, je veux dire dans la vieillesse, il faut convenir que l'idée en elle-même est grande et belle; mais gardons-nous de la pousser trop loin, comme il arrive de temps en temps à M. Rousseau, et craignons de voir la vérité transformée en chimère, et l'éloquence en déclamation. « Il y a, dit le citoyen de Genève, un âge auquel l'homme individuel voudrait s'arrêter. Tu chercheras, ô homme! l'âge auquel tu désirerais que ton espèce se fût arrêtée. Mécontent de ton état présent par des raisons qui annoncent à ta postérité de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrais-tu pouvoir rétrograder, et ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains et l'effroi

de ceux qui auront le malheur de vivre après toi. » Voilà, dis-je, de la déclamation. Supposons, avec M. Rousseau, que l'espèce humaine soit maintenant dans l'âge de vieillesse, qui répond à l'âge de soixante ou soixante-dix ans d'un individu : n'est-il pas évident qu'on ne peut pas faire un crime à un homme d'avoir soixante ans? et n'est-il pas aussi naturel d'avoir soixante ans que d'en avoir quinze? Or, ce qu'on ne peut reprocher à l'individu, ne peut non plus faire un reproche pour l'espèce. La perfectibilité est la marque caractéristique qui distingue l'homme d'avec la bête. L'homme peut se perfectionner; la bête, sortie des mains de la nature, reste avec le même degré de perfection qu'elle lui a assigné, sans l'augmenter, sans le détériorer, tandis que l'espèce humaine éprouve des révolutions étonnantes et continuelles, suivant lesquelles elle se fortifie et étend son bien-être, ou bien décroît et dépérit. Dès lors l'état du malaise est aussi naturel que celui du bien-être; et il peut mériter la compassion, mais jamais la critique ni le reproche; sans quoi, je le répète, il faudrait faire un crime à un homme de soixante ans de n'avoir pas la vigueur d'un homme de vingt-cinq. Il n'y a point de bien dans l'univers qui n'ait ses inconvéniens : la nature, en douant l'espèce humaine du talent de se perfectionner, l'a exposée de l'autre côté au risque de se détériorer. Du moment que je suis né, ma vocation est comme celle de tous les êtres qui respirent, de passer par différens âges, et de parvenir par la jeunesse et l'âge viril à la vieillesse, à la décrépitude et enfin au moment de ma destruction, qui n'est pas moins naturel que celui où j'ai commencé d'être. L'espèce humaine est précisément dans le même cas. Supposé que la jeunesse de notre espèce soit passée,

que les arrangemens de la société, notre manière de vivre et de nous nourrir, et mille autres raisons que M. Rousseau détaille très-bien, nous aient vieillis, nous pouvons être à plaindre, mais nous ne sommes pas répréhensibles, parce qu'après la jeunesse arrive nécessairement la vieillesse, et l'espèce humaine vieillie est aussi-bien dans l'état de sa vocation que l'espèce humaine l'était du temps de sa jeunesse. Il est singulier que M. Rousseau emploie cette arme contre ceux qui lui font des objections sur l'état de nature, et qu'il n'ait pas vu combien il était aisé de la tourner contre lui. « Je sais, dit-il, qu'on nous répète sans cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état, et s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des siècles, avoir le désir et l'occasion d'en sortir, ce serait un procès à faire à la nature et non à celui qu'elle aurait ainsi constitué. » Retournons cet argument : Je sais, dirais-je, que M. Rousseau nous répète sans cesse que rien n'est plus misérable que l'homme dans l'état où il se trouve aujourd'hui ; mais s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'après bien des siècles et bien des révolutions, il a dû se trouver précisément dans cet état où il est maintenant, ce serait un procès à faire à la nature et non à celui qu'elle aurait ainsi constitué. D'ailleurs, est-il bien vrai que nous soyons si à plaindre d'avoir passé la jeunesse de la race humaine, et de nous trouver dans l'âge de la vieillesse de notre espèce? Est-il bien sûr qu'il faut être effrayé pour la postérité, parce que vraisemblablement elle se trouvera dans la caducité de l'espèce humaine. Comme il n'y a point de biens dans la nature sans inconvéniens, il n'y existe non plus de mal qui n'ait ses dédommagemens et ses remèdes. La

vieillesse, accompagnée de raison et de sens, dégagée des prétentions de la vanité, n'est pas même un mal. Lorsque l'espèce humaine était dans sa jeunesse, elle ne sentait point son bonheur et ses avantages, parce que la réflexion lui était presque aussi étrangère qu'à la bête. Aujourd'hui qu'elle a vieilli, elle s'est fait une habitude de réfléchir qui lui fait bien sentir ses infirmités et ce qu'elle a perdu, mais qui la fait aussi souvenir sans cesse des biens dont elle jouit encore. Supposé que notre postérité soit menacée de se trouver dans la caducité de l'espèce, elle ne sera pas si effroyablement malheureuse que M. Rousseau le croit, parce que cet état entraîne nécessairement l'insensibilité aux maux comme aux biens, et l'espèce humaine sera alors à peu près dans le cas de ces vieillards imbéciles que nous disons être tombés en enfance, qui peuvent être à charge à la société, mais qui ne le sont pas à eux-mêmes, parce qu'ils n'ont point de connaissance de leur état. D'ailleurs cette décrépitude totale amènera l'espèce humaine à sa fin, et occasionera nécessairement une révolution qui lui procurera sa jeunesse et ses premiers avantages. Si vous voulez vous donner la peine de suivre M. Rousseau de cette façon, vous aurez la satisfaction de réfléchir avec un philosophe profond et lumineux, mais vous serez toujours obligé de prendre garde qu'il ne vous mène trop loin. Ce défaut même, cependant, a ses avantages pour les lecteurs, en leur procurant l'occasion d'exercer leur esprit à la justesse, en rectifiant les idées d'un esprit vrai, mais bouillant, et en les retenant dans leurs vraies limites; et comme il n'y a rien de si intéressant, ni de si agréable à la fois que de méditer sur l'homme, nous pourrons souvent revenir au discours de M. Rousseau,

et en prendre le texte pour réfléchir sur ces importans objets. Le citoyen de Genève vante beaucoup le bonheur de l'homme sauvage. Qu'en sait-il? Il se plaint avec raison de nos voyageurs qui n'ont pas su l'observer : c'est donc de son imagination qu'il tire les idées qu'il a de cet état. Mais il faut se défier de son imagination autant que des relations des voyageurs, surtout quand on est un peu entiché d'un système; car alors cette sorcière mensongère vous peint tout suivant vos idées : elle vous cache les malheurs de la vie sauvage, et transforme ses moindres avantages en autant de délices. Pour avoir une idée juste de la vie des sauvages, il faudrait avoir vécu long-temps parmi eux, et, dans ses descriptions, avoir moins pour objet de faire la satire de la nôtre, que d'exposer l'exacte vérité. Il y a deux articles très-philosophiques dans ce Discours qui méritent d'être examinés avec soin, et que je ne négligerai point lorsque j'en trouverai l'occasion par la suite. L'un regarde l'origine des langues; l'autre, l'amour de l'homme sauvage. Vous trouverez aussi à la suite du Discours des notes sur différens endroits, dont une expose les malheurs de la société actuelle comparée à la vie sauvage, que je regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence...

Madame Bourette, ci-devant madame Curé, limonadière et poète de son métier, a ramassé ses poésies en deux volumes, sous le titre : *la Muse limonadière.* Ce recueil vous divertira à force d'être mauvais et ridicule. Notre Muse limonadière a chanté depuis les rois de France et de Perse jusqu'à son porteur d'eau : tous nos garçons beaux-esprits y ont leurs vers; et madame Bourette a fait imprimer en même temps toutes les lettres qu'elle a re-

çues dans sa vie. Elle dit, à propos d'une lettre d'un nommé M. le Bœuf, qu'elle prouvait bien qu'il ne fallait pas toujours juger des gens par leur nom; cela vous fera juger de la finesse et du bon ton de madame Bourette (1).

AOUT.

Paris, 1er août 1755.

Il y a long-temps que je cherche l'occasion de vous parler d'un phénomène littéraire qu'on n'a fait qu'apercevoir l'année passée, et qui méritait d'être mieux connu, surtout dans un pays où l'on aime tant à se réjouir, et où la plaisanterie a tant de droits à l'amusement du public. Ce phénomène est une tragédie imprimée à Rouen, et dont on n'a jamais eu que trois ou quatre exemplaires à Paris. Elle est intitulée *David et Bethsabée* (2); son auteur, M. l'abbé Petit, est curé du Mont-Chauvet en Basse-Normandie. Pour vous donner une idée de cette pièce singulière, et du curé, encore plus singulier que sa pièce,

(1) Madame Bourette (Charlotte Renyer, femme Curé, puis) était connue à Paris sous le nom de *la Muse limonadière*, parce qu'elle tenait un café où se rendaient quelques beaux-esprits, et qu'imitant leur exemple, elle faisait des vers, et en adressait à tous les hommes célèbres. Son porteur d'eau et sa blanchisseuse l'inspirèrent également. En retour de ses vers, le ministre du roi de Prusse lui fit passer un étui d'or, le duc de Gesvre une écuelle d'argent, Voltaire une tasse de porcelaine, Dorat lui adressa des vers. Les poésies de madame Bourette, publiées en 1755, sous le titre de *la Muse limonadière*, ne sont pas son seul ouvrage; elle publia encore, en 1779, *la Coquette punie*, comédie en un acte et en vers, in-8°.

(2) *David et Bethsabée*, tragédie, par M. l'abbé ***. Londres (Rouen), 1754, in-12.

je vais transcrire ici une lettre que j'ai eu occasion d'écrire à ce sujet. Cette forme lui conviendra à merveille.

LETTRE *à M. de Saint-Lambert à Lunéville.*

« Vous avez raison, Monsieur, de nous demander des nouvelles des jours gras, et de regretter de ne les avoir pas passés avec nous; vous auriez très-bien joué votre rôle dans une scène qui s'est passée le dimanche, et dont ils (1) veulent que je vous rende compte, quoique je ne m'y sois pas trouvé; car j'étais à battre les grands chemins, et ma chaise s'est cassée si mal à propos à Soissons, que, malgré toute ma diligence, je ne pus jamais arriver à Paris. C'est ce contre-temps qui m'attire l'honneur d'être l'historien de l'illustre curé du Mont-Chauvet. Tous les autres ayant été acteurs de la pièce, il n'y a que moi qui puisse être juge impartial des uns et des autres. Mais il faut reprendre les choses de plus haut; et, à l'exemple de mes confrères les historiens modernes, je ne dois pas entrer en matière sans avoir fait le portrait de mon héros, ce que je suis d'autant plus en état de faire, que, comme eux, je n'ai jamais vu le personnage que j'ai à peindre; je vous demande toutefois de l'indulgence pour ce coup d'essai, et si mon portrait n'est pas un chef-d'œuvre d'antithèses, songez qu'il n'appartient pas à tout le monde d'en produire. Notre curé, intitulé M. l'abbé Petit, n'est pas trop petit (ma foi, ce n'est pas trop mal débuter); il est jeune, et ce qu'il y a de plus remarquable dans sa figure, est un nez extrêmement long. Les qualités dominantes dans son caractère sont une extrême platitude et une vanité sans bornes; tout le blesse et le

(1) La société de M. le baron d'Holbach. (*Note de Grimm.*)

flatte. Alternativement il rougit de colère, ou bien il pâlit d'aise à la louange; son nez est dans un mouvement perpétuel à aspirer l'encens que les persifleurs lui prodiguent, et qu'il reçoit toujours à bon compte, ou à marquer le dédain qu'il a pour ses censeurs et pour ses ennemis, dont il croit avoir un grand nombre. L'été passé, le philosophe de la Montagne (1) rencontra un jour au Luxembourg un de ses anciens amis, M. l'abbé Basset, professeur en philosophie au collège d'Harcourt, et le curé du Mont-Chauvet avec lui. Le curé aime à parler; la conversation fut bientôt liée. « Je suis bien malheureux, leur dit-il après plusieurs propos, d'être curé du Mont-Chauvet, du plus triste lieu du monde, où mes talens sont enfouis, et où il n'y a que moi d'homme d'esprit; point de société d'ailleurs, et pour toute ressource le magister, qui est un paysan habillé en noir. Enfin j'en arrive, et je suis charmé d'avoir fait connaissance avec un homme de votre réputation, pour vous demander votre avis sur un madrigal d'environ sept cents vers, que j'ai fait. — Un madrigal de sept cents vers! s'écria le philosophe; grand Dieu! Eh, sur quel sujet? — C'est que, répondit ce curé en souriant finement, mon valet a eu le malheur de faire un enfant à ma servante, et cela m'a donné un assez beau champ, comme vous allez voir. » En disant cela, il tira de sa poche un grand cahier de papier. M. Diderot, effrayé de cette lecture, lui dit : « Monsieur le curé, je vous trouve bien blâmable d'employer votre loisir à de pareils sujets; quand on a un génie aussi sûr que le vôtre, on doit faire des tragédies, et non pas s'amuser à des madrigaux. Permettez-moi donc de vous dire que je n'écouterai pas un

(1) Nom de la société de M. Diderot, parce qu'il demeure sur la montagne de Sainte-Geneviève. (*Note de Grimm.*)

seul vers de votre façon avant que vous ne nous ayez apporté une tragédie. — Vous avez raison, répliqua le curé, c'est que je suis trop timide. »

C'est ainsi que le sage de la Montagne fut quitte du madrigal; mais quelle fut sa surprise de voir arriver, il y a quinze jours, le curé du Mont-Chauvet avec la tragédie de *David et Bethsabée*. Il n'y avait pas à reculer, il fallait essuyer cette lecture, et pour la rendre plus amusante il fut résolu d'accorder au curé une séance complète dans la société du dimanche. Voilà donc le pauvre curé au milieu de quinze à vingt baudets, tout prêts à le persifler et à achever de le rendre fou s'il y manquait quelque chose. Le seul citoyen de Genève, avec sa probité à toute épreuve, était résolu de faire le rôle d'honnête homme, et a en effet si bien réussi, que le curé l'a pris dans une haine inexprimable. Je ne doute pas que la lecture de *David et Bethsabée* ne vous amuse infiniment; mais les critiques qu'on a faites pendant la lecture, et la manière dont le curé y a répondu, vous auraient réjoui infiniment davantage. Dans sa préface, il allègue ses raisons pourquoi il n'a pas placé sur la scène la baignoire de Bethsabée; il se défend ensuite sur la ressemblance qu'on lui a dit être entre son style et celui du grand Corneille, et proteste solennellement de n'avoir voulu faire aucun plagiat. Après quoi il dit, le plus plaisamment du monde, pourquoi il a fait rimer *angoisse* et *tristesse*, rime que le Citoyen avait attaquée (1). Il finit par dire que quelques personnes s'étaient récriées au mot Hanon, comme d'un nom qui sonnait mal, apparemment à cause de la ridicule

(1) « On a trouvé hardi, dit-il, p. vij de sa préface, d'avoir fait rimer *angoisse* et *tristesse*.... Cette rime ne peut être que neuve. » Aussi l'emploie-t-il plusieurs fois dans sa pièce.

équivoque de celui d'ânon, animal si connu et si commun. « Je pense, dit-il, qu'un nom par lui-même n'a rien qui doive offenser; l'Écriture s'en est servie, elle a bien les oreilles aussi délicates que les nôtres. » Toute cette préface est faite exprès contre la société, dont il fut fort mécontent, quoiqu'il dissimulât; car, avec toute sa vanité, il a une grande provision de fausseté. La lecture était commencée; tout le monde, rangé en cercle, écoutait attentivement. M. de La Condamine, entre autres, avait tiré le coton de ses oreilles pour entendre comme les autres, mais sa patience était à bout dès la première scène.

Dans la seconde, David paraît, et se plaint de ce que l'amour le tourmente jour et nuit, et l'empêche de dormir. Il a cependant de quoi s'occuper; il a de nouveaux ennemis, dit-il :

Quatre rois, vive Dieu, ci-devant mes amis.

« Vive Dieu, s'écria La Condamine; et pourquoi pas ventre dieu! » et, en remettant les cotons dans ses oreilles, il sortit brusquement. — « Voilà, dit le curé froidement, un homme qui ne sait pas que *vive Dieu* est le serment des Hébreux. » Dans autre endroit, Bethsabée, pressée par David de le rendre heureux, veut le piquer d'honneur, et lui rappelle ses grandes actions passées; elle dit:

Vous sûtes arracher Saül à ses furies,
Où ce prince, vainqueur de mille incirconcis,
Frémissait que David en eût dix mille occis (1).

« Ah! Dieu, quels vers, s'écria le citoyen de Genève, et pourquoi *occis?* pourquoi pas *tué?* — Je pourrais, lui

(1) Act. II, sc. 2.

dit froidement le curé, vous répondre que *tué* ne rime pas avec *incirconcis ;* mais apparemment que vous vous imaginez que *tué* et *occis* sont des synonymes : apprenez, Monsieur, que cela n'est pas. On dit tous les jours : cet homme me tue par ses discours; et l'on n'en est pas occis pour cela. — J'avoue, reprit le Citoyen, qu'il doit être fort fâcheux d'être *occis*, mais je ne me soucierais pas même d'être *tué*..... » Dans un autre endroit, Bethsabée dit :

Le roi ne m'offre plus que d'innocentes charmes.

« Mais, monsieur le curé, *charme* est masculin, lui dit-on. — Ah ! vous le prenez comme cela, Messieurs; eh bien, dans la scène suivante, vous le trouverez masculin; j'ai tâché de contenter tout le monde.... » Dans un autre endroit, il avait rimé *superflu* et *plus*. — « Cette rime n'est pas exacte, lui dit-on. — Eh ! pourquoi ? demanda-t-il. — C'est que *superfiu* est au singulier, et n'a point de *s* par conséquent. — Pardonnez-moi, dit le curé, j'en ai mis une (1). » Voilà quelques échantillons du génie et de l'esprit du curé; ce qu'il y a de vraiment plaisant, c'est qu'ils ne sont pas chargés, et rien n'est à mon gré plus précieux qu'un caractère bien franchement original. Malgré la sévérité de ces critiques, on l'accabla d'éloges; mais sa vanité était blessée, et il sortit assez mécontent de la société. Trois jours après, il rencontra un de nos amis qui s'était

(1) Il paraît toutefois qu'en y réfléchissant un peu plus, M. l'abbé a reconnu que ces deux dernières remarques n'étaient pas dénuées de tout fondement; car on lit, acte III, sc. 3 de la pièce imprimée :

Le roi ne m'offre plus que d'agréables charmes.

et plus loin, même scène :

Le temps nous vengera des soupirs superflus,
Et je saurai moi-même enfin n'y songer plus.

fait son champion à toute outrance, pendant la lecture, ainsi qu'on en était convenu auparavant. Il se plaignit beaucoup. « Si je fréquentais ces Messieurs, dit-il, je finirais pas soupçonner mes vers d'être plats; cependant je suis bien sûr du contraire, et ils n'ont qu'à examiner leurs observations avec autant de sévérité que ma tragédie, ils verront ce qu'il y aura de plat. Au demeurant, ce n'est pas que leur critique m'effraie; je ne tiens pas à ma pièce en auteur servile, j'en ai fait chaque vers triple, et je puis, comme vous voyez, sacrifier tant qu'on veut sans que j'en sois plus mal à mon aise. » Notre ami l'assura beaucoup qu'il avait laissé la société dans une grande admiration de ses talens; mais il n'en voulut rien croire. « Je les ai vus rire souvent, répondit-il, pendant la lecture, et on ne rit pas dans une tragédie quand on est de bonne foi. » En effet, un de nos amis, M. de Gauffecourt, riant tout bas dans ses mains, le curé lui dit brusquement: « Vous riez, Monsieur.—Moi, Monsieur, répondit l'autre avec un grand sérieux, je n'ai ri de ma vie. » « Enfin, dit-il à notre ami, je vois ce que c'est; ces Messieurs redoutent les ouvrages d'une certaine trempe, et qui pourraient fixer l'attention du public; ils n'ont que leur *Encyclopédie* dans la tête; ils craignent que mes succès ne fassent tort aux leurs. Mais le public saura bien rendre justice à chacun. » C'est dans ces sentimens que notre cher curé a repris le chemin de la Basse-Normandie. Il a écrit depuis une lettre à M. l'abbé Basset, que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous verrez ce qu'il pense sur notre compte. Pour qu'il n'y ait rien d'obscur pour vous, vous saurez qu'il avait mis à la tête de sa tragédie une épître dédicatoire à madame de Pompadour, qui commençait par un vers assez singulier, que voici :

Rentrez dans le néant, race de mendians.

C'était pour blâmer les poètes qui font des dédicaces pour attraper de l'argent. Il dit après :

Point d'enfant d'Apollon, s'il ne rime gratis.

Ce commencement parut si singulier, qu'on craignit pour lui les suites d'un malentendu, s'il envoyait son épître. Il n'y manqua point, croyant que c'était par jalousie qu'on voulait l'empêcher d'obtenir le suffrage de madame de Pompadour. Dans la même dédicace, et qui malheureusement n'est pas imprimée, il y avait ces deux vers :

Tout ainsi comme Icare parcourant la lumière
Dans un rayon brûlant vit fondre sa carrière.

« Voilà, lui dit-on, un vers admirable! mais ces sortes de vers doivent être bien difficiles à trouver! — Cela est vrai, répondit le curé en pâlissant de joie et de vanité; mais aussi est-on bien content quand on a trouvé. » Mais je reviens à la lettre : la voici.

A M. l'abbé Basset.

Du Mont-Chauvet.

« Je suis parti, monsieur et cher abbé, plein du souvenir de vos bontés. Je me suis hâté de quitter un séjour où je commençais à goûter quelque satisfaction, mais où je devenais à charge à quelques-uns. Disons-le, ils ont pris de l'ombrage d'une pièce où ils ont cru reconnaître des beautés que le public n'y reconnaîtra peut-être pas : ils m'ont envié un je ne sais quoi, que la nature ou le hasard m'a prodigué. Ils m'ont refusé jusqu'à l'honneur de ce travail pénible, et puis ils ont consenti de m'en

faire une galanterie. Je ne m'attendais pas que ces messieurs en fussent venus là. Si ma présence leur a fait quelque impression, ils ont dû être contens de mon départ; et comme vous le savez, mon cher abbé, il n'est point de discours peu décens qu'on ne m'ait tenus pour le précipiter, et pour me faire volontiers jeter ma pièce dans la Seine : non, peut-être l'eût-on ramassée, mais dans le feu, sa vraie mort... J'ai donc laissé à plusieurs de nos messieurs les poètes tout le loisir de faire des vers, le plaisir même de bâtir des tragédies dont la représentation soit mendiée, ou, si l'on veut, où un certain nombre de gens achetés se trouvent pour vendre leur applaudissement. Je ne lirai probablement pas ni les uns ni les autres, comment me parviendraient-ils dans un pays si isolé? On m'apprit avant de partir, que ce qui les avait irrités, c'était la pièce envoyée à madame la marquise. Ils ont rugi, a-t-on dit, à ces mots de : *rentrez, vils mendians*, et ils ont mis le curé du Mont-Chauvet à toutes sauces... Quoi qu'il en soit, dans le procédé qu'ils ont tenu avec moi, ils ont cru me faire leur dupe. Ils y ont réussi jusqu'à un certain point, parce qu'ils ont abusé de ma franchise. Qu'ai-je perdu? sinon de ne pas croire que ma pièce était plus digne de voir le jour que je ne l'espérais. Elle le voit actuellement en beau papier, et en caractères bien nets; elle se vendra trente-six sous. Elle est imprimée en France, avec approbation des magistrats qui l'avaient déjà communiquée à un docteur de Sorbonne, dont la lecture lui a fait plaisir. Comme il est versé dans l'étude des livres saints, il a admiré la manière avec laquelle j'ai traité ce sujet. Voilà donc le moment de sa mort ou de sa vie. Le public, qui voit toujours avec de bons

yeux, du moins pour l'ordinaire, la disséquera comme il l'entendra bien. Si elle ne lui plaît pas, je n'aurai garde d'en appeler; mais je ne me rebuterai pas, je m'étudierai à faire mieux. Tant que ma veine voudra couler, je vous proteste, mon cher abbé, que rien ne sera capable de l'arrêter. M. Diderot s'était plaint que cette pièce n'était pas assez chargée d'incidens, et que la plupart des incidens n'étaient pas présens sur la scène, ce que j'appellerais une scène un peu trop muette; il est vrai que c'est une pièce sainte, mais c'est un défaut. Je l'avais senti, je n'ai pu faire autrement: d'ailleurs ces sortes de pièces sont sujettes à ce défaut. J'ai peut-être suppléé à la sécheresse naturelle qu'ont la plupart des récitatifs par une versification assez heureuse... Mais ce n'est point ici le lieu de faire la critique de ma pièce. J'en ai commencé une seconde qui ne pèchera pas de ce côté-là, et que j'espère rendre complète (1). Lorsqu'elle sera faite, j'en ferai sévèrement la critique, ainsi que de cette première. Comme l'honneur du théâtre ni l'intérêt ne me guident point, ne travaillant qu'à braver l'ennui de ma solitude, j'apporterai avec moi cette seconde tout imprimée, au moyen de quoi je ne me verrai plus exposé à lire mon manuscrit sur la sellette devant des gens surtout qui vous rient dans leurs mains, au lieu d'être touchés, ou qui feignent d'applaudir, sans savoir seulement ce que c'est qu'enchaînement de scènes, ni peut-être qu'une rime... Maintenant, mon cher abbé, j'ai l'honneur de vous prévenir que je vous en enverrai un exemplaire, et plusieurs en pur don, pour les personnes à qui je vous

(1) *Balthazard*, tragédie. Voir le dernier article de la lettre du 15 août, même mois.

prierai d'avoir la bonté de les remettre. Je compte que vous les recevrez la semaine prochaine avec une lettre d'avis : ce seront deux ports de lettres que je vous ferai coûter. Ayez pour agréable de me mander, au reçu de la présente, au Mont-Chauvet, par Aunay, à la Plumardière, si vous voudriez vous donner la peine de m'en débiter; dans le cas où vous pourriez vous en défaire, ce serait à l'acquit de ce que mon frère et moi vous devons. Excusez-moi la longueur de ma lettre, je l'attends de votre indulgence. J'écris à M. l'abbé Fréron, et je lui envoie deux exemplaires, un pour lui et l'autre pour madame son épouse, en pur don; vous voyez que je fais les choses libéralement, et que je ne regarde pas à trente-six sous lorsqu'il le faut..... Adieu, mon cher abbé, j'ai l'honneur d'être avec les sentimens que vous me connaissez pour un aussi excellent ami que vous, votre très-humble et très-obéissant serviteur, PETIT. »

Avouons que quelques centaines de pareilles lettres feraient un excellent recueil. Afin que vous sentiez toute la force de celle-ci, il faut vous dire que l'endroit où il attaque les gens *qui ne savent pas peut-être ce que c'est que la rime*, regarde le citoyen de Genève qui lui avait soutenu que *tristesse* et *angoisse* ne rimaient point. Dans un autre endroit, où il dit *qu'il aime mieux laisser, par son départ, le champ libre à plusieurs de nos messieurs les poètes*, il a en vue M. de Margency que vous connaissez. On avait fait accroire au curé que celui-ci était poète de profession, et qu'il aurait en lui un dangereux concurrent; de sorte qu'il n'y a sorte de bassesses qu'il ne lui fît, quoique dès ce moment il eût conçu pour son prétendu rival une haine inexprimable. Après la lecture, ils eurent une dispute fort longue sur leur métier,

et s'accablèrent réciproquement d'éloges. Tout cela finit par un défi. M. de Margency dit qu'il travaillait actuellement à la tragédie de *Nabuchodonosor*, sujet extrêmement difficile et délicat; que si M. le curé voulait tenter le même sujet, on pourrait se rassembler à la huitaine, et ils apporteraient chacun la première scène de leur pièce, pour la soumettre au jugement de l'assemblée. Le curé promit; mais peu satisfait de ses censeurs, et effrayé peut-être du défi, il prit le parti de retourner au Mont-Chauvet, trois jours après cette séance. Cependant notre ami Margency fit sa scène; et ayant appris le départ inopiné du curé, il la lui a envoyée depuis dans sa cure, avec une belle dédicace. Je vous fais présent de l'une et de l'autre; c'est une très-bonne plaisanterie qui vous réjouira infiniment. Voyez s'il ne vaut pas la peine de passer les jours gras à Paris. Pour moi, qui ne suis arrivé que le lundi, je les ai trouvés si enivrés de la folie du curé, que je ne doute pas qu'en partant il ne leur ait jeté son manteau. Ils vous embrassent tous. Nous désirons fort de vous revoir. Revenez donc promptement.

ÉPITRE *à M. l'abbé Petit, curé du Mont-Chauvet.*

Corneille du Chauvet, rimeur alexandrin,
Crois-moi, laisse-les dire, et va toujours ton train :
Ne t'aperçois-tu pas, qu'envieux de ta gloire,
Tes ennemis font tout pour t'empêcher de boire
Au ruisseau d'Hippocrène où Sophocle buvait
Les chefs-d'œuvre qu'il fit, les beautés qu'il trouvait?
Presque semblable à lui, quand tu touches la rime,
Tu te sers du rabot, et jamais de la lime;
C'est-à-dire, que loin de coudre bout à bout

Des mots cherchés long-temps, tu fais bien tout d'un coup;
Voilà ce qui s'appelle un esprit bien facile,
Tu scandes en Homère, et rimes en Virgile,
Et c'est ce qui déplaît à ces auteurs jaloux;
Va, moque-toi d'iceux et ris de leur courroux,
Ils ont bu comme toi des eaux hippocréniques :
Bientôt tu les verras crever en hydropiques,
Et tombant à tes pieds poussifs et crevassés,
Ils moureront tués, occis, et trépassés.

Mon poétique cheval, Monsieur, qui se déferre en ce moment, m'oblige de descendre de la rime à la prose; permettez-moi donc de vous dire en son langage, que votre immortelle et jolie pièce vous a fait bien des jaloux; mais n'en redoutez rien, je viens de vous annoncer dans mes épiques vers et leur sort et le vôtre; d'ailleurs, consolez-vous avec les admirateurs qui vous restent. Comme j'y touche aussi quelquefois à cette poésie, permettez-moi de vous consulter sur une tragédie que j'ai entreprise, et dont je vous envoie une scène pour échantillon. Le sujet est le fameux *Nabuchodonosor*. Je suis bien étonné que ce grand homme ait échappé à tant de célèbres auteurs. J'imagine qu'apparemment ils ne l'auront regardé que comme une grande bête, comme vous avez pu le regarder vous-même. Quoi qu'il en soit, voici ma scène. Nabuchodonosor entretient Isabelle avant de l'épouser.

SCÈNE.

NABUCHODONOSOR, ISABELLE.

NABUCHODONOSOR.

Avant qu'à vos pieds beaux je mette ma couronne,
Écoutez-moi, princesse, et charmante personne;
Je n'allongerai point, et je vous en réponds.
Car de mon naturel je ne suis pas fort long.

ISABELLE.

Ah! grand prince, tant pis... Mais qu'avez-vous à dire?

NABUCHODONOSOR.

Reine, asseyez-vous là, je vais vous en instruire.
Je fus jeune autrefois, et même fort bien fait;
J'avais l'air d'un Amour, du moins on le disait.
Vous ne l'auriez pas cru?

ISABELLE.

Il est vrai, cher grand prince,
Qu'il vous reste à présent une mine assez mince.

NABUCHODONOSOR.

Pas tant... mais il n'importe... Écoutant mes désirs,
Je me divertissais dans les plus grands plaisirs;
Ma cour, modèle en tout de faste et d'élégance,
Réunissait encor la joie et l'opulence;
Mille jeunes beautés qui ne vous valaient pas,
Pleines de mes bienfaits, me prêtaient leurs appas;
Je vantais en tout lieu mon pouvoir, mes richesses,
Ma taille, mes bons mots, mes chiens et mes maîtresses.
Hélas! pour mon malheur, je me vantai trop bien,
Le jaloux ciel piqué rabaissa mon maintien;
Il m'en punit ce ciel : sa céleste colère
Donna dans mon endroit un exemple à la terre;
Je perdis dans un jour, mon sceptre, mes États.
Une nuit je me vis velu comme les chats;
Sur mon corps tout courbé tous mes poils s'allongèrent,
De mon front menaçant deux cornes s'élevèrent,
Les seules, Dieu merci, que l'on m'ait vu porter...
Madame, en cet état il fallut décamper.
Enfin, je descendis du trône à quatre pattes,
(Où vas-tu nous fourrer, orgueil, quand tu nous flattes!)
Pour vous le couper court, et soit dit entre nous,
Je fus bête sept ans avant que d'être à vous.

ISABELLE.

Prince, que dites-vous!... Mais peut-être qu'encore...?

NABUCHODONOSOR.

Je crois que vous raillez, madame la pécore.
Taisez-vous, reine en herbe, écoutez jusqu'au bout :
Galeux donc comme un brac, et velu comme un loup,
Je gagnai les forêts, les vallons, les montagnes ;
La nuit, j'allais brouter dans les vastes campagnes, etc.

. . . . . .

(Ici doit être un magnifique morceau poétique de la vie que Nabuchodonosor menait à la campagne, comme bête.)

Enfin, le ciel touché mit fin à son courroux.
« Quittez les bois, dit-il, allez-vous-en chez vous ;
Vous aviez, mon ami, la tête trop superbe,
Pour vous la rafraîchir, il vous fallait de l'herbe ;
Le ciel est toujours ciel, et l'on s'en moque en vain.
Vous vous croyiez un dieu, vous n'étiez qu'un faquin ;
Tournez-moi les talons. » Aussitôt, sans trompette,
Je quittai dans la nuit ma champêtre retraite.
Enfin, au point du jour, je me rendis chez moi ;
Mon peuple me reçut et reconnut son roi.
Je fus un peu malade après cette aventure ;
L'estomac tout farci de foin et de verdure,
Me donna des hoquets et des indigestions ;
Il fallut recourir aux évacuations.
Mon premier médecin m'ordonna la rhubarbe ;
Le lendemain, ce fut un furieux jour de barbe.

Voilà l'histoire du curé du Mont-Chauvet, qui ne tardera pas à avoir une grande célébrité. Vous trouverez à la fin de la scène de M. de Margency des fautes de prosodie qu'on y a laissées exprès. J'étais chargé de faire une critique raisonnée de cette scène au nom du curé, et de la mettre en forme de préface à la tête de la tragédie de *David et Bethsabée;* mais la perte de deux personnes

qui nous étaient chères, et que nous avons vues périr à la fleur de leur âge, nous a fait passer l'envie de nous réjouir. Le curé nous a tenu parole; il est revenu avec une seconde tragédie, intitulée *Balthazard*, tout aussi bonne que la première. Je crois qu'il n'a pas pu trouver d'imprimeur; mais il est reparti pour sa cure un peu plus content de nous. C'est à l'occasion de son *Balthazard* qu'il dit cet excellent mot sur les plans de tragédie, dont je me souviens d'avoir fait mention dans mon article de la tragédie de *Philoctète* (1).

J'étais mal informé de la personne de M. de Cantillon lorsque j'eus l'honneur de vous parler de son excellent

(1) Voir la lettre du 1er mars précédent. On pourra voir aussi dans la lettre qui va suivre que *Balthazard* finit, comme précédemment *David et Bethsabée*, par trouver un imprimeur. Nous en citerons même ici la Préface, dans laquelle le curé rend compte de la lecture de sa seconde pièce chez d'Holbach : « Le peu de succès d'une première pièce m'avait presque déterminé à n'en pas entreprendre une seconde. Cependant je pensai que si Racine avait été découragé par la médiocrité des *Frères ennemis*, nous n'aurions jamais eu ni *Iphigénie*, ni *Phèdre*; et je repris la plume que la critique m'avait presque fait tomber des mains. Je composai donc mon *Balthazard* après ma *Bethsabée*.... J'apportai à Paris cette seconde production de ma verve échauffée, et de mon génie irrité par les difficultés, bien résolu de la sacrifier si je ne me trouvais pas autant au-dessus de moi-même que je le désirais, et que Racine et Corneille s'étaient montrés supérieurs à eux-mêmes, à mesure qu'ils se familiarisaient davantage avec le genre dramatique. Il ne s'agissait plus que de trouver des juges équitables qui m'éclairassent ou sur ma médiocrité ou sur mes progrès. Mais où trouver ces juges équitables dans une ville fausse comme celle-ci, où l'on semble prendre à tâche de décourager ceux qui donnent quelque espérance? Heureusement un homme distingué par sa naissance, son goût, sa probité, et surtout par l'accueil qu'il daigne faire aux talens naissans, s'offrit à rassembler chez lui cinq ou six des meilleurs esprits qui entendraient ma pièce, qui la jugeraient avec la dernière sévérité, et qui m'apprendraient, par le jugement qu'ils en porteraient, celui que j'en devais porter moi-même. L'avouerai-je? l'examen fut sanglant, et je laissai mes critiques bien convaincus qu'ils avaient rempli le projet, que peut-être ils avaient formé, de me ramener à des fonctions que

ouvrage sur le commerce (1). Cantillon, Anglais et homme d'esprit, comme son livre le prouve de reste, faisait, du temps de la régence, la banque à Paris, où il avait un crédit immense. Dans les commencemens du système, Law le fit venir, et lui dit : « Si nous étions en Angleterre, il faudrait traiter ensemble, et nous arranger ; mais vous savez qu'étant en France, je puis vous dire que vous serez à la Bastille ce soir, si vous ne me donnez pas votre parole de sortir du royaume en deux fois vingt-quatre heures. » Cantillon se mit à rêver un moment, et lui dit : « Tenez, je ne m'en irai pas, mais je ferai réussir votre système. » En conséquence il prit une quantité immense de papier qu'il fit débiter sur la place par tous les agens de change à la fois, et que son crédit fit passer ; et peu de jours après, il partit pour la Hollande avec un portefeuille de plusieurs millions. Il passait pour être très-bien avec madame la princesse d'Auvergne. On dit communément qu'il périt dans un incendie à Londres, dans sa maison, en 1733. Le fait est que l'incendie fut éteint assez promptement, et qu'on trouva Cantillon poignardé. Le feu paraissait avoir été mis pour tromper sur ce crime,

je reconnaîtrai sans peine avec eux très-supérieures à l'occupation d'un poète, ce poète fût-il plus grand que Racine et Corneille. Mais je réfléchis sur leurs observations. Je vis bientôt qu'il n'y avait aucune pièce au monde sur laquelle on n'en pût faire d'aussi solides, et je parvins à me démontrer évidemment que ma seconde tentative dramatique m'avait beaucoup mieux réussi que je n'aurais osé le penser sans le suffrage de mes censeurs. Je dis le suffrage, car ce fut le véritable jour sous lequel je ne tardai pas à voir leur critique. Je me dis à moi-même : « Comment ? voilà donc à quoi se réduit tout ce que les hommes « de Paris qui passent pour avoir le plus d'esprit, trouvent de répréhensible « dans mon ouvrage ? En vérité, il faut qu'il soit mieux que bien ; je ne risque « donc rien à le publier », et j'eus tout l'empressement que donne l'espoir du succès de le porter à mon imprimeur. C'est donc à ces messieurs plutôt encore qu'à moi que le lecteur en doit la publicité. »

(1) Voir la lettre du 1er juillet précédent.

et cette aventure donna lieu à beaucoup de contes dans le temps (1).

Vous lirez avec grand plaisir une brochure intitulée : *Questions sur le commerce des Français au Levant* (2), écrite à la manière anglaise, avec beaucoup de sens et de force, par M. de Forbonnais, auteur des *Élémens du commerce*. La bonne façon de politiquer est celle des anciens. Cette maxime n'arrange pas nos gens à secret, qui sont toujours occupés d'importans riens, et qui croient que le salut d'un peuple consiste dans le mystère. Le vrai intérêt de l'État n'a pas besoin de voile. Nous pouvons parler hautement de tout ce qu'il faut faire pour nous maintenir dans le commerce du Levant, sans craindre de révéler nos secrets aux Anglais, nos rivaux. Les gens à secret ont de petits tours pour faire des dupes et des sots; mais ils ne font rien pour l'avantage réel de l'État.

Paris, 15 août 1755.

On vient d'enrichir notre littérature d'un ouvrage unique dans son genre. Les *Mémoires de madame de Staal*, qui paraissent depuis quelques jours en trois volumes in-12, ont un succès prodigieux, et le méritent à tous égards. La prose de M. de Voltaire à part, je n'en

(1) Fréron, dans la Table des Matières de son *Année littéraire* pour 1755, t. V, raconte que peu de temps après son retour en Angleterre, sa patrie, M. Cantillon, auteur de l'excellent *Essai sur le Commerce*, supposé *traduit de l'anglais*, fut volé par un valet de chambre, qui mit le feu à la maison pour cacher son vol. Le voleur fut bientôt découvert, arrêté et exécuté à Londres. Ce récit paraît plus simple, et, en conséquence, plus conforme à la vérité que celui de Grimm. Remarquons qu'à l'époque de la publication de l'*Essai sur le Commerce*, l'auteur était mort depuis plus de vingt ans. (B.)

(2) Marseille, 1755, in-12.

connais pas de plus agréable que celle de madame de Staal. Une rapidité étonnante, une touche fine et légère, des traits de pinceau sans nombre, des réflexions neuves, fines et vraies, un naturel et une chaleur toujours également soutenus, font le mérite de ces Mémoires, à un point d'autant plus éminent, que l'historique qui en fait le fond est peu intéressant en lui-même, et n'a d'autre charme que celui que les graces légères et piquantes de madame de Staal répandent sur tout ce qu'elles manient. Voilà donc un modèle pour ceux qui se mêlent d'écrire des mémoires : ils pourront hardiment juger de leur mérite et du degré de perfection où ils auront porté leurs ouvrages, à proportion qu'ils se trouveront plus ou moins près de celui de madame de Staal. C'est dans son livre qu'ils doivent étudier le secret de rendre intéressans les plus petits détails et les plus indifférens en apparence; c'est d'elle qu'ils doivent apprendre (si toutefois cela s'apprend) l'art de ne jamais dire que ce qu'il faut, et de le dire de la manière la plus piquante. Ces Mémoires seront encore d'une utilité infinie aux jeunes gens qui, par leur naissance et par leur état, étant destinés à vivre dans le monde, ont intérêt à en acquérir de bonne heure l'usage, cette science si difficile à définir, si peu stable dans ses principes, dont le premier est d'en changer toujours, et qui donne tout au tact et rien à la raison. Aussi suis-je bien persuadé qu'un pédant de l'université ou un bon négociant, absorbé dans les détails pénibles de ses calculs, qui, après avoir lu les *Mémoires de madame de Staal*, verrait l'éloge que je viens d'en faire, ne manquerait pas de me supposer la tête tournée; et, autant que je puis m'y connaître, je ne crois pas que ces Mémoires, qui ont un succès si brillant et si complet dans le monde, fassent

jamais grande fortune ni dans la rue Saint-Denis, ni dans la rue Saint-Jacques. Madame de Staal, qui s'appelait avant son mariage mademoiselle de Launay, mourut il y a cinq ans à Sceaux, dans un âge assez avancé (1). Née sans nom, sans fortune et presque sans ressource, le hasard voulut qu'elle trouvât dans un couvent à Rouen un asile où elle reçut ce que nous appelons la meilleure éducation du monde, quoique notre meilleure façon d'élever les enfans soit encore assez mauvaise. Cette éducation servit à développer son esprit et ses talens, et fut l'époque de ses malheurs. Les gens doués de qualités supérieures, et surtout d'une ame grande et élevée, sont bien à plaindre lorsqu'ils sont jetés dans le monde sans ressource du côté de la fortune : incapables de se plier sous le joug de la dépendance et de la bassesse, l'obscurité leur conviendrait bien mieux, et leur bonheur serait bien plus assuré si, sans cultiver en eux les dons de la nature, ils n'eussent ni connu ni fait connaître leur mérite. Il est bien vrai que le mérite supérieur perce toujours et triomphe à la fin de tous les obstacles; mais la jouissance de ce triomphe et de la considération qui s'ensuit vaut-elle la somme des peines et des dégoûts que la première situation entraîne souvent pendant un grand nombre d'années, sans compter les momens de découragement que la modestie inséparable du vrai mérite fournit en abondance! Mademoiselle de Launay ayant perdu les respectables amies qui avaient eu soin de son éducation, et qui l'avaient gâtée à force de l'aimer, après avoir essuyé mille peines d'esprit, se trouve à la fin femme de chambre de madame la duchesse du Maine.

(1) Madame de Staal mourut à Gennevilliers, et non à Sceaux, le 15 juin 1750, à l'âge de cinquante-six ans.

Jugez comme elle était bien à sa place ! Je n'ai garde de vous ôter le plaisir de lire dans ses Mémoires son début, et avec quelle dextérité elle s'acquittait des fonctions de sa charge ; on l'aurait prise pour imbécile : le récit qu'elle en fait vous enchantera. Une lettre qu'elle eut occasion d'écrire à M. de Fontenelle courut beaucoup, et fut l'époque de sa réputation. Peu à peu elle acquit la confiance de madame la duchesse du Maine, sans perdre pour cela aucun des dégoûts de sa place subalterne : elle eut beaucoup de part à la conspiration de cette princesse contre M. le duc d'Orléans, Régent ; et, du temps de la prison de madame la duchesse du Maine, mademoiselle de Launay fut mise à la Bastille, où elle se conduisit avec une fermeté et un attachement pour la princesse, sans pareils, et d'où elle sortit en effet la dernière de toute la bande. Malgré son mérite éminent et une conduite peu commune, elle eut beaucoup de peine à parvenir aux honneurs de dame de compagnie de madame la duchesse du Maine, quoique sa réputation dans le monde fût au plus haut degré. Elle finit par épouser M. de Staal, officier dans les gardes suisses, et maréchal-de-camp ; ce qui ne l'empêcha pas de passer sa vie à Sceaux, où elle est morte (1). Il serait bien ridicule d'entreprendre un extrait de ces Mémoires, que vous lirez plus d'une fois avec grand plaisir : je me contente d'indiquer les principaux caractères. Nos faiseurs de portraits devraient bien aller à l'école chez madame de Staal ; elle fait ordinairement les siens en trois lignes avec une vérité étonnante. Elle conte toujours, ne loue et ne blâme jamais dans ses remarques, et présente malgré cela la vérité avec un art singulier, et que je ne connais

(1) Voir la note précédente.

à personne; bien plus, elle ne dit jamais que du bien de madame la duchesse du Maine; malgré cela, on ne peut pas s'empêcher d'être indigné de la conduite de cette princesse à l'égard de madame de Staal. A la fin de ces Mémoires il ne vous reste nulle estime pour la personne de madame la duchesse du Maine, quoiqu'elle y soit toujours représentée en beau et sans aucun de ces atours ridicules que nous lui connaissons d'ailleurs. Voici la réception qu'on fit à notre auteur à Sceaux, après sa sortie de la Bastille, où elle avait donné tant de marques singulières de son attachement pour la maison du Maine. Écoutons-la elle-même. « J'arrivai à Sceaux sur le soir. Madame la duchesse du Maine était à la promenade; j'allai à sa rencontre dans le jardin; elle me vit, fit arrêter sa calèche, et dit: Ah! voilà mademoiselle de Launay! je suis bien aise de vous revoir! Je m'approchai; elle m'embrassa, et poursuivit son chemin.... » Vous verrez par ce qu'on dit dans ces Mémoires du cardinal de Polignac, que c'était un homme faible et timide, et le poltron le plus déterminé, et partant (j'oserais le soutenir malgré sa réputation) beau parleur, si vous voulez, mais point éloquent; car la vraie éloquence ne marche pas sans beaucoup de hardiesse et sans un grand courage... Le caractère de madame la duchesse de La Ferté dans le premier volume est si original, si vrai et si comique, qu'on pourra le mettre sur la scène avec le plus grand succès... Voici comment madame de Staal peint les hommes dont elle a occasion de parler en passant; c'est le portrait du premier président, M. de Mesmes: « C'était un grand courtisan et un homme médiocre, d'un esprit et d'une société agréables, faible, timide, rempli de ces défauts qui aident à plaire et empêchent de servir.»

Quel pinceau! Le grand héros de ces Mémoires est à mon gré M. de Maisonrouge, lieutenant-de-roi de la Bastille, amoureux de mademoiselle de Launay, et malheureux. Ce caractère vrai d'un homme d'un esprit droit, mais borné, d'une simplicité et d'une honnêteté au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer, est si touchant et si pathétique, qu'on ne peut s'empêcher de prendre le plus grand intérêt à lui. Cet homme, d'une trempe si peu commune, est mort de chagrin après la sortie de mademoiselle de Launay de la Bastille.... Il me reste un mot à dire des amans de notre héroïne. Elle nous peint comme un homme supérieur le marquis de Silly, qu'elle aima passionnément, et dont elle n'était point aimée: mais quelque passion qu'elle ait pour lui, elle ne réussit pas à le rendre aimable à ses lecteurs. Ses lettres, dont elle a inséré quelques-unes, sont dures, sèches, et d'un ton pédantesque. En effet, on m'a assuré que M. de Silly avait été un homme peu aimable, et pour l'esprit et pour la figure, pédant insupportable, ambitieux par caractère; c'est cette dernière qualité qui lui a tourné la tête: il s'est précipité de la fenêtre dans un accès de folie..... Le chevalier de Ménil, autre amant de mademoiselle de Launay, dont vous trouverez l'histoire, était, au gré de tous ceux qui l'ont connu, l'homme le plus maussade et le plus insupportable du royaume; aussi désagréable par sa figure que par son esprit, et d'un commerce insoutenable: sa conduite avec sa maîtresse prouve assez que c'était un plat et un mauvais sujet. C'est pourtant lui qui eut la préférence sur cet honnête homme de Maisonrouge. Au reste, madame de Staal n'était rien moins que jolie (1). Il y a des

(1) En parlant d'un autre de ses adorateurs (M. de Rey), dont la passion

gens qui disent qu'elle avait peu d'agrémens dans le commerce : peut-être pour ceux qui avaient des prétentions; ils devaient la trouver à tout moment supérieure à leur esprit, et cela ne laisse pas que de fâcher. Ce qu'il y a de sûr, et sur quoi on n'a que faire de consulter ceux qui l'ont connue, parce que ces Mémoires en font foi de reste, c'est que madame de Staal était une femme d'un mérite supérieur et d'un esprit infini. Elle était un peu coquette; cela paraît bien dans ses Mémoires. Une femme de ses amies lui dit un jour : « Mais serez-vous bien sincère dans vos Mémoires sur le chapitre de vos amours, et nous donnerez-vous bien le détail de vos galanteries? — Je ne me suis peinte qu'en buste, » répondit madame de Staal.

M. Rouquet, peintre de portraits en émail, et de l'Académie royale de Peinture, a donné, il y a déjà du temps, une brochure intitulée : *l'État des arts en Angleterre* (1). Ce titre pompeux ne déparerait pas l'ouvrage d'un philosophe sur un pareil sujet, qui est certainement assez important. La brochure de M. Rouquet n'est qu'une simple indication, plutôt dans le goût d'une description, comme nous en avons des curiosités de Paris, que d'une histoire raisonnée et critique. Cependant il a placé par-ci par-là des observations utiles et bien faites : il réprime

s'était refroidie depuis qu'elle avait noblement refusé ses bienfaits désintéressés, elle peint ainsi la diminution des sentimens qu'il lui portait : « Il ne manquait pas de me reconduire jusque chez moi : il y avait une place à passer, et, dans les commencemens de notre connaissance, il prenait son chemin par les côtés de cette place; je vis alors qu'il la traversait vers le milieu; d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré. »

(1) Cet écrit n'est pas sorti seul de la plume de Rouquet; voir le *Dictionnaire des Anonymes*, par M. Barbier, deuxième édition, n° 9538.

en passant les *Lettres sur les Anglais* (1), par M. l'abbé Le Blanc, dont le ton dur et insolent a toujours déplu aux honnêtes gens. L'opinion de l'auteur sur le portrait et sur le choix du moment, mérite d'être discutée : il veut que le peintre choisisse toujours un moment tranquille, et qu'il écarte de son portrait toute attitude forcée ou trop en mouvement, « parce que, dit-il, elle déplaît dès qu'on regarde le portrait beaucoup plus long-temps que cette attitude n'aurait pu durer dans la nature. Le sourire, par exemple, serait désagréable dans la nature, s'il était perpétuel : le peintre qui le perpétue en l'introduisant dans un portrait, fait donc une chose absurde. » Je ne suis point du tout de l'opinion de M. Rouquet : le peintre qui se conduira suivant ces principes fera le masque d'un homme, mais jamais son portrait. Le mérite de l'artiste consiste donc à animer la toile et à donner une pensée à son portrait, et pour cet effet il faut choisir le moment. L'homme qui médite et l'homme qui se repose sont tous les deux en repos : on peut donner à tous les deux la même attitude et les mêmes accessoires. Quelle serait l'imbécillité du peintre qui ne trouverait pas moyen de rendre ces deux expressions différentes par les traits du visage qu'il peint? L'homme n'est jamais sans penser ou sans faire quelque chose, et il change de visage et d'attitude à chaque instant. Il en faut donc choisir un pour son portrait. Tel instant est plus favorable que tel autre; mais ils seront tous également bons si le peintre sait rendre celui qu'il a choisi. Alors je dirai : Voilà M. un tel qui fait telle chose. Mais vous regardez, dit M. Rouquet, le portrait plus long-temps que l'attitude ne peut

(1) *Lettres d'un Français sur les Anglais*, Paris, 1745, 3 vol. in-12 ; réimprimées en 1749, 1751 et 1758.

durer dans la nature, et l'imposture agréable de l'art disparaît. A cela je réponds que si je considère un portrait plus long-temps que son attitude ne peut durer, cela ne peut être que pour examiner l'imposture de l'art, et à quel point elle est poussée; et alors je me rappelle sans cesse que c'est un tel, faisant telle chose, et j'examine jusqu'à quel degré le peintre a poussé les prestiges de son art. Si je ne songeais pas à l'art et à la perfection de cette imposture, je ne regarderais pas seulement le portrait, parce que, quelque ressemblant qu'il soit, je sais bien que l'original l'est encore davantage, et je lui donnerais, par conséquent, la préférence, si l'art ne fixait mon attention par les charmes de l'imitation.

La reine trouvant l'autre jour madame la duchesse de*** occupée à écrire à M. le président Hénault, ajouta quelques lignes de la main gauche, ce qui donna occasion au président de faire les vers suivans :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne m'ont causé que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser si mon cœur la devine,
C'est être ingrat, s'il ne devine pas.

M. le marquis de Ximenès s'est brouillé avec mademoiselle Clairon. Elle lui a redemandé son portrait. Il l'a renvoyé avec ces vers :

Tout s'use, tout périt, tu le prouves, Clairon;
Ce pastel, dont tu m'as fait don,
Du temps a ressenti l'outrage;
Il t'en ressemble davantage.

Lettre de M. Tronchin à M. Mussard (1).

J'ai lu, Monsieur, avec toute l'attention possible, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'avoue que votre cas mérite bien de l'attention. Dans l'éloignement où je suis, manquant de plusieurs éclaircissemens qui me sont nécessaires, n'ayant ni l'avantage du coup d'œil ni celui du tact, voyant enfin la diversité des opinions des plus sages que moi qui ont eu l'un et l'autre, il y aurait de l'indécence à ne pas avouer que je me trouve embarrassé. L'examen de la tumeur me paraît être d'une importance infinie, et il y aurait bien de l'imprudence à se décider et à agir sans savoir ce qu'on doit faire; il est bien plus aisé de n'être pas actif, que de courir risque, Monsieur, de l'être à vos dépens. La tumeur ne peut point appartenir au muscle droit, puisqu'elle va se perdre sous les côtes, l'insertion du muscle le décide; il serait presque sans exemple que la tumeur tînt au petit lobe du foie, puisque aucun des phénomènes qui précèdent, accompagnent ou suivent de pareilles tumeurs, n'a eu lieu. Il est presque aussi sans exemple qu'une tumeur au pancréas se forme sans douleur; en sorte que si la rate est en effet dans son état naturel, il y a lieu de soupçonner que la tumeur est enkystée, et qu'elle s'est formée près du pilore supérieur. La distance qui est entre vous et moi ne me permet pas d'en dire davantage. Si cet incident était tel que je le soupçonne, il y aurait peut-être du danger à se servir de remèdes

(1) Cette lettre nous paraissant propre à donner une idée du caractère et du talent du célèbre Tronchin, nous avons cru devoir l'insérer; elle renferme d'ailleurs quelques leçons utiles à tous les médecins. (*Note de la première édition.*)

actifs et pénétrans, et puisque la tumeur est indolente, il ne faut pas trop s'en effrayer. Toute irritation artificielle en augmenterait le progrès; il faut donc l'éviter ou le prévenir avec soin : la diète la plus douce, la plus simple, sera sans doute la meilleure; les purgatifs, les amers, les vomitifs, les savons mêmes, seraient dangereux. M'est-il permis, Monsieur, de vous le dire? Il faut oser ne rien faire. En prenant peu de nourriture à la fois, mais en en prenant souvent, vous ne risquerez jamais de rendre le mal pire qu'il n'est; vous empêcherez la petite fièvre qui vous inquiète, vous diminuerez la quantité des vents et des rapports désagréables qui nécessairement doivent suivre une nourriture trop forte, et vous ne dérangerez point les ressources de la nature sur lesquelles il serait à souhaiter que l'on comptât plus qu'on ne fait; mais les hommes, et surtout les médecins, mettent partout de l'importance; ils craignent moins de faire des victimes que d'être soupçonnés d'ignorance. Je voudrais de tout mon cœur, Monsieur, être en état de vous dire quelque chose de plus, je le ferais peut-être, si j'avais l'honneur de vous voir; mais cela ne se peut. J'ai pourtant dit ce que je vais vous répéter, c'est de craindre encore plus les médecins que votre mal. Je suis avec toute la considération possible, etc.

Il n'est pas indifférent de remarquer que dans la tragédie de *l'Orphelin de la Chine* (1), nos actrices ont paru pour la première fois sans paniers. M. de Voltaire a abandonné sa part d'auteur au profit des acteurs pour leurs habits. Il faut espérer que la raison et le bon sens triompheront avec le temps, de tous ces ridicules usages qui

(1) Voir le premier article de la lettre suivante.

s'opposent à l'illusion et aux prestiges d'un spectacle tel qu'il doit être chez un peuple éclairé. Mademoiselle Clairon a joué le rôle d'Idamé avec un applaudissement général. Cette actrice va, à ce qu'on m'a assuré, se convertir; car c'est ainsi que j'appelle le parti qu'elle a pris, à ce qu'on dit, de changer sa déclamation et de ne plus prendre à tâche de faire sortir les vers; elle parie tout ce qu'on voudra de faire toujours applaudir tel vers qu'on lui indiquera, fût-ce le plus indifférent. Ce pari ne fait pas l'éloge du discernement du parterre; mais celui de l'actrice est de renoncer à une déclamation ampoulée et maniérée, qui, si elle pouvait jamais prendre, perdrait totalement le théâtre. Tout ce qui est hors de nature ne saurait être que pernicieux dans l'imitation.

Notre inimitable curé du Mont-Chauvet a fait imprimer sa tragédie de *Balthazard* (1), avec une préface qui est excellente dans son genre. Il est actuellement à travailler à une troisième. « Je suis jeune, dit-il, j'ai du courage, et pour peu que je m'élève à chaque essor que je prendrai, j'espère me voir enfin à une hauteur suffisante pour contenter la vanité d'un auteur qui n'en a pas beaucoup. Je composai donc, dit-il, historiquement mon *Balthazard* après ma *Bethsabée.* » Mais son Balthazard ne vaut pas sa Bethsabée, il est trop ennuyeux et trop plat. Gare la troisième (2).

(1) *Balthazard*, tragédie, par M. l'abbé *** (Petit), 1755, in-8°. Nous avons précédemment rapporté cette curieuse préface, p. 367, note.

(2) Le curé s'en tint à ces deux chefs-d'œuvre.

SEPTEMBRE.

Paris, 1er septembre 1755.

Les Comédiens Français donnèrent, le 20 du mois passé, la première représentation de *l'Orphelin de la Chine*, tragédie nouvelle de M. de Voltaire. Il y eut, comme vous pouvez penser, un concours de monde prodigieux à cette représentation, et les avis se trouvèrent fort partagés sur le mérite de la pièce. Nos jeunes gens, qui ne savent pas avec quelle circonspection il faut juger un homme comme M. de Voltaire, condamnèrent sa tragédie sans restriction. Cependant, en dépit de ces jugemens inconsidérés, *l'Orphelin* a eu à chaque représentation de nouveaux succès, et aujourd'hui qu'il en est à la sixième, tout le monde le range parmi les plus beaux ouvrages de M. de Voltaire en ce genre. Tâchons de le juger avec équité. La critique éclairée se garantit de tout excès de blâme et de louange. Commençons par donner une idée de cette tragédie : le sujet en est tiré de l'histoire de la Chine du P. du Halde (1). On dit que les Chinois ont une tragédie qui porte ce nom, et que M. de Voltaire en a tiré beaucoup de choses surtout dans son premier acte. Je ne suis pas à portée de juger jusqu'à quel point ces propos peuvent être fondés, heureusement ils sont peu importans. Le célèbre abbé Métastase a fait, il n'y

(1) *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris, 1735, 4 vol. in-fol. On trouve dans cet ouvrage du P. du Halde *l'Orphelin de la maison Tchao*, pièce chinoise traduite en français par le P. de Prémare.

a pas long-temps, un drame intitulé l'*Eroe Cinese;* c'est à peu près le même sujet que celui de *l'Orphelin*, traité dans un autre moment, et l'on pourrait faire un assez beau parallèle entre les deux poètes, si les Italiens ne défiguraient toujours leurs plus belles pièces par quelque amour postiche, ou par quelque épisode déplacé et incommode.

On a trouvé en général le premier acte beau, le second admirable, le troisième, et surtout le quatrième languissans, le cinquième très-beau. Cependant, quoique cette pièce soit actuellement en très-grand succès, il faut convenir qu'elle manque son effet. Dans de pareils sujets, il ne s'agit pas d'arracher aux spectateurs quelques marques d'admiration pour le poète, il faut exciter en eux ce mouvement tumultueux, ce trouble violent et terrible que produisent en nous les dangers de quelqu'un qui nous intéresse vivement; il faut savoir nous déchirer le cœur; c'est quand tout le monde sort du spectacle ému et désolé, et fâché d'avoir éprouvé une émotion si forte, que le poète peut dire : J'ai réussi. La situation d'Idamé est certainement faite pour produire de semblables effets, elle ne saurait être plus pressante; son rôle est d'ailleurs admirable d'un bout à l'autre. D'où vient donc que M. de Voltaire, naturellement si pathétique, si savant en l'art d'émouvoir, nous laisse presque tranquilles à un spectacle si terrible et si touchant? Voilà ce que nous allons examiner. L'effet d'une pièce est en général le même, malgré mille divers jugemens qu'on en entend porter. Deux personnes dont le jugement sera totalement opposé, l'un extrêmement favorable, l'autre fort désavantageux à la pièce, si vous voulez y regarder, éprouvent le même sentiment; chacun outre le sien, l'un en bien, l'autre en

mal; et voilà pourquoi leurs jugemens sont si différens, lorsque leur sensation est la même. Le philosophe seul, éclairé par la raison, se rend compte des sensations qu'il éprouve, et découvre dans la nature des choses la cause qui les produit.... Vous voyez, premièrement, que le sujet et l'action en sont extrêmement simples. Bel éloge sans doute, puisqu'il nous rapproche de la tragédie grecque, si simple et si terrible. Mais il fallait mesurer la longueur de la pièce, d'après la simplicité du sujet. M. de Voltaire en avait senti la nécessité, il n'avait pas de quoi fournir cinq actes, il l'avait mise en trois. Ses amis en ont exigé cinq, et lui ont fait allonger sa pièce inutilement. On sent ce défaut au premier coup d'œil. C'est là la raison pourquoi la pièce languit en tant d'endroits, quoique les acteurs disent les plus belles choses du monde. Quand on est dans une situation très-pressante, on ne s'amuse pas à discourir, on agit. Les plus beaux discours deviennent déplacés et incommodes dans ces circonstances. Le spectateur n'y prête pas seulement attention, il a une extrême impatience de les voir finir. Les poètes ne se disent pas assez que toute beauté déplacée, quelque admirable qu'elle soit en elle-même, doit nécessairement manquer son effet. Ils sont tout étonnés d'avoir vainement compté sur de très-beaux vers; le parterre ne les sent pas, tandis qu'il applaudit à l'excès d'autres beaucoup moins beaux, et le parterre a raison. Tout se ressent dans *l'Orphelin*, de cette nécessité d'allonger. La pièce commence par deux ou trois récits des succès de Gengiskan : ces récits sont beaux, mais ils ne finissent point; ils devraient être renfermés dans quatre ou six vers tout au plus. Au moment que Gengiskan entre victorieux dans la capitale, que tout est livré au carnage et à la mort, a-t-on

le temps, a-t-on envie de rester en place, et de s'entendre conter ce qui se passe? Ces récits d'ailleurs sont presque totalement inutiles pour l'intelligence de la pièce. Dans le second acte, Idamé apprend le danger que court son fils, d'être immolé à la place de l'orphelin royal; on s'attend à la voir franchir toutes les barrières pour se jeter aux pieds du vainqueur, et sauver par ses cris les jours de son fils, au mépris des dangers que la mère court en s'exposant à la vue de Gengiskan. M. de Voltaire a manqué le grand effet de cette scène, d'ailleurs très-mal enfilée; au lieu de faire arriver Idamé brusquement, comme c'était dans la nature, il la fait annoncer à Gengiskan, et par conséquent au parterre, et manque son coup de théâtre. Gengiskan est également surpris de voir à ses pieds l'objet de sa passion, mais le parterre ne partage pas sa surprise. Peut-être était-il même possible de laisser ignorer à Idamé qu'elle retrouverait dans Gengiskan son ancien amant : ce coup de théâtre eût été alors admirable.... Est-il donc décidé par un arrêt irrévocable qu'il faille fournir cinq actes sans rémission? Le poète qui renfermerait son sujet dans un acte, dans une scène même, s'il le faut, et qui produirait les mouvemens de terreur et de compassion les plus violens, aurait, à mon gré, d'autant plus de génie, qu'il aurait eu la hardiesse de s'affranchir du joug de la coutume, et serait bien supérieur à celui qui fait de sa tragédie un recueil de beaux vers en cinq cahiers... Un autre reproche qu'on peut faire à M. de Voltaire, c'est d'avoir mal choisi le moment de l'action. Ce moment de désordre et de trouble, où tout un peuple succombe sous le fer du vainqueur, est trop tumultueux pour être celui d'une tragédie; dans ces occasions, il n'y a point de discours

suivi : des cris, des gestes, des mots entrecoupés, voilà tout ce qu'une pareille tragédie pourrait produire de discours. D'ailleurs, comment peut-on assez rétrécir son imagination pour voir les dangers d'Idamé et de son époux ainsi isolés et séparés de ceux que courent en même temps les peuples? On nous parle quelquefois de la confusion de la ville; mais nous n'en voyons aucun indice sur la scène, où Idamé seule nous occupe. Or, quelque intéressante qu'elle soit, son danger n'a plus rien qui émeuve, lorsque l'imagination vous en distrait par l'idée de tout un peuple qui périt. La perte du premier citoyen cesse d'être sensible dans la perte commune. Voilà pourquoi Idamé et ses malheurs ne nous affectent pas au point que nous le désirons. Avec quelle vraisemblance, au surplus, peut-on imaginer que Gengiskan, un jour de conquête, ne soit occupé que d'Idamé, et se laisse aller à toutes les inégalités d'une passion mal connue, tandis qu'il a tant de grands objets dans la tête, tant d'affaires à régler, tant d'ordres à donner? La pièce manque donc son effet, même auprès de ceux qui sont le moins en état de juger à quoi cela tient... Mais le principal reproche qu'on puisse faire à M. de Voltaire, c'est d'avoir manqué le rôle de Gengiskan; ce conquérant n'a pas proprement de caractère dans la pièce. Il ne sait ce qu'il veut; il est féroce, il est indécis, il est doux, il est emporté, mais surtout il est raisonneur et politique, qualités insupportables dans un Tartare. Il raisonne sur la religion et sur les arts, comme s'il avait passé sa vie à méditer et à réfléchir. Il fallait faire de Gengiskan un Tartare féroce, violent, emporté, sensible au bien sans le connaître, capable, dans le premier mouvement, des plus grands crimes et des plus belles actions, importuné

par le flambeau des sciences et des arts, sans en pouvoir démêler le principe, haïssant Idamé de l'amour qu'elle lui inspire et dont il est tyrannisé malgré lui, toujours prêt à la punir, sans pouvoir consentir à sa perte. Il fallait peut-être faire du mandarin, dont le caractère n'est pas trop intéressant ni assez en jeu, un homme taciturne, sombre et sensible, faisant les plus grands efforts de vertu dans le silence, concentrant en lui-même les mouvemens les plus pathétiques. Cet homme aurait peu parlé; mais il n'aurait jamais rompu le silence sans être sublime, et sa taciturnité nous aurait jetés dans un trouble continuel de tous les sacrifices qu'il ferait peut-être à son serment, sans nous avertir et sans qu'on pût l'en empêcher. Le rôle d'Idamé est admirable, mais il serait bien plus beau si celui de Gengiskan et celui du mandarin étaient moins vagues. Cette tragédie est remplie de détails admirables : je ne la censure pas parce qu'elle manque de beautés, tout en est plein, mais parce qu'il y avait là de quoi faire la plus belle pièce de notre théâtre, et qu'elle ne l'est point. J'aurais voulu voir, à l'ouverture du théâtre, Idamé, prosternée dans le temple de Confucius, faire l'exposition de la pièce par ses cris, par ses gémissemens, par ses prières : le mandarin serait arrivé avec son confident, et, sans apercevoir son épouse éplorée, il aurait donné ses ordres pour substituer son fils à l'orphelin royal. Aussitôt Idamé aurait éclaté, elle aurait porté ses cris aux pieds du vainqueur. Quelle surprise de voir en lui son amant, jadis rebuté par ses parens! J'aurais voulu voir Idamé exposée aux plus grands et aux plus pressans périls par l'extrême violence de Gengiskan, emporté à l'excès, sans être barbare; et à la fin de cette belle scène, où Idamé propose à son époux de mourir en-

semble et libres, le Tartare leur aurait également arraché le poignard; mais au lieu de se convertir, comme il fait dans la pièce, à ce qu'il me semble, ridiculement, ne pouvant ni punir ni souffrir le bonheur de ces vertueux époux, il les aurait sauvés, mais bannis avec leur fils et l'Orphelin, loin de sa présence, et serait resté lui-même dans cette espèce de stupidité et de délire qui suit les grands mouvemens, surtout dans une ame non éclairée, et qui aurait terminé la pièce. Je ne sais pas combien cette tragédie aurait eu d'actes, mais je sais qu'elle aurait été remplie de génie, et M. de Voltaire était bien en état de la faire.

ÉPIGRAMME.

Un moribond se fâchait contre un prêtre,
Qui lui disait : « Celui qui t'a fait naître
Te fait mourir pour te ressusciter.
— « Non, jurait-il, cela ne peut pas être. »
L'autre prêchait que qui peut en douter
Ne doit prétendre à l'éternelle gloire.
Le mourant dit, après quelque délai :
« Vous le voulez, je consens à le croire;
Mais vous vous verrez que cela n'est pas vrai. »

L'Académie royale de Peinture et de Sculpture a tenu le mois passé une séance publique, dans laquelle M. Watelet, receveur général des finances, honoraire de cette académie, homme de beaucoup d'esprit et de mérite, a lu son poëme sur la peinture. Ce poëme m'a paru en général écrit d'un style trop simple, et quelquefois un peu prosaïque; mais il est rempli de choses si heureuses, que je ne doute pas qu'il ne fasse grande fortune à l'impression. C'est un succès que l'auteur arrachera par ses talens, et qu'il méritera par sa modestie. Ce poëme est

divisé en quatre chants, dont le premier traite du dessin, le second du coloris, le troisième de la composition pittoresque, et le quatrième de la composition poétique (1).

L'Académie Française a nommé, il y a huit jours, M. l'abbé de Boismont pour occuper la place vacante par la mort de M. l'ancien évêque de Mirepoix, dont vous trouverez l'éloge dans *le Tombeau de la Sorbonne* (2). Les étrangers qui ne savent pas que tout se fait ici par brigue et par cabale doivent être bien surpris de voir entrer à l'Académie des gens obscurs, qui n'ont jamais rien fait imprimer, sur la parole de quelques gens tout aussi obscurs, qui leur accordent de l'esprit, tandis que les Diderot et les Piron n'en sont point, et qu'il y a bien des gens de mérite encore dans la distance d'eux au nouvel académicien (3).

(1) Voir la lettre du 15 mars 1760.

(2) Le *Tombeau de la Sorbonne*, traduit du latin, 1752, in-8°; 1753, in-12. Cet écrit qui, malgré son titre, est original, et non traduit, a été attribué à Voltaire, et est compris dans ses *Mélanges littéraires*, t. XLVII, p. 494 et suiv. du *Voltaire* de Lequien. Mais on l'a également mis sur le compte de l'abbé de Prades, à la proscription duquel il a trait.

(3) L'abbé de Boismont s'était déjà présenté au mois de mai précédent pour remplacer Montesquieu, et un an auparavant pour remplacer l'évêque de Vence. Collé dit que la duchesse de Chaulnes sollicitait pour lui avec une ardeur qu'il regarde comme scandaleuse, et qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Déjà Livie en votre temple
A mis jadis un guerrier sans talens;
Aujourd'hui même encor Julie, à son exemple,
Pousse un petit collet qu'elle a mis sur les dents.
Prenez garde qu'enfin quelqu'autre Messaline,
N'écoutant que ses intérêts,
Pour confrère ne vous destine
Un âne de Mirebalais.

« On entend, ajoute Collé, par *Livie*, la duchesse de la Vallière, qui a fait entrer à l'Académie M. de Bissy, son amant. *Julie* est madame de Chaulnes, et le *petit collet* l'abbé de Boismont, que l'on dit être son souteneur, car elle n'eut jamais d'amans. » *Journal historique*, t. II, p. 84 et 85.

Le *Journal étranger* est prédestiné à être abandonné et à errer. M. l'abbé Prévost l'a quitté. C'est M. Fréron qui est maintenant à la tête de cet ouvrage (1). Il a commencé son respectable ministère par rendre à une pièce chinoise et à une tragédie anglaise toutes les beautés qui se trouvent dans *l'Orphelin* de M. de Voltaire.

Tout ce qui sort de la plume de M. de Voltaire est toujours précieux par quelque côté. Aussi ramassons-nous ici tous ses billets. Voici une lettre qu'il vient d'écrire à madame de Monrevel, qui s'est faite carmélite l'année passée (2).

« On vous lit des choses bien édifiantes, Madame, dans le couvent des Carmélites (3); je ne doute pas qu'elles ne servent à entretenir votre dévotion. Si vous n'êtes pas encore convaincue du pouvoir de la grace, vous devez l'être de celui de la destinée; elle m'a fait quitter Cirey après l'avoir embelli; elle vous a fait quitter votre terre lorsque vous en rendiez la demeure plus agréable que jamais; elle a fait mourir madame du Châtelet en Lorraine; elle m'a conduit sur les bords du lac de Genève; elle vous a campée aux Carmélites. C'est ainsi qu'elle se joue des hommes, qui ne sont que des atomes en mouvement, soumis à la loi générale, qui les éparpille dans le grand choc des événemens du monde, qu'ils ne

(1) *Le Journal étranger* avait déjà passé des mains de Grimm à celles de Toussaint, puis à l'abbé Prévost. Voir la lettre du 1er mai 1754.

(2) Grimm dit cette lettre adressée à madame *de Monrevel;* ce nom ne se trouve pas parmi ceux des correspondans de Voltaire. Elle est imprimée dans ses *Œuvres*, à la date du 25 auguste 1755, et adressée à madame la comtesse de la Neuville.

(3) *La Pucelle.* (Note des éditeurs de Voltaire.)

peuvent ni prévoir, ni prévenir, ni comprendre, et dont ils croient quelquefois être les maîtres. Je bénis cette destinée de ce que messieurs vos enfans sont placés. Je vous souhaite, Madame, du bonheur, s'il y en a, de la tranquillité au moins, tout insipide qu'elle est, de la santé qui est le vrai bien, et qui cependant est un bien trop peu senti. Conservez-moi de l'amitié. Les roues de la machine du monde sont engrenées de façon à ne me pas laisser l'espérance de vous revoir; mais mon tendre respect pour vous sera toujours dans mon cœur. »

NOVEMBRE.

Paris, 1er novembre 1755.

Il y a environ un an que M. l'abbé de Condillac donna son *Traité des Sensations.* (1) Le public ne le jugea pas tout-à-fait aussi favorablement que je me souviens d'avoir fait; il eut peu de succès. Notre philosophe est naturellement froid, diffus, disant peu de choses en beaucoup de paroles, et substituant partout une triste exactitude de raisonnement au feu d'une imagination philosophique. Il a l'air de répéter, comme à contre-cœur, ce que les autres ont révélé à l'humanité avec génie. On disait dans le temps du *Traité des Sensations*, que M. l'abbé de Condillac avait noyé la statue de M. de

(1) Voir la lettre du 1er décembre 1754, dont le ton à l'égard de Condillac est bien différent du ton de celle-ci; mais Condillac avait eu depuis quelques démêlés avec Diderot pour certaines ressemblances entre le *Traité des Sensations* et les *Lettres sur les sourds et muets et les aveugles*, et Grimm avait épousé la rancune de son ami.

Buffon dans un tonneau d'eau froide. Cette critique, et le peu de succès de l'ouvrage, ont aigri notre auteur et blessé son orgueil; il vient de faire un ouvrage tout entier contre M. de Buffon, qu'il a intitulé : *Traité des Animaux*. L'illustre auteur de l'*Histoire naturelle* y est traité durement, impoliment, sans égards, et sans ménagemens. Quand il serait vrai que M. de Buffon se soit peu gêné sur le *Traité des Sensations*, et qu'il en eût dit beaucoup de mal dans le monde, la conduite de M. l'abbé de Condillac n'en serait pas moins inexcusable. C'est une plaisante manière de se venger d'un homme dont on a à se plaindre, que de faire un ouvrage contre lui, et de le remplir de choses dures et malhonnêtes. Cette façon prouve seulement peu d'éducation et beaucoup d'orgueil dans celui qui s'en sert. M. l'abbé de Condillac devrait savoir que quand on manque d'égards aux autres, et surtout à des gens considérés, on ne fait pas le moindre tort à ceux à qui l'on manque, mais on se dégrade soi-même. Au reste, quoiqu'il ne soit certainement pas difficile de relever beaucoup de choses dans l'*Histoire naturelle*, il faut être un autre homme que M. l'abbé de Condillac, et savoir marcher moins pesamment, quand on veut entreprendre d'en dégoûter. M. de Buffon mettra plus de vues dans un discours que notre abbé n'en mettra de sa vie dans tous ses ouvrages. Bacon dit quelque part un mot que M. l'abbé de Condillac devrait retenir. Le voici : « Qui le croirait? « La méthode qui semble abréger les voies de s'instruire « arrête les progrès des connaissances. Les règles sont « autant de limites ou d'entraves qu'on donne à l'esprit. « Vos pas sont plus mesurés sans doute, mais irez-vous « bien loin? Il faudrait sortir d'un si étroit horizon, et

« s'étendre dans la sphère d'une certaine spéculation « universelle. »

Le cinquième volume de l'*Histoire naturelle* paraît depuis un mois. Il contient l'histoire naturelle de la *Brebis*, de la *Chèvre*, du *Cochon* et du *Chien*, par M. de Buffon, et la description de ces animaux par M. Daubenton. Les morceaux du dernier ont le mérite de l'exactitude et de l'instruction. Vous lirez ceux du premier avec ce plaisir vif que produit l'élévation et la beauté de son style; car, n'en déplaise à M. l'abbé de Condillac, quand on veut être lu il faut savoir écrire. Tous les raisonnemens froids et pesans resteront ensevelis sous la poussière des bibliothèques, avec toute leur méthode; tandis que les écrivains graves à la fois, élevés et agréables, resteront entre les mains de tout le monde, malgré la fragilité de leurs systèmes, malgré les fautes qui peuvent leur être échappées, et lorsque leurs opinions et leurs erreurs auront été anéanties par le grand jour de la vérité. Si je n'aimais pas tant la poésie, je dirais qu'il y en a trop dans l'histoire du chien. Les gens sévères ne manqueront pas de la reprocher à M. de Buffon. Cet éloge pompeux du chien, sans lequel l'homme n'aurait jamais pû tenter la conquête des bêtes sauvages, ne leur paraîtra pas assez philosophique. Le rang que M. de Buffon assigne aux différentes races de chien, pourrait aussi être sujet à quelques difficultés. On ne sait pas trop pourquoi le chien de berger se trouve à la tête. En général, il faut bien se garder de donner des conjectures pour des certitudes, et des soupçons philosophiques pour des vérités incontestables... Au reste, je ne puis m'empêcher de rapporter ici un trait que M. le comte de

Fitz-James m'a conté l'autre jour, et qui ne fait pas moins honneur à M. de Buffon que ses ouvrages. Dans le temps que les premiers volumes de l'*Histoire naturelle* parurent, M. de Fitz-James remarqua qu'en lisant cet ouvrage chez lui, il était curieusement observé par un de ses laquais. Au bout de quelques jours, voyant toujours la même chose, il lui en demanda la raison; ce valet lui demanda à son tour s'il était bien content de M. de Buffon, et si son ouvrage avait du succès dans le public. M. de Fitz-James lui dit qu'il avait le plus grand succès. « Me voilà bien content, dit le valet; car je vous avoue, Monsieur, que M. de Buffon nous fait tant de bien à nous autres habitans de Montbar, que nous ne pouvons pas être indifférens sur le succès de ses ouvrages. » Montbar est le nom d'une terre que M. de Buffon a en Bourgogne, et où il passe une grande partie de l'année.

DÉCEMBRE.

Paris, 1er décembre 1755.

M. l'abbé de Boismont a été reçu à l'Académie Française il y a environ un mois. Son discours a été généralement condamné à l'impression; c'est un jargon vide d'idées et de sens, fort bon pour jeter de la poussière aux yeux des sots. Il dit, par exemple, que l'homme est tout entier dans le cœur, et que l'imagination est beaucoup plus près du cœur que la raison. Tout le discours est

écrit dans ce goût-là, et voilà les gens qu'on met de l'Académie (1).

Voici une chanson de M. de Voltaire, qui ne se trouve pas dans ses Œuvres (2). Elle est adressée à mademoiselle Duclos, célèbre actrice avant mademoiselle Lecouvreur.

Belle Duclos,
Vous charmez toute la nature;
Belle Duclos,
Vous avez les dieux pour rivaux;
Et Mars tenterait l'aventure,
S'il ne craignait le dieu Mercure,
Belle Duclos.

Paris, 15 décembre 1755.

Personne n'a crié si souvent au voleur que M. de Voltaire. L'infidélité de ses secrétaires et l'avidité des libraires se sont réunies plusieurs fois pour lui dérober ses manuscrits, et l'histoire veut qu'il se soit souvent fait complice de ces entreprises furtives dont il se plaignait ensuite avec tant de bruit. A chaque nouvelle aventure, le public se moque de M. de Voltaire, dit beaucoup de mal de sa personne, loue ses ouvrages précédens aux dépens du nouveau, et finit par admirer celui-ci comme les autres. Il y a dix ans qu'on dit de cet écrivain

(1) L'abbé de Boismont fut reçu le 25 octobre 1755. « L'abbé Alaric qui le recevait, dit Collé, commença son discours par cette phrase tant de fois rebattue : *Les suffrages du public, Monsieur, avaient prévenu les nôtres....* Or, il faut observer que jamais le public n'a été plus opposé à une élection qu'à celle de ce mince orateur, et il n'y avait personne à cette réception dans la salle, excepté les Académiciens et les personnes priées; rien n'a été si ignoré que cette fortune littéraire si peu méritée. » *Journal historique*, t. II, p. 120.

(2) Elle a été imprimée dans les éditions modernes.

célèbre, qu'il baisse. Je ne sais si cela est: mais il faut convenir que tout en baissant ainsi, il est infiniment supérieur à tous ceux qui ont essayé de monter depuis. Aucun mortel n'a en effet reçu de la nature autant de dons que M. de Voltaire, ni n'en a fait un plus heureux usage, et je ne vois ce grand homme au-dessous de lui-même, que lorsqu'il est aveuglé par quelque passion. Abandonné à leur impétuosité, sans frein et sans guide, il crie, il s'agite, se livre à tous les accès de la douleur et de la colère, se cause à lui-même des maux infinis, croyant en faire de très-grands à ses ennemis, et exerce en tout la méchanceté d'un enfant dont la faiblesse fait pitié. Comme j'ai fort bonne opinion des gens colères, et que cette passion vraiment enfantine se trouve ordinairement dans une ame pure et honnête, au lieu que le ressentiment froid et sournois ne peut se cacher que dans un cœur méchant et corrompu, j'avoue que je pardonne volontiers à M. de Voltaire tous les excès dans lesquels il est tombé à cet égard. Mais ce que je ne saurais lui passer, c'est cette avidité démesurée avec laquelle il a toujours travaillé à capter la faveur des grands, qui l'a si souvent avili aux yeux des honnêtes gens, et dont nous allons trouver de nouvelles traces dans l'*Histoire de la guerre de* 1741. Cet ouvrage se vend ici dans les maisons depuis quelques jours; il a bien l'air d'avoir été dérobé à l'auteur, tout de bon (1). Il est incorrect et imparfait, il finit avec la bataille de Fontenoy, et je sais que M. de Voltaire a dans son porte-feuille l'histoire de toute la guerre. Contentons-nous cependant des deux petits volumes qu'on vient de

(1) L'*Histoire de la guerre de* 1741 (Amsterdam, 1755, 2 part. in-12), que Voltaire a plusieurs fois désavouée, est cependant bien de lui. On en retrouve bon nombre de morceaux dans son *Précis du Siècle de Louis XV*.

publier en attendant le reste. Il n'était pas difficile de prévoir que cette Histoire ferait beaucoup crier : voilà précisément ce qui est arrivé. On en a dit un mal infini ; mais tout le monde l'a lue et dévorée pour ainsi dire ; et en recueillant les griefs qu'on a allégués le plus généralement contre cet ouvrage, on trouve que M. de Voltaire n'aurait pas dû appeler M. le comte de Clermont, prince du sang, le prince de Clermont, parce que c'est contre l'usage ; qu'il n'aurait pas dû dire que Denain, célèbre par la victoire du maréchal de Villars, est auprès de Landrecy, parce qu'il en est à dix lieues ; qu'en parlant du feu continuel que font les Prussiens en tirant cinq coups au moins par minute et chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment, il aurait dû savoir que ce ne sont pas les baguettes de fer qui font que les Prussiens tirent si vite, et que beaucoup d'autres troupes ont des baguettes de fer, sans égaler pour cela la vitesse du feu des Prussiens, etc. Voilà des critiques bien importantes, comme vous voyez, pour le fond de l'Histoire. Pour moi, peu alarmé de ces graves observations pour la réputation de l'ouvrage, je l'ai lu au milieu de ces cris avec une grande satisfaction que j'aurais conservée sans doute jusqu'à la fin, si le récit de la bataille de Fontenoy ne m'eût brouillé avec M. de Voltaire. Nous allons entrer dans quelques détails sur la nature et le fond de cette Histoire, pour nous former une juste idée de son mérite. Premièrement, c'est une chimère de vouloir écrire des événemens aussi modernes que ceux de la dernière guerre, à moins que ce ne soit dans la ferme résolution de n'en rien donner au public de son vivant. C'est un pacte que la faiblesse humaine oblige l'historien de contracter avec lui-même, de peur que des intérêts

particuliers, les soins d'une réputation mal entendue, l'envie de plaire aux uns aux dépens des autres, ne l'emportent en lui sur l'amour de la vérité. Toutes ces petites faiblesses dont il n'en échappe aucune à la critique, et dont elle fait autant de sujets de chagrin et de reproche pour l'auteur, sont des écueils peut-être inévitables. S'il était donné à l'homme d'être parfaitement juste et de sacrifier tout à la vérité, il s'élèverait ainsi au-dessus de son être, et malgré l'envie et la jalousie de ses semblables ses décisions deviendraient bientôt des oracles. M. de Voltaire est bien éloigné de cette perfection. Il est vrai qu'en général il ne blâme personne, et je ne sais si ce n'est pas un défaut aussi répréhensible dans un historien que le serait l'excès contraire. Car je dirais volontiers d'un historien ce qu'un Spartiate disait un jour du roi de Sparte : « Comment sera-t-il bon aux bons, s'il ne sait être méchant aux méchans? » Mais notre historien tombe dans un autre défaut bien plus impardonnable, celui de faire sa cour aux vivans aux dépens des morts. Cet artifice est bas et odieux, et j'en citerai bientôt un exemple que je ne me sens pas disposé à pardonner sitôt à M. de Voltaire... Parlons auparavant du mérite de son ouvrage; vous y trouverez trois morceaux d'une très-grande beauté. Le premier est le tableau de l'Europe en 1740 (1). On peut sans le déparer le mettre à côté de celui qui est à la tête du *Siècle de Louis XIV*, et qui est un des chefs-d'œuvre de notre auteur. Le second est le portrait du cardinal de Fleury, qui m'a paru admirable. Le troisième est l'histoire de la maladie du roi, que quelques gens de goût se sont plu à comparer au fameux morceau de la mort de Germanicus dans Tacite.

(1) Ce morceau se trouve à la tête du *Précis du Siècle de Louis XV*.

Celui de M. de Voltaire sera plus beau dans cinquante ou cent ans d'ici, qu'il ne l'est aujourd'hui. Vous y trouverez un mot du roi, admirable à mon gré, et qui n'avait encore été imprimé nulle part. Le roi se voyant en danger de mort dans le temps que le prince Charles repassait le Rhin, il dit au comte d'Argenson : « Dites de ma part au maréchal de Noailles, que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille. » Ce mot est digne de passer à la postérité avec le nom de Louis XV. On a relevé plusieurs petites inexactitudes dans l'ouvrage de M. de Voltaire, et on a voulu lui en faire un crime. Pour moi, bien loin de souscrire à ces accusations, je trouve qu'elles ne font que déposer contre la foi des autres historiens, de nos compilateurs de fastes, de batailles, etc. On ne passe rien à M. de Voltaire, parce que tout le monde a été témoin des événemens dont il parle. Si nous avions des détails aussi exacts sur les événemens qui nous ont précédés, nous verrions combien tous les récits du père Daniel et des historiens de cette trempe sont remplis de mensonges et de faussetés. Comment faire, en effet, pour décrire, par exemple, une bataille dans tous ses détails? Le général lui-même, qui en a conçu le plan et qui l'a exécuté, n'ayant d'ailleurs aucune raison particulière pour cacher la vérité, ne serait pas toujours digne de foi dans ses récits. Ne pouvant être partout, il ne peut tout voir, et le hasard, agissant toujours, a constamment autant d'influence dans l'exécution que les combinaisons les plus profondes et les plus savantes des chefs. Il en est d'une bataille, et en général de la science de la guerre, comme d'un problème de géométrie ou des axiomes dans la mécanique. Tout se trouve rigoureusement

démontré sur le papier et dans la spéculation; mais dans la pratique, les instrumens, les machines, les forces manquant de cette rigoureuse exactitude, et laissant au hasard une grande partie de l'exécution, toutes ces belles démonstrations se trouvent ou fausses, ou du moins inutiles. Et comment recueillir encore les détails d'une bataille, par exemple? A qui s'en fier pour l'exactitude et la vérité des faits dans un moment où chacun voit à sa façon, et où aucun ne peut tout voir? Voilà les raisons qui m'ont déterminé à regarder ces sortes de récits comme faux, inutiles et indifférens pour la vérité historique; car les grands événemens, comme le sort et les suites d'une bataille, ne sont jamais douteux, et voilà la seule chose qui intéresse réellement l'histoire; le reste doit être une peinture fidèle des mœurs et du caractère de l'homme ou du peuple dont vous entreprenez de consacrer les noms et les faits au temple de mémoire. Qu'un tel régiment ait bien ou mal fait un tel jour, cela peut intéresser le gouvernement et quelques particuliers; mais c'est la chose du monde la plus indifférente pour l'histoire. En posant ces principes, j'ai déjà fait à M. de Voltaire son procès en partie sur son récit de la bataille de Fontenoy, et je voudrais de tout mon cœur n'avoir à reprocher à cet homme célèbre que l'inutilité de ces détails minutieux; mais le peu de justice qu'il rend au héros qui sauva la France doit lui attirer l'indignation de tous les honnêtes gens. Le maréchal de Saxe est un des hommes les plus singuliers de ce siècle, et si un homme doué du talent de M. de Voltaire eût été à portée d'étudier et d'approfondir le génie et le caractère de ce héros, il aurait fait, en écrivant sa vie, le pendant de l'*Histoire de Charles XII*. La guerre soutenue par la France depuis 1744 jusqu'à la

paix d'Aix-la-Chapelle, n'offre plus rien de vraiment intéressant pour l'histoire, que le tableau des exploits du comte de Saxe. Je laisse juger ceux à qui la vérité et l'honnêteté sont de quelque prix, avec quelle indignation et quel étonnement on doit voir M. de Voltaire glisser sur les monumens de gloire que le maréchal s'est élevés, et enlever à ce héros le mérite de la victoire de Fontenoy, pour le donner tout entier au maréchal de Richelieu. Suivant le récit de notre historien, non-seulement le comte de Saxe regardait la bataille comme perdue, mais ne savait plus trop où il en était, et c'est M. de Richelieu qui rétablit les affaires et remporte la victoire. On ne peut songer à cette indigne et basse flatterie, sans mépriser le sentiment vil et rampant qui l'a dictée à M. de Voltaire. M. de Richelieu s'inscrit en faux contre tout ce que son panégyriste lui fait dire. Il le répète dans toutes les maisons de Paris; et n'a certainement rien de mieux à faire (1). Tout le monde sait que le maréchal de Saxe, quoique mourant, conduisit seul toute cette affaire; que M. de Voltaire perdrait cent fois plutôt son talent et son esprit (quelque impossible que paraisse cette supposition) que le maréchal n'eût perdu la tête; que ce héros inflexible dans l'exécution des projets dont il avait conçu et approfondi les avantages, inépuisable dans les ressources que l'abondance d'idées et la fécondité d'un génie intarissable lui fournissaient sans cesse et sans effort au moment qu'il en avait besoin, fit peu de cas des conseils

(1) Ce que Grimm dit ici de la désapprobation de Richelieu est confirmé par une lettre que Voltaire lui écrivit à l'occasion de cette publication, le 7 février 1756, et dans laquelle on remarque ce passage : « Permettez-moi seulement de vous représenter qu'en vous tuant de dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans la conversation rapportée, vous semblez donner un prétexte à vos envieux de dire que ce qui suit cette conversation n'est pas plus véritable. »

timides qu'on osait donner au roi contre ses dispositions, qu'il n'y changea rien; et qu'ayant passé auprès du roi dans un moment où tout le monde croyait la bataille perdue, et le roi lui ayant demandé si cela était vrai, le maréchal lui répondit dans des termes beaucoup plus énergiques et militaires que la bienséance ne permet d'employer ici : « Quel est le poltron, Sire, qui vous a dit cela? » Mais pour confondre la mauvaise foi de M. de Voltaire, quoiqu'il l'ait cachée avec un art qui ajoute encore à la bassesse de ce procédé, on n'a pas besoin d'avoir recours à la vérité contre l'imposture de son récit, on n'a qu'à le suivre lui-même, et on verra combien tout ce qu'il dit est destitué de vraisemblance. C'est la juste punition de tous ceux qui trahissent la vérité pour satisfaire à la bassesse de leurs vues particulières; car le mensonge ne saurait porter l'habit de la vérité, quelque adroit qu'il soit dans ses travestissemens. Le discours, par exemple, que M. de Voltaire fait tenir au duc de Richelieu, et qui décide du succès de la journée, est un tissu d'impertinences qui ne seraient pas vraisemblables dans la bouche d'un homme qui en serait à sa première campagne. Ce qu'il y a d'admirable dans tout cela, c'est qu'on perd de vue le maréchal de Saxe pendant tout ce temps-là, comme s'il ne s'était point trouvé à la bataille. Cependant le maréchal n'avait pas encore fait donner ses meilleures troupes. Je parle toujours d'après notre historien, et je lui demande s'il est vraisemblable que ce général n'ayant pas encore chargé la colonne anglaise avec ses meilleures troupes, ait pu croire la bataille perdue. Mais je m'arrête ici : on ne relève pas de pareilles infidélités sans mettre le sang en mouvement, et ce récit est le coup le plus sensible que M. de Voltaire ait pu porter

à sa réputation. Le maréchal de Saxe n'est pas mieux traité dans le reste. M. de Voltaire ne dit mot du commandement que ce héros eut en Bavière pendant un fort court espace de temps, qu'il employa à dégager le duc d'Harcourt et à rétablir les affaires. Cette manœuvre est regardée par les gens éclairés comme un chef-d'œuvre d'habileté, ainsi que la campagne de Courtrai, en 1744, sur laquelle notre historien glisse également. Souhaitons au maréchal de Saxe un vengeur qui, avec les talens de M. de Voltaire, ait assez de justice et d'élévation dans le cœur pour rendre au mérite de chacun ce qui lui est dû. J'ai lu, il n'y a pas long-temps, une suite de lettres que le comte de Saxe avait écrites au chevalier de Folard pendant le cours de la guerre en Bavière; je voudrais que ces lettres fussent publiques. Il est impossible de ne point admirer la sagacité avec laquelle ce grand homme prévoyait les événemens, et embrassait les projets des autres dans toute leur étendue; il voyait deux fois plus loin que ceux qui dirigeaient et qui étaient à la tête. On peut dire que le comte de Saxe écrivait dès lors l'histoire de la guerre de Bavière et de Bohême et de ses désastres six mois avant les événemens.

Histoire de Geneviève, par madame la comtesse de Revel, qui vient de mourir âgée de vingt-six ans. Cette histoire est véritable, et il y paraît bien. Madame de Revel était une femme de beaucoup de mérite. Son goût et son style n'étaient pas encore absolument formés.

Les cœurs sensibles et les malheureux sont faits les uns pour les autres. Le sort qui les a tous formés prend soin de les ramener à leur destination. Dans quelque éloignement qu'ils se trouvent, leurs sentimens et leurs

besoins les y entraînent naturellement. Il est simple que ceux qui sont à plaindre cherchent des secours, de la consolation; et les bons cœurs, émus des plus petites apparences du malheur, aident par leur empressement à se faire instruire de toutes les circonstances. MM. les chevaliers de l'Aigle, formés de ce caractère heureux et si rare dont je viens de parler, trouvèrent les occasions d'en faire usage au moment où ils s'y attendaient le moins. Assis sur le boulevart, sur la fin du jour, un jeune garçon vint se mettre à l'autre bout du banc où ils étaient. Il paraissait à peine sorti de l'enfance : une figure assez jolie, dans le plus grand abandon et la plus excessive douleur, lui attirèrent l'attention de ces messieurs. Ils remarquèrent que tous ses regrets avaient pour objet ceux qui habitaient une maison vis-à-vis de laquelle ils étaient assis. Ils jugèrent à son âge, que quelque querelle avec son père ou ses maîtres l'avait engagé à fuir le châtiment : dans cette idée, ils lui offrirent leur médiation de l'air le plus capable de lui donner de la confiance. Leur bonté l'attendrit encore davantage. « Je ne suis point accoutumé, leur dit-il, à trouver quelqu'un qui s'intéresse à moi. Mon sort, la simple curiosité vous engage à me le demander; je n'ai rien, ou du moins ce serait si peu de chose pour vous, que ce n'est pas la peine d'en parler. » Le son de sa voix, plus doux que ne l'ont d'ordinaire les hommes, quelque jeunes qu'ils soient, l'abondance des larmes, attribut ordinaire du sexe le plus faible, enfin l'air de décontenance que donne un habit qu'on n'est pas fait à porter, firent juger à ces messieurs qu'ils avaient affaire à une femme déguisée. Ils lui apprirent le soupçon que l'aveu le plus prompt, accompagné de sanglots, justifia bientôt. La douleur ôte tout art de feindre : elle

n'avait nul intérêt de cacher son secret ; mais quand même elle l'eût voulu, elle était trop affligée pour en avoir l'adresse. Elle balança plus long-temps quand ils la pressèrent de leur apprendre les raisons qui l'obligeaient de cacher son sexe. Elle attendit la nuit pour se déclarer tout-à-fait. Il semble que le jour augmente l'embarras en le faisant apercevoir. « Je suis, leur dit-elle, fille d'un habitant de Bondi, à présent jardinier à Guermande : mon père me maria contre mon inclination ; j'aimais, mais j'étais trop jeune pour le dire et pour résister à mes parens. Ce premier malheur fut court. Je devins veuve, et je me crus dès ce moment libre de rendre heureux l'amant que j'adorais. Mon père me refusa, de la façon la plus dure, de consentir à mon mariage. Barrat, cet homme qui m'était si cher, n'avait de bien que pour mon cœur. Il était pauvre, et mon cœur ne pouvait pas sentir combien il est heureux de réparer un peu, de partager du moins les maux avec ce qu'on aime. Il résista toujours, et sa fermeté me perdit. Il est bien difficile d'écouter la raison quand le cœur déchiré combat toujours contre elle. Je me résolus à fuir. Nous nous jurâmes de nous marier aussitôt que nous en trouverions la facilité. Rassurée par cette trompeuse promesse, je crus moins fuir mon père que suivre mon époux. A peine fûmes-nous nos maîtres que nous trouvâmes plus d'impossibilité de résister à nos transports qu'il n'était aisé de les rendre légitimes. Un pas fait contre le devoir en entraîne bien d'autres. Je fus aussi coupable que je pouvais l'être, et ma tendresse est ma seule excuse. Hélas ! je ne m'aperçus de tous mes torts qu'au moment où je perdis tout mon bonheur : nous ne sentons jamais mieux nos fautes que lorsqu'elles nous rendent malheureux. J'étais sortie de la

maison de mon père avec quelque argent, je le prodiguai par une suite de l'égarement qui m'empêchait de rien prévoir. A peine commençâmes-nous à sentir le besoin, que je m'aperçus avec regret qu'il touchait plus mon amant que moi. Il ne m'affligeait que pour lui, et Barrat n'éprouvait pas la même délicatesse. Nous nous résolûmes à la fin de venir à Paris, et de gagner notre vie à chanter des chansons : c'était son état ordinaire, et pour moi il me suffisait que cela lui convînt. Nous chantions quelquefois ensemble, d'autres fois séparément. Un jour malheureux que nous avions été dans différens quartiers, Barrat ne revint point au lieu que nous habitions. Je passai la nuit entière dans la plus cruelle inquiétude. Il n'est pas d'accident affreux que je ne croyais lui être arrivé. Plusieurs jours s'écoulèrent dans les mêmes tourmens; enfin je commençai, par un pressentiment trop juste, à soupçonner sa fidélité. Je me rappelai mille marques de froideur que je n'avais pas aperçues; (j'allais toujours trop au-devant de lui pour voir aisément combien il s'éloignait de moi.) Mais espérant de le ramener si je pouvais le rejoindre, et me souvenant qu'il m'avait dit que son père était soldat, en garnison à Givet, j'imaginai qu'il avait peut-être été l'y trouver, ou qu'au moins j'y apprendrais de ses nouvelles. Je partis. L'éloignement, quelque grand qu'il soit, ne pouvait m'effrayer : l'objet qui m'attirait me rendit tout possible. Je fis le voyage à pied n'ayant pas le moyen de le faire autrement, et je n'en fus affligée que parce que cela le rendait plus long. Mais, hélas! pour quelle affreuse certitude m'étais-je donnée tant de soins? Personne ne connaissait à Givet le père de mon amant; il m'avait trompée. Cette première trahison ne m'assurait que trop de la seconde. Je revins

plus désespérée, mais toujours aussi tendre. J'errais continuellement dans Paris, le cherchant avec autant d'empressement que si notre réunion eût dû le rendre aussi heureux que moi. Ma persévérance fut un moment récompensée : je le trouvai enfin, sa mère et sa sœur étaient avec lui. Rien ne m'arrêta, ni la crainte d'être rejetée, ni le ridicule auquel ma démarche dans une rue m'exposait. Je l'enlevai dans mes bras; il fut accablé de caresses avant d'avoir pu s'en défendre. Il feignit d'abord de ne me point connaître, et puis, craignant que je n'achevasse de le découvrir, il me prit en particulier pour me faire sentir le danger d'une explication si publique, et me donna rendez-vous au jour suivant dans un lieu écarté. L'ingrat connaissait bien tout son pouvoir sur moi! J'obéis, et le lendemain je fus beaucoup avant lui à l'endroit qu'il m'avait marqué; il s'y rendit enfin, mais pour m'y tromper. Il me perdit autant qu'il put dans des détours que je ne connaissais pas, et m'abandonna enfin à mon désespoir, sans presque de ressource. Je ne vous dirai pas l'état où je fus alors, il vous est aisé à penser; et l'horreur que me cause ce souvenir m'ôte la force d'en parler. J'imaginai cependant encore un moyen de le ramener. Ce qu'il m'avait dit de sa mère me donna l'idée de l'aller trouver et de l'intéresser à mon sort. Je m'habillai en homme, je me rendis promptement chez elle, et lui racontant mon aventure comme un tiers qui ne prenait que l'intérêt de la pitié, je lui peignis mon amour, mes malheurs; ils pouvaient attendrir, et au moment que je la vis touchée : « Vous voyez, lui dis-je en tombant à ses pieds, cette malheureuse qui adore votre fils, et qui en est si cruellement traitée : tant d'amour méritait-il tant de rigueur? Si je suis coupable, est-ce à mon amant,

unique cause de mes fautes, à m'en punir? Jugez-moi vous-même; si vous me trouvez digne de pitié, obtenez-moi au moins la sienne : tout humiliant que soit ce sentiment, il me sera cher, s'il peut me préserver de sa haine.

« L'attendrissement qui m'inspirait passa de mon cœur dans celui que je cherchais à en persuader. La mère de mon amant consentit à s'avouer la mienne; elle me promit ses soins, et m'en donna le gage en m'accordant le nom précieux de sa fille. Je le reçus dans ses bras au milieu des caresses inséparables d'un titre aussi cher. Ce sang, le même qui coule dans les veines de mon amant, s'émut pour moi, et rassembla tout le mien vers mon cœur.

« Voilà, messieurs, l'espérance qui m'attache encore à la vie, et dont le succès peut seul me la rendre heureuse.

« Je passe dans l'attente de mon sort les nuits au milieu des champs, le jour vis-à-vis de cette maison qui renferme l'objet si précieux à ma tendresse. Mon ame y vole à chaque instant sur ses pas; je l'aperçois quelquefois à travers mes larmes; et quoique je craigne souvent de rencontrer ses regards, il est toujours l'objet des miens. »

Le discours de Geneviève ne pouvait manquer d'attendrir ceux que sa douleur, toute muette qu'elle était d'abord, avait commencé d'intéresser. Ils lui offrirent leurs services pour engager Barrat à lui rendre justice. « J'accepte vos bontés, leur dit-elle, mais n'employez pas la violence; sa main sans son cœur me serait un présent trop funeste. Dites-lui seulement l'état affreux où je suis; dites-lui que lui seul peut m'en ôter; rappelez-lui (ah! je rougis de vous l'avouer) que je porte dans mon sein un gage de son amour, et celui de ma honte, s'il ne le

justifie; enfin, qu'il soit père s'il ne veut plus être amant, et qu'il pardonne au malheureux fruit de sa tendresse de se trouver trop près d'un cœur qui lui est devenu odieux. »

A ces mots, cédant à l'abondance de ses larmes, elle put à peine remercier ses bienfaiteurs et les voir courir au lieu d'où elle attendait son arrêt.

Leur zèle ne réussit dans ce moment qu'à augmenter ses maux. Barrat, effrayé de ses remords, les prit pour des officiers de la justice implorée par la malheureuse Geneviève; il se cacha à leurs yeux, et à peine furent-ils éloignés, que ce barbare, qui n'avait pas daigné jusqu'alors l'apercevoir, vint la trouver pour l'accabler des reproches les moins mérités et des menaces les plus effrayantes. Il osa bien se servir contre elle de la faiblesse dont il était l'objet, et lui faire craindre de l'entraîner dans ces lieux de honte où l'on punit d'une prison éternelle le crime, effet du libertinage et non du sentiment.

Son amante à ses pieds, prodiguant sans succès les larmes et les sermens, n'obtint son pardon que sur la promesse de fuir ses généreux protecteurs; il se flattait d'un oubli dont ils n'étaient pas capables. Tous ses efforts ne purent ralentir leur zèle; et Geneviève, soumise autant que malheureuse, n'eut à leurs yeux qu'un mérite de plus.

Il est inutile de détailler les soins trop délicats qu'ils employèrent pour adoucir cet être barbare et méprisable; les caresses l'enhardirent, les menaces le rendaient furieux, l'intérêt (ce vil moteur d'une ame de sa trempe) parut quelque temps l'entraîner.

MM. de l'Aigle, ravis d'entrevoir la moindre espérance, joignirent à leurs bourses celles de leurs amis qu'une

aventure si touchante avait attendris; ils comptaient enfin tous leurs travaux finis et récompensés. Geneviève commençait à essuyer ses pleurs; mais le ciel, qui l'avait formée si différente de son amant, pouvait-il se prêter à cette union bizarre? Il jugea plus juste qu'elle pour son bonheur, et lui fit essuyer un dernier refus pour lui sauver de plus grands maux.

Depuis ce moment cruel, et cependant heureux, livrée à une douleur tranquille, parce qu'elle est sans espérance, elle reçoit du temps et de la réflexion les secours qui, dégradant peu à peu son amant à ses yeux, lui amèneront à la fin le repos qu'elle a si bien mérité.

1756.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1756.

J'ai souvent été étonné du vain orgueil de l'homme. Les premiers regards que nous jetons sur l'univers ne nous apprennent que la faiblesse et la vanité de nos semblables; mais ce vice n'a été, ce me semble, nulle part aussi sensible que dans ce qu'il y a de plus propre à nous inspirer de la modération et la véritable humilité, je veux dire dans l'étude de la philosophie. Plus les hommes ont élevé leurs connaissances, plus ils ont approché des élémens et des premiers principes, plus ils ont dû s'apercevoir des limites étroites de l'esprit humain qui, paraissant au premier abord tout approfondir, ne conçoit réellement aucune idée primitive et n'en concevra jamais. Voilà la seule vérité évidente que nous ayons découverte par nos spéculations les plus abstraites, les plus élevées et les plus opiniâtres. Cinq ou six génies sublimes que l'humanité a produits depuis cinq ou six mille ans que nous avons connaissance de l'existence de notre espèce, ont eu le courage d'envisager l'univers, et de reconnaître leur ignorance; tout le reste des faibles mortels a mieux aimé s'en imposer à lui-même, créer des sciences qui n'apprennent rien, inventer les détours vains et épineux de la méthode, et se tromper, pour ainsi dire, sur les bornes de l'esprit humain par un fatras imposant de termes spécieux. C'est là l'abrégé de l'histoire de la philosophie de tous les siècles. Nous devons la vraie science à trois ou quatre Grecs. Les Romains en ont pro-

fité, et l'ont transportée dans leur langue; les nations gothiques l'ont défigurée et dérobée sous un jargon scientifique et barbare; Bacon l'a rétablie et dégagée du joug importun de la superstition et de l'ignorance; il nous a tournés du côté de l'expérience; il nous a appris à observer et à interpréter la nature, et à profiter des découvertes physiques que le hasard et la nature toujours agissante, beaucoup plus que le génie des philosophes, ont procurées aux hommes. Les bons esprits de notre temps ont suivi la route indiquée par Bacon. Toute la foule du peuple lettré de nos jours, perdant de vue la vraie science ou ne pouvant la comprendre, s'est enfoncée dans le chaos des systèmes, dans le labyrinthe de la méthode, et s'est crue fort avancée dans la philosophie, pour avoir troqué les noms de scolastique ou de péripatéticien contre ceux de cartésien ou de newtonien. C'était la mode il y a environ quinze ans, c'est-à-dire après le retour de ces deux compagnies célèbres qui avaient été envoyées pour mesurer la terre, de parler de la métaphysique avec beaucoup de mépris, et de prôner la géométrie comme la seule science digne d'occuper les esprits supérieurs. M. de Voltaire, toujours trop aisément entraîné vers la nouveauté, fut un des premiers à dépriser la métaphysique, qui rend la philosophie si touchante, et un des plus zélés partisans de la géométrie, qu'il ne savait point. Mais les modes passent, et la vérité seule demeure. L'engouement de la géométrie tire vers sa fin. M. de Buffon a été le premier à avertir les géomètres qu'il n'y avait pas dans leur science de quoi s'arroger de la supériorité sur les autres; M. Diderot leur a prédit la fin de leur règne, et que la chimie et l'histoire naturelle s'élèveraient sur leurs débris; et moi, sans être

ni prophète ni sorcier, je prédis que les chimistes, lorsqu'ils auront la vogue, ne seront pas plus modestes que les géomètres, et qu'ils se regarderont à leur tour comme les seuls dépositaires de la vraie science. L'abbé Terrasson, lorsqu'on l'entretenait d'une matière qui ne tenait point à la géometrie, demandait avec une naïveté orgueilleuse : « Qu'est-ce que cela prouve? » voulant faire entendre qu'on ne démontrait rigoureusement qu'en géométrie, et que toutes les autres vérités étaient, pour ainsi dire, précaires à quelques degrés d'évidence de plus ou de moins. Cela peut être vrai; mais je demanderais volontiers à mon tour, en voyant tous ces profonds calculs, toutes ces admirables méthodes : Qu'est-ce que cela apprend? Tous ces corps, toutes ces formes qui font l'objet de la méditation du géomètre sont imaginaires et supposés. Les déductions qu'il en tire sont rigoureusement démontrées; mais il ne faut pas qu'il oublie que tout ce bel édifice n'existe que dans sa tête, et que du moment qu'il veut opérer dans la nature toute cette certitude géométrique disparaît. La géométrie peut donc être fort bonne à exercer et à aiguiser l'esprit; mais elle ne nous apprendra jamais rien de plus réel ni de plus certain que la vraie, la sage métaphysique, la mère des connaissances sublimes, du doute et de la probabilité dont il faut bien nous contenter, notre faible vue ne pouvant supporter la clarté pure et entière de la vérité. Ainsi, la figure de la terre, soupçonnée par le grand Newton, peut avoir une grande probabilité métaphysique; mais tous les géomètres de l'univers calculeraient et mesureraient pendant tous les siècles à venir, sans réussir à nous la démontrer géométriquement. Le géomètre, engoué de sa science, res-

semble à un habile joueur d'échecs qui se croirait plus capable que personne de conduire une armée, ou mieux encore à un enfant qui, après avoir construit de fort beaux châteaux de cartes, se regarderait au-dessus de tous les architectes, et ne croirait personne plus capable que lui d'ordonner un grand édifice. L'engouement et la présomption avec lesquels le vulgaire se choisit une science de préférence, qu'il voudrait faire passer pour la science universelle et par excellence, il les porte encore jusque dans les détails de cette science. Rien n'est plus ordinaire, surtout aux gens bornés, que de se croire plus pénétrans que les autres, et de vouloir passer pour tels. C'est cette manie qui a engendré celle de tout démontrer, et qui a inventé toutes ces ridicules formules, toutes ces méthodes arbitraires par l'emploi desquelles les sots se sont donné le change, et se sont en effet crus beaucoup plus avancés que les vrais philosophes. Combien n'a-t-on pas crié contre les *facultés occultes* d'Aristote? Avec quel mépris n'a-t-on pas traité ceux qui avaient recours à ces expédiens? On dirait, à entendre le superbe langage de nos philosophes méthodiques, que la vérité, se dérobant aux yeux défians du timide sceptique, ne se dévoile avec complaisance qu'aux regards arrogans de celui qui ne doute de rien. C'est ainsi qu'à force de confiance dans ses propres lumières, on contracte l'habitude de prendre des formules pour des démonstrations, et de voir dans la nature les misérables fantômes qui n'existent réellement que dans notre cerveau faible et mal réglé. Pour moi, plus vrai avec moi-même, plus humble et plus timide, plus borné peut-être, je déclare, avec la modestie qui convient aux ignorans, qu'après avoir reçu avec autant de respect que

d'avidité les décisions et les démonstrations de nos philosophes dogmatiques, je ne me suis pas trouvé plus avancé que je ne l'étais auparavant; que, remontant aux premiers principes, tant dans la physique que dans la morale, et dans toutes les sciences qui intéressent véritablement l'homme, j'ai vu que, malgré tous les termes pompeux, on n'expliquait rien; j'ai vu disparaître la certitude et faire place à une probabilité métaphysique et à une évidence entremêlées de nuages. Cette découverte m'a donné beaucoup de mépris pour les dogmatiques, d'autant moins dignes d'indulgence que, semblables à cet insecte insolent et misérable qui, jeté par le vent sur le timon, croyait être la cause de la poussière qui s'élevait autour de lui, ils se figurent orgueilleusement être les dépositaires des secrets de la nature; et j'ai appris à ne respecter que ces hommes hardis et sages qui, s'élevant par des vues sublimes au niveau de la nature, percent d'un œil pénétrant et audacieux dans les recoins intimes de la vérité, sans s'imaginer follement de pouvoir jamais découvrir entièrement son immense et incompréhensible édifice. Je suis donc si revenu du mépris que les philosophes modernes témoignent pour les facultés occultes, que je crois fermement que notre entendement ne saurait nous conduire plus loin, et que toute vraie philosophie finit avec elles. Car, quel philosophe a jamais pu rendre compte des sensations et de l'instinct, deux facultés qui sont l'origine de toutes nos connaissances et de toutes nos actions, dont l'existence est évidente autant que quelque chose peut l'être en métaphysique, et qu'on n'expliquera cependant jamais? Nos raisonneurs systématiques devraient donc bien comprendre qu'il est plus philosophique de reconnaître l'exis-

tence de ces facultés, à la vérité inexplicables, et de s'y arrêter sagement, comme aux limites que la nature a prescrites à l'esprit humain, que de se perdre et de s'embarrasser dans une foule de raisonnemens qui ne méritent ordinairement pas même l'éloge de la sagacité, parce qu'ils tombent dans le puéril et dans le futile. Cette sage philosophie établirait ainsi sur les débris de nos mauvais raisonnemens, la vérité telle qu'elle est, indépendante de notre tête; et ne nous trompant plus par les termes imposans de démonstrations et de certitudes, elle nous restreindrait dans nos véritables bornes, et approcherait notre faculté de concevoir et celle d'agir de la perfection dont elles sont susceptibles... Je vais appliquer ces principes à deux objets intéressans que M. Rousseau a traités dans son Discours sur l'inégalité des hommes, avec beaucoup de sagacité, mais qu'il n'a fait qu'embarrasser de difficultés, faute de vouloir avoir recours à cette manière de philosopher sage et simple que je propose. Quelque méthode de raisonner qu'on se choisisse, il faut toujours en venir aux facultés primitives qui sont inexplicables, et qui dirigent dans la nature tout ce qui se meut et tout ce qui respire. Nos philosophes ont admis dans leur philosophie, l'instinct des bêtes, sans difficulté. S'ils ont compté expliquer quelque chose par ce terme, ils se sont bien trompés; car cet instinct dont nous ne pouvons nier l'existence sans attaquer la réalité de toutes nos connaissances, est cependant la chose du monde la plus incompréhensible, et un vrai miracle aux yeux du philosophe. Il y a, par exemple, une si grande distance entre la faim que l'animal éprouve et l'herbe qu'il broute; ces deux choses sont si éloignées d'avoir aucun rapport entre elles, qu'il restera toujours réelle-

ment inconcevable, comment l'animal peut s'aviser de chercher sa nourriture dans l'herbe qu'il foule aux pieds. C'est par instinct, disons-nous en ignorans qui n'en savent pas davantage. M. Rousseau a trouvé les mêmes difficultés à expliquer dans l'homme l'origine des langues, de la réflexion et de la société. Il nous prouve évidemment, même par son exemple, que le raisonnement ne produit sur tout cela rien de satisfaisant; et qu'au contaire, à n'écouter que lui, il est impossible que l'homme ait jamais parlé ou réfléchi, ou qu'il se soit réuni en société; mais pourquoi n'admettrions-nous pas dans l'homme l'instinct, comme nous en reconnaissons dans les animaux. Cet instinct n'explique rien, je le sais, mais il nous approche du moins de la vérité, incompréhensible, il est vrai, mais qui, pour passer la portée de notre entendement, n'est pas moins vérité. Il n'est pas difficile de prouver par les raisonnemens les plus concluans, que l'animal a dû mille fois plutôt mourir de faim, que de s'aviser de brouter l'herbe. Cependant l'animal broute par instinct, et c'est par instinct que l'homme parle, réfléchit et recherche la société. Chaque être obéit à la nature, et trouve dans cette obéissance son bonheur et son bien-être; et la nature a si peu laissé ignorer ses lois à ses créatures, qu'elle les force, pour ainsi dire, par des impulsions aveugles, mais irrésistibles, à les accomplir. C'est avec cette manière de philosopher qu'il faut, ce me semble, lire et juger les systèmes de M. Rousseau. « Si les hommes, dit-il, ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole..... » Je réponds à cela, que ce n'est pas à force de penser, mais que c'est par instinct que l'homme a trouvé la parole;

que ce même instinct l'a porté à penser, et qu'à force de penser et de parler, il a réduit la parole en forme d'art et de langue. « L'homme qui médite, dit M. Rousseau, est un animal dépravé. » Il est possible, je crois, qu'un individu se déprave et devienne tout-à-fait dissemblable à son espèce; mais qu'une espèce entière se déprave, et existe pour ainsi dire en dépit de la nature dans cet état de dépravation, voilà ce que je ne crois pas possible : la dépravation totale d'une espèce serait suivie de son extinction. La créature ne désobéit pas à la nature impunément; la destruction totale suivrait de près une désobéissance complète, et bannirait de la terre la créature avec le souvenir de ses égaremens. Concluons donc que l'espèce humaine, dans quelque état qu'elle puisse se trouver, aussi long-temps qu'elle subsistera, sera dans un état conforme aux lois que la nature lui a prescrites, et aussi parfaite que sa nature le puisse comporter. La parole, mais surtout la réflexion, sont la plus belle prérogative de l'homme; il est vrai qu'il lui en coûte pour en jouir. C'est la réflexion qui nous a donné la connaissance de la mort, idée horrible qui répugne à la créature que la nature a voulu attacher à la vie, moins par des liens indissolubles, que par un désir d'exister qui est sans bornes? Mais que faire? ne faut-il pas toujours remplir sa destinée, et le sage a-t-il quelque chose de mieux à faire que d'apprendre à s'y soumettre?

Paris, 15 janvier 1756.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'hiver aussi stérile en productions littéraires que celui-ci. Le génie français se repose depuis trois mois; il n'a paru aucun ouvrage remarquable, et les théâtres ne sont pas plus riches en

nouveautés que les autres magasins de littérature. A l'exception de quelques mauvaises pièces qu'on a données à la Comédie Italienne, à l'insu du public, le vrai théâtre de la nation, la Comédie Française n'a eu depuis le retour de Fontainebleau que d'anciennes pièces à remettre sur la scène, qui à la vérité valent bien les nouvelles qu'on nous donne depuis quelque temps. Il n'y a que dix jours qu'on a donné, pour la première et dernière fois, *Astyanax*, tragédie nouvelle de M. de Châteaubrun, de l'Académie Française, auteur des tragédies de *Philoctète* et des *Troyennes* (1). Toute la bonne disposition du parterre et du public pour M. de Châteaubrun n'a pu faire réussir cette pièce. Ce serait un spectacle bien curieux pour un philosophe que de voir un homme de beaucoup d'esprit qui n'aurait aucune notion de nos représentations théâtrales sortir de nos pièces nouvelles, et d'entendre ses observations ; je ne crois pas qu'elles fussent à l'éloge de nos auteurs ni de notre parterre. Il entendrait tant d'acclamations d'habitude, tant de choses qu'on n'applaudit que par une espèce de tradition établie dans le public de la comédie, que ne pouvant sentir ces beautés, il serait bien tenté, ou, avec un peu de timidité, de se trouver sans esprit, sans goût et sans ressource, ou, avec peu de confiance, de regarder le parterre dépourvu de tout jugement, de toute intelligence et de tout sentiment fin et délicat. Il n'y aurait que la réflexion qui pût réconcilier notre philosophe sans expérience, avec notre parterre, et le disposer à avoir meil-

(1) *Astyanax* fut représenté le 5 janvier 1756. L'auteur le retira après la première représentation, sous le prétexte d'y faire des changemens. Cependant il ne le fit pas représenter de nouveau, et ne tenta pas pour lui l'épreuve de l'impression.

leure opinion du public, malgré l'étourderie de ses premières décisions. En effet, chez un peuple qui a eu anciennement, en ce genre, des chefs-d'œuvre qu'il voit représenter tous les jours, il doit arriver assez communément que des gens médiocres, choisissant la carrière du théâtre, s'efforcent à imiter servilement les modèles que les hommes de génie ont laissés, et que ces efforts, quelque vains et pitoyables qu'ils soient, soient non-seulement soufferts, mais encouragés par le parterre, souvent en réminiscence du beau morceau qu'ils rappellent à la mémoire. C'est ainsi que les auteurs médiocres trouvent le secret de faire applaudir dans leurs mauvaises pièces les traits de génie du grand Corneille et de Racine, et qu'il s'établit sur nos théâtres une certaine pédanterie d'imitation servile et d'applaudissemens d'habitude, qui ne peuvent surprendre que ceux qui ne sont pas accoutumés à fréquenter nos spectacles. En général, les efforts des cabales ennemies à part, il faut qu'une pièce soit bien mauvaise pour tomber tout-à-fait et n'avoir aucune sorte de succès. Si nous demandions donc, au sortir du spectacle, à ce philosophe que nous venons de jeter au milieu du parterre, ce que c'est qu'une tragédie représentée à Paris, il ne manquerait pas de dire qu'on appelle ainsi une pièce de théâtre où les acteurs, après avoir percé avec beaucoup de peine la foule de nos jeunes gens et de nos petits-maîtres qui s'opposent à leur passage, viennent se planter sur le devant de la scène dans un accoutrement bizarre et ridicule, et ordinairement tout-à-fait contraire au personnage qu'ils représentent; où l'on a pris à tâche de charger toujours la nature, soit dans la démarche, soit dans le geste, soit dans la déclamation, si bien que de tous les défauts, celui

qu'on pardonnerait le moins dans un comédien, serait d'être trop naturel; où les acteurs s'adressent à tout moment au parterre et se supposent en spectacle, quoiqu'ils doivent oublier qu'ils jouent devant le public, et entrer dans leur situation et dans l'esprit de leur rôle avec une chaleur et une vérité qui les empêchent de songer aux spectateurs; où les personnages les plus connus dans l'histoire, disent des choses entièrement opposées à leur caractère et à leurs mœurs; où les acteurs débitent un recueil de maximes et de lieux communs, quoiqu'ils se trouvent ordinairement dans des momens très-pressans et qui devraient bien leur faire passer l'envie de bavarder et de moraliser comme des régens de collège; et où, après avoir excédé les spectateurs par des raisonnemens ennuyeux et par des maximes déplacées, ils se cachent derrière la scène au moment qu'il est question d'agir. Si l'on veut se donner la peine d'appliquer ce tableau ébauché à la plupart des pièces qu'on nous donne depuis quelque temps, on verra que la représentation en doit paraître insupportable à ceux que l'habitude n'a pas familiarisés avec beaucoup d'absurdités établies, et qu'en général nos poètes qui ont travaillé après Corneille, Racine et M. de Voltaire, ne méritent pas plus d'estime et de distinction que ces manœuvres obscurs qui fabriquent servilement des moules d'après les modèles des grands hommes; encore y a-t-il cette différence, que le manœuvre ne se permet pas le moindre écart de son modèle, au lieu que le poète, en mettant du sien, donne à un modèle admirable un vernis souvent faux et ridicule. Je me suis donc fait une règle générale suivant laquelle, n'estimant dans les beaux-arts que ce qui est produit par l'impulsion du génie, je condamne à l'oubli

tout ce qu'un instinct d'imitation a suggéré aux gens médiocres, et la première chose que je demande quand il s'agit de juger un tragique, est de savoir si cet homme aurait fait des tragédies quand même il n'y en aurait jamais eu de faites. Je crois qu'on peut dire avec vérité que tout homme qui ne serait pas en état de créer le genre dans lequel il prétend exceller, n'y sera jamais un génie bien supérieur. Je suis fâché que cet arrêt tombe sur M. de Châteaubrun.

La pièce est dans les règles de la recette de tragédie que je vais donner ici. Prenez deux personnages vertueux et un méchant, soit tyran, soit traître et scélérat; que ce dernier brouille les deux premiers, qu'il les rende malheureux pendant quatre actes, durant lesquels il débitera un recueil de maximes effroyables, enrichi de poisons, de poignards, d'oracles, etc., tandis que les personnages vertueux réciteront leur catéchisme de maximes morales; qu'au cinquième acte, la puissance du tyran soit anéantie par quelque émeute, ou la trahison du scélérat découverte par quelque personnage épisodique et secourable; que le méchant périsse, et que les honnêtes gens de la pièce soient sauvés. N'oubliez pas surtout, si la France a des différends avec l'Angleterre ou qu'il y ait des querelles entre les parlemens et le clergé, de faire des allusions dans vos vers à ces circonstances, et de mettre dans la bouche de vos acteurs des maximes sur la paix et sur la guerre, sur les ministres des autels, sur les dépositaires des lois, etc., et vous aurez fabriqué une pièce qui sera applaudie pendant plus de trois semaines, trois fois la semaine, à la Comédie Française. O immortel Sophocle! ô sublime Euripide! ce n'est pas par ce chemin que votre génie a percé jusqu'à nous, pour

arracher à votre postérité étonnée les acclamations d'une admiration méritée et sincère.

VERS *sur les ruines de Lisbonne, attribués à M. de Voltaire* (1).

Quel est ce dieu de nos calamités,
Qui dans le sein de la terre entr'ouverte
Veut replonger nos superbes cités?
Triste Lisbonne, il a juré ta perte;
Tes citoyens, tes palais engloutis,
En un instant se sont anéantis.
Que t'ont servi ces légions sacrées
De pénaillons chez toi si révérées!
Tu les croyais dignes amis du ciel,
Faits pour calmer l'ire de l'Éternel.
Ce tribunal de sang et de colère,
Que dans tes murs, ainsi que chez l'Ibère,
Cimenta Rome à l'aide de la foi,
Repoussa-t-il le bras levé sur toi?
Tes chapelets, tes pieuses reliques,
Tes *ex voto* à des milliers de saints,
Tant d'oraisons, de dévotes pratiques,
Ces vieux respects pour les rescripts romains,
Qu'ont-ils produit en ce jour de misère,
Où ta ruine épouvanta la terre?
Vois le destin de l'heureuse Albion,
Qui de l'erreur constante prosélyte,
En traitant tout de superstition,
Rit de nos saints et de notre eau bénite,
En se fermant les portes de Sion.
En vain, d'Alger rivale mercenaire,
Portant sur mer pavillon de corsaire,

(1) Ces vers sont cités également dans le *Journal encyclopédique* du 15 février 1756, comme ayant été attribués à Voltaire. Ils sont, dit-on, de M. de Ximenès, qui les avait fait courir sous ce nom.

Au droit public insultant aujourd'hui,
De la justice importune chimère,
Nous la voyons braver la règle austère :
Les dieux encor lui prêtent leur appui.
O Providence ! ô mystère sublime,
Si quelquefois notre cœur combattu,
En chancelant se perd dans ton abîme,
C'est quand le bras qui frappe la vertu
N'a pas au moins commencé par le crime.

Je ne sais si ces vers sont de M. de Voltaire. On me mande de Genève que le poëme sur l'événement de Lisbonne contient plus de deux cents vers, que l'optimisme de Leibnitz y est vivement attaqué, et que le ton général de ce morceau n'est pas assez dévot pour promettre à l'auteur un grand succès parmi les fidèles. J'ai assisté, il y a trois jours, à la lecture du poëme de la Religion naturelle, du même auteur (1). Ce poëme, divisé en quatre chants, et adressé au roi de Prusse, m'a paru, autant qu'on en peut juger à une lecture très-rapide, de la plus grande beauté, et de la force de cinq ou six *Discours* en vers de M. de Voltaire. Quoique les argumens qu'on y emploie en faveur du déisme n'aient rien de neuf, la poésie en est si admirable, si élevée, si touchante, si pathétique, que je ne puis m'empêcher de prononcer l'anathème contre celui dont les yeux ne se rempliraient point de larmes à la lecture d'un ouvrage qui fait tant d'honneur à l'humanité. Il n'y a ici qu'un seul homme qui le possède, le récite, et ne le donne à personne.

M. l'abbé Prévost vient de nous donner le commencement de la traduction du roman anglais de M. Richard-

(1) C'est le *Poëme sur la Loi naturelle.*

son, intitulé : *Histoire du chevalier Grandisson*, par l'auteur de *Paméla* et de *Clarisse*. Je me réserve de soumettre à votre jugement mes idées sur ce roman, lorsque M. l'abbé Prévost nous en aura donné la fin; il nous la promet dans le courant de ce mois-ci. Ceux qui sont en état d'apprécier le mérite de M. Richardson ne seront contens ni du plan que M. l'abbé Prévost a suivi pour réduire ce roman, ni de ce qu'il en dit dans l'introduction qui est à la tête de la traduction. Il se rappelle, à l'occasion des ouvrages de Richardson, l'idée du Boccalini, qui prétendait que, dans un bloc de bois ou de pierre, il y avait toujours une belle statue renfermée : la difficulté n'était que de l'en tirer. Il faut avoir bonne opinion de soi pour se faire ainsi sculpteur du marbre de M. Richardson. C'est vraiment lui qui est un artiste sublime; et vous, traducteurs, si vous osez toucher à ses chefs-d'œuvre, ôtez-en, si vous pouvez, ces taches légères et cette poussière qui couvre par-ci par-là ces statues admirables; dégagez-les de cette terre qui cache quelquefois leurs contours; mais gardez-vous de porter une main profane jusque sur la statue même, de peur de trahir votre ignorance et votre insensibilité.

Les marques de sensibilité de la part des princes sont toujours très-précieuses : la bonté de leur cœur assure souvent bien mieux la tranquillité et le bonheur des peuples que tous les heureux efforts de leur génie. Vous savez sans doute que M. le Dauphin, il y a environ huit mois, en jouant avec un fusil, eut le malheur de blesser un de ses écuyers, M. de Chambort, qui en mourut peu de jours après. Il a laissé une femme qu'il aimait tendrement et dont il était adoré : c'était un homme de mérite

généralement estimé. M. le Dauphin a donné dans cette occasion toutes les marques d'un désespoir extrême. La veuve de M. de Chambort vient d'obtenir six mille livres de pension sur le domaine du roi. Elle était grosse lorsque ce malheur arriva. Depuis, étant près de son terme, elle avait écrit à M. le Dauphin pour lui recommander son enfant, au cas qu'elle vînt à manquer. Voici la réponse de ce prince, datée de Versailles, du 30 janvier 1756.

« Vos intérêts, Madame, sont devenus les miens; je ne les envisagerai jamais sous une autre vue. Vous me verrez toujours aller au-devant de tout ce que vous pouvez souhaiter pour vous et pour cet enfant que vous allez mettre au jour. Vos demandes seront toujours accomplies. Je serais bien fâché que vous vous adressassiez pour leur exécution à un autre qu'à moi. Sur qui pourriez-vous compter avec plus d'assurance? Ma seule consolation après l'horrible malheur dont je n'ose seulement me retracer l'idée, est de contribuer, s'il est possible, à la vôtre, et d'adoucir, autant qu'il dépendra de moi, la douleur que je ressens comme vous-même.

FÉVRIER.

Paris, 15 février 1756.

M. l'abbé Coyer, auteur de plusieurs feuilles satiriques et morales qu'il a ramassées, il n'y a pas longtemps, sous le titre de *Bagatelles morales* (1), vient de

(1) 1754, in-12. C'est un recueil d'opuscules publiés à part précédemment, tels que *le Siècle présent*, *Découverte de la pierre philosophale*, *l'Année merveilleuse*, *la Magie démontrée*, *la Découverte de l'île Frivole*, etc.

donner une brochure intitulée *la Noblesse commerçante*, qui a eu une sorte de succès (1). Le frontispice de cet ouvrage vous mettra tout d'un coup au fait du système de l'auteur. On y voit un gentilhomme qui, las de vivre dans l'inutilité, montre ses marques de noblesse, un écusson, un timbre, un casque d'armoiries et un parchemin qui renferme ses titres, présens de la nature, dont il n'a tiré aucun fruit. Il s'en détache, et va s'embarquer pour servir la patrie, en s'enrichissant par le commerce... On ne saurait refuser à M. l'abbé Coyer une sorte d'esprit : il a du sel, il voit assez bien de petits ridicules. Personne n'est peut-être plus propre que lui à faire la satire de nos jeunes gens à cabriolet; mais il manque d'une qualité essentielle pour le métier qu'il entreprend de faire. Il faut de grandes vues, des idées profondes et lumineuses; les siennes sont toutes petites et rétrécies. Il est parmi les moralistes, ce que les infatigables observateurs d'insectes sont vis-à-vis du philosophe dont l'œil hardi et pénétrant ose envisager l'univers, et percer jusqu'aux abîmes de la vérité. Quand un homme de cette classe se borne à la simple morale, le mal n'est pas grand; s'il n'écrit pas pour des gens accoutumés à penser, il peut quelquefois être utile aux enfans; mais il devient ordinairement insupportable dès qu'il se mêle de politique. Voilà le cas de M. l'abbé Coyer. Ses amis n'auraient jamais dû lui permettre de quitter les insectes. L'auteur de *l'Année merveilleuse* et des *Conseils à une dame nouvellement mariée*, ne devrait pas oublier dans son bré-

(1) 1756, in-12. Le chevalier d'Arcq opposa à cet ouvrage *la Noblesse militaire;* l'abbé Coyer lui répondit par le suivant : *Développement et défense du système de la noblesse commerçante*, Paris, 1757, 2 vol. in-12. Le gouvernement décida la question en faveur de l'abbé Coyer, en accordant la noblesse aux négocians distingués.

viaire les vers que la modestie a inspirés au plus illustre poète du siècle :

> Le ciel ne m'a point fait pour régir des états,
> Pour conseiller les rois, pour enseigner les sages (1).

Ces vers deviendraient très-vrais dans la bouche de M. l'abbé Coyer. Ce n'est pas que *la Noblesse commerçante* ne puisse passer pour un chef-d'œuvre de politique parmi les bourgeois de la rue Saint-Denis, même parmi le grand nombre de nos gens du monde si sûrs dans leur goût, si profonds et si mesurés dans leurs jugemens; mais il est impossible que ceux qui ont de l'élévation et de l'étendue dans leurs vues, et qu'un long commerce avec Platon et Montesquieu a rendus difficiles, s'accommodent de la politique de M. l'abbé Coyer. Les écrivains de sa sphère ont ordinairement deux défauts. Les vérités qu'ils vous étalent sont, pour la plupart, si communes, si peu contestées, qu'on ne sait pourquoi ils prennent la peine d'établir si laborieusement et avec tant de soin, des choses que personne ne révoque en doute. Qui est-ce qui vous disputera qu'il faille encourager le commerce, et cent autres vérités aussi triviales qu'on nous a déjà répétées mille fois, quoiqu'il n'y ait pas long-temps qu'on écrit sur ces matières? Les inductions qu'ils tirent de ces principes connus sont presque toujours fausses, minces et mal vues. En Angleterre, la noblesse fait le commerce et s'en trouve très-bien. Donc, il faut que la noblesse française fasse de même, parce que le commerce est une chose utile pour l'État, et que les Anglais en retirent de grands avantages; et que moi qui raisonne, ne vois point d'inconvénient qu'il en soit de même en France. A ces

(1) VOLTAIRE, *Poëme sur la Loi naturelle*, 4e part.

deux défauts M. l'abbé Coyer en a joint un troisième, qui consiste dans l'air de sermon qu'il a donné à sa brochure, dans des déclamations fréquentes et dans une inégalité de ton qui dépareraient son ouvrage quand le fonds en serait excellent. Toute la fin surtout, et c'en est un tiers, n'est qu'une puérile amplification de rhétorique. Je ne compte pas les traits et les saillies qui échappent à l'auteur contre les grands : c'est la mode depuis quelque temps de les décrier. Tous ceux qui ont la tête vide d'idées, et remplie de cette fumée de la gloire littéraire, ne pouvant rien faire pour la mériter d'une manière solide, se mettent à écrire ou à déclamer dans les cercles contre les grands (1), et à vanter l'excellence et la prééminence de l'état d'un homme de lettres. Suivant ces messieurs, il n'y a qu'à prendre ce titre-là pour avoir droit aux hommages de l'univers. Il serait cependant à désirer qu'ils fussent un peu plus occupés de l'intérêt des lettres que de celui des littérateurs. Ce n'est pas par son état, c'est par ses qualités personnelles qu'on est estimable, et qu'on a droit à la considération du public. L'homme de lettres est moins que personne dans le cas de tirer vanité de son état. S'il a des talens, c'est son nom qui fait sa gloire, et s'il n'en a pas, c'est un oisif qui ferait mieux de laboureur la terre que de passer sa vie inutile à célébrer l'excellence de sa vocation. Le dernier parmi les gens de lettres ne vaut pas, à beaucoup près, un honnête ouvrier, ni même un honnête laquais. Voilà la vérité, et je suis bien aise de la dire, en passant, de mes confrères. Il y a long-temps que leurs ridicules déclamations me fatiguent. Un étranger qui s'en rapporte-

(1) Il ne faut pas perdre de vue quels étaient les correspondans de Grimm. Toute cette lettre se ressent un peu de la noble adresse qu'elle devait porter.

rait à eux, prendrait des idées bien fausses de ce pays-ci. Il n'y en a point où les lettres soient plus considérées, où les talens soient plus caressés. Un jeune homme, pour peu qu'il promette, est accueilli partout. Une seule brochure qui ait un peu de succès vous fait rechercher, et vous introduit dans la meilleure compagnie de Paris. Tous, et les gens de la cour plus que les autres peut-être, sont empressés à vous donner des marques d'estime.

Revenons à la noblesse, et laissant là les propos de M. l'abbé Coyer, voyons s'il serait à souhaiter qu'elle fît le commerce. Avant que de quitter notre auteur, il faut cependant convenir qu'il y a quelques articles bien faits dans sa brochure; celui de la population, entre autres, mérite particulièrement des éloges. M. le marquis de Lassay, dans des réflexions qu'on a publiées depuis sa mort (1), dans le *Mercure*, pense qu'on ne saurait permettre en France le commerce à la noblesse sans des inconvéniens très-grands. C'est son opinion que M. l'abbé Coyer combat. L'illustre président de Montesquieu dit : « Des gens frappés de ce qui se passe dans quelques États, pensent qu'il faudrait qu'en France il y eût des lois qui engageassent la noblesse à faire le commerce; ce serait le moyen d'y détruire la noblesse sans aucune utilité pour le commerce. »

« Ce ton dogmatique, dit M. l'abbé Coyer, me surprend. Si M. de Montesquieu avait jugé à propos de dire ses raisons, je tâcherais d'y répondre. » Tâchons d'indiquer ces raisons, que l'immortel auteur de *l'Esprit des lois* n'a point dites, et voyons s'il eût été aisé à l'auteur de *la Noblesse commerçante* d'y répondre. Vous les

(1) Né en 1652, le marquis de Lassay était mort en 1738.

trouverez en grande partie dans les remarques du marquis de Lassay, auxquelles notre abbé commerçant n'a opposé que de petites idées. Tirons ces raisons maintenant des principes lumineux du président. L'honneur est le principe, sinon de tout État monarchique, comme le prétend M. de Montesquieu, du moins et incontestablement de la monarchie française; ce principe, ce fantôme, cette chimère, ou comme il vous plaira de l'appeler, produit tous les jours les effets les plus surprenans. C'est lui qui a soutenu et raffermi plus d'une fois la monarchie chancelante, et qui, dans les plus grandes extrémités, n'a jamais manqué d'opérer les plus grands miracles. C'est là ce puissant génie de la France qui a perpétué son gouvernement jusqu'à nos jours, comme l'amour de la patrie rendit autrefois Rome maîtresse de l'univers, comme l'amour austère de la vertu rendit jadis Sparte l'admiration et l'étonnement de la terre. Aux yeux du philosophe, il n'y a pas d'autre merveilleux dans la destinée des empires; mais cet amour de l'honneur, de la patrie, de la vertu, n'est pas un sentiment raisonné qu'on puisse donner et ôter aux peuples à son gré; il ne connaît ni la méthode de la philosophie, ni les modifications de la logique; il est impétueux et fanatique; il germe, il fermente, il s'empare d'un peuple pour le porter, au milieu des dangers, au faîte de la gloire. La vérité telle qu'elle est, indépendante de notre tête, n'est point agissante; paisible et tranquille, elle se laisse chercher et contempler sans rien produire : c'est lorsqu'elle a passé par nos cerveaux qu'elle devient chaude et remuante, si l'on peut parler ainsi. C'est en prenant dans nos têtes cette pointe romanesque qui nous pousse malgré nous aux grandes actions, qu'elle opère ces prodiges

qui vont quelquefois jusqu'à ébranler dans ses fondemens la terre étonnée de la hardiesse de ses enfans. Voilà pourquoi les peuples qui ont une imagination ou vive, ou forte, n'ont jamais manqué de jouer un rôle. La vivacité de l'imagination leur donne des momens merveilleux d'enthousiasme qui les entraîne dans le tourbillon des grandes choses, des actions extraordinaires, avec une rapidité inconcevable. La force de l'imagination les met en état de recevoir des impressions profondes pour plusieurs siècles, et de conserver dans toute leur vigueur ces principes, ou, si vous voulez, ces préjugés qui constituent l'esprit national. On a dit quelquefois qu'un peuple chrétien tel qu'il doit être suivant l'esprit de l'évangile ne saurait subsister. Cela serait bien plus vrai d'un peuple philosophe, s'il était possible d'en former un; il trouverait sa perte au sortir du berceau, dans le vice de sa constitution. La philosophie nous montre sans cesse le néant de toutes choses : elle crie au milieu des succès comme dans les plus grands malheurs : ô vanité! vanité! au lieu de nous encourager, elle nous dégoûte. Ne vaut-il pas bien en effet la peine de se signaler par d'illustres exploits, de marquer ses jours par de grands travaux, lorsque l'homme le plus fameux et l'homme le plus ignoré subissent le même sort, et qu'après quelques instans ils rentrent tous les deux dans la poussière dont une main inconnue les a tirés? Cet argument retiendrait éternellement tous les peuples de la terre dans l'inactivité et dans l'indifférence de leur sort, si la puissance qui créa l'homme ne lui eût donné en partage cette heureuse espérance plus forte que la raison, le charme de l'illusion, les prestiges de l'enthousiasme dont il est sans cesse le jouet, mais auxquels il doit cette ivresse

de volupté et de gloire qui l'étourdit sur les malheurs de sa condition. Un sage législateur, bien loin de choquer l'esprit national, travaille soigneusement à le conserver dans toute sa vigueur : toutes ses lois sont dirigées et tempérées par ce puissant motif. S'il en agissait autrement, et qu'il eût l'imprudence d'offenser cet esprit national, il en résulterait des maux violens et subits par les efforts que le génie de la nation ferait contre les attentats de la tyrannie, ou bien, ce qui serait plus funeste encore, la loi altérerait insensiblement le génie du peuple qu'elle domine, et préparerait ainsi de loin sa ruine et son anéantissement par des changemens imperceptibles qu'elle opérerait dans les opinions et dans les préjugés de la nation. Tout est perdu si ces fantômes disparaissent, et le peuple le plus brillant et le plus fameux périt du moment que l'esprit national est anéanti. Sa gloire et sa puissance ensevelies avec son génie, ne lui laissent que le vain et inutile souvenir de ce qu'il a été. Or, je vous laisse à penser combien il serait imprudent et dangereux de corriger dans la nation cette soif de l'honneur qui l'excite sans cesse à de grandes choses, et qui la tourne particulièrement du côté de la gloire militaire; et vous verrez si M. de Montesquieu a raison de dire que ce serait détruire la noblesse que de l'engager à faire le commerce; je dis bien plus, ce serait détruire l'esprit national. Il faut être bien dépourvu de sens pour croire, comme M. l'abbé Coyer, que la noblesse, en se livrant au commerce, ne perdrait aucunement cet esprit militaire qui la porte à servir le roi, et à n'attendre pour toute récompense de ses services que quelques distinctions souvent frivoles, que l'opinion et le préjugé ont rendu précieuses. Si l'esprit de commerce s'emparait réellement de la noblesse,

au bout de deux ou trois générations, le roi ne trouverait plus d'officiers pour ses armées. Quel serait en effet le fou qui quitterait l'aisance dont il jouirait dans la maison de son père pour aller, en qualité de lieutenant ou de capitaine d'infanterie, servir le roi qui ne lui donne pas de quoi manger du pain, et qui, au bout de vingt ans de service, et après bien des dangers et des travaux, le récompense d'un bout de ruban rouge, ou d'un brevet de lieutenant-colonel avec cent écus de pension? Voilà pourtant à quoi se réduisent, aux yeux du philosophe, toutes les faveurs militaires; et malheur à la France si jamais la noblesse devient philosophe et commerçante, et si l'on peut, sans se déshonorer, ne pas servir le roi! M. l'abbé Coyer, qui ne voit point de danger dans ce changement, et qui croit que le service du roi n'en aurait rien à craindre, nous cite cependant la noblesse anglaise pour avoir été autrefois aussi guerrière que la nôtre, et ne disconvient pas qu'elle a totalement perdu l'esprit militaire. Elle l'a si bien perdu, que l'habit d'ordonnance est un objet de mépris pour le peuple de Londres, et que la nation est épuisée pour solder des troupes étrangères, ne trouvant pas chez elle de quoi en former à proportion du besoin qu'elle en a. N'est-ce pas là un bel exemple à suivre pour la noblesse française? Si l'Angleterre, invitée par sa position et par sa constitution, a bien fait de s'abandonner entièrement au commerce, et de chercher dans ses richesses tous les ressorts de sa puissance, la France, infiniment plus heureuse par les avantages de son sol et de sa situation, par le génie et l'industrie de ses peuples, la France, qui doit avoir plus d'un objet, et qui a en elle de quoi réunir la gloire des armes et des lettres aux richesses de l'industrie et du commerce, ne prendra

pas, sans doute, sur les avis d'un imprudent auteur, chez ses voisins des leçons qu'il lui coûterait cher un jour d'avoir suivies. D'ailleurs, et quoi qu'en dise M. l'abbé Coyer, les principes de l'honneur et du commerce ne sauraient s'allier ensemble (1). Suivant notre auteur, le gouvernement n'a qu'à honorer le commerce, et nous appliquerons sans difficulté nos idées de l'honneur aux objets de trafic et de négoce, et à ceux qui l'exercent. Il ne faut pas avoir réfléchi bien profondément pour sentir combien cette conséquence est chimérique. Jamais aucun peuple commerçant n'a eu des idées de l'honneur : témoins les Juifs et les Arabes, Carthage et Tyr. Les Anglais mêmes ne connaissent pas ce qu'on appelle le sentiment de l'honneur en France; on n'en soupçonne pas seulement les Hollandais. Si ces deux peuples ont joui d'un bien plus précieux que l'honneur, de la liberté, il faut convenir que leur corruption les en a assez éloignés aujourd'hui, et que, quelque corrompu qu'on soit en France, et quelque indifférence qu'on ait contractée pour la vertu, l'honneur, le sentiment distinctif de la nation, malgré les convulsions passagères des systèmes, malgré les fortunes scandaleuses de la finance, n'a point encore éprouvé de forts ébranlemens. Nous couvrons du moins nos affaires d'intérêt et de concussion du voile du mystère, gardons-nous de le déchirer. Quand l'impudence et la publicité se joignent chez un peuple aux sentimens bas et aux actions déshonnêtes, il faut se hâter de le quitter, et sortir de chez lui avant la fin du jour. Si nous n'avons plus de probité, du moins l'honneur est respecté encore,

(1) Grimm avait déjà soutenu ces étranges maximes dans sa lettre du 15 mars 1755. Grace au ciel, les principes de l'abbé Coyer ont prévalu chez nous comme en Angleterre.

puisqu'il nous faut de l'obscurité pour les actions équivoques. Voilà donc le sentiment qu'il faut conserver et ranimer, et éterniser dans la nation, si nous voulons que la gloire du nom français soit permanente et durable. Il ne faut pas honorer le commerce, il faut le favoriser et le rendre libre; il ne demande pas d'autres soins de la part du gouvernement; il tire son profit de tout le mal qu'on ne lui fait point, et prospérant sans bruit dans le sein de l'indépendance, il devient bientôt par les soins d'un peuple industrieux la plus sûre ressource de l'État. Les honneurs, les distinctions, la considération, appartiennent de droit à celui qui sert l'État par son épée et au prix de son sang, au magistrat qui le gouverne et rend la justice aux peuples, enfin à celui qui, par ses talens dans les lettres et dans les arts, contribue à illustrer sa patrie. Pour gouverner nos immenses monarchies, un sage législateur doit sans cesse songer à établir et à maintenir un certain tempérament entre tous les ordres de l'État, qui, sans les rendre chacun en particulier parfaits, les mette cependant tous d'accord, et les contienne chacun dans ses bornes par les efforts réunis des autres. C'est dans ce tempérament, qui n'est pas aisé à trouver, que consiste le chef-d'œuvre de la politique; c'est de lui que dépend le bien public et le salut du peuple; c'est lorsqu'il est trouvé qu'on dit que la machine est bien montée : mais il n'est pas donné aux esprits vulgaires de comprendre cette science. Quand j'étais enfant, je croyais qu'en accordant mon clavecin je n'avais qu'à mettre toutes les octaves parfaitement justes, et je ne revenais pas de mon étonnement qu'après cette opération mon clavecin fût plus faux qu'auparavant. Il me paraissait incompréhensible que pour accorder cet instrument

il fallût en altérer les quintes, et souffrir du faux pour produire un ensemble juste et général. Voilà le cas de nos politiques subalternes; ils ne comprennent pas qu'il faut quelquefois souffrir un petit mal pour conserver un grand bien, et qu'on gâte tout quand on veut atteindre à une perfection trop rigoureuse. Ils ont entendu l'éloge du commerce dans la bouche de quelques gens supérieurs, ils sont pressés de nous le prêcher comme le seul vrai bien, l'unique ressource contre tous les maux. A entendre parler M. l'abbé Coyer, on croirait que la noblesse n'a qu'à s'établir dans un port de mer pour y trouver, dans le commerce, les richesses et l'opulence. Le judicieux écrivain qui propose ce parti à la noblesse indigente, a oublié qu'en fait de commerce comme en physique, il est démontré que de rien on ne fait rien, à moins d'apporter des fonds que nos cadets n'ont jamais; tout ce qu'ils gagneraient dans le commerce serait de troquer une lieutenance contre la place d'un courtaud de boutique, et d'aspirer avec le temps, et en se supposant des talens, au poste brillant de commis ou teneur de livres.

M. de Montesquieu a raison de dire qu'il ne résulterait de cette noblesse commerçante aucun avantage réel pour le commerce. Les hommes ne nous manquent point. Une nation aussi industrieuse que celle-ci n'a pas besoin de presser les hommes pour le commerce, comme on presse en Angleterre des matelots pour le service de mer. C'est dans le cas où le commerce languirait faute d'hommes, qu'il faudrait user de ces artifices; mais il fleurit, et pour augmenter tous les jours il ne demande depuis huit ans au gouvernement qu'une marine qui puisse le mettre à l'abri des insultes et de la jalousie de ses voisins. Ce secours, cette protection et la liberté assu-

reront pour jamais son activité, et donneront bientôt à nos peuples, naturellement entreprenans et industrieux, la supériorité sur toutes les autres nations. Mais ce n'est point pour relever le commerce, c'est pour rétablir la noblesse indigente que M. l'abbé Coyer lui propose de faire le commerce. Eh! vraiment, voilà un plaisant moyen de relever un état ou un ordre du royaume, que de le faire passer dans un autre, et de l'anéantir pour le rétablir. Notre auteur ressemble au médecin qui tue son malade pour l'empêcher de souffrir. Qu'est-ce qu'il faut donc faire pour rendre la France heureuse et florissante? Il faut que le gouvernement veille sans cesse sur le génie de la nation, et que ce génie national lui dicte à son tour sa conduite, l'inspire et le guide sans cesse. Il faut supprimer et racheter cette énorme multiplicité de charges, que, dans des temps moins heureux, le gouvernement a eu l'imprudence de créer pour tirer de l'argent, et qui entraînent des malheurs d'autant plus grands, que ceux qui les exercent, non-seulement ne sont plus d'aucune utilité pour l'État en faisant un métier inutile, mais deviennent ordinairement des membres nuisibles pour la société, parce que les droits de leurs charges sont souvent diamétralement opposés au bien public et au bonheur des peuples, et que le gouvernement n'en souffre l'exercice que parce qu'il est dans l'impossibilité de les rembourser. Il faut abréger et simplifier les lois sous le fardeau desquelles les citoyens sont écrasés; il faut enfin encourager l'agriculture : voilà le plus important devoir du gouvernement; plus il l'a négligé jusqu'à présent, plus il doit tourner tous ses soins de ce côté-là. Et quels encouragemens l'agriculture attend-elle de la protection du roi? Humble et bornée dans ses désirs, elle ne demande

que de n'être point opprimée sous le poids des impôts, et pour prix de ce bienfait elle promet à l'État de fixer dans son sein l'abondance et la prospérité. Voilà le vrai moyen de relever la noblesse en France. Encouragez l'agriculture, mettez les terres en valeur, ne punissez point l'industrie; c'est l'oisiveté qu'il faut punir; mettez ces fardeaux, dont vous écrasez les propriétaires des terres, sur le corps des rentiers, corps inutile dans l'État, et bientôt l'aisance, le bonheur, l'abondance et le contentement régneront de toute part, et la noblesse sera délivrée de cette indigence dans laquelle elle languit depuis si long-temps.

Le chancelier Bacon nous a avertis le premier que la véritable philosophie est l'ouvrage de deux ou trois génies supérieurs, que toute la foule des philosophes n'a fait que répéter, copier, imiter et quelquefois défigurer: nous ne faisons que cela depuis deux ou trois mille ans. Il faut surtout avoir bonne opinion de soi pour croire que, sur ce qui regarde l'immatérialité, l'immortalité et la liberté de l'ame, on puisse dire ou voir des choses que Platon et les grands esprits anciens et modernes n'aient point aperçues. Cette considération n'a point empêché un de nos savans médecins, M. Astruc, aussi fier moliniste que fameux littérateur, de publier un recueil de dissertations sur cette matière tant rebattue (1). Vous y trouverez de la clarté et de la logique; mais on nous a dit tout cela au collège, et plus encore, et nous n'en sommes pas plus avancés dans ces détours ténébreux, qu'on ne l'était il y a deux mille ans.

(1) Astruc publia, en 1755, deux *Dissertations sur l'immortalité, l'immatérialité et la liberté de l'ame*, in-12.

Le roi de Prusse vient d'ordonner trois tableaux à trois différens peintres de notre école. M. Carle-Vanloo est chargé du *Sacrifice d'Iphigénie;* M. Pierre, du *Jugement de Pâris*, et M. Restout, du *Triomphe de Bacchus* (1). Ces trois sujets sont fort beaux; ils n'ont qu'un inconvénient, c'est d'avoir été traités si souvent et par des hommes supérieurs. Quand on connaît un peu les sublimes tableaux de l'Italie moderne, je crois qu'on doit être bien épouvanté de se rencontrer avec leurs auteurs dans une même carrière? Qui est-ce qui osera se flatter de trouver une idée plus heureuse que celle du peintre de l'antiquité qui, désespérant d'exprimer la douleur d'Agamemnon pendant l'horrible cérémonie du sacrifice, lui cacha le visage d'un voile. Un des peintres de notre école, et je crois que c'est Coypel, ayant à traiter le même sujet, a répété cette pensée; mais croyant devoir l'embellir, il met bien le voile entre le père et la fille, mais, au lieu de cacher par ce moyen le visage d'Agamemnon, il le tourne du côté de ceux qui regardent le tableau, sans doute pour leur dire : Voyez, Messieurs, si mon peintre n'est pas plus habile que celui de l'antiquité. Rien n'est si ridicule que cette fatuité, ni plus froid que tout ce tableau. Je ne suis pas inquiet de M. Vanloo, c'est sans contredit un autre homme que Coypel. Je voudrais qu'il fût permis aux gens d'esprit et de goût d'indiquer, non-seulement de nouveaux sujets de peinture, mais de nouvelles manières de composer. Je suis sûr qu'un habile artiste pourrait tirer profit de toutes les idées qu'on proposerait par ce moyen, et même des fautes qu'on ferait par ignorance contre l'ordonnance et la composition pittoresque. Il y a un fameux

(1) Voir la lettre du 1er octobre 1757.

tableau du Dominiquin, dont le sujet est *La Communion de la Madelaine :* elle reçoit le saint Sacrement des mains d'un ange dans un désert; elle est à genoux, les cheveux épars, et couverte à demi d'une draperie légère et dérangée : derrière elle sont deux anges qui la soutiennent. La compassion est peinte sur le visage des trois anges; pour celui de la pénitente, c'est un chef-d'œuvre d'expression : on y lit l'amertume et la profonde tristesse dont elle est déchirée par le souvenir de ses péchés. On y voit la pâleur et la langueur causées par une longue pénitence; on y voit un mélange de sentimens de confusion, d'humilité, de désir, de joie et d'espérance renaissante, enfin de reconnaissance dont elle est pénétrée à l'aspect du saint Sacrement. Je crois qu'on pourrait rendre la composition de cet admirable tableau encore plus touchante. Laissez la pénitente dans cette attitude, seule au milieu d'un paysage solitaire, qui inspire la tristesse sans horreur : ôtez tous ces anges; que la pécheresse tourne ses beaux yeux languissans, tels qu'elle les a dans le tableau, vers le ciel; qu'elle voie venir d'en haut l'ange qui lui apporte l'Eucharistie; qu'à cet aspect elle fasse un effort comme pour se relever, et que ce soit l'effort d'une personne exténuée par les rigueurs de la pénitence; qu'on voie sur son visage tout ce mélange de sentimens et d'affections que le peintre a su lui donner; qu'on y découvre, surtout au milieu des impressions de la tristesse et de la pénitence, les nuances subites d'une joie douce et d'un espoir renaissant : je crois la composition de ce tableau encore plus heureuse que l'autre, et d'un plus grand effet, surtout si le peintre sait lui donner un fond touchant par la solitude et le sombre du paysage.

MARS.

Paris, 1er mars 1756.

Première représentation de la Coquette corrigée.

Après avoir fait l'analyse de la pièce, voici le jugement qu'en porte M. Grimm.

Voilà ce qui s'appelle *la Coquette corrigée*, comédie en vers et en cinq actes, dont on a donné la première représentation sans succès, il y a huit jours (1), sur le théâtre de la Comédie Française. L'auteur de cette pièce est M. de La Noue, acteur de réputation du même théâtre. Dans l'esquisse que je viens de tracer de *la Coquette corrigée*, j'ai retranché quelques personnages épisodiques et subalternes, comme celui d'une présidente, femme perdue, celui de la soubrette, etc. L'auteur a joué lui-même le principal rôle de sa pièce, celui de Clitandre. Il a tâché d'intéresser le public en faveur de sa pièce et de sa personne, par un compliment qu'il a adressé au parterre, immédiatement avant la représentation : ce compliment et sa présence lui ont procuré une chute plus douce. En effet, un auteur qui expose sa pièce et sa personne à la fois, mérite bien un peu de pitié. Après la première représentation, on a retranché plus de trois cents vers, et on a supprimé un rôle entier. Cette petite opération seule, pour le dire en passant, peut vous faire soupçonner combien la pièce doit être bien faite, puisqu'on

(1) Cette pièce fut représentée pour la première fois le 23 février 1756.

en peut ôter des rôles sans la défigurer. Les sots, qui sont de tous les hommes ceux qui ont la meilleure opinion du monde de leur jugement, disent que *la Coquette corrigée* est l'ouvrage d'un homme d'esprit. Pour moi, j'avoue franchement que je ne me connais pas en cet esprit-là. Il ne manque à cette pièce, disent-ils encore, que le ton et l'usage du monde, et l'intelligence du théâtre. Ils diraient plus brièvement et avec plus de raison qu'il ne manque à l'auteur que le génie de Molière pour faire d'excellentes comédies. Vous pouvez juger par l'idée que je viens de donner du plan de *la Coquette corrigée*, qu'il a tous les défauts possibles, ou plutôt que ce plan n'en est pas un. Le premier tort du poète consiste dans le choix du sujet. Quoi! toujours des coquettes, toujours des petits-maîtres! et l'on aura la cruauté de nous ennuyer éternellement par des caractères mille fois répétés, dont un seul bon modèle aura occasioné un million de copies maussades! c'est la plus grande marque de pauvreté et d'épuisement que notre siècle puisse donner. Si l'immortel Molière pouvait revivre parmi nous, les sujets neufs ne lui manqueraient pas. Ce n'est pas du côté des ridicules, c'est du côté du génie que nous sommes restés en arrière. Un autre défaut de cette pièce est qu'elle n'est point intriguée ni nouée; aussi n'y trouve-t-on ni scène, ni situation. Depuis la première scène où Clitandre, sur les conseils d'Orphise, entreprend de ramener Julie à la raison en se faisant son amant, jusqu'à la dernière où ils s'épousent, la situation est toujours la même; ce qui rend la pièce d'un ennui et d'un froid insupportables. On bâille à entendre les mortelles dissertations de ces deux amans qui n'ont pas le sens commun, et qui, pendant cinq actes qui ne finissent point, se ré-

pètent éternellement les mêmes lieux communs. Le poète, dans la pauvreté de ses idées, n'a pas seulement tiré parti du puéril contraste de ses personnages. Un petit-maître et une coquette d'un côté, un homme sage et une femme raisonnable de l'autre; un vieux fou et une femme perdue, tout cela ne produit pas une scène, et tous ces gens-là ont même l'air de s'éviter avec grand soin de peur de commettre leur poète, et nous laissent impitoyablement vis-à-vis de la coquette et de son ennuyeux Clitandre. Je ne parle pas de la dialectique des scènes; avant que de mettre de l'ordre et de l'enchaînement dans ses idées, il faut en avoir. Je ne parle pas non plus du style; autant qu'on en peut juger par une première représentation, je crois la pièce mal écrite; témoins les vers suivans qui ont été fort applaudis :

> Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot,
> L'honnête homme trompé s'éloigne, et ne dit mot.

Il est inutile aussi de remarquer que le changement qui arrive dans le caractère de Julie au bout de cinq actes, est sans aucune vraisemblance. Mais le défaut capital de cette comédie, et qui doit la rendre insupportable aux gens d'esprit, c'est le faux qui y règne depuis le commencement jusqu'à la fin. De tous les personnages qui la composent, il n'y en a pas un seul qui parle d'une manière convenable. L'auteur a confondu, à tout moment, le jugement que nous portons de ces caractères-là avec leur façon de penser, si bien qu'il leur fait dire sans cesse, non ce qu'ils doivent dire suivant leur caractère, mais ce que le public en pense. Je m'explique. Nous pensons bien d'un petit-maître qu'il est insupportable, qu'il donne dans tous les travers, qu'il n'a jamais eu deux

idées de suite. Nous pensons encore d'une coquette qu'elle est dans le même cas, qu'elle n'a jamais rien senti, etc. Mais ce petit-maître, ni cette coquette n'ont jamais eu pour principes qu'il faut être insupportable, qu'il ne faut avoir aucune liaison dans l'esprit, aucun sentiment dans le cœur. Or, c'est sur ce ton-là qu'ils parlent toujours dans la pièce de M. de La Noue. Le petit-maître a bien la bêtise de prendre un ridicule pour un agrément et un travers pour une vertu, mais c'est parce qu'il ne croit pas que ce soit un ridicule ni un travers. Le défaut d'esprit, son orgueil, son étourderie, et cette bonne opinion qu'il a de lui-même, l'empêchent de s'apercevoir de sa fatuité. Il se croit follement supérieur aux autres du côté de tous les avantages du corps et de l'esprit. Mais dans quel monde a-t-on jamais ouï dire qu'il n'y a que les travers et la fatuité qui rendent aimable? Voilà où l'auteur a le plus montré combien il est éloigné du vrai talent d'un comique. M. de La Noue est auteur d'une tragédie de *Mahomet*, qu'on a jouée avec succès il y a environ douze ans, et des *Adieux de Mars*, pièce qu'on a jouée à la Comédie Italienne; il passe dans le public pour un homme d'esprit qui connaît bien son métier, et pour avoir beaucoup de finesse et d'intelligence dans son jeu. J'avoue que je n'ai jamais pu trop sentir le mérite de cet acteur. Sans parler de sa figure et de sa voix désavantageuse, il m'a toujours paru froid, et jouer souvent tout-à-fait faux et à contre-sens, ce qui est d'autant plus insupportable qu'il a de la prétention dans son jeu (1).

---

(1) *La Coquette corrigée* n'obtint d'abord que peu de succès, et n'eut que six représentations. Mais retouchée de nouveau par l'auteur, et reprise le 27 novembre suivant, elle fut reçue avec beaucoup plus de faveur. Elle est demeurée au

AVRIL.

Paris, 1er avril 1756.

Trois ouvrages de M. de Voltaire ont occupé le public depuis six mois. Ils ont été élevés successivement jusqu'aux nues, puis condamnés, puis défendus, puis oubliés. Je parle du poëme de *la Pucelle*, de celui de la Religion naturelle, et de celui sur la destruction de Lisbonne (1). Il est temps de revenir un peu sur le jugement du public, et de dire le nôtre, afin de savoir quelle place il convient d'assigner à ces productions, dans le temple du goût. Le poëme de *la Pucelle*, connu ici de beaucoup de monde par les lectures qu'on en faisait dans les sociétés de M. de Voltaire et de ses amis, avait la plus grande réputation avant que d'être entre les mains du public. On décidait

théâtre. J.-J. Rousseau, avec lequel La Noue se trouva en rapport pour la représentation de *Narcisse*, dit que c'était *un homme de mérite* (Confessions, partie II, liv. 8). Il avait fait jouer avec succès la tragédie de *Mahomet II*, le 23 février 1739. Voltaire, en lui envoyant son *Mahomet, ou le Fanatisme*, représenté trois ans après, lui adressa les vers suivans :

Mon cher La Noue, illustre père
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrain d'un cadet
Qui, sans vous, n'est point sûr de plaire.
Votre fils est un conquérant;
Le mien a l'honneur d'être apôtre,
Prêtre, fripon, dévot, brigand :
Faites-en l'aumônier du vôtre.

On verra ci-après (lettre du 15 avril 1768), que la nièce de Voltaire, madame Denis, prétendait que *la Coquette corrigée* n'était qu'un composé d'emprunts forcés faits à une mauvaise comédie qu'elle ne put jamais faire représenter.

(1) *Poëme sur la Loi naturelle; Poëme sur le Désastre de Lisbonne.*

hardiment que c'était de tous les ouvrages de M. de Voltaire le plus original et celui où il y avait le plus de génie. Annoncé de la sorte, il ne pouvait manquer, lorsqu'il parut, d'être condamné universellement : c'est le sort de tous les ouvrages prônés d'avance. Comme ils ne sauraient être si parfaits, que l'imagination du public, échauffée par des éloges exagérés, n'enchérisse encore sur toutes leurs perfections, ils ne peuvent manquer de tomber dès qu'ils paraissent. Il nous arrive alors ce qui arrive aux enfans qu'on a trop flattés de l'attente d'un plaisir qu'il fallait préparer sans bruit; rien ne remplit plus leurs idées, au lieu qu'un plaisir inattendu s'embellit par la jouissance. Pour juger donc le chantre de *la Pucelle* avec équité, commençons par oublier tout ce qu'on en a dit en bien et en mal. Restant ainsi avec son ouvrage seul, et sans aucune espèce de commentaire, il ne nous sera pas difficile d'apprécier son vrai mérite. Il faut d'abord regarder *la Pucelle* comme une plaisanterie à laquelle l'auteur de tant de chefs-d'œuvre s'est amusé dans des momens perdus; il faut se souvenir que la réputation chrétienne du chantre de Jeanne n'est pas trop bien établie; enfin il faut croire qu'il n'a pas prétendu faire le catéchisme de la décence et de la pudeur. Le public, n'ayant fait aucune de ces réflexions, a prononcé l'arrêt le plus sévère et le plus opposé à ses propres principes. Je ne suis pas étonné que les dévots et les gens austères aient été scandalisés du poëme de *la Pucelle*, c'est dans la règle; mais les autres doivent être conséquens, et ne point blâmer en M. de Voltaire ce qu'ils applaudissent en tant d'autres. En regardant *la Pucelle* comme ouvrage de plaisanterie et de délassement, nous

pardonnerons à M. de Voltaire toutes les négligences qui s'y trouvent, et qui sont sans nombre. En effet, on rencontre bien par-ci par-là six ou dix vers de suite bien faits, mais le ton général de l'ouvrage est si négligé qu'on voit de reste que ces vers se sont trouvés au bout d'une plume qui courait sans gêne. Cependant, comme la négligence de M. de Voltaire vaut souvent mieux que le travail des autres, il faut convenir qu'il lui échappe à tous momens des détails charmans, et remplis de ces graces négligées qui prennent un caractère d'agrément particulier sous son pinceau. On a voulu comparer deux poëmes qui n'ont aucune ressemblance, *le Lutrin* et *la Pucelle*. Le premier de ces poëmes est soigné et achevé; le second n'est qu'une esquisse rapide et légère; tout est ébauché, et rien n'est fini : l'un a prodigieusement occupé son auteur; l'autre n'a fait qu'amuser le sien. Je n'ai rien à dire sur le second point. On peut reprocher à M. de Voltaire de n'être pas chrétien, on peut même lui en faire un crime; cela est conforme à la logique de certaines gens. Mais il me semble qu'il n'est pas juste de faire des reproches à un homme de ce qu'il se moque des choses qu'il ne croit pas. Il peut manquer en cela de prudence; mais cela ne fait pas un homme abominable, il n'est qu'étourdi. Il était plaisant de voir prendre, à l'aspect de *la Pucelle*, un visage grave à des gens qui n'ont aucune croyance, et qui n'observent aucune pratique chrétienne... Je n'ai non plus rien à dire à ceux qui ont reproché à M. de Voltaire le ton d'indécence qui règne dans sa *Pucelle*, et les sottises dont elle est remplie. La pudeur et la décence ont raison d'en rougir et de s'en plaindre; mais ceux qui ont sans cesse l'inimitable La Fontaine entre leurs

mains, et qui ne se lassent point de l'admirer, de quel droit font-ils des reproches à M. de Voltaire? Mais, dit-on, La Fontaine, tout libertin qu'il est, est toujours délicat, et ne blesse jamais l'imagination par des peintures trop choquantes. Soit. Mais, si l'auteur de *la Pucelle* n'a pas manié son pinceau avec la même délicatesse, c'est le défaut du goût qu'il lui faut reprocher et non pas les outrages faits à la pudeur; car, dans ce dernier point, il n'est pas plus coupable que l'autre... En général, j'ai de la peine à croire que *la Pucelle* devienne jamais un bon poëme, et c'est d'autant plus dommage, que le sujet prête à la plaisanterie merveilleusement; mais M. de Voltaire n'a pas assez de flegme poétique, si je puis m'exprimer ainsi, pour combiner et digérer un plan. *La Pucelle* n'en a point du tout. La machine en est absolument mauvaise; elle pouvait cependant être charmante. M. de Voltaire, du moins dans la poésie épique, manque totalement de la partie de l'invention. *La Henriade*, poëme unique et national, est, en ce point, une imitation servile de *l'Énéide* et des autres épopées; tout ce qui est purement de l'invention du poète dans *la Pucelle*, est presque toujours sans génie et de mauvais goût. Malgré ces défauts, je crois que ce poëme restera comme les autres productions de M. de Voltaire; qu'il sera lu alternativement avec La Fontaine et les autres ouvrages gais et plaisans que nous avons. Les détails en sont charmans, les épisodes tout-à-fait agréables. Le grand mérite de ce poëme consiste à offrir à tout moment à l'imagination, les tableaux les plus plaisans et les plus variés. Tout se colore sous le récit du poète; le mouvement et le tintamarre qu'il sait exciter quand il lui plaît, et

qui bouleverse tout ce qu'il paraît avoir arrangé avec grand soin, prouvent que l'auteur s'est bien diverti en composant, et ne manquent jamais de produire leur effet. Une personne qui est au fait de l'histoire de *la Pucelle*, m'a assuré que c'était l'ouvrage de trois femmes, auquel M. de Voltaire avait présidé. L'une de ces femmes était madame la marquise du Châtelet, qui avait plus d'un talent; les deux autres sont vivantes. On m'a assuré encore que le fameux discours de l'âne était de l'une de ces deux-là, que le chant de Dorothée était presque tout entier de madame du Châtelet, etc. Si cette anecdote est vraie, elle vous expliquera la raison des disparates, et de la diversité du ton qui règnent dans ce poëme (1). Mais il faut convenir qu'on y retrouve M. de Voltaire à tout moment..... Le poëme de la Religion naturelle a eu à Paris le plus grand succès. On ne résiste point à la beauté touchante de cette poésie, ni à l'amour de la vertu et de l'humanité qui brille dans chaque vers. On est cependant convenu assez généralement que l'auteur aurait mieux fait de le donner sous le titre de *Quatre Épîtres* adressées au roi de Prusse, que de le publier comme poëme en effet, il n'y a point dans cet ouvrage de plan général qui réunisse les quatre parties sous un point de vue; et l'on serait en droit d'exiger dans un poëme une marche plus suivie, un raisonnement plus exact et plus profond, un plan mieux combiné et mieux exécuté; au lieu que la seule

(1) Nous n'avons pas besoin de dire que cette quadruple collaboration n'est qu'une des nombreuses fables auxquelles la publication du poëme de *la Pucelle* donna lieu. Il ne faut chercher que dans la précipitation de l'auteur l'explication des disparates de ton qu'il n'a pas pris le temps de fondre et d'uniformiser.

beauté de la versification suffit pour en faire quatre épîtres ou discours en vers admirables. En comparant le poëme de la Religion naturelle à l'*Essai sur l'Homme* qu'il nous rappelle nécessairement, on trouverait qu'il y a aussi loin de M. de Voltaire au poète anglais, que de la muse négligée de Chaulieu à la beauté mâle et régulière de Racine ou de Despréaux. Pope, dans son *Essai sur l'Homme*, réunit la plus belle poésie au raisonnement le plus sévère, à la métaphysique la plus profonde. M. de Voltaire, dans son poëme, ne se pique pas d'un raisonnement bien exact, d'une métaphysique bien rigoureuse; mais ses vers sont si beaux, sa poésie est si touchante, que s'il ne satisfait pas toujours l'esprit, il est sûr du moins d'entraîner tous les cœurs.... La philosophie du poëme de *Lisbonne* n'est pas meilleure que celle du poëme de la Religion naturelle, et la poésie en est peut-être moins belle. Cependant, quant à la première, l'auteur y suit du moins son raisonnement avec quelque exactitude; et par rapport à la seconde, vous y trouverez fréquemment des vers admirables.

En un mot, celui qui dit : tout est bien, a tort; et celui qui dit : tout n'est pas bien, n'a pas raison. Pour décider cette question, il faudrait connaître la machine; et, qui osera se vanter d'y entendre quelque chose?

Paris, 15 avril 1756.

Lettre d'une inconnue à M. Diderot.

« Vous serez surpris, Monsieur, qu'une femme qui n'a pas l'avantage de vous connaître, qui n'a aucune prétention à l'esprit, encore moins à la science, vous envoie un article pour votre *Encyclopédie*. Mais il ne faut que

du bon esprit pour aimer cet ouvrage, et une femme, sans savoir lire, peut traiter mieux l'article *fontange* que le plus habile médecin. Je sais combien celui qui s'en est chargé a de connaissances en tous genres; mais il n'a, je vous assure, jamais vu de *fontanges* d'assez près pour les bien définir; et je ne crois pas qu'Aristote, Hippocrate ou Galien lui aient donné des lumières sur cet important sujet. Si ma *fontange* a le bonheur de vous plaire, je pourrai vous fournir des articles du même genre; si vous la trouvez mal nouée, dénouez-la, et renouez-la; si vous préférez celle du docteur, je croirai que l'on peut bien parler des choses que l'on n'entend pas; et je vous enverrai un article de médecine qui ne serait peut-être pas mauvais. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, très-parfaitement votre très-humble et très-obéissante servante.... »

Fontange, nœud de rubans qui sert d'ornement à la coiffure des femmes. Il porte le nom de celle qui l'a imaginé (1), comme Palatine, parure du col, celui de la princesse qui en a introduit l'usage en France (2).

Le désir de plaire est peut-être encore plus inventif que l'amour de la gloire et de la vérité. Rien dans le monde n'a pris plus de formes différentes que la parure des femmes. Uniquement occupées à augmenter leurs charmes ou à dérober leurs disgraces, la parure est l'étude de tous leurs momens. Mais les bons modèles en tout genre sont rares. Les femmes ont besoin de toutes

(1) Mademoiselle de Fontanges, maîtresse de Louis XIV, qui l'éleva au rang de duchesse; morte à vingt ans.

(2) La princesse Charlotte-Élisabeth, duchesse d'Orléans, mère du Régent, fille de l'électeur palatin Charles-Louis, et connue sous le nom de princesse Palatine.

les ressources de leur esprit pour perfectionner ces bagatelles agréables dont l'ensemble leur est si utile : c'est souvent au hasard que l'on doit les plus grandes découvertes; les plus petites, au contraire, sont presque toujours l'effet d'une application suivie. Newton a peut-être moins rêvé pour trouver l'attraction, que madame de Fontanges pour la forme du ruban qui porte son nom : si l'amour ne l'avait noué lui-même, aurait-elle passé jusqu'à nous? On remarque que les prudes, véritablement prudes, sont toujours mal coiffées. L'art de se bien mettre a des détails infinis, et l'amour en donne peut-être seul la parfaite intelligence. Il ne suffit pas de nouer une fontange et de la poser sur sa tête, il faut qu'elle soit nouée avec grace et posée de bon air, que sa forme convienne à celle du visage, que sa couleur relève celle du teint, qu'elle soit semblable à la palatine et aux nœuds des manches, qu'elle soit enfin, comme toute la parure, assortie à l'habillement. Si cette pauvre Blacke, si ridiculisée dans les *Mémoires de Grammont*, avait su qu'avec des yeux marcassins, garnis de paupières blondes, longues comme le doigt, un teint et des cheveux jaunes, des rubans citrons sont une contravention aux règles du goût, elle aurait noué ses cheveux avec des rubans bleus; elle n'eût pas été moins laide, mais elle eût été moins ridicule.

La fontange, proprement dite, ne sert plus aux femmes les jours de fêtes, elles y ont substitué les fleurs et les diamans. Je ne sais quel instinct secret leur a dit de la réserver pour les coiffures négligées. Tous leurs bonnets de nuit sont garnis de fontanges, tous leurs corsets de rubans. Quelque vertu mystérieuse serait-elle

attachée à cet attirail, ou la superstition se mêle-t-elle à tous les cultes?

N. B. Quoique cet article soit inséré dans le sixième volume de l'*Encyclopédie*, nous avons cru devoir l'insérer à cause de la lettre qui le précède.

M. Grosley vient de publier les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne.* C'est une plaisanterie qui a paru anciennement dans un volume, et qui se trouve aujourd'hui augmentée d'un second (1). Lorsqu'une nation a des travers et des ridicules, on fait très-bien de l'en corriger, et la plaisanterie y est ordinairement plus propre que toute autre chose; mais lorsque ces ridicules n'existent plus, il ne faut plus les combattre, sans quoi l'ironie la plus fine devient insipide, et l'on prodigue de l'esprit à pure perte. Lorsque le goût de l'érudition et des citations régnait parmi nous, on fit sans doute très-bien de s'en moquer et de le tourner en ridicule, et voilà pourquoi *Le Chef-d'OEuvre d'un inconnu* a fait une si grande fortune. Mais c'est peine perdue aujourd'hui que de plaisanter les érudits, il n'y en a plus en France, et le goût dominant est bien loin des citations. M. Grosley a donc prodigué son sel inutilement; il ne fera pas fortune; rien n'est

(1) Grosley (né en 1718, mort en 1785), avait fait paraître cette facétie en 1744, 1 vol. in-12. La seconde édition augmentée, dont parle Grimm, est bien de 1756, 2 vol. in-12. Enfin l'ouvrage fut encore reproduit en 1768, mais en un seul volume. Il s'était formé à Troyes, vers 1740, une société à laquelle on avait donné le titre d'Académie; Grosley et David un de ses amis, se proposant de la faire parler, communiquèrent leur projet à Lefebvre. Tous les trois travaillèrent dans le plus grand secret. David s'apprit à écrire de la main gauche, pour que le manuscrit ne trahît pas les auteurs.

plus maladroit d'ailleurs que d'imiter les bonnes plaisanteries qui ont eu un succès universel. Comme Mathanasius (1), l'auteur de ces Mémoires manque souvent de goût et de finesse.

M. de la Condamine a fait une révolution en France par son *Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole* (2). M. de Voltaire en avait parlé dans ses *Lettres anglaises* (3), sans faire la moindre impression sur l'esprit du public. Le Mémoire de M. de la Condamine fut reçu avec beaucoup d'applaudissemens dans une séance publique de l'Académie des Sciences; on en attendait l'impression avec impatience, et depuis ce temps-là l'on n'a cessé de soutenir thèse pour ou contre l'inoculation. Il n'y a point de sot raisonnement qu'on n'ait employé contre cette méthode. Ses adversaires partaient toujours d'un point sûr pour avoir raison; ils regardaient l'inoculation comme une pratique nouvelle : on avait beau leur citer l'expérience des Anglais depuis trente ou quarante ans, jamais ils n'ont pu se résoudre à la regarder comme quelque chose. Dans toutes les disputes un peu vives, on n'a qu'à examiner les deux parties pour savoir à quoi s'en tenir. Je ne sais par quelle force attractive les sots sont inséparables et font toujours cause commune; ils avaient mis à leur tête un médecin de la Faculté de Paris, nommé

(1) Pseudonyme, sous lequel se cacha l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, Saint-Hyacinthe.

(2) La Condamine composa sur cette matière : I. trois *Mémoires;* le premier parut en 1754, le second en 1758, le troisième en 1765. II. *Lettres à Daniel Bernoulli sur l'inoculation*, 1760, in-12. III. *Lettres au docteur Maty sur l'état présent de l'inoculation en France*, 1764, in-12. IV. *Histoire de l'inoculation de la petite vérole*, 1773, 2 vol. in-12.

(3) *Lettres anglaises ou philosophiques.*

M. Cantwel, Irlandais, je crois, d'origine. Cet homme obscur a combattu l'inoculation avec toute la sottise et toute la mauvaise foi imaginables; pour comble de malheur, il y eut, sur la fin de l'été passé, une expérience malheureuse à Paris. Une femme d'esprit ayant fait inoculer ses deux filles, on avait si mal préparé la cadette, on avait surtout si mal choisi le temps pour lui faire cette opération, qu'elle en mourut le troisième jour. Quelle victoire pour les adversaires de l'inoculation! Cette joie n'a pas duré, quoique les dévots se fussent rangés de leur côté, et nous eussent démontré que l'inoculation est une pratique hérétique. Il était réservé à M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, de donner l'exemple au public et d'établir une méthode qui tend à la conservation des citoyens, et qui est d'autant plus essentielle à ce pays-ci, que la petite vérole y est plus mortelle. Ce prince a pris le parti, avec le consentement du roi (1), de faire inoculer M. le duc de Chartres, son fils unique, et mademoiselle de Montpensier, sa fille unique. Ceux qui connaissent l'esprit de la cour et du public, et par conséquent les dangers et les suites d'une expérience malheureuse, indépendamment de la faiblesse qu'on a naturellement pour ses enfans, conviendront que M. le duc d'Orléans a fait l'action la plus courageuse qu'on ait vue depuis long-temps. En effet, il n'est pas difficile à un philosophe de braver les sots: la retraite et l'obscurité le garantissent de leurs traits. Mais comment peut faire un prince exposé par son état à la vue et à la

(1) Collé (*Journal historique*, t. II, p. 134), dit que le roi « n'avait ni approuvé ni désapprouvé le duc d'Orléans; il lui avait seulement dit qu'il était « le maître de ses enfans. » Il y a de l'humeur dans cette réponse, qui prouve que Louis XV n'était pas partisan de l'inoculation. Était-ce aussi par dévotion?

censure du public dans ses moindres actions? cette position est d'autant plus délicate que les sages approuvent avec tranquillité, au lieu que le caquet des sots est toujours bruyant. Quoi qu'il en soit, M. le duc d'Orléans a fait venir de Genève M. Tronchin, célèbre élève de Boërhaave : l'opération est faite, et les deux enfans se portent à merveille. Le jour de l'inoculation même, on a envoyé au Palais-Royal des *Doutes sur l'inoculation*, imprimés et publiés avec affectation : on les a attribués successivement à M. Cantwel, à M. Astruc, à M. Malouin (1). Quel qu'en soit l'auteur, il n'a rien de mieux à faire que d'en garder le secret; la mauvaise foi et la platitude y sont trop visibles : cependant il faut pardonner à nos médecins un peu de mauvaise humeur. L'arrivée de M. Tronchin à Paris a fait tant de bruit, sa grande réputation lui a attiré tant de monde, que depuis quinze jours nous avons oublié et les Anglais et le Port-Mahon, et le parlement et le grand conseil, et tout ce qui faisait le sujet de nos conversations, pour ne parler que de cet illustre médecin (2).

M. le chevalier d'Arcq a trouvé le secret d'opposer au mauvais livre de M. l'abbé Coyer, intitulé *la Noblesse commerçante*, une plus mauvaise réponse, intitulée *la Noblesse militaire, ou le Patriote français* (3). On ne peut rien lire de plus mince, de plus puéril et de plus mal écrit. Heureusement M. l'abbé Coyer n'a pas besoin

(1) *Les Doutes sur l'inoculation*, 1756, in-12, sont du docteur Astruc.

(2) Collé parle aussi de la vogue qu'eut Tronchin. Le duc d'Orléans lui donna dix mille écus, outre des boîtes d'or et d'autres bijoux.

(3) Voir la lettre du 15 février précédent, et notes, et ci-après la lettre du 1er août, même année.

d'être réfuté; M. de Montesquieu en a dit assez sur ce sujet, pour ceux qui pensent et qui sont en état de juger ces sortes de questions. Il ne faut pas s'embarrasser des opinions du peuple politique.

On a dit beaucoup de mal d'un livre intitulé *les Intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture et de la population.* Cependant l'auteur de cet ouvrage, que je ne connais point, est certainement un homme de beaucoup d'esprit (1); il n'a qu'un défaut, il ne sait point garder la mesure. Il ne faut pas s'étonner de trouver dans son livre les réglemens les plus fous à côté des conseils les plus sages. Dans un autre sens, on peut dire que l'auteur connaît à merveille les maux de la France, mais qu'il indique contre eux presque toujours des remèdes trop violens. Malgré cela, les gens d'esprit ne feront pas mal de le lire; ils en retrancheront ce qui est mauvais, et feront leur profit de ce qui est bon. Ce volume doit être suivi de deux autres, où l'on examinera, suivant la même méthode, les finances, le commerce, la marine et l'industrie de la France. On ne reprochera pas à l'auteur de manquer de hardiesse.

La montagne de Montmartre s'appelle *la Cité des Anes*, à cause du grand nombre de moulins à vent qui s'y trouvent. Je ne sais quel auteur obscur et misérable a publié les *Pensées philosophiques d'un citoyen de Mont-*

(1) L'auteur est Ange Coudar (de Montpellier). On lui doit quelques ouvrages relatifs à l'économie politique. Ses *Intérêts de la France mal entendus* ont été réimprimés à Amsterdam en 1757, et resserrés en 2 vol. Ils forment les tomes 3 et 4 d'une collection de *Discours politiques*, qui commence par ceux de Hume, de la traduction de Mauvillon. (B.) Voir les lettres des 1er et 15 octobre suivant.

martre (1); mais il faut convenir qu'il s'est rendu justice en se rangeant dans cette confrérie. Il a choisi le ton de plaisanterie contre les prétendus incrédules, et il les plaisante avec tant de finesse et de légèreté, qu'on n'est point étonné de le voir tout couvert de la poussière des écoles de Montmartre. M. de Buffon, M. de Maupertuis, M. d'Alembert, M. l'abbé de Condillac, M. Rousseau, mais surtout M. Diderot, sont les adversaires de ce redoutable athlète à longues oreilles.

Dans le temps de la querelle du *Testament politique du cardinal de Richelieu*, excitée par M. de Voltaire, M. Piron fit contre lui les vers suivans :

Quand on s'inscrit en faux, sans craindre l'anathème,
Contre le testament de Dieu,
On peut bien s'inscrire de même
Contre celui de Richelieu.

ÉPÎTRE *à M. Abraham Hirschel, juif de Berlin.*

Tous mes torts sont devant mes yeux.
J'ai lu votre tendre semonce,
O le plus pressant des Hébreux.
Vous devoir argent et réponse,
Ce serait trop de l'un des deux :
En payant moitié, l'on s'arrange ;
C'est votre loi, soit ; marché fait :
Oubliez la lettre de change,
Et je vais répondre au billet.
Je me flattais que la musique,
Dont les accords harmonieux

(1) Ces *Pensées* (1756, in-12) sont d'un jésuite limousin, nommé le P. Sennemaud, écrivain peu connu alors, et tout-à-fait oublié aujourd'hui. (B.)

Souvent des transports furieux
Suspendent l'accès frénétique,
Calmerait un cœur généreux;
Attente, hélas! trop chimérique!
Votre oreille mélancolique
S'oppose au plus doux de mes vœux.
Quand David jouait de la harpe,
Saül, ce roi, méchant garçon,
Saül ne perdait pas un son,
Et vous bâillez comme une carpe,
Sitôt que je prends mon basson.
Abandonnons-le pour la lyre.
Essayons encor si mes vers
Calmeront mieux votre délire
Que ne l'ont pu faire mes airs.

Avec l'esprit et la figure
Que vous avez, monsieur Hirschel,
Auriez-vous bien l'ame plus dure
Que ne l'eut l'oint de Samuel?
Par Apollon, par Israël,
Remise, je vous en conjure,
Au moins jusqu'à la Saint-Michel;
Pour le coup, ma parole est sûre,
Croyez-m'en, et plus de soupçon.
Ce bon patriarche exemplaire,
Qui jamais ne sut dire non,
Cet Abraham, votre patron,
Des vrais croyans était le père.
Le terme est court, soyez content,
Et plus d'humeur, je vous supplie.
Vivons toujours en attendant,
L'espoir est l'ame de la vie;
Des cieux c'est le plus beau présent.
Voyez depuis combien de temps
Vous attendez votre Messie.

Cette épître est de M. de Martange (1), officier aux

(1) Martange (Bonet de), né dans la Beauce en 1722, fut d'abord prieur

gardes du roi de Pologne, électeur de Saxe, qui se trouve actuellement à Paris.

L'inoculation de M. le duc de Chartres et de Mademoiselle a eu le succès désiré (1). M. Tronchin est l'homme le plus à la mode qu'il y ait actuellement en France. Toutes nos femmes vont le consulter; sa porte est assiégée, et la rue où il demeure embarrassée de carrosses et de voitures, comme les quartiers des spectacles. Les succès multipliés de cet illustre médecin font le sujet de tous nos entretiens. Enfin, pour nous achever de peindre, nos marchandes de modes ont inventé une coiffure qu'elles appellent *bonnets à l'inoculation*, et des robes du matin pour les femmes, qu'elles ont nommées *tronchines*, parce que M. Tronchin recommande aux femmes de se promener et de faire de l'exercice le matin; il leur faut par conséquent des tronchines pour être habillées vite et commodément. Si l'on faisait un dictionnaire de la nomenclature de nos modes, je crois qu'on donnerait à la postérité une grande idée de la solidité de notre esprit.

de Cossay, puis professeur de philosophie en Sorbonne, et abandonna enfin les ordres et l'instruction pour la carrière des armes. Il passa au service du roi de Pologne, et parvint au grade de général. La révolution française ayant éclaté, Martange se rendit à l'armée de Condé, où il prit le commandement de la cavalerie. Quand ce corps fut réuni à l'armée du roi de Prusse, ce prince donna à cet officier le commandement d'une division d'infanterie. Martange est mort à Londres, en 1806. Il avait, outre quelques pièces fugitives, fait un opéra, intitulé, *le Ballet de l'Ennui*, dont Grimm parle dans sa lettre de novembre 1765.

(1) Quand ils furent guéris, la duchesse, leur mère, les ayant menés à l'Opéra, ils y furent accueillis par d'unanimes applaudissemens. (*Journal de Collé*, t. II, p. 135.)

MAI.

Paris, 1er mai 1756.

Les *Mémoires de M. de La Porte*, premier valet de chambre de Louis XIV, qu'on a publiés depuis quinze jours, ont fait fortune à Paris. Quoiqu'ils soient assez mal écrits, l'air de vérité et un certain naturel qui plaît toujours les ont fait réussir. M. de La Porte était une espèce de confident de la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, qui oublia ensuite les services qu'il lui avait rendus, et le sacrifia à la jalousie du cardinal Mazarin. Outre l'attentat manuel du cardinal sur la personne du jeune roi, dont il est parlé à la fin de ces Mémoires (1), on n'y trouve point de particularités inconnues, mais ils confirment celles qu'on sait d'ailleurs de ces temps-là. On y voit surtout clairement le pernicieux et infame dessein du cardinal Mazarin, de donner au roi une très-

(1) Nous laissons parler La Porte : « Le roi ayant dîné chez Son Eminence, et étant demeuré avec lui jusque vers les sept heures du soir, il m'envoya dire qu'il se voulait baigner. Son bain étant prêt, il arriva tout triste, et j'en connus le sujet avant qu'il me le dît. La chose était si terrible, qu'elle me mit dans la plus grande peine où j'aie jamais été, et je demeurai cinq jours à balancer si je le dirais à la reine; mais considérant qu'il y allait de mon honneur et de ma conscience de ne pas prévenir par un avertissement de semblables accidens, je le lui dis enfin, dont elle fut d'abord satisfaite. » Et dans un autre endroit : « Un jour, comme madame d'Hautefort lui disait (à la reine régente), que M. le cardinal était encore bien jeune pour qu'il ne se fît point de mauvais discours d'elle et de lui, Sa Majesté lui répondit *qu'il n'aimait pas les femmes, qu'il était d'un pays à avoir des inclinations d'une autre nature.* » (Mémoires de La Porte, 1756, in-12, p. 227-28, 289 et suiv.)

mauvaise éducation, afin de conserver d'autant plus sûrement l'ascendant qu'il avait pris sur la personne du roi, à la cour et dans les affaires, par la faiblesse de la reine, mère de Louis XIV. On voit aussi le cardinal de Richelieu dans ces Mémoires, non pas par le côté le plus avantageux. Quand on voit ces grands hommes d'État si prônés, si fort recommandés à la postérité par nos discours académiques; quand on les voit de près et dans leur cabinet, l'un (le cardinal de Richelieu), toujours intrigué de cent mille petites tracasseries de la cour, l'autre (M. de Colbert), occupé à perdre son rival (M. Fouquet) de la façon la plus noire et la plus odieuse, on est bien tenté de changer en mépris ces sentimens d'admiration qu'on voudrait nous arracher pour leurs cendres.

Paris, 15 mai 1756.

On dit que les Chinois se piquent dans leurs usages, dans leurs productions, dans leurs arts et dans tous leurs ouvrages, d'une certaine originalité bizarre qui non-seulement les empêche de copier aucun autre peuple, mais leur défend d'imiter la nature. « Si tu la veux voir, disent-ils, tu n'as qu'à la regarder et en jouir à ton aise, sans en chercher l'image dans les ouvrages de l'art.—Comptes-tu, disent-ils encore à leurs peintres et à leurs poètes, faire mieux qu'elle? » A en juger par une infinité de nos ouvrages modernes, on dirait que nos poètes et nos artistes ont adopté cette maxime chinoise dans toute son étendue. Vous trouverez tout dans leurs productions, excepté la nature et son auguste caractère; ils ont surtout un secret merveilleux de blesser la vérité à chaque pas qu'ils font, et d'éluder ses lois avec un soin infini. Les Comédiens Français viennent de remettre sur leur théâtre

la tragédie de *Catilina*, ouvrage de M. de Crébillon, auquel une cabale puissante a procuré un succès passager il y a sept ou huit ans (1). Tout ce qu'on fait pour soutenir une mauvaise pièce devient inutile et sans effet au bout de quelque temps. La reprise de cette tragédie, prônée autrefois avec tant d'affectation, a donc été fort malheureuse. Les illustres Romains qu'on a la hardiesse d'y faire parler, disent des choses si puériles, si extravagantes, si opposées au bon sens, qu'il est incroyable qu'une nation éclairée et instruite, dont la jeunesse se consume dans l'étude de l'histoire et des mœurs de l'ancienne Rome, ait pu supporter un instant l'absurdité de pareils personnages. Il est un autre genre de spectacle bien plus digne de censure, puisqu'il est fondé sur un merveilleux si plat, si ennuyeux et si ridicule, qu'il n'y a pas de quoi amuser les enfans. Quinault savait masquer la difformité de ce genre par des vers doux et coulans, par des idées quelquefois sublimes, presque toujours heureuses. Un de ses successeurs, M. de Cahusac, à qui un génie, ennemi de nos oreilles, a octroyé à forfait le rare et effroyable talent d'amasser dans des vers raboteux, du non sens, en dépit d'Apollon et de Minerve, a bien su le secret de rétablir l'insipidité et l'extravagance du genre dans toute sa force. L'Académie royale de Musique nous a ennuyés, pendant tout l'hiver, par un certain *Zoroastre* de ce poète, dont la moindre des vertus magiques est de faire dormir debout (2). M. de Cahusac a été indubitablement dans les secrets de l'illustre curé du Mont-Chau-

(1) *Catilina* avait été représenté pour la première fois le 21 décembre 1748.

(2) *Zoroastre*, mis en musique par Rameau, avait été joué dès le 5 décembre 1749; il fut repris avec des changemens considérables le 19 janvier 1756.

vet, dont j'ai eu l'honneur de vous parler quelquefois; son opéra de *Zoroastre* est exactement bâti sur le patron, le système et le plan général du curé : le roi soupera ou ne soupera pas (1). Dans *Zoroastre*, il fait jour et nuit alternativement; mais comme le poète lyrique n'a pas encore la dextérité du poète-curé, et qu'il ne sait pas compter jusqu'à cinq, il s'est si fort embrouillé dans ses calculs, que, dans chaque acte, il a été obligé de faire faire nuit et jour deux ou trois fois pour qu'il fît jour à la fin de la pièce. C'est là, en effet, un fort petit mal; et qu'est-ce que cela fait, pourvu que tout se retrouve au dénouement? Il faut donc croire que les Chinois seraient bien contens de l'extravagance de nos spectacles et de nos poètes modernes, s'il est vrai qu'ils jugent de la beauté d'un ouvrage par leurs maximes, et que ce qui est contraire à la nature ait en effet des droits à leurs suffrages. Mais si, au lieu de leurs sentences, il est permis de s'en rapporter à un de leurs ouvrages dont on a beaucoup parlé à Paris depuis quelque temps, il faut convenir qu'en Chine, comme en France, il n'y a qu'un moyen sûr de plaire dans les productions de l'art; savoir, l'imitation de la nature. A l'occasion de la tragédie de *l'Orphelin de la Chine*, ouvrage de M. de Voltaire, qui a eu le succès le plus brillant et le plus soutenu, on a réimprimé la tragédie chinoise de *l'Orphelin de la maison Tchao*, traduite autrefois par le père de Prémare, jésuite missionnaire (2). Cette pièce est remplie de ce génie qui, imitant la nature, sait créer comme elle ce qui touche et ravit les cœurs sensibles; elle est surtout remarquable par sa naïveté et la vérité du dialogue,

(1) Voir la fin de la lettre du 1er mars 1755.

(2) Voir la lettre du 1er septembre 1755.

deux choses inestimables et totalement inconnues à nos faiseurs modernes. Si l'ordonnance de cette tragédie répondait à plusieurs traits sublimes et aux beautés de détail qu'on y trouve en grand nombre, elle pourrait aller de pair avec tout ce que nous avons de plus parfait en ce genre. Une des singularités de cette pièce, est que les acteurs commencent à chanter lorsqu'il s'agit d'exprimer des passions violentes, comme la joie, la tristesse, le désespoir, etc. C'est un usage que la tragédie chinoise a de commun avec l'opéra italien; car l'*aria* des Italiens n'a été dans son origine que l'expression de la passion et de ses différens mouvemens. Lorsqu'elle est bien placée, elle commence toujours avec la passion; et l'abus qu'en ont fait les poètes médiocres n'empêche pas de sentir le merveilleux effet qu'elle produit dans les ouvrages des maîtres de l'art. C'est ainsi que *Mérope*, dans la situation la plus pressante, au moment qu'on vient de lui arracher son fils, sortant de cette douleur muette dont elle était opprimée, arrive par degrés à cette douleur violente, insensée et furieuse qui nous fait tressaillir d'effroi et de pitié; et l'*aria*, ou le chant, commence précisément au moment où la passion est la plus vive. C'est ainsi qu'une amante éplorée, après avoir tout perdu, se rappelant successivement tout ce que sa position a de funeste, arrive à un moment où elle n'est plus maîtresse de sa douleur, et c'est là où l'*aria* commence. Cette admirable ordonnance est l'ouvrage de la nature, qui donne au génie de l'homme les mêmes préceptes et en Italie et à la Chine. C'est donc en vain que les Chinois défendent à leurs artistes de l'imiter. Il n'y a point de beauté dont elle ne donne le modèle, et tous les efforts que les hommes pourraient faire pour s'en éloigner et pour trouver d'au-

tres moyens de toucher et de plaire, ne seront jamais qu'autant de trophées érigés à la gloire de la nature, et autant de monumens de la bizarrerie et de la futilité de leurs démarches. En effet, pour que la maxime des Chinois eût du sens, il faudrait qu'il fût possible aux hommes d'avoir des connaissances d'un autre genre que celles qu'ils puisent dans la nature, et surtout d'avoir des idées d'un ordre différent, et d'autres lois que celles qui font la *norme* de la nature et de ses opérations. Non-seulement notre faculté de connaître, de réfléchir, d'approfondir, mais toute notre imagination tirent leurs forces de nos sensations, et nos sens ne peuvent être frappés que par ce qui existe. L'imagination est la faculté de trouver et de rassembler des images; mais cette faculté tient immédiatement à nos sens; toutes les images qu'elle se forme, elle doit en avoir reçu le modèle de la nature par le moyen des sensations. De plusieurs sensations éprouvées en différens temps, elle en peut faire un seul tableau; mais toutes les parties de ce tableau sont nécessairement un résultat de ce que nous avons vu et senti dans la réalité. Ainsi, en voyant dans ma tête le tableau de *Mérope* au désespoir, je compose mon image de ce que j'ai vu dans la nature de plus touchant, de plus beau, de plus intéressant, de plus profondément affligé, de plus cruellement agité, etc. Et si je suis peintre, animé par l'enthousiasme de cette imagination, je trouve l'air de tête, l'attitude, l'instant et la pensée qu'il faut donner à cette mère infortunée, et je fais un tableau sublime; ou, si je suis poète, plein de ce même feu et de cet enthousiasme, je trouve les discours, les sanglots, les mouvemens, les agitations, les accens et les cris qui sont les terribles marques d'un cœur déchiré par tout ce que l'humanité a

de plus touchant et de plus fort. Tous les efforts qu'une imagination déréglée pourra faire s'épuiseront en arrangemens vains et bizarres; elle pourra allier des choses qui n'ont aucune liaison dans la nature, et, par ce moyen, se faire une réputation d'extravagance; mais il est impossible qu'elle trouve jamais une circonstance, une nuance, un trait, quelque chose, en un mot, dont elle n'ait reçu le modèle de la nature. C'est en l'imitant, en la copiant éternellement, que le génie de l'homme s'ouvrira toujours de nouvelles sources de beauté, et qu'il sera le maître de donner, à son choix, des impressions de plaisir ou de tristesse au cœur de ses semblables. S'il est vrai que plus on est près de la nature, plus on est sûr de plaire, il faut convenir que les Anglais, dans leurs pièces de théâtre, ont une grande supériorité sur nous. Il y règne un certain naturel inestimable que la décence et la timidité de notre goût ont banni de nos pièces. M. Patu vient de publier un *Choix de petites pièces du Théâtre anglais*, traduites en 2 volumes in-12 (1), qui prouvent de reste de ce que je viens de dire. La plus considérable de ces comédies est le fameux opéra du *Gueux*, de M. Gay, qui a eu un succès si étonnant en Angleterre. Vous vous y trouvez dans la plus mauvaise compagnie du monde; les acteurs sont des voleurs, des fripons, des geôliers, des filles publiques, etc.; malgré tout cela on s'y plaît, et l'on a de la peine à les quitter : c'est qu'il n'y a rien de plus original et de plus vrai dans le monde. On n'a pas besoin de comparer nos opéra comiques les plus vantés

(1) Ces deux volumes contiennent *la Boutique du Bijoutier; le Roi et le Meunier de Mansfeld; l'Aveugle de Bethnal Green; le Diable à Quatre, ou les Femmes métamorphosées;* l'opéra du *Gueux*, et *Comment l'appelez-vous?* Patu est un des auteurs des *Adieux du Goût*, comédie donnée au Théâtre Français. Voir précédemment la lettre du 1er mars 1754.

à ces pièces anglaises pour sentir combien nous sommes éloignés du naturel et du vrai ; et voilà pourquoi, avec tout notre esprit, nous sommes presque toujours insipides et plats. Rien de plus ennuyeux et de plus insupportable que les racoleurs de M. Vadé. Nos misérables faiseurs, dans la pauvreté de leur génie, font nécessairement deux fautes qu'ils ne sauraient éviter ; ils croient avoir fait des merveilles, lorsqu'ils sont parvenus à copier le dictionnaire des personnages qu'ils mettent sur la scène. Ce sont les momens de caractère et de passion qu'il faut avoir le talent de choisir, quelque classe d'hommes qu'on veuille faire parler ; ces momens les rendent toujours intéressans, Faute de ce choix, on tombe nécessairement dans l'insipidité et dans la monotonie. Voilà pourquoi les harangères de M. Vadé vous fatiguent et vous ennuient à la mort ; elles parlent toutes le même langage, elles se ressemblent toutes ; au lieu que de huit ou dix filles publiques qu'il y a dans l'opéra du *Gueux*, il n'y en a pas une qui n'ait son caractère, ses traits, ses intérêts, qui lui ôtent toute ressemblance avec ses camarades.

JUIN.

Paris, 1er juin 1756.

On a donné à la Comédie Française, il y a quelques jours, une petite pièce nouvelle en prose et en un acte, intitulée : *la Gageure de village* (1). Cette pièce, dans

(1) *La Gageure de village*, mêlée de chants et de danses, et représentée le 26 mai 1756, était de Seillans. Elle n'eut que cinq représentations.

le goût de celles de Dancourt, n'a servi qu'à renouveler nos regrets d'avoir vu la gaieté se retirer de notre scène et faire place à l'esprit toujours si froid et si triste. Nos auteurs modernes ne savent faire que des portraits et des pointes; leurs pièces pétillent d'esprit et gèlent de froid; elles sont d'un ennui d'autant plus insupportable qu'il a l'air léger et sémillant, et que c'est un travail que de les écouter. Dancourt avait un grand fonds de gaieté et de naturel, l'imagination vive et comique; son dialogue est surtout très-animé, très-plaisant et rempli de saillies. L'auteur de *la Gageure de village* est si loin de son modèle, qu'il lui sera difficile, je crois, d'en jamais approcher. Le fond de sa pièce est commun et plat, l'exécution en est froide, embarrassée et maussade; malgré cela, le jeu de l'acteur Préville, qui était chargé du principal rôle, l'a fait en quelque façon réussir.

On a, en général, des idées bien vagues du talent d'un négociateur. En quoi consiste-t-il? J'ai connu un homme, dont les talens pour la guerre n'étaient contestés de personne, qui avait l'esprit profond, pénétrant, délié et juste, qui parlait avec beaucoup de facilité, de noblesse et d'agrément. Je lui disais un jour que la paix devant durer vraisemblablement long-temps, j'étais étonné qu'il n'eût jamais songé à faire le métier de négociateur, et à se faire envoyer en ambassade. « Je me trouve, dit-il, bien inepte pour ce métier-là. J'ignore très-parfaitement le secret de persuader aux gens des choses qu'il n'est point de leur intérêt de faire. » Cet homme joignant à beaucoup d'esprit beaucoup de vérité et de candeur, croyait que ces dernières qualités étaient contraires au métier que je lui conseillais de faire. Il s'en

faut bien que je sois de son sentiment. L'art des sophismes, les détours d'un esprit souple et intrigant sèment partout où il paraît les soupçons et la défiance, et il n'y a point de succès pour un négociateur sans la confiance de ceux à qui il a affaire. Rien n'est surtout si maladroit que d'avoir l'air adroit et fin. Les gens les plus bornés s'en défient; et comme la finesse vous donne une apparence de supériorité sur l'esprit des autres, leur amour-propre en est révolté. En montrant beaucoup de défiance, ils croient montrer à leur tour beaucoup d'esprit, et, craignant d'être dupes, ils se rendent ordinairement inaccessibles aux insinuations les plus simples et les moins équivoques. Un homme simple et franc fait, avec sa réputation de probité et de droiture, plus d'affaires dans un jour, qu'un homme adroit n'en fera dans un an. Le génie des affaires consiste dans un esprit vaste, profond, facile, pénétrant, fertile en moyens, saisissant avec promptitude les avantages et les inconvéniens, et tous les aboutissans d'une chose, et sachant la présenter aux autres suivant leur convenance et non suivant la sienne. Ses succès, pour être solides, doivent être fondés sur la vérité et la bonne foi. Si les Italiens, dans ce genre comme dans tous les autres, se sont acquis une grande réputation, ce n'est certainement pas au moyen de ce manège de petites finesses et de cette souplesse fourbe et voltigeante dont on les accuse. C'est que cette nation spirituelle, et dont l'heureux génie sait se plier à tout, sent en général plus vivement qu'aucun de ses voisins. Les impressions les plus simples étant plus fortes chez ce peuple que chez aucune nation de l'Europe, ils saisissent vivement, rendent avec force ce qui les a affectés, et entraînent par la fougue et la rapidité de leur génie. Le

sentiment est un million de fois plus sûr et plus prompt que l'esprit : il éclaire les idées; toute la lumière de l'esprit vient de lui, et l'éloquence, le don céleste de persuader, ne connaît d'autre père que lui. Voilà les vrais et seuls moyens de réussir dans les affaires. Si ces esprits pétillans sont sujets à changer de batterie et à détruire le lendemain ce qu'ils ont élevé avec grand soin la veille, ce n'est point par un système fondé sur la fourbe, et qu'un souffle de vérité renverserait, c'est parce qu'une impression plus forte succédant à celle de la veille, efface jusqu'au souvenir de la première. Aussi ces sortes d'esprits, lorsqu'ils sont tempérés par un grain de sens et de jugement, deviennent des génies supérieurs.... On vient de publier ici, en trois volumes in-12, les *Mémoires* de M. le marquis de Torcy, *pour servir à l'Histoire des négociations, depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht.* Ces Mémoires, connus de beaucoup de monde avant que d'être imprimés, étaient attendus avec impatience, et ont eu beaucoup de succès. Madame la duchesse de Saint-Pierre, sœur de M. de Torcy, en ayant donné un manuscrit au pape, le cardinal Passionnei les a donnés à un Français qui les a fait imprimer à Paris. M. de Torcy était secrétaire d'état pour les affaires étrangères, pendant la malheureuse guerre de la Succession d'Espagne (1). Il a été lui-même en Hollande demander inutilement la paix aux vainqueurs. Après avoir fini ces Mémoires dans sa retraite, il y a mis la dernière main, et les a rédigés en présence du cardinal de Polignac et de milord Bolingbrocke, tous deux célèbres par leurs talens, et tous deux employés dans la même négociation. Cet ouvrage est écrit simplement et avec assez

(1) Colbert, marquis de Torcy, né en 1665, mort en 1746.

de noblesse; il est diffus; en le serrant, on le réduirait aisément dans un volume; mais ce défaut cesse d'en être un dans ces Mémoires. La difficulté que l'auteur a de se serrer, et de se tirer d'un amas d'affaires aussi compliquées, vous représente une fidèle image de la marche pénible et tortueuse d'une négociation hérissée d'épines et de pierres d'achoppement. On pense, pour ainsi dire, avec les ministres employés dans cette occurrence; et M. de Torcy tenant ses lecteurs dans le cercle étroit où les ennemis de la France le tenaient lui-même, nous met par ce moyen dans ses intérêts, et nous oblige de prendre fait et cause pour lui. Je crois cet ouvrage très-utile pour ceux qui se destinent aux affaires. Ils y trouveront un modèle de négociation dans la pacification la plus importante qu'il y ait eu en Europe depuis le traité de Westphalie. Au reste, quoique les misères et les calamités de la France, ainsi que la dureté et l'orgueil de ses ennemis fussent parvenus à leur comble dans le cours de cette malheureuse guerre, on est médiocrement touché, tant on a de peine à pardonner à la France l'injustice des guerres précédentes..... Est-il croyable que les Hollandais aient exigé du roi le libre retour des Français réfugiés dans leur patrie? Cela est cependant. Quelle sottise! C'est la libre sortie des protestans du royaume qu'ils auraient dû stipuler pour les intérêts des ennemis de la France.

Ancienne Chanson de M. de Voltaire pour mademoiselle Gaussin, le jour de sa fête (1).

Le plus puissant de tous les dieux,
Le plus aimable, le plus sage,
Louison, c'est l'Amour dans vos yeux;
De tous les dieux le moins volage,
Le plus tendre et le moins trompeur,
Louison, c'est l'Amour dans mon cœur.

Je ne sais si j'ai jamais eu l'honneur de vous parler de deux pastels qui se conservent dans le cabinet de M. le baron d'Holbach à Paris. Leur auteur s'appelle M. Mengs, jeune Saxon, actuellement à Rome, dont j'ai entendu dire à quelques Italiens qu'il était né avec le génie de Raphaël. Ces deux pastels représentent *le Plaisir* et *l'Innocence*, et ne laissent rien à désirer pour l'élégance, les graces, la finesse du dessin et de la touche. M. le marquis de Croixmare, homme d'un goût très-délicat, vivement touché par ces deux tableaux, écrivit à M. Mengs une lettre pleine d'enthousiasme, pour l'engager à lui faire deux pastels dans ce goût. Il lui envoya l'idée suivante qu'il voulait faire exécuter.

Premier tableau.

Une femme d'une figure très-aimable, noblement coquette, l'air séduisant, vêtue légèrement, avec peu d'ornemens, mais dont l'effet serait piquant; elle ferait voir une partie de sa gorge, et entrevoir une forme de corps très-intéressante. Elle laisserait tomber tendrement ses

(1) Ce couplet a été compris pour la première fois dans les *Œuvres* de l'auteur, édition de Delangle, non encore terminée, t. XVIII, p. 245.

regards sur un philosophe qui serait son pendant; et tenant d'une main un chalumeau dont elle aurait fait une boule de savon, elle lui indiquerait de l'autre main que ses méditations philosophiques ont une sorte d'analogie avec ces bulles aériennes. S'il y avait place dans le fond, on pourrait faire voir un cadran dont l'heure serait marquée par un bouton de rose, pour désigner que les jours de la belle Grecque coulent sur les fleurs, et ne sont remplis que par les plaisirs. La coiffure serait relative au sujet, on n'oserait y faire entrer des ailes de papillons, etc.; car je désire du noble animé par les graces.

Deuxième tableau.

Un homme d'un âge où les graces ont pris de la consistance. Il serait vêtu à l'antique, avec les attributs de la philosophie. Son vêtement laisserait voir quelque belle partie nue. Il paraîtrait tendrement distraît à la vue de la belle importune. Il pourrait avoir le bras appuyé sur un globe céleste qui présenterait le signe de la balance ou du sagittaire; et sa main tombant négligemment, semblerait se détacher d'un livre d'Épictète dont le titre serait entrevu. De l'autre main, le philosophe toucherait son cœur, comme y soupçonnant une fermentation qui lui est étrangère; il regarderait la femme frivole avec embarras et une sorte de honte, désirant de la voir, et craignant d'en être vu.

Il est inutile de remarquer combien il était difficile d'exécuter ce que demandait M. le marquis de Croixmare : lui-même ne croyait pas que cela fût possible. M. Mengs a trouvé le secret, non-seulement de faire tout ce qui est indiqué dans l'esquisse de M. de Croix-

mare, mais de la surpasser infiniment. Ces deux tableaux sont arrivés à Paris depuis quatre jours avec une lettre de M. Mengs dont voici l'extrait.

... « Si je n'ai pas suivi en tout directement vos pensées, ce n'a été que par la crainte d'y diminuer quelque chose de la grace qui paraissait un objet qui vous intéressait singulièrement; je les ai tenues dans le goût antique. Puisque vous me demandiez un philosophe, j'ai figuré pour cela à peu près Épictète lui-même, puisque le goût moderne ne pouvait faire si bien en peinture. Je l'ai fait nu, avec une draperie seulement, comme nous voyons les statues des philosophes antiques. Au lieu d'un livre, je lui ai fait un volume à l'antique, avec l'inscription d'Épictète, en grec, avec ces mots :

Prends garde qu'elle ne t'enchante avec ses charmes, etc.

qui alludent au sujet. Pour les signes célestes, j'ai pensé bien faire d'imiter un globe céleste de marbre antique qui se conserve à Rome. J'ai fait tout de même de la femme; je l'ai habillée à la façon des danseuses bacchantes ou nymphes, excepté la couronne de fleurs que j'ai supposée une chose accidentelle... L'horloge est copiée d'après une horloge solaire antique, qui se voit pareillement à Rome... Le philosophe est peint sur bois, sans papier ni vélin; mais la femme est peinte sur le vélin, etc. »

Je n'ai jamais rien vu de si parfait dans son genre que ces deux tableaux; il n'y a point d'expression pour rendre le genre d'admiration qu'ils méritent. Le génie du peintre, la beauté et la grace inestimable de son dessin et de sa couleur, la finesse de ses pensées, le grand goût qu'on voit jusque dans les moindres détails,

tout a concouru à lui faire faire deux chefs-d'œuvre. La noblesse surtout, qu'il a su allier avec la coquetterie de la courtisane, est une chose inconcevable. M. Mengs a fait mille fois plus que M. de Croixmare n'avait exigé. Les connaisseurs admirent dans ces tableaux une beauté de coloris et une force de couleur, jusqu'à présent inconnues au pastel. Les ouvrages de La Rosalba et ceux de nos peintres les plus vantés, sont à mille lieues de là. On voit avec surprise deux ou trois blancs détachés l'un de l'autre avec un art infini : une chemise légère qui couvre une peau d'albâtre, et la boule de savon qu'on voit par-dessus la chemise, ont frappé tout le monde. L'intelligence avec laquelle M. Mengs a distribué la lumière et la projection des ombres n'est pas moins admirable. Le goût antique, noble et grand, qui l'a guidé en tout, est encore embelli par des pensées fines et ingénieuses. M. de Croixmare avait demandé un bouton de rose pour marquer l'heure du cadran; cela pouvait devenir mesquin. M. Mengs a laissé à son horloge solaire antique son style; mais il détache des fleurs dont la belle courtisane est couronnée, un bouton de rose, si négligemment en apparence, et si heureusement, que son ombre se rencontre sur le cadran avec celle du style; pensée extrêmement délicate pour exprimer l'idée de M. de Croixmare. En un mot, ces deux tableaux peuvent être mis à côté de tout ce que l'Italie nous a laissé de beau et d'admirable dans ce genre de peinture. M. Mengs ne travaille cependant au pastel que par complaisance; son vrai talent est la peinture d'histoire à huile.

La cour vient de faire imprimer un *Mémoire contenant le précis des faits*, avec leurs pièces justificatives,

pour servir de réponse aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours de l'Europe, volume in-4°. Ce Mémoire, fait avec beaucoup de sagesse, de simplicité et de noblesse, vient de la plume de M. l'abbé de La Ville (1); vous n'y trouverez pas une ligne de déclamation; et si les Anglais réussissent jamais à y faire une réponse supportable, je ne croirai plus rien impossible. Les instructions données au général Braddock, confrontées avec les réponses qu'on faisait à Londres à l'ambassadeur de France, sont un monument de bassesse et de duplicité qui couvre de honte le nom anglais; monument que cette nation paraît avoir voulu éterniser en Europe, par une conduite indigne d'un peuple qui n'a pas oublié tout sentiment d'honneur et de probité. Les philosophes verront avec plaisir le rôle que jouent, dans ce mémoire, les sauvages de l'Amérique: leur simplicité et leur candeur enchantent. Ces Iroquois ont de l'esprit et de la finesse: je leur croirais volontiers l'imagination poétique. On remarque l'image de l'arbre détruit et replanté par les Anglais, qui doit couvrir tout leur pays et toute leur nation de son ombre rafraîchissante, que, moyennant cet arbre promis, ils consentent à être amis des Anglais. Tout le morceau qui regarde les sauvages est rempli de traits singuliers.

Paris, 15 juin 1756.

C'est la mode de dire du mal des femmes. Il semble que les hommes aient voulu, dans tous les temps, se

(1) Ce Mémoire n'est pas de l'abbé de La Ville. Ce qui a pu donner lieu à ce bruit, c'est que l'abbé de La Ville, ex-jésuite très-habile, était alors premier commis des affaires étrangères. Il est de M. Moreau, historiographe de France. (B.)

venger par la médisance de l'empire qu'elles exercent sur eux par les attraits vainqueurs de la beauté, et par les prestiges de ces charmes auxquels rien ne résiste. Du temps de Louis XIV, les beaux-esprits lâchaient des épigrammes contre ce sexe aimable : aujourd'hui que tout est philosophie, et que, jusqu'aux gens du monde, tout en a pris l'attache ou le masque, nous médisons des femmes méthodiquement et avec une pédanterie bien ridicule aux yeux du vrai philosophe. Mais s'il est permis aux gens ordinaires d'avoir une mauvaise logique, et de décider, par de plats raisonnemens, ce qui est du ressort du sentiment seul, on ne saurait le passer à ceux dont les écrits sont faits pour répandre la lumière et pour honorer la vérité en tout point. Suivant les principes de M. de Buffon, l'acte de la copulation est le seul que la nature avoue; et tout autre commerce entre l'homme et la femme, cette préférence d'un seul objet à tous les autres, cet attachement pour l'objet choisi, au mépris de tous les obstacles, ces délices du sentiment dont les gens épris parlent tant, toute cette tendre philosophie des ames passionnées n'est que chimère et un bonheur idéal et factice, dont il ne résulte réellement que malheur et désordre. Et suivant M. Rousseau, la femme, par sa nature et par son tempérament plus faible que l'homme, lui est par-là même inférieure, et lui doit obéir et céder tous ses droits. Par le même principe, la mère ne peut avoir sur les enfans la même autorité que le père, parce que la faiblesse de sa constitution et ses infirmités fréquentes ne lui permettent pas d'aspirer à cette santé vigoureuse dont jouit l'homme. Quels raisonnemens! Comme si l'on avait des droits dans la nature jusqu'à proportion de ses forces; ou, pour revenir aux opinions de M. de Buffon, qu'il fût

bien étrange que des êtres doués d'une imagination dont ils ne sauraient ni prévenir ni détruire les effets, fissent consister leur bonheur dans des choses idéales. Cette manière de philosopher ne peut convenir qu'à des êtres imbéciles, inférieurs même aux bêtes, dépourvus également de sentiment et de réflexion, et bornés uniquement aux lois d'une sensation stupide. Et la philosophie de M. Rousseau peut être bonne pour les lions et les tigres, dont les droits sont en proportion de leur force; mais elle est contraire à la raison, et indigne du partisan de l'égalité de toutes les conditions. Posons donc deux principes incontestables : l'un que la femme, dans l'ordre physique et moral des choses, est ce qu'elle doit être, et qu'elle a tous les avantages et tous les inconvéniens dont un être ainsi constitué doit se ressentir; l'autre, que les effets de la beauté et de l'amour, pour être imaginaires, ne sont pas moins réels, et feront le bonheur ou le malheur de l'homme aussi long-temps que ses sens seront subordonnés à l'imagination. Tout ce qu'on peut dire d'ailleurs contre les femmes est destitué de raison et de philosophie. Tous les défauts qu'on peut leur reprocher sont l'ouvrage des hommes, de la société, et surtout d'une éducation mal entendue. Doit-on s'étonner, en effet, de les voir artificieuses, hypocrites et rusées, lorsque tous nos soins tendent à leur inspirer et à nourrir en elles des sentimens que les injustes lois d'une bienséance chimérique leur ordonnent de cacher ? Sans cesse partagées entre ces sentimens autorisés par la nature et les usages qu'une coutume bizarre a érigés en devoir, comment se tireraient-elles d'un labyrinthe où ce qui est réel et naturel est sacrifié à ce qui est imaginaire et factice? On peut dire, sans nous faire tort, que notre éducation en général est

bien mauvaise, et dans ses principes souvent contraire au bon sens et à la raison : celle des femmes est bien plus déplorable encore. Si nous perdons notre première jeunesse à apprendre dans les collèges des futilités qu'il est bon d'oublier au plus vite, du moins, dès que nous sommes entrés dans le monde, on nous inspire les vrais sentimens de l'honneur, les devoirs de notre état ne nous sont plus cachés; les exemples, autant que les maximes, concourent à régler notre conduite, à nous apprendre à mériter l'estime du public, et à nous donner, si ce n'est des vertus, du moins ce qui en serait l'équivalent si quelque chose pouvait l'être de l'honneur et des mœurs. Le sort des femmes est bien différent du nôtre. Exilées comme nous de la maison paternelle dès leur naissance, elles sont élevées dans les maisons religieuses, où (ce qu'on en peut dire de moins désavantageux) elles ne reçoivent pas une idée juste ni de leur état, ni de leurs devoirs, ni de la vertu, ni de l'honneur, ni de la décence, ni du monde, ni d'aucune des situations dans lesquelles elles doivent se trouver par la suite, et auxquelles il faut être préparé pour en éviter les dangers. La morale des femmes est toute fondée sur des principes arbitraires, leur honneur n'est pas le vrai honneur; leur décence est une fausse décence, et tout leur mérite, toute la bienséance de leur état consistent dans la dissimulation et le travestissement des sentimens naturels qu'un devoir chimérique leur prescrit de vaincre, et qu'avec tous leurs efforts elles ne sauraient anéantir. Imbues de ces principes, elles se trouvent, au sortir du couvent, dans les bras d'un inconnu auquel elles apprennent que leur destinée est unie par des liens éternels et indissolubles. Les doux et sacrés devoirs de l'hymen deviennent

ainsi, par la tyrannie de nos usages, des outrages faits à la pudeur; et la victime est immolée aux désirs de l'homme, qui, par les droits du mariage, déchire le voile que la décence et la délicatesse d'un amour respectueux et tendre ordonnaient d'écarter imperceptiblement et avec une timide défiance. Alors le tumulte des désirs et l'incertitude des principes deviennent également grands. Jetée dans un monde dont elle ignore les dangers, à qui obéira une femme abandonnée à elle-même, ou livrée à un homme qui exige comme devoir ce que le cœur peut seul accorder à l'amant soumis qui sait toucher? Comment s'y prendra-t-elle pour démêler ce qui est de l'essence de la vertu et de l'honneur d'avec les préceptes de ces devoirs imaginaires dont on a bercé son enfance? Reconnaissant bientôt la futilité de ces derniers, ne risquera-t-elle pas d'étendre le mépris qui leur est dû jusqu'aux vertus les plus indispensables? A force d'avoir senti des entraves, elle ne connaîtra plus de bornes; et confondant les devoirs réels avec des pratiques arbitraires, ou substituant ces dernières aux premiers, elle se trouvera perdue avant que d'avoir pu faire la première réflexion sensée. Comment au milieu de ce trouble échappera-t-elle à la séduction des hommes? Du moment qu'une jeune femme entre dans le monde, tout conspire contre elle et contre sa vertu; on dirait que toute la société est intéressée à sa perte, et ce n'est que par le plus grand des miracles qu'elle pourrait échapper aux pièges tendus de tous les côtés à sa simplicité et à son innocence. Ordinairement elle hâte sa perte à proportion que son cœur est bien né, droit et sensible, et sa ruine devient inévitable si elle n'est pas initiée de bonne heure dans toutes les ruses de la méchanceté des hommes, et dans les mystères du vice

qu'elle n'aurait jamais dû connaître.... Quand on réfléchit de bonne foi sur les malheurs inséparables de cette situation, bien loin de dire du mal des femmes, on est tenté de croire qu'elles sont en général beaucoup mieux nées que les hommes. On ne saurait disconvenir qu'il n'y en ait un grand nombre qui, en dépit de tous les obstacles, en dépit de nos épigrammes et de notre morgue philosophique, jouissent de l'estime publique, du prix et des honneurs dus à la vertu. Si c'est par un miracle que ce sexe aimable est préservé du naufrage, ce miracle fait honneur aux femmes. Deux choses empêchent leur ruine, tandis que tout y conspire. Uniquement occupé de passions douces et tendres, leur cœur ignore le jeu violent de l'ambition et de l'intérêt, deux ressorts du malheur du monde qui occasionent continuellement les grands crimes et ces vices obscurs et odieux dont les hommes ont la bassesse de se souiller.... Les femmes ont en général le sentiment plus sûr, plus prompt, plus délicat que les hommes, et c'est par là qu'elles préviennent le plus souvent les plus grands malheurs. La lueur obscure et tremblante du sentiment est mille fois plus sûre et plus rapide que le flambeau brillant de l'esprit et de la raison. Voilà pourquoi, en général, les hommes font tant de fautes énormes et des chutes si marquées, lorsque les femmes s'arrêtent presque toujours sur le bord du précipice. On vient de traduire de l'anglais les *Avis d'un Père à sa Fille*, par milord Hallifax (1). Cet ouvrage n'a fait aucune sensation; ce n'est pas la faute du sujet. Voici le jugement qu'en a porté une femme d'esprit. « De tout le « livre, je ne trouve que l'avertissement et les deux pre- « mières pages de supportables. En général, il n'y a point

(1) 1756, in-12; traduit par la présidente d'Arconville.

« d'idées dans cet ouvrage. Le style en est méthodique et « sec, si vous en retranchez quelques comparaisons ingé- « nieuses : mais elles ne tirent point à conséquence pour « le reste de l'ouvrage, qui est celui d'un esprit juste, « froid et borné. Il peint ce qu'il a vu sur le théâtre du « monde; mais il n'a vu les acteurs qu'habillés et dans « des positions communes. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

Préliminaires. pag. j

1753.

Anecdotes historiques et politiques de l'Europe, par l'abbé Raynal. 1
Le Dissipateur, comédie, par Destouches. 5
Le *Traité des Légions*, publié sous le nom du maréchal de Saxe. 7
JUIN. — *Lettres d'Osman*, par le chevalier d'Arcq. 9
Nouveaux Dialogues des Morts, par Pesselier. 12
Testament politique du cardinal Alberoni, 14
Siècle de Louis XIV, par Voltaire. 21
Discours prononcé par Le Kain sur le Théâtre Français. 24
JUILLET. — Sur l'exil du parlement et la révolution arrivée dans la musique. 27
Mort de Languet de Gergy, archevêque de Sens. — Épigramme sur lui. 29
Élection de Buffon à l'Académie Française. 30
Revue du Théâtre Français. 32
AOUT. — Sur *le Négociant anglais* et quelques autres ouvrages traduits de l'anglais. 36
Le Voyage de Mantes, par Gimat de Bonneval. 41
Vers de Piron pour un aveugle. 42
Poésies variées de M. de Coulanges. ibid.
Revue de quelques ouvrages de poésie. 44
Inscription pour la nouvelle toile de l'Opéra. 45
Défense aux Comédiens Français d'avoir des danseurs. ibid.
SEPTEMBRE. — Fête de Saint-Louis à l'Académie Française ; réception de Buffon. 47
Examen des ouvrages exposés au Salon. 55
OCTOBRE. — Quatrième volume de l'*Histoire naturelle* de Buffon. 63
Mort de Poisson, de la Comédie Française; débuts de Préville et de quelques autres acteurs. 70
NOVEMBRE. — Revue de quelques brochures. 75
Mémoires de l'Académie de Chirurgie. 77
Amilec, ou la Graine d'hommes. 79
Troisième volume de l'*Encyclopédie.* 80
DÉCEMBRE. — *Les Écarts de l'Imagination*, poëme par Leclerc de Montmerci. 84

pag.
Jugement d'un amateur sur l'exposition des Tableaux. — Essai sur l'architecture, par le P. Laugier. 88
Sur quelques ouvrages lyriques, et la *Lettre* de Rousseau *sur la Musique.* 92
De l'Interprétation de la Nature, par Diderot. 93
Les Délices du sentiment, par de Mouhy. 94

1754.

JANVIER. — *Abrégé de l'Histoire universelle*, par Voltaire. 95
Histoire du Nouveau Testament, par le P. Berruyer. 97
Élection du comte de Clermont à l'Académie Française. 99
Écrits relatifs à la musique française. 100
La Danse ancienne et moderne, par M. de Cahusac. 101
Mirza et Fatmé, par Saurin le fils. 105
Histoire de Charles VI, par mademoiselle de Lussan. (Voir la note de la pag. 308.) 106
Reprise de différentes pièces au Théâtre Français. 107
FÉVRIER. — Sur le Discours de J.-J. Rousseau couronné par l'Académie de Dijon. 108
La Christiade, poëme, par La Beaume Desdossat. 113
Castor et Pollux, opéra. — *Les Jumeaux*, parodie. 114
MARS. — Sur les *Annales de l'Empire*, par Voltaire. 115
Grammaire de Port-Royal, revue par Duclos. 116
Mémoires de Du Bellay. 119
Revue du Théâtre Français; *Paros*, tragédie par M. Mailhol; *les Adieux du Goût*, de MM. Portelance et Patu. 120
Mémoires de deux Amis, par de La Solle. 122
Les Troyennes, tragédie, par M. de Châteaubrun. ibid.
Essais de morale et de littérature, par Trublet. — *Essais sur Paris*, par Saint-Foix. 125
AVRIL. — Mort de La Chaussée. 126
Examen de plusieurs ouvrages sur le commerce. 129
Sur la moralité des pièces de Théâtre. 132
Mémoires secrets de mylord Bolingbrocke. 133
La Forêt enchantée, pièce à spectacle par le chevalier Servandoni. 138
Les Erreurs de l'amour-propre, par de La Place. 142
MAI. — *Testament politique de milord Bolingbrocke.* ibid.
Dissertation pour servir à l'Histoire de la monarchie française. 145
Essai sur les intérêts du Commerce maritime, par d'Héguerty. 146
Thèse sur la formation des Corps organisés, traduite du latin par Trublet. 147
Premier volume du *Journal étranger.* 148

pag.
Mémoire pour l'établissement de l'insertion de la petite vérole, par La Condamine. 150
Première représentation des *Méprises*, par Rousseau de Toulouse. 151
Élection de Bougainville à l'Académie. ibid.
Histoire du Traité de paix de Nimègue. ibid.
Bagatelles morales, par l'abbé Coyer. 156
Réponse de M. de La Beaumelle au *Supplément au Siècle de Louis XIV.* 157

JUIN. — Réception de Bougainville à l'Académie; lecture des deux premiers actes du *Triumvirat*, par Crébillon. ibid.
Épicharis, tragédie, par le marquis de Ximenès. 164
Observations de Rameau sur la musique. 166
Éditions des *Lettres de madame de Sévigné* et des *Œuvres de Lamotte.* 167
Sur l'abbé de Bernis, Bernard, Saint-Lambert, Gresset et Desmahis. ibid.
Les Élémens, ballet, par le poète Roy. 168

JUILLET. — *Les Heureux Orphelins*, par Crébillon le fils. 169
L'Étourdie, histoire de miss Betsy Tatless. 173
Abrégé chronologique de l'Histoire d'Allemagne, par M. Pfeffel. 175
Cénie, comédie par madame de Graffigny. 176
Mort de Destouches. 181
Vers de Diderot. ibid.
Épitaphe d'un menteur. 182
La Dévotion réconciliée avec l'Esprit, par Le Franc de Pompignan, évêque du Puy. ibid.
Journal d'*Observations de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie.* 183
Recueil d'actes et pièces concernant le commerce de divers pays de l'Europe. ibid.

AOUT. — *Mémoires de la cour d'Auguste*, du docteur Blackwel.i bid.
Discours politiques de M. Hume. 184
Troisième volume de l'*Histoire universelle*, de Voltaire. 186
Reprise d'*Hérode et Mariamne*, par Voltaire. 189
Traité sur le Commerce et sur les avantages qui résultent de la réduction de l'intérêt de l'argent, de Child. 191
Élection de Boissy à l'Académie Française. 192
Sur la découverte de la quadrature du cercle, par le chevalier de Causans. ibid.

SEPTEMBRE. — *Les trois Tuteurs*, comédie de Palissot. 193
Observations sur les Antiquités de la ville d'Herculanum. 196
Quatrième volume de l'*Encyclopédie.* 201
Sur la musique italienne; traduction de la *Serva Padrona* de Pergolèse. 202

OCTOBRE. — Sur la disgrace du marquis de La Ensenada, ministre d'Espagne. 204

pag.
Réception de Boissy à l'Académie. 209
Sur Hume et ses *Discours politiques*. 210
NOVEMBRE. — Reprise du *Complaisant*, de Pont de Vesle. 211
Mot de madame de Luxembourg sur M. de Ximenès. 215
Mémoire de Caylus sur la peinture en cire. ibid.
Sur la *Comtesse flamande*, de Carle Vanloo. 217
Daphnis et Alcimadure, pastorale languedocienne. 218
DÉCEMBRE. — *Traité des Sensations*, par Condillac. 225
Sur l'abbé Terrasson et la publication de ses pensées. 234
Vers sur l'exil de l'archevêque de Paris. 239

1755.

JANVIER. — Réception de d'Alembert à l'Académie Française. 240
Le Triumvirat, tragédie, par Crébillon. 244
Cléopâtre, gravure de George Wille. 246
Pinolet, ou l'Aveugle parvenu. 247
Sur l'impression clandestine de *la Pucelle* de Voltaire. 248
De la nature et de la richesse des différentes langues comparées à la langue française. ibid.
Parallèle en vers de Chaulieu et l'abbé de Bernis. 257
Sur les premiers volumes de l'*Histoire de France*, par Velly. 258
Sur la peinture en cire. 260
FÉVRIER. — *Recherches philosophiques sur la liberté de l'homme*, par Collins. 261
Sujets de tableaux à exécuter en tapisserie. 269
Le Code de la Nature, de Morelly. 272
Mort de Montesquieu. 273
MARS. — *Philoctète*, tragédie de Châteaubrun. 274
Revue de plusieurs ouvrages sur le commerce. 279
Analyse de Bayle, par de Marsy. 288
AVRIL. — Revue des spectacles. ibid.
Traduction d'*Hudibras*, poëme de Butler. 290
Traduction des *Mœurs des Germains* et de la *Vie d'Agricola*, par La Bletterie. 291
Le Triomphe de l'amour conjugal, pièce à machines de Servandoni. 295
L'Histoire et le secret de la Peinture en cire, par Diderot. 299
MAI. — De la manière d'écrire l'histoire. 300
Réception de Châteaubrun à l'Académie Française. 309
Zaïde, de madame de La Fayette; examen de *la Double extravagance*, comédie de Bret. 312

pag.
JUIN. — Réflexions sur l'état de la civilisation par rapport aux beaux-arts et aux progrès de la comédie. 316
Essai d'un Catéchisme pour les enfans, par l'abbé Raynald. 324
Procédé pour prévenir les inconvéniens de la nielle. 326
Sur la féerie, et sur quelques pièces de théâtre où elle est employée. 328
Les Préjugés trop bravés et trop suivis, roman de mademoiselle Fauque. 332
JUILLET. — *Essai sur la nature du commerce en général*, de Cantillon. ibid.
Vers sur l'Épître de Voltaire sur le lac de Genève. 341
Mélange de Maximes, de Réflexions et de Caractères, par M. d'Harnoncourt. 342
Discours de J.-J. Rousseau *sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*. 344
La Muse limonadière, par madame Bourette. 351
AOUT. — *David et Bethsabée*, tragédie de l'abbé Petit, curé du Mont-Chauvet. 352
Mort de M. Cantillon. 368
Questions sur le commerce des Français au Levant. 369
Mémoires de madame de Staal. ibid.
État des arts en Angleterre, par Rouquet. 375
Vers du président Hénault sur quelques lignes que lui adressa la reine. 377
Vers du marquis de Ximenès à mademoiselle Clairon, en lui renvoyant son portrait. ibid.
Lettre de M. Tronchin à M. Mussard. 378
Mademoiselle Clairon joue sans paniers dans *l'Orphelin de la Chine*, de Voltaire. 379
Publication de *Balthazard*, tragédie, par le curé du Mont-Chauvet. 380
SEPTEMBRE. — *L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire. 381
Épigramme. 387
Lecture du poëme de Watelet sur la peinture. ibid.
Élection de Boismont à l'Académie Française. 388
Lettre de Voltaire à madame de Monrevel. 389
NOVEMBRE. — *Traité des Sensations*, par Condillac. 390
Cinquième volume de l'*Histoire naturelle*. 392
DÉCEMBRE. — Réception de Boismont à l'Académie. ibid.
Couplet de Voltaire à mademoiselle Duclos. 394
Histoire de la guerre de 1741, par Voltaire. ibid.
Histoire de Geneviève, par madame de Revel. 402

1756.

JANVIER. — Réflexions sur la métaphysique et sur quelques maximes de Rousseau. 410

[illegible]
Réflexions sur le tempérament, [illegible] Lettre de Tamerlan. [illegible]
Vers sur un trait de Lamoignon. [illegible]
Histoire du chevalier Grandison, traduite par Diderot. [illegible]
Lettre de Jonquin à la veuve de M. de Gourmont. [illegible]
PETRUS. — Le Bonheur commun, par Pierre Leroux. [illegible]
Discordances astronomiques, par le docteur [illegible]. [illegible]
Mémoires secrets pour servir à l'histoire de France. [illegible]
MÉLI. — La Jeunesse corrigée, comédie de La Vaux. [illegible]
ÉTIE. — Sur un passage de la Pucelle, et la naissance et l'origine de Jeanne d'Arc. [illegible]
Lettre d'un [illegible] à Diderot, au sujet du [illegible] pour l'Encyclopédie. [illegible]
Mémoires de l'Académie de Lyon, par Grattet. [illegible]
Mémoires et [illegible] à l'occasion de l'inoculation, et des Mémoires sur [illegible] en [illegible]. [illegible]
Le Bonheur militaire, par le chevalier d'Arcq. [illegible]
Les histoires de la France non [illegible]. [illegible]
Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre. [illegible]
Vers de Pierre sur Voltaire. [illegible]
Épître de M. le Marquis à un jeune [illegible]. [illegible]
Guerre de l'inoculation comme inoculateur. [illegible]
MÉL. — Mémoires de La Porte. [illegible]
Sur le sensible du naturel dans les pièces de théâtre. — Opinion des Chinois à ce sujet. [illegible]
JUIN. — La Coupeur de village, comédie de Sedaine. [illegible]
Mémoires du marquis de Torcy. [illegible]
Chansons pour mademoiselle Gaussin, par Voltaire. [illegible]
Sur le peintre Mengs et deux de ses tableaux. [illegible]
Sur un Mémoire en réponse au cabinet britannique. [illegible]
Réponse à l'opinion de M. de Buffon sur les femmes. [illegible]
Avis d'un père à sa fille, par milord Halifax. [illegible]

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.